



# LES ACTES

## DES

### APOSTRES.

#### CHAPITRE PREMIER.

1. **P**rimum quidem sermone feci de omnibus, & Theophile, quæ cepit Jesus facere, & docere,

1. †

**J**

'AI parlé dans mon premier livre, ô Theophile, de toutes les choses que JESUS a faites & enseignées //

† L'Ag. canon.

†. 1. lestr. commencé de faire, & d'enseigner.

A

2. // jusqu'au jour qu'il fut élevé dans le ciel ; après avoir instruit par le Saint-Esprit les Apôtres qu'il avoit choisis //.

3. Il s'étoit aussi montré à eux depuis sa passion , & leur avoit fait voir par beaucoup de preuves qu'il étoit vivant , leur apparaissant durant quarante jours , & leur parlant du royaume de Dieu.

Luc. 24.  
49.  
Joan. 14.  
26.

Matth.

3. 11.

Marc. 16.

8.  
Luc. 3.

16.

Joan. 1.

26.

4. Et mangeant avec eux //, il leur commanda de ne point partir de Jerusalem ; mais d'attendre la promesse du Pere //, que vous avez , leur dit-il , ouïe de ma bouche :

5. car Jean a baptesé dans l'eau ; mais dans peu de jours vous serez baptesés dans le Saint-Esprit. //

6. Ceux donc qui s'étoient là assemblés l'interrogerent , & lui dirent : Seigneur, sera-ce en ce tems

2. Usque in diem , quâ præcipiens Apostolis per Spiritum sanctum, quos elegit, assumtus est.

3. Quibus & præbuit seipsum vivum post passionem suam in multis argumentis, per dies quadraginta, apparens eis, & loquens de regno Dei.

4. Et convescens præcepit eis ab Jerusalem ne discederent, sed expectarent promissionem Patris, quam audistis ( inquit ) per os meum ;

5. quia Joannes quidem baptesavit aquâ, vos autem baptesabimini Spiritu sancto non post multos hos dies.

6. Igitur qui convenerant, interrogabant eum, dicentes : Domine, si in tempore hoc restitues

ψ. 2. *expl.* depuis le commencement. Luc. 1. 3.

Ibid. *autr.* donné ses ordres aux Apôtres qu'il avoit choisis par le Saint-Esprit.

ψ. 4. *gr.* les ayant assemblés,

Ibid. *expl.* le Saint-Esprit que le Pere leur devoit envoyer.

ψ. 5. *expl.* c'est-à-dire , plongés : Spiritu sancto immundatos. Tertul.

regnum Israël : que vous rétablirez le royaume d'Israël.

7. Dixit autem eis : Non est vestrum nosse tempora vel momenta, quæ Pater posuit in sua potestate.

8. Sed accipietis virtutem supervenientis Spiritus sancti in vos, & eritis mihi testes in Jerusalem, & in omni Judæa, & Samaria, & usque ad ultimum terræ.

9. Et cum hæc dixisset, videncibus illis, elevatus est : & nubes suscepit eum ab oculis eorum.

10. Cumque intuerentur in cælum euntem illum, ecce duo viri assiterunt juxta illos in vestibus albis,

11. qui & dixerunt : Viri Galilæi, quid statis aspicientes in cælum ? Hic Jesus, qui assumptus est à vobis in cælum, sic veniet quemadmodum vidistis eum euntem in cælum.

7. Et il leur dit : Ce n'est pas à vous de connoître les temps & les momens, dont le Pere a réservé la disposition à son pouvoir.

8. Mais vous recevrez la vertu du Saint-Esprit qui descendra sur vous ; & vous me rendrez témoignage dans Jerusalem, & dans toute la Judée & la Samarie, & jusqu'aux extrémités de la terre.

9. Après qu'il leur eut dit ces paroles, ils le virent s'élever vers le ciel : & il entra dans une nuée qui le déroba à leurs yeux.

10. Et comme ils étoient attentifs à le regarder montant dans le ciel, deux hommes vêtus de blanc se présenterent soudain à eux,

11. & leur dirent : Hommes de Galilée, pourquoi vous arrêtez-vous à regarder au ciel ? Ce JESUS qui a été enlevé d'avec vous dans le ciel, viendra de la même sorte que vous l'avez vu monter au ciel ¶.

ψ. 7. letr. mis en sa puissance. 1 ψ. 8. letr. serrez témoins,

A ij

## LES ACTES

12. Alors ils partirent de la montagne appelée des Oliviers, qui est éloignée de Jerusalem de l'espace du chemin qu'on peut faire le jour du Sabbat //, & ils s'en retournerent à Jerusalem.

13. Et étant entré dans une maison, ils monterent à une sale haute, où demeuroient Pierre & Jean, Jacques & André, Philippe & Thomas, Barthelemi & Matthieu, Jacque fils d'Alphée, & Simon appelé le Zelé, & Jude frere de Jacques,

14. qui perseveroient tous dans un même esprit en prieres avec les femmes, & Marie mere de J E S U S, & les freres //.

† S. Mathias.

15. † Pendant ces jours-là, Pierre se leva au milieu des freres //, qui étoient tous ensemble environ six-vingts, & il leur dit :

16. *M*s freres, il faut que ce que le Saint-Esprit a prédit dans l'écriture par la bouche de David touchant

Psal. 40.  
10.  
J. AN. 13.  
18.

12. Tunc reversi sunt Jerosolymam, à monte qui vocatur Oliveti, qui est juxta Jerusalem, Sabbati habens iter.

13. Et cum introissent in cœnaculum, ascenderunt ubi manebant Petrus & Joannes, Jacobus & Andreas, Philippus & Thomas, Bartholomæus & Matthæus, Jacobus Alphæi, & Simon Zelotes, & Judas Jacobi,

14. hi omnes erant perseverantes unanimiter in oratione cum mulieribus, & Maria matre Jesu, & fratribus ejus.

15. In diebus illis exurgens Petrus in medio fratrum dixit (erat autem turba hominum simul, fere centum viginti :)

16. Viri fratres, oportet impleri Scripturam, quam prædixit Spiritus sanctus per os David de Ju-

ψ. 12. Iter Sabbati, c'est environ mille pas, qui est le tiers d'une lieue.

ψ. 14. expl. les parens de Jesus.

ψ. 15. expl. disciples.

da, qui fuit dux eorum, qui comprehenderunt Jesum.

Judas, qui a été le chef de ceux qui ont pris JESUS, soit accompli.

17. Qui connumeratus erat in nobis, & sortitus est sortem ministerii hujus.

17. Il étoit dans le même rang que nous, & il avoit été appelé aux fonctions du même ministère.

18. Et hic quidem possedit agrum de mercede iniquitatis, & suspensus crepuit medius: & diffusa sunt omnia viscera ejus.

18. Mais après avoir acquis un champ de la récompense de son péché, il s'est pendu & a crevé par le milieu du ventre, & toutes ses entrailles se sont répandues. *Matth.*  
77.

19. Et notum factum est omnibus habitantibus Jerusalem, ita ut appellaretur ager ille, lingua eorum, Haceldama, hoc est, ager sanguinis.

19. Ce qui a été connu de tous les habitans de Jerusalem, en sorte que ce champ a été nommé en leur langue, Haceldama, c'est-à-dire, le champ du sang.

20. Scriptum est enim in libro Psalmorum: Fiat commoratio eorum deserta, & non sit qui inhabitet in ea: & episcopatum ejus accipiat alter.

20. Car il écrit dans le livre des Pseaumes: Que leur demeure devienne deserte; qu'il n'y ait personne qui l'habite; & qu'un autre prenne sa place dans l'épiscopat. *Psal.* 68.  
26.  
*Pf.* 108.  
8.

21. Oportet ergo ex his viris, qui nobiscum sunt congre-

21. Il faut donc, qu'entre ceux qui ont été en notre compagnie pendant tout

ψ. 17. *let.* de notre nombre.  
ψ. 18. *gr.* il est tombé sur le visage.

ψ. 20. *gr.* sa demeure.  
Ibid. *letr.* reçoive son épiscopat.

le temps que le Seigneur  
JESUS <sup>¶</sup> a vécu parmi  
nous,

22. à commencer depuis  
le batême de Jean jusqu'au  
jour qu'il est monté au ciel  
en nous quittant, on en  
choisissè un, qui soit avec  
nous témoin de sa resurre-  
ction.

23. Alors ils en présen-  
terent deux, Joseph appelé  
Barfabas, surnommé le Ju-  
ste; & Mathias.

24. Et se mettant en  
prieres, ils dirent: Seigneur,  
vous qui connoissez les cœurs  
de tous les hommes, mon-  
trez lequel de ces deux vous  
avez choisi,

25. afin qu'il entre dans  
ce ministere <sup>¶</sup>, & dans l'a-  
postolat, dont Judas est dé-  
chû par son crime, pour s'en  
aller en son lieu.

26. En même-temps ils  
les tirèrent au sort, & le sort  
tomba sur Mathias; & il  
fut associé aux onze Apô-  
tres. ¶

gati in omni tempo-  
re, quo intravit &  
exivit inter nos Do-  
minus Jesus,

22. incipiens à  
baptismate Joannis  
usque in diem quâ  
assumptus est à no-  
bis, testem resurre-  
ctionis ejus nobis-  
cum fieri unum ex  
istis.

23. Et statuerunt  
duos: Joseph, qui  
vocabatur Barfabas,  
qui cognominatus est  
Justus, & Mathiam.

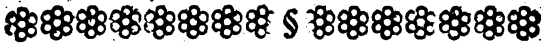
24. Et orantes di-  
xerunt: Tu, Domi-  
ne, qui corda nostrâ  
omnium, ostende  
quem elegeris ex his  
duobus unum,

25. accipere locum  
ministerii hujus, &  
apostolatus de quo  
prævaricatus est Ju-  
das ut abiret in lo-  
cum suum.

26. Et dederunt  
sortes eis, & cecidit  
sors super Mathiam,  
& annumeratus est  
cum undecim Apo-  
stolis.

¶. 21. *lestr.* est entré & sorti  
avec nous, *hebraïsm.*

¶. 25. *gr.* reçoive le sort de  
ce, &c.



## SENS LITTERAL ET SPIRITUEL.

✱. I. jusqu'au 6. *J' Ai parlé dans mon premier livre, ô Theophile, de toutes les choses que JESUS a faites & enseignées, jusqu'au jour qu'il fut élevé dans le ciel, après avoir instruit par le Saint-Esprit les Apôtres qu'il avoit choisis, &c.*

Saint Chrysofome nous fait remarquer ici l'humilité de saint Luc, qui au-lieu de nom- Chrysof. tom. 3. in Act. hom. 1. pag. 5. 2. Cor. 8. 18. mer le livre qu'il avoit déjà écrit, son Evangile, comme saint Paul, & après lui toute l'Eglise l'a nommé, se contente de l'appeller son Luc. 1. 1. premier discours, ou son premier livre. Il regardoit, dit ce Pere, le nom d'Evangile & d'Evangéliste, comme élevé au-dessus de lui, & il nous monroit par son exemple l'éloignement où nous devons être de toute ostentation, & de tout éclat. *Theophile*, à qui il adresse cette histoire sainte, qui porte pour titre: *Les Actes des Apôtres*, est le même à qui il avoit déjà adressé son Luc. 1. 1. Evangile, & dont nous avons parlé dans les explications de cet Evangile. Nous y avons vû aussi comment doit s'entendre ce qu'il dit ici, qu'il Chrysof. ut supr. pag. 6. a parlé de toutes les choses que JESUS a faites & enseignées; ce qui signifie, non qu'il les a toutes rapportées, ce qui étoit impossible, selon saint Jean, mais qu'il Jean. 21. 25. a parlé de toutes en abrégé, & en a donné comme une idée generale. il faut néanmoins ajouter avec saint Jean Chrysofome, que cet Ecrivain sacré a eu soin de nous

### 3 EXPLICATION DU CHAP. I.

faire remarquer ici, comment JESUS-CHRIST a autorisé ses paroles par ses actions, & s'est rendu digne, pour parler ainsi, d'être crû en ce qu'il disoit aux hommes, par ce qu'il faisoit en faveur des hommes : *Qua coepit Jesus facere, & docere.* JESUS a donc commencé à faire, pour donner du poids à ce qu'il vouloit nous enseigner. Comme Dieu, il avoit tout droit de nous commander; mais comme Dieu incarné pour l'amour de nous, & revêtu de l'infirmité de notre nature, il vouloit autant nous instruire par son exemple, que par ses paroles, & nous engager à faire ce qu'il enseignoit, en le faisant le premier. Ainsi, en nous exhortant à la douceur, il se proposoit pour modèle, par ces paroles : *Apprenez de moi, que je suis doux & humble de cœur.* En nous engageant à l'amour de la pauvreté, il nous en donnoit l'exemple, lorsqu'il dit : *Que le Fils-de-l'homme n'avoit pas où reposer sa tête.* En nous commandant d'aimer nos ennemis, il nous excitoit à cet amour par la charité qu'il fit paroître envers ses plus grands persecuteurs. En nous exhortant à nous laisser même emporter notre manteau, à ceux qui voudroient plaider pour nous enlever notre robe, il fit voir combien il étoit lui-même disposé à faire ce qu'il commandoit, lorsqu'il donna, non-seulement ses habits, mais son propre sang à ceux qui le haïssent. Car il n'y a rien, dit saint Chrysostome, de plus froid qu'un Docteur, dont l'éloquence & la sagesse ne consiste que dans des paroles; ce qui est le propre d'un hypocrite & d'un comédien, plutôt que d'un vrai Docteur. Or

Math.  
11. 29.

Ibid. 8.  
20.

Ibid. 5.  
40.



DES ACTES DES APÔTRES. 9

on doit mettre, selon ce grand Saint, au rang des choses que *Jésus-Christ* a faites, sa passion; car ç'a été véritablement en souffrant & en mourant, qu'il a fait la plus grande & la plus miraculeuse de toutes ses actions, qui fut de détruire la mort & l'empire du démon, & de reconcilier les hommes avec Dieu, & le ciel avec la terre.

Saint Luc parlant de son premier livre, c'est-à-dire, de son *Evangile*, dit qu'il renferme ce que *Jésus* avoit fait & enseigné jusqu'au jour qu'il fut élevé dans le ciel: ce qui peut comprendre tout le temps, depuis le moment de son *Incarnation*, auquel il a commencé à agir pour notre salut, jusqu'à celui de son *ascension*: ou cela s'entend plus particulièrement du temps auquel *Jésus-Christ* a commencé à se faire voir, & à agir au milieu des hommes, c'est-à-dire, depuis qu'il fut baptisé par son *Précurseur*, jusqu'au temps auquel il donna à ses *Apôtres* ses dernières instructions & ses derniers ordres, après lesquels il s'éleva dans le ciel. Il est dit, qu'il donna ces instructions ou ces ordres par le *Saint-Esprit*; ce qui nous fait concevoir, que ce qu'il leur ordonna n'avoit rien d'humain, mais étoit vraiment divin, & digne de cet *Esprit saint* qui habitoit avec plénitude dans sa sainte humanité, comme dans son temple véritable. Quant à ces préceptes, qu'il leur donna avant que d'être élevé au ciel, S. Luc marque dans son *Evangile* aussi-bien qu'ici quels ils étoient, lorsqu'après leur avoir dit: Qu'il leur enverroit le don que son *Pere* leur avoit promis, il leur commanda

*Chryf. us  
sup. p. 7.*

*Luc. 24.  
47. 49.*

*de demeurer dans la ville de Jerusalem, jusqu'à ce qu'ils fussent revêtus de la force d'en haut; & d'aller ensuite prêcher en son Nom la pénitence; & la remission des péchés à toutes les nations.*

Mais afin d'autoriser davantage ce qu'il avoit dit de JESUS-CHRIST, qu'il fut élevé dans le ciel, il établit en même-temps la vérité de sa resurrection. Ainsi il ajoute, *Que JESUS se montra vivant aux Apôtres depuis sa Passion, & qu'il leur donna beaucoup de preuves du miracle par lequel il étoit ressuscité après sa mort: car ils auroient entrepris inutilement d'annoncer son ascension dans le ciel, si la vérité de sa resurrection n'avoit été établie auparavant d'une maniere incontestable. Mais comment fut-elle établie? Par toutes les différentes preuves qui sont rapportées dans les saints Evangelistes; c'est-à-dire, par tout ce qui se passa pendant les quarante jours qu'il apparoissoit à ses Disciples de temps en temps. Car il ne conversoit pas alors continuellement avec eux comme avant sa mort; mais il leur apparoissoit tout-d'un-coup, & ensuite il disparoissoit, élevant ainsi insensiblement leurs esprits, & ne voulant pas qu'ils le regardassent à l'avenir avec les mêmes yeux qu'auparavant. Or il falloit que JESUS se fit voir à ses Disciples d'une maniere sensible dans l'espace de plusieurs jours, afin qu'ils se convainquissent de plus en plus, que ce n'étoit pas un fantôme qui se monroit à leurs yeux. C'est pour cela qu'il est dit, que dans ces apparitions il leur parloit du royaume de Dieu; car ils le reconnoissoient non seulement à son visage, mais encore à son langage, qui étoit le même que*

*Chryf. ib.  
pag. 2.*

DES ACTES DES APÔTRES. II

celui qu'il avoit accoutumé de leur tenir avant qu'il mourût ; c'est-à-dire, un langage qui regardoit non la terre, mais le ciel ; qui leur apprenoit à faire *regner Dieu* dans leurs cœurs, pour être plus dignes de regner éternellement avec lui. Et c'est pour cela encore que saint Luc ajoute : *Qu'il mangea aussi avec eux.* Car en effet les Apôtres se font servis dans la suite de cette preuve, pour persuader aux Juifs la vérité de la resurrection de JESUS-CHRIST, lorsqu'ils attestoient avoir mangé & bu avec lui, depuis qu'il étoit ressuscité d'entre les morts. Saint Luc parle ainsi de cette dernière occasion où il mangea avec ses Disciples, peu avant qu'il les quittât pour monter au ciel, selon qu'il le marque ailleurs.

Act. 10.  
41.  
Luc. 24.  
43.

Saint Jean Chrysostome se demande, pour-  
quoi JESUS-CHRIST, dans ce dernier entretien qu'il eut avec ses Apôtres, leur commanda de ne point sortir de Jerusalem, mais d'y attendre la promesse du Pere ; c'est-à-dire, le Saint-Esprit que le Pere leur avoit promis par sa bouche. Et il répond, que de même qu'on ne souffre point que des soldats aillent au combat sans être armés, ni que des chevaux s'engagent à courir dans la carrière sans celui qui les conduit ; aussi le Sauveur ne vouloit point que ses Disciples s'exposassent à combattre avant que d'avoir été revêtus de la force du Saint-Esprit, qui les mettoit à couvert de tous les perils, & en état de ne rien craindre de la part des hommes. Dans les dernières paroles qu'il leur dit, selon qu'elles sont ici rapportées par S. Luc, il donne le nom de batême à l'effusion abondante

Chryf. ne  
sup. p. 9.

12 EXPLICATION DU CHAP. I.

du Saint-Esprit, qu'ils reçurent le jour de la Pentecôte. *Jean*, leur dit-il, *a baptsé dans l'eau : mais dans peu de jours vous serez baptsés dans le*

*Jean. 3.* *Saint-Esprit.* Nous avons parlé ailleurs du batême que les Apôtres avoient reçu de J E S U S-

*Aug. ep.* *CHRIST.* Comme donc ils avoient été déjà baptsés, il entend ici visiblement par ce batême, cette plénitude du Saint-Esprit, qui devoit dix jours après, les remplir de force, & comme inonder leurs cœurs par l'abondance de ses dons celestes, pour les rendre des hommes parfaits & invincibles à toutes les puissances tant du siècle, que des démons. Il leur dit que ce sera *dans*

*Chryf. ut sup. pag. 10.* *peu de jours ;* car il ne veut pas leur envoyer cet Esprit consolateur aussi tôt après les avoir quittés, afin qu'ils le desirassent davantage, & que ce desir s'augmentant en eux, les rendit d'autant plus dignes de le recevoir, qu'ils s'y feroient préparés avec plus d'ardeur. Il falloit aussi que la privation même de la vûe sensible de JESUS-CHRIST, les disposât pendant quelques jours à recevoir dans leurs cœurs avec plus d'attachement celui qui étoit un pur Esprit, & un Esprit souverainement saint, devoit produire en eux une parfaite sanctification, & les séparer de toutes les choses de la terre, pour les consacrer uniquement au ministère apostolique.

¶ 6. 7. 8. *Ceux donc qui s'étoient là assemblés l'interrogerent, & lui dirent : Seigneur, sera-ce en ce temps que vous rétablirez le royaume d'Israël ? Et il leur dit : Ce n'est pas à vous de connaître le temps, ou les momens, dont le Pere a réservé la disposition à son pouvoir, &c.*

Les Apôtres, & les autres Disciples de JESUS-

CHRIST, qui étoient là assemblés, c'est-à-dire, à la montagne des Oliviers, vers Bethanie, ne songerent point, comme dit saint Chrysostome, à lui faire quelque demande sur le sujet du Saint-Esprit dont il leur parloit. Et cependant un si grand objet auroit bien dû occuper entierement leurs pensées. Mais il falloit, selon la divine œconomie de la grace, que ce même Esprit de Dieu descendît sur eux, & les remplit de son amour, pour leur ôter toute inquietude touchant les choses du siecle. Ainsi se laissant encore aller aux vaines pensées des Juifs touchant le rétablissement du royaume temporel de leur nation, qui étoit alors assujettie aux Romains, & dont ils envisageoient la délivrance, comme l'accomplissement de toutes les anciennes promesses que Dieu avoit faites à leurs peres, ils dirent à JESUS-CHRIST: *Seigneur, sera-ce en ce temps que vous rétablirez le royaume d'Israël?* c'est-à-dire: Lorsque vous nous promettez de nous envoyer le Saint-Esprit dans peu de jours, avons-nous lieu d'esperer en ce même-temps l'accomplissement des promesses que Dieu nous a faites de rétablir le royaume d'Israël dans cet éclat où il étoit autrefois, lorsque le Seigneur le rendoit victorieux de tous ses differens ennemis? Il paroît donc qu'ils ne connoissoient point encore en quoi consistoit ce rétablissement du royaume d'Israël. Car le Saint-Esprit n'étant point encore descendu en eux, comme il descendit depuis, ne le leur enseignoit point; & ils demuroient toujours attachés aux choses sensibles, quoique moins qu'auparavant. Les deux Disciples, à qui JESUS-CHRIST s'étoit

Chryf. in  
Act. 60.  
2. p. 17.  
Luc. 24.  
10.  
Act. 1.  
12.

Chryf. ut  
sup pag.  
18.

14 EXPLICATION DU CHAP. I.

faï connoître dans Emmaüs , lui avoient aussi , dans la même vûe , témoigné la desolation où ils étoient , de ce qu'ayant esperé que *ce seroit lui qui racheteroit Israël* , ils avoient perdu cette esperance par la mort.

Luc. 24.  
21.

Chrysof.  
pag. 20.

JESUS-CHRIST ne répond point directement à la demande des Apôtres , mais il se contente d'arrêter leur vaine curiosité , sans se mettre en peine de les éclaircir sur une chose dont ils devoient recevoir l'intelligence par la descente du Saint-Esprit. Il agit donc envers eux , comme un Maître rempli de sagesse , qui enseigne à ses Disciples , non ce qu'ils veulent , mais ce qu'il leur est utile d'apprendre : *Ce n'est pas* , dit il , *à vous* , qui devez vivre dans une humble dépendance de la conduite de votre Dieu , qu'il appartient *de connoître les temps & les momens , dont le Pere a réservé la disposition à son pouvoir* ; c'est-à-dire , de vouloir entrer dans les secrets & dans le conseil de Dieu votre Père , pour connoître les momens qu'il a marqués pour l'exécution de ses desseins éternels , & qui dépendent absolument de sa volonté & de son pouvoir. Or quand il dit , que *le Pere s'en est réservé la disposition* , il ne prétend pas se separer de son Pere , lui qui étant engendré de Dieu de toute éternité comme son Fils , & étant son Verbe & son image consubstantielle , connoît essentiellement tout ce que le Pere connoît. Mais il parle seulement par rapport aux hommes , & aux autres creatures , à qui il est impossible de connoître les secrets & les momens de la conduite de Dieu , qu'autant qu'il lui plaît de leur en donner la connoissance , ainsi qu'il a fait à plusieurs Prophetes.

On peut dire, que ce qu'il ajoute étoit l'éclaircissement véritable de ce qu'ils lui demandoient, s'ils avoient été en état de le comprendre : *Vous recevrez*, continue-t-il, *la vertu du Saint-Esprit, qui descendra sur vous; & vous me servirez de témoins dans Jérusalem, & dans toute la Judée & la Samarie, & jusqu'aux extrémités de la terre.* Car c'étoit vraiment en cela que consistoit le rétablissement du royaume d'Israël : c'étoit dans cette descente bienheureuse du Saint-Esprit, qui en remplissant de grace & de force les Apôtres, les devoit rendre capables de servir à Jésus-Christ de témoins dans tout Israël; c'est-à-dire, d'attester par-tout sa divinité, & la vérité de sa résurrection, afin qu'il regnât comme le vrai fils de David, dans le cœur des véritables Israélites, & que son royaume tout spirituel s'étendît même sur les nations, & jusqu'aux extrémités de la terre, <sup>Psalm. 23</sup> selon qu'il l'avoit prédit par la bouche de David même. Le Fils de Dieu leur ordonne de commencer à lui rendre ce témoignage dans Jérusalem, comme dans la capitale de Judée, d'où la foi devoit se répandre ensuite dans toute la terre. Il falloit que dans le lieu où ils avoient fait paroître plus de foiblesse, on vît éclatter en eux la force toute divine du Saint-Esprit; Que là-même où le scandale de la croix avoit été le plus grand, elle triomphât par eux d'une manière plus glorieuse de tous ses persecuteurs; & qu'ainsi la nouvelle loi commençant à s'établir dans le centre de la loi ancienne, JÉSUS-CHRIST fût placé dans Sion, comme la pierre fondamentale & angu-

16 EXPLICATION DU CHAP. I.

laire de l'Eglise, qui devoit rejoindre les étrangers avec les enfans, & les nations avec les Juifs.

¶. 9. 10. 11. *Après qu'il leur eut dit ces paroles, ils le virent s'élever vers le ciel, & il entra dans une nuée qui le déroba à leurs yeux. Et comme ils étoient attentifs à le regarder montant au ciel, deux hommes vêtus de blanc se présentèrent soudain à eux, &c.*

*Chryf. ut  
sup. pag.  
21.*

Saint Chrysostome nous fait remarquer, que les Apôtres ne virent point ressusciter JESUS-CHRIST, mais qu'ils le virent monter au ciel; parceque ce n'étoit pas la vûe de la Resurrection de JESUS-CHRIST, mais de JESUS-CHRIST ressuscité, qui leur étoit nécessaire: au-lieu qu'il falloit qu'ils fussent témoins oculaire de son Ascension, pour en rendre témoignage. Ainsi, dit ce Pere, la Resurrection leur ayant été invisible, la suite de sa Resurrection leur est devenue visible; & au-contraire son Ascension étant exposée à leurs yeux, la suite de son Ascension est dérobée à leur vûe. Mais comme des Anges parurent pour attester la verité de la Resurrection de JESUS-CHRIST, avant qu'ils le vissent eux-mêmes ressuscité; aussi des Anges paroissent présentement sous la figure de deux hommes vêtus de blanc, pour attester la verité de son Ascension jusques dans le ciel, après qu'ils eurent cessé de l'y voir monter de leurs propres yeux. Ils le voyent donc, non pas enlevé dans un char de feu, comme le Prophete Elie, mais s'élever par un effet propre de sa divine vertu, jusqu'à ce qu'une nuée le déroba à leur vûe; comme ce sera aussi sur les nuées qu'il paroitra

*Chryf. ib.  
pag. 22.*

*Matth.  
24. 30.*



paraîtra à la fin du monde, lorsqu'il reviendra juger les hommes. David dit en parlant de Dieu, & du Fils de Dieu; *Qu'une nuée est autour de lui,* Psal. 96:  
*& qu'il est environné d'obscurité.* Et c'est à cela <sup>2°</sup>  
 qu'il semble qu'a rapport ce qui est dit en ce lieu, *qu'une nuée l'environna*: ce qui, selon la pensée de saint Chrysofote, Chrysof. pag. 23. marquoit qu'il étoit véritablement le Seigneur du ciel; de même, dit-il, que le char royal sur lequel le Prince est monté, le fait reconnoître pour le Roi.

Les disciples de JESUS-CHRIST étoient attentifs à le regarder montant au ciel; ou plutôt à regarder vers le ciel; après que la nuée dans laquelle il étoit entré, l'avoit dérobé à leurs yeux. Ils ne pouvoient se détacher de cet objet si aimable, qui jusqu'alors avoit fait toute leur consolation & toute leur force. Mais il falloit qu'il s'en détachassent quant à la vûe corporelle, & qu'ils commençassent à le regarder des yeux de la foi. C'est pourquoi les Anges qui leur apparoissent leur font entendre, qu'ils ne doivent plus porter les yeux de leur corps vers celui qu'ils ne verront plus jusqu'au jour où il reviendra juger les vivans & les morts: *Hommes, de Galilée,* leur disent-ils, *pourquoi vous arrêtez-vous à regarder vers le ciel?* Ce qui est de même que s'ils leurs disoient: Ce n'est plus le temps de chercher des yeux celui qui ne doit plus être que l'objet de votre foi, & que vous devez presentement adorer en esprit & en verité. Ils les appellent, *gens de Galilée*; Premièrement, parceque la plûpart d'entr'eux avoient été choisis par le Fils de Dieu, du milieu

18 EXPLICATION DU CHAP. I.

de cette province si méprisée du commun des Juifs ce qui sembloit leur devoir faire faire reflexion sur le choix de misericorde qu'il avoit plû au Seigneur de faire d'eux, preferablement à tant de sages, de savans, & de puissans d'entre le peuple d'Israël. Secondement, ils vouloient aussi peut-être leur représenter par ce nom même de *Galilée*, qui signifie passage, qu'ils ne devoient plus se regarder comme citoyens de la terre, mais comme des étrangers qui y passaient, & qui tendoient vers leur patrie, où JESUS leur Maître étoit allé avant eux. Ce JESUS, ajoutent-ils, qui a été enlevé d'avec vous dans le ciel, viendra de la même sorte que vous l'avez vu monter au ciel; c'est-à-dire: Celui-là même, & non un autre; celui qui en vous quittant s'est élevé dans le ciel, reviendra encore dans sa même chair; & dans sa même ame, & descendra au milieu des airs par un effet de cette même puissance qui l'a élevé d'ici-bas jusques au plus haut des cieux. Il viendra, non comme il étoit descendu du ciel la première fois, mais comme il vient d'y monter. Il vint d'abord dans un état humilié pour sauver les hommes. Mais il reviendra dans un état glorieux, plein d'éclat & de majesté, pour ressusciter nos corps, & pour leur communiquer la gloire du sien. Si quelqu'un donc, dit saint Chrysostome, desire de voir JESUS-CHRIST; si quelqu'un est dans l'affliction de s'en voir ici séparé, comme les Apôtres l'étoient alors; qu'il écoute cette parole des Anges: Il viendra de même, & qu'il se prépare à le recevoir par une vie vraiment digne d'un disciple de JESUS-

*Ignat. ep.  
ad Smyrn.  
pag. 133.  
Tertul. de  
carn. Chr.  
cap. 24.*

*Bern. in  
Ascen.  
serm. 2.  
num. 4.*

*Chrysof.  
ut sup.  
pag. 24.*

CHRIST; car il le verra assurément, & ne sera point frustré de son esperance.

¶. 12. 13. 14. *Alors ils partirent de la montagne appelée des Oliviers, qui est éloignée de Jerusalem de l'espace du chemin qu'on peut faire le jour du Sabbat, & ils s'en retournerent à Jerusalem. Et étant entrez dans une maison, ils monterent à une sale haute, &c.*

Nous avons vû au dernier chapitre de l'Evangile de saint Luc, que les Disciples s'en retour- Luc. 24.  
52.  
nerent à Jerusalem avec une grande joye, qui fut sans doute un effet de la benediction qu'il leur donna en les quittant pour aller au ciel. Et nous y avons aussi remarqué, que dans ce moment ils l'adorerent. Car tant qu'ils le virent converser sensiblement au milieu d'eux, leur foi paroissoit comme endormie. Mais aussitôt qu'il leur a ôté la vûe de sa sainte humanité, & qu'ainsi ils ne peuvent plus le regarder qu'avec les yeux de la foi, ils l'adorent & le prient comme leur Dieu. C'est pourquoi il est dit ici: *Qu'étant montés à une sale haute; afin d'y être sans doute plus retirez, & aussi plus en seureté du côté des Juifs qu'ils craignoient, ils y perseveroient tous dans un même esprit en prieres.* L'état même où ils se voyoient Cbryf. ad  
sup. pag.  
274 28,  
alors, étant exposés à la cruauté des Juifs, leur fut un puissant motif pour prier: car leur divin Maître leur avoit appris, que la priere leur devoit servir de bouclier contre toutes fortes de tentations. Ainsi dans ce lieu de leur retraite ils commencerent à former la premiere Eglise, où l'union de la charité & d'une priere très-servente, lioit ensemble d'une maniere

20 EXPLICATION DU CHAP. I.

admirable les onze Apôtres avec les autres Disciples de JESUS-CHRIST, sa sainte Mere, quelques-uns de ses parens, qui sont appellés ici, selon le langage de l'Ecriture, *ses freres*, & plusieurs *femmes* de pieté, qui l'avoient toujours accompagné & assisté de leurs biens pendant qu'il vivoit. Toutes ces personnes étoient ensemble au nombre de six-vingts ou environ. Mais quoiqu'il soit dit ici, qu'étant montés dans cette chambre ils y perseveroient tous dans un même esprit en prieres, le même saint Luc nous assure dans son Evangile, que les Disciples étoient sans cesse dans le temple louant & benissant Dieu. Ainsi nous devons entendre, qu'ils alloient souvent dans le temple y prier avec tous les autres Juifs; mais que hors les heures où ils y alloient, ils se tenoient renfermés dans la maison dont on a parlé, & s'y appliquoient à la priere. Car c'étoit de cette sorte qu'ils se devoient préparer à recevoir le Saint-Esprit. Et cette même préparation étoit en eux un effet des premices de cet Esprit saint qu'ils avoient déjà reçu, lorsque JESUS-CHRIST en soufflant sur eux leur avoit dit: *Recevez le Saint-*

Luc. 24.  
33.

Joan. 10. *Esprit.* Car c'est, comme dit saint Paul, cet  
22.  
Rom. 8. *Esprit divin qui prie pour nous par des gemisse-*  
26.  
2b. v. 15. *mens ineffables: & c'est par lui que nous crions à*  
*Dieu: Mon Pere, mon Pere.*

¶ 15. jusqu'au 21. *Pendant ces jours-là Pierre se leva au milieu des freres, qui étoient tous ensemble environ six-vingts; & il leur dit: Mes freres, il faut que ce que le Saint-Esprit a prédit dans l'Ecriture par la bouche de David touchant Judas, qui a été le chef de ceux qui ont pris JESUS, soit accompli, & c.*

Pierre, comme le premier des Apôtres, *Chrysof. in Act. homil. 1. pag. 28.* comme plus ardent que tous les autres, & comme celui qui avoit été chargé par JESUS-CHRIST même du soin du troupeau, prend la parole au milieu de tous, poussé sans doute par un mouvement particulier de l'Esprit de Dieu, qui lui inspira ce qu'il devoit dire aussi bien que ce qu'il devoit faire en cette rencontre. Il s'agissoit de remplir la place de celui qui avoit trahi le Sauveur; & il étoit dans l'ordre de Dieu, que le nombre de douze consacré par le choix de JESUS-CHRIST, *ibid. pag. 30.* fût complet dans le college Apostolique. C'est une chose admirable, de voir cet Apôtre, auparavant si grossier, & plus propre en apparence à la pêche des poissons qu'à la conduite des hommes, entreprendre tout-d'un-coup de parler au milieu d'une assemblée de six-vingts personnes pour l'élection d'un successeur de Judas, & citer divers passages de l'Écriture pour appuyer ce qu'il avoit à leur dire. Mais on doit moins s'en étonner, si on se souvient de ce que saint Luc a marqué à la fin de son Évangile; Que JESUS-CHRIST s'apparoissant *Luc. 24. 45.* aux Apôtres après sa Resurrection, leur ouvrit l'esprit, afin qu'ils eussent l'intelligence des Écritures. Ainsi saint Pierre, suivant le mouvement de l'Esprit de Dieu qui le conduisoit, fait entendre avant toutes choses à ceux qui étoient présents & qui composoient l'Église naissante, qu'il ne prétend point parler de lui-même, mais que ce qu'il va leur proposer sur le sujet de Judas, est un oracle du Saint-Esprit, qui avoit parlé par la bouche de David tou-

22 EXPLICATION DU CHAP. I.

chant sa chute , & touchant celui qui devoit être mis en sa place ; & qu'il faut que cet oracle soit accompli. Considérez , dit saint Chrysostome , qu'il ne dit pas : Il faut que ce que David a prédit , mais *ce que le Saint-Esprit a prédit par la bouche de David* , soit accompli. Car il étoit nécessaire qu'on connût que ce n'étoit pas un homme , mais Dieu même , qui avoit prédit ces choses. Et il étoit important aussi , selon la pensée du même Saint , que ceux devant qui saint Pierre parloit , sçussent que c'étoit par la bouche de David que le Saint-Esprit avoit fait cette prédiction ; parceque le nom de ce Prince étoit en une très-grande veneration parmi les Juifs , comme de celui de la race duquel Dieu avoit promis de faire naître un Fils , dont il devoit affermir le trône & le royaume pour toujours.

Chryf. ib.  
pag. 22.

1. Paral.  
17. 12.  
14.

Il n'infulte point à la personne de Judas , se contentant de le nommer *le chef de ceux qui avoient pris JESUS* ; ce qui marquoit seulement son crime d'une maniere très-moderée. Mais il donnoit lieu en même-temps à tous ceux de l'assemblée de trembler , lorsqu'il ajoûte : *Qu'il avoit été l'un d'entr'eux , & appelé aux fonctions de leur même ministere*. Car qui n'eût été saisi de frayeur , en pensant que cet apostat avoit été l'un des Apôtres de JESUS - CHRIST ? Qui n'eût tremblé pour soi-même , en considérant que celui qui avoit été établi dans l'apostolat par l'élection du Fils de Dieu même , s'étoit mis ensuite à la tête de tous ceux qui vinrent le prendre dans le jardin des Oliviers , pour le faire condamner à mort ? Saint Pierre

appelle du nom de *sort* cette élévation de Judas à l'apostolat : *sortitus est sortem ministerii hujus* ; pour nous marquer , selon la reflexion de saint Chrysostome , qu'elle étoit l'effet tout pur de la grace & de la volonté de Dieu , sans que celui qui avoit été choisi l'eût mérité ; puisque ce qui nous échet par *sort* n'est point fondé sur notre mérite. Et c'est aussi dans ce même sens que saint Paul dit : Que *notre vocation en JESUS CHRIST nous est échue comme par sort* , à nous qui avons été prédestinés par le décret de celui qui fait toutes choses selon le conseil de sa volonté : ce qui doit nous rendre & vraiment humbles , & éternellement reconnoissans d'une telle grâce , que nous n'avons pû mériter , & qui est à notre égard une preuve si admirable de l'amour de notre Dieu.

Il est dit ensuite , que Judas *acquies un champ de la récompense de son péché* ; parcequ'encore qu'il ne l'acquies pas lui-même , il donna l'argent qui fut employé à l'acquies , comme il est marqué dans l'Evangile. *Cet argent avoit été la récompense de son iniquité* , puisque les Prêtres étoient convenus avec lui de le lui donner , afin qu'il livrât JESUS CHRIST entre leurs mains par le plus grand de tous les crimes. Mais quelle *récompense* , pour avoir trahi le Fils de Dieu , de toucher ce qu'un cruel desespoir l'obligea de rendre , & de recueillir seulement pour fruit de sa trahison , celui de s'être pendu & d'avoir crevé par le milieu du ventre , en sorte que toutes ses entrailles se répandirent ! Tel fut dès ce monde l'effet visible de la justice de Dieu à l'égard de cet apostat. Et telle fut encore

Chrysost.  
ut sup.

pag. 32.

Ang in

Psal. 30.

conc. 2.

tom. 8.

pag. 71.

Ephes. 1.

12.

Chrysost.  
ut sup.

pag. 33.

Matth.

27. 7. 10.

Matth.

26. 15.

Matth.

27. 5.

24 EXPLICATION DU CHAP. I.

Bed. in  
hunc loc.  
tom. 5.  
pag. 629.

depuis la mort presque semblable d'Arius, qui voulut détruire la divinité de JESUS-CHRIST, comme Judas fit mourir la très-sainte humanité.

Chrysost.  
ut sup.  
pag. 29.

C'est aussi pour cette raison que saint Pierre représente ici la punition si terrible de Judas, qu'il vouloit que l'on regardât comme une preuve de l'énormité du crime qu'il avoit commis en livrant le Juste à la mort : car dans ce dessein il faisoit plus remarquer ; comme dit saint Chrysostome, la vengeance, que le crime même. Aussi l'Écriture ajoute, soit que saint Pierre continue lui-même à parler, soit que saint Luc soit celui qui fait en passant cette courte reflexion : Que le crime de Judas & le desespoir de sa mort furent si connus de tous les habitans de Jerusalem, que ce champ fut appelé en leur langue, qui étoit la Syriaque, *Haceldama*, c'est-à-dire, le champ du sang, ou le champ que l'on avoit acheté du prix pour lequel JESUS avoit été livré par Judas, & mis à mort, & que Judas avoit rapporté aux Juifs dans son desespoir avant qu'il allât se pendre.

Matth.  
17. 8.

Or comme saint Pierre avoit déclaré d'abord, qu'il falloit que ce que le Saint-Esprit avoit prédit dans l'Écriture par la bouche de David touchant Judas, fût accompli, il cite presentement les endroits de l'Écriture où il en étoit parlé. Car il est écrit, ajoute-t-il, dans le livre des Pseaumes : Que leur demeure, ou selon le grec : Que sa demeure devienne déserte, sans qu'il se trouve personne qui y habite. Ce que le Prophete Roi pouvoit avoir dit en general de tous les Juifs, dont le crime énorme commis en la personne de JESUS-CHRIST, leur

Psal. 68.  
26.



fit meriter que le lieu de leur demeure, c'est-à-dire, la ville de Jerusalem & la Judée, fût réduit à la dernière desolation sous l'empire de Vespasien, & qu'ils en fussent tous chassés; saint Pierre l'applique en particulier à Judas, comme à celui qui se fit *le chef* de ces meurtriers de JESUS-CHRIST. Mais il joint à ce passage de David un autre passage du même Prophete, qui regardoit plus particulièrement la personne de Judas, lorsqu'il ajoûte: *Et qu'un autre reçoive sa place dans l'épiscopat*; c'est-à-dire, comme l'explique saint Jean Chrysofome, *la principauté; son sacerdoce*. Et en citant cet oracle du Saint-Esprit, il sembloit, ajoûte ce Pere, leur témoigner que ce qu'il leur proposoit alors de donner un successeur à Judas, ne venoit pas de lui-même, mais de celui qui l'avoit prédit par la bouche de David. Pour empêcher donc qu'on ne crût qu'il entreprenoit de sa propre autorité, de faire ce que JESUS-CHRIST avoit fait lui-même, en élisant un Apôtre, il cite le témoignage d'un Prophete, & d'un Prophete tel que David, ce Roi si cheri & si respecté de tous les Juifs.

¶. 21. 22. *Il faut donc qu'entre ceux qui ont été en notre compagnie pendant tout le temps que le Seigneur JESUS a vécu parmi nous, à commencer depuis le Batême de Jean jusqu'au jour qu'il est monté au ciel en nous quittant, on en choisisse un qui soit avec nous témoin de sa Résurrection.*

Saint Chrysofome a considéré avec admiration cette conduite toute pleine de sagesse & d'humilité de saint Pierre. Après qu'il a con-

Pf. 108.

Chrysof.

ut sup.

pag. 30.

Chryf. ib.

pag. 28.

29.

solé en quelque sorte les autres Disciples, de l'extrême affliction que la perte de Judas leur avoit causée, en leur faisant voir que le Saint-Esprit l'avoit prédite long-temps devant par la bouche d'un Prophete, & qu'il les a exhortés à agir conjointement avec lui, pour établir, selon cette prophétie, un autre Apôtre en la place de cet apostat : il se contente de leur dire ce que l'Esprit du Seigneur lui fit connoître qu'ils étoient tous obligés d'observer en cette rencontre. Il falloit donc que celui qu'ils choisiroient fût du nombre de ceux qui avoient été en leur compagnie, dans tout le temps que le Seigneur JESUS avoit vécu parmi eux, depuis le commencement de sa prédication, marquée à peu près par le *baïème de Jan*, jusqu'au jour de son Ascension. Car il étoit nécessaire que les Apôtres, c'est-à-dire, ceux qu'il avoit destinés pour être les fondateurs de l'Eglise, eussent été les témoins de toutes les actions & de toutes les instructions de JESUS-CHRIST, depuis qu'il avoit commencé à agir parmi les hommes, & à prêcher cette doctrine si élevée au-dessus de celle des anciens Docteurs des Juifs. Il falloit qu'ils eussent été instruits & formés dans son école toute divine, afin qu'ils pussent eux-mêmes instruire & former l'Eglise sur ce grand modèle de l'exemple d'un Homme-Dieu, qui avoit été leur maître. Il falloit enfin qu'étant des témoins irréprochables de la vie de celui que Dieu avoit envoyé pour sauver son peuple & le délivrer de leurs pechés, ils ne le fussent pas moins de sa mort,

de la resurrection & de son ascension dans le ciel. Car il étoit question d'attester, à toute la terre, que JESUS-CHRIST étoit mort pour sauver les hommes, qu'il étoit ressuscité pour notre justification, & monté au ciel pour nous en ouvrir la porte que le peché avoit fermée, & y préparer le lieu destiné par sa miséricorde à chacun de ses élus. Or pour attester de si grandes verités & des choses si incroyables, il étoit besoin qu'on pût dire, ainsi qu'on fait les Apôtres: *Nous sommes témoins de toutes les choses que JESUS a faites dans la Judée & dans Jerusalem. Ils l'ont fait mourir, en l'attachant à une croix. Mais Dieu l'a ressuscité le troisième jour, & a voulu qu'il se montrât vivant, non à tout le peuple, mais à des témoins qu'il avoit choisis avant tous les siècles, à nous qui avons mangé & bu avec lui depuis qu'il est ressuscité d'entre les morts. C'est le mystere de cette resurrection de JESUS-CHRIST, qui fait le grand fondement de nôtre esperance & de notre foi. Car si JESUS-CHRIST n'étoit point ressuscité, la prédication des Apôtres auroit été inutile, comme dit saint Paul, & la foi des Chrétiens seroit vaine, puisqu'ils seroient encore engagés dans leurs pechés. Et c'étoit aussi particulièrement cette resurrection de JESUS-CHRIST qui avoit besoin d'être attestée par les Apôtres, parceque, comme dit fort-bien saint Chrysostome, toutes les autres circonstances de la vie, de la doctrine, des miracles, de la passion & de la mort de JESUS-CHRIST, étoient connues, & avoient une infinité de personnes pour té-*

*Chrysof.  
ut sup.  
pag. 33.  
Act. 10.  
39. 40.  
41.*

*1. Cor.  
15. 14.  
17.*

28 EXPLICATION DU CHAP. I.

moins : au-lieu que sa résurrection ne pouvoit être attestée que par ceux , à qui , par un privilège tout singulier , il avoit voulu se faire voir vivant , & montrer ses playes , & avec qui même , pour leur donner une plus grande servitude de sa vie , il avoit daigné manger & boire diverses fois pendant les quarante jours qu'il demeura sur la terre avant qu'il montât au ciel.

Ψ. 23. 24. 25. *Alors ils en présentèrent deux : Joseph appelé Barsabas , surnommé le Juste ; & Mathias. Et se mettant en prières , ils dirent : Seigneur , vous qui connoissez les cœurs de tous les hommes , montrez lequel de ces deux vous avez choisi , &c.*

Saint Chrysostome ne peut se lasser de nous faire remarquer l'humilité & la modestie de saint Pierre , dans la conduite qu'il tient pour l'élection d'un Apôtre en la place de Judas. Car , non seulement , dit ce Saint , il ne voulut pas s'attribuer le pouvoir de faire lui-même cette élection ; mais il laissa à tous ceux qui étoient présens le soin de nommer & de présenter les personnes qu'ils jugeroient les plus dignes. Ils en présentèrent donc deux , afin qu'on choisît celui qui devoit remplir une place si importante. Mais pourquoi n'en présentèrent-ils point un plus grand nombre ? Car il semble que c'étoit en quelque façon prévenir le choix de Dieu , de n'en proposer que deux , & de s'arrêter uniquement à ces deux personnes : au-lieu que s'ils en avoient encore nommé plusieurs autres , ils auroient paru en quelque sorte témoigner une plus grande déférence pour le

*Chrysost.  
ut sup.  
pag. 30.*

choix de la divine volonté. Il ne faut point raisonner humainement sur tout ce qui se passa alors. C'étoit l'Esprit saint qui conduisoit les Apôtres en cette rencontre, & qui les faisoit agir d'une manière qui devoit servir de règle dans la suite de l'Eglise pour l'élection des Ministres Apostoliques. Ils apprenoient donc à leurs successeurs par leur exemple, à faire de leur côté tout ce qui dépendroit d'eux, pour choisir ceux qui leur paroîtroient les plus dignes; mais à avoir néanmoins principalement recours à la priere, & à implorer les lumières du Saint-Esprit, pour s'assurer davantage de ceux qu'il a lui-même choisis pour les établir dans ce ministère.

Le premier des deux qui furent alors proposés avoit deux noms, *Joseph & Barsabas*. Et il étoit surnommé *le Juste*; soit que ce fût un troisième nom qu'il eût encore, & que saint Luc a marqué peut-être pour le distinguer de quelque autre; soit que ce nom lui eût été donné par les Juifs à cause de sa grande piété. Et tous ces deux sentimens sont de saint Jean Chrysostome, qui laisse la chose indécise: quoi-<sup>Ibid. pag. 31.</sup> qu'il semble dans la suite se déclarer pour le dernier sentiment. Le second s'appelloit *Matthias*.<sup>Ibid. pag. 33.</sup> Ceux-ci étant proposés par toute l'Eglise, nul ne s'ingere de choisir parmi ces deux celui qui devoit être associé à l'apostolat: mais tous prient, & tous en commun adressent leur voix à JESUS-CHRIST en ces termes: *Seigneur, vous qui connoissez les cœurs, montrez lequel de ces deux vous avez choisi*. Il n'y a pas dans cette priere une parole qui ne mérite d'être

pesée. Ils la commencent en le nommant leur *Seigneur* ; par ce nom qu'ils lui donnent , ils reconnoissent que c'est à lui qu'il appartient de se choisir des ministres , & non à eux. *Vous* , *Ibid. pag.* 34. ajoutent-ils , *qui connoissez le fond des cœurs* , par lequel on doit juger qui est le plus digne ; au-lieu que nous autres nous ne voyons que le dehors , qui peut aisément tromper ; montrez par quelque signe évident , lequel de ces deux vous avez choisi. Ils ne disent pas : Choisissez : mais , montrez lequel vous avez choisi : sachant fort-bien que ce choix étoit déjà fait en Dieu , & qu'il s'agissoit seulement de le leur faire connoître. Montrez-nous donc , lui dirent-ils , lequel de ces deux qui sont présents , vous avez choisi , selon le decret adorable de votre volonté , pour le faire entrer dans l'apostolat , dont Judas est déchû par son crime , pour s'en aller en son lieu ; c'est-à-dire , dans l'enfer , où sa honteuse prévarication lui a fait préparer une place très-funeste pour toujours. Car c'étoit-là véritablement le lieu destiné à ce malheureux , qui l'avoit choisi par un effet criminel de son avarice & de son hypocrisie ; puisqu'il merita que Dieu ôtât son chandelier de sa place , selon l'expression figurée dont se sert le Fils de Dieu dans l'Apocalypse , pour marquer les suites funestes de la chute des Pasteurs , qui sont placés comme des lumieres sur le chandelier de l'Eglise.

*Apoc. 2.*  
5.

*ψ. 26. En même-temps ils les tirèrent au sort , & le sort tomba sur Mathias , & il fut associé aux onze Apôtres.*

Comme ils n'avoient point encore reçu la

plentude du Saint-Esprit, dit saint Chrysostome, ils tirent au sort le nom de ces deux personnes, afin de connoître qui étoit celui qui avoit été choisi de Dieu pour remplir le ministère de Judas. Il ne faut donc pas conclure de cet exemple, selon la remarque de saint Jérôme, que l'on doive avoir recburs ordinairement, & ajouter foi à cette voie du sort que jetterent les Apôtres avant la descente du Saint-Esprit. Ils ne le firent que dans cette seule occasion, où l'on peut dire même qu'il étoit dans l'ordre de Dieu, que les onze Apôtres ayant été choisis par JESUS-CHRIST, celui qui devoit remplir la place du douzième, ne le fût pas par les hommes, mais par cette voyé extraordinaire du sort, qui sembloit marquer davantage le choix & la grace de celui dont toute cette premiere Eglise imploroit l'assistance par ses prieres. Aussi dans la suite, lorsqu'ils eurent à choisir des Diacres, ou à établir en divers lieux des Evêques, ils se contenterent de prier, & d'ordonner par l'imposition de leurs mains, ceux que l'Esprit Saint, qui étoit en eux, leur faisoit juger être plus capables de ces differens ministeres. Saint Augustin néanmoins, & S. Gregoire n'ont pas crû devoir blâmer en certaines occasions cette maniere de jetter au sort.

Le sort étant donc alors tombé sur Mathias, il fut associé aux onze Apôtres, & il parut, dit S. Chrysostome, que souvent ce qui est en plus grand honneur parmi les hommes, n'est pas le plus grand aux yeux de Dieu; puisque Mathias fut préféré par son choix à celui que

*Chrysost.  
ut sup.  
pag. 31.*

*Hieron.  
in Joan.  
cap. 1. 7.  
tom. 3.*

*Aug. ep.  
180. de  
doctrin.  
christ. l.  
1. c. 28.  
Greg. in  
lib. 1.  
Reg. cap.  
14. fo. 1.  
pag. 410.  
Chrysost.  
ut sup.  
pag. 33.*

## 32 EXPLICATION DU CHAP. I.

ce Pere croit avoir été surnommé *le Juste*, à cause de la justice que l'on voyoit éclatter dans sa conduite. Mais ce même Saint nous fait remarquer, que Joseph n'eut point de douleur d'en voir un autre préféré à lui. Car les Apôtres ne cachent point leurs défauts, comme ils le firent paroître à l'égard des premiers mêmes d'entr'eux. L'Esprit de Dieu, qui animoit ce Disciple de JESUS-CHRIST, lui fit comprendre, que bien loin de se fâcher de l'élection de Mathias, il devoit même se tenir heureux d'être déchargé d'un aussi grand poids qu'étoit celui de l'apostolat. Car si on sçavoit, s'écrie S. Jean Chrysostome, ce que c'est que d'être Evêque, & quel est l'engagement où l'on entre par l'episcopat, d'être à tous, & de porter les fardeaux de tous; d'être bon, non seulement pour soi-même, mais encore pour tous les autres à qui on doit servir de modèle; combien les fautes que l'on commet dans cet état si relevé sont grandes aux yeux de Dieu; à combien de jugemens & de contradictions on s'expose, de combien de soins & d'inquietudes on est tourmenté, lorsque l'on veut s'acquitter de son devoir, en veillant continuellement au salut des ames, qu'on préfère à sa propre vie; combien de personnes on est obligé de reprendre & de troubler dans le cours de leurs passions; & enfin, ajoute ce Pere, combien il y en a peu qui se sauvent, & combien au contraire il y en a qui se perdent dans ce ministère; on n'y courroit pas sans doute avec un si grand empressement. C'est ce qui lui fait ajouter encore : Qu'il ne croit point qu'il y ait quelqu'un, quelque

Ibid. pag.

34.

Ibid. pag.

35.

Ibid. ; 8



quelque ambitieux & possédé de l'amour de la gloire qu'il soit, qui étant instruit de toutes ces choses, veuille consentir à être établi dans l'épiscopat, à moins qu'il n'y soit engagé par nécessité. Et pourra-t-on s'étonner après cela, si la préférence que Dieu donna à Mathias n'attrista point son confrere, qui étoit sans doute très-persuadé de ces grandes vérités ? Car, comme dit le même Pere, l'épiscopat n'étoit pas alors regardé comme un honneur, mais comme une charge qui engageoit à la conduite des peuples. C'est pourquoi ceux qu'on éliroit n'y trouvoient point un sujet d'élevation, mais de frayeur, étant appelés à un état tout environné de perils : & par conséquent ceux qui n'y étoient point élus ne s'affligeoient point, comme s'ils eussent reçu un deshonneur ; parce qu'ils se regardoient plutôt comme dégagés d'un grand sujet de trembler pour leur salut, qu'ils auroient crû exposé à un peril éminent. Telle a été, selon saint Jean Chrysostome, la disposition de Joseph surnommé le Juste, qui n'auroit pas mérité ce surnom si honorable, s'il avoit eu d'autres sentimens en cette rencontre ; puisqu'il ne peut y avoir de vraie justice, que celle qui est fondée sur l'humilité.





CHAPITRE II.

† La Pen-  
tecôte.  
Matth.  
3. 11.  
Marc. 1.  
3.  
Luc. 3.  
16.  
Joan. 7.  
39.  
Supr. 1.  
8.  
Infr. 11.  
15. 19.  
6.

1. † **Q**Uand les jours de la Pentecôte furent accomplis, les Disciples étant tous ensemble dans un même lieu //,

2. on entendit tout d'un coup un grand bruit, comme d'un vent impetueux, qui venoit du ciel, & qui remplit toute la maison où ils étoient assis.

3. En même-temps ils virent paroître comme des langues de feu qui se partageaient, & qui s'arrêterent sur chacun d'eux.

4. Et ils furent tous remplis du Saint-Esprit, & ils commencerent à parler diverses langues, selon que le Saint-Esprit leur mettoit les paroles en la bouche.

5. Or il y avoit alors des Juifs religieux & craignant Dieu de toutes les nations qui sont sous le ciel, qui

1. **E**T cum complerentur diés Pentecostes, erant omnes pariter in eodem loco,

2. & factus est repente de cælo sonus, tanquam advenientis spiritus vehementis, & replevit totam domum ubi erant sedentes.

3. Et apparuerunt illis dispersitæ lingue tanquam ignis, seditque supra linguas eorum.

4. Et repleti sunt omnes Spiritu sancto, & cœperunt loqui variis linguis, prout Spiritus sanctus dabat cloqui illis.

5. Erant autem in Jerusalem habitantes Judæi, viri religiosi ex omni natio-

†. 1. *græc.* dans un même esprit. Neanmoins le mot *græc.* *συνδύμασθον*, ne signifie quelque-fois qu'ensem. le.

he quæ sub cælo est. demeuoient dans Jerusale-  
lem.

6. Factâ autem hæc voce, convenit multitudo, & mente confusa est, quoniam audiebat unusquisque linguâ suâ illos loquentes.

6. Après donc que ce bruit se fut répandu, il s'en assembla un grand nombre, qui furent tous épouvantés de ce que chacun d'eux les entendoit parler en sa langue.

7. Stupebant autem omnes, & mirabantur, dicentes: Nonne ecce omnes isti, qui loquuntur, Galilæi sunt?

7. Ils en étoient tous hors d'eux-mêmes, & dans cet étonnement, ils s'entre-disoient; Ces gens-là qui parlent ne sont-ils pas tous Galiléens?

8. Et quomodo nos audivimus unusquisque linguam nostrâ, qua nati sumus,

8. Comment donc les entendons-nous parler chacun la langue de notre pays,

9. Parthi, & Medi, & Ælamite, & qui habitant Mesopotamiam, Judæam & Cappadociam, Pontum & Asiam,

9. Parthes, Medes, Élamites //, ceux d'entre nous qui habitent la Mesopotamie, la Judée //, la Cappadoce, le Pont, & l'Asie,

10. Phrygiâ & Pamphyliam, Ægyptum, & partes Libyæ, quæ est circa Cyrenæi, & advenæ Romani.

10. la Phrygie & la Pamphylie, l'Égypte, & cette partie de la Libye, qui est proche de Cyrene //, & ceux qui sont venus de Rome,

11. Judæi quoque

11. Juifs aussi & Prose-

¶ 9. *expl.* peuples voisins des Perses, & des Medes. *Grot.*

Apôtres.

¶ 10. *expl.* Ils distinguent la Judée, à cause de la Galilée, d'où étoient la plupart des

¶ 10. *expl.* ville ou province d'Afrique, d'où étoit Simon qui porta la croix de Jésus-Christ. *Matth.* 27. 32.

lytes #, Cretois & Arabes, nous les entendons parler chacun en notre langue des merveilles de Dieu ¶ ?

12. Etant donc tout étonnés, & dans la dernière admiration, ils s'entredisoient : Que veut dire ceci ?

13. Mais d'autres s'en mocquoient, & disoient : C'est qu'ils sont yvres & pleins de vin nouveau #,

¶ 1. e. Marc.  
credi des  
Quatre-  
Temps  
de la  
Pence-  
c. e.  
2. Epist.

14. ¶ Alors Pierre se présentant # avec les onze Apôtres, éleva sa voix, & leur dit : O Juifs, & vous tous qui demeurez dans Jerusalem, considérez ce que je vais vous dire, & rendez-vous attentifs à mes paroles.

15. Ces personnes ne sont pas yvres, comme vous le pensez, puisqu'il n'est encore que la troisième heure du jour #.

Joël. 2.  
28.  
Isa. 43.  
3.

16. Mais c'est-là ce qui a été dit par le Prophète Joël ;

17. Dans les derniers temps, dit le Seigneur, je

& Profelyti, Crétes, & Arabes, audivimus eos loquentes nostris linguis magna Dei ?

12. Stupebant autem omnes, & mirabantur ad invicem, dicentes : Quidnam vult hoc esse ?

13. Alii autem irridentes dicebant : Quia musto pleni sunt isti.

14. Stans autem Petrus cum undecim levavit vocem suam, & locutus est eis, Viri Judæi, & qui habitatis Jerusalem universi, hoc vobis norum sit, & auribus percipit verba mea.

15. Non enim sicut vos aestimatis, hi ebrii sunt, cum sit hora diei tertia.

16. Sed hoc esse, quod dictum est per Prophetam Joël.

17. Et erat in novissimis diebus, dicit

¶ 13. expl. Juifs originaires, ou Gentils associés au Judaïsme.

¶ 13. antr. doux.

¶ 14. antr. se tenant debout.

¶ 15. c'est neuf heures du matin.

Dominus, effundam de Spiritu meo super omnem carnem, & prophetabunt filii vestri & filia vestra; & juvenes vestri visiones videbunt, & seniores vestri somnia somniabunt.

18. Et quidem super servos meos, & super ancillas meas, in diebus illis effundam de Spiritu meo, & prophetabunt.

19. Et dabo prodigia in caelo sursum, & signa in terra deorsum, sanguinem, & ignem, & vaporem fumi.

20. Sol convertetur in tenebras, & luna in sanguinem, antequam veniat dies Domini magnus & manifestus:

21. & erit, omnis quicumque invocaverit nomen Domini salvus erit.

22. Viri Israëlites, audite verba hæc. Jesum Nazarenum, virum approbatum à Deo in vobis, virtutibus, & prodigiis, & signis, quæ fecit Deus per illum in

répandrai de mon Esprit sur toute chair; vos fils & vos filles prophetiseront; vos jeunes gens auront des visions; & vos vicillards auront des songes.

18. En ces jours-là je répandrai de mon Esprit sur mes serviteurs & sur mes servantes, & ils prophetiseront.

19. Je ferai paroître en haut des prodiges dans le ciel, & en bas des signes extraordinaires sur la terre; du sang, du feu, & une vapeur de fumée.

20. Le soleil sera changé en tenebres, & la lune en sang, avant que le grand jour du Seigneur arrive & paroisse avec éclat:

21. & pour lors, quiconque invoquera le nom du Seigneur, sera sauvé.

22. O Israëlites, écoutez les paroles que je vais vous dire: Vous savez que JESUS de Nazareth a été un homme que Dieu a rendu célèbre parmi vous par les merveilles, les prodiges.

¶i 20. l'hebreu porte terci le.

ges & les miracles qu'il a faits par lui au milieu de vous. *medio vestri, sicut & vos scitis.*

23. Cependant // vous l'avez crucifié, & vous l'avez fait mourir par les mains des méchans, vous ayant été livré par un ordre exprès de la volonté de Dieu, & par un decret de sa prescience.

23. Hunc definitè consilio & præscientiâ Dei traditum, per manus iniquorum affigentes interemistis.

24. Mais Dieu l'a ressuscité, en arrêtant les douleurs de l'enfer //, parcequ'il étoit impossible qu'il y fût retenu.

24. Quem Deus suscitavit, solutis doloribus inferni, juxta quod impossibile erat teneri illum ab eo.

25. Car David dit en sa personne : J'avois toujours le Seigneur présent devant moi ; parcequ'il est à ma droite, afin que je ne sois point ébranlé :

25. David enim dicit in eum : Providebam Dominum in conspectu meo semper ; quoniam à dextris est mihi ne commovear :

26. c'est pour cela que mon cœur s'est réjoui, que ma langue a chanté de joie, & que ma chair même reposera en esperance ;

26. propter hoc lætatum est cor meum, & exultavit lingua mea, insuper & caro mea requiescet in spe ;

27. parceque vous ne laisserez point mon ame dans l'enfer, & vous ne permettrez point que votre Saint

27. quoniam non derelinques animam meam in inferno, nec dabis sanctum tuum videre corrup-

†. 23. gr. vous l'avez pris.  
 †. 24. Sains Augustin entend  
 cela des ames que Jésus-Christ a  
 délivrées des peines de l'autre

visé par sa descente aux enfers ;  
 autr. gr. en arrêtant les dou-  
 leurs de la mort.

tionem.

28. Notas mihi fecisti vias vitæ, & replebis me jucunditate cum facie tua.

29. Viri fratres, liceat audenter dicere ad vos de patriarcha David, quoniam defunctus est, & sepultus, & sepulchrum ejus est apud nos usque in hodiernum diem.

30. Propheta igitur cum esset, & sciret, quia jurejurando jurasset illi Deus de fructu lumbi ejus sedere super sedem ejus,

31. providens locutus est de resurrectione Christi, quia neque derelictus est in inferno, neque caro ejus vidit corruptionem.

32. Hunc Jesum resuscitavit Deus, cujus omnes nos testes sumus.

éprouve la corruption.

28. Vous m'avez fait connoître // le chemin de la vie, & vous me remplirez de la joie que donne la vûe de votre visage.

29. Mes freres, qu'il me soit permis de vous dire hardiment du Patriarche David, qu'il est mort, qu'il a été enterré, & que son sepulcre est parmi nous jusqu'à ce jour.

30. Comme il étoit donc Prophete, & qu'il savoit que Dieu lui avoit promis avec serment, qu'il seroit naître de son sang un fils // qui seroit assis sur son trône,

31. dans cette connoissance qu'il avoit de l'avenir, il a parlé de la resurrection de CHRIST, en disant, qu'il n'a point été laissé dans l'enfer, & que sa chair n'a point éprouvé la corruption.

32. C'est ce JESUS que Dieu a ressuscité, & nous sommes tous témoins de sa resurrection.

✓. 28. expl. rentrer dans le chemin.

✓. 30. gr. que de son sang il seroit naître le Christ selon l'air.

33. Après donc qu'il a été élevé par la puissance de Dieu, & qu'il a reçu l'accomplissement de la promesse que le Pere lui avoit faite d'envoyer le Saint-Esprit, il a répandu cet Esprit saint que vous voyez & entendez maintenant.

34. Car David n'est point monté dans le ciel; or il dit *Ps. 109.* lui-même : Le Seigneur a dit à mon Seigneur : Asséyez-vous à ma droite;

35. jusqu'à ce que je reduise vos ennemis à vous servir de marchepied.

36. Que toute la maison d'Israel sache donc très-certainemnet, que Dieu a fait Seigneur & CHRIST ce JESUS que vous avez crucifié.

37. Ayant oui ces choses, ils furent touchés de compunction en leur cœur, & ils dirent à Pierre & aux autres Apôtres; Mes freres, que faut-il que nous faisons?

38. Pierre leur répondit :

33. Dexterâ igitur Dei exaltatus, & promissione Spiritus sancti acceptâ à Patre, effudit hunc, quem vos videtis & auditis.

34. Non enim David ascendit in cælum; dixit autem ipse: Dixit Dominus Domino meo: Sede à dextris meis,

35. donec ponam inimicos tuos scabellum pedum tuorum.

36. Certissimè sciat ergo omnis domus Israel, quia & Dominum eum & Christum fecit Deus hunc Jesum, quem vos crucifixistis.

37. His autem auditis, compuncti sunt corde, & dixerunt ad Petrum, & ad reliquos Apostolos: Quid faciemus, viri fratres?

38. Petrus verò

*ψ. 31. Lettr. droite.*  
Ibid. *autr.* du Pere le pouvoir d'envoyer le Saint-Esprit,

selon la promesse qu'il en avoit faite.

*ψ. 37. Lettr. hommes freres.*



ad illos ; Pœnitentiam ( inquit ) agite, & baptizetur unusquisque vestrum in nomine Jesu Christi, in remissionem peccatorum vestrorum ; & accipietis donum Spiritus sancti ;

39. vobis enim est repromissio, & filiis vestris, & omnibus qui longè sunt, quoscunque advocaverit Dominus Deus noster.

40. Aliis etiam verbis plurimis testificatus est, & exhortabatur eos, dicens : Salvamini à generatione ista prava.

41. Qui ergo receperunt sermonem ejus, baptizati sunt : & appositæ sunt in die illa animæ circiter tria millia.

42. Erant autem perseverantes in doctrina Apostolorum, & communicatione fractionis panis, & orationibus.

Faites pénitence, & que chacun de vous soit bapisé au nom de JESUS-CHRIST, pour obtenir la remission de vos pechés, & vous recevrez le don du Saint-Esprit ;

39. car la promesse a été faite à vous, & à vos enfans, & à tous ceux qui sont éloignés, autant que le Seigneur notre Dieu en appellera.

40. Il les instruisit encore par plusieurs autres discours // ; & il les exhortoit, en disant : Sauvez-vous du milieu de cette race corrompue.

41. Ceux donc qui reçurent la parole furent bapisés : & il y eut en ce jour environ trois mille personnes qui se joignirent aux Disciples de Jesus-Christ.

42. Ils perseveroient dans la doctrine des Apôtres, dans la communion de la fraction du pain //, & dans les prières.

ψ. 40. autr. il leur atesta encore par plusieurs preuves les mêmes vérités.

41. gr. de bon cœur.  
ψ. 42. gr. dans la fraction du pain.

42. LES ACTES DES APÔTRES. II.

43. Or tout le monde étoit fait de frayeur : & il le faisoit beaucoup de prodiges & de merveilles par les Apôtres [ dans Jerusalem : & tous étoient remplis de crainte // ]

44. Ceux qui croyoient étoient tous unis ensemble, & possédoient toutes choses en commun.

45. Ils vendoient leurs terres // & leurs biens, & les distribuoié à tous selon le besoin que chacun en avoit.

46. Ils perseveroient aussi tous les jours dans le temple unis de cœur & d'esprit entr'eux ; & rompant le pain dans leurs maisons, ils prenoient leur nourriture avec joie & simplicité de cœur,

47. louant Dieu, & étant aimés de tout le peuple. Et le Seigneur augmentoit tous les jours // le nombre de ceux qui devoient être sauvés dans l'unité d'un même corps.

43. Fiebat autem omni animæ timor : multa quoque prodigia & signa per Apostolos in Jerusalem fiebant ; & metus erat magnus in universis.

44. Omnes etiam qui credebant, erant pariter, & habebant omnia communia.

45. Possessiones & substantias vendebant, & dividebant illa omnibus, prout cuique opus erat.

46. Quotidie quoque perdurantes unanimiter in templo, & frangentes circa domos panem, sumebant cibum cum exultatione & simplicitate cordis,

47. collaudantes Deum, & habentes gratiam ad omnem plebem. Dominus autem augebat qui salvi fierent quotidie in idipsum.

✓. 43. Ceci n'est point dans le grec.

✓. 45. *lettr.* possession.

✓. 47. *gr.* dans son Eglise.



SENS LITTERAL ET SPIRITUEL.

¶ 1. jusqu'au 5. *Q*uand les jours de la Pentecôte furent accomplis, les Disciples étant tous ensemble dans un même lieu, on entendit tout-d'un-coup un grand bruit, comme d'un vent impetueux, qui venoit du ciel, & qui remplit toute la maison où ils étoient assis, &c.

Cinquante jours après la Pâque des Juifs, <sup>Levit.</sup> ils celebrent la fête de la Pentecôte, <sup>23. 15.</sup> qui étoit pour eux un jour très-célebre & très-saint. <sup>16. 21.</sup> Après donc que ces cinquante jours, exprimés par le mot grec de Pentecôte, furent accomplis, c'est-à-dire, le lendemain du sabbat, & le jour qu'on a appelé le Dimanche, depuis la résurrection de JESUS-CHRIST, lorsque les Apôtres & les Disciples de JESUS-CHRIST étoient tous ensemble dans le même lieu dont on a parlé auparavant, qui étoit cette sale haute, où ils demeuroient unis dans la prière & dans l'attente de l'Esprit consolateur que leur divin Maître leur avoit promis; on entendit tout-d'un-coup venir du ciel un très-grand bruit, comme d'un vent impetueux, qui remplit toute la maison où ils étoient assis. Ainsi dans l'établissement de la loi nouvelle, où l'Esprit de Dieu devoit graver les divins préceptes, non sur des tables de pierre, mais dans le cœur même des hommes, il arriva quelque chose de semblable à ce qui s'étoit passé sur la montagne de Sinai, où se donna <sup>Exod.</sup> la loi de Moïse, lorsqu'on entendit tout-d'un- <sup>15. 16.</sup>

#### 44 EXPLICATION DU CHAP. II.

coup des tonnerres ; & qu'on vid briller des éclairs , pour marque de la descente du Seigneur sur cette montagne. L'impetuosité de ce vent qui remplit toute la maison , marquoit la grande efficace de la vertu de l'Esprit saint , qui devoit se faire sentir dans toute la terre en soufflant divinement dans les cœurs des peuples , & en les convertissant à JESUS-CHRIST.

*Chrysoft.*  
*in Act.*  
*hom. 4.*  
*p. 39.*  
*41. 42.*  
*Greg. in*  
*Evang.*  
*hom. 10.*

Quand l'Esprit divin avoit voulu faire connoître JESUS-CHRIST aux Juifs , il descendit sur sa tête sous la figure d'une colombe , qui étoit comme le symbole de sa pureté & de sa douceur. Mais maintenant qu'il falloit changer cette multitude de personnes en d'autres hommes , il descend sous la figure du feu , & d'un feu vraiment celeste , qui devoit consumer en eux ce qui restoit encore d'humain & d'imparfait ; d'un feu qui étoit capable d'embraser d'une sainte ardeur tout l'univers : *Ignem veni mittere in terram : Et quid nolo nisi ut accendantur ?*

*Luc. 12.*  
*49.*

Dieu avoit puni autrefois l'orgueil des hommes par la multiplicité des langues , qui servit à les disperser. Mais aujourd'hui le don des langues , qui est un effet du Saint-Esprit , sert à réunir tous les peuples auparavant dispersés. Cet Esprit divin se communique sous la figure de langues de feu , pour marquer que ceux qu'il devoit remplir par sa présence , répandroient par le don de la parole le feu de sa charité dans le cœur des hommes. Et ces langues qui étoient comme de feu , selon l'expression de l'Écriture , c'est-à-dire , qui n'étoient pas un son matériel , étant partagées , paraissent

s'arrêter sur chacun de ceux qui étoient là assemblés, pour faire voir, dit saint Chrysostome, que le Saint-Esprit qui descendit sur chacun d'eux, ne devoit pas seulement passer, mais y demeurer pour toujours, & que ces dons ainsi partagés sur toutes ces différentes personnes venoient d'une même source, sans que cette source intépuisable de lumière & de grâce reçût aucune diminution en elle-même, en se communiquant à ces personnes choisies qui figuroient ce nombre innombrable de divers peuples qui devoient y participer dans la suite. Car comme on peut allumer à un même feu autant de flambeaux qu'on veut, sans que ce feu diminue, la même chose arriva dans le partage qui se fit alors de ce feu celeste sur les Disciples de JESUS-CHRIST, qui ne reçurent pas seulement avec abondance la grace du Saint-Esprit, mais qui reçurent chacun dans leurs cœurs cet Esprit saint, la source de toutes les graces, selon cette parole de JESUS-CHRIST même: Que ceux qui croiroient en lui recevoient en eux comme *une fontaine d'eau, qui rejailliroit jusque dans la vie éternelle.* C'est encore ce que saint Luc veut nous faire entendre, lorsqu'il ajoute: *Qu'ils furent tous remplis du Saint-Esprit; c'est à-dire, qu'ils possédoient, en le possédant, la plénitude de tous les dons. Ils commencèrent alors à parler diverses langues, pour se faire entendre aux différens peuples qui étoient à Jérusalem, & pour montrer en même-temps, que la grace de l'Évangile qu'ils annonçoient regardoit toutes les nations. Mais ils ne disoient néanmoins que ce que le Saint-Esprit leur faisoit dire:*

*Chryso.*  
*in Act.*  
*hum. 4.*  
*p. 39.*  
*Ibid. pag.*  
*41. 42.*

*Joan 4.*  
*Chryso.*  
*ut supr.*  
*p. 40.*

46 EXPLICATION DU CHAP. II.

parceque lui-même conduisoit leur langue, comme il animoit leur cœur. Ainsi ils n'étoient que les organes du Saint-Esprit : & leurs paroles devoient être regardées, dit saint Chrysostome, comme autant d'oracles. C'étoient comme des étincelles du feu divin dont leurs cœurs étoient embrasés. Et ils pouvoient dire alors avec bien plus de raison du Saint-Esprit, parlant en eux un langage tout de feu, ce que les Disciples d'Emmaüs avoient dit après avoir reconnu JESUS-CHRIST dans la fraction du pain : *Notre cœur n'étoit-il pas tout brûlant dans nous lorsque il nous parloit, & nous expliquoit les Ecritures.*

Luc. 24.  
32.

v. 3. jusqu'au 13. Or il y avoit alors des Juifs religieux & craignant Dieu, de toute les nations qui sont sous le ciel, qui demouroient dans Jerusalem. Après donc que ce bruit se fut répandu, il s'en assembla un grand nombre, qui furent tous étonnés de ce que chacun d'eux les entendoit parler en sa langue, &c.

× Saint Jean Chrysostôme croit que ces Juifs, dont il est parlé ici, étoient vraiment habitans de Jerusalem, & même il regarde comme un effet de la piété & de la crainte de Dieu qu'on lût en eux, de ce qu'étant de toutes les nations différentes qui sont nommées en ce lieu, ils avoient quitté & leur pays, & leur maison, & leurs proches, pour se venir établir près du temple du Seigneur. Cependant plusieurs autres Interpretes ne croyent pas qu'ils y demourassent tout-à-fait, mais qu'ils venoient seulement trois fois l'année, pour rendre à Dieu dans son saint temple les humbles devoirs de leur piété.

& qu'ils y passoient à chaque fois quelque temps. Car il paroît en effet, que s'ils avoient été établis à Jerusalem, ils en auroient scû la langue, & n'eussent pas témoigné une si grande surprise d'entendre chacun les Apôtres parler la sienne. Or ces Juifs étoient répandus parmi toutes les nations, depuis qu'ils avoient été transportés de la Judée en Babylone, & plus particulièrement encore depuis cette horrible persécution qu'ils avoient soufferte sous le regne d'Antiochus, comme il se voit dans le second livre des Machabées, & qui avoit obligé un très-grand nombre de Juifs de chercher leur sûreté en divers pays.

*Le bruit de ce grand prodige arrivé dans la maison où les Disciples de JESUS-CHRIST étoient assemblés, s'étant répandu, & le Saint-Esprit descendu sur eux d'une manière si miraculeuse, les rendant comme des hommes tout divins, par cette vive impression de grace & d'ardeur qu'il fit dans leurs cœurs, ce feu celeste ne put demeurer caché; & un grand nombre de personnes de toutes sortes de nations y accoururent pour être témoins d'une merveille si surprenante. Chacun demeura dans le dernier étonnement, d'entendre parler toutes ces sortes de langues à des hommes qui passoient pour ignorans; & non seulement parler diverses langues, mais encore dire des choses vraiment grandes & merveilleuses à la gloire de Dieu, Car de quoi auroient en effet parlé des hommes tout remplis du Saint-Esprit, & embrasés de son feu, que de ce qui regardoit la gloire de leur divin Maître, qui en mourant pour les hommes, s'étoit*

*Chrysost.  
ne supr.  
p. 43.*

48 EXPLICATION DU CHAP. II.

acquis un empire sur la mort & sur le démon ; pour détruire son regne dans toute la terre ; Ainsi tous ces peuples frappés d'un si grand miracle , ne pouvoient comprendre ce que c'étoit , ni comment des gens , qui étoient tous de Galilée , parloient indifferemment tantôt la langue des Parthes , tantôt la langue des Medes , tantôt celle des Egyptiens , & tantôt celle des Arabes , ou des autres nations , selon que le Saint-Esprit les faisoit parler , pour se faire entendre également à eux tous , & leur donner lieu par là de juger que la grace de l'Evangile seroit , sans aucune exception , pour tous les peuples de la terre. *Qu'* signifie donc ceci , se disoient-ils ? Car en effet , jusqu'à ce que l'Esprit saint leur eût lui-même développé ce mystere , il devoit paroître tout-à-fait incomprehensible à leurs esprits.

*v. 13. Mais d'autres s'en mocquoient , & disoient : C'est qu'ils sont yvres , & pleins de vin nouveau.*

Il y a quelque apparence que ces Juifs , qui se railloient des Disciples de JESUS-CHRIST , étoient , selon saint Basile , des Pharisiens , ou au-moins des gens dévoués aux sentimens de cette secte orgueilleuse , qui avoient paru si animés contre JESUS-CHRIST , & qui ne pouvoient souffrir tout ce qui n'avoit point de relation avec eux. On peut bien dire qu'ils ne savoient point eux-mêmes ce qu'ils disoient : lorsqu'ils accusoient les Apôtres d'être yvres & pleins de vin nouveau ; puisqu'il n'étoit nullement la saison d'avoir de ce vin , dont les vapeurs montent plus promptement à la tête ; à moins qu'ils n'ayent entendu par-là du vin doux

*Basil. de institut. monach. serm. 1. tom. 2. p. 512. Chrysost. ut supr. p. 41.*



doux qu'on a fait cuire. Mais s'ils parloient de la sorte avec raillerie, ils ne laissoient pas de dire en un sens une grande verité, quoique malgré eux. Car il n'y avoit en effet que le vin nouveau de la grace du Saint-Esprit, qui fut capable de produire dans les Disciples du Fils de Dieu cette sainte yvresse, qui les mettant comme hors d'eux-mêmes, & les transformant en d'autres hommes, leur fit oublier en quelque sorte, & les grands perils où ils se trouvoient, & la frayeur qui les avoit jusqu'alors saisis, pour parler avec une hardiesse si étonnante devant des peuples de toutes sortes de pays. C'étoient donc des hommes véritablement renouvelés, ou comme le Fils de Dieu les nomme lui-même dans l'Évangile, *des vaiseaux neufs en qui il avoit répandu le vin nouveau* du Saint-Esprit, depuis que l'Époux leur avoit été ôté. C'étoit-là ce vin excellent, dont celui qu'il fit dans les noces de Cana par le changement miraculeux de l'eau en vin, n'étoit qu'une image. Heureux donc ceux en qui par un changement si prodigieux l'Esprit saint substitue une vertu toute divine à la foiblesse de leur nature, les rendant des hommes parfaits, & les faisant parvenir, comme dit saint Paul, à la mesure de l'âge & de la plénitude, selon laquelle JESUS-CHRIST doit être formé en eux!

*Chrysof.  
in Act.  
hom. 4.  
pag. 434*

*Matth.*

*9. 17.  
15.*

*Joan. 2.  
10.*

*Ephes.  
4. 13.*

¶. 14. jusqu'au 22. Alors Pierre se levant avec les onze Apôtres; éleva sa voix, & leur dit: O Juifs, & vous tous qui demeurez dans Jerusalem, considérez ce que je vais vous dire, & rendez-vous attentifs à mes paroles. Ces personnes ne sont pas yvres, &c.

D

30 EXPLICATION DU CHAP.

*Chrysof.  
ut supr.  
pag. 44.*

Pierre, comme le chef des Apôtres, s'avança vers ces peuples étonnés des prodiges qu'ils voyoient, & parlant au nom de tous, où étant, selon l'expression de saint Chrysostome, la bouche de tous les autres, *dit à haute voix : O Juifs, & vous tous qui demeurez dans Jerusalem ; c'est-à-dire, soit que vous soyez de la Judée, ou qu'étant venus d'autres pays vous soyez présentement à Jerusalem, rendez-vous tous attentifs à mes paroles.* Mais qui étoit donc cet homme qui parle aujourd'hui si hardiment ? C'est, ajoute le même Saint, celui qui avoit tremblé à la voix d'une servante, celui qui ne put entendre qu'on lui reprochât d'être Disciple de JESUS-CHRIST. Ce même homme, mais bien différent de lui-même depuis que le Saint-Esprit étoit descendu sur lui, & l'avoit rempli de force, *élève sa voix maintenant en présence de beaucoup de peuples, & leur parle, non plus en tremblant, mais en maître & en docteur, pour leur faire entendre par l'Écriture, que ce qui les étonnoit si fort étoit l'accomplissement des propheties. Ce n'est donc point une yvresse, leur dit-il ; & l'heure même vous doit convaincre, que ceux que vous accusez d'être yvres ne peuvent l'être, puisqu'on ne s'enyvre point dès neuf heures du matin ; qui étoit le temps des prieres parmi les Juifs. Car ce peuple, selon le témoignage de Joseph, ne mangeoit point même du tout les jours de fêtes, que vers le midi.* Mais c'est l'accomplissement, continue saint Pierre, de ce que le Seigneur a dit par la bouche de son Prophete : *Qu'aux derniers temps il répandroit de*

*Joseph.  
in vita  
sua.*

*Jocil. 2.  
28.*

*son Esprit sur toute chair ; c'est-à-dire , sur tous les hommes , Juifs ou Gentils , sans distinction ni de sexe , ni d'âge , ni de pays . Comme ce passage est expliqué fort au long dans le Prophete Joël , d'ou il est tiré , il est inutile d'en repeter ici l'explication . Et nous passons tout-d'un-coup à la consequence qu'en tire ce saint Apôtre .*

*v. 22. 23. O Israëlites , écoutez les paroles que je vais vous dire ; Vous savez que JESUS de Nazareth a été un homme que Dieu a rendu celebre parmi vous par les merveilles , les prodiges , & les miracles qu'il a faits par lui au milieu de vous . Cependant vous l'avez crucifié , &c .*

Nous venons de voir , que saint Pierre voulant prouver à tous ces Juifs que ce qui les étonnoit si fort étoit l'effet merveilleux de la descente du Saint-Esprit , les fit souvenir de la prophétie de Joël sur ce sujet . Or ce Prophete n'avoit parlé de cette *effusion* abondante de l'Esprit saint sur toutes chair , qu'après avoir déclaré aux habitans de Jerusalem , que le Seigneur leur *Joël. 2.*  
 Dieu devoit leur donner un Maître qui leur en-<sup>23.</sup>  
 seigneroit la justice , c'est-à-dire , le Messie , ou le CHRIST , après lequel soupiroient toutes les nations de la terre , & qui devoit leur annoncer *Joan. 4.*  
 toutes choses , selon que la Samaritaine le témoi-<sup>25.</sup>  
 gna elle-même en parlant au Fils de Dieu . C'est donc pour cette raison que saint Pierre parlant aux Juifs de l'accomplissement de la prophétie de Joël touchant la descente du Saint-Esprit , dont ils remarquoient alors les effets si miraculeux en leurs personnes , prend occasion de leur parler en même temps de ce divin Maître

52 EXPLICATION DU CHAP. II.

que Dieu leur avoit donné, selon sa promesse, & qu'ils avoient néanmoins rejeté si indignement. Mais il leur en parle, comme le remarque saint Jean Chrysostome, de la maniere la plus modérée & la moins capable de les choquer, & en cela il observe la conduite que JESUS-CHRIST même avoit tenue à son égard depuis sa resurrection; puisqu'il ne lui reprocha jamais le crime de son triple renoncement.

Chrysost.  
in Act.  
hom. 5.  
pag. 56  
57.

Il les appelle d'abord *Israélites*, du nom qui devoit leur être le plus agreable; puisque ce nom même pouvoit les faire souvenir de tant de miracles que Dieu avoit faits dans les temps passés en faveur de son peuple, & des promesses qu'il avoit faites à Jacob, nommé particulièrement ISRAEL, & aux autres saints Patriarches leurs peres, touchant un liberateur & un *Sauveur*. Il leur demande une attention favorable pour ce qu'il devoit leur dire, afin de les disposer à en être moins choqués: *Audite verba hac*; ce qui est de même que s'il leur eût dit: Ce que j'ai à vous annoncer vous est à tous d'une grande conséquence, & merite bien que vous vous y rendiez attentifs. Il leur fait entendre aussi-tôt, que c'est de JESUS de Nazareth qu'il veut leur parler. Mais afin qu'un nom que les Pharisiens leur avoient rendu si odieux, ne les choquât pas d'abord, & n'empêchât pas qu'ils ne donnassent toute l'attention qu'ils devoient à ses paroles, il les fait souvenir en même-temps de tous les miracles & de toutes les merveilles dont ils avoient été eux-mêmes témoins, & dont Dieu s'étoit servi pour le rendre si celebre parmi eux. Et comme il avoit

Genes.  
22. 18.  
T. 26. 4.  
c. 18. 14.  
c. 49. 2.  
30. 18.

à leur parler du crime énorme par lequel ils avoient crucifié ce Maître d'Israël, que le Seigneur avoit promis si long-temps auparavant de leur donner, il leur adoucit, dit saint Chrysostome, un reproche qui leur devoit être si sensible, lorsqu'il leur témoigne qu'ils n'avoient pas fait mourir JESUS-CHRIST, s'il n'avoit été livré par un ordre exprès de la volonté de Dieu, & par un décret de sa présience. ; c'est-à-dire, qu'encore qu'ils fussent très-criminels, Dieu avoit tiré de leur crime même l'accomplissement de sa volonté ; puisque son extrême amour pour les hommes l'avoit porté à livrer *Joan. 32* son Fils unique pour sauver le monde. Il leur dit <sup>16. 17.</sup> de plus, comme pour les consoler en quelque sorte : Que ce n'étoit pas par eux-mêmes, mais par les mains des méchans qu'ils l'avoient crucifié & fait mourir. Or il semble que par ces méchans il entendoit non pas seulement les Gentils, mais encore Judas même, l'un des douze Apôtres, les Pharisiens & les Docteurs de la loi. Car c'étoit particulièrement au commun des Juifs & au peuple qu'il parloit alors. Et jamais ces peuples ne se seroient portés à commettre un tel excès en la personne de leur bienfauteur, si les Pharisiens & les autres ennemis de JESUS-CHRIST ne les eussent engagés à entrer dans la fureur de leur passion.

On voit donc, selon la remarque de saint Chrysostome, dans la manière dont le chef de tous les Apôtres parla alors au peuple Juifs, la même chose que Joseph fils de Jacob, l'une des plus excellentes images de JESUS-CHRIST, dit autrefois à ses freres qui l'avoient vendu

54 EXPLICATION DU CHAP. II.

Genes.  
45. 5. 8.

des marchands étrangers. *Ne craignez point*, leur disoit-il, & *ne vous affligez point de ce que vous m'avez vendu pour être conduit en ce pays-ci. Car c'est Dieu qui m'a envoyé avant vous pour votre salut. . . . Ce n'est donc point par votre conseil que j'ai été envoyé ici, mais par la volonté de Dieu, &c.* Ce qu'il explique plus particulièrement, lorsqu'après la mort de Jacob

Genes.  
50. 19.  
20.

son pere il leur dit encore: *Ne craignez point. . . Ce que vous avez eu dessein de me faire étoit un mal, mais Dieu l'a changé en bien; afin de m'élever, comme vous voyez maintenant, & de sauver beaucoup de peuples.* Ainsi ce que ce saint Patriarche disoit à ses freres avec une si grande bonté, JESUS-CHRIST le dit ici par la bouche de saint Pierre aux Juifs, ses freres selon la chair, qui avoient sollicité sa mort. Il ne prétend pas les empêcher de reconnoître le crime qu'ils avoient commis; puisqu'ils ne pouvoient en obtenir le pardon que par l'humble aveu qu'ils en devoient faire. Mais il veut les obliger de jeter les yeux en même-temps sur l'infinie miséricorde de celui qui avoit connu avant tous les siècles ce qui devoit arriver, & qui s'étoit préparé à sauver tous les hommes, par le moyen même que les hommes avoient pris pour le perdre. On peut voir dans les explications de la Genese ce qu'on y dit touchant la conformité qui se trouve entre Joseph, qui a été la figure, & JESUS-CHRIST, que nous devons regarder comme la verité qui a été figurée.

Genes.  
45. 8.

¶. 24. jusqu'au 29. *Mais Dieu l'a ressuscité en arrêtant les douleurs de l'enfer, parcequ'il*

étoit impossible qu'il y fût retenu. Car David dit : J'avois toujours le Seigneur présent devant moi ; parcequ'il est à ma droite, &c.

Il eût été inutile de faire ressouvenir les Juifs, que celui que Dieu avoit rendu si celebre parmi eux par tant de merveilles & de miracles, avoit été crucifié par les méchans, si on ne leur eût déclaré en même-temps qu'il étoit ressuscité. C'est pourquoi saint Pierre aussitôt après avoir parlé de sa mort, leur parle de sa résurrection. Mais il use encore de beaucoup de ménagement pour épargner la foiblesse de ceux à qui il parloit. Car comme il avoit d'abord appelé JESUS de Nazareth, un homme à qui Dieu avoit rendu de grands témoignages : *virum approbatum à Deo* ; il ne leur dit pas non plus ici qu'ils s'est lui-même ressuscité ; mais que Dieu l'a ressuscité. Et rien ne paroît plus fort pour prouver que c'étoit le Saint Esprit qui lui mettoit dans la bouche les parole qu'il devoit dire. Car on ne vid peut-être jamais un aussi grand feu qu'étoit celui de cet Apôtre, si temperé. Tout ce qu'il disoit avant la resurrection de JESUS-CHRIST se sentoit de la précipitation de son humeur. Et tout ce qu'il dit présentement est accompagné d'une sagesse, que le seul Esprit de Dieu étoit capable de lui inspirer.

Ce qu'il ajoute, que Dieu arrêta les douleurs de l'enfer, a paru à saint Augustin très-difficile à expliquer. Il croit que l'on peut donner deux sens differens à ces paroles de l'Écriture. Il est de foi, que JESUS-CHRIST descendit après sa mort dans les enfers, c'est à

Augustin  
epist. 99

58 EXPLICATION DU CHAP. II.

dire, dans les limbes, où les ames des saints Patriarches, des Prophetes, & des autres justes étoient retenues, en attendant la redemption d'Israël. Quand donc il est dit, que *les douleurs de l'enfer furent arrêtées*; il ne faut pas s'imaginer que ces douleurs, de quelque maniere qu'on les conçoive, ayent pû se faire sentir à JESUS-CHRIST, ni les regarder comme des liens qui auroient pû le retenir quelque-temps, & être ensuite rompus. Mais on doit entendre par-là, que sa divine vertu empêcha que ces *douleurs*, qui consistoient peut-être en ce que les ames des Saints n'étoient pas unies à Dieu aussi parfaitement qu'elles l'ont été depuis dans le ciel, n'eussent lieu à son égard, puisque la sainte humanité étant unie hypostatiquement à la Personne du Verbe, ne pouvoit être sujette en aucune sorte à ces *douleurs de l'enfer*.

On peut encore expliquer ceci par rapport aux justes mêmes, dont les ames étoient alors retenues dans les limbes, & peut-être aussi dans le purgatoire. Car il se fit par la mort de JESUS-CHRIST comme une inondation de grace, qui put bien faire cesser à l'égard de toutes ces ames toutes *les douleurs de l'enfer*; c'est-à-dire, que par le prix infini de cette mort du Sauveur toutes les souffrances des ames justes, qui étoient même dans le purgatoire, purent bien finir, & tout ce qui leur restoit encore à expier, put être comme noyé dans le sang d'un Dieu nouvellement répandu pour le salut de l'univers. C'est néanmoins ce qu'on ne peut assurer; puisqu'il n'y avoit que Dieu, comme dit saint Augustin, qui connût ceux qu'il jugeoit dignes



d'être délivrés : *Quos ille dignos ista liberatione judicabat.*

Mais pour ce qui regardoit JESUS-CHRIST, il étoit impossible, continue saint Pierre, qu'il y fût retenu. Car comment celui qui avoit toujours Dieu à sa droite, c'est-à-dire, qui comme homme étoit uni hypostatiquement à Dieu, & par conséquent inébranlable & inaccessible à toutes les puissances de l'enfer, auroit-il pu être retenu par les liens de la mort ? Il n'étoit mort que pour détruire l'empire de la mort même ; Ainsi il ne pouvoit pas éprouver la corruption du tombeau. C'est ce que le même Apôtre prouve aux Juifs par un passage célèbre des Pseaumes du Roi David, leur faisant voir que JESUS, qu'ils avoient crucifié & mis à mort, avoit parlé par la bouche de ce Prince, lorsqu'il avoit dit prophétiquement, Que le Seigneur ne laisseroit point son ame dans l'enfer, ni ne permettroit point que son Saint éprouvât la corruption. Psal. 15.  
9. 10.  
Ec. Tout ce passage de David ayant été éclairci par rapport à JESUS-CHRIST dans les explications générales des Pseaumes, nous nous contentons de marquer l'endroit où l'on en peut voir l'éclaircissement.

¶. 29. jusqu'au 33. *Mes freres, qu'il me soit permis de vous dire hardiment du Patriarche David, qu'il est mort, qu'il a été enterré, & que son sepulcre est parmi nous jusqu'à ce jour. Comme il étoit donc Prophete, &c.*

Comme saint Pierre vouloit expliquer aux Juifs un grand mystere, & faire voir qu'on devoit entendre de JESUS de Nazareth ce qu'ils

38 EXPLICATION DU CHAP. II.

Chrysoſt.  
in Act.  
hom. 6.  
pag. 58.

pouvoient croire que David avoit dit de ſoi-même, il ſe concilie d'abord leur bienveillance en les appellant *ſes freres*, qui étoit le nom qu'il leur donnoit, quand il vouloit les diſpoſer à écouter favorablement ce qu'il avoit à leur dire. Il demande même qu'ils veuillent bien *lui permettre* de leur découvrir avec liberté le ſens véritable des propheties, afin qu'ils ne puſſent pas l'accuſer d'entreprendre trop hardiment de leur expliquer les Ecritures, lui qui n'étoit point du nombre des Scribes & des Docteurs de la loi, à qui il appartenoit d'interpréter les livres ſaints. Car c'eſt ce qui ſemble être renfermé dans ces paroles; *Liceat audenter dicere ad vos*. Et l'on peut bien regarder ce ménagement dont uſe à l'égard des Juifs ce chef de tous les Apôtres, & dont l'Esprit ſaint, qui parloit certainement par ſa bouche, étoit l'auteur, comme un exemple admirable de condeſcendance, que tous ceux qui ſont établis Pasteurs de l'Egliſe doivent ſouvent imiter, pour rendre la vérité moins odieufe à ceux qu'une mauvaiſe prévention, telle qu'étoit celle des Juifs à l'égard de JESUS-CHRIST, rend plus oppoſés à la recevoir. Saint Pierre ſ'abaiſſe donc, & ſe conforme, dit ſaint Chryſoſtome, à leur foibleſſe, lorſque ſa condeſcendance ne pouvoit nuire à la vérité qu'il leur vouloit établir. C'eſt pourquoi il ne dit pas tout-d'un-coup, que ce paſſage ne regardoit point David; & il ne dit pas non plus qu'il regardoit JESUS-CHRIST. Mais il ſe contente de repréſenter ſimplement ce dont ils étoient eux-mêmes témoins; qui eſt

que *David*, à qui il donne le nom de *Patriarche*, à cause de leur grande veneration pour sa memoire, & de l'esperance qu'ils avoient qu'un Prince de sa race seroit le liberateur de leur nation, étant mort, avoit été enterré; & que son sepulcre se voyoit encore au milieu d'eux. Nul d'entre les Juifs ne pouvoit sans doute contester cette verité. Ainsi c'étoit déjà leur insinuer doucement que ce que ce Prince disoit à Dieu, Qu'il ne permettroit point que son Saint éprouvât la corruption, ne pouvoit s'entendre de lui; puisque personne jusques alors n'avoit douté que ses cendres ne fussent dans le sepulcre où il avoit été mis.

Mais il passe plus avant, & en relevant beaucoup ce saint Roi, il ajoute: Qu'il étoit *Prophete*, & qu'ainsi, sachant que Dieu lui avoit juré qu'il seroit seoir sur son trône un de ceux qui dans la suite naîtroient de son sang, il avoit parlé en cet endroit par un esprit de prophetie de la resurrection de *JESUS-CHRIST*. Ainsi après avoir établi par leur propre témoignage, que *David* n'avoit point été préservé de la corruption du tombeau; & après avoir prouvé que ce Prince, comme *Prophete* rempli de l'Esprit de Dieu, avoit prédit ce prodige d'une resurrection si merveilleuse, comme un privilege qui devoit être tout singulier à celui que le Seigneur lui avoit promis avec serment de faire naître de son sang & seoir pour toujours sur son trône; il ne craint plus de leur declarer hautement, que c'étoit ce *JESUS* que Dieu avoit ressuscité, & qu'eux-mêmes étoient témoins de sa resurrection. C'est ainsi que par degrés il a mis en évidence

devant leurs yeux une verité qui sembloit devoit les choquer si vivement; puisqu'elle leur remettoit en même-temps dans l'esprit l'énormité du crime qu'ils avoient commis, en faisant mourir comme un scelerat celui que Dieu avoit rendu si celebre par le grand nombre de ses miracles; celui que David, ce Prince si honoré par toute leur nation, avoit marqué si visiblement dans ses propheties; & celui enfin qui triomphant de la mort étoit ressuscité, & avoit eu tant de témoins de sa resurrection.

¶. 33. jusqu'au 37. *Après donc qu'il a été élevé par la puissance de Dieu, & qu'il a reçu l'accomplissement de la promesse que le Pere lui avoit faite d'envoyer le Saint-Esprit, il a répandu cet Esprit saint que vous voyez & entendez maintenant. Car David n'est point monté dans le ciel, &c.*

Après que saint Pierre a prouvé aux Juifs la divinité & la resurrection de celui qu'ils avoient eux-mêmes fait mourir si indignement, il leur fait voir maintenant, que non seulement il étoit ressuscité; mais qu'il avoit même été élevé par la puissance de Dieu, c'est-à-dire, par la vertu propre de sa nature divine, au plus haut des cieus; & qu'ayant reçu, comme homme, par le merite de sa mort, par sa resurrection & par son ascension, le pouvoir d'envoyer aux hommes le Saint-Esprit, selon la promesse que le Pere lui en avoit faite, ou qu'il en avoit faite lui-même à ses Apôtres, il s'en acquittoit alors par cette effusion si abondante de l'Esprit divin, dont ils voyoient & entendoient les effets miraculeux qui les remplissoient d'admiration &

d'étonnement. Or comme ce qu'il avoit dit auparavant pour établir la divinité de JESUS-CHRIST, lui donnoit droit de parler plus hardiment, il ne dit plus : *Qu'il me soit permis de vous dire*, ou quelque autre chose semblable ; mais il leur declare ouvertement & avec une entiere assurance, qu'on ne pouvoit dire de David ce qu'il leur disoit de JESUS-CHRIST, *qu'il fût monté dans le ciel* ; parcequ'ils savoient qu'il n'y étoit point monté, son sepulcre se voyant au milieu d'eux, & tous étant convaincus que ses cendres y étoient encore : car c'est en cela que consiste toute la force du raisonnement de cet Apôtre. Et il prouve de nouveau ce qu'il avoit avancé, en citant le témoignage de David même, lorsqu'il parle ainsi : *Le Seigneur a dit à mon Seigneur : <sup>Psalm.</sup> Asseyez-vous à ma droite, &c.* Car il est visible, comme on l'a montré dans l'explication de ce Pseaume, que ces paroles ne convenoient en aucune sorte à David, mais à JESUS-CHRIST, qui bien que Fils de David selon la chair, étoit *son Seigneur* selon sa divinité. Que s'il l'étoit de David, dit saint Chrysostome, il l'étoit à bien plus forte raison de tous les Juifs à qui saint Pierre parloit alors. C'étoit donc à JESUS-CHRIST même que Dieu avoit dit par la bouche du Prophete Roi : *Asseyez-vous à ma droite.* Et il le lui avoit dit plus particulièrement le jour de son Ascension glorieuse dans le ciel, lorsqu'étant reconnu par tous les Anges pour leur Seigneur & leur Dieu, il commença proprement à entrer en possession de cet empire souverain & éternel qu'ils

*Chrysostomus  
ut supr.  
p. 60. 61.*

*Psalm.  
109. 14*

## 82 EXPLICATION DU CHAP. II.

s'étoit acquis par sa mort & par la gloire de sa resurrection.

Aussi cet Apôtre supposant qu'il leur avoit clairement prouvé cette verité si importante, ajoute avec une autorité de Maître & d'Apôtre :

*Que toute la maison d'Israël sache donc très-certainement que Dieu a fait Seigneur & Christ ce J E S U S que vous avez crucifié ; c'est-à-dire : Après des preuves si convaincantes, il ne vous est plus permis de douter que ce J E S U S même, dont vous avez demandé la mort avec tant*

Rom. 1.  
3. 4.

*d'ardeur, ne soit celui qui étant né selon la chair du sang de David, avoit été prédestiné pour être Fils de Dieu ; & pour être, selon même la nature humaine, le Seigneur de tout l'univers, & le Christ, ou le Messie attendu depuis si longtemps par toute votre nation. On doit entendre avec tous les Interpretes, que Dieu avoit fait Jesus Seigneur & Christ proprement au jour de son Incarnation, lorsque la nature humaine fut unie si divinement à la Personne du Verbe, & que par cette union hypostatique J E S U S en tant qu'homme devint le Seigneur de toutes les creatures, & le Christ, c'est-à-dire, celui qui par excellence avoit reçu une onction vraiment divine & royale. Mais on peut bien dire encore en un autre sens, qu'il fut fait Seigneur & Christ, c'est-à-dire, qu'il fut proprement reconnu pour tel par la gloire de sa resurrection & de son ascension. Aussi c'est principalement à cette resurrection de Jesus-CHRIST d'entre les morts, que saint Paul semble attribuer la puissance souveraine, dans laquelle il a été établi comme Fils de Dieu ; parcequ'en effet jus-*

qu'alors sa divinité étoit demeurée cachée sous les voiles de l'infirmité humaine.

✱. 37. *Ayant oni ces choses ils furent touchés de componction dans le cœur, & ils dirent à Pierre & aux autres Apôtres : Que faut-il que nous fassions, mes freres ?*

On ne peut assez admirer avec saint Jean <sup>Chrysoſt.</sup> Chryſoſtome, l'effet ſalutaire de la douceur avec <sup>in Act. hom. 7. pag. 65.</sup> laquelle ſaint Pierre avoit parlé à ces Juifs. Rien n'eſt plus rare que de voir des hommes qui ſe ſont portés avec beaucoup de fureur à commettre quelque grand crime, reconnoître tout-d'un-coup & avouer leur égarement. L'on ſouſtient avec obſtination le peché qu'on a commis ſans honte & ſous pretexte même de pieté. Tel étoit celui des Juifs, qui n'avoient agi que ſous la conduite & par le conſeil des chefs principaux de leur religion, lorsqu'ils avoient demandé que JESUS fût crucifié, en lui préférant un voleur & un homicide. Que ſi l'on jette les yeux ſur celui qui leur parla pour les perſuader de l'injuſtice de leur procéde, & pour ôter de deſſus leurs yeux ce voile épais qui leur couvroit l'énormité de leur crime, on demeurera ſans doute encore plus convaincu, que tout dût paroître ſurprenant dans un changement ſi prompt & ſi éloigné de toute apparence, par rapport à la diſpoſition ordinaire de l'eſprit des hommes. Auſſi ce qui ſe paſſoit alors n'avoit rien d'humain. Et ſi c'étoit l'homme qui parloit, & un homme qui paroiſſoit très-mépriſable en lui-même, ce n'étoit qu'afin de faire mieux éclater *le trefor* de grace, de lumiere & de ſageſſe, *renfermé*, comme dit ſaint Paul, <sup>2. Cor. 4. 7.</sup> dans des vaſes

64 EXPLICATION DU CHAP. II.

de terre, & de faire reconnoître que *la grandeur de la puissance* qui étoit dans les Apôtres, *venoit de Dieu, & non pas d'eux.*

Cette *componction de cœur*, c'est-à-dire, cette douleur dont ils se sentirent percés jusqu'au vif, pour avoir crucifié leur propre Seigneur & le CHRIST qu'ils attendoient depuis si longtemps, ne fut donc pas tant l'effet des paroles de saint Pierre, que de la grace de celui qui avoit parlé par sa bouche. Et comme l'effusion si abondante du Saint-Esprit sur les Apôtres les remplit de feu & de lumière pour parler & se faire entendre à toutes sortes de nations; le même Esprit saint agit aussi sur le cœur de tous ces peuples en même-temps qu'ils leur parloient; pour le toucher d'une sainte componction, & le briser devant Dieu par une douleur salutaire de l'avoir si outrageusement offensé. Ils ne traitent plus, dit saint Chrysostome, de seducteurs & d'imposteurs, ni le Chef, ni les Disciples; mais ils donnent aux Apôtres le nom de frères: *Que faut-il, mes freres, que nous fassions*, leur disent-ils? Quel changement! Quel prodige! Ils ressemblent, selon la pensée du même Pere, à des personnes qui font naufrage, ou qui sont dans l'extrémité d'une grande maladie, & qui desespérant tout a-fait de pouvoir se sauver par elles-mêmes, s'abandonnent absolument à faire tout ce que ou le Pilote, ou le Medecin ordonnent. Ainsi ils ne disent pas: Comment pourrons-nous nous sauver? Mais, *Que ferons-nous?* Ce qui marquoit la plus parfaite disposition d'une humble docilité de cœur & d'esprit, pour faire generale-

ment



ment tout ce qu'on leur ordonneroit pour leur salut.

¶ 38. 39. 40. *Pierre leur répondit : Faites pénitence, & que chacun de vous soit baptsé au nom de JESUS-CHRIST, pour obtenir la remission de vos pechés : & vous recevrez le don du Saint-Esprit ; car la promesse a été faite à vous & à vos enfans, &c.*

Saint Jean avoit commencé ses prédications Math. 3: 2. en avertissant les peuples de cette nécessité de la pénitence. Le Fils de Dieu commença aussi à la prêcher en même temps qu'il commença la prédication de son Evangile. Et il ordonna à ses Disciples d'en user comme il avoit fait, en leur déclarant qu'il falloit que l'on prêchât en son Nom la pénitence & la remission des pechés. Ibid. 4. Luc. 24: 47. C'est ce qu'ils avoient dès auparavant accompli eux-mêmes, lorsqu'ils furent envoyés deux à deux prêcher le royaume de Dieu parmi les Juifs. On ne doit donc pas s'étonner si saint Pierre, pour répondre à ceux qui lui demandoient, tout pénétré d'une vive componction dans le cœur, ce qu'ils devoient faire, leur dit d'abord ; *Faites pénitence.* Il s'acquittoit en cela de l'ordre qu'il avoit reçu de son divin Maître, & il suivoit son exemple. Or la pénitence qu'il leur demandoit consistoit, selon saint Augustin, à renoncer à leur vie ancienne, & à embrasser la vie nouvelle. Car de quoi auroit servi à ces Juifs de recevoir le bapême de JESUS-CHRIST, s'ils avoient continué à aimer le monde, ou s'ils étoient retombés aussi tôt après dans les mêmes crimes qu'auparavant ? Il falloit donc se dépouiller de toute la

August. de ser. & oper. c. 6.

corruption de leur vie passée. Il falloit s'armer de force & de courage , pour se garantir de la malice du siecle. Il falloit faire une genereuse resolution d'être vraiment disciple de J E S U S-CHRIST, c'est-à-dire, entrer dans une vie de croix & de mortification , qui pouvoit seule mettre à couvert la sainteté du batême contre toutes les tentations de la vie molle & criminelle du monde. C'est aussi ce que le même saint Pierre entend , lorsque dans la suite il exhorte ceux à qui il parloit , à *se sauver du milieu de cette race corrompue* ; c'est-à-dire , à se préserver de l'infection des œuvres mortes de ceux qui sont amateurs du siecle , & à entrer dans la vie sainte , qui est propre à ceux qui travaillent à se garantir de la corruption qui regne parmi les méchans. La pénitence devoit donc, selon saint Pierre, servir de préparation aux Juifs , pour *recevoir le batême de Jesus-Christ* : afin que *la remission des pechés qu'il procuroit* pût être stable dans eux , & que *l'Esprit saint qu'ils recevroient* par l'imposition des mains des Apôtres , y demeurât pour toujours , & n'y fist pas seulement une demeure passagere.

Mais il releve de nouveau leurs esperances , en leur declarant que *c'étoit à eux & à leurs enfans que la promesse avoit été faite* ; c'est-à-dire , que ce que Dieu avoit promis par son Prophete de *répandre son Esprit dans les derniers temps*, regardoit premierement les Juifs , & ensuite tous ceux qui étoient éloignés , *autant que le Seigneur en appelleroit* à l'Evangile par sa grace ; ce qui marquoit les Gentils , que les supersti-

Suprà  
v. 17.

nions de l'idolatrie éloignoient si fort de Dieu. Ainsi ces promesses du Seigneur s'adressant plus particulièrement aux Juifs, à qui saint Pierre parloit alors, ils ne devoient pas se décourager, comme si le crime qu'ils avoient commis en faisant mourir JESUS-CHRIST, avoit été sans remede; puisque cet Apôtre leur faisoit voir, qu'ils trouveroient dans le batême; où le prix de son sang leur devoit être appliqué, l'expiation de tous leurs pechés. Il faut remarquer, que lorsque saint Pierre dit à ces peuples: *Qui chacun d'eux fût bapisé au Nom de Jesus-Christ;* il ne prétend pas qu'ils ne dussent être bapisés qu'au seul nom de JESUS-CHRIST, puisque JESUS même avoit commandé aux Apôtres, de *bapiser tous les peuples au Nom du Pere, & du Fils, & du Saint-Esprit.* <sup>Matth. 28. 19.</sup> Mais il témoigne seulement par là l'obligation où ils étoient de reconnoître que ce seroit par le mérite de sa mort & du sang de JESUS-CHRIST, qu'ils avoient eux-mêmes fait mourir, qu'ils seroient lavés de leurs crimes dans le batême.

Le Fils de Dieu ayant ordonné à ses Apôtres de bapiser les nations, les avoit en même-temps obligé de leur apprendre à observer toutes les choses qu'il leur avoit commandées. Et c'est aussi ce que fait présentement saint Pierre. Car il est dit en ce lieu: Qu'ayant attesté de nouveau à tous ces Juifs par plusieurs preuves la verité de ce qu'il venoit de leur enseigner touchant la divinité de JESUS-CHRIST, sa resurrection & son ascension dans le ciel, ce qui semble être renfermé dans la force de ces paroles: *Aliis etiam verbis plurimis testificatus*

68 EXPLICATION DU CHAP. II.

est; il y ajouta des exhortations qui regardoient le reglement de leurs mœurs, & leur apprit les moyens de se sauver, c'est-à-dire, de se retirer de la corruption de la vie du siècle. Ainsi il paroît que saint Luc & les autres Ecrivains sacrés se sont souvent contentés de rapporter le précis des choses, sans marquer tout le détail.

¶. 41. 42. 43. Ceux donc qui reçurent sa parole furent baptisés; & il y eut en ce jour environ trois mille personnes qui se joignirent aux Disciples de JESUS-CHRIST. Ils perseveroient dans la doctrine des Apôtres; dans la communion de la fraction du pain, &c.

Le Grec porte: Ceux qui reçurent sa parole de bon-cœur & avec joie; ce qui peut marquer, selon un Interprete, l'ardeur de la volonté, & la douceur de la grace; parce, dit-il, que la grace est accompagnée d'un certain plaisir qui emporte le cœur, & qui lui rend doux & agreable ce qui lui avoit paru auparavant plein d'amertume. On vid donc alors un effet prodigieux de cette douceur de la grace victorieuse de JESUS CHRIST, qui attira tout-d'un-coup trois mille personnes à la foi par la prédication d'un homme simple & sans lettres qui servit d'organe au Saint-Esprit, en ne disant à ces Juifs que ce que cet Esprit saint lui faisoit dire: *Prous Spiritus sanctus dabat eloqui illis.* Il est dit, que ces personnes furent baptisées & unies aux autres Disciples, c'est-à-dire, qu'elles commencerent à composer une même Eglise avec les six-vingts sur qui le Saint-Esprit étoit descendu dans la sale haute, en forme de feu. Quand à ceux qui ne reçurent point la parole de la ve-

*Tvin.  
in hunc  
locum.*

*vers. 4.*

rité, il parut bien qu'ils n'étoient point du nombre de ceux dont le saint Apôtre avoit dit : *Que le Seigneur Dieu devoit les appeller.* Ils écoutèrent les uns & les autres la prédication de saint Pierre. Mais les uns étoient cette terre préparée par le Seigneur, qui reçoit la divine semence, & qui porte beaucoup de fruit : ailleurs que les autres ressembloient au grand chemin le long duquel la semence étoit jettée inutilement, & enlevée par les oiseaux du ciel ; ou au moins ils n'étoient pas encore dans la disposition où ils furent peut-être depuis, lorsqu'un grand nombre de personnes se convertirent encore à la seconde prédication de saint Pierre.

*Matth.*  
*23. 23.*  
*Ibid. v.*  
*19.*

Saint Luc nous fait remarquer, que la conversion de ceux qui reçurent la parole de cet Apôtre, & qui furent baptisés, étoit stable, & leur piété constante, lorsqu'il ajoûte : *Qu'ils perseveroient dans la doctrine des Apôtres, dans la communion de la fraction du pain, & dans les prières ; c'est à dire, que ce qui servoit à les affermir dans la foi de JESUS CHRIST & dans son amour, étoit l'application qu'ils avoient à écouter tous les jours les divines instructions des Apôtres, leur sainte ardeur, ou pour se nourrir de l'Eucharistie, qui est fort bien exprimée par la fraction du pain, parceque le pain étant consacré, on le rompoit, & on le distribuoit à tous ceux qui étoient présents ; ou pour se faire part mutuellement de leurs biens dans les repas de charité qu'ils prenoient tous en commun, comme il se voit dans saint Paul, & qui étoient accompagnés de la communion*

*Chrysoste.*  
*in Act.*  
*tom. 7.*  
*pag. 6.*  
*7. 64.*  
*Luc. 24.*  
*35.*

*1. Cor.*  
*11. 20.*  
*et c.*

Matth.  
26. 26.

au sacré corps de JESUS-CHRIST. L'un des principaux moyens qui servoient aussi à entretenir en eux cette vie nouvelle qu'ils avoient reçue par le batême; étoit *la priere dans laquelle ils perseveroient* en commun, formant tous ensemble, selon l'expression de Tertullien, comme un corps d'armée, pour faire à Dieu une sainte violence par l'ardeur de leurs desirs & de leurs humbles gémissemens.

Tertull.  
apolog.  
cap. 39.

Mais pour prévenir en quelque sorte l'objection qu'on pourroit faire, sur ce qu'un si grand concours de personnes unies ensemble pour adorer JESUS-CHRIST, que l'on avoit fait mourir quelque-temps auparavant à Jerusalem, comme un scelerat, ne fut point troublé par les Magistrats, par les Pharisiens, & par les Prêtres qui avoient paru ses plus cruels ennemis, saint Luc marque exprès, qu'il se répandit une frayeur dans tous les esprits à la vûe de ces effets si prodigieux, & des grands miracles dont les Apôtres accompagnoient leurs discours. Car cette crainte, qui étoit visiblement un effet de la toute-puissance de Dieu, rendant tous ces Juifs comme interdits, fut avantageuse pour arrêter dans ces premiers commencemens les effets de leur fureur, & pour donner à ceux qui avoient embrassé la foi de JESUS-CHRIST, le temps de se perfectionner dans la connoissance de sa religion, & de s'affermir dans la piété.

¶. 44. 45. *Ceux qui croyoient étoient tous unis ensemble; & possédoient toutes choses en commun. Ils vendoient leurs terres & leurs biens, & les distribuoient à tous selon le besoin que chacun en avoit.*

Saint Pierre parlant aux Juifs dans sa première prédication, leur avoit promis qu'ils recevraient le Saint-Esprit : *Accipietis donum Spiritus sancti*. Que s'ils ne le reçurent pas visiblement comme les Apôtres, on en vid bien-tôt des effets sensibles par cette union si admirable, qui ne fit de tous ceux qui crurent en JESUS-CHRIST, que comme un seul corps. La vûe même de ce qui se passoit invisiblement dans la distribution toute gratuite des dons de l'Esprit de Dieu à l'égard de tous les fidelles, leur apprit, dit saint Chrysostome, à n'être pas moins liberaux envers leurs freres, des biens temporels que Dieu leur avoit donnés. Leur union consistoit donc non à être tous en un même lieu, ce qui étoit impossible à cause de leur grand nombre; mais à n'avoir tous ensemble qu'un même cœur, qu'un même esprit, qu'une même volonté, en sorte que rien n'étoit séparé entr'eux, & qu'on ne pouvoit point dire, que l'un possédoit ce que l'autre ne possédoit pas, parceque tout étoit également à tous. C'est-là ce que ce grand Saint nommoit une vie vraiment angelique, de n'avoir rien que chacua pût dire lui être propre. Et c'étoit couper la racine à tous les maux, que de retrancher cet amour-propre du cœur des hommes. Ainsi ces premiers fidelles agissant avec ce parfait-desintéressement, faisoient voir dans leurs actions la pratique de ce qu'ils avoient entendu de la bouche de saint Pierre, lorsqu'il les avoit exhortés à se sauver du milieu de cette race corrompue. C'est la corruption de l'esprit du siècle qui inspiroit à ses amateurs l'amour d'eux.

Chrysost.  
in Act.  
hom. 7.  
pag. 69.

mêmes, & la dureté envers leurs freres.

August.  
de doctr.  
chr. l. 3.  
c. 6.

Saint Augustin admirant la grande perfection de cette premiere Eglise de Jerusalem, l'a regardée comme une suite du bonheur qu'avoient les Juifs d'être dans la Religion du vrai Dieu, qu'ils professoient, comme des dépositaires des signes sacrés de la Religion beaucoup plus parfaite de J E S U S - C H R I S T. Car approchant de plus près que les autres peuples, des biens spirituels, quoiqu'attachés aux signes charnels & aux images sensibles qui les figuroient, comme ils avoient appris à adorer le Dieu unique, le Dieu éternel, ils devinrent tout-d'un-coup les plus susceptibles des dons excellens du Saint-Esprit, jusques à vendre leurs biens, en mettre le prix aux pieds des Apôtres, afin qu'ils le distribuassent aux pauvres, & se consacrer eux-même entierement à Dieu, comme un nouveau temple, dont l'ancien qu'ils avoient si fort reveré jusqu'alors, n'étoit qu'une image temporelle, Aussi le même Saint nous fait remarquer, qu'il n'est point écrit qu'aucunes Eglises des Gentils ayent pratiqué la même chose; parce, dit-il, qu'elle étoient éloignées de Dieu par l'idolatrie, quand il daigna les attirer à son service; *Quia non tam propè inventi erant; qui simulachra manufacta Deos habebant.*

¶. 46. 47. Ils perseveroient aussi dans le temple, unis de cœur & d'esprit entr'eux: & rompant le pain dans leurs maisons, ils prenoient leur nourriture avec joie & simplicité de cœur, louant Dieu, & étant aimés de tous le peuple, &c.

Quoique l'Esprit saint eût appris à tous ces



nouveaux fidèles à s'élever par un culte tout spirituel au-dessus de celui du commun des Juifs, attachés grossièrement aux figures de l'ancienne loi, ils ne laissoient pas de rendre au temple de Dieu toute la veneration qui lui étoit due. Ainsi il est dit, qu'ils *s'assembloient tous les jours dans le temple*, & qu'ils *s'y tenoient long-temps*, soit pour y prier, soit pour écouter la parole de Dieu qu'on y lisoit. Mais soit qu'ils priaissent dans ce temple avec tous les autres Juifs, soit qu'ils entendissent la lecture des livres saints, leur priere étoit donc sans doute bien différente de celle qu'ils avoient accoutumé d'y faire, priant Dieu alors en esprit & en verité; & ils avoient une intelligence bien plus parfaite des Ecritures, où ils découvroient alors les verités, dont les autres Juifs voyoient seulement les figures & les signes. Après qu'ils avoient prié dans le temple, *ils rompoient le pain dans leurs maisons*, ce qui semble signifier, ou comme l'a crû saint Chrysostome, la frugalité de leurs repas, dans lesquels les pauvres étoient admis avec les riches; ou même la participation à la sainte Eucharistie, marquée, comme on la dit, quelquefois dans l'Ecriture par *la fraction du pain*. Et ils prenoient leur nourriture avec joie & simplicité de cœur. Leur joie venoit de leur pieté, & de cette charité qui rendoit communs entr'eux tous les biens des riches. *La simplicité de cœur* qui accompagnoit cette joie, nous marque admirablement l'humble disposition de ces riches, qui en communiquant leurs biens aux pauvres, ne s'élevoient point au-dessus d'eux; mais se regardoient

Chrysost.  
in Act.  
hom. 7.  
pag. 68.

74 EXPLIC. DU CHAP. II. DES ACTES, &c.

2. Cor.  
8. 14.

Rom. 12.  
2.

comme très-heureux de pouvoir ainsi soulager la nécessité des autres, en *reduisant tout*, comme dit saint Paul, *dans l'égalité*. C'est aussi l'une des conditions essentielles que demande cet Apôtre à ceux qui aident leurs frères, de les assister avec simplicité, *Qui tribuit, in simplicitate*.

Soit donc qu'ils fussent dans le temple; ou qu'ensuite ils se retirassent dans leurs maisons; soit qu'ils priaient, ou qu'ils prissent leur nourriture, tout ce qu'ils faisoient tendoit & contribuoit à *la louange de Dieu*; dont on admiroit la toute-puissance & la grâce dans la sainteté de la vie toute angelique de ses serviteurs. Ainsi il ne faut pas s'étonner, dit saint Chrysostome, s'il est dit, *qu'ils étoient aimés de tout le peuple*; puisqu'ils étoient bienfaisans à l'égard de tous, & que les aumônes qu'ils répandoient, devoient leur faire des amis en ce monde aussi-bien qu'en l'autre. Que si la jalousie des Prêtres & des autres ennemis de l'Évangile de JÉSUS-CHRIST, les porta bien-tôt à s'élever contre des personnes qui vivoient si saintement, c'étoit une suite comme nécessaire de l'ambition de ces hommes orgueilleux & amateurs de leur gloire. Mais le peuple simple louoit sans prévention dans les Apôtres & dans les autres Disciples, la vertu que Dieu y faisoit paroître avec tant d'éclat. Et c'étoit, pour le dire ainsi, par les charmes d'une piété si admirable, que l'Esprit saint attiroit sans cesse de nouveaux disciples à JÉSUS-CHRIST. Car il n'y a rien de plus puissant pour la conversion des peuples, que l'exemple d'une vertu

LES ACTES DES APÔTRES. CH. III. 75  
 desintéressée & uniforme. Ainsi le Seigneur aug-  
 mentoit tous les jours, ajoute saint Luc, le nom-  
 bre de ceux qui devoient être sauvés dans l'unité  
 d'un même corps. Cet accroissement des pre-  
 miers fidèles étoit donc l'effet de la grace du  
 Seigneur. Il savoit ceux qui devoient être sauvés.  
 Et pour les sauver, il les faisoit entrer par la  
 foi dans la société d'un même corps, n'y ayant  
 que l'unité de l'Eglise où l'on ait lieu d'espérer  
 le salut.



### CHAPITRE III.

1. Petrus autem  
 & Joannes ascen-  
 dendebant in tem-  
 plum, ad horam  
 orationis nonam.

2. Et quidam vir,  
 qui erat claudus ex  
 utero matris suæ ba-  
 julabatur, quem po-  
 nebant quotidie ad  
 portam templi, quæ  
 dicitur Speciosa, ut  
 peteret eleemosy-  
 nam ab introeunti-  
 bus in templum.

1. † Vers le même . † La veil-  
 temps //, Pierre le de S.  
 & Jean montoient au temple Pierre &  
 pour être à la priere de S. Paul.  
 la neuvième heure //.

2. Et il y avoit un hom-  
 me boiteux dès le ventre  
 de sa mere, que l'on por-  
 toit, & que l'on mettoit  
 tous les jours à la porte du  
 temple, qu'on appelle la  
 Belle porte, afin qu'il de-  
 mandât l'aumône à ceux  
 qui entroient dans le tem-  
 ple,

†. 1. c'est le sens du grec.

Ibid. autr. à la neuvième heure, qui étoit une heure de priere.

3. Cet homme ayant vû Pierre & Jean qui alloient entrer dans le temple, les prioit de lui donner quelque aumône.

4. Et Pierre arrêtant avec Jean sa vûe sur ce pauvre, lui dit : Regardez-nous.

5. Il les regardoit donc attentivement, esperant qu'il alloit recevoir quelque chose d'eux.

6. Alors Pierre lui dit : Je n'ai ni or, ni argent; mais ce que j'ai je vous le donne : Levez-vous au Nom de JESUS-CHRIST de Nazareth, & marchez.

7. Et l'ayant pris par la main droite, il le souleva; & aussi tôt les plantes & les os de ses pieds s'affermirent.

8. Il se leva à l'heure-même, se tint ferme sur ses pieds, & commença à marcher : & il entra avec eux dans le temple, en marchant, en sautant, & en louant Dieu.

3. Is cum vidisset Petrum & Joannem incipientes introire in templum, rogabat ut elemosynam acciperet.

4. Intruens autem in eum Petrus cum Joanne, dixit : Respice in nos.

5. At ille intendebat in eos, sperans se aliquid accepturum ab eis.

6. Petrus autem dixit : Argentum & aurum non est mihi; quod autem habeo, hoc tibi do : In nomine Jesu Christi Nazareni surge & ambula.

7. Et apprehensâ manu ejus dexterâ, allevavit eum; & protinus consolidatæ sunt bases ejus & plantæ.

8. Et exiliens stetit, & ambulabat : & intravit cum illis in templum ambulans, & exiliens, & laudans Deum.

γ. 7. *lett. gr.* chevilles de ses piés.

γ. 8. *aur.* il sauta hors de son lit. *Synopf.*

9. Et vidit omnis populus cum ambulantem, & laudantem Deum.

10. Cognoscebant autem illum, quod ipse erat, qui ad eleemosynam sedebat ad Speciosam portam templi : & impleti sunt stupore & extasi, in eo quod contigerat illi.

11. Cum teneret autem Petrum & Joannem, cucurrit omnis populus ad eos, ad porticum quæ appellatur Salomonis, stupentes.

12. Videas autem Petrus, respondit ad populum : Viri Israëlitarum, quid miramini in hoc, aut nos quid intuemini, quasi nostram virtute aut potestate fecerimus hunc ambulare ?

13. Deus Abraham, & Deus Isaac, & Deus Jacob, Deus patrum nostrorum, glorificavit filium suum Jesum, quem vos quidem tradidisti-

9. Tout le peuple le vid comme il marchoit, & qu'il louoit Dieu.

10. Et reconnoissant que c'étoit celui-là même qui avoit accoustumé d'être assis à la Belle porte du temple pour demander l'aumône, ils furent remplis d'admiration & d'étonnement de ce qui lui étoit arrivé ¶.

11. Et comme il // tenoit par la main Pierre & Jean, tout le peuple étonné de cette merveille courut à eux à la galerie qu'on nomme de Salomon.

12. Ce que Pierre voyant, il dit au peuple ; O Israélites, pourquoi vous étonnez vous de ceci, ou pourquoy nous regardez-vous, comme si c'étoit par notre vertu, ou par notre puissance //, que nous eussions fait marcher ce boiteux ?

13. † Le Dieu d'Abraham, le Dieu d'Isaac, & le Dieu de Jacob, le Dieu de nos peres a glorifié son fils JESUS que vous avez livré, & renoncé devant

† 1. Meri-  
credi a-  
près Pâ-  
ques.

¶. 11. gr. le boiteux qui avoit été guéri.

¶. 12. gr. par notre puissance ou par notre sainteté.

Pilate, qui avoit jugé qu'il devoit être renvoyé absous.

Matth.  
27. 20.

14. Vous avez renoncé le Saint & le Juste ; vous avez demandé qu'on vous accordât la grace d'un homme qui étoit un meurtrier ;

Marc.  
15. 11.  
Luc. 23.  
18.  
Joan. 18.  
40.

15. & vous avez fait mourir l'Auteur de la vie : mais Dieu l'a ressuscité d'entre les morts, & nous sommes témoins de sa resurrection.

16. C'est la puissance //, qui par la foi en son Nom a raffermi les pieds de cet homme que vous avez vû boiteux, & que vous connoissez ; & la foi // vient de lui, a fait devant vous le miracle d'une si parfaite guerison.

17. Cependant, mes freres, je sai que vous avez agi en cela par ignorance, aussi-bien que vos Senateurs //.

18. Mais Dieu a accompli de cette sorte ce qu'il avoit prédit par la bouche de tous les Prophetes, que le CHRIST souffriroit la mort.

stis, & negastis ante faciem Pilati, judicante illo dimitti.

14. Vos autem sanctum & justum negastis, & petistis virum homicidam donari vobis ;

15. Auctorem verò vitæ interfecistis, quem Deus suscitavit à mortuis, cujus nos testes sumus.

16. Et in fide nominis ejus hunc, quem vos vidistis & noistis, confirmavit nomen ejus : & fides, quæ per eum est, dedit integram sanitatem istum in conspectu omnium vestrum.

17. Et nunc fratres, scio quia per ignorantiam fecistis, sicut & Principes vestri.

18. Deus autem quæ prænuntiavit per os omnium Prophetarum pati Christum suum, sic implevit.

¶. 16. *letr.* son nom.  
Ibid. *letr.* est par lui,  
17. *letr.* Princes.

19. Pœnitementi  
 giteur, & converti-  
 mini, ut deleantur  
 peccata vestra :

19. Faites donc péniten-  
 ce, & convertissez - vous,  
 afin que vos pechés soient  
 effacés ¶,

20. ut cùm vene-  
 rint tempora refri-  
 gerii à conspectu  
 Domini, & miserit  
 eum, qui prædica-  
 tus est vobis, Jesum  
 Christum.

20. // quand les temps du  
 rafraîchissement que le Sei-  
 gneur doit donner par sa  
 présence, seront venus, &  
 qu'il aura envoyé J E S U S -  
 C H R I S T qui vous a été  
 annoncé.

21. Quem oportet  
 quidem cælum susci-  
 pere, usque in tem-  
 pora restitutionis  
 omnium, quæ locu-  
 tus est Deus per os  
 sanctorum suorum  
 à sæculo Prophetarum.

21. Il faut cependant que  
 le ciel le reçoive jusqu'au  
 temps du rétablissement de  
 toutes choses, que Dieu a  
 prédit par la bouche de  
 ses saints Prophetes de-  
 puis le commencement du  
 monde //.

22. Moyses qui-  
 dem dixit: Quoniam  
 Prophetam suscita-  
 bit vobis Dominus  
 Deus vester de fra-  
 tribus vestris, tan-  
 quam meipsum: au-  
 dietis juxta omnia  
 quæcunque locutus  
 fuerit vobis.

22. Moïse a dit à nos *Doms. 14*  
*peres* : Le Seigneur votre <sup>15</sup>  
 Dieu vous suscitera d'entre  
 vos freres un Prophete com-  
 me moi ; écoutez-le en tout  
 ce qu'il vous dira.

23. Erit autem :  
 omnis anima, quæ  
 non audierit Pro-  
 phetam illum, exter-  
 minabitur de plebe.

23. Quiconque n'écou-  
 tera pas ce Prophete, sera  
 exterminé du milieu du peu-  
 ple.

¶. 20. ut tempora vobis superveniant refrigerii. *Terul. Iren.*  
*Ibid. ansr.* aura été auparavant annoncé, *en*, a été préparé.

24. Tous les Prophetes qui ont prophetisé de temps en temps depuis Samuel, ont prédit ce qui est arrivé en ces jours.

24. Et omnes Prophetæ à Samuel, & deinceps qui locuti sunt, annuntiaverunt dies istos.

Genes.  
12. 3°

25. Vous êtes les enfans des Prophetes, & de l'alliance que Dieu a établie avec nos peres, en disant à Abraham : Toutes les nations de la terre seront benies en votre race.

25. Vos estis filii Prophetarum, & testamenti quod disposuit Deus ad patres nostros, dicens ad Abraham : Et in semine tuo benedicentur omnes familiae terræ.

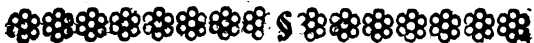
26. C'est pour vous premierement que Dieu a suscité son Fils, & il vous l'a envoyé pour vous benir, afin que chacun se convertisse de la mauvaise vie.

26. Vobis primum Deus suscitans Filium suum, misit eum benedicientem vobis, ut convertat se unusquisque à nequitia sua.

ψ. 25. *lett. familles.*

ψ. 26. *il se sert du mot de*

*susciter, comme Moïse : Dieu vous suscitera un Prophete.*



SENS LITTERAL ET SPIRITUEL.

ψ. 1. jusqu'au 12. *✓* *Ers le même temps, Pierre & Jean montoient au temple, pour être à la priere de la neuvième heure. Et il y avoit un homme boiteux dès le ventre de sa mere, que l'on portoit, & qu'on mettoit tous les jours à la porte du temple, &c.*

Chrysof.  
in Act.  
hom. 8.  
pag. 74.

On peut remarquer dans l'Ecriture une grande union entre ces deux saints Apôtres. Ils avoient chacun un frere. Mais la grace qui n'a pas d'égard



d'égard au sang, forma une liaison plus étroite entre l'un & l'autre, de ces deux Disciples de l'amour de JESUS-CHRIST, que la nature n'en formoit entre les freres. On a remarqué ailleurs sur Daniel, avec saint Jérôme, l'ancienne coutume établie parmi les Hebreux, de prier trois fois; c'est-à-dire, à l'heure de Tierce, à l'heure de Sexte, à l'heure de None. Quand donc il est dit auparavant que les Disciples étoient assidus dans le temple du Seigneur, on doit entendre par là qu'ils s'y rendoient avec soin à toutes ces heures de la priere, & qu'ils y passoient alors un temps fort considerable: car ils étoient persuadés que la priere assidue & fervente devoit faire toute leur force; l'experience qu'ils avoient eue de leur foiblesse, avant qu'ils eussent commencé à prier, les en convainquit très-fortement, & l'Esprit saint qui les remplissoit alors, étant un esprit de gemissemens & de prieres, leur inspiroit le besoin continuél qu'ils avoient de soupírer, & de demander à Dieu son secours.

*Or. seq.*  
*Luc. 22.*  
*8.*  
*Joan. cap.*  
*13. 23.*  
*c. 18. 15.*  
*16. c. 10.*  
*1. c. 21.*  
*7. 20.*  
*Act. 8.*  
*12.*  
*Hieron.*  
*in Da-*  
*niel. cap.*  
*6. 10.*

Lors donc que S. Pierre & S. Jean alloient un jour entrer dans le temple, pour y faire la priere qui s'y faisoit ordinairement à l'heure de None, c'est-à-dire, vers les trois heures après midi, un homme qui étoit boiteux, s'adressa à eux, comme à tous les autres qui entroient au temple, pour leur demander l'aumône. Il est marqué, qu'il étoit boiteux dès le ventre de sa mere, afin que sa guerison en parût plus miraculeuse; n'y ayant point de remedes naturels contre ces fortes de maladies de naissance. Et ce n'est pas sans raison que l'Ecriture ajoûte cette autre particularité:

F

## 82 EXPLICATION DU CHAP. III

*Qu'on le portoit tous les jours, & qu'on le mettoit à une des portes du temple pour y demander l'aumône; car c'est afin de nous faire remarquer qu'il étoit connu de tous les Juifs, & par conséquent que le miracle de sa guérison ne pouvoit passer pour une illusion & une imposture. La porte du temple où il demandoit l'aumône, s'appelloit, la Belle porte, à cause qu'elle étoit faite de cuivre de Corinthe, plus précieux que l'or & l'argent. Lors donc qu'il l'eut demandée à Pierre & à Jean, ces deux saints Apôtres poussés intérieurement par un instinct de l'Esprit de Dieu qui les animoit, jetterent la vûe sur ce boiteux, dans le dessein, non de lui donner l'aumône, ce qu'ils ne pouvoient, n'ayant point d'argent, mais de lui faire une plus grande charité, en le guérissant. C'est pour cela que Pierre lui dit : *Regardez-nous* ; c'est-à-dire : considerez que nous sommes pauvres aussi-bien que vous, & par conséquent hors d'état de vous donner de l'argent ; ou bien : Ayez de la foi, & esperez que quelque pauvres que nous soyons, nous pouvons vous procurer une grande charité. Mais ce boiteux ne songeant qu'à recevoir quelque aumône, saint Pierre remplit de l'Esprit de Dieu, lui dit : *Qu'il n'avoit ni or ni argent, mais qu'il lui donnoit ce qu'il avoit.* Et il ajoûta en même-temps : *Levez-vous au Nom de JESUS-CHRIST de Nazareth, & marchez.**

Joseph.  
de Beil.  
Mat. t. 7.  
12.

L'on peut demander sur cela, comment les Apôtres pouvoient dire qu'ils n'avoient ni or ni argent ; puisqu'on a vû que les fidelles vendoient leurs biens, & les distribuoient à ceux qui étoient dans le besoin ; & qu'on verra dans

la suite, qu'ils mettoient même aux pieds des Apôtres le prix de la vente de ces biens. Mais il y a bien de l'apparence que les Apôtres ne se chargeoient point eux-mêmes de cet argent, & n'en portoient point avec eux, se contentant d'établir quelque ordre pour le faire distribuer, selon les besoins de tous les fidèles. Ainsi on ne peut douter que saint Pierre n'ait dit vrai, lorsqu'il parla de la sorte à ce boiteux. Mais il lui fit un présent beaucoup plus riche, en lui *donnant ce qu'il avoit*; c'est-à-dire, en usant en sa faveur du pouvoir que JESUS-CHRIST lui <sup>Luc. 10.</sup> avoit donné, de guerir miraculeusement les malades en son Nom, & par sa vertu: *Levez-vous*, lui dit-il, *au Nom de JESUS-CHRIST de Nazareth*; de JESUS que les Pharisiens & les Docteurs ont traité avec le dernier mépris, comme venant de Nazareth, d'où il ne peut, selon eux, rien venir de bon; & dont néanmoins le Nom seul étant invoqué avec foi, aura la force de vous guérir: *Levez-vous donc en son Nom*; & pour preuve de votre guérison, *marchez*. Il le prit en même-temps par la main pour l'aider à se lever, & pour mieux marquer aussi qu'il servoit à JESUS-CHRIST d'instrument pour faire ce grand miracle.

Dans le moment que l'Apôtre l'eut touché, *les plantes & les os de ses pieds qui en sont comme les bases, s'affermirent*. Il sauta hors de son lit plein de confiance, *se tint ferme sur ses pieds, & commença à marcher*; ce qu'il n'avoit jamais fait, quoiqu'il eût alors plus de quarante <sup>cap. 4.</sup> ans. Se sentant guéri, il accompagna les deux <sup>22.</sup> Apôtres dans le temple; & il ne pouvoit con-

#### 84 EXPLICATION DU CHAP. III.

tenir sa joie , *marchant & sautant* dans des transports d'admiration & d'allegresse : ce qui faisoit éclatter davantage le miracle de sa guérison , qui d'ailleurs ne pouvoit être contesté , puisqu'il s'étoit fait à la principale entrée du temple , & à l'heure que tout le monde s'assembloit pour la priere ; & que celui qui avoit été guéri étoit connu de toute la ville de Jerusalem , depuis tant d'années qu'il vivoit des aumônes de tous les Juifs. Mais ce qui excita encore plus tout le peuple à venir voir un tel prodige , c'est que cet homme dans la joie dont il étoit transporté , *tenoit par la main saint Pierre & saint Jean* , comme ceux qu'il reconnoissoit pour les bienfacteurs , en même-temps qu'il *louoit Dieu* hautement , comme l'auteur principal de sa guérison. Ainsi tous ceux qui étoient présens demeurèrent dans *un étonnement* qui les mettoit , selon l'expression de l'Écriture , *comme hors d'eux-mêmes* , tant par la vûe d'un si grand miracle , que par rapport & à ceux qui l'avoient fait , dont l'exterieur leur paroïsoit si méprisable , & à JESUS de Nazareth , au Nom duquel ils l'avoient fait. C'est donc ce qui attira ce concours de peuple , & ce qui servit au dessein que Dieu avoit , de ménager cette occasion favorable pour convertir de nouveau , par la parole de saint Pierre , une grande multitude de Juifs.

✓. 12. jusqu'au 17. *Ce que Pierre voyant , il dit au peuple : O Israélites , pourquoi vous étonnez-vous de ceci ; ou pourquoi nous regardez-vous , comme si c'étoit par notre vertu ou par notre puissance que nous eussions fait mar-*

DES ACTES DES APÔTRES. 85  
cher ce boiteux ? Le Dieu d'Abraham... a glorifié son Fils JESUS, &c.

Saint Pierre paroît toujours véritablement le chef, étant le premier à agir, & le premier à parler. D'abord ce fut le prodige par lequel on entendit les Apôtres parler diverses langues, qui les disposa à l'écouter favorablement : ici c'est ce grand miracle de la guérison d'un homme qui étoit boiteux dès le ventre de sa mere. Là le faux reproche qu'on leur fit d'être yvres & pleins de vin nouveau, engagea saint Pierre à parler au peuple pour le détromper, & lui découvrir en même-temps le mystere de ce qu'ils voyoient : ici l'admiration où ils sont de voir un boiteux qu'ils connoissoient depuis tant d'années, guéri tout-d'un-coup si parfaitement, oblige ce saint Apôtre d'élever sa voix pour prêcher la divinité de JESUS-CHRIST. Là il avoit seulement parlé dans la maison ; ici il le fait au milieu du temple. Et ce n'est plus même, comme auparavant, avec un si grand ménagement, mais avec autorité, comme ayant déjà gagné à JESUS-CHRIST une grande multitude de personnes, & confirmé par un miracle incontestable la verité de l'Evangile qu'il enseignoit. Ce ne fut donc pas par timidité, comme le remarque saint Jean Chrysostome, qu'il parla la premiere fois aux Juifs avec tant de retenue ; mais par sagesse, pour leur faire mieux recevoir la verité, & ne la pas exposer à leurs railleries. Ici il n'avoit aucun sujet d'apprehender qu'on se raillât de ce qu'il diroit, parce que ce grand prodige de la guérison du boiteux avoit servi à confirmer ses paroles par avance, en lui concie-

*Chryf.  
ut supri  
pag. 77.*

*Idem ib.  
hom. 91  
pag. 81.*

liant tout-d'un-coup l'esprit du commun des Juifs, par l'étonnement où ils étoient d'un effet si miraculeux.

Rien n'étoit aussi plus digne de meriter leur créance, que de voir ceux qui venoient de faire un si grand miracle ne s'en rien attribuer, mais en rapporter toute la gloire au même Dieu que leurs peres avoient adoré, & qu'ils adoroient comme eux. *Pourquoi*, leur dit saint Pierre, *ce miracle vous étonne-t'il si fort* ; ou *pourquoi vous arrêtez-vous à nous regarder* nous autres hommes, *comme si nous avions fait marcher ce boiteux par un effet de notre propre puissance, ou de notre sainteté* ? Ce n'est point nous que vous devez regarder, nous qui par nous-mêmes ne pouvons rien, & dont la vertu ne vient point de nous. Mais jetez les yeux sur le Dieu d'Abraham, sur le Dieu d'Isaac & de Jacob, sur le Dieu de nos peres ; sur celui qui a promis à Abraham, à Isaac, & à Jacob, un fils en qui tous les peuples de la terre seroient bénis, & qui devoit être le sujet de l'attente & de l'espérance des nations ; sur celui qui a fait anciennement éclater en tant de rencontres sa toute-puissance en faveur de nos peres. Et vous cesserez de vous étonner de ce miracle qu'il vient de faire aujourd'hui en votre présence, puisque son bras n'est point raccourci, mais qu'il est encore tout-puissant pour faire, quand il lui plaît, des prodiges en votre faveur. C'est donc ce Dieu d'Abraham, c'est ce Dieu d'Isaac & de Jacob, ce Dieu de nos peres, qui a voulu par cette guérison miraculeuse glorifier son Fils JESUS.

Genes.  
22. 3. c.  
26. 4. c.  
28. 14.  
c. 49. 19.

Remarquez, dit saint Chrysostome, comment saint Pierre en parlant aux Juifs a soin d'alleguer leurs peres, pour leur ôter tout soupçon qu'il voulût leur annoncer une religion contraire à celle de leurs ancêtres. C'est la raison pour laquelle il leur parla l'autre fois du patriarche David, voulant leur prouver la resurrection de JESUS-CHRIST; & qu'il leur parle présentement d'Abraham leur pere, pour leur faire voir que le même Dieu de cet ancien Patriarche, étoit celui qui venoit de relever à leurs yeux la gloire de JESUS-CHRIST, au nom duquel ce boiteux avoit été guéri. Il veut les convaincre que ce *Jesus*, qui étoit véritablement *le Fils unique du Dieu d'Abraham, du Dieu de leurs peres*, étoit le même qu'ils avoient livré entre les mains des Gentils, & renoncé en refusant de le reconnoître pour leur Roi. *Vous l'avez*, leur dit saint Pierre, *renoncé devant Pilate; & en cela vous avez commis un très-grand crime; puisque vous renoncez le Saint & le Juste par excellence, qui a défié les plus éclairés d'entre vous de le convaincre d'aucun péché, & dont l'innocence & la justice furent reconnues par Pilate même & par sa femme.* Ainsi il fait voir aux Juifs que ce qui rendoit leur crime beaucoup plus grand, c'est qu'ils avoient condamné celui que Pilate jugeoit lui-même devoir être renvoyé absous; & qu'ils avoient demandé la grace d'un scelerat & d'un meurtrier, en même-temps qu'ils avoient fait mourir en la personne de JESUS-CHRIST l'auteur même de la vie; c'est-à-dire, selon la

*Chrysostomus  
ut supr.  
pag. 82.*

*Joan. 8.  
33. 37.*

*Joan. 8.  
46.*

*Matth.  
27. 19.  
24.*

## 88 EXPLICATION DU CHAP. III.

Chrysoft.  
ut supr.  
pag. 86.

Jean. 1.  
4. 2.

pensée de saint Chrysofome , que celui qui ôtoit la vie aux autres par sa cruauté & par ses meurtres , avoit eu dans leur esprit la preference au-dessus du Fils unique du Dieu d'Abraham , qui donne la vie & la lumiere à tous les hommes.

Or voici en quelle maniere saint Pierre leur prouve la resurrection de celui qu'ils avoient si indignement fait mourir. Il ne cite point sur cela , comme auparavant , le témoignage des Prophetes ; mais il declare premierement qu'ils *sont eux-mêmes témoins* qu'il étoit ressuscité. Car il pouvoit d'autant plus citer alors le témoignage de leur propres yeux , que ceux à qui il parloit étoient dans l'étonnement des merveilles qu'ils leur voyoient faire. Et en second lieu , il atteste que *le miracle de la guérison si parfaite de ce boiteux* de naissance étoit l'effet de *la foi* qu'ils avoient eux-mêmes au Nom de JESUS , & de l'invocation de ce Nom saint & tout-puissant. Car il falloit que celui , dont le Nom seul avoit eu la force de faire un si grand miracle , fût vraiment vivant , comme ayant un empire si absolu sur la nature. Mais il leur témoigne en même-temps que cette *foi* dont il leur parloit , *venoit de lui* , & étoit un don de sa grace : *fides qua per eum est* : afin qu'ils missent en JESUS-CHRIST toute leur confiance , & qu'ils cessassent de se glorifier en eux-mêmes comme enfans des Patriarches.

v. 17. 18. *Cependant , mes freres , je sais que vous avez agi en cela par ignorance aussi-bien que ceux qui sont établis en dignité parmi vous. Mais Dieu a accompli de cette sorte ce*



qu'il avoit prédit par la bouche de tous ses Prophètes, &c.

Après que saint Pierre a piqué très-vivement le peuple Juif par le reproche qu'il leur a fait, d'avoir renoncé le Saint & le Juste, de lui avoir préféré un meurtrier, & enfin d'avoir fait mourir l'Auteur même de la vie, il adoucit maintenant l'amertume de ses reprehensions, & console en quelque sorte ceux qu'il avoit affligés : *Je sai*, leur dit-il, *que vous avez agi en cela par ignorance aussi-bien que ceux qui sont établis en dignité parmi vous ;* par où il entend sans doute les princes des Prêtres, les Senateurs, & les Docteurs de la loi, qui avoient été les ennemis déclarés de JESUS-CHRIST. Mais comment les Phariséens & les Prêtres pouvoient-ils être excusés d'avoir agi par ignorance en faisant mourir par pure envie, comme Pilate le connut lui-même, celui qu'ils savoient être innocent, & à qui ils n'imputoient que des calomnies ? Il est vrai, dit saint Chrysostome, qu'ils savoient bien que celui qu'ils condamnoient étoit innocent ; mais ils ne connoissoient pas de même qu'il étoit l'auteur de la vie & le Fils unique de Dieu. Le mystère de son Incarnation paroissoit si opposé à leur orgueil, qu'encore qu'ils dûssent avoir l'intelligence des propheties, la fausse idée qu'ils avoient conçue du regne éclatant du Messie qu'ils attendoient, les empêchoit d'y découvrir la vérité. Et quoique la sainteté éminente de la vie de JESUS-CHRIST, la pureté admirable de sa doctrine, & son pouvoir absolu tant sur

*Chrysost.  
ut supr.  
pag. 87.*

les démons que sur toute la nature , leur dût être une preuve incontestable de ce qu'il étoit , comme il le leur reprocha diverses fois ; leurs passions & la corruption de leur cœur furent toujours un obstacle qui les empêcha de connoître clairement la divinité de J E S U S-CHRIST. Ainsi il est vrai en un sens qu'ils ne savoient ce qu'ils faisoient , selon qu'il le dit lui-même en mourant ; & c'étoit , comme le  
Zuc. 23. declare ici saint Pierre , par ignorance qu'ils  
34° avoient agi ; parcequ'ils ne l'auroient jamais  
1. Cor. 2. crucifié , selon que saint Paul l'assûre , s'ils  
8. l'avoient connu véritablement pour le Seigneur & le Dieu de gloire. Mais cette même ignorance étoit fondée sur leur malice , & elle ne les excusoit en une maniere , qu'en les condamnant de l'autre. Cependant puisque J E S U S-CHRIST pria son Pere en mourant de leur pardonner , à cause qu'ils ne savoient ce qu'ils faisoient , on ne doit point s'étonner que saint Pierre leur fasse aussi espérer le pardon de leur peché , parce qu'ils l'avoient commis par ignorance.

Il ajoûte pour les consoler encore davantage , que Dieu avoit même fait éclater en cela la magnificence de sa bonté & la profondeur de sa sagesse , ayant scû tirer de la malice & de l'ignorance des hommes la gloire de sa verité , par l'accomplissement de ce que tous les Prophetes avoient prédit des souffrances de son CHRIST. Ainsi les Juifs avoient fait mourir J E S U S-CHRIST connoissant son innocence , mais ignorant sa divinité. Et Dieu avoit en même-temps livré à la mort son Fils unique ,

*Chrysost.*  
*ibid.*

afin que cet Homme-Dieu, cet Innocent & ce Saint des Saints, pût en accomplissant les prophéties satisfaire à la justice pour les hommes criminels.

ÿ. 19. 20. 21. *Faites donc pénitence, & convertissez-vous, afin que vos pechés soient effacés, quand les temps du rafraîchissement que le Seigneur doit donner par sa présence seront venus, & qu'il aura envoyé JESUS-CHRIST qui vous a été annoncé, &c.*

Il ne falloit pas que les Juifs, à qui saint Pierre parloit, conclussent de ses paroles, que leur ignorance les justifioit & les rendoit innocens. Elle pouvoit seulement contribuer à leur faire plus facilement obtenir le pardon du crime qu'ils avoient commis. Mais pour l'obtenir il étoit besoin qu'ils en eussent un vrai repentir, & par conséquent qu'ils le reconnussent avec une sincere douleur. Il étoit besoin qu'ils se convertissent en changeant de vie, en renonçant à tous leurs déreglemens, en commençant à aimer ce qu'ils haïssent, & à haïr ce qu'ils aimoient, en quoi consiste la véritable conversion. Ce qui suit paroît obscur dans la Vulgate, où le sens est suspendu & indéterminé. Mais si on l'explique comme les anciens, il est aisé à entendre. Saint Pierre les exhorte donc à la pénitence, & à une vraie conversion; afin, dit-il, que vos pechés soient effacés: Puis il ajoûte, selon l'explication de saint Irenée & de Tertullien: *Ut veniant vobis tempora refrigerii à facie, vel ex persona Domini, &c.* c'est-à-dire, afin que, lorsque les jours du rafraîchissement, qui marquent le temps de la parfaite redem-

*Chrysost.  
ibid.*

*Iren. ad-  
vers. hæ-  
res. lib.*

*3. c. 12.  
Tert. de  
resurrec.*

Evan. cap.

23.

Luc. 21.

22. 23.

26. 27.

28.

ption & du repos éternel des justes seront arrivés, vous soyez assez heureux pour y avoir part. Car si ce temps doit être un temps de repos & de rafraîchissement pour les élus, ce sera un temps de la plus terrible affliction & de l'amertume la plus effroyable qu'on puisse s'imaginer pour tous les méchants. Et ce sera la vûe même du Seigneur, à *conspectu Domini*, qui causera cette extrême joie aux uns, & cette épouvantable désolation aux autres. Car, comme il est dit ailleurs, *ils verront alors le Fils-de-l'homme qui viendra sur une nuée avec une grande puissance & une grande majesté.* C'est donc du second avènement du Fils de Dieu que saint Pierre dit ici aux Juifs, que le Seigneur devoit envoyer JESUS-CHRIST qui leur avoient été annoncé par les Prophetes, par saint Jean son précurseur & par les Apôtres. Ainsi il falloit qu'ils se préparassent à le recevoir, & qu'ils se rendissent dignes de l'attendre, non comme leur Juge, mais comme leur Redempteur. Et il leur rend la raison pour laquelle ils ne pouvoient plus le voir alors: C'est, leur dit-il, qu'il faut que le ciel le reçoive, c'est-à-dire, qu'il demeure dans le ciel comme dans le lieu qui est propre à la sainte humanité qu'il a jointe à sa nature divine dans sa Personne.

C'est de là qu'il a dû nous envoyer son Saint-Esprit, dont vous avez vû les effets si miraculeux. C'est de là qu'il doit pendant tout le cours du siecle present, former & perfectionner son Eglise. C'est-là qu'il doit jusqu'à ce que tout son corps ait reçu sa perfection dans tous ses

membres, leur servir d'avocat & d'intercesseur auprès de son Pere, étant lui-même, selon la parole de son disciple bien-aimé, la victime de propitiation pour leurs pechés. Il y sera donc, & il ne viendra qu'au tems du rétablissement de toutes choses, prédit par les saints Prophetes depuis le commencement du monde. C'est ce que le même saint Pierre explique ailleurs, lorsqu'il dit : Que le jour du Seigneur étant venu, les cieux passeront en un instant, les éléments embrasés se dissoudront, & la terre avec tout ce qu'elle contient sera consumée par le feu ; & qu'on doit attendre de nouveaux cieux, & une nouvelle terre, dans lesquels la justice habitera. Ainsi nous pouvons entendre ce que saint Pierre dit en ce lieu, de la fin & de la consommation de toutes choses, lorsque le Fils aura remis, comme dit saint Paul, son royaume à Dieu son Pere, qu'il aura détruit toute principauté, toute domination & toute puissance ; & que toutes choses lui étant assujetties, il sera lui-même, tant qu'homme, assujetti à celui qui lui aura assujetti toutes choses, afin que Dieu soit tout en tous.

C'est en cela que consiste le rétablissement de toutes choses, prédit par les saints Prophetes depuis le commencement du monde : car toutes choses ont été depuis le péché d'Adam dans le désordre ; l'homme étant sorti de son état, aussi bien que le démon, depuis qu'ils ont résolu de vivre dans l'indépendance de leur Createur. Et ce désordre ne doit être parfaitement réparé, que lorsque le Fils de Dieu au jour de son second avènement, remettra tout dans son ordre, en assujettissant parfaitement toutes choses à la

1. Joan.  
2. 2.2. Petr.  
3. 10.  
etc.1. Cor.  
15. 24.  
etc.

94 EXPLICATION DU CHAP. III.

Jud. v.  
24 15.

justice, où à la bonté de Dieu. Or ce jour a été prédit, selon saint Jude, dès les premiers temps du monde, lorsqu'Enoch, qui a été le septième depuis Adam, prophétisa : Que le Seigneur viendrait avec une multitude innombrable de ses Saints, pour exercer son jugement sur tous les hommes, & pour convaincre tous les impies. Et quand Adam a rapporté cette parole que le Seigneur dit au serpent en parlant de la femme, ou de la race de la femme : *Qu'elle briserait sa tête* ; il y a annoncé par cette ancienne prédiction, le rétablissement de toutes choses, qui n'arrivera dans sa plénitude, que lorsque la tête du serpent, c'est-à-dire, le regne & l'empire du démon sera détruit entièrement par le parfait assujettissement de toutes choses sous Dieu.

vs. 22. 23. 24. *Moïse a dit à nos peres : Le Seigneur votre Dieu vous suscitera d'entre vos freres un Prophete comme moi : écoutez-le en tout ce qu'il vous dira. Quiconque n'écouterà pas ce Prophete, sera exterminé, &c.*

On a expliqué dans le livre du Deuteronome ce passage de Moïse, qui regardoit l'Incarnation du Fils de Dieu. Saint Pierre excitait les Juifs à se soumettre à la foi qu'il leur annonçoit, par les considerations les plus capables de les toucher. Car outre qu'il leur fait voir que le premier avènement de JESUS-CHRIST avoit été clairement prédit par ces paroles de leur saint Legislatteur, pour lequel ils témoignent une si grande veneration ; il se concilie encore davantage leur creance, en leur declarant par le témoignage du même Moïse, que le Prophete que le Seigneur leur avoit promis de

susciter du milieu d'eux , seroit *comme lui* ,  
 c'est-à-dire, qu'il ne leur enseigneroit point une  
 doctrine contraire à la sienne , mais qu'il seroit  
 le législateur de la loi nouvelle , comme Moïse  
 l'avoit été de l'ancienne. Or quoique Moïse  
 donne à JESUS-CHRIST dans ces paroles  
 le nom de *Prophete* , c'étoit à lui néanmoins  
 que toutes les propheties se terminoient ;  
 c'étoit lui que tous les Prophetes avoient an-  
 noncé dans les Ecritures ; c'étoit de lui qu'il  
 étoit dit dans les livres de Moïse , qu'il seroit <sup>Gem 49<sup>e</sup></sup>  
*l'attente de toutes les nations*. Ainsi ce nom de <sup>10.</sup>  
*Prophete* qu'il a bien voulu aussi se donner lui-  
 même , en disant de soi : *Qu'un Prophete n'étoit* <sup>Matth<sup>e</sup></sup>  
*sans honneur que dans son pays , & dans sa mai-* <sup>13. 57. d</sup>  
*son* , lui convenoit principalement , en ce que  
 l'on entendoit par là une personne qui parloit  
 aux hommes de la part de Dieu , & qui con-  
 firmoit ses paroles par des miracles.

Mais il est même véritable que JESUS-CHRIST  
 a prédit aussi beaucoup de choses ; comme plu-  
 sieurs circonstances de sa passion & de sa mort ,  
 sa resurrexion & son ascension , la descente du  
 Saint-Esprit , le siege & la ruine de Jerusalem ,  
 & son second avènement. Ainsi toutes ces dif-  
 férentes prédictions lui ont pû faire donner le  
 nom de *Prophete* : mais ç'a été un *Prophete*  
 qui a mérité , préféablement à tous les autres ,  
 d'être écouté ; puisque *tous* les autres , princi-  
 palement *depuis Samuël* , qui fut le temps où  
 ils commencèrent à paroître davantage dans le  
 monde , avoient eu en vûe dans leurs prophe-  
 ties ce nouveau législateur , qui étoit verita-  
 blement *le Prophete* par excellence , dont on ne

pouvoit mépriser la voix sans se rendre digne d'être exterminé du milieu d'Israël. Et quiconque encore aujourd'hui refuse de l'écouter, doit s'attendre à se voir un jour séparé de la sainte société du peuple choisi; de ceux qu'il regarde comme ses brebis qui ont entendu la voix de leur Pasteur, & qui l'ont suivi.

*ŷ. 25. 26. Vous êtes les enfans des Prophetes, & de l'alliance que Dieu a établie avec nos peres, en disant à Abraham: Toutes les nations de la terre seront benies en votre race. C'est pour vous premierement que Dieu a suscité son Fils, &c.*

Après que saint Pierre a prouvé aux Juifs par les paroles de Moïse leur législateur, la venue de JESUS-CHRIST, la conformité de sa doctrine avec la sienne, & l'indispensable nécessité de l'écouter pour ne pas perir; il les pique salutairement d'une sainte jalousie. Considérez, leur dit-il, que vous êtes les enfans de ces Prophetes, qui ont annoncé les merveilles que vous voyez; que ç'a été avec vos peres que Dieu fit une alliance solennelle, en promettant à Abraham que toutes les nations de la terre seroient benies en sa race; & qu'ainsi c'est premierement pour vous que Dieu a suscité son Fils du milieu de vos freres, comme le Prophete par excellence; & qu'il vous l'a envoyé pour vous benir, selon la promesse qu'il en a faite à Abraham votre pere. Ce raisonnement étoit sans doute très-fort, sur-tout dans la bouche d'un homme simple & sans lettres, qui en leur parlant de cette sorte, devenoit lui-même à la vûë de tous les Juifs, comme une preuve vivante de



de l'accomplissement des propheties ; puisqu'ils devoient remarquer en la personne cette effusion abondante & miraculeuse de l'Esprit saint, que le Seigneur avoit promis à son peuple par la bouche de Joël.

Joël 2.  
28.

La consequence que tire saint Pierre de la venue du Fils de Dieu, & qu'il oblige tous les Juifs d'entirer aussi avec lui, est qu'ils doivent travailler à recueillir tout le fruit pour lequel Dieu l'a envoyé. Il l'a envoyé, dit cet Apôtre, *pour vous benir*. Mais de quelle sorte de benediction ? Et le Fils unique du Pere éternel se seroit-il incarné, pour leur procurer seulement une benediction terrestre, comme aux anciens Israélites, une benediction qui consistoit dans la rosée du ciel & la graisse de la terre, & dans l'abondance du blé & du vin, & de tous les autres biens temporels ? Non sans doute. Et saint Pierre s'explique assez clairement sur ce sujet, lorsqu'il ajoûte aussi-tôt : *Afin que chacun se convertisse de sa mauvaise vie*. Telle est la fin, de l'Incarnation du Fils de Dieu, de reformer l'homme, & de retracer en lui la premiere image de son origine, en le délivrant de ses pechés, en le faisant renoncer à sa propre corruption, & embrasser l'innocence d'une vie sainte & conforme à l'Evangile qu'il est venu annoncer. Or c'est ce que l'homme n'a jamais pû faire par lui même, mais seulement par un effet de la *benediction*, c'est-à-dire, de la grace de son Redempteur. Si donc vous êtes, dit saint Pierre aux Juifs, *les enfans des Prophetes, & de l'alliance* ; c'est-à-dire, les heritiers des grands biens qu'on a promis à vos peres,

Gen. 27.  
28.

Chrysost.  
in Act.  
hom. 9.

pag. 89.

Chrysost.  
ibid.

pourquoi seriez-vous indifferens à des choses qui vous regardent de si près, comme si elies ne vous regardoient pas ? Il est vrai que vous avez crucifié celui que Dieu vous a envoyé. Mais souvenez-vous qu'il l'a envoyé pour vous venir, après même que vous l'avez crucifié. Et tout ce qu'il vous demande présentement, est que vous vous convertissiez, en vous dépouillant de toute malice, & de toute corruption.



#### CHAPITRE IV.

1. **L**orsqu'ils parloient au peuple, les Prêtres, le Capitaine des gardes du temple, & les Sadducéens survinrent,

2. ne pouvant souffrir qu'ils enseignassent le peuple, & qu'ils annonçassent la resurrection des morts en la personne de JESUS :

3. & les ayant arrêtés, ils les mirent en prison jusqu'au lendemain ; parcequ'il étoit déjà tard.

4. Or plusieurs de ceux qui avoient oui le discours de Pierre crurent : & le nombre des hommes fut d'environ cinq mille.

1. **L**oquentibus autem illis ad populum, supervenerunt Sacerdotes, & Magistratus templi, & Sadducæi,

2. dolentes quòd docerent populum, & annuntiarent in Jesu resurrectionem ex mortuis :

3. & injecerunt in eos manus, & posuerunt eos in custodiam in crastinum : erat enim jam vespera.

4. Multi autem eorum, qui audierant verbum crediderunt : & factus est numerus virorum quinque millia.

3. Factum est autem in crastinum, ut congregarentur principes eorum, & Seniores, & Scribæ in Jerusalem,

6. & Annas princeps Sacerdotum, & Caïphas, & Joannes, & Alexander, & quotquot erant de genere sacerdotali.

7. Et statuentes eos in medio, interrogabant: In qua virtute, aut in quo nomine fecistis hoc vos?

8. Tunc repletus Spiritu sancto Petrus, dixit ad eos: Principes populi, & Seniores, audite:

9. Si nos hodie judicamur in beneficio hominis infirmi, in quo iste salvus factus est,

5. Le lendemain les chefs du peuple //, les Senateurs // & les Scribes s'assemblerent dans Jerusalem,

6. avec Anne le Grand-Piètre //, Caïphe, Jean //, Alexandre //, & tous ceux qui étoient de la race sacerdotale.

7. Et les ayant fait venir au milieu d'eux, ils leur dirent: Par quelle puissance, ou au nom de qui // avez-vous fait cette action?

8. Alors Pierre rempli du Saint-Esprit, leur dit: Principes du peuple, & vous, Senateurs //, écoutez-nous:

9. Puisqu'aujourd'hui l'on nous demande raison du bien que nous avons fait à un homme perclus de l'usage de ses jambes, & de la maniere dont il a été guéri,

ψ. 5. l. les Princes, ἀρχόντες: et qui semble marquer les chefs des tribus.

Ibid. l. les Anciens ἀποστολῆτος; ce qui semble marquer les Senateurs du grand Sanedrin.

ψ. 6. expl. Anne & Caïphe étoient Grands Prêtres tour à tour chacun leur année, Aug. in Joan. tract. 113.

Ibid. expl. l'un des principaux fils d'Anne. Joseph. bell. Jud.

Ibid. expl. surnommé Iysimaque, qui étoit l'un des plus riches d'entre les Juifs. Joseph. Antiq.

ψ. 7. antr. par quelle autorité.

ψ. 8. gr. d'Israël.

10. nous vous déclarons à vous tous , & à tout le peuple d'Israël , que c'est par le Nom de notre Seigneur **JESUS-CHRIST** de Nazareth , lequel vous avez crucifié , & que Dieu a ressuscité d'entre les morts , que cet homme a été guéri , & qu'il est debout devant vous.

*Pf.* 117.

22.

*Isai.* 28.

16.

*Matth.*

21. 42.

*Marc.*

12. 10.

*Luc.* 20.

17.

*1. Petr.*

2. 7.

*Rom.* 7.

33.

11. C'est cette pierre , que vous autres architectes avez rejetaée , & qui cependant a été faite la principale pierre de l'angle :

12. & il n'y a point de salut par aucune autre ; car nul autre nom sous le ciel n'a été donné aux hommes par lequel nous devons être sauvés.

13. Lorsqu'ils virent la constance // de Pierre & de Jean , connoissant que c'étoient des hommes sans lettres , & du commun du peuple , ils en furent étonnés. Ils savoient aussi qu'ils avoient été Disciples de **JESUS**.

14. Et comme ils voyoient cet homme qui avoit été

γ. 13. *autr.* liberté de parler.

10. notum sit omnibus vobis , & omni plebi Israël : quia in nomine Domini nostri Jesu Christi Nazareni , quem vos crucifixistis , quem Deus suscitavit à mortuis , in hoc iste astat coram vobis sanus.

11. Hic est lapis , qui reprobarus est à vobis ædificantibus , qui factus est in caput anguli :

12. & non est in alio aliquo salus ; nec enim aliud nomen est sub cælo datum hominibus , in quo oportet nos salvos fieri.

13. Videntes autem Petri constantiam & Joannis , comperto quòd homines essent sine literis , & idiotæ , admirabantur. Et cognoscebant eos quoniam cum Jesu fuerant.

14. Hominem quem videntes stantem

cum eis , qui curatus fuerat , nihil poterant contradicere.

15. Jufferunt autem eos foras extra concilium secedere , & conferebant ad invicem ,

16. dicentes : Quid faciemus hominibus istis , quoniam quidem notum signum factum est per eos omnibus habitantibus Jerusalem : manifestum est , & non possumus negare ?

17. Sed ne amplius divulgetur in populum , comminemur eis , ne ultra loquantur in nomine hoc ulli hominum.

18. Et vocantes eos , denuntiaverunt ne omnino loquerentur , neque docerent in nomine Jesu.

19. Petrus verò & Joannes , respondentes , dixerunt ad eos : Si justum est in conspectu Dei vos potius audire quàm Deum , judicate ?

20. Non enim possumus quæ vidi-

guéri present avec eux , ils n'avoient rien à leur opposer.

15. Ils leurs commandèrent donc de sortir de l'assemblée , & ils se mirent à délibérer entre eux ,

16. en disant : Que ferons-nous à ces gens-ci , car ils ont fait un miracle qui est connu de tous les habitans de Jerusalem ; cela est certain , & nous ne pouvons pas le nier ?

17. Mais afin qu'il ne se répande pas davantage parmi le peuple , défendons-leur avec menaces , de parler à l'avenir au Nom de *Jesus* à qui que ce soit.

18. Et aussitôt les ayant fait appeller , ils leur défendirent de parler en quelque maniere que ce fût , ni d'enseigner au Nom de *Jesus*.

19. Mais Pierre & Jean leur repondirent ; Jugez vous-mêmes , s'il est juste devant Dieu de vous obéir plutôt qu'à Dieu ?

20. Car pour nous , nous ne pouvons pas ne point

parler des choses que nous avons vûes & entendues.

21. Ils les renvoyerent donc avec menaces , ne trouvant point de moyen de les punir à cause du peuple ; parceque tous rendoient gloire // à Dieu de ce qui étoit arrivé ;

22. car l'homme qui avoit été guéri d'une maniere si miraculeuse , avoit plus de quarante ans.

23. Après qu'on les eût laissé aller, ils vinrent trouver leurs freres , & leur raconterent tout ce que les Princes des Prêtres & les Senateurs leur avoient dit.

24. Ce qu'ayant entendu , ils éleverent tous leur voix à Dieu dans l'union d'un même esprit , & lui dirent: Seigneur , c'est vous qui avez fait le ciel & la terre, la mer , & tout ce qu'ils contiennent.

25. qui avez dit par le Saint Esprit, parlant par la bouche de notre pere David votre serviteur : Pourquoi les nations se sont-elles soulevées avec un grand

mus , & audivimus , non loqui.

21. At illi comminantes dimiserunt eos , non invenientes quomodo punirent eos , propter populum , quia omnes clarificabant id quod factum fuerat in eo quod acciderat ;

22. annorum enim erat amplius quadraginta homo , in quo factum fuerat signum istud sanitatis.

23. Dimissi autem venerunt ad suos , & annuntiaverunt eis quanta ad eos Principes Sacerdotum & Seniores dixissent.

24. Qui cum audissent , unanimiter levaverunt vocem ad Deum , & dixerunt : Domine , tu es qui fecisti cælum & terram , mare , & omnia quæ in eis sunt.

25. Qui Spiritu sancto per os patris nostri David , pueri tui , dixisti : Quare fremuerunt gentes , & populi meditati sunt inania :

¶ 21. On a crû devoir éclaircir ceci par le grec.

bruit, & les peuples ont-ils formé de vains desfeins?

26. Affiterunt Reges terræ, & Principes convenerunt in unum, adversus Dominum, & adversus Christum ejus.

26. Les Rois de la terre se sont élevés, & les Princes se sont unis ensemble contre le Seigneur, & contre son CHRIST.

27. Convenerunt enim verè in civitate ista adversus sanctum puerum tuum Jesum, quem unxisti, Herodes, & Pontius Pilatus, cum Gentibus & populis Israël,

27. Car Herode & Ponce Pilate avec les Gentils, & le peuple d'Israël, se sont vraiment unis ensemble dans cette ville contre votre saint Fils JESUS, que vous avez consacré par votre onction //

28. facere quæ manus tua & consilium tuum decreverunt fieri.

28. pour faire tout ce que votre puissance // & votre conseil avoient ordonné devoir être fait.

29. Et nunc, Domine, respice in minas eorum, & à servis tuis cum omni fiducia loqui verbum tuum,

29. Maintenant donc, Seigneur, considérez leurs menaces : donnez à vos serviteurs la force d'annoncer votre parole avec une entière liberté,

30. in eo quòd manum tuam extendas ad sanitates, & signa & prodigia, fieri per nomen sancti filii tui Jesu.

30. en étendant votre main, pour faire des guérisons *miraculeuses*, des merveilles & des prodiges, par le Nom de votre saint fils JESUS.

31. Et cum oraf-

31. Lorsqu'ils eurent

ψ. 27. *lestr.* oinct.

ψ. 28. *lestr.* main.

G iiij

achevé leur priere, le lieu où ils étoient assemblés trembla : ils furent tous remplis du Saint Esprit, & ils annonçoient la parole de Dieu avec hardiesse.

32. Toute la multitude de ceux qui croyoient n'avoit qu'un cœur & qu'un ame : & nul ne consideroit ce qu'il possédoit comme étant à lui en particulier, mais toutes choses étoient communes entr'eux.

33. Les Apôtres rendoient témoignage avec une grande force à la resurrection de notre Seigneur JESUS-CHRIST ; & la grace étoit grande dans tous les fidelles.

34. Car il n'y avoit aucun pauvre parmi eux ; parceque tous ceux qui possédoient des fonds de terre ou des maisons, les vendoient, & en apportoient le prix,

35 qu'ils mettoient aux pieds des Apôtres ; & on le distribuoit ensuite à cha-

sent, motus est locus, in quo erant congregati : & repleti sunt omnes Spiritu sancto, & loquebantur verbum Dei cum fiducia.

32. Multitudinis autem credentium erat cor unum, & anima una : nec quisquam eorum, quæ possidebat, aliquid suum esse dicebat, sed erant illis omnia communia.

33. Et virtute magna reddebant Apostoli testimonium resurrectionis Jesu Christi Domini nostri : & gratia magna erat in omnibus illis.

34. Neque enim quisquam egens erat inter illos ; quotquot enim possessores agrorum aut domorum erant, vendentes afferebant pretia eorum quæ vendebant,

35. & ponebant ante pedes Apostolorum : dividebatur au-

†. 33. Ce qui marque ou la force de leurs paroles, animées par le Saint-Esprit, comme 1. Cor. 2. 4. ou les miracles qui les accompagnoient, comme Rom. 15. 19.



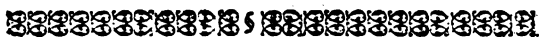
tem singulis prout cun selon qu'il en avoit be-  
cuique opus erat. soïn.

36. Joseph autem, qui cognominatus est Barnabas ab Apostolis ( quod est interpretatum Filius consolationis ) Levites , Cyprius genere ,

36. Joseph surnommé par les Apôtres Barnabé , ( c'est - à - dire , enfant de consolation ) qui étoit Levite , & originaire de l'Isle de Chypre ,

37. cum haberet agrum, vendidit eum, & attulit pretium. & posuit ante pedes Apostolorum.

37. vendit aussi un fonds de terre qu'il avoit , & en apportat le prix , qu'il mit aux pieds des Apôtres.



### SENS LITTERAL ET SPIRITUEL.

¶ 1. jusqu'au 5. **L**orsqu'ils parloient au peuple , les Prêtres , le Capitaine des Gardes du temple , & les Saducéens survinrent , ne pouvant souffrir qu'ils enseignassent le peuple , & qu'ils annonçassent la résurrection des morts en la personne de JESUS , &c.

Les Prestres , ennemis déclarés de JESUS-CHRIST , le Capitaine des gardes du temple , qui se regardoit comme un intéressé à empêcher qu'il ne s'y fit des nouveautés , & les Sadducéens qui nioient , comme on l'a vû autre part , la résurrection des morts , regarderent l'exhortation de saint Pierre & de saint Jean , comme une insulte qu'ils faisoient à la religion des Juifs : car les Prêtres qui avoient été les premiers auteurs de la mort de JESUS-CHRIST , ne pouvoient souffrir qu'on prêchât publiquement

*Chrysoſt.  
in Act.  
hom. 10.  
p. 94.*

qu'il étoit reſſuſcité, & même, ſelon l'explication de ſaint Chryſoſtome, que ſa reſurrection dût être la cauſe de celle des autres; parcequ'une telle doctrine les couvroit de la dernière confuſion, en expoſant à la vûe de tout le peuple l'injuſtice & la cruauté de leur conduite. L'Officier établi pour la garde du temple dépendant des Prêtres; ne pouvoit manquer d'entrer dans leurs intérêts; & la politique de cet homme eſclave de ſa fortune, ne lui permettoit pas d'examiner ſi ce que diſoit ſaint Pierre, confirmé par un miracle authentique, ne meritoit point d'être écouté, préféablement à ce que l'envie publicoit contre les Apôtres. Enfin les Sadducéens étoient ravis de trouver cette occaſion de la jaloſie des Prêtres contre le Sauveur, pour empêcher que leur hereſie touchant la reſurrection des morts, ne fût combattue par la vérité que les Apôtres avançoient touchant la reſurrection de JESUS-CHRIST, dont ils diſoient être témoins oculaires. Ainſi de même qu'on avoit vû Herode & Pilate devenir amis à la mort de JESUS-CHRIST, d'ennemis qu'ils étoient auparavant; les Prêtres qui croyoient la reſurrection des morts, & les Sadducéens qui la nioient, s'unirent alors contre JESUS, pour s'oppoſer à la vérité de ſa reſurrection, chacun ſe laiſſant aller à la paſſion qui l'animoit, plutôt qu'à ce qu'il croyoit. Ils vinrent donc tous enſemble avec fureur ſe jeter ſur les deux Apôtres, dont toute la force conſiſtoit dans leur patience, & dans le ſecours de la grace de JESUS-CHRIST, dont ils péchoient la victoire ſur la mort; & par conſéquent ſur la mauvaiſe vo-

lonté de ses ennemis, qui n'avoient fait que contribuer plus promptement à la gloire de sa resurrection, lorsqu'ils l'avoient fait mourir. Comme ils ne pouvoient lier la langue de ces Disciples du Sauveur, toujours prêts à publier les merveilles de leur divin Maître, ils les mirent en prison jusqu'au lendemain; parcequ'il étoit trop tard pour faire assembler tous les Prêtres, les Senateurs & les Docteurs, & interroger les deux Apôtres en presence de toute cette assemblée.

Si l'affaire dont il s'agissoit eût été une affaire humaine, l'emprisonnement subit des premiers d'entre les Apôtres eût pû étonner les autres, & les empêcher de s'unir à l'avenir, ni de paroître en public pour la même cause. Mais c'étoit l'affaire de Dieu même Et c'étoit son Saint-Esprit qui agissoit & qui parloit par leur bouche. Bien-loin donc que les Apôtres en fussent intimidés, le peuple même ne fut point troublé de la violence dont on usa envers ceux qu'on mit en prison. Et saint Chrysostome a regardé comme un sujet véritable d'admiration, de ce que nonobstant l'emprisonnement de saint Pierre & de saint Jean, leurs paroles eurent la force de convertir de nouveau un si grand nombre de personnes. Comment, dit ce Pere, en voyant lier ces mêmes personnes qu'ils venoient d'entendre, pûrent-ils ajouter foi à leurs paroles? Mais c'est cela même, continue-t-il, qui fait connoître visiblement la divine force de celui qui leur parloit par la bouche de saint Pierre, puisqu'il y en eut beaucoup plus qui se convertirent à la foi de JESUS-CHRIST, en

*Chrysoſt.  
ut ſupr.  
pag. 21.*

Tertull.  
Apolog.

voyant lier les Apôtres, qu'il n'y en avoit eu auparavant, lorsqu'on n'usa point de violence envers eux. Telle a été l'origine, & telles ont été les suites de l'établissement de l'Eglise, dont un Ancien a dit cette parole si celebre : Que plus on répandoit de sang des Chrétiens, plus ils se multiplioient, comme une divine semence qu'on jette en terre, & qui croît à l'infini. Mais quoique saint Chrysofome. & quelques autres ayent entendu qu'il y eût alors *cinq mille hommes* de convertis sans les femmes, & qu'il semble même que ce soit le sens le plus naturel du texte de l'Écriture ; d'autres croient que saint Luc marque seulement ici, que le nombre de tous ceux qui crurent tant à la première qu'à la seconde prédication de saint Pierre, fut de cinq mille hommes ; c'est-à-dire, qu'il y en eut deux mille de convertis en cette dernière occasion, comme il y en avoit eu trois mille la première fois.

¶. 5. jusqu'au 13. *Le lendemain les chefs du peuple, les Sénateurs & les Scribes s'assemblerent dans Jerusalem, avec Anne le Grand-Prestre, Caïphe, Jean & Alexandre, & tous ceux qui étoient de la race sacerdotale ; & les ayant fait venir au milieu d'eux, ils leur dirent : Par quelle puissance, &c.*

Il parut aux Prêtres qu'il y alloit de leur honneur d'arrêter dès le commencement ce qu'ils regardoient comme la ruine de la religion des Juifs. Ils avoient tous travaillé avec le dernier empressement à faire mourir JESUS-CHRIST, comme un seducteur, & comme un perturbateur du repos public. Et ils voyoient

pendant que les Disciples de celui qu'ils décrioient de la sorte, faisoient des miracles à la vûe de tout le peuple, & publioient hautement qu'il étoit ressuscité. Ce fut donc afin d'empêcher les suites d'une prédication si opposée à leur orgueil, & à la fausse sagesse dont ils se glorifioient, qu'ils firent alors une assemblée des plus celebres qu'on eût peut-être jamais vûes parmi eux, composée des chefs des tribus, nommés ici *les Princes du peuple* ; des *Anciens*, qui étoient les Senateurs du grand Conseil, nommé Sanedrin ; des *Scribes* ou Docteurs des Juifs, à qui il appartenoit particulièrement d'interpréter les Ecritures ; d'*Anne* & de *Caïphe* ; qui faisoient l'un après l'autre chacun leur année la fonction de *Grands-Prêtres*, & de tous ceux qui étoient de la race sacerdotale dans Jérusalem. Mais plus cette assemblée si solennelle fit alors d'éclat ; plus la confusion qu'ils reçurent de leur jalousie & de leur malice fut éclatante ; puisqu'ils donnerent occasion aux deux Apôtres saint Pierre & saint Jean ; de relever avec un plus grand courage la gloire de leur divin Maître, en présence de tout ce qu'il y avoit de plus élevé en dignité & en science parmi les Juifs.

Ils crurent sans doute étonner & intimider deux hommes simples, sans étude & sans défense, de les faire comparoître au milieu de cette grande assemblée, & ils espererent dit saint Chrysostome, qu'ils nieroient tout du moment qu'ils seroient interrogés, étant effrayés & interdits par la vûe de ce grand nombre de personnes éminentes. Mais ils ne sçavoient pas en-

*Chrysost.  
ut supr.*

## 110 EXPLICATION DU CHAP. IV.

core que celui qui étoit en eux , étoit plus grand que tous ceux qui se regardoient comme leurs Juges. Ils leur demanderent d'abord *par quelle puissance, & au nom de qui ils avoient fait cette action*, c'est-à-dire, guéri ce boiteux. Ils le savoient bien sans doute, puisque la chose s'étoit faite publiquement, & que celui même qui avoit été guéri le publioit le premier à haute voix. Mais ils crurent que les Apôtres n'auroient jamais la hardiesse de déclarer étant prisonniers, que ce miracle s'étoit fait au Nom de JESUS de Nazareth, qu'ils avoient eux-mêmes fait attacher à une croix, & mourir comme un scelerat. Et il y a même bien de l'apparence, selon la remarque d'un Interprete, qu'ils avoient fait emprisonner avec les autres celui qui avoit été guéri, & qu'on l'amena avec eux dans l'assemblée, comme on le voit par la suite, dans l'esperance de lui faire nier aussi que sa guerison eût été faite par la puissance & au Nom de JESUS - CHRIST. Mais il est dit, que *Pierre rempli de l'Esprit de Dieu prit la parole* : Pierre comme le chef du saint troupeau, avoit été chargé par le souverain Pasteur de paître ses brebis & ses agneaux ; Pierre, qui se souvenant d'avoir renoncé son Maître devant des valets & des servantes, se sentoit d'autant plus obligé de le confesser hautement devant les Prêtres & les premiers d'entre les Juifs ; Pierre enfin, qui au lieu de cette vaine présomtion, ou de cet esprit de crainte qui le remplissoit auparavant, lorsqu'il tomba dans un si grand crime, étoit alors tout *rempli du Saint-Esprit* qui le rendoit également fort & humble. Voici

donc comment cet homme qui avoit tremblé à la parole d'une servante, parle maintenant devant les Princes du peuple & les Sénateurs des Juifs. Il ne craint point de déclarer la vérité, mais il demande au-contraire que tous entendent ce qu'il avoit à leur dire : *Principes populi, & Seniorés, audite.* Il fait voir d'abord le ridicule & l'injustice du procédé qu'on tenoit à leur égard, en représentant tout simplement que le sujet pour lequel on les faisoit comparoître, étoit le bien qu'ils avoient fait à un homme en le guérissant : *Dijudicamur in benefacto hominis infirmi, in quo iste salvus factus est.* chrysof. ut supr. p. 96. Car c'est de même que s'il leur eût dit, On n'accuse ordinairement les criminels que pour avoir fait quelque mal : mais le crime qu'on nous impute aujourd'hui, est un bien que nous avons fait ; & nous paroissions en jugement pour avoir guéri un homme qui étoit boiteux dès la naissance. Quel nouveau genre d'accusation ! *Que tous sachent donc, & que tout le peuple d'Israël entende ce que nous n'avons nul dessein de cacher à qui que ce soit : Que c'est au Nom de JESUS de Nazareth, le vrai CHRIST, que nous reconnoissons pour notre Seigneur, & que vous avez vous autres crucifié, mais que Dieu a ressuscité d'entre les morts, que cet homme a été guéri, & qu'il a la force de se tenir maintenant debout devant vous.*

Ils n'apprehendent donc point, dit saint Chrysostome, de déclarer hautement à ces premiers d'entre les Juifs ce qui les couvroit de confusion, & les perçoit de douleur, en parlant & de la ville de Nazareth, pour laquelle ils témoi-

112 EXPLICATION DU CHAP. IV.

gnoient un si grand mépris, & du genre de la mort de JESUS-CHRIST, qui paroissoit si infame. Car plus ils l'avoient méprisé & outragé, plus la gloire de sa resurrection & le miracle de la guérison de ce boiteux, qui s'étoit faite en son Nom & par sa puissance devoit les confondre. Et ce qu'ils avoient sans doute ordonné eux-mêmes, en obligeant l'homme qui avoit été guéri, de comparoître dans leur assemblée avec les Apôtres, tournoit encore à leur propre honte; puisqu'il devint un témoin public & irréprochable de la verité que saint Pierre leur attestoit, qui étoit d'ailleurs trop connue de tout le peuple pour la nier.

Mais cet Apôtre ne se contente pas de leur declarer que c'étoit par la puissance de JESUS-CHRIST de Nazareth, qu'ils avoient guéri cet homme qu'ils voyoient en leur présence. Il prend encore occasion de ce miracle pour les instruire & leur découvrir la verité des Ecritures, touchant celui dont le Nom avoit une si grande vertu. *C'est lui*, leur dit-il, *qui est cette pierre que vous autres architectes avez rejetée, & qui cependant a été faite la principale pierre de l'angle.* Ce que le Prophete Roi avoit dit en general de ceux qui baptisoient sans les nommer, saint Pierre l'applique aux Prêtres, aux Docteurs, & aux principaux d'entre les Juifs. Ils se regardoient avec orgueil, comme étant les architectes de la maison du Seigneur, à cause qu'ils se voyoient établis les chefs de la conduite & de la doctrine parmi le peuple de Dieu. Et celui qui devoit être mis, selon Isaïe, expliqué par JESUS-CHRIST même, & par les Apôtres:

*Ps. 117.*  
*27.*

*Isaï. 28.*  
*16.*  
*Matth.*  
*ti. 43.*

*dans*



dans les fondemens de Sion, comme une pierre éprouvée, angulaire & précieuse, sur laquelle les fidelles seroient établis, comme des pierres vivantes, pour composer une maison spirituelle, ayant été rejeté par ces architectes ignorans & orgueilleux; Dieu l'avoit rendu la principale pierre de l'angle, en l'établissant par la gloire de sa résurrection, le chef de l'Eglise, & comme le lien sacré qui a reüni ensemble dans la maison du Seigneur, les deux peuples si opposés auparavant, des Juifs & des Gentils.

Saint Pierre soutient donc ici dans cette grande assemblée que JESUS-CHRIST, qu'ils avoient crucifié, & que Dieu avoit ressuscité, étoit cette pierre angulaire dont les Prophetes avoient parlé; & qu'il n'y avoit point de salut à esperer d'aucun autre; c'est-à-dire, qu'ils ne devoient point attendre d'autre Messie & d'autre CHRIST, puisque celui-là étoit le vrai redempteur d'Israël, attendu depuis si long-temps. Et nul autre Nom sous le ciel, ajoute-t-il, n'a été donné aux hommes, par lequel nous devons être sauvés. C'est-à-dire qu'il n'y a uniquement que celui qui a porté par excellence le Nom de JESUS, que Dieu ait donné aux hommes sur la terre pour les sauver. Ainsi nul homme depuis Adam n'a pû esperer d'être sauvé que par le mérite de l'Incarnation de son Fils, qu'il nous a donné, comme JESUS-CHRIST le dit lui-même, par un pur effet de son amour. Or saint Pierre, en parlant ainsi aux Juifs, leur donnoit lieu, dit saint Chrysostome, d'esperer aussi le même salut, & diminueoit dans leur esprit la crainte qu'ils pouvoient avoir, de s'être

114 EXPLICATION DU CHAP. IV.

emportés jusqu'à un si grand excès envers celui dont la divine vertu se faisoit sentir alors avec tant d'éclat.

✱. 13. jusqu'au 19. *Lorsqu'ils virent la constance de Pierre & de Jean, connoissant que c'étoient des hommes sans lettres, & du commun du peuple, ils en furent étonnés. Ils savoient aussi qu'ils avoient été disciples de JESUS. Et comme ils voyoient cet homme, qui avoit été guéri, présent avec eux, ils n'avoient rien à leur opposer, &c.*

La constance de saint Pierre & de saint Jean paroïssoit, en ce qu'étant prisonniers, & se voyant au milieu de tant de personnes puissantes qui les avoient fait emprisonner comme disciples de JESUS-CHRIST, & dont les mains, pour le dire ainsi, étoient encore comme teintes de son sang répandu si injustement, ils leur parloient cependant avec la même liberté que s'ils n'eussent eu aucun lieu de crainte. Ce fut donc ce qui étonna extrêmement tous ceux qui étoient dans cette assemblée. Car ils savoient, selon qu'il est remarqué ici, que c'étoient des hommes du commun du peuple, & sans étude; & ils ne pouvoient comprendre qu'ils puissent parler; & expliquer l'Écriture, comme s'ils avoient été des Docteurs. Ce qui augmentoit d'ailleurs leur étonnement & leur douleur étoit de ce qu'ils les connoissoient pour être du nombre de ceux qui avoient accompagné JESUS dans ses prédications. Car de voir ainsi, & d'entendre les disciples de celui qu'ils avoient crucifié, leur reprocher leur injustice, & les en convaincre publiquement par de grands miracles, c'étoit pour eux le sujet de la dernière

confusion & du dernier desespoir. Et il n'y avoit aucun moyen de nier un fait aussi averé qu'étoit celui de la guérison miraculeuse de ce boiteux, parcequ'il étoit lui-même présent dans leur assemblée, & qu'il attestoit par sa présence la verité incontestable de sa propre guérison.

Qu'auroient dû faire, dans des circonstances si pressantes, des hommes plus simples & moins emportés ? Il falloit se rendre à l'évidence de ce miracle, & reconnoître de bonne foi qu'il y avoit quelque chose de divin dans ce qu'ils voyoient, & qu'ils ne pouvoient comprendre. Mais les disciples n'étoient pas plus saints, ni privilégiés que le Maître. Comme l'orgueil avoit aveuglé les Docteurs des Juifs à l'égard de JESUS-CHRIST, il empêche aussi qu'ils ne voyent présentement dans ses Apôtres ce qu'il y avoit de surnaturel, où au moins qu'il ne s'y rendent ; & l'on peut dire qu'on a vû dans leur exemple une image de tous ceux qui dans la suite des siècles se sont de même aveuglés volontairement, pour ne pas voir les dons de Dieu dans leurs freres, & pour les persecuter comme des ennemis de Dieu, lorsqu'ils soutenoient, comme les Apôtres, la gloire de JESUS-CHRIST & la puissance du *Nom* adorable de celui par lequel seul nous pouvons être sauvés.

Mais voici quel est l'étrange raisonnement, ou pour lui donner un nom qui lui convient mieux, quel est l'excès de folie de tous ces savans & de tous ces sages qui gouvernoient en ces temps-là la religion des Juifs. *Que ferons-nous à ces gens-ci, disent-ils ?* En parlant ainsi, dit saint Isidore de Damiette, ils se confessoient vaincus. Car peut-

*Isidor.  
Pelus.  
lib. 3.  
op. 181.*

146 EXPLICATION DU CHAP. IV.

on assez admirer, ajoute-t-il, de ce que tenant les Apôtres entre leurs mains, & pouvant les faire mourir, ils se voyoient néanmoins réduits à ne savoir ce qu'ils leur feroient. Mais quel est donc le sujet de leur embarras ? Est-ce qu'ils ont remarqué dans les Apôtres quelque erreur, contre la vérité de la foi, ou quelque violemment des divins préceptes, ou quelque renversement de la discipline ; tous sujets très-dignes d'exciter le zèle de ceux qui sont établis pour conserver la pureté de la doctrine & de la morale parmi le peuple ? Il ne s'agit nullement de toutes ces choses. Et JESUS avoit appris aux Apôtres qu'il étoit venu non pour détruire, mais pour accomplir & perfectionner la loi. Tout le sujet de l'inquiétude & du chagrin de ces hommes fausement zelés, & vraiment remplis de l'amour d'eux-mêmes, étoit de ce que le miracle qu'ils avoient fait au Nom de JESUS en la personne de ce boiteux, étoit si connu dans toute la ville de Jerusalem ; & tellement averé, qu'il leur paroïssoit impossible de le contester, & moins encore de le nier. Car comme dit saint Chrysostome, ils l'auroient nié assurément s'ils l'avoient pû, & si le grand nombre des témoins ne les en eût empêchés.

*Chrysoft.  
in Act.  
hom. 10.  
p. 100.*

La conséquence qu'ils en tirent n'est pas moins extravagante ; puisqu'ils prennent résolution de défendre avec menaces à saint Pierre & à saint Jean de parler à l'avenir à qui que ce fût, ni d'enseigner au Nom de JESUS ; c'est-à-dire, qu'étant convaincus par la guérison miraculeuse du boiteux de la vertu toute-puissante de ce divin Nom, ils ne vouloient pas qu'on l'invo-

quât pour le soulagement des peuples, ni qu'on les en instruisît; de peur qu'eux mêmes ne passassent pour des imposteurs & des méchans, si celui qu'ils avoient fait crucifier étoit reconnu pour le CHRIST & le Sauveur d'Israël. Il suffi-<sup>Tertull.</sup> fit, selon la pensée d'un Ancien, de mettre au jour de tels monstres d'impiété & d'injustice, pour en donner de l'horreur; & c'est en quelque façon les avoir refutés, que de les avoir montrés.

¶. 19. jusqu'au 23. *Mais Pierre & Jean leur répondirent : jugez vous-mêmes s'il est juste devant Dieu de vous obéir plutôt qu'à Dieu. Car pour nous, nous ne pouvons pas ne point parler des choses que nous avons vues & entendues, &c.*

La modestie des Apôtres ne paroît pas moins admirable que leur fermeté. Ils savoient que Dieu ordonnoit que l'on respectât les Prêtres. Mais ils savoient bien aussi qu'on devoit préféablement à toutes choses obéir à Dieu. C'est pourquoi comme l'Ordonnance de ces Prêtres & de ces Docteurs étoit contraire au commandement que Dieu même leur avoit fait, de prêcher la gloire de la resurrection de JESUS-CHRIST, & la vertu toute puissante de son saint Nom pour le salut des nations, ils ne craignent pas de les prendre eux-mêmes pour juges dans cette affaire, en leur demandant, s'il étoit juste devant Dieu d'obéir plutôt aux hommes qu'à Dieu. Car c'est comme s'ils leur avoient dit : N'ayez point d'égard à vos propres intérêts, ni à votre faux honneur : n'écoutez point la passion qui vous anime : tenez comme Prêtres du Seigneur, la balance dans un juste équilibre : pesez

d'un côté la défense que vous nous faites, *d'enseigner au Nom de JESUS*, & de l'autre, la guérison miraculeuse que nous avons faite par la vertu de ce même Nom. Et jugez ensuite, s'il seroit de la justice que nous vous écoutassions plutôt que Dieu, dont la puissance se fait sentir aux plus insensibles d'une manière si éclatante.

Bernard.  
epist. 7.  
num. 3.

C'est donc, selon saint Bernard, un renversement de l'ordre, de prétendre faire valoir son obéissance dans des choses où l'on viole le précepte de celui qui est le plus grand, pour obéir à celui qui est plus petit; c'est-à-dire, où l'on ne craint pas de désobéir à Dieu, pour témoigner sa soumission aux hommes. Car quand l'homme me commande ce que Dieu même me défend, comment puis-je alors écouter l'homme, & me rendre sourd à la voix de Dieu? Ce n'est pas ainsi, ajoute ce Saint, qu'en usèrent les Apôtres, lorsqu'ils déclarèrent à haute voix, devant tous les grands des Juifs, qu'il étoit plus juste d'obéir à Dieu qu'aux hommes; & qu'ils ne pouvoient se dispenser de parler des choses qu'ils avoient vues & entendues. L'ardeur du feu tout divin du Saint-Esprit qui les embrasoit au-dedans, devoit se produire nécessairement au-dehors. C'étoit cet Esprit divin qui leur mettoit dans la bouche les paroles mêmes qu'ils proféroient: *Prout Spiritus-sanctus dabit eloqui illis*. Comment donc auroient pu se taire des personnes toutes remplies du Saint-Esprit, lorsqu'on vouloit leur imposer silence, sur le sujet de celui-là même qui leur avoit déclaré, *Qu'ils recevroient la vertu de cet Esprit saint, qui descendroit sur eux pour les*

Act. 1. 8.

**DES ACTES DES APÔTRES.** Ils  
*prendre les témoins & les hérauts dans Jérusalem,*  
*& dans toute la Judée, & jusques aux extré-*  
*mités de la terre? Aussi ils témoignoient hautement*  
*à tous ces Prêtres des Juifs, Qu'ils se sentoient* *Chrysoſt.*  
*obligés de parler des choses qu'ils avoient vues* *ut ſupr.*  
*& entendues; ce qui les preſſoit d'une maniere*  
*très-vive: car ſi ce que les Apôtres avoient*  
*touchant la reſurreccion & l'ascenſion de JESUS-*  
**CHRIST**, & la deſcente de ſon Eſprit ſaint,  
 étoit faux, c'étoit à eux à en faire voir la  
 fauſſeté: ſi au-contraire c'étoit une vérité in-  
 conteſtable, ils n'avoient aucune raiſon de vou-  
 loir les empêcher d'en parler.

Telle eſt, dit ſaint Chryſoſtome; la force ſur-  
 naturelle de la vraie ſageſſe, qui vient de l'Ef-  
 prit de Dieu. Elle cauſoit de la joie aux ſaints  
 Apôtres, au milieu de leurs liens, en même-  
 temps que leurs perſecuteurs étoient dans le  
 deſeſpoir. Ceux-là parloient & agiſſoient avec  
 une ſainte hardieſſe, tandis que ceux-ci dont  
 ils étoient priſonniers, ſe trouvoient couverts  
 de confuſion. Qui étoient ceux en eſſet qui ſe  
 faiſoient craindre alors? Etoient-ce ces Prêtres  
 Juifs, qui défendoient aux Apôtres avec me-  
 naces, de parler à l'avenir au Nom de Jeſus;  
 ou les Apôtres qui leur répondoient: *Nous ne*  
*pouvons pas ne point dire ce que nous avons vu, &*  
*entendu?* Il ſuffiſoit, dit ſaint Chryſoſtome, de  
 les entendre les uns & les autres, pour découvrir  
 le couraſe & la joie de ces derniers, & la con-  
 fuſion & la frayeur de ces premiers. Ainſi au lieu  
 que Pierre & Jean diſoient hardiment tout ce  
 qu'ils vouloient; les Prêtres & les Docteurs ſe  
 trouvoient dans l'impuiffance de faire ce qu'ils

auoient bien voulu Une vertu invisible tenoit leurs mains comme liées, pour les empêcher d'accomplir leur mauuaife volonté. Et ils ne pouuoient raisonnablement se glorifier de leur puissance lorsqu'elle seruoit seulement à faire mieux remarquer la toute-puissance de celui, qui soustenoit d'une maniere invisible la foiblesse de deux Apôtres, contre tout ce qu'il y auoit de plus redoutable parmi les Juifs.

¶. 23. jusqu'au 29. *Après qu'on les eut laissés aller, ils vinrent trouver leurs freres, & leur raconterent tout ce que les Princes des Prêtres & les Senateurs leur auoient dit. Ce qu'ayant entendu, ils eleverent tous leur voix vers Dieu dans l'union d'un mesme esprit, & lui dirent: Seigneur, c'est vous qui avez fait le ciel, &c.*

Ce n'est point par un mouvement de vaine gloire que les deux Apôtres saint Pierre & saint Jean vont raconter à leurs freres tout ce qui s'étoit passé entr'eux, & les Princes des Prêtres, & les Senateurs des Juifs. Mais c'est, dit saint Chrysostome, pour faire connoître les effets de la grâce de JESUS-CHRIST, & obliger tous les autres d'en rendre avec eux la gloire à Dieu. Aussi on peut remarquer comment ils ont aussi-tôt recours à la priere, qui faisoit toute leur force; avec quelle humilité & quelle ardeur ils s'unissent tous ensemble, pour attirer de nouveau en eux le secours du ciel: car ils sentoient qu'ils en auoient un continuel besoin, pour pouuoir se soustenir contre un si grand nombre d'ennemis, qui se declaroient avec la derniere fureur contre JESUS-CHRIST. Ils reconnoissent d'abord que Dieu est le Cra-

*Chrysoft.  
in Act.  
homil. 11.  
p. 104.*



seur du ciel & de la terre, & par conséquent qu'il est élevé infiniment au-dessus de tous les peuples, qui prétendoient s'opposer à ses desseins. Secondement ils lui représentent la prédiction qu'il avoit faite par la bouche du saint Roi prophete, comme une espece d'engagement qu'il avoit à accomplir cette prophetic, en rendant *vains tous les projets* de ses ennemis, & ils se consolent en même temps, dit saint Chrysostome, en s'assurant sur la parole de Dieu, que tous les desseins de ces hommes orgueilleux seroient renversés.

C'est donc de même, selon ce Pere, que s'ils lui disoient : Conduisez, Seigneur, toutes choses à la fin que vous leur avez marquée; & faites voir veritablement à toute la terre, que les ennemis de vôtre Fils ont eu des pensées plaines de vanité. Faites que le monde soit vaincu, que ce ne sont pas les Juifs qui ont prévalu contre JESUS-CHRIST *vo*tre Fils, lorsqu'ils l'ont fait si cruellement mourir; mais que c'est vous qui avez fait éclater en cela même votre puissance, en leur donnant le pouvoir de faire ce qu'ils vouloient, afin d'accomplir selon les conseils adorables de votre éternelle sagesse, le grand ouvrage de notre redemption, pour lequel vous avez scû si divinement vous servir de la malice même de vos ennemis. Car il est vrai en effet, Seigneur, qu'ils se sont unis vous ensemble contre le CHRIST, c'est à dire, contre celui que vous avez consacré par une onction toute divine; mais en voulant s'opposer à vos desseins, ils n'ont fait qu'exécuter les ordres de votre puissance, & ce qui étoit resolu de

*Chrysost.  
nt sup.  
p. 107.*

toute éternité dans votre conseil. C'est aussi de cette sorte que tous ceux qui ont appris des Apôtres à regarder tout ce qui se passe dans le monde avec les yeux de la foi, envisagent tous les jours dans l'injustice qu'ils souffrent de la part des hommes, les effets de la justice & de la miséricorde de Dieu envers eux. Car ils se souviennent de la parole d'un grand Roi, qui persécuté par son propre fils, & outragé par un de ses sujets, dit à un de ses Officiers qui se préparoit à le punir. *Le Seigneur lui a ordonné de maudire David ; & qui osera lui demander pourquoi il l'a fait ?*

2. Reg.  
16. 10.

Leo de  
Passion.  
Dom.  
serm. 16.  
c. 2. & 3.

Mais, dit saint Leon, la malice des persécuteurs de JESUS-CHRIST a-t-elle eu donc pour principe le conseil de la sagesse de Dieu ? Et sa main divine les a-t-elle armés pour commettre ce crime énorme, qui surpassât tous les crimes ? Dieu nous garde, répond ce saint Pape, d'avoir de tels sentimens de la souveraine justice. Car il y a une différence infinie entre la malice des Juifs, qui ont conspiré pour faire mourir JESUS-CHRIST, & la charité de JESUS-CHRIST, qui a bien voulu mourir pour les Juifs mêmes qui lui procuroient la mort. Et la volonté qui porta les uns à tremper leurs mains dans le sang du Fils de Dieu étoit infiniment éloignée de partir du même principe, que la volonté qui porta le Fils de Dieu à répandre ce même sang pour le salut de ceux qui le répandoient ; puisqu'au tant que l'énormité du crime de l'homme se fait sentir d'un côté, autant le prodige de la patience d'un Dieu éclate de l'autre. Car le Sei-

gneur n'a pas attiré contre soi les mains impies de ces furieux , mais il s'y est seulement soumis ; & la prescience qu'il a eue de ce qu'ils devoient lui faire , ne les y a pas forcés : *Non enim impias furentium manus immisit in se Dominus, sed admisit ; nec prasciando quod faciendum esset, coegit ut fieret.*

Ÿ. 29. 30. 31. *Maintenant donc , Seigneur , considerez leurs menaces , & donnez à vos serviteurs la force d'annoncer votre parole avec une entiere liberté , en étendant votre main pour faire des guérisons miraculeuses , &c.*

Les Apôtres n'usent point d'imprécations Chrysost. contre leurs persécuteurs : & ils se contentent in Act. hom. 11. p. 105. de prier Dieu qu'il veuille bien faire attention p. 105. sur leurs menaces ; parcequ'ils savoient combien elles seroient vaines & impuissantes contre ceux qui l'auroient pour protecteur , & qu'ils ne songeroient uniquement qu'à s'acquitter , comme ils le devoient , de ce qu'il leur avoit commandé. Persuadez donc également de la vanité des menaces de leurs ennemis, & de leur propre foiblesse , si elle n'étoit soutenue de la divine vertu de son Esprit, ils lui demandent , qu'il leur donne , à eux qui se reconnoissent *ses serviteurs la force d'annoncer sa parole avec une entiere liberté , sans rien espeter , & sans rien craindre de la part du monde. Comme ils ont ,* Seigneur , disent-ils *formé de vains desseins ,* Chrysost. p. 107. lorsqu'ils se sont élevés contre votre saint Fils **J E S U S ;** faites aussi maintenant , que les desseins qu'ils ont pris contre vos serviteurs , soient sans effet , & qu'il ne soit pas en leur pouvoir d'exécuter leurs menaces. Ils parloient ainsi , selon

124 EXPLICATION DU CHAP. IV.

la remarque de saint Chrysostome, non par la crainte des souffrances, mais par le desir ardent qu'ils avoient de faire connoître son Nom, & de prêcher son Evangile parmi les peuples. C'est pourquoi ils ne lui demandent pas qu'il les tire de tous les perils, mais qu'il leur donne le courage d'annoncer sans crainte sa parole aux hommes. Et par là ils lui renvoient, dit le même Saint, la gloire de tout. Car dans leur priere, ils reconnoissent qu'il est le principe de leur force & de leur courage. Et s'ils lui demandent qu'il veuille ébranler sa main, c'est-à-dire, faire éclater sa puissance par des guérissons miraculeuses, par des merveilles & par des prodiges; ce n'est pas pour leur propre gloire, mais pour la sienne; parceque quelque ardeur & quelque courage qu'ils eussent pû faire paroître dans la prédication de l'Evangile, leur travail auroit été inutile, si Dieu ne l'avoit soutenu par ces signes éclatans de son pouvoir souverain: & ils n'eussent jamais pû persuader à tous les hommes la verité de la resurrection de JESUS-CHRIST, s'ils n'avoient reçu le don des miracles, qui devoient servir à leur concilier la creance de tous les peuples.

*Chrysoſt.*  
p. 108.

*Idem. ib.*  
p. 105.  
107.108.

Mais d'où vient que lorsqu'ils eurent prié, le lieu où ils étoient assemblés fut ébranlé? C'est que Dieu voulut leur faire connoître par ce signe miraculeux de sa puissance, qu'il les avoit écoutés, & qu'il se tiendroit présent avec eux. Il vouloit leur inspirer d'autant plus de confiance en son secours, qu'ils se voyoient plus menacés de la part des hommes. Et ainsi, dit saint Chrysostome, ce lieu ne fut ébranlé, qu'afin

DES ACTES DES APÔTRES. 115

de les établir eux mêmes dans l'immobilité de la foi. L'écriture ajoute : *Qu'ils furent en même-temps remplis tous du saint Esprit*; c'est-à-dire, qu'il se fit en eux comme un renouvellement du feu de cet Esprit saint, qui brûloit déjà dans leur cœur, & qu'ils reçurent un accroissement de sa grace, par un effet même de la prière qu'il leur avoit inspirée. Ainsi ils se virent en état d'annoncer la parole de Dieu avec encore plus de hardiesse qu'auparavant; parceque la charité qui est inséparable de l'Esprit de Dieu, dont saint Luc dit, qu'ils étoient remplis, bannissoit alors toute crainte de leurs cœurs.

Y. 32. jusqu'au 36. *Toute la multitude de ceux qui croyoient n'avoit qu'un cœur & qu'une ame: & nul ne considéroit ce qu'il possédoit comme étant à lui en particulier, mais toutes choses étoient communes entre eux. Les Apôtres rendoient témoignage avec une grande force à la résurrection; &c.*

Nous voyons ici l'accomplissement de la prière que J E S U S-C H R I S T avoit faite après la Cène, lorsque s'adressant à Dieu son Père, il lui dit touchant ses Disciples : *Père saint, Joann. conservez en votre Nom ceux que vous m'avez 17. 11. donnez, afin qu'ils soient un comme nous.* L'Esprit de Dieu qui les remplissoit, étoit le lien divin qui les unissoit si étroitement tous ensemble, qu'ils n'avoient qu'un cœur & qu'une ame; c'est-à-dire, qu'ils n'aimoient tous & ne desiroient que la même chose, qui étoit Dieu, l'accroissement de sa gloire, & la sanctification des ames. Cet amour de Dieu & de leurs frères étoit si parfait en eux, qu'il bannissoit de leur cœur

tout amour propre , & les empêchoit de s'attacher à aucun bien de la terre. Ainsi regardant chacun ce qu'ils possédoient , comme un bien qui devoit être commun à tous , ils n'avoient rien en particulier qui ne fût aux autres aussi bien qu'à eux ; & ce qui cause tous les desordres parmi les hommes , à qui le mien & le tien font comme une source empoisonnée qui gâte & renverse tout , étoit alors absolument banni d'eux.

C'étoit à cette admirable union des premiers fidelles ; que le grand Apôtre invitoit depuis les Chrétiens d'Ephese , lorsqu'il leur disoit : *Ayez une grande ardeur pour conserver l'unité d'un même esprit par le lien de la paix. Car il n'y a parmi vous qu'un corps & qu'un esprit, comme il n'y a qu'une esperance à laquelle vous avez été tous appelés.* Ceux donc qui n'avoient qu'une même foi & qu'une même religion , dit un ancien Pere , ne vouloient aussi avoir tous ensemble qu'un seul heritage ; & possédant J E S U S - C H R I S T tous en commun , ils ne pouvoient se résoudre de posséder aucun bien en particulier. Ils regardoient comme une chose contraire à la pieté dont ils faisoient profession , de ne pas faire de part de leurs richesses à celui qui participoit comme eux à la même grace du saint Esprit ; & convaincus que l'alliance qui se contracte par le sang de J E S U S - C H R I S T est d'autant plus grande que celle de la nature , que le cœur & l'ame sont préférables au corps , ils avoient véritablement un amour de freres les uns pour les autres , qui rendoit communs tous les biens en-

*Ephes. 4.  
3.*

*Apud  
August.  
In App.  
serm. 9.*

tr'eux. Heureux donc étoit ce peuple, ajoute le même Pere, où il y avoit plusieurs personnes riches en JESUS-CHRIST, & où nul n'étoit dans l'indigence; parceque ceux qui étoient riches, n'ayant le cœur possédé que de l'amour des richesses éternelles, se regardoient comme obligés d'empêcher leurs freres de manquer des biens temporels: *Qua dum aeternas cogitat divitias, à fratribus temporalem repulsi paupertatem.*

C'est là ce que tous les Peres ont regardé comme le fruit de la mort, & le prix du sang de JESUS-CHRIST, encore tout bouillant, pour le dire ainsi, dans ces premiers fidelles de l'Eglise naissante, & dans ces premiers fidelles de l'Eglise de Jerusalem. C'étoit à cette union si admirable de leurs cœurs & de leurs esprits qu'ils ont attribué des prieres si efficaces, & le pouvoir d'obtenir de la miséricorde de Dieu tout ce qu'ils lui demandoient. Et c'est aussi ce qui faisoit deplorer à saint Cyprien la disposition si contraire qu'il remarquoit dans les Chrétiens de son temps; Nous avons, disoit-il, également dégénéré, & de cette union des cœurs des premiers fidelles, & de cette charité si abondante qu'ils faisoient paroître dans la distribution de leurs biens. Ils vendoient alors leurs maisons & leurs heritages, & songeoient uniquement à s'acquérir dans le ciel des tresors, en présentant aux Apôtres le prix de leurs biens, pour être employés à soulager la nécessité des pauvres. Et nous autres au-contre, nous ne donnons pas même la dixme de notre patrimoine; & bien éloignés de le vendre, nous

*Cyprian.  
de unit.  
Ecccl. sub.  
fin.*

l'augmentons tous les jours par de nouvelles acquisitions. C'est ainsi que cette première ardeur de la foi s'est refroidie parmi nous : c'est ainsi que nous ne croyons plus en J E S U S- C H R I S T, que d'une manière languissante, & indigne de cette foi des premiers de ses disciples, à qui rien n'étoit impossible.

*Chrysof.  
in Act.  
hom. 11.  
p. 106.  
Hieron.  
ep. 8.*

Il est dit de ceux qui composoient cette première Eglise si parfaite : *Qu'ils mettoient aux pieds des Apôtres le prix des fonds de terre, ou des maisons qu'ils vendoient* ; ce qu'ils faisoient, dit saint Chrysostome, par le grand respect qu'ils leur portoient. Et l'on peut bien ajouter avec saint Jérôme, que c'étoit aussi pour marquer en quelque sorte le saint mépris avec lequel on devoit comme fouler l'or & l'argent sous les pieds : ou encore avec d'autres Interprètes ; qu'ils montroient par là l'humilité avec laquelle ils se dépouilloient de tous ces biens en faveur des pauvres, à qui ils épargnoient la confusion de demander leurs besoins, en jettant ainsi aux pieds des Apôtres tout ce qu'ils avoient, comme un bien qui ne leur appartenoit pas plus qu'à leurs frères.

L'Écriture ajoute : *Que les Apôtres rendoient avec une grande force témoignage à la résurrection de notre Seigneur, & que la grace étoit abondante dans tous les fidèles.* Car le mystère de la résurrection de J E S U S- C H R I S T devant être le principal fondement de notre religion, il ne faut pas s'étonner si saint Luc fait consister la principale vertu des Apôtres à l'attester hautement, tant par leurs paroles que par leurs miracles, sans craindre toute la fureur & l'opposition



position des Prêtres, des Docteurs, & des Pharisiens, qui avoient été les meurtriers de leur divin Maître. Ils composoient tous ensemble avec les autres fidèles, comme une armée spirituelle dont la force étoit dans leur union, dans leurs prières, dans la charité qui rendoit toutes choses communes entr'eux, & dans la grace que le Saint-Esprit avoit répandue avec abondance au fond de leurs cœurs. Ainsi ils étoient en état de faire au ciel une sainte violence par leurs prières & par leurs aumônes; & aux hommes, par les fruits d'une charité si genereuse, & par l'exemple d'une vie si sainte.

ŷ. 36. 37. *Joseph, surnommé par les Apôtres Barnabé, (c'est-à-dire, enfant de consolation) qui étoit Levite, & originaire de l'isle de Chypre, vendit aussi un fond de terre, &c.*

Saint Luc, avant que de rapporter le crime & le châtement si terrible d'Ananie & de Saphire, représente ici en particulier la conduite toute désintéressée d'un de ses premiers fidèles, devenu depuis si célèbre dans les fonctions apostoliques. Et peut-être même qu'il veut faire voir par quel degré il est arrivé à la grace de l'apostolat, en quittant tout, comme avoient fait les Apôtres, & en suivant JÉSUS-CHRIST après s'être rendu pauvre pour l'amour de lui ? *Ecce nos reliquimus omnia, & secuti sumus te.* Math. 19. 17. Ce fidèle se nommoit d'abord *Joseph* : & il semble qu'il ait été converti par les Apôtres, qui lui donnerent le surnom de *Barnabé*, marquant sans doute dès-lors par un effet de la lumière du Saint Esprit qui les animoit, la foi & la charité ardente de celui qui devoit servir si parfaite-

*Chrysost.  
in Act.  
hom. 12.  
p. 122.*

*Math.  
19. 17.  
Eftius &  
Fromond.  
in hunc  
loc.*

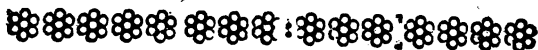
130 EXPLICATION DU CHAP. IV.

ment dans la fuite à l'édification & à la consolation de l'Eglise, selon ce que signifie ce nom que les Apôtres lui donnerent. L'écriture dit, qu'il étoit de la race Levitique & originaire de l'isle de Chypre : ce qui donne lieu de croire, que le fonds de terre qu'il possédoit, pouvoit être dans cette isle, & non dans la Palestine, puisque les Levites y jouissoient seulement de quelques pâturages aux Faubourgs des villes où ils demeuroient, sans qu'il fût en leur pouvoir de les vendre. Que si cette terre que vendit alors Barnabé étoit dans l'isle de Chypre, il fit connoître encore plus clairement son zele pour la perfection évangélique, en la vendant ; puisque selon la pensée de saint Thomas, les autres fidèles qui vendoient leurs biens, pouvoient y être moins attachés, par la connoissance que le Saint-Esprit leur donnoit, ou qu'ils avoient même reçue des Apôtres, que les Juifs seroient chassés de Judée peu de temps après par les Romains, & depouillés de leurs biens. Ainsi ils s'en depouilloient par avance en faveur des pauvres, qui étoient du nombre de leurs freres, & donnoient à Dieu de bon cœur ce qu'ils regardoient déjà en quelque façon comme étranger à leur égard : au-lieu que saint Barnabé se depouilla volontairement d'un bien dont il pouvoit demeurer en possession, sans crainte de s'en voir un jour depouillé par d'autres.

Act. 27.  
34.

Levit. c.  
25. 34.

D. Thom.  
ad Gal.  
2. Lect. 2.



CHAPITRE V.

1. **V**. Ir autem quidam nomine Ananias, cum Saphira uxore sua, vendidit agrum :

2. & fraudavit de pretio agri, conscia uxore sua : & affectens partem quandam, ad pedes Apostolorum posuit.

3. Dixit autem Petrus : Anania, cur tentavit satanas cor tuum, mentiri te Spiritui sancto, & fraudare de pretio agri ?

4. Nonne manens tibi manebat, & venditarum in tua erat potestate ? Quare posuisti in corde tuo hanc rem ? Non es mentitus hominibus, sed Deo.

1. **A** Lors un homme nommé Ananie, & Saphire sa femme, vendirent ensemble un fonds de terre :

2. & cet homme ayant retenu de concert avec sa femme une partie du prix qu'il l'avoit vendu, apporta le reste, & le mit aux pieds des Apôtres.

3. Mais Pierre lui dit : Ananie, comment satan a-t-il tenté votre cœur, pour vous porter à mentir au Saint-Esprit, & à détourner une partie du prix de ce fonds de terre ?

4. Ne demeureroit-il pas toujours à vous, si vous l'avez voulu garder ; & après même l'avoir vendu, le prix n'en étoit-il pas encore à vous ? Comment donc avez-vous conçu ce dessein dans votre cœur ? Ce n'est pas aux hommes que vous avez menti, mais à Dieu.

\* 3. gr. rempli le cœur jusqu'à mentir.

5. Ananie ayant oui ces paroles tomba , & rendit l'esprit ; & tous ceux qui en entendirent parler furent saisis d'une extrême crainte.

6. Aussi-tôt quelques jeunes gens prirent le corps , & l'ayant emporté ils l'enterrent.

7. Environ trois heures après , la femme , qui ne savoit point ce qui étoit arrivé , entra.

8. Et Pierre lui dit : Femme , dites-moi , n'avez-vous vendu votre fond de terre que cela ? Elle lui répondit : Non , nous ne l'avons vendu que cela.

9. Alors Pierre lui dit : Comment vous êtes-vous ainsi accordés ensemble pour tenter l'Esprit du Seigneur ? Voilà ceux qui viennent d'enterrer votre mari , qui sont à cette porte , & ils vous vont aussi porter en terre.

10. Au même moment elle tomba à ses pieds , & rendit l'esprit. Ces jeunes-hommes étant entrés la

5. Audiens autem Ananias hæc verba cecidit , & expiravit ; & factus est timor magnus super omnes qui audierunt.

6. Surgentes autem juvenes amoverunt eum , & efferebant sepeliebunt.

7. Factum est autem quasi horarum trium spatium , & uxor ipsius , nesciens quod factum fuerat , introivit.

8. Dixit autem ei Petrus : Dic mihi , mulier , si tantum agrum vendidistis ? At illa dixit : Etiam tanti.

9. Petrus autem ad eam : Quid utique convenit vobis tentare Spiritum Domini ? Ecce pedes eorum , qui sepeliebunt virum tuum , ad ostium , & effèrent te.

10. Confestim cecidit ante pedes ejus , & expiravit. Intran-tes autem juvenes invenerunt illam mor-

tuam, & extulerunt, & sepelierunt ad virum suum.

11. Et factus est timor magus in universa Ecclesia, & in omnes qui audierunt hæc.

12. Per manus autem Apostolorum fiebant signa & prodigia multa in plebe: & erant unanimiter omnes in porticu Salomonis.

13. Ceterorum autem nemo audebat se conjungere illis: sed magnificabat eos populus;

14. magis autem augebatur creditum in Domino multitudo virorum, ac mulierum.

15. Ita ut in plateas ejicerent infirmos, & ponerent in lectulis ac grabatis, ut, veniente Petro, saltem umbra illius obumbraret quemquam illorum, &

trouverent morte, & l'emportant. ils l'ensevelirent auprès de son mari.

11. Cet événement répandit une grande frayeur dans toute l'Eglise, & parmi tous ceux qui entendirent parler.

12. † Cependant les Apôtres faisoient beaucoup de miracles & de prodiges // parmi le peuple: & tous les fidèles étant unis dans un même esprit s'assembloient dans la galerie de Salomon.

13. Aucun des autres n'osoit se joindre à eux: mais le peuple leur donnoit de grandes louanges.

14. & le nombre de ceux qui croyoient au Seigneur, tant des hommes que des femmes, se multiplioit de plus en plus.

15. De sorte qu'on apportoit les malades dans les rues, & qu'on les mettoit sur des lits & sur des paillasses //, afin que lorsque Pierre passeroit, son ombre au-moins en cou-

† Le Mercredi des Quatre-Temps de la Pentecôte.  
2. Epître dans l'Octave des SS. Apôtres Pierre & Paul.

†. 12. *lett.* beaucoup de mains des Apôtres. miracles se faisoient par les // †. 15. *lett.* couchettes.

vrît quelqu'un d'eux , & qu'ils fussent délivrés de leurs maladies.

16. Un grand nombre de personnes accouroient aussi des villes voisines à Jerusalem , où ils amenoient les malades, & ceux qui étoient tourmentés par les esprits impurs , & ils étoient tous guéris ¶.

17. Alors le Grand-Prêtre se levant , & tous ceux qui étoient avec lui , c'est-à-dire , ceux de la secte des Sadducéens , étant remplis de colere //,

18. ils firent prendre les Apôtres , & les mirent dans la prison publique.

19. Mais l'Ange du Seigneur ouvrit durant la nuit les portes de la prison ; & les ayant fait sortir , il leur dit :

20. Allez dans le temple , & prêchez-y hardiment au peuple toutes les paroles de cette doctrine de vie.

21. Ce qu'ayant entendu , ils entrèrent au temple dès le point du jour , &

¶. 17. antr. d'envie, lestr. de zele,

liberarentur ab infirmitatibus suis.

16. Concurrerant autem & multitudo vicinarum civitatum Jerusalem, afferentes ægros, & vexatos à spiritibus immundis: qui curabantur omnino.

17. Exurgens autem Princeps Sacerdotum, & omnes qui cum illo erant ( quæ est hæresis Sadducæorum ) repleti sunt zelo :

18. & injecerunt manus in Apostolos, & posuerunt eos in custodia publica.

19. Angelus autem Domini per noctem aperiens januas carceris ; & educens eos , dixit :

20. Ite , & stantes loquimini in templo plebi omnia verba vitæ hujus.

21. Qui cum audissent , intraverunt diluculo in templum,

& docebant. Adveni-  
ens autem Princeps Sacerdotum, &  
qui cum eo erant, convocaverunt con-  
cilium, & omnes Seniores filiorum Is-  
raël, & miserunt ad carcerem ut adduce-  
rentur.

22. Cum autem venissent ministri, & aperto carcere, non invenissent illos, reversi nuntiaverunt,

23. dicentes: Carcerem quidem invenimus clausum cum omni diligentia, & custodes stantes ante januas: aperientes autem neminem intrus invenimus.

24. Ut autem audierunt hos sermones Magistratus templi, & Principes Sacerdotum, ambigebant de illis quidnam fieret.

25. Adveniens autem quidam nuntia-

se mirent à prêcher. Cependant le Grand-Prêtre, & ceux qui étoient avec lui // étant venus, ils assemblerent le conseil //, & tous les Senateurs du peuple d'Israël //, & envoyerent à la prison, afin qu'on amenât les Apôtres.

22. Les Officiers y étant venus, ouvriront la prison, & ne les y ayant point trouvés, ils s'en retournerent faire leur rapport :

23. Nous avons, dirent-ils, trouvé la prison bien fermée, & les gardes // devant les portes: mais l'ayant ouverte nous n'avons trouvé personne dedans.

24. Le Capitaine des gardes du temple, & les Princes des Prêtres ayant oui ces paroles, se trouverent en grande peine touchant ces hommes, ne sachant ce que deviendroit cette affaire.

25. Mais quelqu'un leur vint dire au même-temps :

¶ 21. i. e. ad locum deputatum Synedrion, seu concilio ad tractanda negotia. Lorin.

Ib. autr. de son parti.  
Ib. le grand Sanedrion.

Ib. c'est-à-dire, les Senateurs de Jerusalem & des autres villes de Judée, qui étoient venus à la fête.

¶ 23. gr. dehors.

Voilà ces hommes que vous aviez mis en prison qui sont dans le temple, & qui enseignent le peuple.

26. Alors le Capitaine des gardes du temple partit avec ses Officiers, & les amena sans violence; car ils craignoient d'être lapidés par le peuple.

27. Quand ils les eurent amenés ils les présentèrent au conseil: & le Grand-Prêtre leur parla en ces termes:

28. Ne vous avions-nous pas, leur dit-il, expressement défendu d'enseigner en ce nom-là? Cependant vous avez rempli Jerusalem de votre doctrine, & vous voulez nous charger du sang de cet homme.

29. Pierre & les Apôtres répondirent: Il faut plutôt obéir à Dieu qu'aux hommes,

30. Le Dieu de nos pères a ressuscité Jésus, que vous avez fait mourir, en le pendant sur le bois.

31. C'est lui que Dieu

vit cis: Quia ecce viri, quos posuistis in carcerem, sunt in templo stantes, & docentes populum.

26. Tunc abiit Magistratus cum ministris, & adduxit illos sine vi; timebant enim populum ne lapidarentur.

27. Et cum adduxissent illos, statuerunt in concilio: & interrogavit eos Princeps Sacerdotum,

28. dicens, Præcipiendo præcepimus vobis ne doceretis in nomine isto: & ecce replestis Jerusalem doctrina vestra, & vultis inducere super nos sanguinem hominis istius.

29. Respondens autem Petrus, & Apostoli, dixerunt: Obédire oportet Deo magis quam hominibus.

30. Deus patrem nostrorum suscitavit Jesum, quem vos interemistis, suspendentes in ligno.

31. Hunc Princípa

✧. 28. *expl.* rendre coupable de la mort de JÉSUS.

✧. 30. *expl.* sur la croix.



pem & Salvatorem  
Deus exultavit dex-  
terâ suâ , ad dandam  
pœnitentiam Israëli,  
& remissionem pec-  
catorum.

32. Et nos sumus  
testes horum verbo-  
rum , & Spiritus  
sanctus , quem dedit  
Deus omnibus obe-  
dientibus sibi.

33. Hæc cum au-  
dissent , dissecaban-  
tur , & cogitabant  
interficere illos.

34. Surgens autem  
quidam in concilio  
Pharisæus , nomine  
Gamaliel , legis Doc-  
tor , honorabilis uni-  
versæ plebi , jussit  
foras ad brevæ homi-  
nes fieri ,

35. dixitque ad il-  
los : Viri Israëlitæ ,  
attendite vobis super  
hominibus istis quid  
acturi sitis.

36. Ante hos enim

¶. 31. *letr.* par sa droite.

a élevé par sa puissance <sup>u</sup>  
comme étant le Prince &  
le Sauveur , pour donner  
à Israëli la grace de la pé-  
nitence & la remission des  
pechés.

32. Nous sommes nous  
mêmes les témoins de ce  
que nous vous disons ; & le  
Saint-Esprit , que Dieu a  
donné à tous ceux qui lui  
obeissent , l'est aussi avec  
nous.

33. Ayant entendu ces  
choses , ils étoient trans-  
portés de rage <sup>o</sup> , & ils  
déliberoient de les faire  
mourir.

34. Mais un Pharisen ,  
nommé Gamaliel , Docteur  
de la loi , qui étoit hono-  
ré de tout le peuple , se le-  
vant dans le conseil , com-  
manda qu'on fit retirer les  
Apôtres pour un peu de  
temps ,

35. & il dit à ceux qui  
étoient assemblés : O Is-  
raëlites , prenez garde à  
vous sur ce que vous avez  
à faire touchant ces per-  
sonnes.

36. Car il y a quelque

¶. 31. *letr.* déchirés.

temps qu'il s'éleva un certain Theodas, qui prétendoit être quelque chose de grand : il y eut environ quatre cens hommes qui s'attachèrent à lui ; mais il fut tué, & tous ceux qui avoient crû en lui se dissipèrent, & furent réduits à rien.

37. Judas de Galilée s'éleva après lui dans le temps du dénombrement du peuple, & il attira à soi beaucoup de monde ; mais il perit aussi, & tous ceux qui étoient entrés dans son parti furent dissipés.

38. Voici donc le conseil que je vous donne : Ne vous mêlez point de ce qui regarde ces gens-là, & laissez-les faire : car si ce conseil, ou cette œuvre vient des hommes, elle se détruira.

39. Que si elle vient de Dieu, vous ne pourrez la détruire, & vous seriez en danger de combattre contre Dieu-même. Ils se rendirent à son avis.

40. Et ayant fait venir les Apôtres, ils leur dé-

dies extitit Theodas, dicens se esse aliquem ; cui consensit numerus virorum circiter quadringentorum : qui occisus est, & omnes, qui credebant ei, dissipati sunt, & redacti ad nihilum.

37. Post hunc extitit Judas Galilæus in diebus professionis, & avertit populum post se ; & ipse perit, & omnes, quotquot consenserunt ei, dispersi sunt.

38. Et nunc itaque dico vobis : Discedite ab hominibus istis, & finite illos : quoniam si est ex hominibus consilium hoc, aut opus, dissolvetur.

39. Si verò ex Deo est, non poteritis dissolvere illud, ne fortè & Deo repugnare inveniamini. Consenserunt autem illi.

40. Et convocantes Apostolos, cæsis

denuntiaverunt ne  
omnino loquerentur  
in nomine Jesu, &  
dimiserunt eos.

ne firent, après les avoir  
fait fouetter, de parler à  
l'avenir au Nom de JE-  
SUS, & ils les laisserent  
aller.

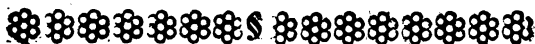
41. Et illi quidem  
ibant gaudentes à  
conspectu concilii,  
quoniam digni habi-  
ti sunt pro nomine  
Jesu contumeliam  
pati.

41. Alors les Apôtres  
sortirent du conseil tout  
remplis de joie de ce  
qu'ils avoient été jugés  
dignes de souffrir cet ou-  
trage pour le Nom de JE-  
SUS.

42. Omni autem  
die non cessabant, in  
templo & circa do-  
mos, docentes & e-  
vangelizantes Chris-  
tum Jesum.

42. Et ils ne cessent  
point tous les jours d'en-  
seigner & d'annoncer JE-  
SUS-CHRIST, dans le  
temple, & dans les mai-  
sons.

ψ. 41. *autr.* en cet honneur.



SENS LITTEAL ET SPIRITUEL.

ψ. 1, 2. *A* Lors un homme nommé Ananie, &  
Saphire sa femme, vendirent ensemble  
un fond de terre : & cet homme ayant retenu de  
concert avec sa femme une partie du prix qu'il  
l'avoit vendu, &c.

Le crime d'Ananie & de Saphire sa femme  
consistoit principalement dans l'hypocrisie de  
leur cœur qui les porta à imiter en apparen-  
ce la charité toute desintéressée des autres fidel-  
les, quoiqu'ils demeurassent encore attachés à

Hieron.  
epist. 8.

epist. 140.  
quæst. 1.

leur argent, dont ils retinrent par avarice une partie, lorsqu'ils feignoient d'apporter le tout aux Apôtres. C'étoient, selon saint Jérôme, des dispensateurs timides, & dont le cœur étoit double, parcequ'après avoir consacré à Dieu leurs biens, pour être distribués à tous en commun, ils le regardoient encore comme étant à eux, & se réservèrent une partie de ce qui ne leur appartenoit plus, craignant la faim, qu'une vraie foi ne craint point: *Mentuentes famem, quam vera fides non timet.* Mais le même Saint dit encore ailleurs, qu'il y avoit un amour secret de vaine gloire dans leur conduite; parcequ'ils vouloient être regardés comme ayant parfaitement renoncé au siècle, quoiqu'ils en aimassent encore l'argent: *Quasi perfecte seculo renunciantes, vanam gloriam sectabantur.*

v. 3. jusqu'au 7. Mais Pierre lui dit: *Ananie, comment satan a-t-il tenté votre cœur, pour vous porter à mentir au Saint-Esprit, & à détourner une partie du prix de ce fond de terre? Ne demeureroit-il pas toujours à vous, si vous l'aviez voulu garder, &c?*

L'Esprit de Dieu dont saint Pierre étoit rempli, voulut lui faire connoître, comme au chef du saint troupeau, ce qu'il étoit important qu'il connût pour l'édification de toute l'Eglise. Ce n'étoit pas un péché à Ananie, de ce que *satan l'avoit tenté*; puisque c'est l'unique occupation de cet esprit de malice, de tenter les hommes, & que JESUS-CHRIST lui a permis de le tenter aussi lui-même, quoiqu'il fût inaccessible à toutes les tentations. Mais

Son crime fut de ce qu'il donna à la tentation de satan entrée dans son cœur, en y consentant, jusques à vouloir mentir au Saint-Esprit, lorsqu'il détourna une partie du prix de sa terre, dans le temps même qu'il vouloit qu'on crût qu'il imitoit la sainte generosité des autres fidelles, qui se dépouilloient de tout, pour ne plus rien posséder à l'avenir qu'en commun avec leurs freres. Qui vous a porté, lui dit saint Pietre, à en user de la sorte? Ne pouviez-vous pas garder votre bien, si vous le vouliez? Et le prix même de la vente que vous en avez faite n'étoit-il pas tout entier à vous? C'est-à-dire: Etoit-ce <sup>Chrysost.</sup> une necessité que vous vendissiez votre bien, & <sup>in Act.</sup> a-t-on usé de violence pour vous obliger de le <sup>hom. 12.</sup> donner? Est-ce malgré vous que nous vous at- <sup>p. 112.</sup> tirons à la suite de JESUS-CHRIST & à l'i- <sup>114. 115.</sup> mitation de sa pauvreté? Comment donc avez-vous pû écouter satan, & vous persuader que vos tromperiez le Saint-Esprit par l'hypocrisie & la duplicité de votre cœur?

Mais cet homme pouvoit-il croire effectivement qu'il tromperoit Dieu? Il suffisoit qu'il agit comme s'il l'eût crû. Et c'est encore en cette maniere que nous nous dissimulons à nous-mêmes tous les jours, que Dieu nous voit quand nous sommes assez hardis pour l'offenser. Car quel moyen de se persuader que celui qui péche envisage Dieu, comme ayant les yeux attentifs sur lui, & qu'il ne soit pas frappé de la présence de cette haute majesté? Il prétend donc alors en quelque façon mentir au Saint-Esprit; c'est-à-dire, se dérober à sa connoissance. Aussi saint Pierre dit à Ananie: Que te

*n'étoit pas aux hommes qu'il avoit menti, mais à Dieu ; non qu'il eût été en son pouvoir de tromper Dieu ; mais parce que son hipocrisie offendoit Dieu, & s'attaquoit principalement à cette souveraine vérité qu'il auroit dû respecter. Car quant aux hommes, c'étoit peu de chose qu'ils fussent trompés ; & ce mensonge ne les regardoit qu'entant qu'ils étoient les Ministres du Très-haut.*

Dieu ne punit pas présentement comme il fit alors, des crimes encore plus grands que celui qu'avoit commis Ananie. Mais il voulut par le châtement si redoutable de cet homme, qui tomba mort dans le moment que saint Pierre lui eut parlé, donner une exemple à toute l'Eglise de ce qui se passe invisiblement entre Dieu & l'homme, lorsque l'homme use d'hipocrisie envers Dieu. Son ame ne se separe pas d'avec son corps par une mort prompte & sensible ; mais Dieu même se separe de son ame, & lui prononce son arrêt de mort qui ne peut être révoqué que par une véritable pénitence. Or cette même pénitence est un pur effet de la divine miséricorde, qui n'est dûe à aucun pecheur, & qui est toute gratuite de la part de Dieu, ce qui seul devoit arrêter les hommes sur le penchant du précipice, d'où ils savent qu'ils ne peuvent se retirer, après y être tombés, que par une grace dont ils ne peuvent s'assurer. Et l'exemple d'Ananie devoit bien les effrayer, puisque dans l'instant qu'il eut péché, il tomba mort, quoique saint Augustin a crû que ce châtement put bien lui tenir lieu de pénitence. Mais saint Chrysostome paroît être dans le sentiment contraire :

*August.  
de divers.  
serm. 10.*

& quelques autres Interprètes ont peine aussi à porter un jugement si favorable à cet homme, ne voyant en lui aucun signe de conversion, pour laquelle même il semble que Dieu ne lui donna aucun temps.

Porphire, l'un des plus grands ennemis de notre religion, prit autrefois occasion de cette mort d'Ananie, pour s'emporter en des invectives contre saint Pierre, comme s'il avoit commis une cruauté en faisant mourir un homme. Et même quelques Auteurs catholiques de l'antiquité ont témoigné être surpris de ce qu'un Apôtre qui avoit commis un crime beaucoup plus énorme, en renonçant par trois fois, & même avec exécration, son divin Maître, & qui cependant en avoit obtenu si facilement le pardon, fut lui-même si inexorable envers Ananie & sa femme. Mais il ne nous appartient pas de juger de la qualité des crimes, dont Dieu semble s'être réservé le jugement à lui-même. L'adultère & l'homicide que commit David ont paru aux yeux des hommes plus dignes de reprobation, que la desobeïssance de Saül; comme le crime de saint Pierre paroît aussi plus grand dans le premier des Apôtres, que le péché d'Ananie dans un simple fidelle tel qu'il étoit. Mais il faut bien remarquer avec quelques Interprètes, que ce n'est point proprement saint Pierre qui fait mourir Ananie, mais Dieu seul; puisque cet Apôtre ne fit aucune priere contre lui, ni ne lui prononça même aucun arrêt de la part de Dieu; & qu'ainsi ce fut la divine Justice qui le condamna à la mort dans le moment que saint Pierre lui eut fait connoître

*Cesay.  
dialog. 4.*

*Id. Pe-  
inj. l. 1.  
ep. 181.*

l'hypocrisie de son cœur. Qui oseroit donc s'élever contre Dieu-même, lorsqu'il punit les pecheurs? Mais saint Isidore de Damiette & quelques autres ont fait voir d'ailleurs, qu'il étoit d'une extrême conséquence dans ces premiers temps de la naissance de l'Eglise, d'imprimer par quelque exemple terrible dans l'esprit de tous les fidelles une grande horreur du peché, & surtout de l'hypocrisie, qui attaque comme le cœur de la piété & de la religion.

✧ 7. jusqu'au 12. *Environ trois heures après, sa femme, qui ne savoit point ce qui étoit arrivé, entra. Et Pierre lui dit : Femme, dites-moi, n'avez-vous vendu votre fond de terre que cela? Elle lui répondit : Non, nous ne l'avons vendu que cela, &c.*

*Chrysof.  
ut supr.  
p. 115.*

Saint Luc marque exprès, qu'il se passa environ trois heures depuis la mort d'Ananie jusqu'à l'arrivée de sa femme, afin de faire juger qu'il y avoit eu assez de temps pour que cette femme eût été informée de la mort de son mari. Mais Dieu ne le voulut pas, pour donner lieu au fidelles de connoître l'hypocrisie de son cœur, & leur inspirer par la prompte punition de son cœur, un plus grand éloignement de ce qui lui fit mériter la mort. Saint Pierre de son côté ne la fit point appeler; mais il attendit qu'elle vint se présenter d'elle-même; & nul des disciples n'osa, dit saint Chrysostome, l'avertir de ce qui s'étoit passé, par la crainte & le respect qu'ils avoient tous pour saint Pierre, & peut-être aussi par l'éloignement où ils étoient de causer un si grand chagrin à cette femme, en lui apprenant une telle mort. La demande que  
lui



lui fait saint Pierre auroit dû la faire rentrer en elle-même, & lui ouvrir les yeux pour condamner l'iniquité cachée dans son cœur. Mais elle étoit trop aveugle, & trop attaché à l'amour du bien qui l'aveugloit. Ainsi croyant comme dit le même Saint, que celui qui lui parloit étoit un homme ordinaire, à qui le fonds de son cœur ne pouvoit être connu, elle répondit fierement qu'elle n'avoit point vendu son héritage un plus haut prix que celui que son mari avoit apporté aux pieds des Apôtres.

Alors Saint Pierre s'étant contenté de lui faire voir combien ils avoient péché, par cette espèce d'accord criminel & monstrueux qu'ils avoient fait conjointement, pour tenter l'Esprit du Seigneur; c'est-à-dire, dans la pensée de se pouvoir dérober à cette divine lumière de l'Esprit saint qui éclairoit ses Ministres, il ne la condamna pas à la mort, ce qui sembloit éloigné de la douceur de l'Évangile; mais il déclara seulement, dit saint Thomas, la sentence que la divine justice prononçoit contre elle, lorsqu'il lui dit: *Que ceux qui venoient d'enterrer son mari, mettoient le pied à la porte, & s'en alloient l'enterrer aussi elle-même.* Il est aisé de comprendre le renversement que causa dans cette femme la nouvelle si surprenante de la mort de son mari, jointe à la prédiction certaine de la sienne. Aussi il est dit qu'elle expira dans l'instant aux pieds de saint Pierre où elle tomba, comme si elle eût été frappée d'un coup de tonnerre. Que si deux hommes sont frappés de mort à la seule parole d'un homme mortel, qui ne fit que leur ex-

D. Thom.

2. 2. 9.

64. art.

4.

poser devant les yeux l'hipocrisie de leur cœur qui pourra, Seigneur, soutenir un seul moment l'éclat de votre visage, & cette lumière éblouissante de la vérité que vous devez exposer un jour aux yeux des pécheurs qui seront morts dans l'impénitence, pour leur faire voir toute la difformité & la corruption de leur ame.

Comme on enterroit les corps hors de la ville, c'est la raison pour laquelle il est marqué que ces *jeunes hommes*, qui avoient auparavant enlevé le corps d'Ananie, furent trois heures sans revenir. Ayant trouvé à leur retour Saphire aussi morte, ils lui rendirent avec tremblement les mêmes devoirs de la sépulture qu'à son mari. Et en même temps il se répandit une fort grande frayeur dans toute l'Eglise, c'est-à-dire, dans tous ceux qui avoient déjà embrassé la foi de JÉSUS-CHRIST, & même parmi tous les autres, à qui un événement si terrible fut connu. Chacun commença à envisager sérieusement l'importance de servir Dieu en esprit & en vérité, & tous furent convaincus de ce que saint Paul a dit depuis: Qu'on ne se

*Gal. 6.* mocque point de Dieu, *Deus non irridetur.*

7.

7. 12. jusqu'au 17. *Cependant les Apôtres faisoient beaucoup de miracles & de prodiges parmi le peuple: & tous les fidèles étant unis dans un même-esprit s'assembloient dans la galerie de Salomon. Aucun des autres n'osoit se joindre à eux, &c.*

L'exemple du châtement si sévère de ces deux personnes; dont nous venons de parler, avoit étonné extraordinairement tout le monde. Et il étoit nécessaire de rassurer en quelque sorte

ceux qui croyoient, par des marques toutes nouvelles de la bonté du Seigneur. Aussi l'Historien sacré ajoute aussi-tôt qu'il se faisoit un grand nombre de miracles & de prodiges par les mains des Apôtres; c'est-à-dire, soit par l'imposition de leurs mains sur les malades, selon le pouvoir que JESUS-CHRIST en avoit donné à tous ceux qui croiroient en lui; soit en general par leur ministere, exprimé figurément par leurs mains. Mais il est marqué que c'étoit parmi le peuple que ce faisoient ces miracles. Car l'esprit des peuples étoit & plus simple & plus docile. Et comme il est dit dans l'Evangile, que JESUS-CHRIST ne put faire dans Nazareth aucun miracle, à cause de l'incrédulité de ses habitans, sinon qu'il y guérit un petit nombre de malades, en leur imposant les mains; aussi l'on peut dire que l'incrédulité & l'aveuglement volontaire des Pharisiens, des Pontifes & des Docteurs de la loi, les rendoit indignes de ressentir les effets de la divine misericorde. L'on voyoit à leur égard l'accomplissement de cette parole de la sainte Vierge: Que Dieu avoit renvoyé vuides ceux qui étoient riches; c'est-à-dire, ces hommes superbes & ces faux justes, qui étoient remplis d'eux-mêmes; au lieu qu'il combloit de biens ceux qui étoient affamés; c'est à-dire, ces petits d'entre le peuple, qui se regardoient comme ayant besoin du secours de JESUS-CHRIST & de ses Disciples.

L'Ecriture nous représente encore ici l'union si admirable que le Saint-Esprit avoit établie entre les fidelles de l'Eglise de Jerusalem, comme l'image de la charité la plus parfaite, qui devoit

être exposée dans la suite de tous les siècles aux yeux des Chrétiens. Toute sorte de division étoit bannie du milieu de ceux dont il est dit : *Qu'ils étoient unis tous ensemble dans un même esprit*; cette union si admirable de tant de personnes, étant déjà un commencement de l'union toute divine qui ne sera consommée que dans le ciel. Ils ne craignoient plus ni la jalousie des Phari-siens, ni la puissance des Magistrats; puisqu'ils s'assembloient publiquement dans la galerie de Salomon, qui faisoit partie du temple, pour y recevoir les instructions des Apôtres, & les ré-glemens qui regardoient l'établissement de cette Eglise naissante. Ce ne sont plus des hommes timides qui se cachent par la crainte qu'ils ont des Juifs. Ce sont des personnes intrépides, qui ne craignent plus que Dieu, sont élevées au-dessus de toutes les menaces des ennemis déclarés de J E S U S - C H R I S T. Le respect même que l'on conçut pour une vertu si admirable, & la terreur qu'inspira le châtement si subit d'Ananie & de sa femme, empêchoient qu'aucun n'osât s'approcher de cette sainte assemblée, à moins qu'il ne fût du nombre des Disciples du Sauveur. Peut-être aussi que saint Luc veut nous faire remarquer, que ceux qui étoient parfaitement convertis, & qui s'étoient dépouillés de tous leurs biens, pour ne les plus posséder qu'en commun avec leurs frères, étoient les seuls qui osassent se joindre alors à la sainte société de ces prémices si parfaites de l'Eglise de J E S U S - C H R I S T. Car qui en effet auroit eu la hardiessé en demeurant maître de ses biens, de s'unir à ceux qui avoit tout apporté aux pieds des

Apôtres ? Et comment auroit-on pû se regarder sans confusion comme riche, au milieu de tant de pauvres volontaires, qui avoient foulé aux pieds leurs richesses ?

Il ne faut pas s'étonner si la vûe d'une si grande perfection faisoit *croître tous les jours le nombre de ceux qui croyoient* ou qui embrassoient la foi. Mais ce qui doit être le sujet de notre étonnement, est que le nombre des vrais fidèles qui croissoit alors de plus en plus, diminuoit au contraire maintenant de jour en jour ; & qu'au lieu que cette premiere Eglise de Jerusalem n'étoit composée que de personnes qui avoient l'esprit & le cœur vraiment pauvre ; celle de ces derniers temps est obligée de gémir avec saint Cyprien, de voir tant de riches de cœur & de volonté au milieu de ses enfans. On se contente souvent de donner avec ce peuple des *louanges* à ceux qui marchent dans la voye parfaite de l'Evangile, Et on néglige peut-être d'y marcher soi-même, au moins par la disposition interieure du cœur ; quoique JESUS-CHRIST attache la beatitude à la pauvreté de l'esprit, & le malheur aux richesses ; & qu'il déclare que le royaume des cieus appartient à ceux qui ont le cœur pauvre.

Pont. vit.  
D. Cyp.

Matth.  
5. 3.  
Luc. 6.  
24.

On vit alors, selon saint Jean Chrysostome, quelque chose de ce que le Fils de Dieu avoit déclaré : Que *ceux qui croiroient en lui, feroient encore de plus grandes œuvres que celles qu'il avoit faites*. Car il semble que ce soit quelque chose de plus merveilleux de *guérir* comme faisoit saint Pierre, par la seule ombre de son corps, que par son attouchement ou sa parole, comme

Chrysof.  
in Act.  
hom. 12.  
p. 116.

150 EXPLICATION DU CHAP. V.  
avoit fait JESUS-CHRIST. Quelques-uns ont  
crû que pourvû que l'ombre de saint Pierre  
couvrit seulement un de ces malades ; tous  
étoient guéris. Mais ce sens ne paroît pas être  
celui du texte sacré, qui semble ne nous marquer  
autre chose , sinon que la foi des peuples étoit si  
grande , qu'ils s'assuroient que l'ombre seul du  
corps de saint Pierre suffiroit pour la guérison  
de leurs malades sur qui elle donneroit, sans qu'il  
fût besoin qu'il les touchât de ses mains , ou  
qu'il proferât quelques paroles. Que si l'ombre  
seul de cet Apôtre , tandis qu'il vivoit , avoit la  
vertu de guérir les maladies ; pourquoi s'éton-  
nera-t-on que les Reliques des saints Martyrs qui  
sont morts pour JESUS-CHRIST , & qui sont vi-  
vans avec Dieu, ayent la vertu de faire aussi plu-  
sieurs miracles , selon les divers besoins de l'E-  
glise ? L'ombre d'un corps n'est rien en compa-  
raison du corps même. Et comme l'ombre des  
Saints ne pouvoit avoir aucune vertu que par  
le rapport qu'il avoit avec leur corps ; ce corps  
n'a non plus aucune efficace que par la relation  
qu'il a avec l'ame des Saints ; ainsi que ces  
Saints ne peuvent rien par eux-mêmes , mais  
par la vertu toute divine de celui qui vit &  
agit en eux.

*La multitude de tous ces malades qu'on ame-  
noit à Jerusalem des villes voisines, representoit  
admirablement tous les pécheurs , qui seroient  
conduits à l'Eglise figurée par Jerusalem, dans  
laquelle ils devoient trouver leur guérison.  
Aussi c'étoit dans cette seule Eglise que tant de  
personnes possédées & tourmentées diversément  
par les démons ces esprits impurs , qui corrom-*

DES ACTES DES APÔTRES. 158

ment par leur malice la pureté des ames, devoient être délivrées, non par l'ombre de saint Pierre, mais par le sang de JESUS-CHRIST. Car il a fallu que le fort armé sous la figure duquel l'esprit impur nous est marqué autre part, ait été vaincu par celui qui étoit plus fort que lui; afin que ses dépouilles pussent lui être enlevées, & que ceux qu'il s'étoit assujettis fussent délivrés.

Luc. 12.  
21.

v. 17. jusqu'au 25. Alors le Grand-Prêtre se levant, & tous ceux qui étoient avec lui, c'est-à-dire ceux de la secte des Sadducéens étant remplis de colère, ils firent prendre les Apôtres, & les mirent dans la prison publique. Mais l'Ange du Seigneur ouvrit durant la nuit les portes de la prison, &c.

Que veut dire que le Grand-Prêtre se leva, non qu'excité par le grand bruit de tant de merveilles que les Apôtres faisoient tous les jours à la vûe des peuples, il se prépara à arrêter ce qu'il regardoit comme un grand scandale. Car il ne pouvoit souffrir non plus que tous ceux qui étoient dans ces sentimens, & sur tout les Sadducéens ennemis déclarés de la resurrection, que les Apôtres prêchassent JESUS-CHRIST ressuscité; lui que les Juifs avoient fait mourir comme un séducteur; & que l'on publiât que cette foule de malades que l'on amenoit de tous côtés, étoient guéris au Nom & par la puissance de JESUS ressuscité d'entre les morts. C'est-là ce qui remplissoit le Grand-Prêtre & tous les autres de son parti, d'indignation & de fureur, quoiqu'ils couvrirent leur mauvaise volonté de l'apparence d'un zèle pieux de

Chrysoft.  
in Act.  
hom 12.  
p. 119.

religion. Car ils étoient transportés hors d'eux-mêmes par un excès de *jalousie*, en voyant des hommes inconnus, sans étude, sans naissance & sans dignité, s'attirer toute la créance & l'amour des peuples, lorsqu'ils étoient négligés eux-mêmes & sans aucune considération parmi les Juifs. Tel est en effet le vrai caractère des Ministres intéressés & ambitieux, qui cherchant plus leur propre avantage & leur gloire particulière que les intérêts de Dieu & de son Eglise, ne peuvent souffrir que d'autres éclatent aux yeux des hommes, & aimeroient mieux en quelque façon voir la vérité étouffée, que de la voir annoncer par ceux qu'ils croient leur porter ombrage. Aussi cette disposition si maligne qui s'est remarquée dans toute la conduite des Pharisiens, des Pontifes & des Docteurs de la loi à l'égard de JESUS-CHRIST & des Apôtres, passa depuis en partie dans les premiers Prédicateurs de la foi, dès le temps de saint Paul même, qui se sentit obligé d'arrêter ces mouvemens de jalousie dans plusieurs de ceux qui prêchoient alors, ou qui entendoient la parole du salut.

Philipp.  
1. 17.  
2. Cor.  
11. 10. 11.

Dieu qui sçait tirer sa gloire & celle de ses serviteurs de la malice de ses ennemis, permit que la jalousie des Prêtres les portât jusqu'à faire *emprisonner les Apôtres*. Ils esperoient les intimider par-là, & leur ôter la liberté de parler à l'avenir du Nom de J E S U S, qui ne leur étoit pas moins insupportable qu'aux esprits impurs qu'il chassoit des corps de plusieurs, & qui possédoient souverainement le cœur de ces hommes orgueilleux & dévoués à leurs intérêts.



Mais l'Ange du Seigneur ouvrit miraculeusement les portes de la prison où ils étoient renfermés, & il les ouvrit pendant la nuit, pour causer une plus grande surprise aux auteurs de leur emprisonnement, lorsqu'ils les verroient dès le matin dans le temple. Cet Ange dit aux Apôtres en les faisant sortir de prison, d'aller prêcher hardiment *stantes, toutes les paroles*, qui pouvoient apprendre aux hommes la vie nouvelle, dont JÉSUS les avoit chargé d'instruire les peuples: *Loquimini in templo plebi omnia verba vita hujus*. C'étoit au peuple qu'il leur ordonnoit d'annoncer les paroles de l'Evangile; comme JESUS-CHRIST avoit lui-même rendu grâces à son Pere, de ce qu'il avoit découvert aux plus petits les secrets de son royaume. Et il LUC. 10. les envoyoit prêcher non dans les maisons particulières, mais *dans le temple*; pour faire connoître qu'ils avoient reçu toute autorité de JESUS-CHRIST, comme du Seigneur du temple même, & qu'ils devoient commencer à prendre la place des Docteurs des Juifs, afin de leur enseigner la vérité, dont ces Docteurs ne leur avoient jusqu'alors représenté que les ombres & les figures.

Il paroît que les Apôtres sortirent de la prison sans que les gardes qui étoient dehors s'en aperçussent: & même que par un double miracle, les portes que l'Ange leur avoit ouvertes pour les en faire sortir, fussent refermées ensuite; puis, que le Conseil qui s'assembla le matin, ayant envoyé des gens pour emmener les Apôtres, ces Officiers retournerent fort surpris, leur dire: *Qu'ils avoient trouvé la prison parfaitement bien.*

254 EXPLICATION DU CHAP. V.

fermée, & les gardes debout devant les portes ; mais qu'après l'avoir ouverte, ils n'avoient trouvé personne dedans. Ainsi l'Ange avoit pourvû à la sûreté des gardes, qu'on ne pouvoit accuser de negligence ; & en même temps il avoit rendu le miracle plus authentique, puisqu'il falloit que les Apôtres eussent passé au milieu d'eux sans en être vûs, comme JESUS-CHRIST de son vivant passa au milieu des habitans de Nazareth, lorsqu'ils vouloient le précipiter du plus haut de la montagne sur laquelle cette ville étoit bâtie. Ce prodige frappa en effet si fort & le Capitaine du temple, & les Princes des Prêtres, qu'ils demeurèrent interdits. Il eût pû sans doute contribuer à leur donner la connoissance de la vérité s'ils l'avoient cherchée. Mais leurs yeux malades étoient blessés par l'éclat d'un si grand miracle, & leur cœur paroissoit fermé à ce qui pouvoit les sauver : ainsi ils devinrent d'autant plus aveugles, qu'ils rejetoient volontairement la lumière qui se presentoit à eux.

Luc. 4.  
29. 30.

¶ 26. jusqu'au 29. Alors le Capitaine des gardes du temple partit avec ses Officiers, & les amena sans violence ; car ils craignoient d'être lapidés par le peuple. Quand ils les eurent amenés ils les presenterent au Conseil, &c.

Chrysoſt.  
ad Inſp.  
p. 120.  
321.

Que prétendoient faire, dit saint Chrysoſtome, ces persecuteurs des Apôtres ? Esperoient-ils pouvoit vaincre ceux qu'une prison très-étroitement fermée & gardée n'avoit pû empêcher de sortir, pour aller prêcher publiquement dans le temple ? Pouvoient-ils envisager ce qui étoit arrivé comme un événement humain ? Et n'étoient-ils pas véritablement remplis

de folie & comme d'ivresse, de ne craindre point de combattre contre Dieu même; en persecutant ceux qu'il protegeoit si visiblement? C'est sans doute encore une chose bien surprenante de les voir dans l'appréhension de choquer le peuple, & sans crainte en même temps d'offenser Dieu. *Ils amenerent*, dit le sacré texte, les Apôtres au Conseil, *sans leur faire de violence; parce qu'ils craignoient que le peuple ne les lapidât*, à cause du grand respect qu'ils avoient pour des personnes qui les combloient de bienfaits. Mais ils auroient dû beaucoup plutôt craindre Dieu qui délivroit si facilement ses serviteurs d'entre leurs mains, qu'une populace qui ne pouvoit rien non plus qu'eux contre la volonté de Dieu.

Il semble que ceux qui composoient le Conseil des Juifs, devoient d'abord interroger les Apôtres sur la manière dont ils avoient pu sortir de prison, puisque la chose paroïssoit assez extraordinaire pour mériter qu'ils s'en informassent; & que la seule connoissance de ce grand événement étoit capable de leur faire tout-d'un coup comprendre la vraie raison qui les avoit empêché d'obeir à leur défense. Mais ils songent uniquement à soutenir leur propre gloire, & à maintenir leur autorité, sans se mettre en peine de réfléchir sur des effets si visibles, par lesquels Dieu se déclaroit pour ceux qu'ils persecutoient. Ainsi ils se plaignent seulement du peu d'égard qu'ont eu les Apôtres pour la défense si expresse qu'ils leur avoient faite, *d'enseigner au Nom de Jésus*: c'est-à-dire, qu'ils ne vouloient point qu'on fit connoître aux Juifs,

que celui qu'ils avoient fait attacher à une croix, étoit vraiment le Messie promis par tous les Prophetes; ni qu'on publiât comme les Apôtres avoient fait : *Qu'il n'y avoit de salut à esperer que de lui seul, & que nul autre Nom sous le ciel n'avoit été donné aux hommes, par lequel ils pussent être sauvés.* Vous avez, leur dirent-ils, rempli la ville de Jerusalem de votre doctrine & comme si cette doctrine des Apôtres n'eût pas été celle des Prophetes, qui avoient prédit clairement ce JESUS crucifié & ressuscité, & assis à la droite de Dieu son Pere, d'où il faisoit par ses serviteurs tant de merveilles, qui remplissoient d'admiration tous les peuples.

*Vous voulez*, ajoûtoient-ils, *nous charger du sang de cet homme.* Ils parloient ainsi, ayant oublié en quelque sorte qu'ils s'étoient eux mêmes volontairement chargés de cet adorable sang, lorsqu'ils avoient dit à Pilate qui se disculpoit de la mort de JESUS-CHRIST : *Que son sang retombe sur nous & sur nos enfans.* N'ayant donc pas craint de faire mourir un innocent par un excès si visible de jalousie, ils ne peuvent maintenant souffrir qu'on fasse voir à tout le peuple, qu'ils sont coupables de cette mort. Et même ils ne daignent pas le nommer, ne parlant de lui que par le dernier mépris, comme d'un homme dont le nom ne méritoit pas d'être connu, ou qui pour mieux dire leur étoit devenu insupportable. C'étoit cependant ce Nom auguste, sous lequel tout devoit fléchir dans le ciel, sur la terre, & au plus profond des enfers. Aussi saint Pierre & les Apôtres ses confreres firent à ceux du Conseil cette genereuse réponse, qui rele-

Act. 4.  
12.

Math.  
27. 25.

voit hautement la gloire de leur divin Maître.

✕. 29. jusqu'au 33. *Il faut plutôt obéir à Dieu qu'aux hommes. Le Dieu de nos peres à ressuscité Jesus, que vous avez fait mourir, en le pendant au bois. C'est lui que Dieu a élevé, &c.*

Saint Pierre, comme le chef des Apôtres, parle toujours le premier pour la défense du saint Nom, que les principaux d'entre les Juifs vouloient étouffer. Saint Jean Chrysostome admire la sainte Philosophie de ces hommes sans étude, qui tout pénétré de la majesté de Dieu, n'employoient point d'autre raisonnement pour confondre les Pharisiens, les Prêtres, & les Docteurs, sinon qu'il étoit de l'ordre & de la sagesse, de préférer l'obéissance qui est due à Dieu, à celle qu'on doit aux hommes: *Obedire oportet Deo magis quam hominibus.* Car en leur parlant ainsi, ajoute le même Saint, ils leur prouvoient clairement, que c'étoit contre Dieu même qu'il combattoient, lorsqu'ils vouloient empêcher qu'ils n'enseignassent au Nom de JESUS. Or voici de quelle maniere ils le prouvent. Ils font voir que c'est le Dieu de leurs peres, c'est-à-dire, le Dieu d'Abraham, d'Isaac, & de Jacob, & par conséquent le Dieu que les Juifs avoient toujours adoré, qui a ressuscité d'entre les morts; ce Jesus qu'ils avoient si indignement fait mourir sur le bois de la croix; Que c'est ce Dieu d'Israël qui a fait éclatter la puissance de sa droite en élevant dans le ciel, & aux yeux de tous les hommes, celui qu'ils avoient traité comme un séducteur & un scelerat; & qu'il l'a élevé, comme le Prince & le

Chrysost.  
in Act.  
hom. 15.  
p. 121.

*Sauveur* de l'univers; non pas néanmoins comme un Prince temporel, capable de procurer seulement le salut & les biens du corps, mais comme le Prince qui devoit naître de la tribu de Juda pour sauver son peuple d'Israël, en lui donnant un vrai esprit de pénitence, & lui accordant la rémission de ses péchés. Car c'est lui qui donne véritablement aux hommes cette grâce de la pénitence, & d'une contrition sincère de leurs péchés, pour les rendre dignes d'obtenir le pardon de tous leurs crimes.

Mais parce que les Pharisiens & les Prêtres, jaloux de leur propre jugement, sentoient une horrible opposition à croire que celui-là même qu'ils avoient fait condamner, fût vraiment ressuscité, les Apôtres leur en attestent la vérité, comme ayant été eux-mêmes témoins de sa résurrection. Et ils confirment leur témoignage par celui du Saint-Esprit, dont les effets si étonnans, qui paroissent dans tous ceux qui avoient crû au Nom de JÉSUS, prouvoient invinciblement qu'il étoit ressuscité; puisque cet Esprit divin operoit tous ces grands miracles par le ministère de ceux qui annonçoient la résurrection de JÉSUS-CHRIST. Or nous devons remarquer avec saint Jean Chrysostome, que les Apôtres déclarant comme ils font ici, aux Princes des Prêtres & aux autres Juifs, *Qieu Dieu avoit donné le Saint-Esprit à tous ceux qui se soumettoient à lui*, leur faisoient entendre assez clairement, que s'ils ne le recevoient pas comme les autres, c'étoit parce que leur orgueil les empêchoit d'obéir comme eux à Dieu. Ainsi c'est de même que s'ils eussent dit

à ces Prêtres & à ces Docteurs: Vous nous accusés de désobeir aux ordres que vous nous aviez donnés. Mais obeïſſez vous-mêmes à Dieu, en ne vous opposant plus aux témoignages si clairs par lesquels il prouve la verité de la resurrection de son-Fils.

Il vous donnera alors son Saint-Esprit, comme il l'a donné à tous ceux qui lui obeïſſent; & vous connoîtrez en même temps combien il étoit plus juste que nous obeïſſions à Dieu qu'aux hommes. Ils ne nient donc pas que l'on ne dût obeïr aux Prêtres, dont l'autorité venoit de Dieu même; mais ils font voir seulement qu'on doit obeïr à Dieu préféablement à eux, lorsqu'ils commandent quelque chose de contraire aux ordres de Dieu.

v. 33. jusqu'au 40. *Ayant entendu ces choses, ils étoient transportés de rage, & ils déliberoient de les faire mourir. Mais un Pharisien nommé Gamaliel, Docteur de la loi, qui étoit honoré de tout le peuple, se leva dans le Conseil, commanda qu'on fit retirer les Apôtres pour un peu de temps; &c.*

Qui ne sera étonné des différentes dispositions où se trouvent les Apôtres, & ceux qui veulent leur imposer silence? Ces premiers étoient dans la joie, & parloient avec une sainte liberté: les autres étoient dans le desespoir, & se sentoient déchirer le cœur & l'esprit par les paroles toutes de feu qui sortoient de la bouche de ces grands Saints. Car comme celui qui frappe sur un diamant est blessé du coup qu'il lui donne; aussi les Prêtres & les Pharisiens souffroient eux-mêmes ce qu'ils prétendoient

*Chryſ. ſ.  
us ſup.  
p. 124.*

Faire souffrir aux Apôtres, ne trouvant aucun moyen de s'opposer à la genereuse liberté avec laquelle ils prêchoient au Nom JESUS, & ne servant même qu'à l'augmenter de plus en plus par toutes leurs oppositions. C'est ce qui les fit entrer en une telle fureur, qu'ils *déliberoient* déjà, dit le sacré texte, *de faire mourir* ceux qu'ils ne pouvoient réduire au silence. Mais Dieu ayant choisi les Apôtres, pour convertir l'univers, se servit alors de l'un de ceux qui composoient le Conseil, pour détourner tous les autres d'une si cruelle résolution. Et comme rien n'est impossible à sa souveraine volonté, il choisit même pour cela un *Pharisien*, & un *Docteur de la loi*, c'est-à-dire, un de ces hommes opposés à JESUS-CHRIST, qui avoient accoûtumé de traverser davantage la prédication de l'Evangile. Il se nommoit *Gamaliel*, & c'étoit celui aux pieds duquel saint Paul dit qu'il avoit été élevé & instruit des verités de la loi. Quelques-uns croient, qu'il étoit delors converti, & Disciple, quoique caché, de JESUS-CHRIST. Saint Chrysostome est d'un sentiment contraire, & croit que Gamaliel n'avoit pas encore reçu la foi. Mais il semble au moins, par la maniere dont il parle ici aux Juifs, qu'il avoit une grande disposition pour favoriser la prédication des Apôtres. Comme il jugea que la fureur dont ses confreres étoient transportés, fermeroit l'entrée à la verité dans leur cœur, s'il entreprenoit de se déclarer ouvertement pour les Disciples de JESUS-CHRIST, il espera de les faire entrer plutôt dans quelque sorte de raison, par un conseil politique qu'il leur

*Chrysof.*  
*ut supr.*  
*hom. 14.*  
*p. 118.*  
*129.*  
*Act. 22.*  
 8.



leur donnoit, appuyé sur quelques exemples, dont plusieurs d'entr'eux pouvoient même avoir été témoins.

Il leur fit d'abord comprendre qu'ils ne devoient pas se précipiter en cette rencontre, comme des personnes qui n'auroient suivi aucune règle dans leur conduite : *Prenez garde à vous*, leur dit-il, *vous qui êtes Israélites*, nourris dans la loi de Dieu, & consacrés particulièrement à son service : *prenez garde à vous, sur ce que vous avez à faire touchant ces personnes*, pour ne pas bleffer les règles de la justice, & les loix que le Dieu d'Israël vous a données. Il leur parla ensuite d'un nommé *Theodas*, qui avoit été quelque temps auparavant un chef de parti, & qui ayant engagé beaucoup de personnes dans la faction, sous prétexte qu'il étoit un grand Prophete, perit enfin misérablement ; & tout son parti fut dissipé en même temps. Il leur représente encore l'exemple de *Judas de Galilée*, qui pouvoit être le même que celui dont parle Joseph, & qui dans le temps que *Cyrinus* Gouverneur de Syrie, fit faire le dénombrement des personnes de la province, & de leurs biens, sollicita le peuple à se soulever, leur faisant entendre que ce dénombrement ne tendoit qu'à les réduire tous en servitude. Ainsi il vouloit passer pour le liberateur d'Israël. Mais ni lui, ni *Theodas*, ni les autres, qui comme eux avoient voulu qu'on les reconnût pour les Sauveurs du peuple Juif, ne l'étoient pas. Et celui-ci, ajoute *Gamaliel*, perit aussi misérablement que *Theodas* ; & ceux qui étoient entrés dans sa faction furent dissipés de même ; quaique

Casand.  
Exer. lib.  
17<sup>a</sup>

Joseph.  
Antiq.  
lib. 13.  
c. 10.

L

selon quelques Interpretes, il resta depuis dans la Galilée des semences de cette secte, qui prétendoit se dispenser de payer le tribut à l'Empereur. Et c'est peut-être pour cette raison, que les ennemis de JESUS-CHRIST le regardant comme Galiléen, & sçachant que ses Disciples étoient la plûpart de Galilée, lui demanderent un jour, pour le tenter, s'il étoit permis de payer le tribut à Cefar.

Matth.  
22. 17.

Après donc que Gamaliel eut représenté à ceux du Conseil des Juifs, ces deux exemples de Theodas, & de Judas de Galilée, dont le souvenir n'étoit pas encore effacé de leur memoire, il prit sujet de leur dire, que ce qui venoit de la part des hommes se dissipoit de soi-même : au lieu que ce qui venoit de Dieu ne pouvoit point se détruire. Ainsi il leur conseilla de ne se point mêler de ce qui regardoit ces hommes-là ; parce que la suite feroit connoître si leur entreprise venoit de Dieu, ou des hommes ; au lieu qu'ils seroient peut-être en danger de combattre contre Dieu même, s'ils se vouloient opposer à leurs prédications. Il faut cependant reconnoître, que le raisonnement de Gamaliel ne pouvoit avoir de force sur l'esprit de tous ces Prêtres, & de tous ces Pharisiens, qu'autant qu'il plût au Seigneur de le seconder. Car de même que le parti de Theodas, & celui de Judas de Galilée avoient été dissipés par l'autorité publique, aussi il sembloit que ceux qui avoient alors la puissance entre les mains, devoient s'opposer à une nouvelle religion qu'ils regardoient comme contraire à celle des Juifs. Mais il disoit néanmoins ce qui paroissoit incontestable, qui est

que toutes les oppositions des hommes *ne pouvoient détruire l'ouvrage de Dieu*, c'est-à-dire, ce que Dieu avoit absolument résolu de faire, tel qu'étoit l'établissement de l'Eglise. Et il leur donnoit en même temps tout lieu de juger, qu'ils avoient beaucoup à craindre *de s'engager à combattre contre Dieu, & à attaquer son ouvrage*, lorsqu'ils croiroient seulement attaquer des hommes. Car la multitude des miracles qu'on voyoit faire aux Apôtres, & la maniere surnaturelle dont ils venoient de sortir actuellement de prison, quoiqu'elle parût fermée & environnée de gardes, l'autorisoit tout-à-fait à parler de cette sorte à ses confreres, qui ne pouvoient s'empêcher d'être eux mêmes dans l'étonnement de tant de prodiges.

Ÿ. 40. 41. 42. *Et ayant fait venir les Apôtres, ils leur défendirent, après les avoir fait fouetter, de parler à l'avenir au Nom de JESUS, & ils les laisserent aller. Alors les Apôtres sortirent du Conseil tout remplis de joie, &c.*

Il est dit dans le verset précédent, que ceux qui étoient dans le Conseil *se rendirent à l'avis* Chrysoſt.  
ut supr.  
p. 132. de Gamaliel ; c'est-à-dire, qu'ils renoncèrent au dessein qu'ils avoient pris de faire mourir les Apôtres. Car cet homme étoit, comme saint Luc l'a marqué auparavant, en très-grande considération parmi le peuple ; & ainsi les Prêtres & les Pharisiens, qui paroissoient craindre plus de choquer le peuple, que d'offenser Dieu, se virent dans une espece d'engagement de ne se pas opposer à l'avis d'une personne de leur corps, qui étoit si honoré de tous les Juifs. Mais comme ils étoient extraordinairement

jaloux de leur propre autorité, ne pouvant pas se résoudre de voir *prêcher au Nom de JESUS*, pour lequel ils avoient conçu une si étrange aversion, ils furent fouetter en plein Conseil les Apôtres, & leur défendirent très-expressément de parler jamais en ce Nom, avant que de les mettre en liberté. Il seroit besoin d'une foi semblable à celle des saints Apôtres, pour bien concevoir en quelle disposition ils se trouverent lorsqu'ils souffrirent un si grand outrage en présence de tout ce qu'il y avoit de personnes plus considérables dans Jerusalem. Bien-loin de s'en tenir offensés, ils regarderent comme le plus grand honneur qu'ils pouvoient tous recevoir, d'être traités publiquement avec cette indignité pour le Nom de JESUS-CHRIST; & ils furent tout remplis de joie, de ce qu'ils avoient été jugés dignes de souffrir quelque chose d'humiliant pour la gloire de leur divin Maître. Y a-t-il rien de plus élevé, s'écrie saint Jean Chrysostome, que cette grandeur d'ame des Disciples de JESUS-CHRIST? Et n'est-elle pas plus digne de nos admirations, que tous les miracles mêmes? On avoit vû autrefois les Prophetes fouettés aussi pour la parole de Dieu. On en avoit vû que des Princes avoient menacés des plus grands supplices. Mais ce que l'on n'avoit point encore vû parmi les anciens, étoit cette joie si admirable que font paroître les Apôtres au milieu de leurs souffrances. Car non seulement ils ne se réjouissoient pas comme tous les autres hommes, de ne point souffrir; mais ils se réjouissoient véritablement de ce qu'ils souffroient pour

JESUS-CHRIST, & ils regardoient comme une très-grande gloire pour eux, d'être jugés dignes de relever en quelque sorte par leurs souffrances la verité de la foi, & la sainteté du Nom de leur divin Maître.

Toutes les défenses des Princes des Prêtres, des Pharisiens & des Docteurs de la loi, ne servirent qu'à augmenter leur courage, pour prêcher avec encore plus d'ardeur le saint Evangile de JESUS-CHRIST. Ils s'appliquoient pendant tout le jour à ce ministère; & ils enseignoient, non seulement dans les maisons, mais encore dans le temple, faisant voir par là qu'ils ne craignoient rien, & que le temps étoit arrivé de substituer aux figures de l'ancienne loi la verité de l'Evangile; aux victimes des animaux, la sainte & divine hostie de la loi nouvelle; & au temple de Salomon, l'Eglise de JESUS-CHRIST. Ils annonçoient donc le Sauveur au milieu de Jerusalem, & à la vûe du Grand-Prêtre, & des principaux Pharisiens, malgré leurs défenses & leurs menaces: car ils n'avoient garde d'être arrêtés par la crainte des supplices, eux qui regardoient comme leur gloire, les opprobres qu'ils avoient déjà soufferts. Ainsi on ne devoit pas s'étonner de l'accroissement si prodigieux d'une religion, dont les fondateurs tenoient à honneur de souffrir & de mourir pour la verité qu'ils enseignoient. Et les ennemis de JESUS-CHRIST auroient dû eux-mêmes reconnoître à ce seul caractère la toute-puissance & la divinité de celui qu'ils persécutoient comme un simple homme. Car il n'y

a eu que la religion de JESUS-CHRIST, d'un Homme-Dieu mort pour les hommes, & triomphant du peché par sa mort, qui ait pû porter des hommes à mourir pour lui, & à mourir dans de saints transports de joie, qui étoient l'effet de sa charité répandue par le Saint-Esprit dans leurs cœurs.



## CHAPITRE VI.

1. **E**N ce temps-là le nombre des disciples se multipliant, il s'éleva un murmure des Juifs Grecs contre les Juifs Hebreux, de ce que leurs veuves étoient méprisées dans la dispensation de ce qui se donnoit chaque jour.

2. C'est pourquoi les douze Apôtres ayant assemblé tous les disciples, leur dirent : Il n'est pas juste que nous quittions la prédication de la parole de Dieu, pour avoir soin des tables.

1. **I**N diebus autem illis, crescente numero discipulorum, factum est murmur Græcorum adversus Hebræos, eò quòd despicerentur in ministerio quotidiano viduarum eorum,

2. Convocantes autem duodecim multitudinem discipulorum, dixerunt : Non est æquum nos derelinquere verbum Dei, & ministrare mensis.

¶ 1. ex. ou, parcequ'on ne leur donnoit pas le soin de distribuer les aumônes, ou, parcequ'on leur en distribuoit moins qu'aux autres.

3. Consideratè ergo, fratres, viros ex vobis boni testimonii septem, plenos Spiritu sancto, & sapientiâ, quos constituamus super hoc opus.

4. Nos verò orationi, & ministerio verbi instantes erimus.

5. Et placuit sermo coram omni multitudine. Et elegerunt Stephanum, virum plenum fide & Spiritu sancto, & Philippum, & Prochorum, & Nicanorem, & Timonem, & Parmenam, & Nicolaum advenam Antiochenum.

6. Hos statuerunt ante conspectum Apostolorum: & orantes imposuerunt eis manus.

7. Et verbum Domini crescebat, & multiplicabatur numerus discipulorum in Jerusalem valdè. Multa etiam turba Sacerdotum obediebat fidei.

8. Stephanus au-

3. Choisissez donc, mes freres, sept hommes d'entre vous d'une probité reconnue, pleins de l'Esprit saint & de sagesse, à qui nous commettons ce ministère.

4. Et pour nous, nous nous appliquerons entièrement à la priere & à la dispensation de la parole.

5. Ce discours plut à toute l'assemblée; & ils élurent Estienne, homme plein de foi & du Saint Esprit, Philippe, Prochore, Nicanor, Timon, Parmenas, & Nicolas profelyte d'Antioche.

6. Ils les présentèrent devant les Apôtres, qui leur imposèrent les mains, en priant.

7. Cependant la parole du Seigneur se répandoit de plus en plus, & le nombre des disciples augmentoit fort dans Jerusalem. Il y en avoit aussi beaucoup d'entre les Prêtres; qui obeissoient à la foi.

8. † Or Estienne étant

† Saint Estienne premier Martyr.

M iij

plein de // grace & de force, faisoit de grands prodiges & de grands miracles parmi le peuple.

9. Et quelques-uns de la synagogue, qui est appelée celle des Affranchis, & des Cyrenéens, & des Alexandrins, & de ceux qui étoient de Cilicie & d'Asie, s'éleverent contre Estienne, & disputoient avec lui :

10. mais ils ne pouvoient résister à la sagesse & à l'Esprit // qui parloit en lui. \*

11. Alors ils subornèrent des gens, pour leur faire dire qu'ils l'avoient entendu blasphemer contre Moïse & contre Dieu.

12. Ils émurent donc le peuple, les Sénateurs, & les Scribes ; & se jetant sur Estienne, ils l'entraînèrent & l'emmenèrent au Conseil,

13. Et ils produisirent contre lui de faux témoins, qui disoient : Cet homme ne cesse point de parler contre le lieu saint,

ψ. 8. g. foi.

tem plenus gratiâ & fortitudine, faciebat prodigia & signa magna in populo.

9. Surrexerunt autem quidam de synagoga, quæ appellatur Libertinorum, & Cyrenensium, & Alexandrinorum, & eorum qui erant à Cilicia, & Asia, disputantes cum Stephano :

10. & non poterant resistere sapientiæ, & Spiritui qui loquebatur.

11. Tunc summisserunt viros, qui dicerent se audivisse eum dicentem verba blasphemiarum in Moyse, & in Deum.

12. Commoverunt itaque plebem, & Seniores, & Scribas : & concurrentes rapuerunt eum, & adduxerunt in concilium.

13. Et statuerunt falsos testes, qui dicerent : Homo iste non cessat loqui verba adversus locum sanctum, & legem.

ψ. 10. g. par lequel il parloit.

\* La suite de cette Epître est au verset § 4. chap. suivant.



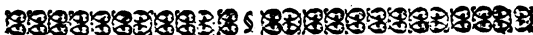
&amp; contre la loi.

14. Audivimus enim eum dicentem : Quoniam Jesus Nazarenus hic destruet locum istum , & mutabit traditiones quas tradidit nobis Moyses.

14. Car nous lui avons oui dire , que ce J E S U S de Nazareth détruira ce lieu-ci , & changera les ordonnances que Moïse nous a laissées.

15. Et intuentes eum omnes , qui sedebant in concilio , viderunt faciem ejus tanquam faciem Angeli.

15. Et tous ceux qui étoient assis dans le Conseil ayant les yeux sur lui , son visage leur parut comme le visage d'un Ange.



## SENS LITTERAL ET SPIRITUEL.

¶ 1. jusqu'au 5. **E**N ce temps-là le nombre des disciples se multipliant , il s'éleva un murmure des Juifs Grecs contre les Juifs Hébreux , de ce que leurs veuves étoient méprisées dans la dispensation de ce qui se donnoit chaque jour , &c.

En ce temps-là ; c'est-à-dire , selon la remarque de saint Chrysostome , après que les saints Apôtres eurent été exposés aux pls grands outrages , & qu'on leur eut défendu avec menaces de prêcher au Nom de J E S U S-C H R I S T ; comme rien n'étoit capable de s'opposer aux desseins de Dieu , & que la persécution même contribuoit par un effet merveilleux de sa sagesse , à faire croître le nombre de ses disciples il s'éleva tout d'un coup un murmure parmi les

*Chryf.  
ut supra  
p. 132.*

fidelles. Et la cause de ce trouble pût être en partie, comme il dit encore, l'accroissement même de l'Eglise, étant bien plus difficile de garder un ordre exact au milieu d'une grande multitude. C'a toujours été un des principaux soins de l'Eglise, de faire assister les veuves, qui manquant d'appuy par la mort de leurs maris, se trouvent souvent exposées à une plus grande indigence. Aussi, entre les avis que saint Paul donnoit à son disciple Timothée, pour la conduite des Eglises, il lui ordonna particulièrement d'honorer, c'est-à-dire, d'assister les veuves, qui l'étoient véritablement. Il s'éleva donc un murmure des Grecs, c'est-à-dire, des Juifs nés parmi les Grecs, ou en general parmi les Gentils, contre les Hebreux, c'est-à-dire, contre les Juifs originaires de Judée, qui parloient Hebreu ou Syriaque, à cause que les veuves de ces premiers étoient méprisées dans la dispensation de ce qui se donnoit chaque jour.

*n. Timoth.  
5. 3.*

Les Interpretes expliquent diversement en quoi consistoit ce mépris que les Juifs Hebreux faisoient des veuves des autres Juifs. Quelques-uns disent, que c'étoit en ce qu'on ne leur donnoit pas le soin comme aux autres de distribuer les aumônes tous les jours. Mais parce qu'on ne voit point que ce fût l'usage de ces premiers temps d'employer les veuves à ce ministère, d'autres croyent que cela ne doit s'entendre que de l'assistance, qu'on a toujours eu un grand soin de rendre aux veuves dans leur pauvreté, & de quelque préférence, que ceux qui étoient chargés de ce soin, donnoient aux veuves des vrais Hebreux, au dessus de celles

*Estius. in  
hunc loc.*

des autres Juifs, dans la distribution de ces aumônes. L'on peut donc connoître par là, combien l'ennemi a toujours veillé pour semer l'yvraie au milieu du grain, dans le champ qui appartient au Seigneur; puisque dès ces premiers temps de l'Eglise encore naissante, où il est dit, que les disciples n'avoient qu'un cœur & qu'une ame, il commençoit à s'élever des murmures & des jalousies, qui ne cesseroient jamais, tant que l'Eglise durera, d'exercer & d'éprouver la piété des vrais fidèles.

Pour arrêter néanmoins autant qu'il étoit possible, le murmure qui s'excita sur le sujet de ces veuves, les Apôtres résolurent d'établir dans ce ministère, *des hommes d'une probité reconnue* de tous, & de qui on ne pût faire aucune plainte. Mais afin d'ôter aux Juifs tout sujet de croire qu'ils eussent plus de considération pour ceux qui étoient originaires de Judée, que pour tous ceux qui étoient des autres pays, *ils assemblerent tous les disciples*, afin de les engager à faire eux-mêmes le choix de ces saints Ministres. Ils témoignèrent d'abord qu'ils ne pouvoient pas par eux-mêmes remédier à ce désordre, & s'appliquer à la distribution de ce qu'on servoit sur les tables, pour les différens besoins des veuves & de tous les pauvres, parce que ce ministère *les détourneroit de la prédication de la parole de Dieu*, qui étoit essentielle à l'apostolat, que JESUS-CHRIST leur avoit si particulièrement recommandée, en leur disant avant que de les quitter: *Allez par tout le monde; prêchez l'E-* Marc. 16.  
*vangile à toutes les creatures; instruisez toutes* Matt. 28.  
*les nations, & leur apprenez à observer toutes les* 19. 20.

choses que je vous ay commandées. Il n'est donc pas juste, ajoutèrent les Apôtres, que nous abandonnions le ministère de la parole de Dieu, qui nous a été confié, pour nous appliquer au ministère des tables, c'est-à-dire, pour distribuer en particulier aux veuves & aux pauvres leurs besoins : Car il étoit nécessaire, sur tout dans ces derniers temps, de répandre l'Évangile dans toute la terre. Et cette importante fonction regardoit plus particulièrement les Apôtres, que JESUS-CHRIST avoit rendu les dépositaires de la foi. Ainsi, quoiqu'ils ayent toujours eu un grand soin des pauvres; que saint Paul même témoigne que les principaux d'entr'eux, sçavoir Jacques, Cephaz, & Jean lui avoient recommandé seulement de *se souvenir des pauvres*, lorsqu'il alla conférer avec eux de l'Évangile qu'il prêchoit aux nations; & que les premiers disciples apportassent à leurs pieds, comme on l'a vû, le prix de leurs terres & de leurs maisons, afin qu'ils en fissent part à ceux qui étoient dans l'indigence; il paroît qu'ils faisoient distribuer par d'autres ce qui étoit nécessaire à chaque fidelle, sans qu'ils se chargeassent eux-mêmes du soin particulier de cette distribution, qui les auroit détournés de la fonction principale de leur ministère. *Choisissez donc*, dirent les Apôtres aux fidelles, *sept hommes d'entre vous, à qui tous rendent un bon témoignage, & qui soient remplis du Saint-Esprit & de sagesse.* Car il falloit établir dans cet emploi des personnes estimées de tous, & en qui on remarquât les caracteres de l'Esprit saint, & sur tout une sagesse consommée qui fût à couvert de toute surprise, & à l'é-

Gal. 2.2.  
2. 10.

preuve de tous les perils qui se rencontroient dans les fonctions d'un ministère où ils paroissent plus exposés. Les Apôtres en limitent le nombre, parcequ'ils jugerent que *sept* suffiroient pour cet emploi, selon l'état présent de l'Eglise. Et même saint Chrysostome trouvoit ce nombre si considérable, qu'il en conclut que les veuves chrétiennes devoient s'être déjà fort multipliées, & que les richesses dont on rendoit les Apôtres dépositaires, devoient être aussi bien abondantes, puisqu'ils ordonnerent tant de ministres pour les distribuer.

*Chrysost.  
ne supr.  
p. 134.*

*Pour nous, continuent-ils, nous nous appliquerons entierement à la priere & à la dispensation de la parole. Ainsi ils joignent la priere à la parole, parceque ni celui qui plante n'est rien, 1. Cor. 3<sup>e</sup> comme dit saint Paul, ni celui qui arrose : mais c'est Dieu qui donne l'accroissement ; & qu'ainsi le Prédicateur apostolique doit avoir soin, à l'exemple des Apôtres, d'arroser toutes ses prédications de prieres très-frequentes, pour attirer la benediction de Dieu sur ses paroles, & l'accroissement de la semence qu'il est chargé de répandre dans les ames.*

*¶. 5. 6. Ce discours plut à toute l'assemblée ; & ils élurent Estienne, homme plein de foi & du Saint-Esprit, Philippe . . . Ils les présenterent devant les Apôtres qui leur imposèrent les mains en priant.*

La proposition des Apôtres ne pouvoit manquer de plaire beaucoup aux fidèles. Car comme ils laisserent à leur volonté le choix des personnes qui devoient veiller à la distribution des aumônes, il est naturel qu'on se soumette avec

plus de joie à ceux qu'on a soi-même choisis. Après avoir donc jetté les yeux sur sept personnes qu'ils jugeoient plus dignes du ministere auquel on les destinoit, ils les présenterent devant les Apôtres, à qui il appartenoit de confirmer leur élection; & en même-temps de leur conferer, comme dit saint Chrysostome, la puissance attachée à ce ministere. Estienne est nommé à la tête de tous les autres. Et l'éloge tout particulier que l'Écriture fait de lui, témoigne assés qu'il excelloit effectivement au-dessus de tous. Car c'étoit un homme; dit le sacré texte, *plein de foi & du Saint-Esprit: Virum*; ce qui marque qu'il n'y avoit rien de mou ni rien de foible dans sa conduite, mais que tout y étoit mâle & digne du choix qu'on faisoit de sa personne. La foi dont il étoit plein l'élevoit au-dessus des sens & de toutes les choses de la terre, autant qu'elle l'approchoit de Dieu, & lui inspiroit une sainte ardeur pour travailler à l'accroissement de la gloire de JESUS-CHRIST, Enfin cette plénitude du Saint-Esprit que l'Écriture lui attribue, ne marquoit pas seulement une abondance de grace & une grande sainteté, mais encore la possession de tous les dons, que cet Esprit adorable avoit répandus sur les premiers Disciples le jour de la Pentecôte. Tel étoit le chef de ceux qui furent nommés aux Apôtres pour être établis les sept premiers Diâcres,

*1<sup>de</sup> Pet.*

*l. 1. ep.*

*447-448.*

*Act. 8. 1.*

*12. 26.*

*34. &c.*

*Philippe* qui est nommé le second, est le même qui prêcha depuis dans Samarie, & baptisa un grand nombre de ses habitans, & dont Dieu se servit encore pour instruire l'Eunuque

de Candace Reine d'Ethyopie, & lui donner le bapême. Quant à *Nicolas*, qui est nommé le dernier de tous, il étoit originaire d'*Antioche*, & selon le texte Grec, il fut d'abord *profelyte*, c'est-à-dire né de parens infidelles, & associé ensuite aux Juifs par la Circoncision, & les autres observances de la loi. Mais il fut depuis converti à la foi de J E S U S - C H R I S T. C'est celui que beaucoup de Peres ont regardé comme l'auteur de l'herésie des Nicolaites, dont il est parlé dans l'Apocalypse; quoique d'autres le justifient, & accusent les Nicolaites d'avoir voulu très-injustement honorer leur herésie du nom de cet ancien Diacre.

Hier. ep.  
1. Aug.  
de heres.  
cap. 5.

Act. 2. 6.

1.  
Clemens  
Strom. l.

3. p. 436.

Euf. hist.

l. 3. c. 29.

Ignat.

ad Tral-

lian. ep.

ad Pbi-

ladel.

Theodor.

her. fab.

l. 3. c. 1.

Hier. in

Exech. c.

48. v. 13.

Les Apôtres ayant approuvé le choix des fideselles, *imposerent leurs mains en priant* sur ceux qu'ils leur avoient présentés; & par cette imposition de mains jointe à la priere, ils les établirent dans le ministere sacré du diaconat, qui ne consistoit pas seulement à prendre un soin particulier des veuves & des pauvres, mais encore à servir de ministres aux Pontifes du Seigneur.

¶ 7. *Cependant la parole du Seigneur se répandoit de plus en plus, & le nombre des Disciples augmentoit fort dans Jerusalem. Il y en avoit aussi beaucoup d'entre les Prêtres qui obéissoient à la foi.*

Il étoit sans doute également étonnant de voir, & que les Apôtres fussent outragés indignement après de si grands miracles qu'ils avoient faits, & que nonobstant tous ces outrages qu'on leur fit souffrir, la doctrine évangélique qu'ils annonçoient se répandît de plus

Chrysoft.

ut supr.

p. 129.

en plus. Mais il est bon de remarquer avec saint  
 16. p. 134. Jean Chrysostome, en quel lieu cette divine se-  
 mence de la parole du Seigneur croissoit de la  
 sorte, & le nombre des disciples de JESUS-  
 CHRIST se multiplioit. C'étoit dans la ville  
 de Jérusalem. Y a-t-il rien de plus admirable,  
 dit ce Pere, que de voir que là - même où  
 JESUS-CHRIST avoit été condamné & mis  
 à mort comme un criminel, au milieu de deux  
 scelerats, la prédication de son Evangile ait  
 produit en si peu de temps de si grands fruits?  
 Rien ne pouvoit s'opposer à cette abondante  
 benediction, qui étoit l'effet de la mort même  
 de JESUS-CHRIST, & à ce torrent de gra-  
 ce qui se répandoit sur ses propres ennemis. Ils  
 n'étoient point scandalisés de ce que les chefs de  
 la sainte Eglise étoient fouettés publiquement  
 par l'ordre des chefs de la religion des Juifs.  
 Les menaces des Princes des Prêtres, des Pha-  
 risiens & des Docteurs de la loi ne faisoient  
 point d'impression sur leur esprit. La punition si  
 surprenante de ceux qui avoient voulu tenter le  
 Saint-Esprit, ne leur étoit point une occasion  
 de s'éloigner davantage de la foi. Et enfin le  
 murmure qui s'éleva au milieu même des disci-  
 ples, & qui fut cause de l'établissement des sept  
 Diacres, ne leur donnoit point une idée moins  
 avantageuse de cette nouvelle religion qui se ré-  
 pandoit parmi eux. Toutes ces choses au con-  
 traire contribuoient à faire croître la foi de  
 ceux qui étoient déjà convertis, & à attirer un  
 plus grand nombre de personnes dans l'Eglise.

Mais rien n'est capable de nous faire conce-  
 voir quel est l'excès de la bonté du Seigneur,  
 comme



comme ce grand nombre de Prêtres Juifs qui obéirent eux-mêmes à la foi ; selon l'expression de l'Écriture, de ces Prêtres, qui comme dit saint Chrysostome, avoient excité le peuple à demander la mort du Sauveur, qui avoient crié avec insulte en le voyant attaché à la croix : *Celui qui savoit les autres ne peut se sauver soi-même.* C'est en cela que consiste la grandeur de la dignité de notre religion. Après qu'ils ont crucifié celui qui étoit venu les combler de grâces, après qu'ils ont fait fouetter indignement ses disciples, ils sont admis aux mêmes honneurs que ceux qu'ils ont si fort outragés & rendus participans de toutes les grâces de celui qu'ils ont fait mourir sur la croix. Quel exemple de charité à imiter ! Mais quel sujet de confusion, si on ne l'imite pas ! Nos premiers peres ont voulu être semblables à Dieu, mais par un orgueil très-criminel. Nous pouvons nous autres lui ressembler en ceci d'une manière qui lui sera très agreable, si à l'exemple de JÉSUS-CHRIST, nous aimons & comblons de biens ceux-mêmes qui nous haïssent & qui nous maltraitent. Que si nous envisageons ces effets de la charité comme élevés au-dessus de l'homme, que ne pouvons-nous point avec le secours de Dieu, puisque toutes choses sont possibles à celui qui a une vraie foi.

¶. 8. 9. 10. Or Estienne étant plein de grace & de force, faisoit de grands prodiges & de grands miracles parmi le peuple. Et quelques-uns de la synagogue qui est appelée celle des Affranchis & des Cyrenéens . . . . s'éleverent contre Estienne, & dispuoient avec luy, &c.

M

## 178 EXPLICATION DU CHAP. VI.

vers. 5.

L'Écriture a déjà marqué qu'Estienne étoit plein de foi & du Saint-Esprit. Ici il est dit, qu'il étoit rempli de grace & de force. L'une & l'autre expression nous font entendre à peu près la même chose. Car cette force d'Estienne qui lui servit à confondre tant de Juifs ennemis du Fils de Dieu, ne lui venoit que du *Saint-Esprit* qui étoit en lui. Et cette *grace* dont son cœur étoit rempli naissoit de la *foi*, comme de la source; de cette foi toute-puissante qui transporte les montagnes, & qui lui faisoit faire alors tant de *prodiges* & de *miracles* parmi le peuple. Quoique l'ordination que les sept Diacres avoient tous reçûe fût la même, dit saint Chrysostome, Estienne en retira néanmoins une plus grande grace. Avant ce temps-là, ajoute-t-il, Estienne ne faisoit point de miracles; mais après qu'il fut placé sur le chandelier, afin d'éclairer l'Église, il commença à en faire, afin qu'on connût que par son ordination il s'étoit fait un accroissement des dons de l'Esprit de Dieu en lui. Dieu le voulut aussi sans doute, afin de donner un plus grand poids à ses prédications. Car il étoit destiné de Dieu non seulement pour prendre le soin des veuves & des pauvres, & pour servir de ministre aux saints Apôtres dans l'oblation & dans la dispensation des sacrés mystères, mais encore pour soutenir avec une force extraordinaire la vérité de l'accomplissement des prophéties en la personne de JÉSUS-CHRIST. C'est ce qui causa ce soulèvement de tant de Juifs de synagogues différentes, qui disputoient contre lui, ne pouvant souffrir sans doute qu'il leur prouvât par les Écritures, que

Chrysost.  
in Act.  
hom. 15.  
p. 138.  
239.

Celui qui avoit été crucifié , étoit le CHRIST véritable attendu depuis si long-temps par toute leur nation.

Il y avoit dans la ville de Jerufalem un grand nombre de synagogues ; & quelques-uns ont prétendu qu'il s'y en trouvoit jusqu'à quatre cens quatre vingt , qui étoient comme autant d'écoles publiques où l'on enseignoit la loi de Moïse & les saintes lettres. Les Juifs qui sont appelés ici *les Affranchis* , étoient les enfans de ceux qui avoient été emmenés esclaves par les Romains , qu'ils avoient depuis affranchis , & à qui ils avoient donné la liberté de s'établir au-delà du Tibre dans Rome. Ces Juifs avoient fait bâtir à leurs dépens dans la ville de Jerufalem une synagogue , & établi en ce lieu des maîtres habiles pour y enseigner tout ce qui regardoit leur religion , soit à leur enfans qu'ils y envoyoit pour être instruits , soit à eux-mêmes lorsqu'ils venoient à Jerufalem. Les Juifs de la ville ou province de *Cyrene* en Afrique , dont il est parlé auparavant , y avoient de même une synagogue , aussi-bien que ceux d'*Alexandrie* , de *Cilicie* & d'*Asie* , c'est-à-dire , de celle qu'on nomme l'Asie Mineure. *Grotius in hunc loc.*

C'étoient donc des Juifs de ces différentes synagogues , qui s'éleverent contre saint Estienne , & qui voulurent s'opposer à ses prédications. Mais il est marqué expressément : *Qu'ils ne pouvoient résister à la sagesse & à l'Esprit qui parloit en lui.* Et c'étoit l'accomplissement de la promesse que le Fils de Dieu avoit faite à ses disciples , lorsqu'en les envoyant comme des brebis au milieu des loups , il leur défendit de se *Mat. 10. 16. 19. 20.*

Luc. 21.  
15.  
mettre en peine de ce qu'ils auroient à dire, & les assûra, que *ce ne seroit pas eux qui parleroient, mais l'Esprit de leur Pere qui parleroit en eux; & que lui-même leur donneroit une bouche & une sagesse que tous leurs ennemis ne pourroient contredire, & à laquelle ils ne pourroient résister.* Mais de quoi servoit à ces Juifs d'être confondus par les paroles toutes pleines de sagesse qui sortoient de la bouche de ce saint Diacre, sinon à les rendre encore plus criminels, tant que leur cœur demeureroit fermé à la vérité qu'il leur annonçoit? Heureux si *ne pouvant résister à l'Esprit de Dieu qui parloit en lui,* ils s'y étoient volontairement soumis? Mais quel malheur pour des peuples élevés dans la connoissance de la loi de Dieu, d'être éblouis par la lumière, & convaincus par la force de la vérité, lorsqu'ils refusoient en même-temps de s'y rendre! *Confundantur & convertantur*, disoit autrefois un Prophete: Qu'ils tombent dans la confusion: mais que cette confusion même contribuë à les renverser heureusement.

Psam.  
118. 4.

v. 11. jusqu'au 15. *Alors ils subornerent des gens pour leur faire dire qu'ils l'avoient entendu blasphemer contre Moïse & contre Dieu. Ils émurent donc le peuple, les Senateurs & les Scribes: & se jettant sur Estienne, ils l'entraînerent & l'emmenèrent au Conseil, &c.*

Chrysoft.  
ut sup.  
p. 132. B

Qui ne sera étonné en considerant avec saint Jean Chrysofome, l'effet funeste que tant de miracles faits par Estienne, & des discours si pleins de sagesse, produisirent dans l'esprit de ces ennemis du Fils de Dieu? Ils sont confondus par l'évidence & la grandeur de ces prodiges;

ils sont accablés par la force de la vérité ; & ne pouvant résister à une sagesse si divine , ils ont recours au mensonge. Ils prennent résolution de faire périr celui qui ne leur parloit que pour les sauver. Et comme ils n'avoient aucune preuve véritable à produire contre lui , ils corrompent de faux témoins, pour leur faire dire-qu'ils lui avoient entendu proferer des blasphèmes contre Moïse leur législateur , & contre Dieu. Tel a dû être le traitement du disciple de l'Homme-Dieu, qui n'avoit été lui même condamné que sur la déposition de plusieurs témoins subornés par la jalousie pleine de fureur de ces mêmes Juifs ; puisque le disciple n'est pas plus grand que le Maître , & qu'il étoit dans l'ordre de Dieu que sa religion s'accrût par la résistance des hommes charnels ; que sa vérité s'établît par l'opposition du mensonge ; & que le nombre des disciples de son Fils s'augmentât par la mort de ceux qui seroient immolés comme des victimes à sa gloire.

Ils avoient dit contre JESUS-CHRIST, qu'il combattoit & vouloit détruire la loi de Moïse ; & ils l'avoient accusé très-faussement de s'être vanté qu'il renverseroit le temple de Jerusalem. Ils employent ici encore les mêmes accusations contre son saint Diacre. *Cet homme ne cesse point*, dirent-ils, *de parler contre le lieu saint & contre la loi* ; comme si, dit saint Chrysostome, Estienne eût fait toute son occupation de blasphemer contre le temple de Dieu, & contre ses saintes ordonnances ; lui qui ne travailloit non plus que tous les Apôtres, qu'à faire connoître que JESUS-CHRIST étoit venu

accomplir toutes les figures & les promesses de la loi, & faire rendre à Dieu son Pere un culte plus spirituel, dont celui qui jusqu'alors lui avoit été rendu par les Juifs n'étoit qu'une image. La maniere méprisante dont ces témoins subornés parlent du Sauveur, fait bien connoître l'animosité sanguinaire de ceux qui avoient répandu son sang par pure envie, & qui leur mettoient encore ces paroles dans la bouche: *Nous lui avons oui dire, ajoûtoient-ils, que ce JESUS de Nazareth, c'est-à-dire, cet homme sorti d'une ville si méprisable, & qui se vançoit néanmoins d'être le Sauveur d'Israël, détruira ce lieu-ci, & changera les traditions que Moïse nous a laissées.* Jamais saint Estienne n'avoit parlé autrement que son divin Maître. Or il étoit faux que JESUS-CHRIST eût déclaré qu'il changeroit les préceptes du Seigneur donnés à son peuple par Moïse; puisqu'il sera toujours vrai, que l'homme doit aimer Dieu de tout son cœur, de toute son ame, de tout son esprit, & de toutes ses forces; & son prochain comme soi-même, selon le commandement que ce saint Législateur fit à Israël de la part de Dieu; & que le reste du Decalogue sera aussi jusques à la fin des siècles d'une obligation indispensable à tous les hommes. Mais ce que les hommes ne pouvoient pas accomplir par leurs propres forces depuis le péché, le Fils de Dieu en s'incarnant est venu & leur en montrer l'exemple, & leur en donner la grace. Ainsi bien loin de *changer ces ordonnances de Moïse*, il est venu au contraire les perfectionner, en nous procurant la force de les accomplir parfaitement.

Il est vrai que JESUS-CHRIST parlant <sup>Matth. 24. 1.</sup> autrefois à ses Apôtres, qui lui faisoient remarquer la grandeur & la magnificence du temple de Jerusalem, leur avoit dit, *Qu'il seroit un jour tellement détruit, qu'il n'y demeureroit pas pierre sur pierre.* Mais il étoit faux qu'il eût déclaré que ce seroit lui qui le détruiroit. Il leur avoit seulement témoigné que leurs ennemis environneroient de tranchées la ville de Jerusalem; qu'ils la raseroient & la détruiraient <sup>Lue. 19. 41.</sup> entièrement, en sorte qu'il n'y resteroit pas pierre sur pierre. Et il avoit ajouté, que ce qui devoit leur attirer ce malheur, étoit leur ingratitude: *Parce, disoit-il à Jerusalem, que tu n'as pas connu le temps auquel Dieu t'a visitée.* Les Juifs furent donc eux-mêmes les auteurs de leur propre destruction, en refusant de reconnoître JESUS pour le CHRIST & le Messie, & de proférer pour leur salut de la visite de cet Homme-Dieu, qui étoit venu dans le monde, & qui s'étoit incarné au milieu d'eux pour les delivrer de leurs pechés. Et saint Estienne par la bouche duquel l'Esprit saint parloit alors, selon qu'il est dit auparavant, ne pouvoit leur dire autre chose que ce que le Fils de Dieu leur avoit dit: ce qui fait connoître la fausseté de la déposition de ces témoins subornés, qui lui attribuoient des choses qu'il n'avoit point dites, pour le rendre criminel & odieux à tout le peuple.

¶ 15. *Et tous ceux qui étoient assis dans le Conseil ayant les yeux attentifs sur lui, son visage leur parut comme le visage d'un Ange.*

Dieu qui remplissoit le cœur d'Estienne, & qui parloit par sa bouche, répandit en même-

temps un certain éclat sur son visage, qui le rendoit semblable à celui d'un Ange; c'est-à-dire, qui le rendoit majestueux & tout brillant de lumière, tels qu'étoient ordinairement les Anges, lorsqu'ils paroissent aux hommes, ou selon l'idée que tous les Juifs en avoient.

*Chrysof.  
ut supr.  
p. 140.*

Saint Jean Chrysostome, croit que Dieu imprima sur le visage de saint Estienne ces traits de lumière & de majesté, afin de donner plus de poids aux grandes choses qu'il avoit à dire, & pour frapper tout-d'un-coup d'une certaine frayeur ceux qui l'écoutoient. Ce fut sans doute pour cette raison qu'ils le laisserent parler si long-temps, quoique ce qu'il leur disoit leur causât une peine extrême. Car ils étoient comme liés par la puissance de Dieu, qui en inspirant cette grande fermeté à son serviteur, pour lui faire dire tout ce qui servoit à relever la gloire de J E S U S- C H R I S T, rendoit dans le même-temps tous ses ennemis comme immobiles, pour leur faire entendre jusques à la fin ce qui les couvroit d'une si terrible confusion.







CHAPITRE VII.

1. **D**ixit autem Princeps Sacerdotum: Si hæc ita se habent?

2. Qui ait: Viri fratres, & patres, audite. Deus gloriæ apparuit patri nostro Abraham, cum esset in Mesopotamia, priusquam moraretur in Charan,

3. & dixit ad illum: Exi de terra tua, & de cognatione tua, & veni in terram quam monstravero tibi.

4. Tunc exiit de terra Chaldæorum; & habitavit in Charan. Et inde, postquam mortus est pater ejus, transtulit illum in terram istam in qua nunc vos habitatis:

5. & non dedit illi hereditatem in ea, nec passum pedis: sed

1. **A**Lors le Grand-Prêtre lui demanda, si ce que l'on disoit de lui étoit véritable.

2. Il repondit: Mes freres & mes peres, écoutez-moi. Le Dieu de gloire apparut à notre pere Abraham, lorsqu'il étoit en Mesopotamie, avant qu'il demeurât à Charan,

3. & lui dit: Sortez de Gen. 12. votre pays & de votre parenté, & venez dans la terre que je vous montrerai.

4. Alors il sortit du pays des Chaldéens, & vint demeurer à Charan. Et après que son pere fut mort, Dieu le fit passer en cette terre que vous habitez aujourd'hui;

5. où il ne lui donna aucun heritage, non pas même pour asseoir le pied:

mais il lui promet de lui en donner la possession, & à sa posterité après lui lorsqu'il n'avoit point encore de fils.

repromisit dare illi eam in possessionem, & semini ejus post ipsum, cum non haberet filium.

Gen. 15. 13.

6. Et Dieu lui prédit que sa posterité demeureroit en une terre étrangere, où elle seroit tenue en servitude & fort maltraitée pendant quatre cent ans. //

6. Locutus est autem ei Deus : Quia erit semen ejus accola in terra aliena, & servituti eos subiciet, & malè tractabunt eos annis quadringentis.

7. Mais j'exercerai, dit le Seigneur, ma justice contre la nation qui l'aura tenue en servitude ; & elle sortira enfin de ce pays-là, & me viendra servir en ce lieu-ci.

7. Et gentem cui servierint judicabo ego, dixit Dominus, & post hæc exibunt, & servient mihi in loco isto.

Gen. 17. 10.

8. Il lui donna ensuite l'alliance de la circoncision ; & ainsi Abraham ayant engendré Isaac le circoncit le huitième jour.

8. Et dedit illi testamentum circumcisionis, & sic genuit Isaac, & circumcidit eum die octavo. Et Isaac Jacob, & Jacob duodecim Patriarchas.

Gen. 21. 4.

Gen. 25. 24.

Gen. 29. 33. &

35.

9. Les Patriarches émus, d'envie vendèrent Joseph pour être mené en Egypte ; mais Dieu étoit avec lui ;

9. Et Patriarchæ æmulantes, Joseph vendiderunt in Ægyptum ; & erat Deus cum eo :

• V. 6. expl. Hi 400, anni re- | ejus accola, servituti eos subji-  
forantur ad tria illa: Eris semen | cient, & malè tractabunt.

10. Et eripuit eum ex omnibus tribulationibus ejus : & dedit ei gratiam & sapientiam in conspectu Pharaonis Regis Ægypti , & constituit eum præpositum super Ægyptum , & super omnem domum suam.

11. Venit autem fames in universam Ægyptum & Chanaan , & tribulatio magna ; & non inveniebant cibos patres nostri.

12. Cum audisset autem Jacob esse frumentum in Ægypto , misit patres nostros primum.

13. Et in secundo cognitus est Joseph à fratribus suis , & manifestatum est Pharaoni genus ejus.

14. Mittens autem Joseph accersivit Jacob patrem suum , & omnem cognationem suam in animabus septuaginta quinque.

15. Et descendit Jacob in Ægyptum , & defunctus est ipse ,

10. Et il le délivra de toutes ses afflictions : & l'ayant rempli de sagesse , le rendit agreable à Pharaon Roi d'Egypte , qui lui donna la conduite de son Royaume & de toute sa maison.

11. Cependant toute l'Egypte & la terre de Chanaan furent affligées d'une grande famine ; & nos peres ne pouvoient trouver dequoi vivre.

12. Mais Jacob ayant oui dire qu'il y avoit du blé en Egypte , il y envoya nos peres pour la premiere fois.

13. Et la seconde fois qu'ils y vinrent , Joseph fut reconnu de ses freres , & Pharaon sut de quelle famille il étoit.

14. Alors Joseph envoya querir Jacob son pere , & toute sa famille , qui consistoit en soixante & quinze personnes.

15. Jacob descendit donc en Egypte , où il mourut , & nos peres ;

après lui :

16. & ils furent transportés en Sichem, & on les mit dans le sepulchre qu'Abraham avoit acheté à prix d'argent des enfans d'He-mor fils de Sichem //.

17. Mais comme le temps de la promesse que Dieu avoit faite à Abraham s'approchoit, le peuple s'accrut, & se multiplia beaucoup en Egypte,

18. jusqu'au regne d'un autre Roi, qui n'avoit point connu Joseph.

19. Ce Prince, usant d'une malice artificieuse contre notre nation, accabla nos peres de maux, jusqu'à les contraindre d'exposer leurs enfans, pour en exterminer la race //.

20. Ce fut en ce temps-là que nâquit Moïse, qui étoit agreable à Dieu // Il fut nourri trois mois dans la maison de son pere.

21. Et ayant été expo-

& patres nostri.

16. & transfatī sunt in Sichem, & positi sunt in sepulchro, quod emit Abraham pretio argenti à filiis Hemor, filii Sichem.

17. Cùm autem appropinquaret tempus promissionis, quam confessus erat Deus Abrahæ, crevit populus & multiplicatus est in Ægypto,

18. quoadusque surrexit alius Rex in Ægypto, qui non sciebat Joseph.

19. Hic circumveniens genus nostrum, afflixit patres nostros, ut exponerent infantes suos, ne vivificarentur.

20. Eodem tempore natus est Moyses, & fuit gratus Deo, qui nutritus est tribus mensibus in domo patris sui.

21. Exposito au-

Gen. 23.  
16. &  
50. 7.  
Jos. 24.  
32.  
Exod. 1.  
7.

Exod.  
2. 2.  
Hebr.  
11. 23.

¶. 16. lettre. Le Syriaque & les laisser vivre.  
l'Arabe n'ant point, filii Sichem. ¶. 20. gr. beau à Dieu; c'est-à-dire, fort beau, bebraïsm.  
¶. 19. letr. ne voulant pas à-dire, fort beau, bebraïsm.

rem illo, sustulit eum filia Pharaonis, & nutritivum eum sibi in filium.

se ensuite, la fille de Pharaon l'emporta, & le nourrit comme son fils.

22. Et eruditus est Moyses omni sapientia Ægyptiorum, & erat potens in verbis, & in operibus suis.

22. Depuis Moïse fut instruit dans toute la sagesse des Égyptiens, & devint puissant en paroles & en œuvres.

23. Cum autem impleretur ei quadraginta annorum tempus, ascendit in cor ejus ut visitaret fratres suos filios Israël.

23. Mais quand il eut atteint l'âge de quarante ans, il lui vint dans l'esprit d'aller visiter ses frères les enfans d'Israël.

24. Et cum vidisset quemdam injuriam patientem, vindicavit illum: & fecit ultionem ei qui injuriam sustinebat, percussio Ægyptio.

24. Et voyant qu'on faisoit injure à l'un d'eux, il le défendit & le vengea en tuant l'Égyptien qui l'outrageoit.

25. Existimabat autem intelligere fratres, quoniam Deus per manum ipsius daret salutem illis; ac illi non intellexerunt.

25. Or il croyoit que ses frères comprenoient bien que ce seroit par sa main que Dieu les délivreroit; mais ils ne le comprirent pas.

26. Sequenti vero die apparuit illis litigantibus, & reconciliabat eos in pace, dicens: Viri, fratres estis, ut quid nocetis alterutrum?

26. Le lendemain s'étant rencontré lorsque quelques-uns d'eux se querelloient, & tâchant de les accorder, il leur dit: Mes amis, vous êtes frères, comment vous faites-vous injure les uns

aux autres ?

27. Mais celui qui faisoit injurè à l'autre le rebuta, en lui disant : Qui vous a établi Prince & Juge sur nous ?

28. Ne voudriez-vous point me tuer, comme vous tuâtes hier cet Egyptien ?

29. Moïse s'enfuit en entendant cette parole ; & il demeura comme étranger au pays de Madian, où il eut deux fils.

Exod. 1.  
2.

30. Quarante ans après un Ange lui apparut au desert de la montagne de Sina dans la flamme d'un buisson qui brûloit.

31. Ce que Moïse ayant apperçû, il fut étonné de ce qu'il voyoit : & s'approchant pour considerer ce que c'étoit, il entendit la voix du Seigneur, qui lui dit :

32. Je suis le Dieu de vos peres, le Dieu d'Abraham, le Dieu d'Isaac, & le Dieu de Jacob. Et Moïse tout tremblant n'osoit considerer ce que c'étoit.

33. Alors le Seigneur

27. Qui autem injuriam faciebat proximo repulit eum, dicens : Quis te constituit Principem & Judicem super nos ?

28. Numquid interficere me tu vis, quemadmodum interfecisti heri Ægyptium ?

29. Fugit autem Moyses in verbo isto, & factus est advena in terrâ Madian, ubi generavit filios duos.

30. Et expletis annis quadraginta, apparuit illi in deserto montis Sina Angelus in igne flammæ rubi.

31. Moyses autem videns, admiratus est visum : & accedente illo ut consideraret, facta est ad eum vox Domini, dicens :

32. Ego sum Deus patrum tuorum, Deus Abraham, Deus Isaac, & Deus Jacob. Tremefactus autem Moyses, non audebat considerare.

33. Dixit autem,

illi Dominus : Solve calcamentum pedum tuorum ; locus enim in quo stas terra sancta est.

34. Videns vidi afflictionem populi mei , qui est in Ægypto , & gemitum eorum audivi , & descendi liberare eos. Et nunc veni , & mittam te in Ægyptum.

35. Hunc Moysen , quem negaverunt , dicentes : Quis te constituit Principem , & Judicem ? hunc Deus Principem & redemptorem misit , cum manu Angeli , qui apparuit illi in rubo.

36. Hic eduxit illos , faciens prodigia & signa in terra Ægypti , & in rubro mari , & in deserto annis quadraginta.

37. Hic est Moyses qui dixit filiis Israël : Prophetam suscitabit vobis Deus de fratribus vestris , tanquam me , ipsum audietis.

¶. 35. *lett.* avec la main. | *ustr.* avec la puissance:

lui dit : Otez vos souliers de vos piés ; car le lieu où vous êtes est une terre sainte.

34. J'ai vû & considéré l'affliction de mon peuple , qui est en Egypte , j'ai entendu leur gémissement , & je suis descendu pour les délivrer. Venez donc maintenant , afin que je vous envoie en Egypte.

35. Ce Moïse , qu'ils avoient renoncé , en disant : Qui vous a établi Prince & Juge ? fut celui-là même que Dieu envoya pour Prince & pour libérateur , // sous la conduite de l'Ange , qui lui étoit apparu dans le buisson.

36. Ce fut lui qui les fit sortir , faisant des prodiges & des miracles en Egypte , en la mer rouge , & au desert durant quarante ans.

37. C'est ce Moïse qui a dit aux enfans d'Israël : // Dieu vous suscitera d'entre vos freres un Prophete comme moi ; écoutez-le.

¶. 37. 2r. Le Seigneur votre Dieu,

*Exod.* 7.  
8. 9. 10.  
11. 14.

*Deut.*  
18. 15.

*Exod.*  
19. 3.

38. C'est lui, qui pendant que le peuple étoit assemblé au desert, s'entretenoit avec l'Ange qui parloit à lui en la montagne de Sina. C'est lui, qui étoit avec nos peres, & qui a reçu les paroles de vie pour nous les donner.

39. Nos peres ne voulurent point lui obeïr; mais ils le rebuterent, retournant de cœur en Egypte,

*Exod.*  
32. 1.

40. & disant à Aaron : Faites-nous des dieux qui marchent devant nous; car nous ne savons ce qu'est devenu ce Moysé qui nous a tiré du pays d'Egypte.

41. Ils firent ensuite un veau, & sacrifient à l'idole, mettant leur joie dans cet ouvrage de leurs mains.

*Amos.*  
9. 25.

42. Alors Dieu se détourna d'eux, & les abandonna de telle sorte, qu'ils adorerent l'armée du ciel, // comme il est écrit au livre des Prophetes : Maison d'Israël, n'avez-vous offert des sacrifices & des hosties dans

38. Hic est, qui fuit in ecclesia in solitudine cum Angelo, qui loquebatur ei in monte Sina, & cum patribus nostris : qui accepit verba vite dare nobis.

39. Cui noluerunt obedire patres nostri; sed repulerunt, & aversi sunt cordibus suis in Ægyptum,

40. dicentes ad Aaron : Fac nobis deos, qui p̄cedant nos : Moyses enim hic, qui eduxit nos de terra Ægypti, nescimus quid factum sit ei.

41. Et vitulum fecerunt in diebus illis, & obtulerunt hostiam simulachro, & lætabantur in operibus manuum suarum.

42. Convertit autem Deus, & tradidit eos, servire militiæ cœli, sicut scriptum est in libro Prophetarum : Nunquid victimas & hostias obtulistis mihi annis quadraginta in de-

\* 42. expl. le soleil, la lune, & les étoiles.

ferto



terto, domus Israël ? le desert durant quarante ans ?

43. Et suscepistis tabernaculum Moloch, & sidus dei vestri Rempham, figuras, quas fecistis, adorare eas. Et transferam vos trans Babylonem.

43. Et vous avez porté le tabernacle de Moloch, & l'astre de votre dieu Rempham //, qui sont des figures que vous avez faites pour les adorer. C'est pourquoi je vous transporterai au de-là de Babylone.

44. Tabernaculum testimonii fuit cum patribus nostris in deserto, sicut disposuit illis Deus, loquens ad Moysen, ut faceret illud secundum formam quam viderat.

44. Nos peres eurent *Exod. 25. 40* au desert le tabernacle du témoignage //, comme Dieu //, parlant à Moïse, lui avoit ordonné de le faire selon le modelle qu'il avoit vû.

45. Quod & induxerunt, suscipientes patres nostri cum Jesu, in possessionem gentium, quas expulit Deus à facie patrum nostrorum, usque in diebus David,

45. Et nos peres l'ayant *Jos. 1. reçu*, ils l'emportèrent sous *14. Hebr. 2.* la conduite de Josué au pays qui avoit été possédé par les nations, que Dieu chassa devant eux. *Et il y fut* jusqu'au temps de David,

46. qui invenit gratiam ante Deum, & petiit ut inveniret

46. qui trouva grace *1. Reg. 16. 13. Ps. 132.* devant Dieu //, & qui lui demanda qu'il pût bâtir

ψ. 43. *expl.* Saturne ou Lucifer. *Hieronym.*

ψ. 44. *expl.* où étoit la loi de Dieu, qui attestoit sa volonté : ou bien le tabernacle qui attestoit la présence & la

protection de Dieu.

Ibid. *gr.* comme celui qui parloit.

ψ. 46. *antr.* qui fut agreable à Dieu.

N

une demeure au Dieu de Jacob.

tabernaculum Dei Jacob.

3. Reg.

8. 1.

1. Par.

27. 12.

Injr. 7.

24.

Isaï. 66.

5.

47. Ce fut néanmoins Salomon qui lui bâtit un temple.

47. Salomon autem ædificavit illi domum.

48. Mais le Très-haut n'habite point dans des temples faits par la main des hommes, selon cette parole du Prophete :

48. Sed non Excelsus in manufactis habitat, sicut Propheta dicit :

49. Le ciel est mon trône, & la terre est mon marchepied. Quelle maison me bâtiriez-vous, dit le Seigneur, & quel pourroit être le lieu de mon repos ?

49. Cælum mihi sedes est, terra autem scabellum pedum meorum. Quam domum ædificabitis mihi, dicit Dominus, aut quis locus requictionis meæ est ?

50. Ma main n'a-t'elle pas fait toutes ces choses ?

50. Nonne manus mea fecit hæc omnia ?

51. // Têtes dures, hommes incirconcis de cœur & d'oreilles, vous résistez toujours au Saint-Esprit, & vous êtes tels que vos peres ont été.

51. Durâ cervice, & incircumcisis cordibus & auribus, vos semper Spiritui sancto resistitis, sicut patres vestri, ita & vos.

52. Qui est celui d'entre les Prophètes que vos peres n'ayent point persecuté ? Ils ont tué ceux qui leur prédisoient l'avenement du Juste, que vous venez de trahir, & dont vous avez

52. Quem Prophetarum non sunt persecuti patres vestri ? Et occiderunt eos, qui prænuñtiabant de adventu Juste, cujus vos nunc proditores & homicidæ

7. 51. Dieu attribue aux Juifs dans l'écriture une robe de fer,

fûistis :

53. Quis accepistis legem in dispositione Angelorum, & non custodistis :

54. Audientes autem hæc dissecabantur cordibus suis, & stridebant dentibus in eum.

55. Cùm autem esset plenus Spiritu sancto, intendens in cælum, vidit gloriam Dei, & Jesum stantem à dextris Dei ; & ait : Ecce video cælos apertos, & Filium hominis stantem à dextris Dei.

56. Exclamantes autem voce magnâ continuerunt aures suas, & imperum fecerunt unanimiter in eum :

57. & ejicientes eum extra civitatem lapidabant ; & testes deposuerunt vestimenta sua secus pedes adolescentis, qui vocabatur Saulus.

58. Et lapidabant Stephanum invocantem, & dicentem :

été les meurtriers :

53. Vous avez reçu la loi par le ministère des Anges, & vous ne l'avez point gardée.

54. A ces paroles ils entrèrent dans une rage qui leur déchiroit le cœur, & ils grinçoient les dents contre lui.

55. Mais Estienne étant rempli du Saint-Esprit, & levant les yeux au ciel, vit la gloire de Dieu, & JESUS qui étoit debout à la droite de Dieu ; & il dit : Je voi les cièux ouverts, & le Fils de l'homme qui est debout à la droite de Dieu.

56. Alors ils s'écrierent tous d'une voix, & se bouchant les oreilles, ils se jetterent sur lui tous ensemble :

57. & l'ayant entraîné hors de la ville, ils le lapidèrent ; & les témoins mirent leurs vêtemens aux pieds d'un jeune homme nommé Saul.

58. Ils lapidoient Estienne ; & lui invoquoit JESUS, & disoit : Sei-

N ij

gneur JESUS, recevez mon esprit.

Domine Jesu, suscipe spiritum meum.

59. Et s'étant mis à genoux, il cria à haute voix : Seigneur, ne leur imputez point ce péché. Après cette parole il s'endormit au Seigneur ¶. Or Saul avoit contenu comme les autres à la mort d'Estienne.

59. Positis autem genibus, clamavit voce magna, dicens : Domine, ne statuas illis hoc peccatum. Et cum hoc dixisset, obdormivit in Domino. saulus autem erat contentiens neci ejus.



### SENS LITTERAL ET SPIRITUEL.

¶. 1. jusqu'au 6.

*A* Lors le Grand-Prêtre lui demanda, si ce qu'on disoit de lui étoit véritable. Estienne répondit : Mes freres, & mes peres, écoutez-moi. Le Dieu de gloire apparu à notre pere Abraham, lorsqu'il étoit en Mesopotamie, avant qu'il demeurat à Coran, &c.

Comme Dieu, en appellant Abraham, avoit eu principalement en vû JESUS CHRIST, qui devoit naître de sa race; aussi saint Estienne songeant à guérir l'extrême prévention des Juifs contre le Sauveur, leur représente depuis la vocation de cet ancien Patriarche, tout ce que Dieu avoit fait pour eux par rapport à ce Messie qu'ils attendoient. Et il leur fait voir en même-temps leur horrible ingratitude envers Dieu. Il remet devant leurs yeux les grands excès où elle les avoit portés, jusqu'à ne pouvoir souffrir la vérité des prédictions que les Prophetes

leur avoient faites touchant l'aveuement de ce Juste par excellence, ayant tué ces Pr phetes, avant que de devenir les meurtriers de celui qu'ils prédifoient. C'est ce qu'il est necessaire de marquer ici d'abord, pour faire entendre quel a été le dessein d'Estienne dans ce long discours qu'il leur fait de ce qui regarde toute l'histoire de leurs peres. Comme cette histoire a été deja expliquée dans la Genese, il suffira d'éclaircir ici, & de concilier quelques contrariétés apparentes qui se trouvent dans le récit des mêmes choses. Il appelle le Dieu d'Israël, le Dieu de gloire; c'est-à-dire le Dieu tout puissant, le Dieu à qui seul appartient la gloire; & il fait connoître d'abord par cette maniere dont il parloit du Dieu de leurs peres, son profond respect pour le vrai Dieu, la faulxeté de l'accusation par laquelle on lui avoit imputé des paroles de blasphèmes contre Dieu & contre Moïse. Car les Juifs étant grossiers, & ignorans le mystere de l'Incarnation; ils regardoient comme des blasphèmes tout ce qu'on leur enseignoit touchant la divinité de JESUS-CHRIST.

On trouve une grande difficulté à concilier ce que dit ici saint Estienne, avec ce qui est marqué dans la Genese, touchant la vocation d'Abraham. Saint Estienne dit que Dieu s'apparut à Abraham lor, qu'il étoit en Mesopotamie, avant qu'il demeurât à Charam, ou Haran, & lui ordonna de sortir de son pays, &c. Moïse au contraire dans la Genese, rapporte cette vocation d'Abraham comme si elle avoit été faite depuis qu'il étoit sorti de Chaldée, & arrivé à

Genes. 11.  
31. v. 12.  
1. & 6.

## 198 EXPLICATION DU CHAP. VII.

*Haran* ou Charan. C'est ce qui fait croire à quelques auteurs, qu'il y a eu deux vocations d'Abraham différentes l'une de l'autre : la première dans la ville d'Ur en Chaldée ; & la seconde dans la ville de Charan. Ce qui paroît le plus vrai-semblable, c'est qu'Abraham fut appelé par la voix de Dieu, & reçut l'ordre de sortir de son pays, lorsqu'il demouroit encore dans la ville d'Ur en Chaldée : que Tharé son pere ayant consenti à son desir, selon que l'a remarqué saint Jean Chrysostome, quitta avec lui & avec Lot son petit-fils sa propre ville, pour s'en aller, comme il est dit dans la Genese, au pays de Chanaan : mais que s'étant arrêtés dans le chemin, à une ville nommée Haran ou Charan, Tharé y mourut. Ainsi, quand Moïse raconte la vocation d'Abraham après la sortie de la ville d'Ur, il le fait peut-être par une transposition assez ordinaire dans les Ecritures, où l'ordre des temps n'est pas toujours observé fort exactement. Et quand saint Estienne dit ici, que c'étoit dans la *Mesopotamie* que Dieu s'apparut à Abraham, on peut entendre par la *Mesopotamie*, selon la vraie signification de ce mot, tout le pays generalement qui est entre ces deux fleuves si celebres, le Tygre & l'Euphrate, & non la province, qui fut depuis appelée plus particulierement la *Mesopotamie*. Ce qu'il ajoute, qu'après la mort de Tharé, Dieu fit passer Abraham dans le pays où les Juifs habitoient alors, c'est-à-dire dans la Palestine, donne lieu de croire qu'il reçut en ce temps-là un nouvel ordre de passer plus loin, c'est-à-dire, dans le pays que les Chananéens habitoient ;

Chrysof.  
in Genes.  
hemil. 3.

quoique l'on pourroit aussi l'entendre de l'exécution du premier ordre qu'il avoit reçu. Ainsi afin d'accomplir ce que Dieu lui avoit d'abord commandé, il ne voulut point demeurer plus long-temps à Charan, mais il passa jusqu'au pays de Chanaan.

Saint Estienne ajoute cette circonstance singulière ; que Dieu ne donna à Abraham aucune portion d'héritage dans le pays où il l'appelloit, non pas même autant qu'il lui en falloit pour passer son pied : car il vouloit en remarquant cette particularité si considérable, faire éclater davantage la grandeur & le desintéressement de la foi de ce saint homme ; puisque sur la parole de Dieu il quitta son propre pays pour se transporter en un autre, sans que Dieu lui eût donné un pouce de terre qui lui fût propre. C'est aussi ce qui fait dire à saint Paul, que ce fut par un effet Heb. 11. de sa foi, qu'il demeura dans la terre qui lui avoit été promise, comme dans une terre étrangère. Il est Gen. 28. vrai qu'il y acheta une sépulture, mais rien ne 16. 17. faisoit mieux voir combien son cœur étoit détaché de cette terre, que de ce qu'il se songeoit à y acquérir qu'un sepulcre pour son corps après sa mort. Et sa foi en la parole de Dieu qui lui promettoit de donner tout ce pays à sa race, étoit d'autant plus admirable qu'il n'avoit point, comme le remarque saint Estienne, encore de fils, quand le Seigneur lui faisoit cette promesse. Que de sujets donc de confusion pour les enfans d'un tel pere, qui refusoient d'ajouter foi aux paroles de JESUS-CHRIST, & de croire en lui, après qu'il avoit accompli en leur faveur la vérité même des choses que Dieu

avoit promises à Abraham ; & qu'étant mort pour les sauver , il leur offroit de les mettre en possession du ciel , cette terre des vivans , dont le pays de Chanaan n'étoit qu'une foible image !

v. 6. jusqu'au 14. *Et Dieu lui prédit que sa posterité demeureroit en une terre étrangere, où elle seroit tenue en servitude & fort maltraitée pendant quatre cens ans, &c.*

Ce long espace de quatre cens ans dont il est parlé ici , doit s'entendre non pas seulement du temps où les Israélites furent réduits en servitude & si maltraités par les Egyptiens ; mais encore de tout le temps pendant lequel ils demeurèrent comme étrangers , soit dans le pays de Chanaan depuis qu'Abraham fut sorti de la ville de Charan ; soit dans l'Egypte , jusqu'à leur entrée dans ce pays même des Chananéens sous la conduite de Josué. Et quoique saint Paul compte quatre cent trente années , il ne faut point s'étonner que Moïse dans la Genèse , & saint Estienne en ce lieu , en ayent seulement marqué quatre cens , puisqu'il est assez ordinaire aux Auteurs sacrés , de s'arrêter au compte rond , sans marquer toujours ce qu'il y a de surplus. Mais quelle fut cette étrange épreuve de la foi du saint Patriarche , de lui prédire que ceux de sa race seroient plus de quatre cens ans en une terre étrangere , ou réduits en servitude & fort maltraités , dans le temps même qu'on lui commandoit de quitter son propre pays , & de sortir du milieu de sa parenté ! L'homme animal ne comprend point les raisons si justes de cette adorable conduite de

Galat. 3.

17.  
Genes.

15.12.



Dieu envers son peuple. Et les Juifs charnels ne faisoient point de réflexion sur ce qui s'étoit passé du temps de leurs peres, & encore moins sur ce qu'il leur figuroit. C'est pour cela que saint Estienne le leur représente ici, voulant leur marquer dans l'image de l'ancienne servitude de ceux dont ils descendoient, celle du peché & du démon dont J E S U S-C H R I S T figuré par Moïse & par Josué, étoit venu le délivrer par sa mort. Et c'est pour cela encore qu'il leur raconte la maniere dont Joseph fut vendu par la jalousie de ses propres freres, & ensuite par un effet de la puissance de Dieu élevé à la seconde dignité de l'Egypte, pour être en état de sauver la vie à ceux mêmes qui l'avoient vendu : car il vouloit insensiblement leur faire comprendre par-là, que J E S U S dont Joseph avoit été une si excellente image, étoit aussi devenu par la mort même qu'ils lui avoient procurée, tout-puissant pour les proteger s'ils s'humilioient devant lui, & reconnoissoient leur faute, comme les freres de Joseph s'étoient abaissés profondément en sa présence :

*v. 14. 15. 16. Alors Joseph envoya querir Jacob son pere, & toute sa famille, qui consistoit en soixante & quinze personnes, &c.*

Il semble assez difficile d'accorder ce nombre dont il est parlé ici, avec celui qui est marqué par Moïse au livre de la Genese. Car au lieu de soixante & quinze personnes, dont saint Etienne témoigne que la famille de Jacob étoit alors composée, Moïse n'en compte que soixante & dix. Si nous voulons cependant suivre les Sep- Gen. 46.  
26. 27.

## 202 EXPLICATION DU CHAP. VII.

que porte l'Hebreu, en mettent neuf, nous pourrions trouver le même nombre que marque ici saint Estienne. Mais laissant cette difficulté peu importante à expliquer aux savans, nous nous arrêtons principalement à considérer ce qui est dit dans la suite, Que Jacob & les Patriarches ses enfans, d'où ceux à qui il parloit descendoient, étant morts, leurs corps furent transportés en Sichem & placés dans le sepulchre qu'Abraham avoit acheté à prix d'argent des enfans d'Hemor fils de Sichem. Il est dit dans la Genese, que Jacob avant sa mort, ordonna à ses enfans de l'enterrer dans la caverne double, qui étoit dans le champ d'Ephron fils de Sehor, au pays des Chananéens, & qu'Abraham avoit achetée avec ce champ pour lui servir de sepulchre ; ce qui semble ne pouvoir se concilier avec les paroles de saint Estienne, qu'en supposant que celui qui est nommé Sehor dans la Genese, se nommoit encore Hemor ; ou qu'au-moins le grand-pere d'Ephron s'appelloit ainsi. Joseph ordonna de même depuis que l'on transportât ses os hors de l'Egypte. Et cet ordre qu'avoient donné Jacob & Joseph, paroïssoit visiblement un effet de la foi vive de ces Patriarches, qui bien qu'établis en honneur dans l'Egypte, ne perdirent point de vûe les promesses du Seigneur, mais s'assurèrent qu'il donneroit à leur posterité cette terre de Chanaan en héritage, selon qu'il l'avoit promis solennellement à Abraham. Or quoique d'abord tous les corps des Patriarches ne furent point transportés dans son sepulchre, mais la plupart enterrés dans Sichem, on peut croire

Gen. 49.  
29. c. 50.  
8. 13. 24.

Ibid. 23.  
A

selon qu'il semble que saint Estienne le dit ici, qu'ils y furent transportés depuis.

v. 17. jusqu'au 22. *Mais comme le temps de la promesse que Dieu avoit faite à Abraham s'approchoit, le peuple s'accrut & se multiplia beaucoup en Egypte, jusqu'au regne d'un autre Roi, qui n'avoit point connu Joseph, &c.*

C'est Dieu qui parle par la bouche de saint Estienne; & devant ses yeux, comme dit le Roi prophete, mille ans sont comme le jour d'hier qui est passé. C'est pourquoi il ne faut pas s'étonner qu'il soit dit ici, que le temps de l'accomplissement de la promesse de Dieu s'approchoit, quoiqu'il s'en fallût encore près de cent ans. Mais ce qu'il y a de très-remarquable, c'est que lorsque l'Écriture témoigne que le temps venoit que Dieu vouloit accomplir ce qu'il avoit si long-temps auparavant promis à Abraham, qui étoit de mettre sa posterité en possession de la terre de Chanaan, elle représente l'oppression si étrange que souffrit ce peuple. Ce fut, dit-elle, sous un Roi qui n'ayant point de connoissance de Joseph, & des grands services qu'il avoit rendus à l'Égypte accabla par toutes sortes de voies les Israélites, & usa même envers eux de ce cruel artifice pour exterminer tout-à-fait leur race, de commander qu'on exposât à la mort tous leurs enfans mâles, en les jettant dans le Nil. Que peut toute la malice & toute la rage des hommes impies, contre les ordres de Dieu; Pharaon veut faire périr toute la race d'Israël: Et Dieu se fert pour accomplir ses promesses de la cruauté de Pharaon. Il ménage cette affliction où son

Psalm.  
89. 4.

Exod. 14.  
22.

peuple se vid réduit , pour le détacher insensiblement d'un pays où ils avoient long-temps joui des plaisirs , & vécu dans la prospérité & dans la paix. On expose l'enfant Moïse sur le Nil comme tous les autres ; & c'est ce même peril où il a été exposé , qui devient à son égard le principe de son élévation ; figure admirable de ce qu'Estienne vouloit alors faire comprendre aux Juifs à qui il parloit. Car comme Moïse étant sorti glorieux de cette mort où on l'avoit exposé , devint le Sauveur de son peuple , & le délivra de la servitude des Egyptiens ; aussi JESUS-CHRIST qu'il figuroit , avoit acquis par sa mort même un empire souverain sur le démon & sur le monde , pour racheter non les seuls Israélites ; mais toutes les nations , du péché , de la mort , & de l'enfer. Telle étoit sans doute l'instruction que ce saint Diacre prétendoit donner à ses auditeurs , en leur rapportant comme il fait ici toute cette histoire de Moïse.

¶. 22. *Moïse fut instruit dans toute la sagesse des Egyptiens, & devint puissant en paroles & en œuvres.*

*Basil. in  
Isai. c. 1.*

Saint Basile dit de Moïse , qu'il surpassa en pénétration d'esprit & en sagesse ou intelligence ; tous les Egyptiens. On peut demander quelle étoit donc cette *sagesse des Egyptiens* , dans laquelle saint Estienne témoigne ici que Moïse fut instruit. Car il paroît que ce pays a été rempli de différentes superstitions , & que ceux en qui se confioit Pharaon , pour contrefaire en apparence les œuvres miraculeuses que Moïse fit depuis devant ses yeux , étoient des gens qui n'usoient que d'enchantemens & de

prestiges. Ainsi ce n'est pas sans doute dans cette sorte de sagesse qu'il fut instruit. On vid aussi du temps de Joseph, que tous les devins & ceux qui sont appelés les Sages d'Egypte, ne comprirent rien aux deux songes du Roi Pharaon, & ne purent les expliquer; mais que Joseph seul lui en donna l'éclaircissement. Ce fut pour cette raison que le Roi parfaitement satisfait de l'intelligence qu'il avoit reçue de ses songes qui l'avoient si fort effrayé, donna à Joseph, comme il est dit dans les Pseaumes, l'intendance sur toute sa maison, & l'établit souverain dans tous ses Etats, afin qu'il instruisît ses Princes comme lui, & qu'il enseignât la sagesse à ses vieillards. Car comment, dit saint Augustin, un si grand homme, qui étoit seul adorateur du vrai Dieu dans ce Royaume, auroit-il pû s'appliquer uniquement à nourrir les corps de ces peuples, & à conduire leurs affaires temporelles, & négliger en même-temps de cultiver leurs esprits, afin de les rendre meilleurs, & plus sages de la vraie sagesse?

On peut donc croire que ce que dit saint Estienne de la sagesse des Egyptiens, dans laquelle Moïse fut alors instruit, se doit entendre principalement des instructions que Joseph avoit données lui même aux Princes & aux anciens de l'Egypte, pour les rendre sages de la sagesse dans laquelle il avoit si fort excellé. Ainsi Moïse recevoit des Egyptiens une partie de ce qu'ils avoient eux-mêmes reçu de Joseph, ce grand serviteur de Dieu. Et c'est sans doute ce qui nous est encore marqué par ce qui suit, qu'il devint puissant en paroles & en œuvres. Car

Genes.  
41.

Psalms.  
104. 20.

August.  
in hunc  
loc.

ses paroles & ses œuvres étoient dignes d'un vrai serviteur de Dieu, qui au milieu de la Cour d'un Roi idolâtre, savoit se faire admirer par la maniere dont il parloit & agissoit, parcequ'il n'avoit en vûe dans ses paroles & dans toutes ses actions, que la gloire du Dieu d'Israël, pour laquelle il fit paroître principalement dans la suite un si grand zele & une si grande force.

*¶. 25. Or il croyoit que ses freres comprennoient bien, que ce seroit par sa main que Dieu les delivreroit: mais ils ne le comprirent pas.*

*Chrysost.  
in Act.  
hom. 15.  
serm. 3.  
p. 151.*

Saint Jean Chrysostome a regardé comme une chose étonnante, de ce que Moïse ayant demeuré quarante ans parmi les Egyptiens, il ne fut point reconnu pendant tout ce temps, pour être de la race des Hebreux; ou de ce que jouissant lui-même d'une entière sûreté, & de la faveur du Prince dont la fille l'avoit fait élever, il negligea jusqu'alors le soin de ses freres, qui gemissoient sous une si dure oppression. Mais tout ce qui arriva à ce grand homme depuis qu'il fut délivré d'une maniere si miraculeuse du milieu des eaux jusqu'à sa mort, a été visiblement l'effet de la toute-puissance de Dieu, & de sa profonde sagesse. Il ne lui mit dans le cœur d'aller visiter ses freres, que lorsqu'il voulut se servir de lui pour les tirer de l'Egypte. Et il fit voir par cette conduite si surprenante, tant à l'égard de Moïse son serviteur, que de son peuple d'Israël qu'il laissa long-temps accablé sous tant de maux, que c'est de sa volonté souveraine que dépend la délivrance de ceux qu'il a pris sous sa divine protection, & que comme

dit saint Paul, ni celui qui veut, ni celui qui court ne peuvent rien; mais que c'est Dieu qui fait lui-même miséricorde à l'un & à l'autre. <sup>Rom. vii 16.</sup>

Quand donc le Seigneur eut inspiré à Moïse le desir d'aller délivrer son peuple, Moïse crut que le Seigneur feroit connoître dans le même temps à Israël le dessein qu'il avoit pris, de se servir de son ministère pour ce grand ouvrage. Ainsi lorsqu'il tua l'Egyptien pour venger l'Hebreu dont il est parlé ici, il ne douta point que ses freres ne regardassent ce qu'il avoit fait, comme une preuve & comme le commencement de sa mission. Mais ils étoient si grossiers & si insensibles, que non seulement ils ne le comprirent point, mais que l'un d'eux dans le temps qu'il les exhortoit à la paix, lui reprocha même le meurtre de l'Egyptien: *Qui vous a, lui dit-il, établi Prince & Juge sur nous?* Quelle extravagance, s'écrie saint Jean Chrysostome! <sup>Chrysost. us supr. p. 151.</sup>

Ils insultent à celui qui venoit pour les sauver. Ils lui font un crime de la défense qu'il avoit prise d'un de leurs freres. Mais ils étoient en cela, comme en beaucoup d'autres choses, les vraies images de ceux à qui saint Estienne parloit alors; puisqu'ils rejetterent avec encore plus d'ingratitude JESUS-CHRIST même, qui étoit venu à eux en qualité de Sauveur & de Redempteur, en disant de lui dans le même esprit; *Nous n'avons point d'autre Roi que César.* <sup>Joan. 12. 15.</sup>

Et telle a toujours été, ajoute saint Chrysostome, la coutume des Juifs impies d'en user ainsi à l'égard de ceux qui leur faisoient plus de bien. C'étoit donc l'intention du saint Diacre qui leur parloit, de leur tracer dans ces différentes figu-

res de leurs peres, comme un tableau de leur propre infidelité, à l'égard de celui dont ils avoient sollicité la mort, & dont ils vouloient encore exterminer la memoire, s'il avoit été en leur pouvoir d'arrêter par leur malice les effets miraculeux de sa divine misericorde.

*v. 29. jusqu'au 35. Moïse s'enfuit en entendant cette parole ; & il demeura comme étranger au pays de Madian, où il eut deux fils. Quarante ans après un Ange lui apparut au desert de la montagne de Sina, dans la flamme d'un buisson qui brûloit, &c.*

*Exod. 2.  
15.*

*Enseb.  
Chronic.*

*Heb. 11.  
24. &c.*

Il est marqué dans l'Exode, que Pharaon qui n'étoit pas le même Roi dont la fille avoit élevé Moïse comme son fils, ayant su ce qui étoit arrivé, c'est-à-dire, la mort de l'Egyptien tué par Moïse, voulut le faire mourir lui-même; ce qui l'obligea à s'enfuir dans le pays de Madian. Et cette fuite fut un effet de la providence de Dieu sur lui; puisqu'il étoit dans son ordre, que celui qui avoit vécu long-temps à la Cour d'un Prince idolâtre, & dans les delices du siecle, renonçât, comme dit saint Paul, à la qualité de fils de la fille de Pharaon; qu'il regardoit l'ignominie de JESUS-CHRIST, comme un plus grand tresor que toutes les richesses de l'Egypte; & qu'il demeurât long-temps dans le desert pour se preparer aux grandes choses pour lesquelles le Seigneur l'avoit choisi. Il se passe donc quarante ans depuis la sortie d'Egypte, avant qu'il soit employé à délivrer Israël. Et c'est l'insensibilité de ce peuple même qui est la cause d'un si long retardement; puisqu'ils avoient refusé de l'avoir pour Prince & pour Juge. Peut-être aussi que la

retraite



retraite de Moïse figuroit celle de JESUS-CHRIST, qui ayant quitté les Juifs pour un temps, a été vers les nations, & qui ne doit revenir vers ce peuple ingrat qu'à la fin du monde, pour sauver par une miséricorde surabondante, les restes d'Israël dans ceux qui vivront alors.

Quant à l'Ange qui s'apparut à Moïse dans le desert du mont de Sina, saint Jean Chrysostome a crû que c'étoit l'Ange du grand conseil; le Fils de Dieu même qui étoit ainsi nommé. *Exod. 3.* Aussi il est dit dans l'Exode, que le Seigneur lui apparut. Et l'Eglise dans une priere qu'elle fait au Fils de Dieu au temps de l'Avent, lui dit: Qu'il s'apparut à Moïse dans la flamme du buisson ardent: *O Adonai, & dux domus Israël, qui in Moysi in igne flamma rubi apparuisti.* Mais on doit entendre avec saint Augustin, & avec saint Gregoire Pape, que c'étoit un Ange qui representoit la personne du Fils de Dieu, & qui est nommé tantôt un Ange, parcequ'il étoit effectivement un de ces Esprits celestes qui sont employés au ministère qui regarde le salut des hommes, & tantôt le Seigneur, parceque c'étoit lui effectivement qui agissoit & qui parloit par son ministère.

¶. 35. jusqu'au 39. Ce Moïse qu'ils avoient renoncé, en disant: Qui vous a établi Prince & Juge? fut celui-là même que Dieu envoya pour Prince & pour liberateur; sous la conduite de l'Ange qui lui étoit apparu dans le buisson, &c.

Saint Estienne avoit deux choses en vûe dans ce long discours qu'il faisoit aux Juifs touchant

○

110 EXPLICATION DU CHAP. VII.

Moïse leur législateur. Il vouloit premièrement, comme on l'a dit, leur représenter dans la personne de Moïse & des Hebreux de son temps, un tableau de JESUS-CHRIST, & de l'infidélité des Juifs envers lui; & en second lieu, il vouloit même se servir de l'autorité de ce grand homme, pour lequel ils témoignent un si grand respect, afin de les mieux convaincre de la mission & de la dignité du Sauveur qu'ils venoient de rejeter comme leurs peres avoient d'abord rejeté Moïse, & refusé de l'avoir pour Prince: Car de même que ce Moïse qu'ils renoncèrent d'abord, ne laissa pas de leur être ensuite envoyé, pour devenir & leur Prince & leur libérateur, non par sa propre puissance, mais sous la conduite & l'autorité de l'Ange qui lui étoit apparu dans le buisson; ou plutôt du Seigneur qu'il representoit: aussi ce JESUS de Nazareth qui avoit été crucifié par les mains des impies, étoit comme dit saint Pierre, celui-là même que Dieu avoit ressuscité d'entre les morts, & établi le Seigneur & le vrai CHRIST. Et puisqu'ils faisoient paroître une si grande difference pour cet ancien législateur; jusqu'à accuser Estienne d'avoir blasphémé contre Moïse & contre Dieu; rien n'étoit plus fort pour confondre l'imposture de cette accusation, que de leur montrer, comme saint Estienne le fait ici, que c'étoit ce même Moïse qui avoit prédit JESUS-CHRIST qu'il leur annonçoit, lorsqu'il avoit déclaré aux enfans d'Israël: Que Dieu leur susciteroit d'entre leurs freres un Prophete comme lui, lequel ils seroient obligés d'écouter avec respect.

Act. 7.  
24. 13.  
28. 16.

Act. 6.  
11.

C'est en cela qu'il paroît que consiste toute la force du raisonnement de saint Estienne contre les Juifs. Il ajoûte, que Moïse s'entretenoit avec l'Ange sur la montagne de Sina, tandis que le peuple d'Israël étoit assemblé dans le desert; que ce fut lui qui accompagna leurs peres pendant les quarante années qu'ils errerent dans la solitude; & que ce fut lui encore qui reçut de Dieu les paroles de vie pour les donner à son peuple; ces paroles toutes divines qui contenoient les préceptes de la loi, & de l'observation desquelles dépendoient le salut & la vie des hommes. Car il a dessein de leur faire voir par là, que plus Moïse avoit été honoré & chéri de Dieu, plus ils étoient obligés de se rendre à ce qu'il avoit prédit touchant ce *Prophete* si éminent, qu'il leur avoit ordonné d'écouter, & à qui ils refusoient cependant de se soumettre.

*v. 39. jusqu'au 43. Nos peres ne voulurent point lui obeir; mais ils le rebuterent, retournant de cœur en Egypte, & disant à Aaron; Faites-nous des dieux qui marchent devant nous; car nous ne savons ce qu'est devenu ce Moïse, &c.*

Qui fera donc étonné du refus que firent les Juifs d'écouter & de suivre JESUS-CHRIST, eux qui étoient les enfans de ces anciens Israélites, dont l'ingratitude alla jusqu'à cet excès de se revolter contre Moïse leur liberateur, & de souhaiter dans leurs cœurs de retourner en Egypte, d'où il les avoit tirés d'une maniere si miraculeuse pour les mettre en liberté? Terrible image de l'insensibilité, non-seulement de ces Juifs à qui saint Estienne adressoit alors son discours, mais encore d'un grand nombre de

Chrétiens, qui après avoir été rachetés de la servitude du péché, & affranchis de l'esclavage du démon, *retourne du cœur en Egypte*, vers celui à la puissance duquel il les avoit arrachés, par l'application des merites infinis de sa mort & de son sang ! Il est vrai qu'ils n'adorent pas comme ces Israélites grossiers, ni un veau d'or, ni le soleil, ni la lune & les étoiles : mais du moment que leur cœur s'est détourné de leur Dieu, & que Dieu même en punition de ce qu'ils le quittent, *s'est détourné d'eux* selon qu'il est dit ici, *en les livrant* à leurs propres passions, ils ne sont plus capables que de s'abandonner à autant d'idoles secretes qu'ils aiment d'objets contraires à l'amour qu'ils doivent à leur Createur.

¶ 43. 44. *Et vous avez porté le tabernacle de Moloch, & l'astre de votre Dieu Remphan, qui sont des figures que vous avez faites pour les adorer. C'est pourquo: je vous transporterai au-delà de Babylone, &c.*

Amos. 5.  
26.

Dieu reprocha autrefois aux Israélites par la bouche d'un de ses Prophetes, de ce que pour insulter en quelque façon au *tabernacle de son alliance*, qui fut porté par les Levites dans le desert, & ensuite dans le pays qu'il avoit promis à leurs peres, ils *portèrent* comme à l'envi *le tabernacle de l'idole de Moloch*, qui étoit le Dieu des Ammonites, dont il est parlé dans le Levitique & ailleurs. Il n'est marqué nulle part dans l'Écriture, qu'ils ayent porté ce tabernacle profane pendant qu'ils erroient dans le desert. Et il semble même que Moïse zélé au point qu'il l'étoit pour la gloire du Dieu d'Israël, n'auroit

Levitico  
E. 21.  
C. O. 3.  
E. 6.  
3. 48.  
E. 5.

Jamais pût souffrir un si grand scandale. C'est ce qui a donné lieu à des Interpretes d'entendre ceci du temps de leur établissement dans la Palestine. Quoiqu'il en soit, ils figuroient peut-être en cela beaucoup de personnes, qui depuis l'Incarnation & la mort de JESUS-CHRIST, & depuis qu'elles ont été établies dans l'Eglise, comme dans la terre figurée par la Palestine, & qui figuroit le ciel elle-même, la vraie terre des vivans & l'heritage propre aux veritables Israélites, prétendent souvent allier ensemble au fond de leur cœur JESUS-CHRIST & Belial, Dieu & le monde, & qui dressent, pour le dire ainsi, à l'un & à l'autre un *tabernacle*, qu'ils *portent* également étant Chrétiens & adorateurs du vrai Dieu quant à l'exterieur de la religion, & payens ou adorateurs du siecle, quant à la disposition de leur cœur & à la conduite de leur vie.

¶. 45. jusqu'au 51. *Et nos peres l'ayant reçu, ils le porterent sous la conduite de Josué, au pays qui avoit été possédé par les nations que Dieu chassa devant eux. Et il y fut jusques au temps de David, qui trouva grace devant Dieu, &c*

Ce fut par une tradition successive des peres à leurs enfans, que le *tabernacle* de l'alliance fait & construit par Moïse, selon le modèle que Dieu même lui avoit montré, & non selon le caprice des Israélites, subsista jusqu'au temps du Roi David. Et c'est aussi par une suite non interrompue de la tradition apostolique, que l'Eglise, le vrai *tabernacle* de JESUS-CHRIST, s'est conservée jusqu'à nous, non comme l'ouvrage de l'esprit des hommes, mais comme

celui du Redempteur. Ainsi tout autre tabernacle, ou toute autre Eglise qui n'a point ce caractère essenciel d'une succession apostolique, ne doit être regardé que comme le *tabernacle de Moloch*, ou comme *des figures que les hommes se sont faites pour les adorer.*

Matth.  
2. 13.

Que si saint Estienne dit dans la suite : Que le *Tres-haut n'habite point dans des temples faits par la main des hommes*, il ne veut pas dire par là que le Seigneur ne demeure point dans son tabernacle, c'est à-dire, dans son Eglise avec les hommes ; puisque s'étant incarné, il a voulu même prendre le nom d'*Emmanuel*, qui signifie un Dieu demeurant avec nous. Mais il a dessein seulement d'élever l'esprit des Juifs à quelque chose de plus grand, que n'étoit l'idée grossière qu'ils avoient conçûe de Dieu, & leur faire entendre qu'il n'y avoit point dans le monde de temple materiel qui fût digne de la grandeur de celui qui étant l'Esprit suprême & le Createur souverain de toutes choses, n'y pouvoit trouver *aucun lieu pour se reposer.* Disons donc que le seul *lieu du repos de Dieu* en ce monde, si l'on peut parler ainsi, est le cœur de l'homme. C'est là proprement le tabernacle, c'est-là le temple où il se plaît d'habiter au milieu de nous. Et c'est même afin de s'établir cette demeure dans nos cœurs, qu'il a daigné descendre lui-même du haut du ciel, & se former sur la terre un tabernacle de la sainte humanité. Qui n'offre point à Dieu des victimes au fond de son cœur comme en son vrai temple, n'a point encore compris la grandeur de Dieu, ni en quoi consiste le vrai culte de sa religion, qui est

de l'aimer au-dessus de toutes choses, & de l'adorer en esprit & en vérité.

v. 51. jusqu'au 54. *Têtes dures*, hommes incirconcis de cœur & d'oreilles, vous résistez tous jours au Saint-Esprit, & vous êtes tels que vos pères ont été. Qui est celui d'entre les Prophetes que vos pères n'ayent point persecuté ? &c.

Après qu'Estienne a représenté aux Juifs dans l'ingratitude & la desobeissance de leurs pères une image de la leur, il s'anime tout d'un coup d'un saint zele contre eux tous, & leur fait voir qu'ils étoient véritablement les enfans de ces anciens Israélites. Car comme leurs pères avoient persecuté tous les Prophetes qui leur reprochoient leurs égaremens, & qu'ils en avoient tué plusieurs qui leur prédisoient dès lors l'avenement du Juste, c'est-à-dire de JESUS-CHRIST, le chef adorable de tous les justes, & le principe de toute justice; aussi eux-mêmes avoient trahi, en favorisant & sollicitant la trahison de Judas, & s'étoient rendu coupables de sa mort, en forçant Pilate de le faire mourir, quoiqu'il le crût innocent. Il les appelle *des têtes dures*, parce que rien n'approchoit de l'insensibilité qu'ils faisoient paroître envers JESUS-CHRIST, en le traitant comme le dernier des hommes, après qu'il les eut comblés de bienfaits. Il les nomme aussi *des cœurs incirconcis*, c'est-à-dire, des cœurs tout charnels, qui n'étoient touchés d'aucun sentiment pour toutes les choses de Dieu. Et il attribue la même *incirconcision* à leurs oreilles; parce que leurs sens penchés vers la terre, & l'emportement de leurs passions fermoient les oreilles de leur cœur

à la vérité , & les rendoient sourds à la voix de Dieu , qui leur parloit par son propre Fils d'une maniere si éclatante. Il étoit donc vrai de dire des Juifs , ce que saint Estienne en dit ici : *Qu'ils résistoient toujours au Saint-Esprit* ; parce que leurs peres avoient rejeté les remontrances qu'il leur avoit faites par les Prophetes ; & qu'eux-mêmes à leur exemple , avoient méprisé le chef de tous les Prophetes en la personne de JESUS-CHRIST , n'ayant point voulu l'écouter lorsqu'il leur parloit pour leurs propres intérêts , & pour leur salut.

Ne permettez pas , Seigneur , que nous imitions les uns & les autres , & que nous *résistions* comme eux à votre *Esprit saint* qui nous parle en tant de manieres. Surmontez par la douceur & par la force de votre grace , la résistance criminelle de nos cœurs. Donnez-nous un cœur docile & des oreilles intelligentes , pour comprendre véritablement que c'est vous qui êtes *le Juste* prédit par tous les Prophetes , & l'auteur de toute la justice des hommes. Car sans ce cœur & sans ces oreilles , on dira de nous avec vérité , ce que votre serviteur Estienne disoit alors des Juifs rebelles , *Que nous avons reçu une loi , mais que nous ne la gardons pas*. Nous avons reçu véritablement une loi qui est l'Evangile. Et ce n'est pas seulement *par le ministère des Anges* qu'elle nous a été donnée comme aux Juifs , mais par le Fils de Dieu même , qui s'est fait homme pour nous l'annoncer. Cependant nous ne la garderons jamais , & nous *résisterons toujours au Saint-Esprit* , si celui qui nous l'a donnée n'amollit nos cœurs , & n'y répand



l'unction divine de sa charité, pour nous la faire goûter & observer.

¶. 54. 55. *A ces paroles, ils entrèrent dans une rage qui leur déchiroit le cœur, & ils grinçoient les dents contre lui. Mais Estienne étant rempli du Saint-Esprit, & levant les yeux au ciel, vis la gloire de Dieu, &c.*

Les Princes des Prêtres & les autres Juifs, avoient souffert jusqu'alors qu'Estienne parlât de tous leurs ancêtres; parce que comme il s'étoit contenté de rapporter les événemens principaux de leur histoire, sans leur en faire d'application particulière, ils ne se sentirent point blessés du recit qu'il en avoit fait. L'infidélité & les crimes de leurs peres ne les touchoient point, parcequ'ils étoient insensibles aux intérêts de leur Dieu. Mais sentant très-vivement ce qui les touchoit eux-mêmes, ils s'emportent & ils entrent dans la dernière fureur, au moment qu'on leur reproche en particulier leur *dureté & l'incirconcision de leur cœur & de leurs oreilles*. Ils ne peuvent supporter qu'on nomme *le Juste* par excellence, celui-là même qu'ils avoient *trahi & fait mourir* si cruellement. Se regardant comme les maîtres des Juifs, & comme les dépositaires de la loi que Dieu leur avoit donnée par le ministère des Anges, ils ne veulent point qu'on leur fasse voir qu'ils ne l'ont pas eux-mêmes gardée. Et sans observer aucune mesure, ni sauver même les apparences extérieures de la justice, ils se laissent emporter à des mouvemens tout-à-fait indignes de la qualité qu'ils avoient de Prêtres du Dieu vivant. *Ils grincent les dents contre Estienne qui*

leur parloit, & font connoître par cet excès de fureur, jusqu'où leur orgueil étoit monté, puis-que la mesure de l'un étoit très-certainement celle de l'autre.

Estienne opposé à tous leurs emportemens, une preuve encore plus éclatante de l'aveuglement où ils étoient sur le sujet de J E S U S qu'ils avoient crucifié. Le Saint-Esprit dont son cœur étoit rempli, & qui jusqu'alors avoit parlé par sa bouche, éclaira son ame dans ce moment, & même les yeux de son corps, d'une maniere tout-à-fait surnaturelle, & lui découvrit *la gloire de Dieu*, c'est-à-dire, une lumiere toute brillante, au milieu de laquelle J E S U S lui parut *debout à la droite de Dieu son Pere*. Pour confondre donc l'aveuglement de ces Prêtres, qui vouloient faire regarder J E S U S comme un scelerat; lui tout transporté d'un saint zele pour sa gloire, s'écrie tout d'un coup: *Je vois les cieus ouverts, & le Fils de l'homme debout à la droite de Dieu*; ce qui est de même que s'il leur eût dit: Voilà celui que vous avez regardé comme un simple homme, élevé au plus haut des cieus & dans la gloire de Dieu son Pere, comme son Fils & égal à lui: car c'est ce qui est marqué par *la droite de Dieu* même, où saint Estienne le voit. Il est donc ressuscité, celui que vous meprisez comme mort. Il est à la droite de Dieu son pere, c'est-à-dire, dans une parfaite égalité & une même puissance, lui que vous traitiez de foible, & à qui vous insultiez sur la croix. Il est *debout*, c'est-à-dire, ou toujours prêt à assister ceux qui combattent pour lui, ou combattant lui-même pour eux par le

*Ambros.  
ep. ad  
eccl. Ver-  
cellens.  
Hieron.  
in Psalm.*

secours de la grace , sans laquelle les plus forts seroient vaincus. Estienne voyoit ces choses : mais les Juifs qui étoient aveugles par un effet de leur propre orgueil , ne les voyoient pas. Car ils *résistoient* par leur volonté rebelle , au *Saint-Esprit* : & il n'y avoit que cet Esprit saint qui pût leur donner , comme à saint Estienne , des yeux tout spirituels & leur *ouvrir* aussi bien qu'à lui , *les cieus* , pour leur y faire découvrir *Jésus dans la gloire & à la droite de Dieu*.

v. 56. 57. *Alors s'écriant tous d'une voix , & se bouchant les oreilles , ils se jetterent sur lui tous ensemble ; & l'ayant entraîné hors de la ville , ils le lapiderent : & les témoins mirent leurs habits aux pieds d'un jeune homme nommé Saul.*

Ils font les religieux , & comme s'ils eussent entendu un blasphème , *ils se bouchent les oreilles & font de grands cris*. Mais quel étoit ce blasphème préiendu d'Etienne ? C'étoit sans doute ce qu'il avoit dit : *Qu'il voyoit JÉSUS debout à la droite de Dieu*. Car ils avoient fait mourir *Jésus* , comme ils le dirent eux-mêmes , parce qu'il s'étoit fait *Fils de Dieu*. N'ayant vû en lui Joan. 11. que la figure de l'homme , ils ne pouvoient <sup>7°</sup> élever leurs yeux jusqu'à la divinité. Et quoique sa doctrine & ses miracles eussent dû leur faire juger qu'il étoit plus que Fils de l'homme , ils refuserent toujours de reconnoître leur égarement. Ils s'endurcirent contre toutes les preuves qu'il leur donna de sa mission. Ils traitent même de blasphémateur celui qui rendoit témoignage à sa resurreccion & à sa gloire , & *le chassant hors de la ville de Jerusalem* , où il n'étoit pas permis de faire mourir personne ,

## 210 EXPLICATION DU CHAP. VII.

*ils le lapident* comme s'il eût blasphémé contre le Dieu d'Israël. Le traitement si indigne que les mêmes Juifs avoient fait au Maître, empêche que l'on ne soit si surpris de celui qu'ils font au disciple. Mais enfin qui ne sera effrayé de ce terrible jugement de Dieu sur eux, en les voyant abandonnés en punition de leurs premiers crimes, à d'autres excès, qui comme autant de chaînons forment peu à peu cette chaîne criminelle d'une habitude presque invincible, que la seule grace toute puissante du Libérateur peut rompre, & qu'il ne rompt pas toujours; comme en effet il ne rompit pas celle de ces Pharisiens & de ces Prêtres orgueilleux, pour faire éclater, selon la parole de saint Paul, sa juste colere & sa puissance envers ces vases de colere destinés à la perdition.

Act. 6.  
21. 13.

L'Écriture marque exprès que les faux témoins dont il est parlé au chapitre précédent, & qui avoient déposé contre Estienne, comme s'il avoit été un blasphémateur de la loi de Moïse, & du Nom de Dieu, mirent leurs habits aux pieds d'un jeune homme nommé Saul. Car les témoins étoient obligés par la loi de Dieu, de mettre la main les premiers sur le coupable pour le tuer. Ceux-ci donc, pour être plus libres & jeter plus facilement des pierres contre saint Estienne, se dépouillèrent d'une partie de leurs habits, qu'ils donnerent à garder à Saul, qui est appelé ici un jeune homme, quoiqu'il eût alors plus de trente ans, mais qui étoit ex-

Levit.  
24. 14.  
Deuter.  
17. 7.

Gal. 1. 14.

Aug. de  
sanct. ser.  
14.

traordinairement zélé, selon qu'il l'assure lui-même, pour le Judaïsme & les traditions de ses Peres. Ainsi, dit saint Augustin, il fit quel-

que chose de plus que ceux qui jettoient des pierres contre saint Estienne : car en gardant leurs habits, il lapidoit en quelque façon ce saint Martyr par les mains de tous ceux qui le lapidoient : *Magis sciviens omnes adjuvando, quàm sibi manibus lapidando.*

v. 58. 59. Ils lapidoient Estienne lorsqu'il invoquoit JESUS, & qu'il disoit : Seigneur JESUS, recevez mon esprit. Et s'étant mis à genoux, il cria à haute voix & dit : Seigneur ne leur imputez point ce peché. Et ayant dit ces paroles, il s'endormit au Seigneur, &c.

C'est par ces dernières paroles d'Estienne, dit saint Augustin, qu'on doit juger de la disposition où étoit son cœur, lorsqu'il parloit avec tant de force aux Juifs : *Magnus impetus : Jed columba sine felle scvit.* Un homme qui en mourant par la cruauté des Juifs, se met à genoux, & qui crie à haute voix, pour demander au Seigneur qu'il n'impute point sa mort à ceux qui le lapidoient, fait bien connoître qu'il ne leur avoit reproché leur dureté & l'incirconcision de leur cœur & de leurs oreilles, que pour les piquer salutairement dans leur insensibilité. Il est remarquable qu'il invoque le Seigneur JESUS, étant debout lorsqu'il le prie pour soi-même, & lui demande qu'il reçoive son esprit, c'est-à-dire, qu'il lui donne part en son royaume. Mais quand il prie pour ses ennemis, il met les genoux en terre, & il élève très-fortement le ton de sa voix, afin de marquer d'une part l'ardeur de sa charité pour eux, & d'être en état de l'autre par la posture même de son corps humilié aussi-bien que son cœur, d'obte-

Augustin  
in Joan.  
tract. 6.  
p. 21.

222 EXPLIC. DU CHAP. VII. DES ACTES, &c.  
nir plus facilement le pardon du crime qu'ils  
commettoient.

Aug. de  
saint. ser.  
l. 4.

Cette priere si excellente de saint Estienne est regardée par saint Augustin, comme ayant été la cause de la conversion de Saul. Car il ne craint pas de dire que si Estienne n'avoit prié, l'Eglise de JESUS-CHRIST n'eût point eu Paul pour Apôtre; c'est-à-dire, que Dieu avoit attaché dans l'ordre secret de sa grace, la conversion du plus grand persecuteur de son Fils, à la priere d'Estienne mourant, & intercedant à l'exemple de son divin Maître, pour ses ennemis: *Nam si martyr Stephanus non sic orasset, Ecclesia Paulum hodie non haberet.* Ce n'est donc pas sans grande raison que saint Luc a soin de marquer encore ici, que *Saul* participoit & consentoit comme les autres à la mort d'Estienne: car il vouloit nous faire observer, que celui dont il doit bien-tôt raconter le changement si miraculeux, étoit alors un loup ravissant, & un des grands ennemis de JESUS-CHRIST.





CHAPITRE VIII.

1. **F**Acta est autem in illa die persecutio magna in Ecclesia, quæ erat Jerusalem, & omnes dispersi sunt per regiones Judææ & Samariæ, præter Apostolos.

2. Curaverunt autem Stephanum viri timorati, & fecerunt planctum magnum super eum.

3. Saulus autem devastabat Ecclesiam, per domos intrans, & trahens viros ac mulieres, tradebat in custodiam.

4. Igitur, qui dispersi erant, pertranfibant, evangelizantes verbum Dei.

5. Philippus autem descendens in civitatem Samariæ prædicabat illis Christum.

1. **A**U même temps il s'éleva une grande persécution contre l'Eglise de Jerusalem; & tous les *fidelles*, excepté les Apôtres, furent dispersés en divers endroits de la Judée, & de la Samarie.

2. Or quelques hommes qui craignoient Dieu, prirent soin d'*ensevelir* Estienne, & firent *ses funeraillles* avec un grand deuil.

3. Cependant Saul ravageoit l'Eglise, & entrant dans les maisons, il en tiroit par force les hommes & les femmes, & les faisoit mettre en prison.

4. Mais ceux qui étoient dispersés, annonçoient la parole de Dieu dans tous les lieux où ils passaient.

5. † Philippe étant donc venu dans la ville de Samarie, prêchoit **JESUS-CHRIST**.

† Jewdy après la Pentec.

6. Et les peuples étoient attentifs aux choses que Philippe leur disoit, & l'écoutoient tous avec une même ardeur, voyant les miracles qu'il faisoit.

7. Car les esprits impurs sortoient des corps de plusieurs possédés, en jettant de grands cris.

8. Et beaucoup de paralytiques & de boiteux furent aussi guéris :

9. ce qui remplit la ville d'une grande joie ¶. Il y avoit en la même ville un homme nommé Simon, qui y avoit exercé la magie auparavant, & qui avoit séduit // le peuple de Samarie, se disant être quelque chose de grand :

10. de sorte qu'ils le suivoient tous depuis le plus grand jusqu'au plus petit, & disoient : Celui-ci est la grande vertu de Dieu.

11. Et ce qui les portoit à le suivre, c'est qu'il y avoit déjà long-tems qu'il leur avoit renversé l'esprit par ses enchantemens.

12. Mais ayant crû ce que  
¶. *expl.* par ses enchantemens,

6. Intendebant autem turbæ his quæ à Philippo dicebantur, unanimiter audientes, & videntes signa quæ faciebat,

7. Multi enim eorum, qui habebant spiritus immundos, clamantes voce magnâ exibant.

8. Multi autem paralytici & claudicaturi sunt.

9. Factum est ergo gaudium magnum in illa civitate. Vir autem quidam nomine Simon, qui ante fuerat in civitate magus, seducens gentem Samariæ, dicens se esse aliquem magnum :

10. cui auscultabant omnes à minimo usque ad maximum, dicentes : Hic est virtus Dei, quæ vocatur magna.

11. Attendebant autem eum, propter quod multo tempore magis suis demontasset eos.

12. Cùm verò cre-  
didissent



didissent Philippo evangelizanti de regno Dei, in nomine Jesu Christi baptizabantur viri ac mulieres.

13. Tunc Simon & ipse credidit : & cum baptizatus esset, adhaerebat Philippo. Videns etiam signa & virtutes maximas fieri, stupens admirabatur.

14. Cum autem audissent Apostoli, qui erant Jerosolymis, quod recepisset Samaria verbum Dei, miserunt ad eos Petrum & Joannem:

15. qui cum venissent, oraverunt pro ipsis, ut acciperent Spiritum sanctum;

16. nondum enim in quemquam illum venerat, sed baptizati tantum erant in nomine Domini Jesu.

17. Tunc imponebant manus super illos, & accipiebant Spiritum sanctum.

18. Cum vidisset autem Simon, quia

Philippe leur annonçoit du royaume de Dieu, ils étoient baptisés hommes & femmes au Nom de JESUS-CHRIST.

13. Alors Simon crut aussi lui-même : & après qu'il eut été baptisé, il s'attachoit à Philippe. Et voyant les prodiges & les grands miracles qui se faisoient, il en étoit dans l'admiration, & dans le dernier étonnement.

14. † Les Apôtres qui étoient à Jerusalem, ayant appris, que ceux de Samarie avoient reçu la parole de Dieu, ils leur envoyèrent Pierre & Jean :

15. qui étant venus, firent des prières pour eux, afin qu'ils reçussent le Saint-Esprit ;

16. car il n'étoit point encore descendu sur aucun d'eux ; mais ils avoient seulement été baptisés au nom du Seigneur JESUS :

17. Alors ils leur imposèrent les mains ; & ils reçurent le Saint-Esprit. ¶

18. Lorsque Simon eut vu que le Saint-Esprit étoit

† Mardi  
après la  
Pentec.

donné par l'imposition de la main des Apôtres, il leur offrit de l'argent,

19. & leur dit : Donnez-moi ce pouvoir, que ceux à qui j'aurai imposé les mains, reçoivent le Saint-Esprit. Mais Pierre lui dit :

20. Que votre argent pe-  
tisse avec vous, vous qui  
avez crû que le don de  
Dieu peut s'acquérir avec  
de l'argent.

21. Vous n'avez point de  
part, & vous ne pouvez rien  
prétendre à ce ministère ;  
car votre cœur n'est pas  
droit devant Dieu.

22. Faites donc péni-  
tence de cette méchanceté,  
& priez Dieu, afin que s'il  
est possible, il vous par-  
donne cette *mauvaise* pen-  
sée de votre cœur ;

23. car je voi que vous  
êtes dans un fiel amer, &  
dans les liens de l'iniquité.

24. Simon répondit :  
Priez vous autres le Sei-  
gneur pour moi, afin qu'il  
ne m'arrive rien de ce que  
vous avez dit.

per impositionem ma-  
nus Apostolorum da-  
retur Spiritus sanc-  
tus, obtulit eis pe-  
cuniam,

19. dicens : Date  
& mihi hanc potesta-  
tem, ut cuicumque  
imposuero manus, ac-  
cipiat Spiritum sanc-  
tum. Petrus autem  
dixit ad eum :

20. Pecunia tua  
tecum sit in perditio-  
nem, quoniam do-  
num Dei existimasti  
pecuniâ possideri.

21. Non est tibi  
pars, neque fors in  
sermone isto, cor  
enim tuum non est  
rectum coram Deo.

22. Pœnitentiam  
itaque age ab hac ne-  
quitia tua, & roga  
Deum, si fortè remit-  
tatur tibi hæc cogi-  
tatio cordis tui ;

23. in felle enim  
amaritudinis, & obli-  
gatione iniquitatis  
video te esse.

24. Respondens au-  
tem Simon, dixit :  
Prec-mini vos pro  
me ad Dominum, ut  
nihil veniat super me  
horum quæ dixistis.

25. Et illi quidem  
 testificati & locuti  
 verbum Domini, re-  
 dibant Jerosolymam,  
 & multis regionibus  
 Samaritanorum e-  
 vangelizabant.

26. Angelus autem  
 Domini locutus est  
 ad Philippum, di-  
 cens; Surge, & va-  
 de contra meridia-  
 num, ad viam quæ  
 descendit ab Jerusa-  
 lem in Gazam: hæc  
 est deserta.

27. Et surgent abiit.  
 Et ecce vir Æthyops  
 Eunuchus, potens  
 Candacis Reginae Æ-  
 thiopum, qui erat  
 super omnes gazas  
 ejus, venerat adora-  
 re in Jerusalem.

28. Et reverteba-  
 tur sedens super cur-  
 rum suum, legensque  
 Isaiam prophetam.

29. Dixit autem  
 Spiritus Philippo:  
 Accede, & adjuuge  
 te ad currum istum.

30. Accurrens au-  
 tem Philippus, au-  
 divit eum legentem  
 Isaiam prophetam,  
 & dixit: Putasne in-

25. Pierre & Jean ayant  
 rendu témoignage au Sei-  
 gneur, & annoncé sa pa-  
 role, s'en retournerent à  
 Jerusalem, après avoir prê-  
 ché l'Evangile en plusieurs  
 cantons des Samaritains.

26. † Or l'Ange du Sei- † Jedy  
 gneur parla à Philippe, & après  
 lui dit: Levez-vous, & Paquet,  
 allez vers le midi, au che-  
 min qui descend de Jeru-  
 salem à Gaze, qui est de-  
 ferte.

27. & se levant il s'en  
 alla. Or un Ethyopien Eu-  
 nuque, l'un des premiers  
 Officiers de Candace Reine  
 d'Ethiopie, & Surinten-  
 dant de tous ses tresors,  
 étoit venu à Jerusalem pour  
 adorer.

28. Et s'en retournant il  
 étoit assis dans son chariot,  
 & lisoit le Prophete Isaïe.

29. Alors l'Esprit dit à  
 Philippe: Avancez, & ap-  
 prochez-vous de ce chariot.

30. Aussi-tôt Philippe ac-  
 courut; & ayant oui que  
 l'Eunuque lisoit le Prophete  
 Isaïe, il lui dit: Croyez-

†. 25. gn. bourge;

†. 26. anfr. desert.

vous entendre ce que vous lisez ?

31. Il lui répondit : Comment le pourrois-je si quelqu'un ne me l'explique ? Et il pria Philippe de monter, & de s'asseoir près de lui.

32. Or le passage de l'Écriture qu'il lisoit étoit célébré : Il a été mené comme une brebis à la boucherie, & il n'a point ouvert la bouche non plus qu'un agneau, qui demeure muet devant celui qui le tond.

33. // Dans son abaiffement il a été delivré de la mort à laquelle il avoit été condamné. Qui pourra raconter son origine //, parce que sa vie sera retranchée de la terre ?

34. L'Eunuque dit donc à Philippe : Je vous prie de me dire de qui le Prophete entend parler ? Si c'est de lui-même, ou de quelque autre ?

35. Alors Philippe prenant la parole, commença par cet endroit de l'Écri-

31. Qui ait : Et quomodo possum, si non aliquis ostenderit mihi ? Rogavitque Philippum ut ascenderet, & sederet secum.

32. Locus autem Scripturæ quam legebat, erat hic : Tanquam ovis ad occisionem ductus est, & sicut agnus coram tondente se sine voce, sic non aperuit os suum.

33. In humilitate iudicium ejus sublatum est. Generationem ejus quis enarrabit, quoniam tollitur de terra vita ejus ?

34. Respondens autem Eunuchus Philippo, dixit : Obsecro te, de quo Propheta dicit hoc ? De se, an de alio aliquo ?

35. Aperiens autem Philippus os suum, & incipiens à Scriptura ista, evan-

31. *an.* Il a été jugé & condamné dans son humiliation. *Cyrl.*  
 32. *an.* comptez la posterité qui naîtra de lui. *h.* sa generation.

gelizavit illi Jesum.

36. Et dum irent per viam, venerunt ad quandam aquam, & ait Eunuchus: Ecce aqua, quid prohibet me baptizari?

37. Dixit autem Philippus: Si credis ex toto corde, licet. Et respondens ait: Credo Filium Dei esse Jesum Christum.

38. Et iussit stare currum; & descenderunt uterque in aquam Philippus & Eunuchus, & baptizavit eum.

39. Cum autem ascendissent de aqua, Spiritus Domini raptum Philipum, & amplius non vidit eum Eunuchus. Ibat autem per viam suam gaudens.

40. Philippus autem inventus est in Azoto, & pertransiens evangelizabat civitatibus cunctis, donec veniret Cæsaream.

ture à lui annoncer JESUS.

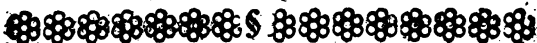
36. Après avoir marché quelque-temps, ils rencontrèrent de l'eau dans le chemin; & l'Eunuque lui dit: Voilà de l'eau, qu'est-ce qui empêche que je ne sois baptisé?

37. Philippe lui répondit: Vous pouvez l'être, si vous croyez de tout votre cœur. Il lui repartit: Je croi que JESUS-CHRIST est le Fils de Dieu.

38. Il commanda aussitôt qu'on arrêtât son charriot, & ils descendirent tous deux dans l'eau, & Philippe baptisa l'Eunuque.

39. Etant remontés hors de l'eau, l'Esprit du Seigneur enleva Philippe, & l'Eunuque ne le vit plus; mais il continua son chemin étant plein de joye.

40. Quant à Philippe, il se trouva dans Azot, & il annonça l'Evangile à toutes les villes par où il passa, jusqu'à ce qu'il vint à Césaire. ¶



## SENS LITTERAL ET SPIRITUEL.

¶ 1. jusqu'au 5. *A*U même temps il s'éleva une grande persecution contre l'Eglise de Jerusalem; & tous les fidelles, excepté les Apôtres, furent dispersés en divers endroits de la Judée & de la Samarie. Or quelques hommes qui craignoient Dieu, prirent soin d'ensevelir Estienne, &c.

Les Princes des Prêtres & les Phariséens animés d'une plus grande fureur que jamais contre le Nom adorable de J E S U S, voulurent exterminer ses Disciples, & entreprirent d'étouffer le souvenir de cet Homme-Dieu, qui avoit produit au jour leurs égaremens, & détruit cette fausse reputation de probité qu'ils s'étoient acquise parmi les peuples. Il s'éleva donc à l'occasion de la mort de saint Estienne, une grande persecution contre les Juifs nouvellement convertis, qui étoient dans la ville de Jerusalem, & qui composoient la premiere Eglise de J E S U S-CHRIST. Ce fut ce qui obligea les fidelles à se retirer, pour obeir au commandement du Fils de Dieu, qui leur avoit ordonné, quand ils se verroient persecutés dans une ville, de s'enfuir dans une autre. Mais ce que faisoient ces hommes impies pour la destruction de l'Eglise, Dieu par sa sagesse & par sa puissance le fit servir à son établissement, puisque selon plusieurs Peres, cette même persecution devint comme une semence féconde de nouveaux fidelles.

Math.  
23.

Math.  
de sem.  
4 & P.  
2062

Car ceux de la ville de Jerusalem s'étant dispersés en divers endroits de la Judée & de la Samarie, & même jusque en Phenicie, en Chypre & à Antioche, selon qu'il est dit ailleurs, y devinrent comme autant de prédicateurs de l'Evangile. Ils étoient, selon l'expression de saint Augustin, comme des arbres embrasés qui mènent le feu dans une forêt. Ce feu étoit celui de l'amour divin qui brûloit au fond de leurs cœurs. Et le monde étoit cette forêt vaste qu'ils remplirent de l'ardeur du Saint-Esprit, & de la lumière de la vérité. *Quasi ligna ardentia igne divino, totam sylvam mundi accensam, fervore spiritus, & lumine veritatis impleverunt.* Il est marqué néanmoins que les Apôtres ne se retirèrent point alors comme les autres fidèles, non par une vaine confiance en eux-mêmes, mais pour donner, dit saint Chrysostome, à tous les Juifs de Jerusalem, cette nouvelle preuve de leur zèle véritable pour leur salut, qui les portoit à s'exposer à la mort, plutôt que de les abandonner tout-à-fait. Et ils en usèrent ainsi sans doute par un mouvement du Saint-Esprit, qui vouloit que leur exemple servît encore à encourager tous les autres, selon que le dit le même Saint.

Car il est assez vrai-semblable que tous les fidèles ne s'enfuirent pas, au-moins tout-d'un-coup; & ainsi le mot de *tous*, doit s'entendre de tous ceux qui eurent lieu de s'enfuir, & peut-être, comme le croit un Interprete, de ceux qui étoient du nombre des premiers Disciples qui vendirent tout pour le mettre aux pieds des Apôtres, n'avoient plus rien qui les arrêtât

Gregor.  
Nyss. or.  
de Steph.  
Chryso.  
in Act.  
hom. 18.  
p. 169.  
Hier. in  
Matth.  
cap. 10.  
Act. 11.  
19.  
Aug. in  
Psal. 30.  
conc. 2.  
p. 74.

Chryso.  
ut su 70  
p. 26. 8.

322 EXPLICATION DU CHAP. VIII.

Car sans parler en effet des autres, il est difficile de se persuader que les femmes ayent toutes quitté avec leurs enfans. Aussi il paroît que cette cruelle persécution ne put empêcher qu'il n'y eût *des hommes craignant Dieu, qui prirent le soin de la sepulture d'Estienne, & qui firent ses funeraillles avec un grand deuil.* Ce n'étoit pas qu'ils pleurassent ce saint martyr, comme on pleure ordinairement les morts; mais ils regardoient sa mort comme une grande perte pour l'Eglise, qui perdoit en sa personne un de ses plus genereux défenseurs; quoique sa mort considérée par la lumiere de la foi, fût très-glorieuse & d'un très-grand avantage pour l'Eglise même. Et saint Jérôme se sert de l'exemple de ces personnes pieuses qui prirent le soin d'ensevelir saint Estienne, & de lui faire des funeraillles honorables, pour en inferer contre certains heretiques, que la veneration des reliques des saints Martyrs est un devoir de pieté. Car comment, dit-il, les Apôtres auroient-ils souffert qu'on eût rendu ces grands honneurs au corps d'Estienne, si ce corps eût dû être regardé comme indigne de nos respects?

Hieron.  
c. 53.

Ce que l'Ecriture ajoûte: *Que Saul ravageoit l'Eglise de JESUS-CHRIST, entrant dans les maisons, & en arrachant par force les hommes & les femmes,* semble confirmer encore ce que nous venons de dire, que tous les fidelles ne s'en étoient pas enfuis; puisqu'on doit entendre principalement de la ville de Jerusalem, ce que saint Luc dit ici, du ravage que faisoit Saul dans l'Eglise. Il parut donc nécessaire que les Apôtres y demeurassent, pour ne pas aban-



donner ceux qui y restoient : car ils auroient pû s'affoiblir s'ils avoient vû tous les chefs les laisser sans assistance, exposés à la fureur d'une si violente persecution.

Saul persecutant alors l'Eglise avec tant de vehemence , étoit , dit saint Augustin , celui <sup>Auguſt. de Janſ. ſerm. 14.</sup> que Jacob avoit prédit par ces paroles : *Benjamin lupus rapax* : Benjamin sera un loup ravissant. Il étoit de la tribu de Benjamin , & zélé avec excès pour le Judaïsme. Ainsi regardant la religion Chrétienne comme opposée à la loi des Juifs , il croyoit se rendre agreable à Dieu , d'autant plus qu'il persecuteroit avec plus de force ceux qui faisoient profession d'être les disciples de JESUS-CHRIST. Mais plus il tâchoit d'étouffer cette divine semence de la foi , plus elle croissoit & s'étendoit loin. Car à mesure que la persecution qu'il excitoit contre les fidelles les obligeoit de se disperſer dans les Provinces , *ils répandoient*, selon qu'il est dit ici , *la parole de Dieu dans tous les lieux où ils passoient*. Ainsi le même JESUS , qui avoit sù faire servir à l'exécution de ses desseins adorables pour notre salut , la fureur même avec laquelle les Prêtres & les Pharisiens l'avoient fait mourir , tira aussi par un effet de sa profonde sagesse , de la rage avec laquelle Saul persecutoit ses disciples , l'accroissement & la gloire de son Eglise ; parceque l'homme ne peut jamais avec toute son opposition & tous ses efforts , faire autre chose que contribuer à l'accomplissement de la vlonité de Dieu.

¶ 5. jusqu'au 9. Philippe étant donc venu dans la ville de Samarie , y prêchoit JESUS-

234 EXPLICATION DU CHAP. VIII.

CHRIST : & les peuples étoient attentifs aux choses que Philippe leur disoit , & l'écoutant tous avec une même ardeur , voyant les miracles qu'il faisoit , &c.

Chrysoſt.  
in Act.  
hœm. 18.  
tom. 3.  
p. 170.  
Act. 6.  
s. 6.

Ibid. 3.  
1. 14.

Matth.  
10. 5.

Joan. 4.  
41. 42.

Philippe dont il est parlé ici, est le même que celui qui est nommé le second entre les sept Diaeres, sur qui les Apôtres avoient imposé les mains en priant, pour les établir dans le ministère de l'Eglise. Car il paroît que ce n'étoit point l'Apôtre du même nom; puisqu'il est marqué expressément, que les Apôtres ne sortirent point alors de Jerusalem; & que d'ailleurs après que Philippe eut prêché aux peuples de Samarie, & leur eut fait embrasser la foi, les mêmes Apôtres furent obligés de leur envoyer saint Pierre & saint Jean pour leur faire recevoir le Saint-Esprit; ce que Philippe n'avoit pu faire, n'étant que Diacre. Il vint donc dans la capitale de la province de Samarie, qui portoit alors le même nom. Et comme il étoit chassé par les Juifs qui rejettoient indignement l'Evangile, il ne crut point contrevèir aux ordres de JESUS-CHRIST, allant prêcher à ces peuples vers qui il leur avoit défendu d'aller: car cette défense les obligeoit seulement de leur préférer d'abord les Juifs. Mais lorsque les Juifs eux-mêmes témoignèrent une si grande opposition à recevoir la parole de JESUS-CHRIST, ils se dépouillèrent, pour le dire ainsi, de leur droit en faveur des Samaritains & des Gentils.

La docilité que ces peuples avoient fait paroître dès le temps que JESUS-CHRIST daigna lui-même les instruire, l'ayant reconnu dès-lors & révéreé comme le Sauveur du monde.

Ils avoient en quelque façon disposés à écouter avec respect ce que Philippe leur annonce maintenant touchant la divinité, & la vérité de sa resurrection. Mais les grands miracles dont il appuya ses prédications, ne contribuerent pas peu à les rendre plus attentifs à la vérité qu'il leur prêchoit. Ils en avoient d'autant plus de besoin, que Simon, dont il est parlé aussi-tôt après, s'efforçoit de les pervertir par l'illusion des enchantemens qu'il employoit pour cela. Car quoique Dieu pût attirer à la religion de JESUS-CHRIST tous les hommes indépendamment des miracles, comme il auroit pu aussi sauver Israël de la puissance de Pharaon, sans tous les prodiges qu'il fit par Moïse, il vouloit agir d'une manière plus sensible sur le cœur des peuples, en les convainquant d'abord de ce qu'il étoit, par ces différens effets de son pouvoir souverain. Et cette conduite qu'il tenoit à leur égard, ne devoit rien diminuer du respect dû à la vertu intérieure de la grace; puisque ni tous ces prodiges que fit Moïse en présence de Pharaon n'eurent point la force de le convertir, ni tous les miracles par lesquels JESUS-CHRIST lui-même prouva sa divinité devant les Juifs, ne produisirent autre chose dans l'esprit des Prêtres, des Pharisiens, & des Docteurs, qu'un plus grand aveuglement.

✧. 9. jusqu'au 14. Cette ville fut donc remplie d'une grande joie. Or il y avoit dans la même ville un certain homme nommé Simon, qui y avoit exercé la magie auparavant, & qui avoit séduit le peuple de Samarie, se disant être quelque chose de grand. &c.

## 236 EXPLICATION DU CHAP. VIII.

Rien n'approche de la *joye* de la piété; & c'est même, comme le remarque saint Chrysostome, la seule vraie & solide joie que le cœur de l'homme soit capable de recevoir dans le monde. Toute autre joie est pleine d'illusion, & ne peut remplir un cœur qui est destiné tout entier à aimer Dieu. La ville de Samarie fut donc remplie d'une grande joie, par la présence de Philippe qui leur annonçoit une aussi heureuse nouvelle, que la resurrection de celui que les Pharisiens avoient fait mourir, & qui prouvoit une vérité si incroyable par cette vertu toute divine de JESUS-CHRIST, avec laquelle il forçoit les esprits impurs de sortir des corps; en jettant de grand cri, qui marquoient leur propre foiblesse; & la puissance de celui qui les chassoit. La guérison miraculeuse des paralytiques & des boiteux à qui il rendoit l'usage libre de leurs membres, contribuoit aussi à les convaincre parfaitement de la divinité de JESUS-CHRIST, au nom duquel ces miracles se faisoient. Ainsi ils étoient comblés d'une joie toute spirituelle, par tant de marques sensibles de la visite favorable du Seigneur.

Mais saint Luc voulant faire voir la grandeur de la tentation qu'ils eurent à surmonter, raconte aussi-tôt ce que Simon avoit fait dans la même ville pour en pervertir les peuples. Il avoit jusques alors usé de magie & d'enchantemens, & par ce moyen comme renversé l'esprit des Samaritains, qui se laissant éblouir par l'illusion de ses prestiges, l'écoutoient tous, & le suivoient comme un grand Prophete. Ils le regardoient à cause de tous ces effets extraordi-

Chrysof.  
in Act.  
hom. 18.  
p. 169.

naires qu'il employoit pour imposer à leurs yeux, comme s'il avoit été effectivement la grande vertu de Dieu ; c'est-à-dire, selon l'explication des Peres, comme s'il avoit été le Verbe & la parole de Dieu, son CHRIST, sa sagesse, & sa souveraine puissance. Telle étoit la disposition des Samaritains lorsque Philippe y arriva ; & tel en est le tableau que fait saint Luc, afin qu'on soit mieux persuadé, que là où il y avoit eu une abondance de péché & d'égarement, comme dit saint Paul, il y eut ensuite une surabondance de grace. La prédication de Philippe & ses miracles produisirent donc un tel changement dans la ville de Samarie, que les hommes & les femmes écoutant avec une égale ardeur ce qu'il leur prêchoit touchant le Royaume de Dieu, ils recevoient le batême au nom de JESUS-CHRIST.

Mais ce qu'il y eut de plus surprenant, c'est que Simon crut lui-même à la prédication de Philippe, étant effrayé des grands miracles qu'il lui voyoit faire ; & qu'après avoir reçu le batême, comme tous ceux qu'il avoit séduits auparavant, il s'attacha à le suivre & à l'écouter, comme son disciple. Cependant presque tous les Peres, qui ont parlé du batême de Simon, disent qu'il s'en approcha avec un cœur hypocrite ; qu'il fut bapême, mais non éclairé, ni sanctifié ; qu'il ne crut qu'en apparence ; qu'il entra comme un corbeau dans l'Eglise, cherchant ses intérêts propres, & non ceux de JESUS-CHRIST ; envisageant plus la puissance pour faire des miracles, que la justice pour bien vivre ; & étant plus ébloui de l'éclat de tant de

Iren. lib.

1. c. 20.

Tertull.

de pres-

cript. c. 46

Hieron.

in Matth.

cap. 24.

August.

de hares.

c. 1.

Rom. 5.

20.

Iren. lib.

1. c. 20.

Chri. ost.

ad popul.

hamil 60.

Cyrill.

Hierosol.

Cateches.

3. Id in

præfat.

August.

in Joan.

tract. 6.

tom. 9.

pag. 24.

Id. in.

Levit.

quæst. 84.

### 238 EXPLICATION DU CHAP. VIII.

prodiges, que touché de la vertu qui en devoit être le fondement ; & qu'ainsi ce qu'il chercha en s'approchant du batême du Sauveur, n'étant pas de s'enfvelir avec JESUS-CHRIST, mais de se rendre au-contraire plus illustre parmi les peuples, par le pouvoir de faire des choses éclatantes, ainsi qu'il en voyoit faire à Philippe. Etrange & funeste disposition du cœur de cet homme impie & superbe ! mais qui cependant est peut-être encore assez ordinaire en ceux qui cherchent dans les dignités de l'Eglise, non la vertu de l'action, non l'onction de la charité, mais le brillant des honneurs, & l'autorité de la puissance qui les élève au-dessus des autres ; qui envisagent les biens attachés à leur emploi, préféralement au salut des ames qui leur ont été confiées ; qui dans la prédication de l'Evangile, songent plus à établir leur réputation dans l'esprit des peuples, qu'à planter & à arroser la vérité dans leurs cœurs.

¶. 14. jusqu'au 18. *Les Apôtres qui étoient à Jerusalem, ayant appris que ceux de Samarie avoient reçu la parole de Dieu, ils leur envoyèrent Pierre & Jean, qui étant venus, firent des prières pour eux, afin qu'ils reçussent le Saint-Esprit : car il n'étoit point encore descendu sur aucun d'eux, &c.*

Les Apôtres regarderent comme un effet tout singulier de la puissance & de la grace de JESUS-CHRIST, & en même-temps comme un sujet de la dernière confusion pour les Juifs, de ce que lorsqu'ils rejettoient si insolamment l'Evangile qu'on leur prêchoit, les Samaritains pour qui ils avoient le dernier mépris, l'avoient reçu.

avec un profond respect. Ils choisirent donc entre eux ceux qui étoient les premiers, & que JÉSUS-CHRIST avoit toujours favorisés plus particulièrement pendant qu'il vivoit, pour les députer au nom des autres vers les peuples de Samarie. Car il falloit qu'ils consommassent l'œuvre que Philippe avoit commencé, & qu'ils y missent, selon l'expression de saint Cyprien, le sceau du Seigneur, imposant les mains sur ces peuples nouvellement baptisés, & leur faisant recevoir le Saint-Esprit par le sacrement de la Confirmation. Ainsi lorsque l'Écriture dit en ce lieu : *Que le Saint-Esprit n'étoit point encore descendu sur aucun d'eux, & qu'ils avoient seulement été baptisés au nom du Seigneur JÉSUS*, cela doit s'entendre de la descente du Saint-Esprit, qui arrivoit en ces premiers temps d'une manière visible, ou qui au moins se remarquoit par quelques effets sensibles, tels qu'étoient les dons des langues, de prophétie, & des miracles. Et c'est ce qui étoit réservé au sacrement de la Confirmation, que les seuls Apôtres, auxquels les Evêques ont succédé, pouvoient conférer alors, & qui rendoit ceux qui étoient baptisés, de parfaits Chrétiens, parcequ'ils y recevoient le Saint Esprit avec une plus grande plénitude qu'au batême, où ils ne l'avoient reçu que pour être sanctifiés.

Cyprien.  
epist. 73.  
pag. 145.

Quant à cette expression : *Qu'ils avoient seulement été baptisés au nom du Seigneur JÉSUS* on ne doit pas l'expliquer, comme si le batême ne leur eût été donné qu'au nom de JÉSUS, & non pas des autres Personnes divines. Car le Fils de Dieu ayant commandé à ses Apôtres,

240 EXPLICATION DU CHAP. VIII.

Matth.  
28. 19.

avant qu'il montât au Ciel, de *batifer tous les peuples, au nom du Pere, & du Fils, & du Saint-Esprit*, on ne peut douter, que ni eux, ni tous les autres disciples n'ayent observé avec soin cette formule si necessaire au Sacrement. Mais saint Luc marque particulièrement *le nom de JESUS*, à cause qu'il s'agissoit d'établir la foi de sa resurrection. Et il dit que les Samaritains étoient *seulement* batifés pour faire entendre qu'ils n'étoient pas confirmés; les Apôtres n'ayant pas encore fait les prieres, ni imposé les mains sur eux, pour leur donner ce sceau du Seigneur: *Ut per orationem ac manus impositionem. . . signaculo Dominico consummentur.*

Eyprian.  
in sup.

¶. 18. jusqu'au 22. *Simon ayant vu que le Saint-Esprit étoit donné par l'imposition de la main des Apôtres, il leur offrit de l'argent, & leur dit: Donnez-moy aussi ce pouvoir, que tous ceux à qui j'aurai imposé les mains, reçoivent le Saint-Esprit, &c.*

Chrysof.  
in Act.  
hom. 18.  
tom. 3.  
pag. 170.

Saint Chrysostome remarque fort bien sur ce qu'il est dit, *Que Simon vid que le Saint-Esprit étoit donné par l'imposition de la main des Apôtres*; qu'il falloit donc qu'il arrivât quelque chose de sensible, à quoi Simon pût connoître la descente du Saint-Esprit sur ceux dont il est parlé ici; comme au jour de la Pentecôte on entendit un grand bruit, tel qu'auroit été un vent impetueux, & l'on vid des langues de feu se reposer sur tous ceux qui étoient dans la maison où le Saint-Esprit descendoit. Cet impie tenté par la vûe d'un si grand pouvoir, & touché non seulement d'une ambition ouverte qui le



te faisoit aspirer à devenir plus grand & plus puissant que Philippe, mais encore d'un mouvement secret d'avarice, osa bien offrir aux Apôtres de l'argent, pour avoir comme eux ce pouvoir que Philippe n'avoit pas, de faire recevoir le Saint-Esprit à tous ceux sur qui il imposeroit les mains. Il paroît donc, dit saint Augustin, qu'il n'étoit pas comme une colombe dans l'Eglise, mais comme un corbeau, puisqu'il y cherchoit ses intérêts propres, & non ceux de JESUS CHRIST, & qu'il songeoit plus à y devenir puissant, que juste & saint. Il ne vouloit, comme dit encore le même Saint, acheter le Saint-Esprit, que pour le vendre. Et il regardoit les Apôtres comme des marchands, semblables à ceux que JESUS chassa du temple de Jerusalem avec un fouet. Mais il se trompoit d'une maniere bien criminelle, en prétendant que les Apôtres pouvoient lui vendre, & qu'il pouvoit acheter un don tout spirituel & tout gratuit, & en faire ensuite un commerce impie pour s'enrichir & devenir grand & puissant parmi les hommes. C'est néanmoins ce qui, depuis Simon, s'est introduit malheureusement, & a pénétré jusqu'au-dedans de l'Eglise avec un si grand excès, qu'il a excité souvent le zele des saints Evêques & des Conciles contre cette impiété, qu'on peut appeller en un sens très-veritable, l'abomination de la désolation dans le lieu saint.

Nous ne nous arrêtons point à rapporter tous les sentimens des Peres sur ce crime de la simonie, dont Simon a été regardé comme le pere. Tout le monde est convaincu de l'énormité de

ce péché. Et il ne faut point d'autre autorité que celle de la sentence terrible que saint Pierre prononça alors contre lui , pour inspirer de l'horreur d'un crime qui a mérité un tel anathème : *Que votre argent*, dit-il à Simon , *perisse avec vous , vous qui avez crû que le don de Dieu pouvoit s'acquérir pour de l'argent.* Ce n'est pas une imprecation que l'Apôtre fait contre lui , dit saint Chrysostome , mais une severe correction dont il use , pour le piquer d'un éguillon salutaire , & pour le faire rentrer en lui-même. Car c'est comme s'il lui avoit dit : Ce n'est point à nous que vous faites une injure , mais à Dieu même , en mettant *son don*, c'est-à-dire, le pouvoir tout gratuit de conférer son Esprit saint , à un prix tel qu'est celui de l'argent. Ce don appartient à Dieu. Et il le donne à qui il lui plaît , non pour aucun prix d'argent , mais par un effet tout pur de sa grace. Ainsi tout argent qui est donné de quelque maniere que ce puisse être , pour avoir part au ministère sacré , est un *argent de perdition*, tant parce qu'il est perdu devant Dieu , que parcequ'il est la cause de la perte , & de celui qui le donne , & de celui qui le reçoit.

*Vous n'avez aucune part* , ajoûte saint Pierre , *& vous ne pouvez prétendre à ce ministère ; car votre cœur n'est pas droit devant Dieu.* Le cœur de Simon n'étoit pas droit aux yeux de Dieu , parceque des vûes d'interêt & d'ambition lui inspiroient le desir d'entrer dans un ministère où l'on ne doit regarder que la gloire de Dieu seul , & le salut du prochain. Quiconque donc n'a pas ce *cœur droit* , c'est à lui que cette parole

Chrysost.  
n. 1. supr.  
p. 42. 172.

de saint Pierre s'adresse, aussi bien qu'à cet impie : *Non est tibi pars, neque sors in sermone isto.* Que s'il y entre avec un tel cœur, il y entre pour la perte, & peut-être pour celle des autres, qui ont mérité en punition de leurs péchés, d'avoir un tel guide, qui ne serve pas à les éclairer, mais même à les aveugler ; ni à les sauver, mais à les perdre.

Ÿ. 22. 23. *Faites donc pénitence de cette méchanceté, & priez Dieu, afin que s'il est possible il vous pardonne cette mauvaise pensée de votre cœur. Car je voi que vous êtes dans un fiel amer, & dans les liens de l'iniquité.*

Saint Pierre ne punit pas cet impie, ainsi qu'il avoit puni Ananie & Saphire la femme. La raison en est, selon saint Jean Chrysostome, que Dieu voulut seulement fait éclatter une fois la severité de sa justice, pour imprimer de la terreur dans les esprits, & donner lieu à la pénitence. C'est ainsi qu'anciennement il se conta d'avoir fait punir de mort un seul homme, qui étoit coupable du violement du sabbat, faisant connoître à tous les autres qui tomberoient dans ce crime sans être punis, ce qu'ils devoient attendre de la rigueur de sa justice. On est néanmoins étonné ici en quelque sorte, d'entendre saint Pierre exhorter Simon à la pénitence & à la priere, après cette foudroyante parole qu'il lui avoit dite : *Que ton argent perisse avec toi.* Mais il faut se souvenir de ce qu'on a remarqué auparavant, que ce n'étoit pas une parole d'imprecation dans la bouche de saint Pierre, mais une severe reprehension, qui marquoit à cet impie ce que la disposition présente

de son cœur avoit mérité. Cependant comme tout le temps de la vie presente est un temps de miséricorde, & que l'Eglise laisse à Dieu le jugement de la reprobation des méchans, saint Pierre exhorte Simon à faire penitence d'un si grand crime, & à avoir recours à la priere : *Si forte remittatur tibi hac cogitatio cordis tui.* Ce n'est pas que le saint Apôtre doutât en aucune sorte de la toute-puissance de la grace de JESUS-CHRIST, & de l'étendue de son infinie bonté : mais c'est qu'il vouloit marquer par là à Simon l'énormité de son crime, & lui faire mieux comprendre la grande nécessité qu'il avoit de s'humilier profondément, pour avoir lieu d'esperer que le Seigneur lui pardonneroit. Peut-être aussi que le Saint-Esprit qui lui parloit par la bouche de saint Pierre, faisoit connoître obscurément par ces paroles, l'impénitence de son cœur. *Ca je voi*, ajoute-t-il, *que vous êtes dans un fiel amer, & dans les liens de l'iniquité.* Cette amertume du fiel opposée à la douceur & à la simplicité de la colombe, marquoit sans doute l'orgueil secret & l'indignation interieure que conçut Simon, en se voyant rebuté & humilié publiquement par saint Pierre. Et Dieu put bien faire voir dans ce moment à son Apôtre, ce qui se passoit dans le cœur de cet impie, & qui l'empêchoit de renoncer à son crime.

vs. 24. & 25. *Simon répondit : Priez vous autres le Seigneur pour moi, afin qu'il ne m'arrive rien de ce que vous avez dit. Eux ayant rendu témoignage au Seigneur, & annoncé sa parole, s'en retournerent à Jerusalem, &c.*

Qu'il est veritable que les signes exterieurs

de la pénitence sont équivoques, & que le cœur est un abîme où la lumière de Dieu seul peut pénétrer ! Qui n'eût crû Simon touché des paroles de saint Pierre, & humilié, l'entendant dire aux deux Apôtres : *Priez vous-mêmes pour moi* : comme s'il s'étoit jugé indigne d'offrir à Dieu ses prières ? Cependant c'étoit véritablement un hypocrite, qui feignoit une humiliation extérieure pour mieux couvrir son orgueil, & qui pouvoit bien apprehender la fin funeste dont saint Pierre l'avoit menacé, mais qui n'avoit pas la même crainte pour le péché qui en étoit la Chrysoſt. us sup. p. 173. vraie cause. Ne pouvant donc supporter la lumière des Apôtres, qui avoient produit au jour la corruption de son cœur, il s'enfuit bien loin, dit saint Chrysostome, ayant passé dans la suite jusqu'à Rome, où saint Pierre le rencontra de nouveau, & le confondit publiquement. Ce pendant les deux Apôtres s'étant acquittés de ce qui les avoit fait venir à Samarie, s'en retournerent à Jerusalem ; & répandirent en chemin la parole de l'Evangile dans plusieurs cantons des Samaritains par où ils passèrent. Car leurs voyages n'étoient pas stériles ; mais ils les faisoient servir pour le bien commun des peuples, par les saintes profusions qu'ils faisoient par tout de leurs richesses spirituelles. Et tels aussi devroient être, ajoute saint Chrysostome, tous nos voyages. Il faudroit que la charité envers le prochain fût toujours la règle & la compagnie fidelle de nos démarches. Il est dit de Act. 10. 38. JESUS-CRIST, qu'il passoit en divers lieux faisant du bien à tout le monde. Il est dit des Saints Apôtres, qu'ils répandoient la semence.

Q iij

de l'Evangile s'en retournant à Jerusalem. Marchons en suivant ces grands exemples ; & qu'il paroisse dans nôtre conduite que nous avons quelque conformité avec J E S U S - C H R I S T notre chef, & avec ses premiers disciples. C'étoient des flambeaux qui brûlant du feu de l'amour divin, communiquoient en tous lieux quelque chose de leur lumiere & de leur ardeur. Si l'on est froid ; si l'on n'a rien de ce feu que le Sauveur est venu, comme il le dit , répandre sur la terre , afin qu'il soit allumé par tout , on n'a garde d'éclairer ni d'échauffer les autres. Cependant tous les fidelles sont chargez de contribuer chacun en sa maniere , au salut de leur prochain. Mais comment contribuerons-nous à faire naître dans nos freres la vie de la grace , si nous sommes morts nous-mêmes ; puisque selon l'Ecriture , *celui qui n'aime ni Dieu ni son frere , demeure dans la mort ?*

✠. 26. jusqu'au 31. Or l'Ange du Seigneur parla à Philippe , & luy dit : *Levez-vous , & allez vers le midy , au chemin qui descend de Jerusalem à Gaza , & qui est deserte , &c.*

Les Apôtres étant retournez à Jerusalem , après avoir confirmé les peuples de Samarie dans la foy de J E S U S C H R I S T , Philippe qu'ils avoient laissé à Samarie , y reçût un ordre de la part de Dieu d'aller ailleurs. Le Seigneur lui envoya pour cela un Ange , qui lui dit , soit d'une voix corporelle & sensible , soit seulement d'une maniere toute interieure , de se lever , parcequ'il étoit peut-être couché , & que cela arriva pendant la nuit ; & d'aller vers le midy en un chemin qu'il lui designa par ces

Juc. 12.  
49.

Ecli.  
12. 12.

1. Joan.  
3. 14.

Chrysof.  
in Act.  
hom. 19.  
tom. 3.  
p. 177.

marques particulieres : C'est , lui dit-il , *le chemin qui descend de Jerusalem à Gaze , qui est desert , ou , le chemin qui est desert , & qui descend de Jerusalem à Gaze : car on peut , selon divers Interpretes , expliquer en ces deux manieres ce même passage , & l'entendre soit de l'ancienne Gaze , qui étoit alors déserte & ruinée , soit d'un chemin fort desert qui menoit de Jerusalem à Gaze , & qui étoit different d'un autre qui y conduisoit aussi , mais qui étoit moins desert.*

Saint Jean Chrysostome a admiré la docilité & l'humble simplicité de Philippe , qui reçût cet ordre par la voix d'un Ange , & qui sans l'interroger du sujet pour lequel il l'envoyoit en ce lieu , lui obeit promptement , se laissant conduire à l'esprit de Dieu , sans le vouloir prévenir par le mouvement d'une curiosité , qui pouvoit paroître en une telle conjoncture fort legitime. Il se leva donc , & marcha toujours jusqu'à ce qu'il fût arrivé à ce chemin que l'Ange Juy avoit marqué , & qui étoit éloigné de Samarie d'où il partit , de plus d'une journée de chemin. Là il apperçût un chariot , dans lequel étoit assis un Eunuque , l'un des plus puissans de la Cour de Candace Reine d'Ethiopie , & qui avoit la surintendance de tous ses tresors. Cet Officier s'en retournoit en son païs , après qu'il étoit venu adorer le Dieu d'Israël dans le temple si fameux de Jerusalem ; car les Payens mêmes venoient y offrir leurs prieres & leurs sacrifices , comme il paroît & par l'Evangile , *Jean. 12.* & par d'autres endroits de l'Ecriture. Aussi <sup>20.</sup> c'est le sentiment le plus commun des anciens , <sup>3. Reg. 8.</sup> <sup>41.</sup>

*Enf. hist.* que l'Eunuque dont il est parlé icy étoit payen.  
*l. 2. c. 1.*  
*Basil. in* D'autres neanmoins l'ont regardé comme pro-  
*Psal. 71.* selyte, & associé à la religion des Juifs, sur-  
*D. Thom.* tout à cause que la lecture d'Isaïe, à laquelle il  
*in Joan.* étoit alors appliqué, ne paroissoit guere conve-  
*cap. 12.* nir à un Gentil; quoique l'on prétende que les  
*l. 8. 4.* peuples de l'Ethiopie Affriquaine, avoient plu-  
*Fanf. con-* sieurs choses communes avec les Juifs.  
*cord. 111.*  
*Bar. ann.*  
*Dam 35.* Saint Chrysofome qui semble avoir crû  
*Num. 27.* aussi que cet Eunuque étoit de la religion Ju-  
*Lorin. in* daïque, ne peut assez admirer le zele de sa  
*bucloc.* pieté. Un premier Ministre d'un royaume, ac-  
*Chryf. ib.* cable du soin de tant de grandes affaires, &  
*ut supr.* que la surintendance des trésors de cette Prin-  
 cesse sembloit même attacher encore davantage  
 aux biens temporels, par une certaine maledi-  
 ction, qui est comme inseparable des richesses,  
 quitte son pays & la Cour de cette Reine, pour  
 venir prier le Seigneur, & l'adorer dans le tem-  
 ple de Jerusalem. Que de prétextes pouvoient  
 s'opposer à son dessein, quand même il eût  
 été Juif! Il n'y avoit point, dit le même  
 Saint, de feste qui l'obligeât d'y venir. Les  
 engagements de sa charge paroissoient des liens  
 très forts pour l'empêcher de s'absenter. La  
 crainte même assez ordinaire à ceux qui appro-  
 chent les Princes, d'être supplantés par quelque  
 autre, s'ils s'éloignent, pouvoit bien le rete-  
 nir. Mais quand Dieu parle à un cœur, &  
 qu'il a sur lui des desseins de misericorde; il  
 fait tout céder à sa grace. Il fait venir cet Eu-  
 nuque à Jerusalem, pour prier & pour adorer.  
 Il lui inspire à son retour de s'occuper, non  
 de la pensée des affaires du royaume où il étoit



si puissant, mais de la lecture d'un Prophete qui prédisoit un autre royaume, & un autre Roi bien differens de ceux de la terre. Et il lui envoie un ministre de l'Evangile, pour lui expliquer ce qui regardoit en particulier la personne & l'avenement de ce Roi; qui est JESUS-CHRIST.

Philippe de son côté ne fait pas une démarche ni une avance sans l'ordre de celui-là même qui l'envoyoit. Il attend à s'approcher du charriot de cet Officier, que l'Ange qui lui avoit apporté l'ordre du Seigneur, lui commande de s'avancer. Prompt à obeir, autant que retenu pour ne rien faire de soi-même, il court dans l'instant qu'on le lui dit; & il entend que l'Eunuque lisoit tout haut le Prophete Isaïe. Alors inspiré de Dieu, qui lui fit sans doute comprendre aussi-tôt le sujet pour lequel il lui avoit ordonné de s'approcher, il demanda à l'Eunuque, *s'il croyoit entendre ce qu'il lisoit.* Car il falloit avant que de lui en donner l'intelligence, lui faire avouer qu'il ne l'avoit pas: & il étoit nécessaire qu'il reconnût avoir besoin d'un interprete qui lui expliquât ce qu'il ignoroit; la connoissance de la verité ne se donnant qu'à l'humilité du cœur, & à la soumission de l'esprit. Et Philippe en lui faisant cette demande, lui donnoit lieu en même-temps de juger, dit saint Chrysostome, qu'il y avoit quelque grand tresor caché sous la lettre de ces paroles de l'Ecriture.

¶. 31. jusqu'au 35. *Il lui répondit: Comment le pourrois-je, si quelqu'un ne me l'explique? Et il pria Philippe de monter & de s'asseoir près*

*Chrysost.  
ut supr.  
p. 179.*

250 EXPLICATION DU CHAP. VIII.  
de lui. Or le passage de l'Écriture qu'il lisoit,  
étoit celui-ci : Il a été mené comme une brebis  
à la boucherie, &c.

*Chrysof.  
ut sup.*

Qui n'admira avec un saint Pere non seulement la douceur si humble de cet Officier, dans l'aveu tout simple qu'il fait de son ignorance, mais encore le desir ardent qu'il témoigne pour connoître ce qu'il ne pouvoit comprendre ? Il n'entendoit point ce qu'il lisoit ; & il le lisoit néanmoins sans se rebuter ; lors même qu'il reconnoissoit ne pouvoir entendre ce qu'il lisoit, sans que quelqu'un le lui expliquât. Où sont donc ces hommes si éclairés de ces derniers temps, qui prétendent pouvoir tout comprendre dans les Écritures par eux mêmes, & qui s'imaginent que l'Esprit de Dieu les éclaire infailliblement pour pénétrer la profondeur des livres saints ? Je ne suis, disoit autrefois saint Jérôme, ni plus saint, ni plus studieux qu'étoit cet Eunuque. Et cependant, quoiqu'il lise les paroles du Seigneur, quoiqu'il les médite pour les entendre, il reconnoît ignorer qui étoit celui qu'il reveroit dans le livre du Prophete, sans le connoître. Et Philippe lui est envoyé pour lui découvrir JESUS, qui étoit caché sous les voiles de la lettre : ce que je dis, ajoûte ce Saint, afin que vous compreniez par cet exemple, que vous ne pouvez aussi entrer dans l'intelligence des livres sacrez sans guide, & sans quelqu'un qui vous montre le chemin.

*Hier. ep.  
103.*

*Chryf. ib.  
ut sup.*

L'Eunuque n'est point rebuté de l'exterieur pauvre & rabaislé de Philippe. Il n'est point choqué de la demande qu'il lui fait, qui

sembloit lui reprocher son ignorance. Il fait ceder à toute autre consideration le desir qu'il a de s'instruire. & jugeant que celui qui lui parloit pouvoit être quelque Prophete, il le prie de vouloir monter sur son chariot avec lui, afin qu'ils pussent s'entretenir ensemble sur ce qu'il lisoit. Nous ne nous arrêtons point à expliquer le passage d'Isaïe que l'Eunuque lisoit alors, & où la passion & la resurrection de JESUS-CHRIST étoient exprimées, avec les grands fruits qui en devoient naître, parce qu'il est expliqué dans ce Prophete. Mais nous ne pouvons assez admirer dans un homme, que sa qualité & ses richesses sembloient devoir rendre plus superbe, cette admirable disposition de son cœur, qui le porte à supplier humblement Philippe de lui dire de qui parloit le Prophete en cet endroit ; *si c'étoit de soi ou de quelque autre.* Car il ignoroit, dit saint Chrysostome, que les Prophetes parloient ordinairement des autres, & non d'eux-mêmes ; ou que s'ils parloient d'eux-mêmes, ce n'étoit que pour figurer en leurs personnes ceux qu'ils vouloient designer. Mais en cette occasion le saint Prophete n'avoit pas usé de cette figure ; puisqu'il y parloit de JESUS-CHRIST en des termes qui le distinguoient de telle sorte, que lui-même se mettoit au rang de ceux dont il portoit les infirmités & les langueurs, & qui par leurs crimes ont été la cause de sa mort.

¶. 35. *Alors Philippe prenant la parole, commença par cet endroit de l'Ecriture à lui annoncer JESUS.*

L'expression litterale dont se sert saint Luc ; en disant , Que Philippe ouvrit la bouche : *Aperiens Philippus os suum*, nous marque, selon plusieurs Interprètes, que Philippe se préparoit à parler long-temps à l'Eunuque, comme en effet le sujet le demandoit : car il s'agissoit de lui expliquer tout le mystere de l'Incarnation, & de le lui découvrir dans les livres saints. Aussi il est dit, que Philippe *commença par ces endroit de l'Ecriture* ; c'est-à-dire, par ce passage d'Isaïe que l'Eunuque venoit de lire, à lui annoncer JESUS. Et ceci semble nous faire entendre, que commençant par ces paroles du Prophete, sur lesquelles le Saint-Esprit avoit permis qu'il fût tombé ; il continua à lui expliquer encore par d'autres passages des livres saints tout ce qui regardoit JESUS-CHRIST & son royaume.

*Aug. de  
fid. &  
oper. c. 9.*

Tout est compris, dit saint Augustin, dans ces paroles abrégées de saint Luc, Que Philippe *annonça JESUS* à l'Eunuque. Et il ne faut pas tomber dans l'erreur de ceux, qui prétendoient dès son temps se servir de ce passage, & d'autres de l'Ecriture, pour prouver qu'il suffisoit à tous ceux qui se préparoient à recevoir le batême d'être instruits des choses qui regardoient seulement la foi. Car annoncer JESUS-CHRIST, ajoute ce Saint, c'est dire non seulement ce qu'il faut croire de JESUS-CHRIST, mais encore ce que l'on doit observer lorsqu'on veut entrer dans l'union du corps de JESUS-CHRIST. C'est-à-dire, non pas seulement de qui JESUS est le Fils selon sa divinité, de qui il est né selon

la chair, ce qu'il a souffert, quelle est la vertu toute divine de sa resurrection, quel est le don de l'Esprit saint qu'il avoit promis & qu'il a donné aux fidelles; mais encore quels doivent être les membres d'un tel chef, & comment il les rend dignes d'être aimés de lui, en les délivrant de la servitude du peché, & les conduisant peu-à-peu jusqu'à la gloire & à la vie éternelle. Encore donc que l'écriture pour abréger, se contente de nous dire que Philippe *annonça* JESUS à l'Eunuque, elle veut, dit saint Augustin, nous faire entendre par là, que Philippe lui donna toutes les instructions nécessaires pour le rendre digne de recevoir le bapême dont il est parlé ensuite. C'est aussi ce que saint Jean Chrysostome entend lorsqu'il dit, que l'Eunuque fut instruit parfaitement; Chrysof. us supr. p. 179. parce que le seul chapitre du Prophete qu'il lisoit lorsque Philippe s'approcha de lui, comprenoit toutes choses; l'incarnation de JESUS, sa mort, sa resurrection, son ascension, & le jugement futur, dont la pensée seule est capable, selon l'écriture, d'empêcher l'homme de Eali. 7<sup>e</sup> 40. tomber dans le peché.

v. 36. jusqu'au 39. *Après qu'ils eurent marché quelque temps, ils rencontrèrent de l'eau dans le chemin; & l'Eunuque lui dit: Voilà de l'eau, qu'est-ce qui empêche que je ne sois bapême? Philippe lui répondit: Vous pouvez l'être, si vous croyez de tout votre cœur, &c.*

Un mystere aussi incomprehensible que celui de l'incarnation du Fils de Dieu, ne rebuta point l'Eunuque; parce qu'encore qu'il fût du nombre des grands du siècle par sa dignité, il

Matth.  
12. 25.
 étoit déjà devenu par un effet de la grace de  
 JESUS-CHRIST, l'un de ces petits à qui le  
 Pere a daigné reveler de si grands mysteres.  
 L'humiliation si profonde d'un Dieu incarné &  
 aneanti jusqu'à la mort de la croix ne l'effraya  
 point, parce que l'Esprit de Dieu avoit déjà hu-  
 milié son cœur. Ainsi bien loin de rejeter une  
 vérité qui avoit scandalisé les Apôtres mêmes  
 avant la resurrection de leur divin Maître, il  
 l'embrassa avec une ardeur extraordinaire, qui  
 a donné lieu à un Pere de l'Eglise, de piquer  
Chryf. ib.  
ni supr.
 d'une sainte jalousie, & de couvrir en quelque  
 sorte de confusion plusieurs cathecumenes de  
 son temps, qui étoient bien éloignés de faire  
 paroître la sainte impatience de cet Eunuque,  
 pour recevoir dans le baptême, la sanctifica-  
 tion que JESUS-CHRIST nous a meritée  
 par sa mort.

Luc. 24.  
32.
 Après donc qu'ils eurent marché autant de  
 temps qu'il en fut besoin pour donner toutes  
 les instructions necessaires à l'Eunuque, il té-  
 moigna à Philippe le désir ardent que ses dis-  
 cours avoient excité au fond de son cœur; &  
 sentant quelque chose de ce que les disciples  
 d'Emmaüs avoient senti, lorsque leur cœur  
 étoit embrasé dans le temps que JESUS-CHRIST  
 leur parloit dans le chemin, il dit à Philippe:  
*Voilà de l'eau: qu'est-ce qui empêche que je ne  
 sois baptisé?* Admirez sa retenue, s'écrie saint  
 Jean Chrysostome. Il ne dit pas: Baptifez-  
 moi, quoiqu'il eût une extrême envie de l'être.  
 Il ne cache pas non plus son désir, mais se sou-  
 mettant à l'avis de celui-là même qui l'avoit  
 instruit, & craignant peut-être qu'il ne lui

manquât encore quelque chose pour être digne d'une telle grace, il se contente de lui faire remarquer qu'il y avoit là de l'eau, & de lui demander s'il restoit encore quelque obstacle qui pût l'empêcher de recevoir ce grand Sacrement. Philippe ne lui demanda aussi qu'une seule chose, qui étoit qu'*il crût de tout son cœur*. Mais il lui parloit de la creance d'une foi vive; d'une foi qui agit par la charité; d'une foi qui n'éclaire pas seulement l'esprit, mais qui pénétre tout le cœur, & qui lui fait croire que JESUS-CHRIST est venu pour nous sauver par les mêmes voyes par lesquelles il a travaillé lui-même à l'ouvrage de notre salut, en s'humiliant & en souffrant jusqu'à la mort.

Que si Philippe se contenta de la réponse que lui fit l'Eunuque: Qu'*il croyoit que JESUS-CHRIST étoit le Fils de Dieu*; c'est que la lumière de l'Esprit saint qui l'avoit conduit jusqu'alors, lui fit connoître que cette réponse renfermoit comme en substance tout ce qu'il pouvoit désirer de lui; & que la foi en JESUS-CHRIST, comme au Fils de Dieu, ne pouvoit être que l'effet de la grace & de l'amour de celui qui avoit d'une manière si miraculeuse disposé son cœur à embrasser une vérité qu'un si grand nombre de Juifs rejettoient avec tant d'opiniâtreté & d'orgueil. Ainsi étant descendus du chariot, Philippe baptisa l'Eunuque dans cette eau qu'ils rencontrèrent, & que saint Jérôme dit avoir été la fontaine nommée *Hieron. de Luc. hebraïc.* de l'Ethiopien, qui étoit dans la tribu de Juda, au pied d'une montagne proche d'un village nommé Bethsur, ou Bethsoron, & qui se per-

doit aussi-tôt après en terre dans le même lieu d'où elle sortoit.

v. 39. 40. *Etant remontez hors de l'eau, l'Esprit du Seigneur enleva Philippe, & l'Eunuque ne le vit plus, mais il continua son chemin étant plein de joie. Quant à Philippe il se trouva dans Azot, &c.*

Aussi-tôt après que Philippe a accompli le ministère pour lequel il avoit été envoyé à cet Eunuque, l'Esprit du Seigneur l'enleve d'une manière surnaturelle, & peut-être par le ministère de l'Ange même, duquel il s'étoit servi pour lui parler. Il falloit, dit saint Chrysostome, faire connoître à cet Officier, que la main de Dieu avoit agi dans tout ce qui s'étoit passé, & que celui qui avoit servi de ministre en cette rencontre, étoit un homme au-dessus du commun. Il falloit en même temps faire connoître à tous les Chrétiens par cette figure, qu'ils ne doivent regarder que Dieu, après qu'il a employé les hommes pour les attirer à lui. Le ministre de leur conversion doit disparaître en quelque façon à leurs yeux, comme Philippe disparut aux yeux de l'Eunuque après l'avoir converti. Tout doit tendre à Dieu & se rapporter à Dieu; puisque saint Paul dit de

*Chrysof. ut supr. p. 110.*

*1. Cor. 11. 28.* **JESUS-CHRIST** même: *Que quand toutes choses lui auront été assujetties, entant qu'homme, il sera lui-même assujetti à celui qui lui aura assujetti toutes choses, afin que Dieu soit tout en tous.*

Comme donc la grace de **JESUS-CHRIST** avoit rempli le cœur de l'Eunuque, quoiqu'il perdit tout d'un coup Philippe de vûe, il ne songea



songea qu'au bonheur qu'il lui avoit procuré ; sans s'attacher à sa personne. Il imita les Apôtres dont il est dit : Qu'après que JESUS eut été enlevé dans le ciel, ils s'en retournerent comblés de joie à Jerusalem : car *il continua Luc. 24. aussi son chemin étant plein de joie, & tout occupé tant de ce que le Fils de Dieu avoit fait en general pour tous les hommes, que de ce qu'il avoit fait pour lui-même en particulier, en lui envoyant d'une maniere si miraculeuse un de ses ministres pour éclairer ses ténèbres, & lui faire part de la grace de l'Evangile. Il en fut, selon les anciens, si reconnoissant, qu'il répandit les semences de la foi dans l'Ethiopie ; & merita de disciple qu'il étoit, de devenir un grand maître & l'Apôtre de son pays. Aussi quoique son nom ne se trouve point dans le martyrologe, parmi ceux qui sont honorés comme saints dans l'Eglise, saint Jerôme ne fait pas de difficulté de le nommer le saint Eunuque, comme un homme que sa conversion si miraculeuse & ses prédications apostoliques devoient rendre venerable parmi les fides.*

Quant à Philippe ; il éprouva en sa personne, dit saint Chrysostome, ce qu'il avoit *Chrysost. ut supr. p. 180. Ambr. in symbol. in fin.* lû être arrivé à Habacuc, & à quelques autres Prophetes ; puisqu'ayant été enlevé par l'Esprit de Dieu, comme on l'a dit, il fit presque en un instant un chemin aussi considerable, qu'étoit celui de Gaza où il se trouvoit pour lors, jusqu'à Azot où il se vit tout d'un coup. Dieu vouloit donc qu'il prêchât la foi en differens lieux. Et ainsi *il annonça l'Evangile, depuis Azot jusqu'à Cesarie de Palestine, jettant*

R

la semence de la parole de Dieu dans toutes les villes où l'Esprit divin le conduisoit. On ne peut douter aussi que ce ne fût par un mouvement du même Esprit qu'il s'arrêta à Cesarée, puisque cette ville étant très-celebre, & bâtie sur le bord de la mer mediterrannée, il y avoit lieu d'esperer que le nombre des personnes qui recevoient l'Évangile de JÉSUS-CHRIST, seroit plus grand. Et l'on voit d'ailleurs qu'elle étoit sa propre patrie.



## CHAPITRE IX.

† Con-  
version.  
de saint  
Paul.  
*Galat. 1 :*  
13.

1. † Cependant Saul étant encore plein de menaces, & ne respirant que le sang des disciples du Seigneur, vint trouver le Grand-Prêtre.

2. & lui demanda des lettres pour les synagogues de Damas ; afin que s'il trouvoit quelques personnes de cette secte //, hommes ou femmes, il les amenât prisonniers à Jerusalem.

*Infr. 22 :*  
6. & 11.  
*1. Cor. 15 :*  
84

3. Mais lorsqu'il étoit en chemin, & qu'il ap-

†. 2. *lett. hujus viæ. i. e. sectæ,*

1. S Aulus autem adhuc spirans minarum & cædis in discipulos Domini, accessit ad Principem Sacerdotum,

2. & petiit ab eo epistolas in Damascum ad synagogas, ut si quos invenisset hujus viæ viros, ac mulieres, victos perduceret in Jerusalem.

3. Et cum iter faceret, contigit ut

appropinquaret Damasco : & subito circumfulsit eum lux de caelo.

prochoit déjà de Damas, il fut tout d'un coup environné & frappé d'une lumière du ciel.

2. Cor. 12. 2.

4. Et cadens in terram, audivit vocem dicentem sibi : Saule, Saule, quid me persequeris ?

4. Et tombant par terre, il entendit une voix qui lui disoit : Saul, Saul, pourquoi me persecutez-vous ?

5. Qui dixit : Quis es, Domine ? Et ille : Ego sum Jesus, quem tu persequeris : durum est tibi contra stimulum calcitrare.

5. Il répondit : Qui êtes-vous, Seigneur, Et le Seigneur lui dit : Je suis JESUS que vous persecutez : il vous est dur // de regimber contre l'éguillon.

6. Et tremens, ac stupens, dixit : Domine, quid me vis facere ?

6. Alors tout tremblant & tout effrayé, il dit : Seigneur, que voulez-vous que je fasse ?

7. Et Dominus ad eum : Surge, & ingredere civitatem, & ibi dicetur tibi quid te oporteat facere. Viri autem illi qui comitabantur cum eo, stabant stupefacti, audientes quidem vocem, neminem autem videntes.

7. Le Seigneur lui répondit : Levez-vous, & entrez dans la ville, on vous dira là ce qu'il faut que vous fassiez. Or les hommes qui l'accompagnoient demeurèrent tout étonnés ; car ils entendoient une voix, mais ils ne voyoient personne.

8. Surrexit autem Saulus de terra, & apertisque oculis nihil videbat. Ad manus autem illum trahentes, introduxe-

8. Saul se leva donc de terre, & ayant les yeux ouverts, il ne voyoit point. Ainsi ils le traînerent par la main, & le menerent à

Y. 5. ex. Il ne vous sert de rien, il vous est inutile de, &c.

Damas.

9. où il fut trois jours sans voir, sans manger & sans boire.

10. Or il y avoit un disciple à Damas, nommé Ananie, à qui le Seigneur dit dans une vision : Ananie. Et il répondit : Me voici, Seigneur.

11. Le Seigneur ajouta : Levez-vous & vous en allez dans la rue qu'on appelle Droite : cherchez en la maison de Judas un nommé Saul de Tarfe ; car il y est en priere.

12. (*Et au même temps Saul voyoit en vision un homme nommé Ananie, qui entroit & lui imposoit les mains, afin qu'il recouvrât la vue.*)

13. Ananie lui répondit : Seigneur, j'ai entendu dire à plusieurs, combien cet homme a fait de maux à vos saints dans Jerusalem.

14. Et même il a reçu un pouvoir des Princes des

runt Damascum ;

9. & erat ibi tribus diebus non videns, & non manducavit, neque bibit.

10. Erat autem quidam discipulus Damasci, nomine Ananias ; & dixit ad illum in visu Dominus : Anania. At ille ait : Ecce ego, Domine.

11. Et Dominus ad eum : Surge, & vade in vicum, qui vocatur Rectus : & quære in domo Judæ Saulum nomine Tarfensem : ecce enim orat.

12. ( Et vidit virum Ananiam nomine, intrantem, & imponentem sibi manus, ut visum recipiat. )

13. Respondit autem Ananias : Domine, audivi à multis de viro hoc, quanta mala fecerit sanctis tuis in Jerusalem.

14. Et hic habet potestatem à Principibus

\* 12. Ces paroles que l'on a mises en parenthese sont de S. Luc

pibus Sacerdotum al-  
ligandi omnes, qui in-  
vocat nomen tuum.

15. Dixit autem  
ad eum Dominus :  
Vade : quoniam vas  
electionis est mihi  
iste, ut portet nomen  
meum coram genti-  
bus, & regibus, &  
filiis Israël.

16. Ego enim osten-  
dam illi, quanta  
oporteat eum pro no-  
mine meo pati.

17. Et abiit Ana-  
nias ; & introivit in  
domum, & imponens  
ei manus, dixit :  
Saul frater, Do-  
minus misit me Je-  
sus, qui apparuit tibi  
in via quâ veniebas,  
ut videas, & implea-  
ris Spiritu sancto.

18. Et confestim  
ecceiderunt ab oculis  
ejus tanquam squa-  
mae, & visum rece-  
pit : & surgens bap-  
tizatus est.

19. Et cum acce-

Prêtres de cette ville, d'em-  
mener prisonniers tous ceux  
qui invoquent votre Nom,

15. Le Seigneur lui re-  
partit ? Allez le trouver,  
parce que cet homme // est  
un instrument que j'ai choi-  
si pour porter mon Nom  
devant les Gentils, devant  
les Rois, & devant les en-  
fans d'Israël.

16. Car je lui montre-  
rai combien il faudra qu'il  
souffre pour mon Nom,

17. Ananie s'en alla donc ;  
& étant entré en la maison  
où étoit Saul, il lui imposa  
les mains, & lui dit : Saul  
mon frere, le Seigneur  
JESUS ; qui vous est ap-  
paru dans le chemin par où  
vous veniez, m'a envoyé  
afin que vous recouvriez  
la vûe, & que vous soyez  
rempli du Saint-Esprit.

18. Aussi-tôt il tomba  
de ses yeux comme des  
écailles, & il recouvra la  
vûe, & s'étant levé il fut  
baptisé.

19. Ayant ensuite mangé,

\*. 15. *lett.* m'est un vase d'élection : vase pour instrument  
hebraïsme.

il reprit des forces : & il demeura durant quelques jours avec les disciples qui étoient à Damas.

20. Et il se mit aussitôt à prêcher JÉSUS dans les synagogues, *assurant* qu'il étoit le Fils de Dieu.

21. Tous ceux qui l'écoutoient étoient frappés d'étonnement, & ils disoient : N'est-ce pas là celui qui persécutoit avec tant d'ardeur dans Jérusalem, ceux qui invoquoient ce Nom, & qui est venu ici pour les emmener prisonniers aux Princes des Prêtres ?

22. Mais Saul se fortifioit de plus en plus, & confondoit les Juifs qui demeuroient à Damas, leur prouvant que JÉSUS étoit le CHRIST. ¶

23. Long-tems après les Juifs résolurent ensemble de le faire mourir.

24. Saul fut averti du dessein qu'ils avoient formé contre sa vie : & comme ils faisoient garde jour &

pisset cibum, confortatus est : fuit autem cum discipulis quid erant Damasci per dies aliquot.

20. Et continuo in synagogis prædicabat Jesum, quoniam hic est Filius Dei.

21. Stupebant autem omnes qui audiebant, & dicebant : Noane hic est qui expugnabat in Jerusalem eos, qui invocabant nomen istud, & huc ad hoc venit, ut victos illos duceret ad Principes Sacerdotum ?

22. Saulus autem multo magis convalescebat, & confundebat Judæos, qui habitabant Damasci, affirmans quoniam hic est Christus.

23. Cum autem implerentur dies multi, consilium fecerunt in unum Judæi, ut eum interficerent.

24. Notæ autem factæ sunt Saulo insidiæ eorum : custodiebant autem & portas die ac nocte, ut eum

2. Cor.  
11. 32.

¶ V. 23. ex. Sa retraite dans l'Arabie (Gal. 1. 17.) étant arrivée durant cet intervalle.

interficerent :

25. accipientes autem cum discipuli, nocte per murum dimiserunt eum, submittentes in sporta.

26. Cum autem venisset in Jerusalem, tentabat se jungere discipulis; & omnes timebant eum, non credentes quod esset discipulus.

27. Barnabas autem apprehensum illum duxit ad Apostolos, & narravit illis quomodo in via vidisset Dominum, & quia locutus est ei, & quomodo in Damasco fiducialiter egerit in nomine Jesu.

28. Et erat cum illis intrans & exiens in Jerusalem, & fiducialiter agens in nomine Domini.

29. Loquebatur quoque gentibus, & disputabat cum Grecis: illi autem querebant occidere eum.

30. Quod cum cognovissent fratres,

nuit aux portes pour le tuer,

25. les disciples le prirent, & le descendirent durant la nuit par la muraille dans une corbeille.

26. étant venu à Jerusalem, il cherchoit à se joindre aux disciples; mais tous le craignoient, ne croyant pas qu'il fût disciple.

27. Alors Barnabé l'ayant pris avec lui l'amena aux Apôtres, & leur raconta comment le Seigneur lui étoit apparu dans le chemin, & ce qu'il lui avoit dit, & comme depuis il avoit parlé librement & fortement dans la ville de Damas au nom de JESUS.

28. Paul demeura donc dans Jerusalem // vivant avec eux, & parlant avec force au nom du Seigneur.

29. Il parloit aussi aux Gentils, & il dispuoit avec les Juifs Grecs: & eux cherchoient un moyen de le tuer.

30. Ce que les freres ayant reconnu, ils le me-

Galat. 1.  
18. 19.

γ. 28. *letr.* entrant & sortant avec eux, *hebraïsm.*

nerent à Cefarée, & l'envoyèrent // à Tarse.

deduxerunt eum Cæfaream, & dimiserunt Tarsum.

31. Cependant // l'Eglise étoit en paix par toute la Judée, la Galilée & la Samarie, & elle s'établiſſoit marchant dans la crainte du Seigneur, & étoit remplie de la conſolation du Saint-Eſprit.

31. Eccleſia quidem per totam Judæam, & Galilæam, & Samariam, habebat pacem, & ædificabatur ambulans in timore Domini, & conſolatione ſancti Spiritus replebatur.

32. Or Pierre viſitant de ville en ville tous les diſciples, vint auſſi voir les Saints qui habitoient à Lydde.

32. Factum eſt autem ut Petrus, dum pertranſiret univerſos, deveniret ad ſanctos, qui habitabant Lyddæ.

33. Il y trouva un homme, nommé Enée, qui depuis huit ans étoit couché ſur un lit étant paralytique.

33. Invenit autem ibi hominem quemdam, nomine Æneam, ab annis octo jacentem in grabato, qui erat paralyticus :

34. & Pierre lui dit : Enée, le Seigneur J E S U S - C H R I S T vous guérit : levez - vous, faites vous-même votre lit, Et auſſi-tôt il ſe leva.

34. & ait illi Petrus : Ænea, ſancte Dominus Jeſus-Chriſtus : ſurge, & ſterne tibi. Et continuo ſurrexit.

35. Tous ceux qui demeuroient à Lydde & dans Sarone virent cet homme guéri, & ils ſe converti-

35. Et viderunt eum omnes, qui habitabant Lyddæ & Saronæ : qui converſi ſunt ad Domi-

ψ. 30. autr. le laiſſerent aller.

ψ. 31. gr. les Eglises étoient, &c.



sum.

36. In Joppe autem fuit quædam discipula, nomine Tabitha, quæ interpretata dicitur Dorcas, hæc erat plena operibus bonis, & elemosynis, quas faciebat.

37. Factum est autem in diebus illis, ut infirmata moreretur; quam cum lavissent, posuerunt eam in cœnaculo.

38. Cum autem prope esset Lydda ad Joppen, discipuli audientes quia Petrus esset in ea, miserunt duos viros ad eum, rogantes: Ne pigriteris venire usque ad nos.

39. Exurgens autem Petrus venit cum illis. Et cum advenisset, duxerunt illum in cœnaculum: & circumsteterunt illum omnes viduæ stantes, & ostendentes ei tunicas & vestes, quas faciebat illis Dorcas.

rent au Seigneur.

36. Il y avoit aussi à Joppé entre les disciples une femme nommée Tabitha, ou // Dorcas, selon que les Grecs expliquent ce nom; elle étoit remplie des bonnes œuvres & des aumônes qu'elle faisoit.

37. Or étant tombée malade en ce temps-là elle mourut; & après qu'on l'eut lavée, on la mit dans une chambre haute.

38. Et comme Lydde étoit près de Joppé, les disciples ayant oui dire que Pierre y étoit, ils envoyèrent vers lui deux hommes, pour le prier de prendre la peine de venir jusques chez eux.

39. Pierre partit aussitôt, & s'en alla avec eux. Lorsqu'il fut arrivé, ils le menerent à la chambre haute: où toutes les veuves se présenterent à lui en pleurant, & en lui montrant les robes & les habits que Dorcas leur faisoit. //

ψ. 36. expl. Dorcas, che-  
venit.

ψ. 39. gr. lorsqu'elle étoit  
avec elles.

40. Alors Pierre ayant fait sortir tout le monde, se mit à genoux, & en prieres; & se tournant vers le corps, il dit: Tabithe, levez-vous. Elle ouvrit les yeux *au même instant*; & ayant vû Pierre, elle se mit sur son seant.

41. Il lui donna aussitôt la main, & la leva; & ayant appelé les saints & les veuves, il la leur rendit vivante.

42. Ce miracle fut scû de toute la ville de Joppé: & plusieurs crurent au Seigneur.

43. Et Pierre demeura plusieurs jours dans Joppé chez un corroyeur, nommé Simon.

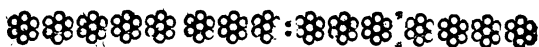
40. Ejectis autem omnibus foras, Petrus ponens genua oravit; & conversus ad corpus dixit: Tabitha, surge. At illa aperuit oculos suos; & viso Petro, resedit.

41. Dans autem illi manum, erexit eam: & cum vocasset sanctos & viduas, assignavit eam vivam.

42. Notum autem factum est per universam Joppen: & crediderunt multi in Domino.

43. Factum est autem, ut dies multos moraretur in Joppe, apud Simonem quemdam coriarium.





SENS LITTERAL ET SPIRITUEL.

¶. I. jusqu'au 5. *C*ependant Saul étant encore plein de menaces, & ne respirant que le sang des Disciples du Seigneur, vint trouver le Grand-Prêtre, & lui demanda des Lettres pour les synagogues de Damas, &c.

Saint Luc dit que Saül étoit encore plein de menaces, & n'aspiroit qu'à répandre le sang des disciples du Seigneur; c'est à-dire, qu'il n'étoit pas encore rassasié du sang d'Estienne, ni satisfait de la fureur avec laquelle il avoit jusqu'alors ravagé l'Eglise dans Jerusalem, entrant par force dans les maisons, & traînant les hommes & les femmes en prison, ou dispersant tous les autres dans les Provinces. Mais comme un lion d'autant plus alteré du sang des hommes qu'il a déjà commencé à en répandre, il ne songeoit qu'à étendre encore plus loin les effets cruels de son zèle si peu éclairé & si mal réglé.

Car il est certain que ce n'étoit ni la jalousie, ni l'orgueil qui l'animoient, comme les Phari-siens, contre JESUS-CHRIST; mais un pur zèle pour le Judaïsme, & pour les traditions de ses peres, qu'il regardoit avec un profond respect, comme la seule véritable religion. Ainsi il croyoit véritablement, selon la prédiction de JESUS-CHRIST, faire un sacrifice agreable à Dieu, en persecutant & faisant mourir tous ceux qui quittoient le Judaïsme pour embrasser l'E-

*Chrysoſt.*  
*in Act.*  
*hom. 19.*  
*tom. 3.*  
*p. 180.*

*Galat. 2.*  
*13. 14.*  
*1. Timoth.*  
*1. 13.*  
*Act. 22.*  
*3. c. 26. 24*

*Joan. 16.*  
*2.*

vangile. C'est dans ce dessein, que *s'adressant au Grand - Prêtre* de cette année, & même à tout le Senat, comme il le témoigne lui-même ailleurs, il leur *demanda des lettres pour les synagogues de la ville de Damas*, ou comme il le dit encore, *pour les freres de Damas*, c'est-à-dire, pour les Juifs qui étoient en cette ville. Mais on peut entendre que les lettres qu'il demanda, étoient aussi pour toutes les villes où il iroit, & non-seulement pour Damas; puisqu'il déclare autre-part, qu'ayant reçu le pouvoir des Princes des Prêtres, il avoit été souvent dans toutes les synagogues, forcer les fidelles par les tourmens de blasphemer, & que transporté de fureur contr'eux, il les persequoit jusques dans les villes étrangères. Saint Luc parle donc ici de la ville de Damas, parceque Saul s'y en alloit actuellement trouver ses freres les autres Juifs, zélés comme lui contre le nom de JESUS de Nazareth, contre lequel il croyoit qu'il n'y avoit rien qu'il ne dût faire. Ce sont ses propres paroles répandues en divers endroits de ce livre des Actes des saints Apôtres. Et il paroît qu'il y alloit avec main forte, comme pour charger de chaînes, & emmener prisonniers les Disciples de JESUS-CHRIST, afin qu'ils fussent jugés dans Jerusalem, & punis ensuite comme criminels.

*A. 13.*  
*etc.*  
*Ibid. 22.*  
*4. etc.*

C'étoit dans cette disposition d'emportement qu'étoit Saul quand le Seigneur resolut de le convertir, & d'un persecuteur outrageux de son Eglise, en faire un de ses Apôtres, & le Disciple le plus zélé pour sa gloire. Il le prit en cet état, dit saint Chrysostome, pour faire mieux éclatter

*Chrysoft.*  
*hemil. de*

sa toute-puissance, en surmontant son ennemi, au plus fort de sa fureur, & changeant cette ferocité meurtrière en une douceur, qui le rendit tout-d'un-coup comme un agneau. Lors donc qu'il étoit dans le chemin de la ville de Damas dont il approchoit déjà, *il se vit tout-d'un-coup environné d'une lumière du ciel.* C'étoit en plein jour que cela lui arriva, selon qu'il le marque ailleurs; ce qui peut faire juger de l'éclat extraordinaire de cette lumière surnaturelle, qui le frappa tout - d'un - coup, quoiqu'en plein midi, & tous ceux qui l'accompagnoient. Aussi il assure dans le recit qu'il en fait lui-même; qu'elle brilloit beaucoup plus que la lumière du soleil. *Il tomba à terre; lui & tous ceux qui étoient présens; & il entendit lui seul une voix qui lui disoit en langue Hébraïque: Saul, Saul, pourquoi me persécutez-vous?* Saint Jean Chrysostome dit, que Dieu voulut que la lumière précédât la voix, afin que Saul frappé divinement par cette lumière si éclatante, se calmât un peu dans sa fureur, & fût en état d'écouter ensuite la voix avec plus de soumission. Et saint Ambroise le comparant dans l'égarément de son esprit, à un loup qui court au milieu des ténèbres de la nuit, dit qu'il fut comme aveuglé par la lumière qu'il vit tout-d'un-coup briller à ses yeux. Il est remarquable, que JESUS ne lui dit pas: Croyez en moi, ou quelque autre chose de cette nature. Mais il se contente de lui reprocher la persécution qu'il lui fait; & il lui demande en quelque façon, dit saint Chrysostome, ce qui pouvoit le porter à persécuter sa personne dans ses membres; voulant l'obliger

*ferendi  
repre-  
hens. sem  
de con-  
vers;  
Pamb.*

*Act. 26:  
14.*

*Ambros.  
de bene-  
dict. pa-  
triarch.  
c. ultimo.*

*Chrysost.  
in Act.  
hom. 19.  
p. 181.*

*August. in Psal. 30.* par-là à faire reflexion sur l'injustice & la violence de sa conduite.

*V. 5. 6. Il répondit : Qui êtes-vous, Seigneur ? Et le Seigneur lui dit : Je suis JESUS, que vous persecutez. Il vous est dur de regimber contre l'éguillon. Alors tout tremblant, & tout effrayé, il dit : Seigneur, que voulez-vous que je fasse ?*

Voilà-donc ce loup devenu en un instant un agneau. Ne connoissant point encore celui qui parloit, mais se sentant néanmoins abbatu sous la puissance de Dieu, il l'appelle *Seigneur*, & lui demande qui il est ; effrayé d'entendre qu'il persecute celui dont la lumiere brille à ses yeux, & dont la voix retentit à ses oreilles, lorsqu'il croit rendre un très-grand service à Dieu, en persecutant les Disciples de JESUS. Mais sa frayeur s'augmenta beaucoup, lorsque cette même voix lui fit entendre ces paroles si surprenantes : *Je suis JESUS de Nazareth que vous persecutez.* Il ne lui dit pas, selon la reflexion de saint Chrysostome, qu'il étoit JESUS ressuscité d'entre les morts, qu'il étoit JESUS assis à la droite de Dieu le Pere. Il ne lui dit pas non plus, selon la remarque de saint Gregoire, qu'il étoit le Verbe éternel né de Dieu avapt tous les siecles, & le principe de toutes choses. Mais il lui déclare qu'il est ce JESUS méprisé des Juifs, ce JESUS de Nazareth, qu'ils avoient fait attacher & mourir sur une croix. Car il vouloit que frappé de la vûe de son propre égarement, il s'humiliât tout-d'un-coup, & qu'il fût touché de componction par le sentiment de l'ingratitude, dont lui-même & tous les

*Aff. 22. 8.*

*Chrysoft. hom. de con vers. Paul.*

*Gregor. Moral. lib. 23. c. 24.*

Juifs étoient coupables, pour n'avoir pas reconnu la visite du Seigneur, ni compris l'accomplissement des Propheties en la personne de cet Homme-Dieu, anéanti pour leur salut, jusqu'à la mort.

*Il vous est dur*, ajouta la même voix, *de regimber contre l'équillon* : ce qui étoit une manière de parler figurée, & prise de l'usage où l'on étoit, comme l'on y est encore, de piquer les bœufs avec une pointe attachée au bout d'un bâton, pour les faire aller plus vite. Le Seigneur vouloit donc lui faire entendre par-là, qu'il ne trouveroit nullement son avantage à résister à cet avertissement qu'il lui donnoit d'une manière si miraculeuse de se soumettre à sa volonté. Mais on peut bien dire aussi en un autre sens, qu'il eût été dur alors à Saul de *regimber contre l'équillon* ; parceque la grace très-forte dont il plut à Dieu d'accompagner ses paroles, remplit son cœur & son esprit d'une onction intérieure, qui lui rendit doux tout ce qu'il avoit à lui commander. Ce n'est plus un homme emporté ; ce n'est plus un homme furieux. Il tremble lui-même, & il est tout pénétré d'une frayeur salutaire ; & cette crainte devient en lui le commencement de la vraie sagesse. *Seigneur*, s'écrie-t-il, *que voulez-vous que je fasse ?* O flèche toute-puissante de la parole & de la grace de JÉSUS-CHRIST, qui perçant le cœur de Saul, dit saint Augustin, le renverse par terre, le change aussi-tôt en un autre homme, & lui inspire cette humble disposition, de se soumettre parfaitement à la volonté de Dieu ! Car cette seule parole : *Que voulez-vous que je fasse ?* ren-

August.  
in Psal.  
44 tom.  
8. p. 1691

ferme comme une divine semence toutes les suites si admirables de la conyersion de Saul, en Paul. Et ce qu'il dit une fois alors, il l'a dit au fond de son cœur toute sa vie, n'ayant jamais regardé depuis que la volonté de son divin Maître pour regle de ce qu'il avoit à faire, comme il paroît par toutes ses lettres.

¶. 7. *Le Seigneur lui répondit : Levez-vous; & entrez dans la ville; on vous dira là ce qu'il faut que vous fassiez. Or les hommes qui l'accompagnoient, demeurèrent tout interdits: Car ils entendoient une voix; mais ils ne voyoient personne.*

Le Seigneur qui le renversa par sa présence, lui commande presentement de *se lever*, & comme il est dit ailleurs, de se tenir ferme sur ses pieds. Car la frayeur dont il se sentit saisi, lui avoit ôté toutes ses forces; & il fallut que Dieu même le relevât après l'avoir abbatu. Saint Luc ajoute ici seulement, que JESUS lui dit, *d'entrer dans la ville de Damas*, dont il étoit proche, & que là on lui diroit ce qu'il devoit faire. Mais saint Paul dans le recit qu'il fait lui-même de cette apparition, supplée en ces termes, ce que saint Luc avoit omis: *Je vous ai apparû; lui dit JESUS-CHRIST; afin de vous établir ministre & témoin des choses que vous avez vues, & de celles que je vous montrerai en vous apparissant de nouveau: & je vous délivrerai de ce peuple & des Gentils; auxquels je vous envoie maintenant, pour leur ouvrir les yeux, afin qu'ils se convertissent des ténèbres à la lumière, & de la puissance de satan à Dieu: & que par la foi qu'ils auront en moi;*

iij



ils reçoivent la remission de leurs péchés, & ayent part à l'héritage des saints.

Le Seigneur fait donc maintenant connoître à Saul converti, le choix de grace qu'il avoit fait de sa personne, pour l'établir dans l'apostolat des Gentils; & il lui dit, que c'est même pour cela qu'il s'est apparu à lui, promettant encore de lui apparaître de nouveau, afin qu'il pût comme les autres Apôtres *lui servir de témoin dans les choses qu'il venoit de voir*, & qu'il devoit voir ensuite dans ces grandes révélations qu'il eut, étant élevé jusques au troisième ciel. Car il falloit que les Apôtres rendissent tous témoignage à JÉSUS-CHRIST, comme témoins oculaires. Et saint Paul ne l'auroit pû, s'il n'avoit été favorisé de ces apparitions & révélations extraordinaires, où tous les secrets de l'Incarnation du Fils de Dieu & de sa résurrection furent exposez comme à la lumière de ses yeux. Mais il est bien remarquable, que dans le temps même que le Seigneur lui déclare qu'il l'établirait son ministre pour la conversion des Gentils, il lui fait entendre ce qu'il auroit à souffrir lorsqu'il l'assûre qu'il le *délivrerait de ce peuple*. Il entend par-là non-seulement les Juifs mêmes de Damas, qui voulurent comme on le verra ensuite, le faire mourir; mais encore tous les autres Juifs, de qui il reçut selon qu'il l'assûre ailleurs, trente-neuf coups de fouet cinq fois différentes, & les Gentils mêmes de la part desquels il témoigne aussi qu'il courut beaucoup de perils.

Quoique saint Luc ait omis dans cette histoire tout ce que saint Paul assûre que JÉSUS

S

lui dit, & qu'il se soit contenté de marquer ici, que le Seigneur lui commanda d'entrer dans Damas, où il apprendroit ce qu'il devoit faire; ces deux Ecrivains sacrés ne sont nullement contraires l'un à l'autre. Car si l'on ne peut douter de la vérité des choses que ce grand Apôtre nous assure que JESUS lui avoit dites, on ne peut douter aussi de la certitude de ce que saint Luc témoigne que le Seigneur le renvoya à la ville de Damas, pour y apprendre ce qu'il devoit faire; c'est-à-dire, pour y recevoir plus particulièrement de la bouche d'un disciple nommé Ananie, les ordres de Dieu & le saint baptême. Aussi saint Augustin se sert très-avantageusement de cet exemple, pour prouver que ce seroit un égarement déplorable de se mettre dans l'esprit, que les Apôtres ayant reçu en un moment avec l'Esprit saint, la connoissance de toutes les langues, il est inutile de vouloir être instruit par les hommes; & qu'un Chrétien doit tendre plutôt à écouter intérieurement JESUS-CHRIST que son Eglise, pour apprendre ce qu'il doit savoir. Gardons nous bien, ajoute ce Pere, de ces sortes de tentations, où il se trouve un extrême orgueil, & un peril évident pour nous: mais songeons plutôt à l'exemple du grand Apôtre, qui bien qu'abbatu par terre, & instruit divinement par une voix qui venoit du ciel, fut néanmoins renvoyé par le Seigneur même, à un homme pour recevoir par le canal du sacerdoce établi dans l'Eglise les mysteres de la doctrine de la foi, & les Sacremens qui devoient l'incorporer à cette Eglise.

*Tertull.  
de bapt.  
cap. 13.  
August.  
de doct.  
Christia.  
Prolog.  
som. 3.*

*Idem.  
quæst.  
evang.  
lib. 2.  
c. 40.*

En effet quoique ce soit le Seigneur qui fasse

toutes ces choses, lorsqu'il les fait par ses ministres, il veut néanmoins se servir de leur ministère pour entretenir l'union, & la subordination si nécessaire de tous les membres qui composent la sainte société des fidèles. Ainsi lorsque le même saint Paul assure, qu'il n'a point reçu ni appris l'Évangile d'aucun homme, mais par la révélation de JÉSUS-CHRIST, il entend que ç'avoit été JÉSUS-CHRIST qui le lui avoit appris: mais il ne nie pas qu'Ananie ne lui eût dit ce qu'il devoit faire pour se préparer au baptême, & pour vivre en vrai disciple de JÉSUS-CHRIST. Le Seigneur fut donc son maître en ce qu'il devoit enseigner aux autres. Et Ananie lui dit de la part de Dieu, ce qu'il devoit faire lui-même. Aussi, quoique Tertullien & saint Chrysostome témoignent, qu'Ananie ne fit autre chose que de baptiser Saul, nous voyons ailleurs, qu'Ananie lui parla pour lui déclarer la volonté du Seigneur, comme on le dira en son lieu.

L'Écriture ajoute, que les hommes qui accompagnoient Saul, s'étant relevés de leur chûte, demeurèrent tout interdits: *Stabant stupescit: car ils entendirent une voix qui lui parloit; mais ils ne virent personne*; ce qui semble donner lieu de croire que Saul vit quelqu'un outre la lumière qu'ils virent aussi-bien que lui. Et en effet le même saint Paul témoigne en plusieurs endroits, qu'il avoit vû notre Seigneur JÉSUS-CHRIST; & qu'après s'être fait voir à tous les Apôtres, il s'étoit enfin fait voir à lui-même: ce qu'on ne peut guere entendre que de cette occasion où JÉSUS en le choisissant pour être

établi son Apôtre, & le témoin de sa resurrection, voulut sans doute qu'il le vît de ses propres yeux, ressuscité, comme les autres l'avoient vû aussi; avec-cette difference neanmoins, qu'ils ne l'avoient vû qu'avant qu'il montât aux cieux, au lieu que Saul le vit alors qu'il étoit déjà assis à la droite de Dieu son Pere. Mais comme ce qui est dit en ce lieu, de ceux qui l'accompagnoient, qu'ils *entendirent une voix*, paroît contraire directement à ce que saint Paul dit lui-même ailleurs; que ces personnes *n'ouïrent point la voix de celui qui lui parloit*; il semble qu'on peut concilier cette contrariété apparente, en disant qu'ils entendirent le bruit de la voix, sans en ouïr les paroles.

*v. 8. 9. Saul se leva donc de terre; & ayant les yeux ouverts il ne voyoit point. Ainsi ils le traînerent par la main, & le menerent à Damas, où il fut trois jours sans voir, sans manger, & sans boire.*

L'éclat si brillant de cette lumiere celeste qui parut à Saul, éblouit & frappa ses yeux de telle sorte, qu'il s'y forma dans l'instant comme des écailles qui le priverent de l'usage de la vûe. Il demeura donc aveugle, mais cet aveuglement corporel n'étoit que l'image de celui où son esprit & son cœur avoient été jusqu'alors: comme le recouvrement miraculeux qu'il reçut aussi-tôt après de sa vûe, figura la guérison bien plus admirable de l'aveuglement si criminel de son ame. Ce fut donc par un effet de la puissance de Dieu, qu'il devint aveugle après avoir vû JESUS CHRIST ressuscité, & *qu'ouvrant les yeux, selon qu'il est dit ici, il ne voyoit rien*:

comme ce fut par un effet de la toute-puissance du même Dieu, qu'il recouvra en même-temps la vûe du corps & de l'ame. Il fut aveugle, disent les saints Interpretes, afin qu'il vît clair. Car il falloit qu'il se dépouillât de cette fausse lumiere de la Synagogue qui le remplissoit de confiance, pour être digne de recevoir la lumiere de l'Évangile, qui n'éclaire que les humbles. Ne pouvant alors se conduire, ceux qui étoient avec lui le traînerent par la main ; *Ad manus illum trahentes* ; ce qui marquoit non seulement qu'il étoit aveugle, mais encore combien sa chute & son grand saisissement l'avoient affoibli. Il entra ainsi dans Damas, où Dieu voulut qu'il demeurât pendant trois jours dans l'exercice de la souffrance, *sans voir, sans manger, & sans boire.*

Voilà donc, s'écrie saint Jean Chrysostome, cette illustre dépouille du démon enlevée à l'ennemi de JESUS-CHRIST : voilà l'une de ses plus puissantes armes, en qui il mettoit sa confiance, que celui qui est plus fort que Satan lui a arrachée après l'avoir surmonté. Et ce qu'il y a de plus admirable, c'est que ceux mêmes qui sont ennemis de JESUS-CHRIST, lui servent en cette occasion de ministres, pour conduire comme en triomphe à la vûe de tout le monde, ce persecuteur de l'Eglise, abattu sous la divine vertu de celui qu'il persecutoit auparavant d'une maniere si outrageuse. On traîne comme lié & enchaîné divinement, celui qui étoit venu afin de lier & d'entraîner les autres. Qui pourroit dire à quoi il pensa, & de quoi il s'occupa pendant ces trois jours ! Il re-

*Chrysof.  
in Act.  
hom. 19.  
p. 81. 82.  
Luc. 11.  
22.*

278 EXPLICATION DU CHAP. IX.

passoit dans son esprit, dit saint Chrysostome & tout ce qui s'étoit passé tant à la mort de JESUS-CHRIST même, qu'à celle de saint Estienne. Il s'affligeoit, & se condamnoit lui-même pour tous les crimes qu'il avoit commis. Il confessoit en la présence de Dieu sa propre misere, & admiroit son infinie misericorde. Il prioit, il conjuroit le Seigneur de lui pardonner, & de le rendre digne de reparer tous les maux qu'il avoit causez à son Eglise, en lui faisant accomplir l'œuvre à laquelle il le destinoit; qui étoit de *convertir les nations des tenebres à la lumiere, & de la puissance de satan à Dieu.* Enfin ces trois jours que Saul passa sans manger & sans boire, non sans miracle, furent pour lui comme un abrégé de la longue penitence qu'il fit tout le reste de sa vie; & ils y servirent de préparation aussi-bien qu'à son batême.

Act. 16.  
46.

¶. 10. 11. 12. Or il y avoit un Disciple à Damas, nommé Ananie, à qui le Seigneur dit dans une vision: *Ananie; & il répondit: Me voici, Seigneur. Le Seigneur ajouta: Levez-vous, & vous en allez dans la rue qu'on appelle Droite, &c.*

Chrysost.  
in Act.  
om. 20.  
p. 187.

Le Seigneur ne voulut point se servir du ministère d'un des Apôtres pour batiser Saul, & lui faire de sa part ce qu'il devoit faire; parce qu'il étoit important, dit saint Chrysostome, pour l'établissement de son apostolat, qu'on ne pût pas dire que c'eût été par les hommes qu'il avoit reçu l'Évangile, lui à qui JESUS revela lui-même tous ses mysteres. Il choisit donc un disciple, dont saint Paul dit seulement, Que c'étoit un homme pieux selon la loi, & à la

Act. 22.  
34.

vertu duquel tous les Juifs qui demeuroident à Damas rendoient témoignage. Ce n'est pas que sa pieté se bornât à la connoissance de la loi, puisqu'il étoit devenu disciple de JESUS-CHRIST: mais c'est que les Juifs, tout ennemis qu'ils étoient du Fils de Dieu, ne pouvoient point reprocher à Ananie son disciple, d'avoir manqué à aucun point des observances de la loi de Dieu. Le Seigneur lui parla donc *dans une vision*, soit pendant la nuit, comme l'a crû saint Chrysostome, soit pendant le jour lorsqu'il étoit éveillé; & il lui dit d'aller chercher *Saul de Tharse*, ville de Cilicie, *dans une rue* de Damas qu'il lui désigna, & *en la maison* d'un nommé *Judas*, qui étoit sans doute un Juif de sa connoissance, chez qui ceux qui l'accompagnoient l'avoient conduit. Mais le Seigneur ajoûta comme pour le rassurer, dit le même Saint, contre la frayeur que ce nom lui causeroit: *Qu'il étoit actuellement en priere*. Car c'étoit lui dire qu'il le trouveroit changé & en posture de suppliant, & non furieux comme il se l'imaginoit. Ce que l'Écriture ajoûte aussi-tôt, *Que Saul vit en ce même temps dans une vision, un homme qu'on lui nomma Ananie, qui entroit dans le lieu où il étoit, & qui imposoit les mains sur lui afin qu'il recouvrât la vue*, est regardé par quelques-uns comme la suite du discours que Dieu fit à Ananie; & par d'autres comme une réflexion que saint Luc fait en passant, sur ce que Dieu montra à Saul dans le même temps qu'il parloit à ce disciple, afin de le disposer à recevoir Ananie quand il viendroit le trouver.

\*. 13. jusqu'au 17. *Ananie lui répondit: Sei-*

gneur, j'ai entendu dire à plusieurs, combien cet homme a fait de maux à vos saints dans Jérusalem. Et même il a reçu un pouvoir des Princes des Prêtres d'emmener de cette ville prisonniers tous ceux qui invoquent votre Nom, &c.

La manière dont Ananie répond au Seigneur, peut faire juger combien le nom de Saul étoit devenu redoutable dans l'Eglise. Mais plus sa fureur contre JESUS-CHRIST se signala parmi tous les Juifs, plus la puissance de celui qui le renversa par sa parole, & par la lumière de sa présence, se fit admirer dans un si prompt & si prodigieux changement. Ainsi Ananie ne fit pas paroître toute l'idée qu'il devoit avoir de la vertu de la grace de JESUS, ni toute la soumission à ses ordres, lorsqu'il lui représenta ce qu'il connoissoit beaucoup mieux que lui, c'est-à-dire, tous les maux que Saul avoit causés dans Jérusalem, & le zèle ardent avec lequel il avoit même sollicité auprès des Princes des Prêtres un plein pouvoir, pour venir charger de chaînes dans Damas ceux qui invoquent le Nom de JESUS. Car dès que Dieu l'envoyoit vers lui, & l'assuroit qu'il étoit même en prière, il devoit juger que ce loup étoit changé en agneau, & que l'auteur d'un changement si miraculeux avoit des desseins de miséricorde sur celui qui étoit changé. Cependant comme la faute que put commettre Ananie, ne venoit que de la grande frayeur que Saul avoit repandue par tout, le Seigneur ne la lui reproche point, & se contente de l'assurer, qu'il avoit choisi cet homme pour devenir son ministre dans la prédication de l'Évangile :

*Chryf. ib.*  
p. 189.



ce qu'il exprime en ces termes figurés : *C'est un vase, ou un instrument que j'ai choisi pour porter mon Nom devant les Gentils, devant les Rois & devant les enfans d'Israël ; c'est-à-dire, pour faire éclater, & à la vûe des payens vers qui je l'envoie principalement, & devant les Princes, à qui il ne craindra point de dire la verité, & même devant les Juifs, quoiqu'il ne soit pas destiné particulièrement pour être leur Apôtre, la puissance & la gloire de mon Nom, Galat 2 en faisant connoître à toute la terre, que je suis vraiment le CHRIST, attendu par les enfans d'Israël, & le Sauveur de toutes les nations.*

Mais comment Saul est-il devenu entre les mains de JESUS-CHRIST, ce vase d'honneur, & cet instrument de sa toute-puissance ? C'a été en souffrant beaucoup, & en imitant son divin Maître dans la patience : *Car je lui montrerai, ajoute le Seigneur, combien il faudra qu'il souffre pour mon Nom.* La souffrance a donc été l'un des principaux caracteres de l'apostolat de Saul, comme elle a toujours été le sceau divin imprimé sur les ouvriers évangéliques. Aussi le même saint Paul, voulant distinguer son apostolat par les marques singulieres aux vrais Apôtres, y met ses souffrances au premier rang. Ceux-là, dit-il, en parlant des faux Apôtres, *se vanent d'être les ministres de JESUS-CHRIST Mais j'ose dire que je le suis plutôt qu'eux. J'ai plus souffert de travaux, plus été dans les prisons, plus reçu de coups ; & je me suis vû souvent en un peril évident de la mort.*

Il n'est point marqué ici que le Seigneur ait

parlé à Ananie de ce grand miracle, par lequel il avoit en un instant renversé par terre Saul, en lui apparissant dans le chemin, & l'aveuglant par l'éclat de sa puissance. Mais nous allons voir néanmoins par la manière dont Ananie parla à Saul, que le Seigneur l'avoit informé de toutes choses, & ne voulut point lui cacher tout ce qui s'étoit passé.

¶ 17. 18. *Ananie s'en alla donc ; & étant entré en la maison où étoit Saul, il lui imposa les mains, & lui dit : Saul mon frere, le Seigneur JESUS, qui vous est apparu dans le chemin où vous veniez, m'a envoyé, afin que vous recouvriez la vûe, & que vous soyez rempli du saint-Esprit, &c.*

La première chose que fait Ananie, c'est d'imposer les mains sur Saul, pour lui redonner la vûe, usant en cela du pouvoir que JESUS-CHRIST, avoit donné à ses disciples, lorsqu'il leur dit avant qu'il montât au ciel: *Que les malades sur qui ils imposeroient les mains seroient guéris.* Il jugea même devoit commencer par la guérison corporelle, parce qu'elle serviroit à lui inspirer une nouvelle ardeur pour le bâton, en le convainquant de plus en plus de la vertu toute divine de JESUS-CHRIST, qu'il avoit persécuté jusqu'alors dans ses membres, & qui lui faisoit cependant ressentir les effets d'une si grande bonté. Il lui donne lieu de juger que tout est miraculeux & divin dans cette affaire, puisqu'il l'appelle tout d'un coup par son nom ; qu'il le reconnoît pour *son frere*, c'est-à-dire, pour un des disciples de JESUS ; qu'il lui découvre ce qui naturellement devoit

*Marc.*  
16. 18.

lui être caché, qui est que le Seigneur s'étoit appa-  
 paru à lui dans le chemin ; & qu'enfin il lui té-  
 moigne que celui-là-même qui lui étoit appa-  
 ru, l'envoyoit alors ; non seulement pour lui  
 faire recouvrer la vûe, qu'il avoit perdue, mais  
 encore pour le remplir du Saint-Esprit. Il ne  
 lui dit pas, selon la remarque de saint Chry- <sup>Chryso</sup>  
 softome : JESUS qui a été crucifié ; celui qui <sup>ut supr</sup>  
 est le Fils de Dieu ; celui qui a fait de si grands <sup>p. 190.</sup>  
 prodiges ; celui que vous avez persecuté d'une  
 maniere si outrageuse ; celui enfin qui vous a  
 renversé par terre & rendu aveugle en un in-  
 stant. Mais il se contente de lui dire avec dou-  
 ceur : Le Seigneur JESUS qui vous est apparu  
 dans le chemin, &c. Car dans le moment que  
 Dieu avoit pardonné à Saul tous les excès où  
 son zele aveugle l'avoit fait tomber, sa misé-  
 ricorde infinie couvrit toutes choses à ses yeux ;  
 comme on voit aussi que JESUS-CHRIST après  
 sa resurrection, ne reprocha ni à saint Pierre,  
 ni à aucun des Apôtres l'infidelité de leur con-  
 duite ; parce que tout étoit noyé dans son sang  
 nouvellement répandu, dont il vouloit qu'ils  
 ressentissent l'efficace les premiers.

Ananie n'eut pas plutôt imposé les mains sur  
 Saul, qu'il tomba de ses yeux comme des écailles,  
 qui attestoient la verité du miracle de sa gué-  
 rison, par ces marques assurées de la perte de  
 sa vûe. Aussi il lui dit dans le moment : Mon  
 frere Saul, ouvrez les yeux, & voyez : Ce que  
 Saul fit aussi-tôt en regardant Ananie, lequel  
 ajoûta, selon que saint Paul le rapporte ailleurs  
 lui-même : Le Dieu de nos peres vous a predestiné <sup>Act. 22.</sup>  
 pour connoître sa volonté, pour voir le Juste, & <sup>13. 46.</sup>

*pour entendre les paroles de sa bouche. Car vous lui rendez témoignage devant tous les hommes de ce que vous avez vû & entendu.* Saint Luc a omis ici ces paroles d'Ananie, qui faisoient entendre à Saul *ce qu'il devoit faire*, comme le Seigneur lui avoit marqué effectivement qu'on le lui diroit dans Damas. Mais il peut bien en avoir encore omis d'autres, que saint Paul ne rapporte pas non plus. Ananie declare donc à Saul nouvellement converti : Que ç'avoit été un effet du choix tout gratuit de Dieu, de ce qu'il lui avoit fait *connoître sa volonté*, qui étoit qu'il souffrît beaucoup pour son Nom ; de ce qu'il lui avoit fait *voir le Jiste*, c'est-à-dire, JESUS-CHRIST, le Juste par excellence, & l'auteur de toute justice ; & de ce qu'il avoit bien voulu lui faire *entendre les paroles de sa bouche*, étant lui-même le maître divin, qui le forma tout d'un coup dans l'école de la suprême sagesse. Il ajoute, que Dieu en avoit ainsi usé à son égard ; parcequ'il devoit lui servir devant tous les hommes, Juifs ou Gentils, pauvres ou riches, sages ou ignorans, *des choses qu'il avoit vûes ou entendues* dans cette apparition du Seigneur. Et par conséquent il falloit, selon la remarque des interpretes, qu'elle eût été réelle, afin que le témoignage de S. Paul eût pour fondement une verité de fait, aussi-bien que celui des autres Apôtres, qui attestoient, comme ils le disent, ce qu'ils avoient vû & entendu, quand ils attestoient la resurrection de JESUS-CHRIST.

Act. 2.

1.  
1. Joan.

1. 1.

Act. 22.

26.

Ananie dit ensuite en parlant à Saul : *Qu'attendez-vous donc ?* Car Saul attendoit avec une

humble soumission, selon l'ordre qu'il avoit reçu du Seigneur, qu'on lui dît ce qu'il devoit faire : & Ananie s'empressoit de joindre à l'Eglise de JÉSUS CHRIST ce vase d'honneur, qu'il avoit choisi pour porter son Nom devant tout le monde. *Levez-vous*, continua-il ; car Saul étoit apparemment prosterné devant lui, & *recevez le batême, & lavez vos pechés en invoquant le Nom du Seigneur*. Il fut donc baptisé par Ananie, & rempli en même temps du Saint-Esprit ; quoique celui qui le baptesa ne fût pas des douze Apôtres. Car Dieu agit par lui-même, dit saint Chrysostome, & d'une manière extraordinaire à son égard, en lui faisant recevoir la plénitude du Saint-Esprit, sans se servir pour cela du ministère apostolique, afin qu'on ne remarquât rien que de divin dans tout l'ouvrage de sa conversion, & que les hommes n'eussent point de part à son établissement dans l'apostolat, non plus qu'à celui des autres Apôtres.

On pourroit bien néanmoins demander, pourquoi Ananie n'exigea point de Saul une longue préparation pour se disposer à recevoir le batême. Mais saint Chrysostome répond à cela, que ce qui étoit arrivé, lui tenoit lieu de toute sorte d'instruction. Celui que la grace toute puissante de JÉSUS-CHRIST avoit renversé en un instant au milieu de sa plus grande fureur, & réduit à lui demander ce qu'il desiroit qu'il fit ; celui qu'il avoit choisi par une vocation si extraordinaire, & séparé singulièrement, selon qu'il le dit lui-même, pour en faire l'Apôtre des nations, & le prédicateur de l'Evangile, *Rom 1.* n'avoit pas besoin d'une plus grande préparation *1. f.*

*Chrysost.  
ut supr.  
p. 191.*

*Chrysost.  
ut supr.  
p. 189.*

Col. 1.  
24.

1. Timot.  
1. 12.

que des trois jours de prieres & de jeûne qu'il avoit passez dans l'amertume de son cœur, & dans la perte de la vûe. La surabondance de la grace apostolique suppléa à tout : & comme il n'entroit par le batême dans l'Eglise, que pour se voir exposé à de continuelles souffrances, en portant le Nom du Seigneur devant les Gentils, devant les Rois & devant les Juifs, il ne fit pendant tout le cours de sa vie, qu'*accomplir*, comme il le dit, *dans sa chair ce qui restoit à souffrir à JESUS-CHRIST, en souffrant lui-même pour son corps qui est l'Eglise.* Il nous a tracé en peu de paroles les sentimens qu'il eut toujours dans la suite de cette ineffable miséricorde du Sauveur à son égard : *Je rends graces, dit-il, à notre Seigneur JESUS-CHRIST, qui m'a fortifié, de ce qu'il m'a jugé fidelle en m'établissant dans son ministère ; moi qui étois auparavant un blasphémateur, un persecuteur, & un outrageux ennemi : mais j'ai trouvé miséricorde, parce que j'ai fait tous ces maux dans l'ignorance, n'ayant point la foi. Et la grace de notre Seigneur s'est répandue sur moi avec abondance, en me remplissant de la foi & de la charité qui est en JESUS-CHRIST. C'est une verité certaine & digne d'être reçue avec une ensiere déference, que JESUS-CHRIST est venu dans le monde sauver les pecheurs, entre lesquels je suis le premier. Mais j'ai reçu miséricorde, afin que je fusse le premier en qui JESUS-CHRIST fit éclater son extrême patience, & que j'en devinisse comme un exemple à ceux qui croiront en lui, pour acquerir la vie éternelle.*

ÿ. 19. jusqu'au 23. *Ayant ensuite mangé il reprit des forces ; & il demeura durant quelques jours*

avec les disciples qui étoient à Damas. Et il se mit aussi-ô à prêcher JESUS dans les synagogues, assurant qu'il étoit le Fils de Dieu, &c.

Saul ne rougit point dit saint Chrysostome, de ce qui pouvoit le faire accuser devant le monde de legereté & d'inconstance. Il ne craint point de détruire ce qu'il avoit établi auparavant avec tant de force & tant d'éclat. Et il ne se contente pas d'enseigner tout le contraire de ce qu'il avoit enseigné jusqu'alors, mais il le fait même publiquement, & au milieu des synagogues où il pouvoit recevoir plus de confusion selon les hommes, & se trouver en plus grand peril de la part des Juifs, si la honte d'avoir combattu la verité, & si l'amour de JESUS dont il se sentoit alors embrasé, n'avoient étouffé dans lui toute autre honte, avec toute crainte humaine. On vit alors, comme dit encore le même Pere, par la grande joie que ressentirent les fidelles de la conversion si miraculeuse de Saul, comme une espece de compensation de la douleur si sensible que la mort d'Estienne leur avoit causée. Car qu'avoit-on vu de comparable à la grandeur de ce prodige? Et que ne devoient point esperer les Disciples de JESUS-CHRIST après une preuve si éclatante de sa misericorde?

Cependant les Juifs ennemis du Fils de Dieu, étoient dans le dernier étonnement d'entendre Saul prêcher JESUS-CHRIST avec plus de force qu'il ne l'avoit outragé auparavant. Ils ne pouvoient presque se persuader que ce fût le même qui établissoit alors cette nouvelle religion par tant de preuves des Ecritures, & qui l'avoit combat-

*Chryf. ib.  
hom. 19.  
p. 181.*

*Chryf. ib.  
hom. 20.  
p. 191.*

tue aux yeux de tous avec un zèle si emporté. Comment néanmoins pouvoit douter de la vérité d'un fait exposé à la vûe de tout le monde? Et si les Juifs ne pouvoient pas n'en être point convaincus comment ne tiroient ils pas de leur propre étonnement cette conséquence si nécessaire, Qu'il falloit donc qu'une lumière surnaturelle eût éclairé Saul pour le détromper, & pour le faire tout d'un-coup, renoncer à ses premières préventions; puisqu'il étoit impossible qu'un tel effet leur parût humain? Mais la jalousie dont ils étoient transportés contre JESUS-CHRIST, les empêche même de le nommer, ayant horreur d'un Nom adorable que leur orgueil leur avoit rendu si odieux; & i's se contentent en parlant de ses Disciples, de les désigner par *ceux qui invoquoient ce Nom*: ce Nom qu'ils craignoient de proferer comme le sujet de leur confusion & de leur desespoir; ce Nom qu'ils avoient voulu flétrir en attachant celui-là même qui le portoit & qui étoit leur Sauveur à une croix; ce Nom cependant *sous lequel tout genou devoit fléchir tant au ciel, que sur la terre & dans les enfers.* Cependant toute l'opposition que firent paroître ces ennemis de JESUS-CHRIST à la vérité que Saul leur prêchoit, ne servit qu'à lui inspirer un nouveau courage & une nouvelle force, pour les confondre par les preuves qu'il tiroit des Ecritures pour établir la divinité de JESUS. Et tels furent les commencemens du ministère de celui qui avoit été rempli tout-d'un coup du Saint-Esprit, & qui parut non-seulement un Chrétien parfait, mais un Apôtre consommé dans la grace apostolique

Philipp.  
2. 10.



lique dès le moment qu'il fut entré dans l'Eglise. Car comme il étoit venu après les autres, dit saint Chrysostome, il se sentoit obligé à une plus grande ferveur; & il faisoit voir en sa personne l'accomplissement de cette parole: *Que celui à qui il a été plus pardonné aime davantage.* Chrysost. ut supra p. 192. Luc. 7. 47.

Y. 23. 24. 25. Long-temps après les Juifs résolurent ensemble de le faire mourir. Saul fut averti du dessein qu'ils avoient formé contre sa vie. Et comme ils faisoient garde jour & nuit aux portes pour le tuer, les Disciples le prirent, &c.

Nous trouvons ailleurs l'explication de ce que S. Luc témoigne ici, Qu'il se passa beaucoup de temps entre ce qu'il vient de dire, & ce dessein que les Juifs de la ville de Damas formerent contre la vie de S. Paul: car il dit lui-même en écrivant aux Galates: Que lorsqu'il plut au Seigneur qui l'avoit choisi particulièrement dès le ventre de sa mere, & qui l'avoit appelé par sa grace, de lui reveler son Fils afin qu'il le prêchât parmi les nations, il n'étoit point retourné à Jerusalem trouver ceux qui étoient Apôtres avant lui; mais qu'il s'en étoit allé en Arabie, & qu'il étoit revenu ensuite à Damas: qu'ainsi trois ans s'étant écoulés depuis sa conversion, il étoit enfin retourné à Jerusalem pour visiter Pierre, Ce fut donc après son retour d'Arabie en la ville de Damas, que comme il prêchoit très-fortement la resurreccion & la divinité de JESUS-CHRIST, les Juifs conspirerent de faire mourir un homme qui s'étoit si hautement déclaré contr'eux, après avoir soutenu le Judaïsme avec tant de force. C'est ainsi, dit saint

Chrysof.  
ut supr.  
p. 191.

Chrysofome, que ces zélés défenseurs des observances Juives, ont recours à leur plus fort argument, pour accabler tout-d'un-coup celui qu'ils ne pouvoient plus souffrir. Ils ne cherchent plus comme auparavant, des accusateurs & des faux témoins. Ce sont des moyens trop foibles & trop incertains pour venir à bout de leur dessein. Leur faux zèle les presse d'apporter un prompt remede à ce qu'ils regardent comme un grand mal: & ils n'en trouvent point de meilleur, que de tuer en conscience celui qui en est l'auteur. Telle a été en tout temps la politique meurtriere des ennemis de la foi de JESUS-CHRIST, qui ont toujours mis leur pieté à se défaire seurement de ceux qui étoient contraires à leurs sentimens; imitateurs en cela de la fausse devotion de ces Juifs alterés du sang des vrais serviteurs de Dieu

2. Cor. 11.  
32.  
Chrysof.  
p. 192.

Cependant Dieu qui veilloit pour la conservation de saint Paul, dont il vouloit se servir pour faire de si grandes choses, lui fit découvrir les pieges qu'on lui dressoit. Il sçut que les Juifs ayant gagné celui qui étoit Gouverneur de la Province pour le Roi Aretas, faisoient faire garde dans Damas pour l'arrêter prisonnier; c'est-à-dire, selon qu'il est dit ici, que *l'on en gardoit les portes jour & nuit pour se rendre maître de sa personne, & pour le tuer.* Mais les Disciples qui étoient à Damas le sauverent pendant la nuit, l'ayant descendu dans une corbeille par une fenêtrre le long du mur qui regardoit hors la ville. Le Seigneur ne fait donc point de miracle pour sauver celui qu'il destinoit à être l'Apôtre des nations; mais il se sert pour cela

de la seule sagesse des hommes, voulant, dit saint Chrysostome, faire éclatter la vertu de son Chrysost. serviteur, sans d'autres prodiges que ceux de sa p. 191 vertu même.

✧. 26. jusqu'au 31. *Estant venu à Jerusalem, il cherchoit à se joindre aux Disciples; mais tous le craignoient, ne croyant pas qu'il fust disciple. Alors Barnabé l'ayant pris avec lui, l'amena aux Apôtres, & leur raconta comment le Seigneur lui étoit apparu dans le chemin, &c.*

Saint Paul dit lui-même ailleurs, que son Galat. vj dessein en venant à Jerusalem, fut de voir 18. 19. Pierre; ce qui fait connoître, selon saint Jérôme, Hieron. en quelle consideration saint Pierre étoit dans epist. 89. l'Eglise. Car il n'y vint pas simplement pour le Id. in ep. voir des yeux du corps. Et il n'y vint pas non ad Gal. plus afin d'apprendre de lui quelque chose; puis- c. 1. 18. qu'il avoit eu aussi-bien que lui, le Seigneur même pour son Maître : mais il y vint pour rendre cette déference à celui qui l'avoit précédé dans l'apostolat. Ajoutons qu'il y vint pour s'établir dans l'union avec les Apôtres. Car si S. Paul, comme dit saint Augustin, n'eût point trouvé les August. Apôtres avec qui il communiquât & conferât contr. de l'Evangile, afin qu'il parût qu'il étoit uni de Fauf. l. société avec eux, l'Eglise n'auroit point ajouté 18. c. 43 foi à ses écrits. Mais après qu'elle a connu qu'il annonçoit les mêmes choses qu'ils prêchoient, vivant dans leur communion & dans l'unité d'un même esprit, & operant les mêmes merveilles qu'eux, il y a acquis une telle autorité, que ses paroles y sont encore entendues comme si c'étoit JESUS-CHRIST lui-même qui nous parlât par sa bouche.

292 EXPLICATION DU CHAP. IX.

Cependant il est certain parceque saint Luc dit ici, qu'il eut d'abord bien de la peine à former cette union avec les Disciples de JESUS-CHRIST; parce qu'ils le craignoient tous, se souvenant des grands maux qu'il avoit faits à l'Eglise, & ne pouvant croire qu'il fût devenu lui-même un des Disciples du Sauveur. Mais

*Act. 4.*  
36.

Barnabé dont il a été parlé dans le quatrième chapitre, & qui a eu dans la suite une liaison si étroite avec saint Paul, étant rempli de douceur & de bonté, selon la signification de son nom, & ayant peut-être été informé dans Damas

*Chrysof.*  
*in Act.*  
*hom. 11.*  
p. 196.

même, comme le croit saint Chrysostome, de ce qui lui étoit arrivé dans le chemin, se joignit à lui sans crainte, & le mena aux Apôtres, c'est-à-dire à Pierre & à Jacque le cousin de

*Galat. 1.*  
18. 19.

JESUS-CHRIST. Car saint Paul atteste lui-même, qu'il ne vit alors aucun des autres Apôtres. Barnabé leur raconta, & Paul ensuite sans doute, toute l'histoire de sa conversion, & la liberté avec laquelle il avoit prêché dans Damas

*Ibid. 2. 2.*  
8. 9.

même. Mais il semble qu'il ne conféra de son Evangile avec eux, que dans un voyage qu'il fit encore depuis à Jerusalem. Et il a soin, non pour se relever lui même par rapport seulement à sa personne, mais pour établir la certitude de son apostolat, semblable à celui de Pierre, d'assurer que ceux qui paroissoient les plus considérables, & qu'il nomme les colonnes de l'Eglise, c'est-à-dire Jacque, Cephas & Jean, les Apôtres les plus chers du Seigneur, ne lui avoient rien appris de nouveau.

*Ibid. 1.*  
18.

Il ne demeura, comme il le remarque encore, que quinze jours avec Pierre: & pendant ce

temps il paroïssoit avec lui & avec Jacques dans Jerusalem, *parlant avec force au Nom du Seigneur*, c'est-à-dire, prêchant hardiment la résurrection de JESUS - CHRIST, & faisant voir qu'il étoit véritablement le *Seigneur* & le CHRIST attendu depuis si long-temps. Or comme il avoit été établi singulièrement Apôtre des nations, selon qu'il l'assure, il ne craignoit point de *parler aussi aux Gentils*; & il disputoit en même temps *avec les Grecs*; c'est à dire avec les Juifs étrangers, qui comme lui ne demeuroient point dans la Judée, & qui parloient la langue Grecque. Car il crut particulièrement être obligé de détromper tous ces Juifs qui étoient ses compatriotes, & qui l'avoient vû long-temps dans la même erreur où ils étoient encore engagés. Mais parceque la verité qu'il prêchoit, & les fortes preuves dont il l'appuyoit les accabloient, *ils chercherent les moyens de le tuer*: ce qui étoit, dit saint Chrysostome, la marque la plus éclatante du triomphe de la foi, puisqu'on n'en venoit à la violence, que parce qu'on se sentoit vaincu par la verité. Ainsi la crainte qu'eurent les fidelles qu'on ne fit mourir saint Paul, & qu'une nouvelle persécution ne s'élevât dans l'Eglise, les porta à lui persuader de fortir de Jerusalem, d'où même ils le conduisirent *jusqu'à Cesarée*, qui étoit le chemin de Cilicie, & ils le *laissèrent aller*, ou même, selon saint Jean Chrysostome, ils l'envoyerent à Tarse, dans sa propre ville, sans doute pour y prêcher la verité de la foi, qu'il avoit eu le bonheur de connoître.

vs. 31. jusqu'au 36. *Cependant l'Eglise étoit*

T iij

*en paix par toute la Judée, la Galilée & la Samarie ; & elle s'établissoit marchant dans la crainte du Seigneur, & étoit remplie de la consolation du Saint-Esprit. Or Pierre visitant tous les Disciples vint aussi voir les Saints qui habitoient en Lydde, &c.*

Dieu voulut donner la paix à l'Eglise, afin que la vérité pût s'annoncer plus librement, & que l'édifice tout divin de la maison du Seigneur pût s'accroître & se perfectionner, par les soins apostoliques de ceux qui y travailloient sous la conduite, & avec la grace de JESUS-CHRIST. Aussi cette paix ne produisit pas comme il arrive d'ordinaire, le relâchement parmi les Disciples. Mais ils marchaient, selon qu'il est dit ici, dans la crainte du Seigneur ; c'est-à-dire, que cette crainte, qui n'étoit plus celle de l'ancienne loi, mais celle de l'Evangile & des enfans, accompagnée de charité, les conduisoit dans tout leurs pas, afin qu'ils ne fissent rien d'indigne de la sainteté de leur vocation. Et parceque cette vie est remplie de l'amertume des tentations, & de différentes afflictions, étant selon l'Ecriture, une

*Jab. 7. 1.* guerre continuelle, saint Luc ajoute qu'ils étoient remplis de la consolation du Saint-Esprit ; c'est à-dire, que cet Esprit saint adoucissoit toutes leurs peines, & qu'il leur faisoit trouver une onction spirituelle dans tout ce qu'ils enduroient pour l'amour de JESUS-CHRIST. Et comme le saint Evangeliste vouloit nous parler des visites que saint Pierre fit dans les Provinces des environs, il a soin de marquer auparavant, que l'Eglise étoit en paix par toute la Judée, la Galilée & la Samarie ; afin que l'on ne crût pas,

dit saint Chrysoſtome , que c'étoit par crainte Cyprian.  
ut ſupr. que les Apôtres ſortirent de Jeruſalem. Car tant que la perſécution dura , ils y demeurèrent pour affermir cette Eglife contre la fureur des Juifs. Mais lorſque la paix lui fut renduë , ils ſortirent. Et alors Pierre comme le chef du ſaint troupeau, Chriſtoſt.  
ut ſupr.  
p. 197. & ſemblable à un General qui fait la revüë de ſon armée , qui examine ſi toutes ſes parties ſont unies entr'elles , ſi tout eſt dans l'ordre , & qui conſidere ce qui a beſoin de reglement , il alla viſiter tous les ſans , dans la même diſpoſition où étoit ſaint Paul , lors qu'écrivant aux Romains , il leur diſoit : Rom. 15. Je deſire de vous voir , pour vous faire part de quelque grace ſpirituelle , afin de vous fortiſier.

Ce fut dans le cours de ces viſites apoſtoli- Hieron.  
de lo.  
l. cbr. 6.  
ep. 17. ques , qu'étant arrivé à une ville nommée alors Lydde , & depuis Dioſpolis , ſituée ſur le rivage de la mer mediterrannée , entre Joppé & Jeruſalem , il y trouva une occaſion de faire éclatter la puiffance de JESUS , en la perſonne d'un paralytique , qui depuis huit ans étoit couché ſur un lit. Il le trouva apparemment expoſé en quelque lieu à la vüë de tous les paſſans , où l'on le plaçoit pour exciter leur compaſſion , & lui attirer leurs aumônes. Pierre qui n'avoit point d'autre deſir que de procurer la gloire de ſon divin Maître , & la conversion des peuples , n'eut pas plutôt apperçû ce paralytique , qu'inſpiré de Dieu , il lui dit en le nommant par ſon nom : *Ehée , le Seigneur JESUS-CHRIST vous guerit ; ce n'eſt pas moi , mais c'eſt JESUS le vrai CHRIST , qui vous rend preſentement la ſanté ; & il le fait par mon miniſtere ; afin*

qu'étant délivré si miraculeusement de la longue maladie qui vous retenoit au lit , vous écoutiez avec foi ce que j'ai à vous enseigner de sa part. Car on ne doit regarder toutes ces guérisons du corps , que comme des moyens dont Dieu se servoit pour guérir les ames : & il eût été indigne de ces ouvriers apostoliques de borner leur vûe dans l'accomplissement de leur ministere , à la santé corporelle de ceux dont ils guérissent les maladies ; puisque cela auroit convenu à des Juifs charnels & non pas à des ministres de l'Évangile.

Pour preuve de la guérison subite & parfaite du Paralytique, saint Pierre lui commanda de *se lever* dans l'instant ; ce qui paroissoit visiblement impossible sans miracle ; & de se mettre en devoir de faire lui-même son lit ; c'est-à-dire, de l'emporter pour le faire ailleurs , lui qui ne pouvoit auparavant qu'y être porté comme un malade réduit dans la dernière langueur. Il est remarquable que saint Pierre n'exige point de cet homme qu'il ait la foi avant que de le guérir ; car c'étoit même pour lui procurer la foi, aussi-bien qu'aux habitans de cette ville , & à ceux de tout le canton nommé *Sarone* , qu'il fit ce miracle. Comme donc ce Paralytique étoit connu de tout le pays, sa guérison ne manqua point d'y faire un très-grand éclat, & porta ces peuples à se convertir, en voyant un si prodigieux effet de la puissance de JESUS-CHRIST, & de la seule parole de son saint Apôtre.

v. 36. jusqu'au 40. Il y avoit aussi à Joppé, entre les Disciples, une femme nommée *Tabithe*, ou *Dorcas*, selon que les Grecs expliquent ce nom.



*Elle étoit remplie des bonnes œuvres & des aumônes qu'elle faisoit. Or étant tombée malade en ce temps-là, elle mourut, &c.*

Joppé étoit une ville de Judée, très-célebre pour son port. Comme la semence de l'Évangile se répandoit en tous lieux, il se trouva là entre les autres Disciples de JESUS-CHRIST, une femme très-connuë pour sa grande piété & sa charité extraordinaire, que Saint Luc exprime en disant : *Qu'elle étoit pleine de bonnes œuvres & d'aumônes.* Et cette sorte d'expression fait entendre en peu de mots, que non-seulement elle faisoit quantité de bonnes œuvres & d'aumônes, mais que ces aumônes & ces bonnes œuvres étoient pleines devant Dieu; c'est-à-dire, qu'elle les faisoit avec un cœur plein d'amour; puisque sans la charité toutes les meilleures œuvres sont vuides devant ses yeux, selon ce reproche que JESUS-CHRIST fait à l'Ange de l'Église de Sardes dans l'Apocalypse, *Qu'il ne trouvoit point ses œuvres pleines devant Dieu.* Or quand une personne meurt avec cette plénitude de bonnes œuvres, dont le principe a été la charité, tous les fidèles qui en étoient & édifiés, & soulagés, s'intéressent à sa mort, comme à la perte d'un bien commun à toute l'Église. Ainsi cette femme dont il est parlé ici, étant morte; après qu'on lui eut rendu les devoirs ordinaires, qui étoit de *laver le corps*, & de le mettre en état d'être enterré, ce que l'Écriture marque expressément, pour établir davantage la certitude du miracle de sa résurrection; les Disciples envoyèrent à saint Pierre, pour le prier de venir chez eux. Il n'est point dit, qu'ils aient déclaré à cet

*Apocak.*

*3. 2.*

*Chryso-  
stomus  
supr.  
p. 200.*

Apôtre le sujet pour lequel ils le demandoient; Et il y a apparence qu'ils ne lui en parle-ent point, voulant sans doute que la vûe même de toutes les veuves qui pleuroient & qui intercedoient pour elle, lui fût un motif plus pressant pour le porter à demander à JESUS-CHRIST qui daignât la rendre à l'Église. C'est ce qu'on vit arriver aussi-tôt que saint Pierre fut venu: car toutes les veuves qui étoient presentes, formerent & de leurs larmes, & du recit de toutes les charités qu'elles avoient reçues de Tabithe pendant sa vie, la plus puissante priere dont elles étoient capables, en lui presentant, & les robes, & les habits dont la charité de cette femme les avoit toutes revêtus. Elles le prièrent donc, dit saint Cyprien, non par leurs paroles, mais par les bonnes œuvres de celle même qui étoit morte: *Nec pro defuncta suis vocibus, sed ipsius operibus deprecantes.*

Cyprian.  
de oper.  
& elem.  
cap. 2.  
R. 256.

v. 40. jusqu'à la fin. Alors Pierre ayant fait sortir tout le monde, se mit à genoux, & en prieres; & se tournant vers le corps, il dit: *Tabithe, levez-vous.* Elle ouvrit les yeux au même instant; & ayant vû Pierre, elle se mit sur son seant, &c.

Saint Pierre sentit, dit saint Cyprien, que l'on pouvoit obtenir ce qui étoit demandé de cette sorte; & que l'assistance de JESUS-CHRIST ne manqueroit point à ces veuves qui lui offroient des prieres si ardentes, après que le même JESUS-CHRIST avoit été revêtu en leurs personnes: *Sensit Petrus impetrari posse, quod sic petebatur, nec defuturum Christi auxilium viduis deprecantibus, quando esset in viduis*

*ipse vestitus.* Comme donc la resurrection corporelle d'un seul mort devoit être, selon l'ordre de la sagesse & de la prédestination de Dieu, le principe de la resurrection spirituelle de plusieurs, il mit dans le cœur de son Apôtre d'accorder ce grand miracle aux larmes de tant de personnes affligées, non tant pour ceux qui croyoient déjà au Nom de JESUS, que pour tous les autres qui n'y croyoient pas encore. Car c'étoit principalement, comme on l'a dit, au salut des ames, que se rapportoient tous les miracles, tant de JESUS-CHRIST que des Apôtres, qui traitoient veritablement les ames, lorsqu'ils guérissent les corps. Saint Pierre imite son Maître dans le dessein qu'il avoit de ressusciter Tabithe; car comme JESUS avoit fait sortir tout le monde avant que de redonner la vie à la fille du chef de la Synagogue des Juifs, qui étoit morte; aussi le Disciple oblige presentement tout le monde de sortir de la chambre haute, où le corps mort de Tabithe avoit été mis en attendant son arrivée. Il vouloit, dit saint Chrysostome, éviter toute ostentation dans un miracle qui appartenoit tout entier à JESUS-CHRIST, & dans lequel il regardoit uniquement le fruit qui devoit en revenir à l'Eglise. Il ne vouloit point d'ailleurs être troublé par les larmes de tant de personnes, mais offrir dans le secret sa priere à celui qui ne manque point d'exaucer ses serviteurs, lorsque c'est lui-même qui leur inspire de le prier.

*Chrysoſt.*  
*in Act.*  
*hom. 21.*  
*tom. 3.*  
*p. 200.*  
*Co 198.*  
*Matth.*  
*9. 28.*

Pierre qui par la seule ombre de son corps guérissoit tant de malades, ajoute le même Pere,

300 EXPLICATION DU CHAP. IX.

employe ici d'autres moyens plus puissans, pour procurer la resurrection de cette femme. Il a recours à la solitude, il se prosterne, il prie, il se tourne vers le corps mort, il lui parle, il lui commande de se lever, & il le lui commande, dit saint Cyprien, au Nom de JESUS. Car quoique cela ne soit point marqué dans l'Ecriture, on ne peut douter qu'il ne l'ait dit, au moins dans son cœur, puisque c'étoit à ce Nom adorable & tout-puissant que la nature étoit soumise. Au commandement du saint Apôtre, la mort rendit son dépôt & celle qui avoit fait largesse de ses biens à plusieurs veuves affligées pour les faire vivre, mérita après être morte, d'être renduë elle-même à la vie, par la priere de ces veuves qu'elle avoit si charitablement assistées par ses aumônes: *Qua laborantibus viduis largita fuerat subsidia vivendi, meruit ad vitam viduarum petitione revocari.*

Tabithe ayant donc ouvert les yeux, pour marque qu'elle étoit déjà en vie, & vû Pierre l'Apôtre de JESUS-CHRIST, elle se leva sur son seant. Mais comme tout étoit misterieux dans le miracle de cette resurrection, saint Pierre lui donna encore la main; & l'ayant aidée à se lever tout-à-fait, il la rendit vivante aux saints, & aux veuves qu'il appella dans la chambre où il l'avoit ressuscitée; car il falloit que tous les Disciples qui sont designés ici par le nom de saints, à cause de la sainteté de leur vocation, & que toutes les veuves qui avoient le plus contribué par leurs larmes à obtenir un si grand miracle, fussent témoins oculaires de la puissance de JESUS-CHRIST; & que

cette preuve toute divine de la résurrection de celui qui rendoit ainsi la vie aux morts, servit à la conversion de plusieurs. C'est en effet ce qui arriva dans la ville de Joppé, où ce prodige ayant été *sû de tous, beaucoup de ses habitans crurent au Seigneur.*

Saint Chrysostome faisant une application *Chrysost.* spirituelle à la vie de l'ame, de ce qui est dit ici *ut supr.* par rapport à la vie du corps, témoigne qu'il *p. 201. 202.* tient très-souvent à nous, que les pécheurs ne ressuscitent spirituellement, comme cette femme ressuscita dans son corps mortel. Il faut pleurer, dit ce Pere, il faut prier, & donner l'aumône pour ceux qui sont morts dans l'ame; quoique ce qu'ils font eux-mêmes soit d'une plus grande efficace pour leur obtenir l'indulgence du Seigneur. Mais quand l'Eglise leur a procuré la vie spirituelle qu'ils avoient perdue, il faut encore que ses ministres qui y tiennent le lieu des Apôtres, *leur donnent la main pour les aider à se lever tout-à fait de leur chute mortelle.* Et c'est aussi à ces mêmes ministres de JESUS-CHRIST, de *les rendre vivans aux saints*, c'est-à-dire, de les faire rentrer dans la sainte société des fidèles, & dans l'union du corps de JESUS CHRIST, dont ils s'étoient retranchés comme des membres morts par leurs crimes.

On peut admirer encore avec le même Saint, la simplicité apostolique, & l'humilité de saint Pierre. Il sembloit, dit-il, qu'après avoir res- *Ibid.* suscité cette femme, & rendu la joie à tant de *p. 197* personnes de Joppé, il eût pû choisir de loger chez celle qui lui avoit une obligation si sensible, ou au moins se retirer chez quelqu'un des

principaux de la ville, qui auroient été ravies d'être honorés de la présence d'un tel hôte. Mais un Apôtre de JESUS-CHRIST, & un vrai imitateur de cet esprit de pauvreté, qui avoit toujours paru dans la conduite de son divin Maître, ne choisit point les maisons des riches, ni ne songe point à s'attirer la reconnaissance, & les applaudissemens des peuples, pour une œuvre qu'il regardoit comme étant dûë à Dieu seul. Il préfère donc *la maison d'un Corroyeur* à toutes les autres, & il y demeure pendant le temps qu'il sejourna à Joppé, pour affermir les fidèles nouvellement convertis ; apprenant par son exemple aux ministres de JESUS-CHRIST, à ne regarder que Dieu dans les affaires de Dieu ; & à ôter tout sujet, tant aux grands de s'élever, qu'aux pauvres d'avoir honte de l'état où la providence les a mis.



## CHAPITRE X.

- |   |  |
|---|--|
| <p>1. <b>I</b>L y avoit un homme à Cesarée, nommé Corneille, qui étoit Centenier dans une cohorte appellée l'Italienne :</p> <p>2. il étoit religieux &amp; craignant Dieu avec toute sa maison, il faisoit beaucoup d'aumônes au peuple.</p> | <p>1. <b>V</b>ir autem quidam erat in Cæsarea, nomine Cornelius, Centurio cohortis quæ dicitur Italica :</p> <p>2. religiosus, ac timens Deum cum omni domo sua, faciens eleemosynas multas plebi, &amp; de-</p> |
|---|--|

precans Deum semper.

& il prioit Dieu incessamment.

3. Is vidit in visu manifestè, quasi horâ dici nonâ, Angelum Dei introcuntem ad se, & dicentem sibi : Corneli.

3. Un jour vers la neuvième heure il vit clairement dans une vision un Ange de Dieu, qui se presenta devant lui, & lui dit : Corneille.

4. At ille, intruens cum, timore correptus, dixit : Quid est, Domine ? Dixit autem illi : Orationes tuas, & elemosynas tuas, ascenderunt in memoriam in conspectu Dei.

4. Alors, regardant l'Ange, il fut saisi de frayeur, & lui dit : Seigneur, que demandez-vous de moi ? L'Ange lui répondit : vos prieres & vos aumônes sont montées jusqu'en la présence de Dieu, & il s'en est souvenu.

5. Et nunc mitte viros in Joppam, & accersi Simonem quendam, qui cognominatur Petrus.

5. Envoyez donc présentement des personnes à Joppé, & faites venir un certain Simon, surnommé Pierre,

6. Hic hospitatur apud Simonem quendam coriarium, cujus est domus juxta mare : hic dicet tibi quid te oporteat facere.

6. Qui est logé chez un corroyeur, nommé Simon, dont la maison est près de la mer : c'est lui qui vous dira ce qu'il faut que vous fassiez.

7. Et cum discessisset Angelus, qui loquebatur illi, vocavit duos domesticos suos, & militem

7. L'Ange qui lui parloit s'étant retiré, il appella deux de ses domestiques, & un soldat crai-

7. 4. *Idem, en memoire devant Dieu,*

gnant Dieu, du nombre de ceux qui lui obéissoient :

metuentem Dominum, ex his qui illi parebant :

8. & leur ayant dit tout ce qui lui étoit arrivé, il les envoya à Joppé.

8. quibus cum narrafset omnia, misit illos in Joppen.

9. Le lendemain, lorsqu'ils étoient en chemin, & qu'ils approchoient de la ville, Pierre monta sur le haut de la maison où il étoit, vers la sixième heure, pour prier.

9. Postera autem die, iter illis facientibus, & appropinquantibus civitati, ascendit Petrus in superiora ut oraret circa horam sextam.

10. Et ayant faim, il voulut manger. Mais, pendant qu'on lui en apprêtoit, il lui survint un ravissement d'esprit :

10. Et cum esuriret, voluit gustare. Parantibus autem illis, cecidit super eum mentis excessus :

11. Il vit le ciel ouvert, & comme une grande nappe qu'on descendoit par les quatre coins, du ciel en terre,

11. & vidit caelum apertum, & descendens vas quoddam, velut linteam magnum, quatuor initius submitti de caelo in terram.

12. où il y avoit de toute sorte d'animaux terrestres à quatre pieds, & de reptiles, & des oiseaux du ciel.

12. in quo erant omnia quadrupedia, & serpentina terrae, & volatilia caeli.

13. Et il ouit une voix qui lui dit : Levez vous, Pierre, tuez, & mangez.

13. Et facta est vox ad eum : Surge, Petre, occide, & manduca.

†. 12. gr. de bêtes sauvages,

14. Ait



14. Ait autem Petrus : Absit Domine, quia nunquam manducavi omne commune & immundum.

15. Et vox iterum secundo ad eum: Quod Deus purificavit, tu commune ne dixeris.

16. Hoc autem factum est per te, & statim receptum est vas in cælum.

17. Et dum intrâ se hæsitaret Petrus, quidnam esset visio, quam vidisset, ecce viri, qui missi erant à Cornelio, inquirentes domum Simonis, astiterunt ad januam;

18. & cùm vocassent, interrogabant, si Simon, qui cognominatur Petrus, illic haberet hospitium.

19. Petro autem cogitante de visione, dixit Spiritus ei: Ecce viri tres querunt te.

20. Surge itaque,

14. Mais Pierre répondit : Je n'ai garde Seigneur, car je n'ai jamais rien mangé de tout ce qui est impur & souillé.

15. Et la voix lui parlant encore une seconde fois, lui dit : N'appellez pas impur ce que Dieu a purifié.

16. Cela s'étant fait jusqu'à trois fois, la nappe fut retirée dans le ciel.

17. Lorsque Pierre étoit en peine en lui-même de ce que pouvoit signifier la vision qu'il avoit eüe, les hommes envoyés par Corneille, s'étant enquis de la maison de Simon, se presenterent en ce même-temps à sa porte;

18. & ayant appelé quelqu'un, demanderent si ce n'étoit pas là que Simon, surnommé Pierre, étoit logé.

19. Cependant Pierre, pensant à la vision qu'il avoit eüe, l'Esprit lui dit : Voilà trois hommes qui vous demandent.

20. Levez-vous donc

V.

descendez , & ne faites point difficulté d'aller avec eux ; car c'est moi qui les ai envoyez.

21. Pierre étant descendu pour aller trouver ces hommes qui le demandoient, leur dit : Je suis celui que vous cherchez ; quel est le sujet pour lequel vous êtes venus ?

22. Ils lui répondirent : Corneille Centenier, homme juste & craignant Dieu, selon le témoignage que lui rend toute la nation Juive, a été averti par un saint Ange de vous faire venir en sa maison, & d'écouter vos paroles.

23. Pierre les ayant donc fait entrer, les logea ; & le lendemain il partit avec eux, & quelques-uns des frères // de la ville de Joppé l'accompagnèrent.

24. Le jour d'après ils arrivèrent à Césariée, où Corneille les attendoit avec ses parens, & ses plus intimes amis, qu'il avoit assemblés chez lui.

v. 23. *antr. fidelles,*

descende, & vade cum eis nihil dubitans, quia ego misi illös.

21. Descendens autem Petrus ad viros, dixit : Ecce ego sum quem quæritis : quæ causa est, propter quam venistis ?

22. Qui dixerunt : Cornelius Centurio, vir justus, & timens Deum, & testimonium habens ab universa gente Judæorum, responsum accepit ab Angelo sancto accersire te in domum suam, & audire verba abs te.

23. Introducens ergo eos, recepit hospitio, sequenti autem die surgens profectus est cum illis : & quidam ex fratribus ab Joppe comitati sunt eum.

24. Alterâ autem die introivit Cæsariam. Cornelius vero expectabat illos, convocatis cognatis suis, & necessariis amicis.

25. Et factum est, cum introisset Petrus, obvius venit ei Cornelius, & proccidens ad pedes ejus adoravit.

26. Petrus verò elevavit eum, dicens : Surge, & ego ipse homo sum.

27. Et loquens cum illo, intravit, & invenit multos, qui convenerant.

28. Dixitque ad illos: Vos scitis quomodo abominatum sit viro Judæo conjungi aut accedere ad alienigenam : sed mihi ostendit Deus, neminem communem aut immundum dicere hominem.

29. Propter quod sine dubitatione veni accersitus. Interrogo ergo quam ob causam accersistis me ?

30. Et Cornelius

25. Lorsque Pierre fut entré, Corneille vint devant de lui ; & se jettant à ses pieds, il l'adora.

26. Mais Pierre le releva, lui disant : Levez-vous, je ne suis qu'un homme non plus que vous.

27. Et s'entretenant avec lui, il l'entra dans sa maison, où il trouva beaucoup de personnes qui s'y étoient assemblées.

28. Alors il leur dit : Vous savez que les Juifs ont en grande horreur d'avoir quelque liaison avec un étranger, ou de l'aller trouver chez lui ; mais Dieu m'a fait voir que je ne devois estimer aucun homme impur & souillé.

29. C'est pourquoi, dès que vous m'avez mandé, je n'ay fait aucune difficulté de venir. Je vous prie donc de me dire pourquoi vous m'avez envoyé querir ?

30. Alors Corneille lui

¶. 25. expl. vel in civitatem Cæsaream, vel propè domum; *Erin.*

dit : Il y a maintenant quatre jours // que m'étant mis en priere dans ma maison à la neuvième heure , un homme vêtu d'une robe blanche // vint se presenter tout d'un coup devant moi, & me dit :

31. Corneille , vôtre priere a été exaucée , & Dieu s'est souvenu de vos aumônes.

32. C'est pourquoi envoyez à Joppé , & faites venir de là Simon , surnommé Pierre // : il est logé en la maison de Simon corroyeur près de la mer.

33. J'ai envoyé à l'heure même vers vous , & vous m'avez fait grace de venir. Nous voilà donc maintenant tous assemblez devant vous // pour ouir de votre bouche tout ce que le Seigneur vous a ordonné de nous dire.

34. Alors Pierre prenant la parole , dit : En verité je voi bien que Dieu n'a point d'égard aux di-

ait : A nudiusquarta die usque ad hanc horam , orans eram horâ nonâ in domo mea , & ecce vir stetit ante me in veste candida , & ait :

31. Corneli , exaudita est oratio tua , & elemosynarum tuarum commemoratae sunt in conspectu Dei.

32. Mitte ergo in Joppen , & accersis Simonem , qui cognominatur Petrus ; hic hospitatur in domo Simonis coriarii juxta mare ,

33. Confestim ergo misi ad te : & tu benè fecisti veniendo. Nunc ergo omnes nos in conspectu tuo adsumus , audire omnia quaecunque tibi praecepta sunt à Domino.

34. Aperiens autem Petrus os suum , dixit : In veritate comperi , quia non est personarum ac-

*Deut.*  
10. 17.  
2. Par.  
89. 7.  
*Job.* 34.  
29.

ŷ. 30. gr. qu'étant à jeun. | sera venu , il vous parlera.  
*Ibid.* éclatante | ŷ. 33. gr. devant Dieu,  
ŷ. 32. gr. aussi-tôt qu'il

ceptor Deus.

35. sed in omni gente, qui timet eum & operatur justitiam, acceptus est illi.

36. Verbum misit Deus filiis Israël; annuntians pacem per Jesum Christum: hic est omnium Dominus.

37. Vos scitis quod factum est verbum per universam Judæam, incipiens enim à Galilæa, post baptismum, quod prædicavit Joannes.

38. Jesum à Nazareth, quomodo unxit eum Deus Spiritu sancto; & virtute, qui pertransit beneficiendo & sanando omnes oppressos à diabolo, quoniam Deus erat cum illo.

39. Et nos testes sumus omnium, quæ fecit in regione Judæorum & Jerusalem. Quem occiderunt suspendentes in ligno:

40. hunc Deus sus-

verses conditions des personnes // :

35. mais qu'en toute nation celui qui le craint, & dont les œuvres sont justes, lui est agreable.

36. Dieu s'est fait entendre aux enfans d'Israël, en leur annonçant la paix par JESUS-CHRIST, qui est le Seigneur de tous.

37. † Et vous savez ce qui est arrivé dans toute la Judée, & qui a commencé par la Galilée, après le baptême que Jean a prêché :

38. comment Dieu a oint de l'Esprit saint & de force JESUS de Nazareth; qui allant de lieu en lieu faisoit du bien *par tout*, & guériffoit tous ceux qui étoient sous la puissance du diable, parce que Dieu étoit avec lui.

39. Et nous sommes témoins de toutes les choses qu'il a faites dans la Judée & dans Jerusalem. Cependant ils l'ont fait mourir, l'attachant à une croix :

40. mais Dieu l'a ressus-

†. 34<sup>e</sup> *lett.*. ne fait point acception de personne.

Sap. 6. 8.  
Eccli. 35.

16.  
Rom. 2.

11.  
Gal. 2. 6.

Eph. 6. 9.  
Col. 3. 15.

1. Petr. 1.  
17.

† Lundi  
après  
Pâques.

Luc. 4.  
14.

cité le troisiéme jour, & a voulu qu'il se montrât vivant ;

41. non à tout le peuple, mais aux témoins que Dieu avoit choisis avant tous les temps : à nous, qui avons mangé & bû avec lui, depuis qu'il est ressuscité d'entre les morts :

42. Et il nous a commandé de prêcher & d'attester devant le peuple, que c'est lui qui a été établi de Dieu pour être le juge des vivans & des morts.

Jer. 31.  
34.  
Mich. 7.  
48.

43. Tous les Prophetes lui rendent témoignage, que tous ceux qui croiront en lui recevront par son Nom la remission de leurs pechés.

44. Pierre parloit encore lorsque le Saint-Esprit descendit sur tous ceux qui écoutoient la parole.

45. Et les fidelles circoncis qui étoient venus avec Pierre, furent frappés d'étonnement, de voir que la grace du Saint-Esprit se répandoit aussi sur les Gentils ;

46. car ils les entendoient

citavit tertiâ die, & dedit eum manifestum fieri ;

41. non omni populo, sed testibus præordinatis à Deo : nobis, qui manducavimus & bibimus cum illo, postquam resurrexit à mortuis.

42. Et præcepit nobis prædicare populo, & testificari, quia ipse est qui constitutus est à Deo judex vivorum & mortuorum.

43. Huic omnes Prophetæ testimonium perhibent, remissionem peccatorum accipere per nomen ejus omnes qui credunt in eum.

44. Adhuc loquente Petro verba hæc, cecidit Spiritus sanctus super omnes qui audiebant verbum,

45. Et obstupuerunt ex circumcissione fideles, qui venerant cum Petro, quia & in nationes gratia Spiritus sancti effusa est ;

46. audiebant enim

Illos loquentes linguis, & magnificantes Deum. parler *diverses* langues, & glorifier Dieu.

47. Tunc respondit Petrus : Nunquid a-  
quam quis prohibere  
potest, ut non bapti-  
zetur hi, qui Spiritum  
sanctum acceperunt  
sicut & nos ?

47. Alors Pierre dit :  
Peut-on refuser l'eau du  
batême à ceux qui ont déjà  
reçu le Saint Esprit comme  
nous ?

48. Et iussit eos  
baptizari in nomine  
Domini Jesu Christi.  
Tunc rogaverunt  
eum ut maneret apud  
eos aliquot diebus.

48. Et il commanda  
qu'on les batisât au Nom  
du Seigneur JESUS-  
CHRIST. ¶ Après cela  
ils le prièrent de demeurer  
quelques jours avec eux.



SENS LITFERAL ET SPIRITUEL.

\*. 1. & 2. **I**L y avoit un homme à Cesarée,  
nommé Corneille, qui étoit Cente-  
nier dans une cohorte appelée l'Italienne : il étoit  
religieux & craignant Dieu avec toute sa fa-  
mille ; il faisoit beaucoup d'aumônes au peuple,  
& il prioit Dieu incessamment, &c.

Cette ville de Cesarée étoit dans la Palestine ;  
& c'est la même dont on a parlé auparavant.  
Corneille étoit Gentil d'origine : mais Dieu l'a-  
voit converti par un mouvement de son Esprit,  
qui souffe là où il lui plaît, & de la maniere  
qu'il lui plaît. Car quoiqu'il n'eût point encore  
été batisé, & que l'Evangile ne lui eût point  
été annoncé, on ne peut douter, pour les rai-

*D. Thom.*  
2. 2. 9.  
10. art.  
4. ad. 3.

sons qu'on verra ensuite, qu'il ne fût dès lors justifié devant Dieu, par un effet extraordinaire de la grace, & en vertu des merites de JESUS-CHRIST, qui devoient lui être appliquez plus particulièrement dans le batême. Cet homme étoit *Centenier d'une cohorte que l'on nommoit l'Italienne*; c'est à-dire, qu'il commandoit une compagnie de cent hommes; & que cette compagnie étoit du nombre de celles qui composoient la cohorte nommée *l'Italienne*, à cause que les soldats dont elle étoit composée étoient d'Italie. Or comme il y avoit plusieurs compagnies dans une cohorte, il y avoit aussi plusieurs cohortes dans une legion Romaine.

Saint Luc fait l'éloge de Corneille en peu de mots, lorsqu'il dit de lui: *Qu'il étoit religieux & craignant Dieu avec toute sa maison*; ce qu'il remarque, selon la réflexion de saint Chrysostome, afin que l'on ne crût pas que c'étoit à cause de sa dignité que Dieu le traitoit d'une maniere si honorable, que d'envoyer pour l'instruire le chef de tous les Apôtres. C'étoit donc un homme *religieux*, c'est-à-dire, plein de piété & *craignant Dieu*; non de la crainte Judaique, mais de celle qui est propre aux enfans de la loi nouvelle. C'est pourquoi comme il aimoit Dieu, il avoit soin d'inspirer le même amour & la même piété à tous ceux de sa maison; n'y ayant point de véritable religion dans ceux qui négligent le salut de leurs domestiques. *Il faisoit beaucoup d'aumônes au peuple*, c'est-à-dire aux pauvres d'entre le peuple; car la piété est fautive, si elle n'est accompagnée de miséricorde. Et plus cette piété est grande, plus

Chrysost.  
in Act.  
hom. 22.  
p. 205.



elle fait des aumônes abondantes : ce qui peut faire juger de celle de Corneille, dont il est dit, qu'il étoit si saintement prodigue envers ceux qui étoient dans l'abaissement de la pauvreté. Or ce qui le remplissoit de miséricorde envers les autres, étoit le vif sentiment qu'il avoit lui-même de sa misère, & le besoin où il se voyoit de la miséricorde du Seigneur. Car c'est ce qui nous est marqué par ces *prieres continuelles qu'il offroit à Dieu.*

Les Pelagiens ont prétendu faire servir cet exemple de Corneille, pour prouver que l'homme pouvoit par les forces de son libre arbitre, faire des œuvres vraiment bonnes & agréables devant Dieu. Mais saint Prosper expliquant ce passage de saint Paul : *C'est Dieu qui opere en vous & le vouloir & le faire*; fait voir à ces hommes orgueilleux qu'ils étoient aveugles dans l'intelligence des Ecritures, ne comprenant pas que toute cette préparation de Corneille à recevoir l'instruction de saint Pierre & le Sacrement de batême, fût en lui un effet anticipé de la grace. Et il le prouve par ces paroles qui furent dites dans la suite au même Apôtre, dans la vision où une voix lui commandoit de tuer & de manger toutes sortes d'animaux qu'on lui montrait : *N'appellez pas*, lui dit-on, *impur ce que Dieu a purifié* : d'où il paroît clairement, dit saint Prosper, que toutes les bonnes œuvres que Corneille avoit faites jusqu'alors, avoient été un commencement de la grace du Seigneur qui le *purifioit* ainsi, & le préparoit au Sacrement du salut, comme à la source des grâces mêmes qu'il avoit déjà reçues.

Prosper. ep.  
ad Ruffin.  
de liber.º  
arbitr.  
Philip. 2º  
13.

## §14 EXPLICATION DU CHAP. X.

Saint Bernard dit la même chose, tant de Corneille que de saint Paul, qu'il declare avoir été prévenus & préparés par la grace du Seigneur, lorsque Pierre fut envoyé au premier, & Ananie au second. Car qu'y avoit-il, ajoute ce Saint, de mieux préparé que le cœur de Saul, lorsqu'il s'écria dans une profonde soumission : *Seigneur, que voulez-vous que je fasse?* Et Corneille l'étoit-il moins, lui qui mérita par ses aumônes & par ses prières, que le Seigneur même lui inspiroit, de parvenir à une plus grande lumière de foi?

*Med. in  
hunc loc.*

*¶. 3. 4. Un jour vers la neuvième heure, il vit clairement dans une vision un Ange de Dieu qui se presenta devant lui, & lui dit : Corneille. Alors regardant l'Ange, il fut saisi de frayeur, &c.*

*Act. 3.  
1.  
¶. 30.*

La neuvième heure du jour, selon la maniere de compter de ce temps-là, revenoit à celle de trois heures après midi, qui étoit une heure destinée particulièrement à la priere parmi les Juifs. En effet Corneille prioit alors, ainsi que lui-même le témoigne dans la suite. Lors donc qu'il étoit ainsi en priere, *il vit clairement dans une vision un Ange de Dieu*; c'est-à-dire, que cet Ange que le Seigneur lui envoyoit, parut à ses yeux d'une maniere, qu'il ne put douter en aucune sorte de la verité de ce qu'il voyoit. Car il s'apparut à lui, selon qu'il est dit ailleurs, sous la figure d'un homme vêtu d'une robe blanche & éclatante, qui étant entré dans le lieu où il étoit, *se presenta devant lui*, & l'appella par son nom; peut-être pour lui marquer qu'il le connoissoit, & pour l'engager en même temps à avoir plus

d'attention à ce qu'il devoit lui dire. Corneille persuadé que c'étoit un Ange qu'il voyoit & qui lui parloit, fut d'abord saisi de frayeur. Mais comme la présence même de ces Esprits bienheureux rassure bien-tôt ceux qu'elle a d'abord troublez, cet Officier répondit à l'Ange qui le nommoit : *Que desirez-vous Seigneur?* Parole semblable à celle que Saul dit à JESUS-CHRIST lorsqu'il s'apparut à lui dans le chemin de Damas, & qui marquoit la parfaite disposition où étoit son cœur, d'obéir à sa volonté. Vos prières Apoç. 8. & vos aumônes, lui repliqua l'Ange, sont mon- 3. 4. tées comme un parfum d'agréable odeur, en la présence de Dieu, & elles sont dans son souvenir. Or comme il n'y a que ce qui est fait par l'Esprit de Dieu, qui est agréé de Dieu, il s'ensuit visiblement que ces aumônes & ces prières de Corneille étoient faites, comme on l'a déjà marqué, par un mouvement de sa grace : ce qui a fait dire à saint Augustin, que l'Esprit de Dieu assista Aug. op. imperf. b. 1. c. 10. Corneille avant même qu'il fût bap- tisé. Il prioit donc & donnoit l'aumône par le principe de la foi, quoique d'une foi encore imparfaite, comme dit le même Père, & qui devoit être perfec- 1b. 1. de prædest. Sanc. c. 7. tionnée par la prédication de Pierre, & par la grace du Sacrement de bap- tême.

¶. 5. 6. Envoyez donc presentement des personnes à Joppé, & faites venir un certain Simon, surnommé Pierre. Il est logé chez un corroyeur, nommé Simon, dont la maison est près de la mer. C'est lui qui vous dira ce qu'il faut que vous fassiez.

Comme l'Ange aussi-tôt après avoir témoigné à Corneille, que les aumônes & les prières

§16 EXPLICATION DU CHAP. X.

avoient été exaucées, lui commande de faire venir un maître qui lui enseigne ce qu'il doit faire pour se sauver, il paroît assez clairement, dit un pieux Interprete, que cet Officier demandoit à Dieu par ses prieres & par ses aumônes, qui lui plût de lui donner une plus grande connoissance des moyens propres pour parvenir à son salut. L'Ange n'entreprend pas de l'en instruire lui-même: car c'étoit aux hommes établis dans le ministere, qu'il appartenoit de donner à d'autres hommes les instructions de la foi, comme le remarque saint Augustin: mais il l'envoie à saint Pierre; & Dieu voulut se servir du chef des Apôtres, pour commencer en la personne de Corneille & de toute sa maison, à faire voir l'accomplissement de cette prédiction: Que JESUS, étoit venu dans le monde, non pas seulement comme *la gloire de son peuple d'Israël*, mais encore comme *la lumiere des nations*. L'Ange en marquant à Corneille la profession si rabaisée de celui chez qui S. Pierre logeoit, lui donna lieu de comprendre tout d'un coup, que ce n'étoit point chez les grands & les puissans de la terre, ni chez les savans & les philosophes qu'il devoit chercher à s'instruire des mysteres de notre foi; mais que c'étoit aux petits selon le monde, & à ceux pour qui la sagesse du siecle n'a que du mépris, que le Seigneur avoit daigné confier les secrets de son royaume celeste.

v. 7. 8. *Lorsque l'Ange qui lui parloit se fut retiré, il appella deux de ses domestiques, & un soldat qui avoit la crainte du Seigneur, du nombre de ceux qui lui obéissoient, &c.*

L'Ange disparoît aux yeux de Corneille, ou

Red. in  
hunc loc.

Aug. de  
doct. chr.  
prolog. 1.  
3. p. 3. 4.

Luc. 2.  
22.

se retire en la même maniere qu'il étoit entré , dans l'instant qu'il s'est acquité de l'ordre que Dieu lui avoit donné. Et comme Corneille étoit plein de pieté , il témoigne aussi une ardeur extraordinaire , pour accomplir ce qu'on venoit de lui commander de la part de Dieu. Car sans differer , il envoie dans le moment , selon qu'il l'assure lui-même dans la suite , vers la personne qu'on lui avoit indiquée. Et il choisit pour cela deux de ses domestiques , avec un de ses soldats en qui il se confioit le plus , comme ayant de la pieté & de la crainte de Dieu aussi-bien que lui : car quoique saint Luc ne le dise précisément que du seul soldat , il donne lieu de juger des autres , par celui dont la profession s'accorde moins ordinairement avec la crainte de Dieu. Mais tel qu'étoit l'Officier , tel étoit aussi le soldat : & la vertu qui paroissoit dans le maître , paroissoit de même dans les domestiques , selon que le sacré texte l'a marqué auparavant, lorsqu'il est dit, Que Corneille étoit religieux & craignant Dieu avec toute sa maison. C'est la raison pour laquelle il ne craint pas de se découvrir à eux , de ce qui s'étoit passé entre l'Ange & lui : & leur confiant un secret qui regardoit leur salut comme le sien , il les envoya en diligence , non pas , dit saint Chrysostome , commander avec autorité à saint Pierre de venir trouver leur Officier, quoiqu'il pût croire que logeant chez un corroyeur , il n'étoit pas lui-même une personne fort considerable ; mais lui raconter ce que l'Ange lui avoit dit , & l'engager à venir chez lui.

*Chrysof.  
ut supr.  
p. 206.*

¶ 9. jusqu'au 14. Le lendemain lorsqu'ils étoient

*en chemin, & qu'ils approchoient de la ville, Pierre monta sur le haut de la maison où il étoit, vers la sixième heure, pour prier. Et ayant faim il voulut manger, &c.*

Lorsque ceux que Corneille avoit envoyés approchoient déjà de la ville de Joppé, où étoit saint Pierre, & avant qu'ils y entrassent, Dieu voulut faire connoître à son Apôtre dans une vision toute pleine de mystère, le dessein qu'il avoit pris de faire part aux nations de la grace de l'Évangile; afin que ces députés de Corneille, qui étoient prêts d'arriver, obtinssent de lui plus facilement ce qu'ils souhaitoient, après qu'il auroit reçu l'intelligence de ce mystère de sa divine miséricorde sur les Gentils. Vers l'heure de Sexte, c'est-à-dire, sur le midi, qui étoit un temps auquel les fidèles avoient accoutumé de prier, il monta sur le haut de la maison où il logeoit dans Joppé, c'est-à-dire, sur la platte-forme ou terrasse, qui se pratiquoit ordinairement sur les maisons dans la Palestine, afin d'y être plus recueilli dans la prière qu'il vouloit offrir à Dieu, tandis qu'on lui préparoit chez son hôte quelque chose qu'il pût manger. L'Écriture remarque exprès qu'il eut faim; à cause que cette faim, quoique naturelle, donna lieu à ce que le Seigneur vouloit lui faire connoître dans la vision dont il est parlé ici.

*cap. 5. Au milieu donc de sa prière, il lui survint un ravissement d'esprit, & il vit le ciel ouvert, d'où l'on descendoit sur terre vers lui comme une grande*

*nappe, tenuë par les quatre coins, dans laquelle étoient toutes sortes d'animaux, qui autant qu'on en peut juger par la suite, étoient censés impurs*

*Just. ad  
orthodox.  
quæst. 99.  
in respon.*

selon la loi de Moïse, & dont elle défendoit aux Juifs de manger. En même temps il entendit une voix qui lui commandoit de *se lever, de tuer, & de manger ces animaux.*

Dieu lui marquoit énigmatiquement sous cette image, dit saint Chrysostome, ce qu'il devoit faire, & à l'égard de Corneille dont les députés étoient tout prêts d'arriver, & à l'égard de tous les autres Payens répandus par toute la terre. Corneille étoit un homme incirconcis, & il n'avoit rien, non plus que tous les Gentils, de commun avec les Juifs. Ils étoient donc dans l'esprit des Israélites, comme tous ces animaux dont il est parlé ici, que la loi leur representoit comme impurs, & dont ils ne devoient point manger. Mais parce que l'Évangile & la grace de JÉSUS-CHRIST étoit le trésor de la loi nouvelle présentée à tout l'univers, Dieu fait connoître à saint Pierre dans cette vision mystérieuse, où ces mêmes animaux qu'il regardoit comme impurs, sont exposez à ses yeux comme descendant du ciel jusqu'à lui; que par un effet des merites de JÉSUS-CHRIST monté au ciel après sa résurrection, & répandant son Esprit sur toute chair, ceux qui jusqu'alors avoient été regardez par le peuple Juif, comme impurs & indignes de la grace du Sauveur, entreroient aussi comme eux dans la sainte société du corps de l'Eglise. Ainsi lorsque cette voix miraculeuse qui se fit entendre dans le même temps à ses oreilles, lui dit: *Levez-vous Pierre, tuez & mangez*; on lui marquoit, selon saint Chrysostome, qu'il ne devoit faire aucune difficulté d'aller trouver ces Gentils qui le mandoient,

*Chrysost.  
ut supr.  
p. 207.*

aussi bien que tous les autres. Car cet Apôtre représentait en sa personne l'Eglise dont il étoit le chef : *Tuez* donc en eux, lui dit-on, cette vie terrestre, cette vie du vieil homme, né dans la corruption du péché ; & *mangez-les* ; c'est-à-dire, en brisant dans eux tout ce qu'il y a de terrestre & de charnel, faites-les passer dans le corps sacré de l'Eglise, & devenir les membres vivans de JESUS-CHRIST, *Trajice in corpus tuum . . . Occide in eis quod sunt, & fac eos quod tu es . . . Dato sacramento Christi, incorporasti Ecclesie; manducasti.* Or cette nappe dans laquelle on faisoit voir à saint Pierre tous ces animaux dont nous venons de parler, étoit descendue *par les quatre coins*, pour marquer, dit saint Augustin, les quatre parties de l'univers, d'où l'on devoit rassembler dans l'unité d'une même Eglise, tous ceux qui participeroient à la grace de JESUS-CHRIST ; & aussi les quatre saints Evangelistes qui n'en composent qu'un seul, & dont le Seigneur s'est servi pour la conversion de tous les Gentils, répandus dans tous les coins de la terre.

vs. 14. jusqu'au 17. *Mais Pierre répondit. Je n'ai garde Seigneur ; car je n'ai jamais rien mangé de tout ce qui est impur & souillé. Et la voix lui parlant encore une seconde fois, lui dit : N'appellez pas impur ce que Dieu a purifié, &c.*

Saint Pierre qui n'avoit point encore reçu l'intelligence de ce mystère, & qui se croyoit toujours assujetti à l'ordonnance de la loi, répond au Seigneur, qu'étant Juif il ne pouvoit pas violer un précepte qu'il avoit eu grand soin de garder toute sa vie. Et ce fut, dit saint Chry-

Gregor.  
magn.  
moral. l.  
11. c. 15.

Aug. in  
Psal. 14.  
conci. 2.  
rom. 8. p.  
167. id.  
in Psal.  
103. con-  
cion. 3.  
p. 148.

Chrysof.  
supr.

ostome



fustome, par un mouvement de l'esprit même  
 du Seigneur, que cet Apôtre répondit ainsi à  
 la voix qui lui faisoit ce commandement. Car  
 comme les Juifs ne pouvoient manquer de l'ac-  
 cuser, selon leur coutume, d'être un prévarica-  
 teur de la loi, il falloit pour sa propre justifica-  
 tion qu'il pût leur dire qu'il avoit d'abord re-  
 sisté à l'ordre qu'on lui donnoit, & qu'il ne  
 s'y étoit rendu, que lorsque l'Esprit de Dieu lui  
 eut fait connoître que les choses étoient chan-  
 gées depuis l'établissement de la loi nouvelle ;  
 & que *ce que le Seigneur avoit purifié* par le me-  
 rite du prix infini du sang de son Fils, ne de-  
 voit plus être regardé comme étant encoire im-  
 pur ; c'est-à-dire, qu'il n'y avoit plus devant  
 Dieu aucune distinction de Juifs ni de Gentils,  
 depuis que le Fils de Dieu étoit mort pour tous, Rom. 10.  
 parce qu'ils pouvoient être tous lavés & purifiés 12.  
 dans ce sang divin. Et ce qui étoit très-vrai à  
 l'égard de tous les Gentils qui devoient partici-  
 per à la redemption de JESUS-CHRIST,  
 étoit encore singulièrement à l'égard de  
 Corneille & de ceux de sa maison, dont il est  
 dit, qu'il étoit religieux & craignant Dieu avec  
 toute sa famille, & pour lequel en particulier  
 Dieu envoya cette vision a saint Pierre.

Il est dit que *cela se fit jusqu'à trois fois* ; c'est-  
 à-dire, selon quelques Peres, que la même  
 nappe fut descendue jusqu'à trois fois vers saint  
 Pierre ; & qu'à chaque fois il entendit la même  
 voix & fit la même réponse ; non sans doute par  
 opiniâtreté, mais comme on l'a dit, par une di-  
 vine œconomie de l'Esprit saint, qui préparoit  
 à cet Apôtre, dans la fermeté même qu'il fit pa-

*Aug. in  
 Ps. 103.  
 concio de  
 sub init.*

roître à vouloir toujours observer l'ordonnance de la loi, de quoi fermer tout-à-fait la bouche aux autres Juifs qui voudroient blâmer sa conduite.

¶. 17. jusqu'au 21. *Lorsque Pierre étoit en peine en lui-même, de ce que pouvoit signifier la vision qu'il avoit eüe, les hommes envoyez par Corneille s'étant enquis de la maison de Simon, se presenterent en ce même temps à sa porte, &c.*

Dieu ne voulut point faire connoître tout d'un coup à ce saint Apôtre, ce que signifioit cette figure qui venoit de lui être représentée. Et il agit en quelque sorte à son égard touchant le mystere de la vocation des idolâtres à la foi, de même qu'il avoit agi à l'égard de la sainte Vierge touchant le mystere de l'Incarnation; c'est-à-dire, que comme il ne donna à la Vierge un entier éclaircissement de ce grand & ineffable mystere qui se devoit operer en elle, qu'après l'avoir quelque temps laissée dans le trouble; aussi il ne donna à saint Pierre une entiere intelligence de cet autre grand mystere, qui devoit en être le fruit, qu'après qu'il eut été dans l'étonnement & dans le doute sur ce qu'il voyoit sans le comprendre. Il l'éclaircit donc en conduisant cet événement de telle sorte, que ceux que Corneille lui envoyoit, arriverent justement, non par un effet du hazard, mais de sa divine providence; à la porte de la maison où il demouroit, lorsqu'il étoit tout occupé de la pensée de ce qu'il venoit de voir, & qu'il s'appliquoit à rechercher en lui-même ce qu'il pouvoit lui marquer.

¶. 19. 20. *Cependant Pierre pensant à la vi-*

*Chrysof.  
in Act.  
hom. 21.  
p. 208.*

*son qu'il avoit eue, l'Esprit lui dit : Voi à trois hommes qui vous demandent. Levez-vous, &c.*

L'Esprit de Dieu commence à éclairer intérieurement saint Pierre ; mais moderant en quelque façon cette grande vivacité naturelle qui étoit en lui , il ne lui découvre encore qu'une partie du mystere. Il lui déclare que trois hommes le viennent chercher ; & il l'assure que c'est lui-même qui les lui a envoyez , quoiqu'ils vinssent de la part de Corneille ; parce qu'il avoit inspiré effectivement à Corneille de les envoyer. Mais il ne lui déclare point pour quel sujet ils venoient , se contentant de le rassurer contre tous ses doutes , & de l'obliger d'aller avec eux sans aucune crainte. Il étoit sans doute très-important que saint Pierre fût ainsi de plus en plus affermi dans l'humilité , & qu'il apprît dans cette conduite de Dieu à son égard , combien il devoit éviter toute précipitation dans sa conduite, & consulter à tous momens la lumiere de l'Esprit divin , pour ne rien faire que par son ordre. Mais quel exemple ne nous donne-t-il point lui-même , de l'attachement inviolable que nous devons avoir pour tous les points de notre religion ? puisqu'il a fallu que Dieu ait fait des miracles , pour l'obliger de se départir de ce qu'il envisageoit encore comme une chose incompatible avec son ministère , qui étoit de communiquer avec les Gentils , pour leur faire part des mysteres de la foi.

*Ÿ. 21. 22. 23. Pierre étant descendu pour aller, trouver ces hommes qui le demandoient, leur dit, C'est moi qui suis celui que vous cherchez, & quel est le sujet pour lequel vous êtes venus, &c.*

L'Écriture marque ici qu'il descendit après que l'Esprit de Dieu l'eut averti de l'arrivée des députés de Corneille, c'est-à-dire, avant que quelqu'un de la maison lui en eût donné avis. Et en même temps qu'il leur déclare qui il étoit, il les oblige de lui dire le sujet qui les amenoit, ne s'avancant pour connoître ce que le Seigneur demandoit de lui qu'autant qu'il étoit absolument nécessaire, & le suivant pour le dire ainsi, pas à pas, sans le moindre empressement; car toutes ces circonstances étoient importantes, pour convaincre plus fortement dans la suite tous les Juifs nouvellement convertis, que ce que fit S. Pierre à l'égard de Corneille, & de toute sa maison, n'étoit point un œuvre de l'esprit de l'homme, mais de celui du Seigneur, lequel souffle où il lui plaît, & quand il lui plaît. On ne peut douter que l'Esprit de Dieu n'ait achevé de l'éclairer dans le moment qu'ils lui eurent déclaré le sujet de leur venue. Car en lui disant que c'étoit un Ange qui avoit ordonné à Corneille de le mander pour écouter ses instructions, ils lui découvrirent sans le savoir, tout le mystère de cette vision miraculeuse dont on a parlé, où Dieu même lui commandoit de ne faire plus de distinction des animaux censés impurs par la loi, c'est-à-dire, des Gentils figurés par ces animaux; parce que ce qu'il lui avoit plu de purifier, ne devoit plus être regardé comme impur. Corneille devoit donc être considéré, quoique Gentil, comme étant du nombre de ceux dont le Seigneur avoit parlé à saint Pierre: & ce que lui dirent ses députés en l'asseurant du témoignage que rendoient tous les

Juifs à la piété de ce Centenier, l'en convainquit tout-à-fait : puisqu'il ne manquoit à celui dont on lui parloit, que de recevoir les instructions nécessaires, & le batême, par le ministère du saint Apôtre, ayant déjà la crainte de Dieu, & une vraie piété, comme on l'a marqué auparavant.

Aussi saint Pierre éclairé interieurement sur ce qu'il avoit à faire, ne craint point de recevoir & de loger ceux que Dieu même l'asseuroit avoir envoyez vers lui. Il neglige ce qu'on pourroit dire, qu'il avoit violé les ordres de son divin Maître, étant assuré au contraire de lui obeir, & se disposant dans le fond du cœur, à rendre compte de sa conduite à tous ceux d'entre les Juifs qui le blâmeroient. Mais que c'est une belle chose dans le chef de toute l'Eglise, de ne se point choquer de ce qu'un Centenier payen, au lieu de le venir chercher lui-même, l'envoie querir par ses domestiques ! Son humilité n'en est point troublée, parce qu'il se regardoit très-sincèrement, comme le serviteur de tous les serviteurs de Dieu, & se tenoit trop heureux d'aller chercher les veritables enfans d'Abraham par tout où ils pouvoient être. D'ailleurs il étoit dans l'ordre de Dieu qu'il se transportât dans la maison de Corneille, parce que toutes les personnes de cette maison étoient du nombre de ceux que le Seigneur avoit choisis, selon le decret de son éternelle misericorde, pour les rendre dignes d'être incorporés à son Eglise: *Macta, & manduca*. Il partit donc dès le lendemain, c'est-à-dire, après que ses hôtes se furent un peu reposés de la fatigue de leur voyage.

Chrysoſt.  
in Act.  
hom. 123.  
p. 213.

& quelques Juifs de Joppé , convertis à la foi de JESUS-CHRIST, l'accompagnerent ; saint Pierre s'étant peut-être ouvert à eux du mystere qui lui avoit été revelé ; ou au moins Dieu le permettant ainsi, dit saint Chrysoſtome , afin que ces Juifs devinſſent eux-mêmes autant de témoins irreprochables , & d'apologistes de la ſainteté de ſa conduite.

✧. 24. juſqu'au 28. *Le jour d'après ils arriverent à Cefarée , où Corneille les attendoit avec ſes parens , & ſes plus intimes amis , qu'il avoit fait aſſembler chez lui. Lorsque Pierre fut entré , Corneille vint au-devant de lui ; & ſe jettant à ſes pieds , il l'adora , &c.*

Il paroît par là, qu'ils marcherent tout le jour qu'ils étoient partis , & qu'ils n'arriverent à Cefarée que le jour ſuivant. Corneille qui regardoit avec une humble reconnoiſſance la grace infinie que Dieu lui faisoit , fut inspiré d'en faire part à ſes parens , & à ſes meilleurs amis : ce qui le porta à les faire tous aſſembler chez lui , afin que lorsque l'Apôtre y arriveroit , ils l'écoutaſſent auſſi bien que lui. Or il eſt à croire, ſelon la penſée de ſaint Chryſoſtome , qu'étant lui-même ſi pieux , & ſi rempli de la crainte du Seigneur , il les avoit dès auparavant engagés par ſon exemple & par ſes paroles , à craindre Dieu comme lui , & à s'exercer à ſon imitation , dans la pratique des bonnes œuvres. Car il ne peut y avoir d'amitié vraiment intime , qu'entre ceux qui , comme dit un ſage payen , ont la même volonté , & ſont dans les mêmes ſentimens : *Eadem velle , & eadem ſentire , eadem vera amicitia eſt.* Et ce fut auſſi, ſelon

L'Écriture, ce qui forma une union si parfaite entre les fidèles de la première Eglise de Jérusalem, dont il est dit : Qu'ils n'avoient qu'un cœur & qu'une ame. Combien donc est opposée à une disposition si sainte, & en même-temps si nécessaire, cette jalousie secrète qui porte souvent des personnes à envier à leurs frères les mêmes graces qu'ils ont reçues, comme si Dieu n'étoit pas un bien infini, & par conséquent capable de remplir le cœur de tous les hommes, de même que le soleil, si l'on ose comparer la creature au Createur, communique sa lumiere aussi-bien à tous les hommes répandus dans toute la terre, qu'à un seul ?

Corneille sortit au-devant de saint Pierre, soit dans la ville, soit dans la cour de sa maison : & le regardant avec un profond respect comme l'envoyé de Dieu, il se jeta à ses pieds, & l'adora, c'est-à-dire, lui témoigna par cette humiliation extérieure, l'extrême veneration qu'il avoit pour une personne qu'il regardoit comme revêtuë de toute l'autorité de Dieu même. Mais ces témoignages d'un si grand respect ne s'accordoient pas avec la profonde humilité de celui qui bien que le premier de tous, avoit appris de son divin Maître, à se regarder comme le dernier. C'est pourquoi, en relevant aussi-tôt Corneille, il lui dit : Qu'il n'étoit qu'un homme non plus que lui : & qui dit un homme, dit un sujet très-fragile par lui-même, qui n'a rien qu'il n'ait reçu ; & qui ne sauroit ainsi se glorifier avec aucun fondement, que dans le Seigneur, par la grace duquel, comme dit saint Paul, il est ce qu'il est : *Gratiâ Dei sum, id quod* 1. Cor. 15. 10.

*sum.* Saint Pierre connoissoit plus qu'aucun autre cette grande verité, par l'expérience si terrible qu'il avoit faite de sa foiblesse. C'est pourquoi cette parole qu'il dit alors : *Je ne suis qu'un homme*, n'étoit pas en lui une parole passagere, mais un sentiment très-fixe qui demeura fortement gravé au fond de son cœur, jusqu'à la fin de sa vie, depuis que JESUS l'eut regardé après sa chute pour la lui faire pleurer avec amertume : sentiment qui a dû passer du vicaire de JESUS-CHRIST à ses successeurs, dont l'éminente dignité ne doit jamais leur faire oublier qui étoit celui dont ils occupent la place, & comment son extrême humilité qui le porta à s'abaisser étant repris par saint Paul, a été le fondement de tout ce qu'il a fait de plus grand.

✠. 28. 29. *Vous savez que les Juifs ont en grande horreur d'avoir quelque liaison avec un étranger, ou de l'aller trouver chez lui, mais Dieu m'a fait voir que je ne devois estimer aucun homme impur & souillé, &c.*

Les Juifs se regardant comme le peuple de Dieu, avoient en horreur tous les Gentils; & ils évitoient avec soin de s'unir à eux, comme à des gens qui étoient impurs & souillés, n'ayant point le caractère du peuple choisi, qui étoit la circoncision. C'étoit une chose très-connuë des Gentils mêmes, & des Romains, qui n'avoient pas de leur côté une moindre horreur des Juifs qu'ils regardoient avec le dernier mépris. C'est donc avec très-grande raison que saint Pierre dit à Corneille, & à tous ceux qu'il avoit fait assembler chez lui : Qu'ils savoient



eux mêmes combien les Juifs évitoient d'avoir quelque liaison avec un étranger ; c'est-à-dire, avec tous ceux que n'étoient pas de leur religion. Et il veut par-là leur faire connoître, combien ils devoient estimer la grace que Dieu leur faisoit en ce jour-là même, en l'envoyant lui qui étoit Juif, vers eux qui étoient Gentils. Mais il leur rend en même-temps la raison pour laquelle il n'avoit fait aucune difficulté de venir, après que Corneille l'avoit mandé : C'est, leur dit-il, que Dieu m'a fait voir que je ne devois estimer aucun homme impur & souillé ; c'est-à-dire, que depuis que le Fils est Dieu est mort pour tous sans distinction de Juif ou de Gentil, il n'y a plus aucun homme de quelque nation qu'il puisse être, qui doit être regardé comme incapable de participer au mérite du prix infini de ce sang d'un Dieu. Ce n'est donc point seulement, dit-il à Corneille, parceque vous m'avez mandé que je suis venu ; puisque vous savez que selon l'usage de notre nation il n'y a rien de commun entre un Juif & un Gentil ; mais c'est parceque Dieu même m'a ordonné de ne point envisager si vous étiez Gentil, & si j'étois Juif, & de venir vous trouver avec ceux que vous m'avez envoyés. Ainsi c'est à lui que j'ai obéi en venant chez vous. Et c'est à vous maintenant à me dire le sujet pour lequel vous m'avez fait venir.

Il lui demande, dit saint Chrysostome, ce que lui-même n'ignoroit pas ; puisque cette vision miraculeuse dont on a parlé, le lui avoit fait connoître ; sur tout étant jointe avec ce que les personnes qui étoient venues de sa part lui

*Chrysost.  
ut supr.  
p. 214.*

330 EXPLICATION DU CHAP. X.

avoient dit. Mais il le veut engager à le déclarer devant tous ceux qui étoient présens ; afin que son témoignage lui servît de preuve publique pour justifier sa conduite à l'égard des Juifs. Et c'est aussi à celui qui veut être instruit , à demander l'instruction comme à celui qui desire d'être guéri , à demander sa guérison : ce que l'on voit même nous avoir été marqué par l'exemple de JESUS-CHRIST , qui demandoit à plusieurs malades ce qu'ils desiroient de lui , & qui ne les guérissoit qu'après qu'ils le lui avoient demandé avec instance. Et l'on en use encore de la même sorte à l'égard de ceux que l'on présente pour recevoir le Batême ; puisque la première parole qu'on leur dit , est celle-ci : *Quid petis ? Que demandez-vous ?*

¶. 30. jusqu'au 34. *Il y a maintenant quatre jours que m'étant mis en priere dans ma maison, à l'heure qu'il est, c'est-à-dire, à la neuvième heure, un homme vêtu d'une robe blanche vint tout-d'un-coup se presenter devant moi, & me dit: Corneille, votre priere a été exaucée, &c.*

Quoique Corneille pût supposer que ses gens avoient informé saint Pierre du sujet qui l'avoit porté à le mander , il répond sans hesiter à ce qu'il lui demandoit, & lui rend compte tout simplement de ce qui s'étoit passé quatre jours auparavant dans la vision qui a été rapportée. Cet homme dont il est parlé ici, étoit l'Ange qui lui apparut sous la figure d'un homme. Et il ne le nomme point un Ange, peut-être, comme l'a crû saint Jean Chrysostome, pour éviter en quelque sorte de donner lieu que l'on crût qu'il se glorifiât d'avoir vû un Ange. Mais le même

*Chrysof.  
et supr.  
p. 214*

Pere admirant la sainte ferveur de Corneille, qui merite d'être exaucé dans les prieres qu'il faisoit à l'heure de *None*, témoigne qu'il s'étoit prescrit certain temps & certaines heures pour ses prieres & les autres exercices de sa pieté. Et on ne peut effectivement trop admirer dans un Officier de guerre, & dans un homme qui n'étoit pas encore Chrétien, ce sentiment qu'il avoit de sa misere, qui le portoit à faire à Dieu une sainte violence par une oraison pleine d'ardeur & d'humilité, & par une profusion charitable de son bien envers les pauvres; lorsque l'on voit au-contraire presentement les Chrétiens mêmes dans une extrême froideur pour la priere, & dans un entier oubli de l'aumône. Une conduite si opposée à celle de Corneille, fait bien connoître que leur insensibilité est aussi grande pour leurs besoins propres, que pour ceux de leur prochain; puisque s'ils étoient autant touchés de leur misere que de celle de leurs freres, ils se montreroient aussi ardens à implorer le secours du ciel pour eux-mêmes, qu'à soulager les besoins corporels des miserables. Aussi ils n'ont point & ne peuvent point avoir la consolation interieure que reçut la foi de Corneille, lorsqu'il merita d'entendre de Dieu même, parlant par un Ange: *Que sa priere, ou comme il est dit auparavant, ses prieres avoient été exaucées, & que Dieu avoit eu égard à ses aumônes*; puisque n'ayant qu'une froide indifférence pour la charité & pour la priere, & ne demandant point cette divine semence, ils sont incapables de recueillir aucun fruit pour leur salut.

332 EXPLICATION DU CHAP. X.

Mais un des grands fruits de l'oraison & des aumônes de Corneille, est cette admirable disposition de cœur, & cette humble docilité qu'il fait paroître, lorsqu'il ajoûte : *Nous voilà-donc sous assemblés devant vous*, ou comme parle le Grec, *devant Dieu, pour ouïr de votre bousbe tout ce que le Seigneur vous ordonne de nous-dire.* Car il n'y avoit que la grace du Seigneur qui eût pû rendre son cœur docile & ardent, pour entendre sa parole, & pour s'y soumettre quoiqu'elle lui prescrivît : *Audire omnia quacumque tibi precepta sunt à Domino.* Et c'est en cela principalement que ses prieres & ses aumônes avoient été exaucées ; puisqu'il lui auroit été inutile que saint Pierre fût venu lui annoncer l'Evangile, si Dieu n'avoit disposé auparavant son cœur par l'onction interieure de sa grace. Ainsi de la premiere grace qu'il avoit reçûe de Dieu pour le prier, & pour assister charitablement les pauvres, s'étoit ensuivie cette autre d'une parfaite soumission à tout ce qu'il lui plairoit de lui prescrire pour son salut. Car il est bien remarquable, qu'il ne considere point ce que saint Pierre avoit à lui dire, comme la parole d'un homme ; mais comme celle de Dieu même : *Ce que le Seigneur vous a ordonné de nous dire.* Et si nous autres à l'exemple de Corneille, nous faisons une sérieuse réflexion sur ce que c'est Dieu même qui nous parle dans ses Ecritures, nous en serions plus vivement pénétrés. Mais notre malheur est que nous écoutons souvent la parole du Seigneur comme la parole d'un homme ; au lieu que les Pasteurs de l'Eglise meritent d'être écoutés, comme étant

porteurs de la parole de Dieu à l'égard des hommes.

¶. 34. 35. *En verité je voi bien que Dieu n'a aucun égard aux diverses conditions des personnes ; mais qu'en toute nation celui qui le craint , & dont les œuvres sont justes , lui est agreable.*

Saint Pierre pouvoit n'avoir pas encore connu aussi parfaitement qu'il fit alors cette grande verité , que ce n'étoit pas seulement du milieu des Juifs, mais de toutes les nations de la terre, que le Seigneur se choisiroit des serviteurs , qui l'adoreroient en esprit & en verité. Ainsi après la double vision que lui & Corneille avoient eüe dans le même temps , & sur le même sujet, & après ce que le Seigneur lui avoit fait entendre, qu'il ne devoit plus regarder comme souillé ce qu'il avoit purifié ; il se croit en droit d'attester ici avec une espcce de serment qu'il a reconnu , & qu'il est très-convaincu, que *Dieu n'avoit point d'égard aux personnes ; c'est-à-dire, qu'il ne consideroit point , ni s'ils étoient Juifs, ou Gentils ; ni s'ils étoient libres , ou esclaves ; Grecs ou Barbares : mais que de quelque nation, ou de quelque condition qu'ils fussent, tous ceux qui avoient sa crainte , & dont les œuvres étoient justes , ne pouvoient manquer d'être agreables à ses yeux.* Or, qui est-ce qui imprime cette *crainte* salutaire dans le cœur de l'homme , & qui lui donne cette *justice*, sinon Dieu même, selon la declaration qu'il en fait par un Apôtre, lorsqu'il dit : Que *toute grace vient d'enhaut , & descend du Pere*<sup>17.</sup> *des lumieres.*

334 EXPLICATION DU CHAP. X.

vs. 36. 37. 38. Dieu s'est fait entendre aux enfans d'Israël, en leur annonçant la paix par JESUS-CHRIST, qui est le Seigneur de tous. Et vous sçavés ce qui est arrivé dans toute la Judée, & qui a commencé par la Galilée, &c.

Athanas.  
contr.  
Arian.  
orat.  
Deus.  
Deo.

Saint Athanase & quelques anciens expliquant ces paroles : *Verbum misit Deus filiis Israël*, entendent par-là, que Dieu avoit envoyé son Verbe, c'est-à-dire, son Fils unique, aux enfans d'Israël, pour leur annoncer par ce Verbe adorable, qui est JESUS-CHRIST le Seigneur de tous, la paix véritable, c'est-à-dire, la reconciliation des hommes avec leur Createur. Mais la plus grande partie des Interpretes expliquent ces mêmes paroles, non de la personne du Verbe, mais de la parole de l'Evangile qu'il a envoyé annoncer par JESUS-CHRIST, lorsque s'étant incarné, & ayant paru au milieu des enfans d'Israël, il est venu leur apporter l'heureuse nouvelle de la paix, dont lui-même devoit être le médiateur entre Dieu son Pere & eux. Il est dit que ce fut aux enfans d'Israël, qu'il annonça cette paix; parceque c'étoit à eux effectivement que s'adressoient toutes les promesses, & que JESUS-CHRIST les préfera à toutes les autres nations pour leur annoncer d'abord l'Evangile. Mais parcequ'ils furent assez ingrats & assez aveugles, pour rejeter une grace si précieuse, il a fait voir véritablement qu'il est le Seigneur de tous, en faisant part de cette grace, dont son propre peuple se rendoit indigne, à tous les autres peuples de la terre, & en témoignant par-là, qu'il ne fai-

soit en effet aucune distinction des pays, quand il s'agissoit de la communication de son Esprit, & de la distribution de ses dons, dont il est le maître absolu, pour en faire part à qui il lui plaît.

On pourroit être d'abord surpris, de ce que saint Pierre prend des Gentils à témoin de ce qui s'étoit passé dans la Judée, *depuis que saint Jean avoit commencé à basiser*, jusqu'à la mort de JESUS-CHRIST. Mais le grand nombre des miracles de JESUS-CHRIST, & le concours de tant de peuples qui le suivoient pour être guéris de leurs différentes maladies, & pour l'entendre parler comme il faisoit, d'une manière si divine, avoient fait beaucoup de bruit. Et ainsi ce saint Apôtre supposant qu'ils avoient été au moins informés en general de toutes ces choses, les en instruit plus particulièrement, lorsqu'il leur declare, **Que JESUS de Nazareth**, c'est-à-dire, celui que les Phari-siens avoient regardé avec mépris, comme s'il eût été d'une ville d'où ils croyoient qu'il ne pouvoit rien venir de bon, avoit été cependant tout rempli du Saint-Esprit, & d'une vertu surnaturelle, pour *faire du bien dans tous les lieux où il passoit*, & pour délivrer de la tyrannie du démon tous ceux qu'il tourmentoit *miserablement*. L'expression dont se sert le texte sacré, en disant, **Que Dieu l'avoit oint de l'Esprit saint & de force**, nous marque singulièrement l'onction de la Divinité; c'est-à-dire, l'union intime & inseparable de la nature divine avec la nature humaine en la personne de JESUS-CHRIST. Car il se fit par cette union si divine, une trans-

fusion de la plénitude de l'Esprit saint & de sa vertu dans cet Homme-Dieu; en sorte que lorsqu'il faisoit du bien par tout, & qu'il guérissoit tous ceux qui étoient accablés sous la violence du démon, il le faisoit parceque Dieu étoit véritablement avec lui; non comme il étoit seulement avec les Apôtres, par la vertu de son Saint-Esprit; mais comme étant lui-même le Verbe & le Fils de Dieu, uni hypostatiquement à l'homme dans une seule personne qui operoit toutes ces merveilles par un effet de sa vertu propre.

ψ. 39. 40. 41. *Nous sommes témoins de toutes les choses qu'il a faites dans la Judée, & dans Jerusalem. C'est lui cependant qu'ils ont fait mourir, en l'attachant à une croix. Mais Dieu l'a ressuscité le troisième jour, & a voulu qu'il se montrât vivant, non à tout le peuple, &c.*

Saint Pierre confirme la vérité de tout ce qu'il vient de dire, par la certitude de son propre témoignage, & de celui des autres Apôtres ses confreres. Car il falloit, pour attester une vérité si incroyable, pouvoir dire comme les Apôtres: Nous avons nous-mêmes vû ces choses, nous en avons tous été témoins. Mais admirons avec saint Jean Chrysostome, comment il n'a point de honte de déclarer que celui-là même qu'il témoignoit avoir fait tant de miracles, avoit été mis à mort par son propre peuple; sans cacher aussi le genre de supplice infame qu'on lui avoit fait souffrir en l'attachant & le suspendant à une croix. Il ne craint en aucune sorte de faire cette déclaration à des Gentils; parcequ'il sçait que c'est par l'opprobre de cette croix

Chrysost.  
ut sup.  
p. 217.



croix de JESUS-CHRIST, que le démon a été vaincu, & que les nations doivent être converties. Et ç'a été en effet la gloire du Fils de Dieu, de s'être servi de ce qui passoit pour une folie aux yeux des Gentils, & de ce qui a été une occasion de scandale aux Juifs, selon le langage de l'Apôtre, pour attirer à lui, selon qu'il le dit lui-même, toutes choses; c'est-à-dire, pour s'assujettir par la foi tous les peuples de la terre. C'est donc maintenant une absurdité insupportable, de vouloir cacher aux peuples ce qu'il y a de honteux, d'humiliant, & de pénible dans notre religion. Sommes-nous plus sages & plus éclairés que les Apôtres, & que JESUS-CHRIST lui-même, qui déclare qu'il a fallu qu'il soit entré dans sa gloire par les souffrances? Ne nous trompons point, & soyons très-persuadés que de quelques adoucissements que la politique humaine se serve, pour rendre la croix du Sauveur plus honorable selon les règles du monde, & plus légère, il sera toujours très-vrai de dire, que c'est ainsi que JESUS-CHRIST tout entier; c'est-à-dire, le chef & ses membres, doit entrer par les humiliations & par les croix, dans la possession de sa gloire: *Luc. 24. 26.*  
*Nonne hæc oportuit pati Christum, & ita intrare in gloriam suam?*

Aussi saint Pierre n'ayant point caché à Corneille la mort & le crucifiement de JESUS-CHRIST, lui en fait voir aussi-tôt la suite si glorieuse: lorsqu'il ajoute: *Que Dieu l'a ressuscité le troisième jour, & a voulu qu'il se montrât vivant; non à tout le peuple qui ne le méritoit pas, mais à un certain nombre de témoins*

qu'il avoit choisis dans son élection éternelle, pour attester à toute la terre la vérité de sa résurrection, qui devoit être le fondement de notre foi. Or, comment l'attestoient-ils. En disant: *Nous-mêmes qui vous parlons, nous avons mangé & bu avec lui, depuis qu'il est ressuscité d'entre les morts.* Car le manger & le boire sont la preuve la plus sensible de la vie de l'homme. Et en même temps qu'ils attestoient de la sorte la résurrection miraculeuse de leur divin Maître, ils en apportoient une nouvelle preuve, qui étoit celle des miracles qu'ils faisoient eux-mêmes, & qui ajoûtoient une plus grande certitude à leur témoignage. Car c'est ainsi qu'il a plû à Dieu, d'établir d'abord notre religion.

¶. 42. 43. *Et il nous a commandé de prêcher & d'attester devant le peuple, que c'est lui qui a été établi de Dieu, pour être le Juge des vivans & des morts. Tous les Prophetes lui rendent ce témoignage, que tous ceux qui croiront en lui recevront par son Nom la remission de leurs pechés.*

Chrysoſt.  
ut ſupr.  
p. 218.

Saint Chrysoſtome remarque fort bien, que saint Pierre leur declare ici deux vérités importantes: l'une, Que JESUS crucifié, & ensuite reſſuſcité, avoit été établi de Dieu, entant qu'homme, par le merite de sa mort même & de sa résurrection, *Juge des vivans & des morts*: l'autre; Que tous ceux qui croiroient en lui recevroient par son Nom, c'est à-dire, par l'invocation de son Nom; & par sa vertu, le pardon de leurs pechés. De ces deux grandes vérités, il y en avoit une capable de les effrayer, & l'autre

au contraire très-consolante. Car si d'une part la considération de JESUS-CHRIST établi Juge des vivans & des morts, devoit imprimer de la frayeur dans l'ame de ceux qui se regardoient comme pecheurs, & comme étant redevables à la justice de ce Juge souverain; d'autre part la certitude de la remission des pechés, promise à tous ceux qui croiroient en lui, étoit un sujet de joie infinie pour ces pecheurs mêmes qui apprenoient par ces paroles, que celui qui devoit être leur Juge, seroit aussi leur Sauveur; & qu'ainsi pour se mettre heureusement à couvert de sa justice, il falloit avoir recours à sa miséricorde. Mais comment y avoir recours? En croyant en lui; c'est-à-dire, en le regardant véritablement comme le Fils de Dieu, comme le CHRIST envoyé pour le salut de l'univers, comme le modèle & le chef auquel tous ses membres doivent se rendre conformes, & en vivant effectivement d'une maniere digne de cette créance. Saint Pierre déclare que c'étoit JESUS-CHRIST lui-même qui lui avoit commandé de leur annoncer la premiere de ces deux grandes verités; car en effet il ordonna aux Apôtres avant que de les quitter, d'aller en-  
*Matthi.*  
 seigner toutes les nations: & il leur declara ail-  
 leurs, Que le Pere a donné au Fils de l'homme, *Joan. 18*  
 le pouvoir de juger tous les hommes. Quant à la  
*27.*  
 seconde verité, il l'atteste par le témoignage des Prophetes, & leur ôte tout lieu d'en douter, en leur faisant voir que les Ecritures l'avoient prédite fort long-temps devant. C'est ainsi que nous ne devons jamais non plus separer ces deux considérations, mais nous souvenir toujours

contre la crainte du desespoir , où la vûe de nôtre misere nous pourroit jeter , que le vengeur de nos pechès , est celui-là même qui nous les pardonne , si nous croyons en lui d'une foi vive & humble ; & contre le danger d'une vaine & fausse presomtion , que celui qui nous promet la remission de nos pechès lorsque nous croirons en lui veritablement , jugera les justices apparentes de beaucoup de gens , qui lui diront inutilement qu'ils ont crû en lui , lorsqu'ils n'avoient qu'une foi morte & sans charité.

*v. 44. 45. 46. Pierre parlant encore , le Saint-Esprit descendit sur tous ceux qui écoutoient la parole. Et les fidelles circoncis , qui étoient venus avec Pierre , furent frapés d'étonnement , de voir que la grace du Saint-Esprit se fût aussi répandue sur les Gentils , &c.*

*Chrysoft.  
in Act.  
hom. 24.  
p. 222.*

Saint Jean Chrysofome nous fait admirer ici avec très grande raison , la sagesse de la conduite de Dieu à l'égard de ces Gentils. Car il s'agissoit d'abattre la presomtion des Juifs , qui s'attribuoient à eux seuls la grace de l'Evangile , & qui regardoient les nations comme exclues du fruit des promesses qui ne s'adressoient qu'à eux. L'autorité de saint Pierre n'eût pas été assez forte pour ôter de leurs esprits une créance si generale. Et il falloit que Dieu même fit un miracle , en renversant , pour le dire ainsi , l'ordre commun de sa grace , par l'effusion de son Saint-Esprit , qui en descendant sur tous ces Gentils , avant même qu'ils eussent été batisés , quoique ce fût par la vertu de ce même Sacrement qu'ils étoient prêts de recevoir , fit connoître à ceux de la circoncision , c'est-à-dire , aux Juifs conver-

tis à la foi de JESUS-CRIST, qu'il étoit maître de faire grace à qui il vouloit, & que sa miséricorde s'étendrait sur toutes les nations de la terre. Comme donc, dit S. Augustin, la justice de la foi avoit précédé dans Abraham la circoncision, qui étoit comme le sceau de cette foi même qui l'avoit justifié ; aussi Corneille fut sanctifié par l'infusion du Saint-Esprit afin qu'il reçût dans l'eau du bapême le Sacrement de la regeneration, qui confere la sainteté.

*Aug. de  
bapt. con-  
tr. Donat.  
l. 4. c. 24.*

Il étoit nécessaire aussi que les Juifs ne pussent douter, que le Saint-Esprit ne fût descendu sur Corneille & sur ceux de sa maison. C'est pourquoi le même miracle qui s'étoit fait le jour de la Pentecôte, lorsque l'Esprit saint étoit descendu sur les Apôtres : & sur tous les autres disciples assemblés dans le cenacle, ils commencèrent à parler toutes les différentes langues, se fit encore en cette importante occasion, où il s'agissoit de faire voir qu'il n'y auroit plus à l'avenir, ni langue, ni nation excluse des graces du Saint-Esprit. On peut bien juger de la vérité de ce que nous disons, par l'étonnement dont il est marqué ici, que les fidèles circoncis qui étoient venus à Cesarée avec saint Pierre, furent frappés, lorsqu'ils connurent par ce miracle du don des langues, que la grace du Saint-Esprit avoit été répandue sur les Gentils aussi bien que sur les Juifs. Cependant ils n'auroient pas dû en être étonnés, s'ils avoient bien fait reflexion sur ce qu'ils disoient ; puisqu'en déclarant eux-mêmes que c'étoit une grace du Saint-Esprit, ils reconnoissoient par conséquent qu'elle n'étoit point plus dûe au peuple Juif qu'à

tous les Gentils. Car du moment, comme dit saint Augustin, qu'elle est nommée *grace*, elle est censée se donner gratuitement. Et ce qui se donne gratuitement, ne suppose aucuns mérites pour lesquels elle soit donnée: *Si gratia vocatur, gratis datur. Si gratis datur, nulla merita tua precesserunt ut detur.* Que si Dieu, selon l'excellente reflexion de saint Prosper, a caché autant de temps qu'il lui a plu, le dessein qu'il avoit pris de toute éternité, d'appeler à la grace de la foi les Gentils, & si l'ignorance où les Saints mêmes ont été de ce dessein adorable ne leur a point nui; pourquoi croirons-nous que ce puisse être un obstacle dangereux à notre esperance, de ne pas connoître qui sont ceux qui doivent être des vases de misericorde préparés & prédestinés pour la gloire; puisqu'il nous suffit d'être assurés que tous les bons entreront dans le Royaume de Dieu par un effet de sa grace; & que les méchans en seront exclus par un effet de leur mauvaise volonté & de leur malice?

Aug. in  
Psal. 49.  
in fin.  
Prosp. l.  
de l'ber.  
arbitr.

Ÿ. 47. 48. *Alors Pierre dit : Quelqu'un peut-il empêcher qu'on ne répande l'eau du batême sur ceux qui ont reçu le Saint-Esprit comme nous? Et il commanda qu'on les batisât au Nom du Seigneur JESUS-CHRIST, &c.*

Il semble, dit saint Chrysostome, que saint Pierre réponde ici en quelque sorte à ceux d'entre les Juifs convertis, qui sembloient devoir s'opposer au batême qu'il étoit prêt de donner à ces Gentils. Car c'est de même que s'il disoit: Quoi donc! après que Dieu s'est déclaré si hautement en faveur de ces personnes,

en répandant son Saint-Esprit dans leurs cœurs, ainsi qu'il l'a répandu sur nous; se pourroit-il bien trouver encore quelqu'un qui voulût nous empêcher de leur donner le batême? Et ne doit-on pas reconnoître que Dieu est le maître de ses graces, pour en faire part à qui il lui plaît, sans qu'il soit permis à aucun homme de lui demander, pourquoi il en use ainsi; puisqu'étant lui-même la souveraine justice, il ne peut rien faire qui ne soit très-juste? Que si l'on demande pourquoi il veut faire batiser des personnes qui avoient déjà reçu l'effet du Batême & de la Confirmation, ayant été sanctifiés par une effusion si abondante du Saint-Esprit; les Peres répondent: Que l'Eglise ne devoit pas se dispenser de leur conférer le Sacrement visible, à cause que Dieu en avoit déjà produit en eux l'effet invisible, pour faire connoître qu'il en étoit le premier & le principal auteur: parce que ce batême leur étoit encore nécessaire, après même qu'ils avoient reçu le Saint-Esprit; & qu'ainsi l'Apôtre S. Pierre, se souvenant du précepte que son divin Maître lui avoit donné, ne voulut point qu'on omît rien à l'égard de ces nouveaux convertis, des regles prescrites par la loi de l'Evangile.

Ce que l'Ecriture ajoûte, *Qu'il commanda qu'on les batisât au Nom du Seigneur JESUS-CHRIST*, semble nous marquer, que les Apôtres ne se chargeoient pas ordinairement de batiser ceux qui se convertissoient: comme en effet nous voyons que S. Paul témoigne, *1. Cor. 14* qu'encore que Dieu se fût servi du ministère de sa parole, pour convertir un grand nombre

Y iij

*Aug. in  
Levit.  
qn. 84.  
In num.  
33. l. 50.  
hom.  
hom. 23.  
Cyprian.  
ep. 72.*

344 EXPLIC. DU CHAP. X. DES ACTES, &c.  
de personnes, il n'en avoit cependant bap-tisé que cinq ou six. Car leur principale fonction étoit de prêcher l'Evangile. Et ils laissoient aux Ministres inferieurs le soin de donner le saint bap-tême. Ainsi ce furent sans doute quelques-uns de ceux qui avoient accompagné S. Pierre de Joppé à Cesarée, qui bap-tiserent la maison de Corneille.

Quant à l'ordre qu'il donna qu'on les bap-tisât *au Nom du Seigneur JESUS-CHRIST*, il ne pretend pas par-là exclure de la formule du bap-tême, l'invocation des autres Personnes de la sainte Trinité, lui à qui JESUS-CHRIST lui-même avoit commandé de bap-tiser tous les peuples, au Nom du Pere & du Fils, & du Saint-Esprit. Mais il vouloit seulement leur faire entendre que le bap-tême qu'ils recevroient, étoit le fruit de la mort & de la resurrection de JESUS de Nazareth, que les Juifs avoient crucifié.

La priere que lui font tous les nouveaux bap-tisés, de *demeurer avec eux pendant quelques jours*, étoit la marque non seulement de leur humble reconnoissance, mais encôre de leur zele, pour être plus parfaitement instruits de tous leurs devoirs, & plus affermis dans la sainteté de leur vocation. Car une ame qui se sent blessée heureusement des traits de l'amour divin, n'aspire qu'à s'approcher de plus en plus de celui qu'elle aime : & bien éloignée de se contenter de ce qu'elle connoît déjà, & de s'arrêter, pour le dire ainsi, dans sa voie, elle cherche à se renouveler sans cesse, pour se rendre digne, comme dit saint Paul, de *découvrir quelle est la volonté de Dieu*, & non seule-

ROM. 12.



LES ACTES DES APÔTRES. CHAP. XI. 345  
ment ce qui est bon & agreable à ses yeux ;  
mais encore ce qui est parfait.



## CHAPITRE XI.

1. Audierunt autem Apostoli, & fratres, qui erant in Judæa, quoniam & Gentes receperunt verbum Dei.

2. Cum autem ascendisset Petrus Jerusalem, disceptabant adversus illum, qui erant ex circumcisione,

3. dices : Quare introisti ad viros præputium habentes, & manducasti cum illis ?

4. Incipiens autem Petrus, exponebat illis ordinem, dicens :

5. Ego eram in civitate Joppe orans, & vidi in excessu mentis visionem, descendens vas quoddam velut linteum magnum quatuor ini-

1. Les Apôtres & les frères qui étoient dans la Judée, apprirent que les Gentils mêmes avoient reçu la parole de Dieu,

2. Et lorsque Pierre fut venu à Jerusalem, les fidèles circoncis disputoient contre lui,

3. & lui disoient : Pourquoi avez-vous été chez des hommes incirconcis, & avez-vous mangé avec eux ?

4. Mais Pierre commença à leur raconter par ordre comment la chose s'étoit passée :

5. Lorsque j'étois, dit-il, dans la ville de Joppé, en prière, il me survint un ravissement d'esprit, & j'eus une vision dans laquelle je vis descendre du ciel com-

me une grande nappe tenuë par les quatre coins, qui s'abbaïffoit & venoit jusqu'à moi.

6. Et la considerant avec attention j'y vis des animaux terrestres à quatre pieds, des bêtes sauvages, des reptiles, & des oiseaux du ciel.

7. J'entendis aussi une voix qui me dit: Pierre, levez-vous, tuez & mangez.

8. Je répondis: Je n'ai garde, Seigneur; car jamais rien d'impur & de souillé n'entra dans ma b uche.

9. Et la voix me parlant du ciel une seconde fois, me dit: N'appellez pas impur ce que Dieu a purifié.

10. Cela se fit jusqu'à trois fois; & ensuite toutes ces choses furent retirées dans le ciel.

11. Au même-temps trois hommes qui avoient été envoyés vers moi de la ville de Cesarée, se presenterent à la porte de la maison où j'étois.

tiis summitti de cælo, & venit usque ad me.

6. In quod intuens considerabam, & vidi quadrupedia terræ & bestias, & reptilia, & volatilia cæli.

7. Audivi autem & vocem, dicentem mihi: Surge, Petre, occide, & manduca.

8. Dixi autem: Nequaquam, Domine: quia commune aut immundum nunquam introivit in os meum.

9. Respondit autem vox secundò de cælo: Quæ Deus mundavit, tu ne commune dixeris.

10. Hoc autem factum est per ter; & recepta sunt omnia rursus in cælum.

11. Et ecce vires confestim astiterunt in domo, in qua eram, missi à Cesaræa ad me.

12. Dixit autem Spiritus mihi, ut irem cum illis, nihil hæsitans. Venerunt autem mecum, & sex fratres isti, & ingressi sumus in domum viri :

13. narravit autem nobis, quomodo vidisset Angelum in domo sua, stantem, & dicentem sibi : Mitte in Joppen, & accersi Simonem, qui cognominatur Petrus :

14. qui loquetur tibi verba in quibus salvus eris tu, & universa domus tua.

15. Cum autem cœpisssem loqui, cecidit Spiritus sanctus super eos, sicut & in nos in initio.

16. Recordatus sum autem verbi Domini, sicut dicebat : Joannes quidem baptisavit aquâ, vos autem baptisabimini Spiritu sancto.

17. Si ergo eandem gratiam dedit illis Deus sicut &

12. Et l'Esprit me dit que j'allasse avec eux sans en faire aucune difficulté. Ces six de nos freres que vous voyez vinrent aussi avec moi, & nous entrâmes dans la maison de cet homme ;

13. qui nous raconta aussi comment il avoit vû en sa maison un Ange qui s'étoit présenté devant lui, & lui avoit dit : Envoyez à Joppé, & faites venir Simon, surnommé Pierre :

14. Il vous dira des paroles par lesquelles vous serez sauvé vous & toute votre maison.

15. Quand j'eus commencé à leur parler, le S. Esprit descendit sur eux, comme il étoit descendu sur nous au commencement.

16. Alors je me souvins de cette parole du Seigneur : Jean a batisé dans l'eau ; mais vous serez batisés dans le Saint-Esprit.

17. Puis donc que Dieu leur a donné la même grace qu'à nous, qui avons crû au

Sup. 1. 53  
Matth.  
3. 11.  
Marc. 1.  
8.  
Luc. 3. 16.  
Joan. 1.  
26.  
Iusfr. 19.

Seigneur JESUS-CHRIST O, qui étois-je moi, pour empêcher le dessein de Dieu ?

18. Ayant entendu ce discours de Pierre, ils s'apaisèrent & glorifierent Dieu, en disant : Dieu a donc aussi fait part aux Gentils du don de la pénitence qui mene à la vie.

19. Cependant ceux qui avoient été dispersés par la persécution qui s'étoit élevée à la mort d'Etienne, avoient passé jusqu'en Phénicie, en Chypre & à Antioche, & n'avoient annoncé la parole qu'aux Juifs seulement.

20. Mais quelques-uns d'entr'eux qui étoient de Chypre & de Cyrene, étant entrés dans Antioche, parlerent aussi aux Grecs, & leur annoncerent le Seigneur JESUS.

\* S. Bar-  
nabé.  
21. Et la main du Seigneur étoit avec eux ; † de sorte qu'un grand nombre de personnes crurent & se convertirent au Seigneur.

22. Le bruit en étant

nobis, qui credidimus in Dominum Jesum Christum: ego quis eram, qui possem prohibere Deum ?

18. His auditis, tacuerunt, & glorificaverunt Deum, dicentes: Ergo & gentibus poenitentiam dedit Deus ad vitam.

19. Et illi quidem, qui dispersi fuerant à tribulatione, quæ facta fuerat sub Stephano, perambulaverunt usque Phœnicen, & Cyprium, & Antiochiam, nemini loquentes verbum, nisi solis Judæis.

20. Erant autem quidam ex eis viri Cyprii, & Cyrenæi, qui cum introissent Antiochiam, loquebantur & ad Græcos, annuntiantes Dominum Jesum.

21. Et erat manus Domini cum eis; multusque numerus credentium conversus est ad Dominum.

22. Pervenit au-

\* 17. *ant.* parcequ'ils ont crû en Jesus-Christ.

venit sermo ad aures Ecclesie, quæ erat Jerosolymis, super istis, & miserunt Barnabam usque ad Antiochiam.

23. Qui cum pervenisset, & vidisset gratiam Dei, gavisus est, & hortabatur omnes in proposito cordis permanere in Domino :

24. quia erat vir bonus, & plenus Spiritu sancto, & fide : & apposita est multa turba Domino.

25. Profectus est autem Barnabas Tarsum, ut quæreret Saulum : quem cum invenisset, perduxit Antiochiam.

26. Et annum totum conversati sunt ibi in Ecclesia, & docuerunt turbam multam ; ita ut cognominarentur primum Antiochiæ discipuli : Christiani.

27. In his autem diebus supervenerunt ab Jerosoly-

venu jusqu'à l'Eglise de Jerusalem, ils envoyèrent Barnabé à Antioche.

23. Lequel y étant arrivé, & ayant vu la grace de Dieu, il s'en réjouit, & les exhorta tous de demeurer dans le service du Seigneur, avec un cœur ferme & inébranlable ;

24. car c'étoit un homme vraiment bon, plein du Saint-Esprit & de foi : & un grand nombre de personnes crurent & se joignirent au Seigneur.

25. Barnabé s'en alla ensuite à Tarse, pour chercher Saul : & l'ayant trouvé, il l'amena à Antioche.

26. Ils demeurèrent un an entier dans cette Eglise, où ils instruisirent un grand nombre de personnes ; de sorte que ce fut à Antioche que les disciples furent premierement nommés Chrétiens.

27. En ce même-temps quelques Prophetes vinrent de Jerusalem à Antioche.

*La suite de cette Epître est au chap. 12. v. 1.*

mis Prophetæ Antiochiam.

28. L'un desquels, nommé Agabus, // prédit par l'Esprit de Dieu, qu'il y auroit une grande famine par toute la terre : comme elle arriva ensuite sous l'Empereur Claude.

28. Et surgens unus ex eis, nomine Agabus, significabat per Spiritum famem magnam futuram in universo orbe terrarum : quæ facta est sub Claudio.

29. Et les disciples résolurent d'envoyer chacun selon son pouvoir quelques aumônes aux frères qui demeuroient en Judée.

29. Discipuli autem, prout quis habebat, proposuerunt singuli in ministerium mittere habitantibus in Judæa fratribus.

30. ce qu'ils firent en effet, les envoyant aux Prêtres de Jérusalem, par les mains de Barnabé & de Saul.

30. quod & fecerunt mittentes ad Seniores per manus Barnabæ & Sauli.

¶. 28. *lettre*, se levant;





SENS LITTERAL ET SPIRITUEL.

¶. 1. 2. 3. *Les Apôtres & les freres qui étoient dans la Judée, apprirent que les Gentils mêmes avoient reçu la parole de Dieu. Et lorsque Pierre fut venu à Jerusalem, les fidelles circoncis disputoient contre lui, en lui disant : Pourquoi avez-vous été chez des hommes incirconcis ? &c.*

La conversion de Corneille qui étoit un Officier de considération, ne put pas manquer de faire du bruit. Et les Juifs zelés pour la gloire de leur nation, furent sans doute les premiers à répandre cette nouvelle dans la Judée, par un secret ressentiment de ce qu'ils voyoient par là que la prédication de l'Evangile passoit jusques aux Gentils, qu'ils avoient toujours regardés avec beaucoup de mépris. Mais en publiant cette nouvelle, ils auroient dû ne pas manquer à relever en même-temps la merveille que Dieu avoit faite, en répandant son Saint-Esprit sur ceux qui avoient reçu la parole de Dieu, avant même qu'ils reçussent le batême. Quoique les Apôtres purent bien être surpris d'abord, comme tous les autres de ce bruit qui se publia dans Jerusalem, saint Jean Chrysostome assure, que ce ne furent point eux, mais le commun des fidelles qui s'éleverent contre saint Pierre lorsqu'il y fut de retour, & qui l'obligerent en quelque sorte de rendre raison de sa conduite.

¶. 4. *Mais Pierre commença à leur racon-*

Chrysof.  
et supr.  
p. 215.  
Etc.

*ter par ordre comment la chose s'étoit passée, & c.*  
Il sembloit comme le remarque saint Chrysofote, que ces *fidelles d'entre les Juifs* auroient dû avoir plus de considération pour la dignité de saint Pierre, ou respecter au moins la toute-puissance de Dieu dans les merveilles qu'il avoit faites, & être touchés de la grace qu'il lui avoit plû de faire à tant de personnes, en leur faisant recevoir la parole de l'Evangile. Ce n'est point ainsi cependant qu'ils en usent à l'égard du chef de tous les Apôtres. Et Dieu le permit sans doute pour donner à toute l'Eglise un modèle d'humilité & de sagesse, en la personne de celui que JESUS-CHRIST en avoit établi le chef. Car ce saint Apôtre devenu très-humble par l'expérience qu'il avoit faite de sa foiblesse, & éloigné infiniment d'être jaloux de son autorité, rend compte de sa conduite à ses inférieurs, avec une moderation & une simplicité admirable. Il eût pû leur dire tout d'un coup, qu'ils ne devoient pas l'accuser en une chose où Dieu s'étoit déclaré d'une maniere si éclatante. Mais supposant en quelque façon qu'ils ignoroient la maniere dont la chose s'étoit passée, & ne blâmant point leur surprise, il juge que rien ne seroit plus capable de les faire revenir de cette prévention où ils étoient contre lui, que de leur compter simplement tout ce que Dieu avoit fait pour le détromper lui-même, & pour lui faire connoître qu'il n'y avoit plus de peuples qui ne pussent aspirer à la grace de la loi nouvelle. Aussi saint Jean Chrysofote, admirant cette maniere si sage, dont il faisoit publiquement l'apologie de sa conduite, dit que ce n'étoit pas là proprement la



la sagesse de Pierre, mais celle du Saint-Esprit parlant par sa bouche. Car il fait voir d'une manière très-simple, mais très forte, qu'il n'avoit eu aucune part dans cette affaire, & que c'étoit le Seigneur lui-même qui avoit tout fait. Il pratique donc le premier ce qu'il enseigne lui-même : Qu'on doit être toujours prêt de répondre pour sa défense à toutes personnes, avec modestie & avec douceur.

1. *Perr.*

3. 150

Comme l'on a expliqué auparavant tout ce qu'il raconte à l'assemblée, il est inutile de le repeter ici : & nous passons tout d'un coup au verset seize.

*v. 16. 17. 18. Alors je me souvins de cette parole du Seigneur : Jean a batisé dans l'eau ; mais vous serez batisés dans le Saint-Esprit. Puis donc que Dieu leur a donné la même grace qu'à nous, qui avons cru au Seigneur JESUS-CHRIST, qui étois-je moi, &c.*

Saint Pierre leur cite cette parole de JESUS-CHRIST, pour leur faire entendre que s'il avoit plû à Dieu de *batiser dans le Saint-Esprit* ceux de la maison de Corneille, ce n'étoit pas à un homme comme lui à vouloir s'opposer à Dieu : *Qui étois-je moi*, dit-il, *pour empêcher Dieu d'exécuter sa volonté ?* Voilà donc ce que l'on peut appeler une éloquence vraiment divine & capable de persuader les esprits les plus prévenus, tels qu'étoient ces faux zelés pour la gloire du peuple d'Israël. Aussi la justification de saint Pierre produisit un tel effet, que ceux qui avoient osé d'abord blâmer sa conduite, non seulement ne le condamnerent plus, mais rendirent même gloire à Dieu, dans l'admiration où ils furent de

la grace qu'il avoit faite aux Gentils, de les faire entrer comme eux dans la voie de la penitence, pour parvenir à la vraie vie, qui est celle de la grace, & ensuite de la gloire. Saint Gregoire Pape, qui a succédé à l'humilité aussi bien qu'à la dignité de ce grand Apôtre, ne peut assez admirer les heureuses suites de son humble condescendance à l'égard de ceux qui l'avoient blâmé.

Greg. l. 9. ep. 39. „  
 „ Si celui, dit-il, qui étoit le premier d'entre  
 „ les Apôtres, que le Seigneur avoit rempli de ses  
 „ graces, & qui paroissoit si puissant en œuvres  
 „ miraculeuses, se voyant blâmé par le commun  
 „ des fidelles, avoit seulement regardé l'autorité  
 „ qu'il avoit reçue dans l'Eglise; il auroit pû leur  
 „ répondre, que les brebis ne devoient pas se  
 „ donner la liberté de reprendre la conduite de  
 „ celui que J E S U S - C H R I S T, leur avoit donné  
 „ pour pasteur. Mais s'il se fût contenté, ajoute  
 „ ce Saint, de leur parler avec cet empire, il n'eût  
 „ pas sans doute édifié l'Eglise par sa douceur, &  
 „ par cet exemple d'humilité qu'il lui a donné.  
 „ Ainsi ç'a été par l'humilité avec laquelle il se  
 „ rabbaissa à leur rendre compte de sa conduite,  
 „ en s'appuyant même sur le témoignage de ceux  
 „ qui avoient été presens, qu'il merita d'ap-  
 „ païser tout ce tumulte, & de rendre ses pro-  
 „ pres accusateurs les herauts de la gloire & de la  
 „ misericorde du Seigneur. Si donc, comme dit  
 „ encore ce grand Pape, le Pasteur de l'Eglise &  
 „ le Prince des Apôtres; si celui qui faisoit de si  
 „ grands miracles n'a pas dédaigné de rendre rai-  
 „ son avec une humble douceur, de ce que l'on  
 „ reprenoit en lui; combien devons-nous plutôt,  
 „ nous autres pecheurs, nous mettre en état

d'adoucir par d'humbles raisons, l'esprit de ceux qui blâment notre conduite ? Ajoutons encore, & à l'exemple de saint Pierre, & aux paroles de ce saint Pape, que si tels étoient les sentimens des premiers Pasteurs de l'Eglise, il n'y a point d'abaissement qui doive nous faire peur à nous autres, ni de parti assez humble que nous ne devions embrasser, quand il s'agit de lever le scandale que notre conduite peut avoir causé à nos freres. Car qu'y a-t-il de plus précieux que la charité ? Et trouverons-nous quelque chose de trop humiliant, quand il s'agit de la conserver ?

¶ 19. 20. 21. *Ceux qui avoient été dispersés par la persecution qui s'étoit élevée à la mort d'Estienne, avoient passé jusqu'en Phenicie, en Chypre, & Antioche, sans annoncer la parole qu'aux seuls Juifs, &c.*

On peut remarquer ici avec saint Jean Chrysostome, combien la persecution étoit avantageuse à l'accroissement de l'Eglise, & combien la malice même du démon contribuoit à l'aveugler. Car quand les fidelles auroient cherché les moyens les plus efficaces pour étendre davantage la vraie foi, ils n'auroient pû en choisir qui fussent plus propres pour ce dessein, que ceux-mêmes que produisit la persecution excitée contre l'Eglise à la mort de saint Estienne ; puisqu'en les dispersant de tous côtés, elle répandoit par tout des prédicateurs de l'Evangile : ce qui doit bien nous convaincre de l'inutilité de tous les efforts des hommes & des démons unis ensemble contre les desleins de Dieu, & de l'importance de nous soumettre à tous les évènements.

mens que la providence permet souvent pour le plus grand bien de ses serviteurs, lors même que la foiblesse de leur lumiere & de leur foy les leur fait envisager, comme opposés à leur salut.

Comme l'Historien sacré avoit dessein de faire voir le commencement de la conversion des Gentils; après avoir rapporté ce qui ce passa à l'égard de la maison de Corneille, il dit ici ce que firent les fidelles dispersés dans les provinces. Quoique d'abord ils ne prêchassent l'Evangile qu'aux seuls Juifs, il y en eut quelques-uns, qui plus hardis que les autres, & poussés par un instinct surnaturel de l'Esprit de Dieu, ou peut-être même excités par le bruit de ce qui étoit arrivé à Cesarée, parlerent aussi aux Grecs, & leur annoncerent le Seigneur JESUS. Quelques Interpretes ont entendu par ces Grecs d'Antioche, les Juifs établis à Antioche de Syrie, qui parloient la langue grecque. Mais il est visible, par l'opposition que l'Ecriture met entre les Juifs & les Grecs, & par la maniere dont elle s'exprime, qu'on ne peut entendre par ces Grecs, que les Gentils à qui ces fidelles circoncis, & dispersés depuis la persecution, annoncerent comme aux Juifs l'Evangile & la foi de JESUS-CHRIST.

Il est dit, que *la main du Seigneur étoit avec eux*; c'est-à-dire, qu'il secondoit leurs prédications, tant en leur communiquant sa puissance, pour faire exterieurement plusieurs miracles, qu'en agissant efficacement sur les cœurs de ceux à qui ils parloient, pour les disposer à se soumettre à la foi de JESUS-CHRIST qu'on

leur annonçoit. Aussi il y eut un grand nombre de Gentils qui crurent à l'Évangile, & se convertirent au Seigneur, en quittant les superstitions du paganisme.

¶. 22. 23. 24. Le bruit en étant venu jusqu'à l'Église de Jérusalem, ils envoyèrent Barnabé à Antioche; lequel y étant arrivé, & y ayant vu l'effusion de la grace de Dieu, en eut une grande joie, &c.

Par l'Église de Jérusalem, nous devons entendre ici principalement les Apôtres qui y étoient demeurez, lorsque la persécution avoit dispersé la plus grande partie des fidèles. Ils demouroient là dans ces premiers temps, pour ne pas abandonner le siege de l'Église naissante, & pour témoigner aux Juifs par cette constance à leur prêcher l'Évangile de JÉSUS-CHRIST, que s'ils les abandonnoient dans la suite pour s'en aller annoncer la foi aux Gentils, ce seroit leur entêtement à rejeter la vérité, qui les y obligeroit. Mais remarquez, dit saint Chrysofostome, comment si peu de personnes sont chargées de la conduite de tous les autres, & font en sorte que la semence de la divine parole se multiplie peu à peu; comment ces chefs de l'Église, renfermez dans Jérusalem, prenoient soin de tout ce qui se passoit ailleurs, & regardoient en quelque sorte toute la terre, comme une seule maison dont JÉSUS-CHRIST, leur avoit donné le gouvernement. Ayant donc appris qu'un grand nombre de personnes avoient été converties à Antioche, par la prédication de quelques fidèles dispersés dans la Syrie, & par les miracles dont il avoit plu à Dieu d'ac-

Cap. 8. 1.

Chrysof.  
ut supr.  
p. 234.

compagner leurs paroles, ils jugerent à propos d'y envoyer saint Barnabé, dont on a parlé dans le quatrième chapitre, comme *étant un homme, dit l'Écriture, vraiment bon, rempli du Saint-Esprit, & plein de foi.* Ainsi il étoit très-capable d'affermir dans la piété tous ces nouveaux convertis. Ayant en effet été témoin de l'effusion abondante de la grace du Seigneur sur ces Gentils, non seulement il n'en eut point un secret chagrin, comme le commun des Juifs, mais *il en sentit une vraie joie.* Et c'étoit même en cela que consistoit une partie de cette bonté que l'Écriture louë en lui, de ce qu'étant simple, ayant le cœur droit, & recherchant sincèrement la gloire de JESUS-CHRIST, il étoit ravi que les effets de sa miséricorde s'étendissent sur tous les hommes. Aussi, selon l'excellente remarque de saint Chrysostome, il envisagea dans la conversion de ces Gentils, non le travail des prédicateurs, mais la grace du Seigneur: *Cùm vidisset gratiam Dei, non diligentiam hominum.* Il les exhorta donc de tout son pouvoir à *demeurer fermes dans le dessein que Dieu avoit mis dans leur cœur d'être tout à lui, & de le servir comme leur véritable Seigneur.* Et parce que ses exhortations étoient animées par sa foi ardente, & embrasées du feu divin de l'Esprit saint qui le remplissoit, il est marqué, qu'une grande multitude de personnes crurent, & augmentèrent le nombre de ceux qui se convertissoient au Seigneur; c'est-à-dire, comme l'explique saint Chrysostome, qu'outre ceux qu'il eut la joie de trouver déjà convertis, il en convertit encore beaucoup d'autres par la ma-

niere dont il leur parla, étant bon, & rempli de charité & de foi.

*ŷ. 25. 26. Barnabé s'en alla ensuite à Tarse, pour chercher Saul: & l'ayant trouvé, il l'amena à Antioche. Ils demeurèrent un an entier dans cette Eglise, où ils instruisirent un grand nombre de personnes, &c.*

Il paroît par ce qu'on a vû auparavant, qu'il y avoit une liaison particuliere entre saint Paul, & saint Barnabé; puisque ce fut saint Barnabé qui presenta le premier saint Paul aux Apôtres, lorsqu'ils le confideroient comme le plus grand persecuteur de l'Eglise, & qui leur fit le récit de la maniere si miraculeuse dont le Seigneur l'avoit converti dans le temps même qu'il persecutoit l'Eglise avec plus de fureur, & la force avec laquelle il avoit depuis prêché JESUS-CHRIST dans la ville de Damas. Ainsi il ne faut pas s'étonner s'il songe à s'associer Paul, plutôt qu'un autre, pour la prédication de l'Evangile, puisqu'il lui étoit uni si étroitement, & qu'il connoissoit d'ailleurs son zele ardent pour l'accroissement de l'Eglise. Mais ce qu'il y a d'admirable dans la conduite de ce saint ministre de l'Evangile, c'est qu'ayant été choisi & envoyé par les Apôtres pour travailler à l'établissement de la foi dans Antioche, & ayant été témoin lui-même de la grande benediction qu'il avoit plû au Seigneur de donner à ses travaux; bien éloigné de se complaire en aucune sorte dans le fruit de ses prédications, il songe à avoir recours à un ouvrier evangelique, qu'il regardoit comme élevé au-dessus de lui; ce que saint Jean Chrysostome a admiré comme un

Cap. 9.  
27.

Page 212

effet de cette *bonté* & de cette simplicité qui étoit son vrai caractère ; simplicité qui consistoit à ne regarder que l'avantage de l'Eglise , & à s'oublier lui-même. Il va donc chercher saint Paul , comme un homme incomparable , qui renfermoit en lui seul toutes les plus excellentes qualités des grands Pasteurs , qui étoit comme un lion en courage , & auroit pû lui seul attaquer tous les ennemis de la foi , toujours assuré de remporter la victoire , non par un effet de sa vertu propre , mais par la force de celui en qui

*Philip. 4.* il pouvoit toutes choses : *Omnia possum in eo ,*  
*21.* *qui me confortat Christus.*

Ainsi ces deux prédicateurs apostoliques étant joints ensemble dans les fonctions du saint ministère auquel Dieu les appliquoit , produisirent de très-grands fruits dans Antioche , où ils prêcherent l'Evangile , & instruisirent les peuples pendant le cours d'une année entière. Et cette ville eut cet avantage par-dessus toutes les autres , que les fidelles commencerent à y recevoir le nom honorable de *Chrétiens* ; ce que saint Jean Chrysostome a regardé comme un effet , & comme une preuve singulière de la foi & du zèle de ceux dont Dieu se servoit pour répandre dans cette terre la divine semence. Car au lieu , dit-il , qu'ailleurs on parloit de trois mille , ou de cinq mille personnes converties ; ici le nombre de ceux qui embrassent la foi de JESUS-CHRIST est si grand , qu'ils commencent à composer un corps considérable , que l'on distingue des autres peuples , en les appelant *Chrétiens* ; c'est à-dire disciples de JESUS-CHRIST. Ils se distinguoient en effet alors de



ceux qui ne l'étoient pas, par une vie vraiment conforme à la doctrine & à l'exemple de celui duquel ils portoient le nom : au lieu qu'à present, selon la reflexion des saints docteurs, on auroit peine très-souvent à discerner ceux qui portent le nom de Chrétiens, d'avec ceux qui ne connoissent point JESUS CHRIST; tant il y a de dissemblance entre le chef couronné d'épines, & les membres plongés dans les délices.

¶. 27. jusqu'à la fin du chap. *En ce même temps quelques Prophetes vinrent de Jerusalem à Antioche; l'un desquels nommé Agabus prédit qu'il y auroit une grande famine par toute la terre, comme elle arriva ensuite, &c.*

C'étoit une chose assez commune dans ces premiers temps de la naissance de l'Eglise, que plusieurs fidelles remplis du Saint-Esprit, prédisent les choses futures. *L'un a le don de faire* <sup>1. Cor.</sup> *des miracles, disoit saint Paul: un autre le don de* <sup>12. 10.</sup> *prophetie, un autre le don du discernement des esprits; un autre le don de parler diverses langues, &c.* Et le Seigneur distribuoit ainsi ces dons differens aux fidelles selon qu'il vouloit, & selon l'usage qu'il avoit dessein que chacun d'eux en fit pour le plus grand bien de l'Eglise. Or il permit que dans ce temps même que saint Paul & saint Barnabé travailloient avec tant de zèle & de succès à Antioche, pour la conversion des Gentils, quelques fidelles remplis de cet esprit de prophetie y vinrent de Jerusalem: soit qu'ils y fussent envoyez par les Apôtres pour seconder les travaux de ces deux hommes apostoliques; soit qu'ils y fussent conduits par un mouvement secret de l'Esprit divin, &

## 362 EXPLICATION DU CHAP. XI.

par l'admiration où ils étoient de la grace surabondante qu'il lui plaisoit de répandre sur les nations. L'un d'eux, nommé *Agabus*, étant arrivé à Antioche, *prédit qu'il y auroit une grande famine par toute la terre* ; comme elle arriva effectivement sous l'empire de Claude. S. Jean Chrysostome rend deux raisons pour lesquelles Dieu voulut qu'Agabus prédit la famine dont il est parlé ici. Les Chrétiens étoient ordinairement accusés dans les premiers siècles, d'être la cause de tous les malheurs qui arrivoient dans l'empire. Mais pour donner lieu aux Gentils & aux Juifs rebelles de connoître qu'ils se trompoient, & que c'étoit le Dieu même des Chrétiens qui punissoit par ces fléaux les crimes des hommes, & l'injustice avec laquelle on traitoit ses serviteurs, il faisoit prédire, & la famine, & les autres maux, par ceux qui étoient remplis de son Esprit ; afin qu'on fût convaincu qu'il étoit le maître souverain de la nature. Il vouloit en second lieu présenter à ces nouveaux convertis d'entre les Gentils, une occasion de faire paroître leur charité, & de témoigner à Dieu combien ils étoient sensibles à la grace inestimable de leur conversion, en faisant une sainte profusion de leurs biens en faveur de leurs freres de Judée, & de l'Eglise de Jerusalem qu'ils regardoient comme leur mere ; parceque c'étoit dans Jerusalem où JESUS-CHRIST avoit été condamné à la mort, que l'Eglise de JESUS-CHRIST avoit pris naissance, & que de là elle s'étendoit insensiblement de tous côtés.

Ce fut aussi cet effet avantageux que produi-

*Chrysost.*  
*supr.*  
p. 233.

fit la prédiction d'Agabus; puisqu'il est marqué que *les disciples résolurent d'envoyer chacun selon son pouvoir, quelques aumônes aux freres qui étoient dans la Judée.* Ils n'attendent point qu'on leur demande, & qu'on les sollicite pour faire cette charité à ceux qu'ils considéroient & qu'ils aimoient comme leurs freres. Il leur suffit de connoître leur besoin. Ils le sentent comme celui de leurs membres. Et ils se portent aussi-tôt avec ardeur à y pourvoir. Et comme ils le font de tout leur cœur, ils le font aussi de tout leur pouvoir : *prout quis habebat.* Car l'amour sincere ne connoît point d'autres mesures que ce qu'il peut. Et même comme il se confie en celui dont le pouvoir est infini, il ne craint pas quelquefois de passer les bornes de sa puissance : assuré qu'il est qu'il ne peut manquer tant qu'il s'appuyera sur la toute-puissance de Dieu.

Mais quelqu'un dira peut-être : Si c'étoit pour punir les persecuteurs de l'Eglise, que Dieu envoyoit, & la famine, & d'autres fleaux à l'Empire; pourquoi n'en exemptoit-il pas ses serviteurs, & sur tout ceux qui avoient renoncé nouvellement à l'entêtement du Judaïsme, ou aux superstitions du paganisme; puisque ce leur pouvoit être une occasion de scandale, de se voir ainsi enveloppés dans les mêmes châtimens que leurs propres persecuteurs? Saint Chrysostome répond à cela d'une maniere admirable, lorsqu'il témoigne, **QUE JESUS-CHRIST,** avoit eu soin d'affermir tous ses disciples contre cette dangereuse tentation, en les préparant à tous ces maux, & leur prédisant qu'ils auroient

beaucoup à souffrir dans le monde. Car il ne propose pas aux Chrétiens une vie commode & délicate, mais une vie toute de croix & de souffrances. Et ce qui distinguoit un disciple de JESUS-CHRIST d'avec un Juif, ou un Gentil dans ces famines, & dans toutes les autres afflictions de la vie, c'est que l'un étoit éprouvé & purifié de plus en plus par tous ces maux temporels, qu'il agréoit comme la croix que JESUS-CHRIST lui imposoit pour sa sanctification & pour son salut, au lieu que les autres en les souffrant avec impatience & avec murmure en devenoient plus méchans.

Que si l'on demande pourquoi l'Eglise de Jerusalem & des environs a toujours paru si pauvre, que tous les autres fidèles lui envoioient ordinairement leurs aumônes; on peut répondre à cela premièrement; que ceux des Juifs qui se convertirent les premiers à la foi de JESUS-CHRIST, vendirent leurs biens, & en apportoient le prix aux pieds des Apôtres, pour être distribués à tous leurs frères. Secondement, la persécution qui s'excita dans la Judée contre les fidèles à la mort de saint Estienne, fit exercer de grandes violences contre tous ceux qui faisoient profession de la foi, que les autres Juifs dépouilloient sans doute de leurs biens, les regardant comme des impies & des ennemis de la religion du Dieu d'Israël. Et enfin le Seigneur vouloit donner à toute la suite des siècles, dans l'exemple de l'Eglise primitive de Jerusalem, une image, & comme une expression vivante de la pauvreté de son divin chef, qui dans le temps de ses prédications, ne vivoit aussi lui-

même que des aumônes de ceux , qui touchez de ses paroles & de ses miracles , le suivoient comme leur maître. Car il étoit nécessaire de relever ainsi aux yeux de tous les Chrétiens , le prix de la sainte pauvreté : afin qu'un si grand modèle du chef , & des premiers d'entre ses membres , devint un sujet de confusion à tous les autres, qui dans la suite des temps mettroient leur gloire & leur bonheur à posséder de grandes richesses au milieu du sanctuaire & de l'Eglise.

Ceux à qui les nouveaux fidelles d'Antioche adressèrent leurs aumônes dans la Judée , sont appelés dans le sacré texte , *seniores* , ce que l'on entend , ou des Apôtres ou des autres principaux ministres de l'Eglise , qui prenoient le soin d'assister les pauvres : & c'est ce qui regardoit plus particulièrement les Diacres , dont le ministère les engageoit expressément à cette fonction de la charité.





## CHAPITRE XII.

† Saint  
Pierre &  
S. Paul

1. † EN ce même-temps le roi Herode employa sa puissance // pour maltraiter quelques-uns de l'Eglise.

2. & il fit mourir par l'épée Jacque frere de Jean.

3. Et voyant que cela plaisoit aux Juifs, il fit encore prendre Pierre, c'étoit alors les jours des pains sans levain //.

4. L'ayant donc fait arrêter, il le mit en prison, & le donna à garder à quatre bandes de quatre soldats chacune, dans le dessein de le faire mourir // devant tout le peuple après la fête de Pâque.

5. Pendant que Pierre étoit ainsi gardé dans la prison, l'Eglise faisoit sans cesse des prieres à Dieu

1. Eodem autem tempore misit Herodes Rex manus, ut affligeret quosdam de Ecclesia;

2. occidit autem Jacobum fratrem Joannis gladio.

3. Videns autem quia placeret Judæis apposuit ut apprehenderet & Petrum, erant autem dies azymorum.

4. Quem cum apprehendisset, misit in carcerem, tradens quatuor quaternionibus militum custodiendum, volens post Pascha producere eum populo.

5. Et Petrus quidem servabatur in carcere, oratio autem fiebat sine intermissione ab Eccle-

† 1. *lett.* mit les mains | pour affliger,

† 3. *lett.* azymes.  
† 4. *lett.* le produire.

ſua ad Deum pro eo. pour lui.

6. Cùm autem pro-  
ducturus eum eſſet  
Herodes, in ipſa noc-  
te erat Petrus dor-  
miens inter duos mi-  
lites, vinctus catenis  
duabus, & cuſtodes  
ante oſtium cuſtodie-  
bant carcerem,

7. & ecce Ange-  
lus Domini, aſtitit,  
& lumen refulſit in  
habitaculo: percuffo-  
que latere Petri, ex-  
citavit eum, dicens:  
Surge velociter. Et  
ceciderunt catenæ de  
manibus ejus.

8. Dixit autem  
Angelus ad eum:  
Præcingere, & cal-  
cea te caligas tuas.  
Et fecit ſic. Et di-  
xit illi: Circumda ti-  
bi veſtimentum tuum  
& ſequere me.

9. Et exiens ſe-  
quebatur eum, &  
neſciebat quia ve-  
rum eſt quod fiebat  
per Angelum: exiſ-  
timabat autem ſe vi-  
ſum videre.

ſ. 9. autr. qu'une viſion.

6. Mais la nuit même  
de devant le jour qu'He-  
rode avoit deſtiné à ſon  
ſupplice, comme Pierre dor-  
moit entre deux ſoldats,  
lié de deux chaînes, & que  
les gardes, qui étoient de-  
vant la porte, gardoient  
la priſon,

7. L'Ange du Seigneur  
parut tout d'un coup, &  
remplit le lieu de lumière:  
& pouſſant Pierre par le  
côté il l'éveilla, & lui  
dit: Levez-vous prompte-  
ment. Au même moment  
les chaînes tombèrent de  
ſes mains.

8. Et l'Ange lui dit:  
Mettez votre ceinture, &  
chauffez vos ſouliers. Il le  
fit. Et l'Ange ajouta: Pre-  
nez votre vêtement, &  
ſuivez-moi.

9. Il ſortit donc, & il  
le ſuivoit, ne ſachant pas  
que ce qui ſe faiſoit par  
l'Ange fût véritable: mais  
ſ'imaginant que ce qu'il  
voyoit n'étoit qu'un ſon-  
ge.

10. Lorsqu'ils eurent passé le premier & le second corps de garde, ils vinrent à la porte de fer, par où l'on va à la ville, qui s'ouvrit d'elle-même devant eux; & étant sortis, ils allèrent *ensemble* le long d'une rue; mais l'Ange le quitta aussi-tôt après.

11. Alors Pierre étant revenu à soi, dit *en lui-même*: C'est à cette heure que je reconnois véritablement que le Seigneur a envoyé son Ange, & qu'il m'a délivré de la main d'Herode, & de toute l'attente du peuple Juif ¶.

12. Et ayant pensé à ce qu'il feroit, il vint en la maison de Marie, mere de Jean, surnommé Marc, où plusieurs étoient assemblés, & en prières.

13. Quand il eut frappé à la porte, une fille nommée Rhodé vint pour ouvrir qui c'étoit.

14. Et ayant reconnu la voix de Pierre, elle en eut une si grande joie, qu'au lieu de lui ouvrir elle cou-

10. Transiit autem primam & secundam custodiam, venerunt ad portam ferream, quæ ducit ad civitatem, quæ ultrò aperta est eis, & exeuntes processerunt vicum unum, & continuò discessit Angelus ab eo.

11. Et Petrus, ad se reversus, dixit: Nunc scio verè, quia misit Dominus Angelum suum & eripuit me de manu Herodis, & de omni expectatione plebis Judæorum.

12. Consideransque venit ad domum Mariæ matris Joannis, qui cognominatus est Marcus, ubi erant multi congregati, & orantes.

13. Pulsante autem eo ostium januæ, processit puella ad audiendum, nomine Rhodé.

14. Et ut cognovit vocem Petri, præ gaudio non aperuit januam, sed intrò currens nuntiavit

†. 13. 27. tout doucement.

stare



stare Petrum ante januam.

rut dire à ceux qui étoient dans la maison, que Pierre étoit à la porte.

15. At illi dixerunt ad eam : Infanis. Illa autem affirmabat sic se habere. Illi autem dicebant : Angelus ejus est.

15. Ils lui dirent : Vous avez perdu l'esprit. Mais elle les assura que c'étoit lui. Et ils disoient : C'est son Ange.

16. Petrus autem perseverabat pulsans. Cum autem aperuissent, viderunt eum, & obstupuerunt.

16. Cependant Pierre continuoit à frapper. Et lorsqu'ils eurent ouvert, l'ayant vû, ils furent saisis d'un extrême étonnement.

17. Annuens autem eis manu, ut racerent, narravit quomodo Dominus eduxisset eum de carcere ; dixitque : Nunciate Jacobo, & fratribus hæc. Et egressus abiit in alium locum.

17. Mais lui leur ayant fait signe de la main qu'ils se tûssent il leur raconta comment le Seigneur l'avoit tiré de la prison, & leur dit : faites savoir ceci à Jacque & aux freres. Et aussi-tôt il sortit, & s'en alla en un autre lieu.

18. Factâ autem die, erat non parva turbatio inter milites, quidnam factum esset de Petro.

18. Quand il fut jour, il y eut un grand trouble parmi les soldats, pour savoir ce que Pierre étoit devenu.

19. Herodes autem, cum requisisset eam, & non invenisset, inquisitione factâ de custodibus, jussit eos duci : des-

19. Et Herode l'ayant fait chercher, ne l'ayant point trouvé, après avoir fait faire le procès aux gardes, il commanda qu'ils fussent

A a

menés au supplice ; & il s'en alla de Judée à Césarée, où il demeura.

20. Or il étoit // irrité contre les Tyriens & les Sidoniens : mais ils le vinrent trouver d'un commun accord, & ayant gagné Blaſte, qui étoit Chambellan du Roi ils demanderent la paix, parceque leur pays tiroit la subsistance des terres du Roi.

21. Herode ayant donc pris jour pour leur parler, parut vêtu d'une robe royale ; & étant assis dans son trône il haranguoit devant eux ;

22. & le peuple crioit dans ses acclamations: C'est la voix d'un Dieu, & non pas d'un homme.

23. Mais au même instant un Ange du Seigneur le frappa, parcequ'il n'avoit pas donné gloire à Dieu ; & étant mangé des vers, il mourut.

24. Cependant la parole du Seigneur faisoit de grands progrès, & se répandoit de plus en plus.

¶ 20. entr. prêt de faire la guerre aux Tyriens, &c.

condensque à Judæa in Cæsaream, ibi commoratus est.

20. Erat autem iratus Tyriis, & Sidoniis. At illi unanimes venerunt ad eum, & persuaso Blaſto, qui erat super cubiculum Regis, postulabant pacem, eò quòd alerentur regiones eorum ab illo.

21. Statuto autem die, Herodes, vestitus veste regiâ, sedit pro tribunali, & concionabatur ad eos ;

22. populus autem acclamabat: Dei voces, & non hominis.

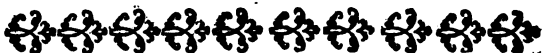
23. Confestim autem percussit eum Angelus Domini, eò quòd non dedisset honorem Deo ; & consumtus à vermicibus, expiravit.

24. Verbum autem Domini crescebat, & multiplicabatur.

25. Barnabas autem & Saulus reversi sunt ab Hierosolymis, expleto ministerio, assumpto Joanne, qui cognominatus est Marcus.

25. Et après que Barnabé & Saul se furent acquittés de leur ministère, ils retournerent de Jerusalem, ayant pris avec eux Jean, surnommé Marc. Sup. 118  
30.

¶ 25. expl. touchant les aumônes que ceux d'Antioche avoient envoyées par eux.



### SENS LITTERAL ET SPIRITUEL.

¶ I. jusqu'au 6. *EN ce même temps le Roi Herode employa sa puissance pour maltraiter quelques-uns de l'Eglise; & fit mourir par l'épée Jacques frere de Jean. Et voyant que cela plaisoit aux Juifs, il fit encore prendre Pierre, &c.*

*En ce même-temps, c'est-à-dire l'an 44. de JESUS-CHRIST, & avant que la famine qu'Agabus avoit prédite fût arrivée, le Roy Herode, c'étoit Herode Agrippa Roi des Juifs, petit-fils du grand Herode, entreprit de persécuter l'Eglise. Jusques-là la puissance seculiere ne s'en étoit point encore mêlée. Le martyre de S. Estienne avoit été un effet de la jalousie des Prêtres & des Docteurs de la loi, & de la fureur d'une populace mutinée. La dispersion des fidelles avoit été une suite de ce soulèvement populaire contre les Disciples de JESUS-CHRIST, & du zele outré de Saul pour le Judaïsme, qui le portoit à agir avec les dernières violences contre l'Eglise, étant appuyé*

A a ij

de l'autorité du Grand - Prêtre , avant que JESUS se fût apparu à lui dans le chemin , & lui eût appris qui étoit celui qu'il persécutoit de la sorte en la personne de ses Disciples. Mais presentement , c'est le Prince même qui entreprend de persécuter l'Eglise ; & ce qui est plus étrange , qui le fait pour flatter la passion d'un peuple emporté , dont il vouloit s'acquérir l'affection aux dépens de la justice. Au lieu donc que les Rois , selon l'Ecriture , n'ont reçu de Dieu leur puissance que pour punir les méchans & récompenser les bons ; il est dit de celui-ci , qu'il employa la sienne pour maltraiter quelques-uns de l'Eglise , c'est - à - dire , les principaux. Ainsi il fit mourir par l'épée Jacques frere de Jean connu ordinairement sous le nom de S. Jacques le majeur ; & il le fit pour plaire aux Juifs , à qui cette mort fut très-agreable , à cause , dit saint Chrysostome , que son grand zele pour la gloire de JESUS-CHRIST , le leur rendoit fort odieux. Que si l'on demande pourquoi le Seigneur le lui permit ; le même saint répond admirablement , que si Dieu avoit toujours délivré ses Disciples de la puissance de leurs ennemis , on eût pû croire qu'ils ne s'exposoient si hardiment à la mort , que dans l'esperance d'en être sauvés. En second lieu , il témoigne que Dieu vouloit faire sentir aux persécuteurs de l'Eglise , que c'étoit en mourant même que ses serviteurs devenoient victorieux , ainsi qu'il avoit paru dans le martyre de saint Estienne. Et enfin il dit , que parlà il invitoit ceux mêmes qui les avoient fait mourir , à rentrer en eux , & & à revenir de l'égarement si criminel où ils

S. Petr.  
2. 14.

Chrys. in.  
Matth.  
hom. 57.  
p. 612.

Id. in  
Act. ho-  
mil. 26.  
p. 247.

étoient, par la vûe d'une patience si divine, qui ne pouvoit être que l'effet de l'invisible protection d'une main toute-puissante. Mais parce qu'il étoit bon aussi de leur faire entendre & de les convaincre, que lorsqu'ils faisoient mourir ses serviteurs, c'étoit lui qui leur en donnoit le pouvoir, il ne le leur permettoit pas toujours, comme on le va voir à l'égard de S. Pierre, qu'il vouloit encore conserver long - temps, pour l'édification de son Eglise.

Il est marqué que le Roi Herode l'ayant *fait mettre en prison*, dans la même vûe qu'il avoit eue en faisant mourir saint Jacque, c'est-à-dire, pour se concilier l'estime & l'affection du peuple, il eut un grand soin de le faire bien garder; puisqu'il en donna la charge à quatre bandes de soldats, composées de quatre chacune. Il savoit en quelle considération étoit S. Pierre parmi les fidèles: & jugeant humainement de ceux qui faisoient profession d'une religion si divine, où l'on n'apprenoit qu'à souffrir & qu'à s'humilier, il eut peur sans doute, qu'il ne se formât quelque parti pour le délivrer d'entre ses mains. Mais Dieu qui se moque de la vanité & de la foiblesse des desseins des hommes vouloit tirer au-contraire la plus grande gloire de toutes les précautions & de toute la prudence de ce Prince, & faire éclatter d'autant plus sa toute - puissance pour délivrer son Apôtre, qu'Herode employoit une plus puissante garde pour s'en assurer. Mais il vouloit accorder cette grace aux prieres de l'Eglise, qui ne cessoit point de lui faire une sainte violence, pour obtenir la conservation d'un Apôtre dont

elle sentoit avoir encore un si grand besoin, Comme donc S. Pierre avoit été arrêté vers *les jours des pains sans levain*, c'est-à-dire, vers la Pâque des Juifs; & que dans ce temps qui duroit sept ou huit jours, ils s'abstenoient avec soin, de toutes les choses exterieures qu'ils croyoient capables de les souiller; Herode entrant dans leurs sentimens, attendoit que tous ces jours fussent passés pour produire S. Pierre en public, & pour le faire mourir à la vûe de tous les Juifs.

¶ 6.<sup>e</sup> jusqu'au 11. *Mais la nuit même de devant le jour qu'Herode avoit destiné à son supplice, comme Pierre dormoit entre deux soldats, lié de deux chaînes, & que les gardes qui étoient devant la porte gardoient la prison, l'Ange du Seigneur parut tout-d'un-coup, &c.*

Dieu attend à l'extremité à faire ce grand miracle, pour éprouver davantage la patience de S. Pierre, & en même temps la foi de l'Eglise qui prioit sans cesse pour lui. Et il veut aussi confondre par-là d'autant plus ses ennemis, qu'il renverse tous leurs desseins au moment même qu'ils se croyoient maîtres de les accomplir. C'est une chose admirable que cette paix & cette tranquillité d'ame, que fit paroître S. Pierre quelque temps avant qu'on dû le faire mourir à la vûe de tout un peuple. Quel est le criminel, qui quelques heures avant son supplice, soit en état de dormir? Cependant saint Pierre chargé de chaînes, au milieu de deux soldats, & s'attendant de mourir pour JESUS-CHRIST son divin Maître, dort paisiblement, & se décharge, dit saint Chrysostome, de toutes

ses inquietudes dans le sein de celui-là même dont il soustenoit les interêts. Peut-être aussi que Dieu permit qu'il s'endormît, afin que ceux qui étoient à ses côtés ayant moins d'inquietude, pussent s'endormir de même, & de rien voir de ce qui se passeroit.

On peut remarquer combien cet Apôtre étoit assoupi; puisque non-seulement cette *lumière éclatante* que fit briller l'Ange dans la prison au moment qu'il y parut, ne fut point capable de le réveiller: mais qu'il falloit qu'il le *poussât fortement par le côté*, & même qu'il le pressât de *se lever en diligence*, comme une personne qui n'étant qu'à moitié éveillée, ne sçait encore ce qu'elle fait. Car toutes ces circonstances sont marquées exprès pour nous y faire faire réflexion. Et c'est pour cela encore qu'il est dit, qu'après même que *ses chaînes furent tombées miraculeusement de ses mains*, il fallut que l'Ange lui dît, & de *mettre sa ceinture*, & de *chausser ses souliers* & de *prendre son vêtement*, & de *le suivre*. Car outre qu'il se sentoit très-éloigné de se vouloir sauver par lui-même, regardant comme une chose très-glorieuse de souffrir pour JESUS-CHRIST, il est dit expressément qu'il étoit encore si peu éveillé, quand même il *marcha à la suite de cet Ange*, qu'il regardoit ce qui se passoit, *non comme une chose véritable, mais comme un songe*. Dieu ayant frappé d'assoupissement ses gardes, soit ceux qui étoient à ses côtés, & qui n'entendirent point tomber ses chaînes, soit ceux qui étoient placés en divers endroits pour plus grande sûreté, il passa avec son saint guide tout à travers de ces hom-

mes endormis, & arriva jusqu'à une porte qui étoit de fer, & qui conduisoit dans la ville, peut-être à cause que la prison étoit hors de Jerusalem, ainsi que plusieurs l'ont crû. Et cette porte s'étant ouverte d'elle-même par un effet de la main invisible du Seigneur, d'abord qu'ils en approcherent, ils marcherent encore ensemble le long d'une rue, jusqu'à ce que l'Ange disparut de devant ses yeux.

Quelques-uns ont regardé S. Pierre dans la prison chargé de chaînes, & le même Saint délivré par l'Ange, comme pouvant figurer en quelque façon le pécheur, lié par les fortes & longues habitudes de ses pechés, ainsi que l'esclave du démon dont Herode étoit l'image. Cette nuit affreuse, ces gardes multipliés, ces chaînes, ce grand assoupissement de l'Apôtre, & enfin cette dernière porte de fer qu'il falloit passer pour aller à Jerusalem, figurent d'une manière sensible l'aveuglement & l'insensibilité effroyable de ce pécheur endurci, que le fort armé tient étroitement resserré comme son captif, & qu'il garde, selon JESUS-CHRIST, avec tout le soin possible. Quel moyen en cet état si funeste, qu'il puisse sortir de servitude ? Il est endormi, c'est-à-dire insensible à son malheur. Il est dans l'obscurité, ne voyant ni où il est, ni où il pourroit aller. Des chaînes de fer lui tiennent les mains liées, en sorte qu'il est par lui-même dans l'impuissance d'agir. Il est tout environné au-dedans & au-dehors de ses plus cruels ennemis, qui gardent tous les passages par lesquels il lui pourroit venir quelque secours : car le démon a grand soin d'éloi-

Juc. II.  
41.



gnier de ses esclaves tout ce qui seroit capable de contribuer à leur salut. Il ne lui reste dans une si grande extrémité, que l'espérance d'un miracle semblable à celui par lequel l'Apôtre sortit des chaînes d'Herode, lorsqu'il y songeoit le moins. Il faut qu'une celeste lumiere vienne éclairer ses tenebres ; qu'un guide envoyé de Dieu l'excite très-fortement pour le réveiller de son sommeil, & qu'il lui fasse tomber les chaînes des mains ; qu'il lui marque toutes les choses qu'il a à faire pour se sauver, & que marchant devant lui pour lui montrer le chemin, il leve avec le secours de Dieu, tous les obstacles qui s'opposeroient à son passage. Ces prodiges sont des effets tout gratuits de la bonté de notre Dieu, qui témoigne dans ses Ecritures, qu'il fait miséricorde à qui il lui plaît, sur tout de ces grands pécheurs, qui l'ayant abandonné, se sont livrés volontairement à son ennemi, & ont foulé sous leurs pieds le prix infini de la mort de JESUS - CHRIST qui les avoit rachetés.

✓. 11. *Alors Pierre étant revenu à soi, dit en lui-même : C'est à cette heure que je reconnois véritablement que le Seigneur a envoyé son Ange & m'a délivré de la puissance d'Herode, &c.*

Tout ce qui étoit arrivé dans la prison étoit selon la réflexion de saint Chrysostome, bien plus surprenant que ce que S. Pierre voyoit alors, puisqu'il n'avoit plus aucun obstacle qui pût l'empêcher de se sauver, après que l'Ange avoit fait tomber ses chaînes de ses mains, & l'avoit tiré du milieu de tous ses gardes, & de la prison sans qu'ils s'en fussent aperçus. Mais

*Chrysost.  
us supr.  
p. 243.*

parceque jusqu'alors il avoit été dans l'étonnement de ce qu'il voyoit sans presque le croire, *il revint à lui*, du moment que l'Ange l'eut quitté, & il reconnut le miracle que Dieu avoit fait en sa faveur, pour le *délivrer des mains d'Herode*, & de la mort que tout le peuple Juif s'attendoit de lui voir souffrir. Or, cette reconnaissance de S. Pierre accompagnée d'actions de grâces, nous marque très-bien encore l'étonnement où est un pecheur, tel qu'on l'a représenté, lorsqu'étant parfaitement revenu à soi de tous ses égaremens, il reconnoît & il adore les effets miraculeux de la grace du Seigneur à son égard, ne pouvant assez admirer ce qu'il a fait pour le retirer de l'esclavage du démon, & de la servitude du monde; & toute sa vie est trop courte pour repasser par son esprit ces grands miracles dont il étoit si indigne.

v. 12. jusqu'au 18. *Et ayant pensé à ce qu'il feroit, il vint en la maison de Marie mere de Jean, surnommé Marc, où plusieurs étoient assemblés & en prieres. Quand il eut frappé à la porte, une fille nommée Rhodé vint pour ouvrir qui c'étoit, &c.*

Du moment que le saint Apôtre n'eut plus son guide, il fut obligé de songer à se conduire, & de *considérer* où il étoit, & ce qu'il avoit à faire pour entrer dans les desseins du Seigneur, qui vouloit qu'il se mît en sûreté. Il y a quelque apparence que la maison dont il est parlé ici, n'étoit pas fort éloignée du lieu où il se trouva lorsque l'Ange l'eut quitté, & que ce fut en partie ce qui le détermina à aller en cette maison de la mere de Jean surnommé Marc. Co

Disciple, de la maniere dont S. Luc en parle, étoit fort connu : & cette maison de *Mario* sa mere pouvoit bien être le lieu, ou au moins un des lieux où il a marqué auparavant que l'Eglise faisoit sans cesse des prieres à Dieu pour S. Pierre, puisque lorsque cet Apôtre y arriva pendant la nuit, *beaucoup de personnes y étoient actuellement assemblées & en prieres.* Pour ce qui est de ce Disciple nommé *Jean* & surnommé *Marc*, c'est le même que celui que S. Paul & S. Barnabé emmenerent avec eux de Jerusalem à Antioche, & qui les accompagna lorsqu'ils allerent prêcher l'Evangile en Chypre, mais qui les quitta dans la Pamphylie pour s'en retourner à Jerusalem : ce qui fut depuis le sujet de la separation de ces deux Apôtres, lorsque Barnabé vouloit de nouveau mener avec eux ce même Disciple en Asie, & que Paul ne jugea pas le devoir faire, pour le punir de sa faute, ainsi que nous le verrons dans la suite de ce livre.

Saint Pierre ayant donc frappé à la porte de cette maison, *une jeune fille*, dont l'Ecriture a *chrysof.* voulu conserver le nom, à cause de sa pieté & *p. 244.* de sa ferveur, qui l'égalotent en merite & en honneur devant Dieu à tous les autres, quoiqu'elle fût d'une condition servile, *vint écouter à la porte* : & comme il est dit dans le grec *tout doucement* ; parce qu'outre que c'étoit au milieu de la nuit, le temps même de la persecution les obligeoit de se tenir davantage sur leurs gardes. L'action que fit cette fille, lorsqu'ayant connu la voix de S. Pierre, au lieu d'ouvrir, elle courut en avertir dans la maison, surprend d'abord, quoique dans le fond elle fût fort na-

turelle. Car se sentant *transportée de joie*, elle oubli<sup>a</sup> en quelque sorte ce qu'elle eût dû faire, pour aller porter plus promptement une si bonne nouvelle à tous ceux de l'assemblée, qui prioient actuellement pour la délivrance de celui dont elle venoit d'entendre la voix. Et Dieu le permit peut-être aussi pour empêcher, dit Saint Chrysostome, qu'ils ne fussent trop effrayés, s'ils avoient vû tout-d'un-coup au milieu d'eux cet Apôtre, & qu'ils ne crûssent voir un fantôme au-lieu de lui. Mais remarquez, selon la réflexion du même Saint, combien la persecution étoit avantageuse aux fidelles; combien elle les rendoit vigilans dans la priere, & tout-puissans pour obtenir ce qu'ils demandoient: combien le martyre de Saint Estienne apporta de fruit à l'Eglise, & de quelle utilité lui fut la prison de S. Pierre. Ils veillent donc pendant la nuit au-lieu de dormir; ils prient sans cesse, ils jeûnent, & s'unissent tous ensemble comme en un seul corps par le lien d'un même Esprit, pour faire à Dieu une sainte violence; ils méritent de rendre à l'Eglise son premier Pasteur, & de desarmer la puissance d'Herode & des Juifs unis ensemble pour le perdre. Cependant on vit alors de nouveau quelque chose de ce que l'on avoit vû à la resurrection de J E S U S-CHRIST. Car comme des femmes furent les premieres à assûrer les Apôtres que leur divin Maître étoit ressuscité d'entre les morts; aussi une fille est la premiere à apporter la nouvelle de la délivrance de S. Pierre à tous ces Disciples assemblés qui prioient pour lui. Mais de même qu'il est dit dans l'Évangile, que ce que

les femmes raconterent aux Apôtres touchant la resurrection du Sauveur, leur parut une rêverie, & qu'ils ne les crurent point; aussi ce que cette fille disoit aux Disciples assemblés dans Jerusalem, que S. Pierre sorti de prison, frappoit à la porte, & qu'elle avoit entendu sa voix, leur parut un égarement d'esprit. Et comme elle persista à assurer que c'étoit lui-même, ils s'imaginèrent que ce pouvoit être tout au plus une vision. *C'est son Ange*, disoient-ils: c'est-à-dire, Dieu a permis que son Ange gardien se soit apparu à cette fille, pour nous assurer de la protection du Seigneur à son égard, & nous consoler.

Pierre cependant continuoit à frapper, songeant à se mettre en sûreté le plus promptement qu'il pourroit. Et plusieurs ayant été lui ouvrir la porte, ils furent dans un tel étonnement de le voir, qu'ils ne pouvoient presque se persuader de la vérité de ce qu'ils voyoient. Mais S. Pierre les en assûra bien-tôt, lorsque *leur ayant fait signe de la main qu'ils se tussent*, soit pour l'entendre, soit pour empêcher que le bruit même ne servît à les découvrir, il leur raconta la maniere toute miraculeuse, dont il avoit plû à Dieu de le tirer de prison. Il ajoûta que *l'on fit savoir ceci à Jacque le mineur, qui étoit Evêque de Jerusalem, & aux autres freres*, parce qu'il jugea necessaire de les assûrer que Dieu avoit exaucé leurs prieres en sa faveur: & *étant sorti de cette maison, qui étoit apparemment trop connue, il se retira ailleurs soit dans Jerusalem même, ou comme plusieurs l'ont crû, hors de la ville.* Il ne voulut point, dit

382 EXPLICATION DU CHAP. XII.

Mat. 5.  
19.

S. Chrysoſtome, tenter Dieu, ni s'expoſer de lui-même à la tentation. Ce n'étoit pas aſſûrément par timidité, puisqu'on l'avoit vû auparavant avec les autres Apôtres entrer dans le temple au ſortir de la priſon, & y prêcher publiquement ſans aucune crainte, parceque le Seigneur le leur avoit commandé. Mais il regarda comme une ſuite neceſſaire de ce que l'Ange avoit fait pour lui, en le tirant ſecretement de priſon pendant la nuit, & le conduiſant même un eſpace de chemin pour le mettre entièrement hors de peril, de pourvoir à ſa ſûreté; & il crut que Dieu vouloit qu'il ſe conſervât, non pour lui-même, mais pour ſon Eglife, dont il lui avoit recommandé ſi particulièrement de prendre ſoin, comme du troupeau du Paſteur ſuprême, en lui diſant & lui repetant par trois fois. *Si vous m'aimez Pierre, paſſez mes brebis, paſſez mes agneaux.*

Joan. 21.  
25.

*ÿ. 18. 19. Quand il fut jour il y eut un grand trouble parmi les Soldats, pour ſavoir ce que Pierre étoit devenu. Et Herode l'ayant fait chercher & ne l'ayant point trouvé, après avoir fait donner la queſtion aux Gardes, il commanda qu'on les menât au ſupplice, &c.*

Chryſoſt.  
hom. 27.  
p. 248.  
250.

Il y en a, comme le remarque ſaint Chryſoſtome, qui ne peuvent point comprendre comment Dieu après avoir délivré S. Pierre, permit que ſes gardes fuſſent punis comme criminels quoiqu'ils fuſſent innocens. Mais ſi ce fut un effet de ſa protection envers ſon Eglife, d'avoir tiré de priſon cet Apôtre par un miracle, l'injuſtice par laquelle Herode fit mourir tous ces Soldats, étoit un effet tout pur de

La folie de ce Prince. Et toutes les fois que Dieu sauve ses serviteurs des mains des méchans; il n'est pas cause des excès où leur fureur & leur desespoir les emportent. Que s'il voulut faire éclatter sa miséricorde envers les saints Innocens, lorsqu'un autre Herode les fit mourir si cruellement, pour avoir été joiué par les Magés; pourquoi trouve-t-on étrange qu'il fasse éclatter présentement sa justice à l'égard de ces Gardes de S. Pierre; qui bien qu'innocens du crime pour lequel on les punissoit, étoient comme Herode ennemis de ses serviteurs, & meurtriers de ses Saints. Heureux, si semblables au Geolier qui gardoit S. Paul dans la prison, lorsque les portes en furent miraculeusement ouvertes & tous ses liens brisés, ils avoient été touchés comme lui d'un si grand miracle, & s'ils s'étoient convertis à la foi de JESUS-CHRIST, puisque leur mort leur eût tenu lieu de batême & de martyre ! Mais Dieu ne fait pas à tous de telles graces. Et qui sommes-nous pour lui demander pourquoi il en use ainsi à l'égard des uns, & non à l'égard des autres ? *Un vase d'argile dit-il à celui qui l'a fait : Pourquoi m'avez-vous fait ainsi ?* C'est de cette sorte que le grand Apôtre nous apprend à raisonner & à parler. AR. 16  
301  
Rom. 9  
201

Mais saint Chrysostome ne peut assez admirer l'aveuglement & l'extravagance de ce Prince, lorsqu'il considère combien il lui eût été facile de reconnoître en cette rencontre les effets visibles de la puissance de Dieu. Les chaînes dont on avoit enchaîné S. Pierre étoient demeurées en leur entier. Les Gardes n'étoient

point sorti de leur poste : la prison se trouvoit fermée : les murs n'étoient point percés : & il paroissoit visiblement par toutes ces circonstances , que le prisonnier ne pouvoit leur être échappé sans un miracle. Quelle est donc, ajoûte ce même Saint , cette fureur si aveugle , qui porte Herode à renoncer à toute raison & à toute humanité , pour se vanger de sa propre confusion sur des hommes qui n'avoient point violé ses ordres ? Il s'étoit fait un mérite de se concilier les bonnes grâces des Juifs , en leur donnant la cruelle satisfaction de voir mourir publiquement le chef de toute l'Eglise. Et comme il se vit frustré de son esperance , il voulut au moins leur prouver par cette inhumanité qu'il exerça envers ces pauvres Soldats , qu'il n'avoit eu nulle part à l'évasion de saint Pierre. Mais le dépit & la honte qu'il ressentit de n'avoir pû executer ce qu'il pretendoit , le porta en même-temps à sortir de Jerusalem pour s'en aller à Cesarée , chercher sans qu'il y pensât , la punition que la justice divine lui préparoit en ce lieu.

§. 20. jusqu'au 24. *Or il étoit irrité contre les Tyriens & les Sidoniens : mais ils le vinrent trouver d'un commun accord : & ayant gagné Blaste qui étoit Chambellan du Roi , ils demanderent la paix ; parceque leur pays tiroit sa subsistance des terres du Roi , &c.*

Tyr & Sidon étoient des villes d'un grand commerce , & voisines des Etats d'Herode. Ce Prince ayant donc quelque sujet de mécontentement de ces deux villes , se dispoit à leur déclarer la guerre. Mais comme il étoit de leur intérêt



Intérêt de bien vivre avec Herode, à cause du grand trafic qu'elles faisoient dans ses Etats, & sur-tout des vivres qu'elles retiroient de ses Provinces, qui leur étoient principalement nécessaires dans le temps de la famine dont on a parlé, elles se hâtèrent de prévenir son ressentiment. Et ayant gagné, soit par presens ou par amis l'un des premiers Officiers de ce Prince, en qui il avoit apparemment le plus de confiance, ils lui firent faire par son moyen des propositions de paix. Herode tout glorieux de se voir ainsi recherché par ses ennemis, marqua un jour pour donner audience à leurs députés, & pour paroître en public avec tout le faste & toute la pompe de la dignité Royale. Mais Dieu qui ne hait rien tant que l'orgueil, se préparoit à le rabaïsser de la maniere du monde la plus humiliante, dans le temps même qu'il avoit plus de complaisance en sa vanité & en sa grandeur. Car lorsqu'il parloit publiquement aux Députés, assis sur son trône, & revêtu de ses ornemens royaux; & que rempli de lui-même il relevoit apparemment devant eux, & sa puissance qu'il auroit pû leur faire ressentir, & sa bonté dont il aimoit mieux leur donner des marques, puisqu'ils venoient l'implorer; le peuple qui étoit accouru de toute la Province de Cesarée, à cause des jeux solennels qu'on y célébroit pour la conservation de l'Empereur, s'emporta en des acclamations de flatterie, qui furent pour lui la funeste occasion de sa perte: *Ce n'est pas un homme, crient-ils, c'est un Dieu, qui parle.* Au-lieu donc de s'aneantir dans ce moment à la vûe de Dieu; au-lieu de se recon-

noître un homme sujet à toutes sortes de misères & à la mort comme tous les autres hommes ; & au-lieu de rejeter avec horreur cette indigne flatterie d'un peuple enyvré de la grandeur de son Roi , il s'y complut , & se mettant en la place de Dieu même , il mérita que l'Ange du Seigneur le frappât dans le moment d'une playe honteuse & mortelle ; c'est-à-dire, que les vers s'étant engendrés de sa propre chair , le mangerent tout vivant , & lui donnerent la mort.

Que si Herode fut ainsi puni à la vûë de tous les Juifs , pour avoir seulement écouté , & n'avoir pas rejeté cette parole de flatterie , par laquelle on lui attribuoit la gloire de Dieu ; combien , dit saint Chrysostome , ces mêmes Juifs auroient-ils dû faire de réflexions sur la maniere dont JESUS - CHRIST avoit parlé de lui-même , en se disant publiquement Fils de Dieu , & Dieu comme son Pere ; puisque bien loin d'être frappé comme Herode , & comme un blasphémateur ; il prouvoit même la verité de ce qu'il disoit par la guérison des aveugles-nez , & par la resurrection des morts ? Mais telle étoit la folie de ce peuple aveugle , de donner par flatterie à un Prince miserable le nom de Dieu ; & de refuser avec le dernier entêtement de reconnoître pour le veritable Fils de Dieu , & pour le vrai CHRIST , celui à qui tant d'œuvres miraculeuses avoient rendu témoignage , qu'il falloit volontairement s'aveugler pour ne s'y pas rendre.

¶. 24. 25. *Cependant la parole de Dieu faisoit de grands progrès, & se répandoit de plus en plus.*

*Et après que Barnabé & Saul se furent acquittés de leur ministère &c.*

Ce ne fut pas seulement la mort de ce cruel persecuteur de l'Eglise, mais encore la persecution même qui contribua à l'acctoissement de l'Evangile. Car depuis que JESUS CHRIST avoit vaincu le démon en sa propre personne, par la vertu de sa croix & de sa mort, il continuoit à le vaincre encore en la personne de ses serviteurs, par la même voie des souffrances. Et il vouloit d'autant plus confondre l'orgueil de son ennemi, qu'il établissoit sa victoire sur un moyen si opposé à sa malice & à sa fausse prudence. *La parole du Seigneur faisoit donc de grands progrès, à mesure que les hommes s'y opposoient davantage : & l'Evangile se répandoit d'autant plus, que l'on faisoit plus d'efforts pour l'étouffer.*

On a vû auparavant, que les fidelles d'Antioche ayant résolu d'envoyer chacun selon son pouvoir, quelques aumônes aux fidelles de Jerusalem & des environs, ils en chargerent Saint Paul & Saint Barnabé. Car on peut bien remarquer dans l'Ecriture, que plus ces premiers fidelles étoient charitables & prodigues envers leurs freres qu'ils voyoient dans le besoin, plus l'Eglise étoit circonspecte pour ne charger de ces aumônes que des personnes d'une vertu éminente. Ainsi Saint Paul déclare ailleurs, que les fidelles de Macedoine s'étant d'eux-mêmes portés à donner autant qu'ils pouvoient, & même au-delà de ce qu'ils pouvoient, pour assister les Chrétiens de Jerusalem, ils le conjurerent avec beaucoup de

2. Cor.  
8. 4. 19.  
20.

prieres, de recevoir leurs aumônes, & de se charger du soin de les porter à ces fidelles. Et il ajoute, que les Eglises choisirent un frere devenu celebre par la prédication de l'Evangile, pour l'accompagner dans son voyage, *Notre dessein en oela, dit cet Apôtre, est d'éviter que personne ne nous puisse rien reprocher sur le sujet de cette somme si considerable dont nous sommes les dispensateurs.* Il ne faut donc pas s'étonner si le même Apôtre fut chargé avec S. Barnabé par ceux d'Antioche, d'aller porter leurs aumônes à la même Eglise de Jerusalem, puisqu'on choisissoit pour ce ministere, ceux qui étoient d'une probité plus reconnue. Mais après qu'ils s'en furent acquités, ils crurent devoir retourner à Antioche, pour y affermir de plus en plus le bien qu'ils y avoient établi. Et ils emmenerent avec eux Jean surnommé Marc, ce disciple dont on a parlé, dans la maison duquel saint Pierre vint apporter les premieres nouvelles de sa sortie miraculeuse de la prison.





CHAPITRE XIII.

1. **E**rant autem in Ecclesia, quæ erat Antiochiæ, Prophetæ, & Doctores, in quibus Barnabas, & Simon, qui vocabatur Niger, & Lucius Cyrenensis, & Manahen, qui erat Herodis Tetrarchæ col-lactaneus, & Saulus.

2. Ministrantibus autem illis Domino, & jejunantibus, dixit illis Spiritus sanctus: Segregate mihi Saulum & Barnabam, in opus ad quod assumi eos.

3. Tunc jejunantes, & orantes, imponentesque eis manus, dimiserunt illos.

4. Et ipsi quidem

¶ 2. *expl.* Le mot grec peut signifier particulièrement, qu'ils offroient le sacrifice.

1. **I**l y avoit alors dans l'Eglise d'Antioche des Prophetes & des Docteurs, entre lesquels étoient Barnabé & Simon, qu'on appelloit le Noir, Lucius le Cyrenéen, Manahen frere de lait d'Herode le Tetrarque, & Saul.

2. Or pendant qu'ils s'acquittoient des fonctions de leur ministere devant le Seigneur, & qu'ils jeûnoient, le Saint-Esprit leur dit: Separez-moi Saul & Barnabé, pour l'œuvre à laquelle je les ai appelés.

3. Et après qu'ils eurent jeûné & prié, ils leur imposèrent les mains, & les laisserent aller. ¶

4. Etant ainsi envoyés

par le S. Esprit, ils allerent à Seleucie, & de là ils s'embarquerent pour passer en Chypre.

Exp. 12.  
21. 6.  
15. 17.

5. Lorsqu'ils furent arrivés à Salamine, ils prêchoient la parole de Dieu dans les synagogues des Juifs : & ils avoient avec eux Jean <sup>7</sup>, pour leur servir d'aide & de ministre.

6. Ayant été dans toute l'Isle jusqu'à Paphos, ils trouverent un Juif magicien & faux-prophete, nommé Bar-jesu,

7. qui étoit avec le Proconsul Serge-Paul, homme sage & prudent. Ce Proconsul ayant envoyé querir Barnabé & Saul, desiroit d'entendre la parole de Dieu.

8. Mais Elymas ; *c'est-à-dire*, le magicien [ car c'est ce que signifie ce nom d'Elymas ] leur résistoit, s'efforçant d'empêcher le Proconsul d'embrasser la foi.

9. Alors Saul, qui s'appelle aussi Paul, étant rem-

7. 5. *expl.* surnommé. Marc,

missi à Spiritu sancto abierunt Seleuciam : & inde navigaverunt Cyprum.

5. Et cum venissent Salaminam, prædicabant verbum Dei in synagogis Judæorum. Habebant autem & Joannem, in ministerio.

6. Et cum perambulassent universam insulam usque Paphum, invenerunt quemdam virum magum pseudo prophetam Judæum, cui nomen erat Barjesu,

7. qui erat cum Proconsule Sergio Paulo, viro prudente. Hic, accersitis Barnabâ & Saulo, desiderabat audire verbum Dei.

8. Resistebat autem illis Elymas magus ( sic enim interpretatur nomen ejus ) quærens avertere Proconsulem à fide.

9. Saulus autem, qui & Paulus, reple-

us Spiritu sancto,  
intuens in eum,

pli du Saint Esprit, & re-  
gardant fixement cet hom-  
me,

10. dixit : O ple-  
ne omni dolo , &  
omni fallacia , fili  
diaboli , inimice om-  
nis justitiæ , non de-  
sinis subvertere vias  
Domini rectas ?

10. lui dit : O homme  
plein de toute sorte de  
tromperie & de fourberie ,  
enfant du diable , ennemi  
de toute justice , ne cesserez-  
vous jamais de pervertir  
les voies droites du Sei-  
gneur ?

11. Et nunc ecce  
manus Domini super  
te , & eris cæcus ,  
non videns solem us-  
que ad tempus. Et  
confestim cecidit in  
eum caligo , & te-  
nebræ , & circuiens  
quærebat qui ei ma-  
num daret.

11. Mais maintenant la  
main du Seigneur est sur  
vous , vous allez devenir  
aveugle , & vous ne ver-  
rez point le soleil jusqu'à un  
certain tems. Aussi-tôt les  
tenebres tomberent sur lui,  
ses yeux s'obscurcirent ; &  
tournant de tous côtés , il  
cherchoit quelqu'un qui  
lui donnât la main.

12. Tunc Procon-  
sul, cum vidisset fac-  
tum, credidit, admi-  
rans super doctrina  
Domini.

12. Le Proconsul ayant  
vu ce miracle , embrassa  
la foi, & il admiroit la doc-  
trine du Seigneur.

13. Et cum à Pa-  
pho navigassent Pau-  
lus & qui cum eo  
erant , venerunt  
Pergen Pamphyliz.  
Joannes autem, dis-  
cedens ab eis, rever-  
sus est Jerosolymam.

13. Quand Paul & ceux  
qui étoient avec lui fu-  
rent partis de Paphos , ils  
vinrent à Perge en Pam-  
phylie. Mais Jean les ayant  
quittés , s'en retourna à  
Jerusalem.

14. Illi verò per.

14. Et pour eux , étant  
Bb iiij

partis de Perge sans s'y arrêter, ils vinrent à Antioche de Pisidie : & étant entrez dans la synagogue au jour du sabbat, ils s'asfirent.

15. Après la lecture de la Loi & des Prophetes, les chefs de la synagogue leur envoyerent dire : Mes freres, si vous avez quelque exhortation à faire au peuple, vous pouvez parler.

16. Aussi-tôt Paul se levant, fit signe de la main qu'on lui donnât audience, & leur dit : O Israélites, & vous qui craignez Dieu, écoutez :

17. Le Dieu du peuple d'Israël a choisi nos peres, & a élevé ce peuple en honneur pendant qu'il demouroit en Egypte, d'où il les tira avec un bras fort & élevé.

18. Et durant l'espace de quarante ans, il souffrit leurs mœurs déreglées dans le desert :

19. & ayant détruit sept nations au pays de Chanaan, il leur en distribua

transcuntes Pergem venerunt Antiochiam Pisidiæ, & ingressi synagogam die sabbatorum, sederunt.

15. Post lectionem autem Legis, & Prophetarum, miserunt Principes synagogæ ad eos, dicentes, Viri fratres, si quis est in vobis sermo exhortationis ad plebem, dicite.

16. Surgens autem Paulus, & manu silentium indicens, ait : Viri Israëlites, & qui timetis Deum, audite;

17. Deus plebis Israël elegit patres nostros, & plebem exaltavit cum essent incolæ in terra Ægypti, & in brachio excelso eduxit eos ex ea.

18. Et per quadraginta annorum tempus mores eorum sustinuit in deserto :

19. & destruens gentes septem in terra Chanaan, forte

Exod. 11.

1.

Exod. 13.

21. 22.

Exod. 16.

8.

Yos. 14.

8.



distribuit eis terram les terres par sort ,  
eorum ,

20. quasi post quadringentos & quinquaginta annos. Et post hæc dedit iudices usque ad Samuel prophetam.

21. Et exinde postularunt Regem , & dedit illis Deus Saül filium Cis , virum de tribu Benjamin , annis quadraginta.

22. Et amoto illo , suscitavit illis David Regem : cui testimonium perhibens , dixit : Inveni David filium Jesse , virum secundum cor meum , qui faciet omnes voluntates meas.

23. Hujus Deus ex femine , secundum promissionem , eduxit Israël salvatorem Jesum.

24. prædicante Joanne ante faciem adventus ejus baptismum penitentiae omni populo Israël.

25. Cùm imple-

20. environ quatre cens cinquante ans après // Il leur donna ensuite des Juges , jusqu'au prophete Samuel.

21. Alors ils demandèrent un Roi ; & Dieu leur donna Saül fils de Cis , de la tribu de Benjamin , qui regna quarante ans.

22. Puis l'ayant ôté du monde , il leur donna David pour Roi ; à qui il rendit témoignage en disant : J'ai trouvé David fils de Jesse , qui est un homme selon mon cœur , & qui accomplira toutes mes volontés.

23. C'a été de sa race que Dieu , selon sa promesse , a suscité JESUS pour être le Sauveur d'Israël ,

24. Jean ayant prêché avant lui à tout le peuple d'Israël le batême de la pénitence , pour préparer son avenement.

25. Et lorsque Jean ache-

Jud. 3. 9

1. Reg. 8.  
5. 9-16.  
10. 1.

1. Reg.  
13. 14  
2. 16. 23.  
Ps. 88.  
22.

Isai. 11. 3

Matth.  
3. 1.

Marc. 1.  
4.  
Luc. 3.

Matth.  
3. 11.

¶ 20. à-compter depuis la naissance d'Isaac jusqu'à la di-

vision de la Terre-sainte. ¶ 22. autr. rejeté.

*Marc.**2. 7.  
Joan. 1.  
27.*

voit sa course il disoit : Qui croyez-vous que je sois ? Je ne suis point celui que vous pensez. Mais il en vient un autre après moi, dont je ne suis pas digne de délier les souliers.

† Mardi  
après  
Pâque.

26. † C'est à vous, mes freres, qui êtes enfans de la race d'Abraham, & à ceux d'entre vous qui craignent Dieu ; que cette parole de salut a été envoyée.

27. Car les habitans de Jerusalem, & leurs Princes ne l'ayant point connu pour ce qu'il étoit, & n'ayant point entendu les paroles des Prophetes, qui se lissent chaque jour de sabbat, ils les ont accomplies en le condamnant.

*Matth.**27. 20.**23.**Marc.**15. 13.**Luc. 23.**21. 23.**Joan. 19.**21.*

28. Et quoiqu'ils ne trouvaient rien en lui qui fût digne de mort, ils demanderent à Pilate qu'il le fît mourir.

29. Et lorsque tout ce qui avoit été écrit de lui fut accompli, on le descendit de la croix, & on le mit dans le tombeau.

ret autem Joannes cursum suum, dicebat : Quem me arbitramini esse, non sum ego. Sed ecce venit post me, cujus non sum dignus calcamenta pedum solvere.

26. Viri fratres, filii generis Abraham, & qui in vobis timent Deum, vobis verbum salutis hujus missum est.

27. Qui enim habitabant Jerusalem, & Principes ejus hunc ignorantes, & voces Prophetarum, quæ per omne sabbatum leguntur, judicantes impleverunt.

28. Et nullam causam mortis invenientes in eo, petierunt à Pilato, ut interficerent eum.

29. Cumque consummassent omnia, quæ de eo scripta erant, deponentes eum de ligno, posuerunt eum in monumento,

30. Deus verò  
fufcitavit eum à  
mortuis tertiâ die,  
qui vifus eft per dies  
multos his,

31. qui fimul af-  
cenderant cum eo de  
Galilæa in Jerufa-  
lem : qui ufque  
nunc funt teftes ejus  
ad plebem.

32. Et nos vobis  
annuntiamus eam,  
quæ ad patres no-  
ftros repromiffio fa-  
cta eft ;

33. quoniam hanc  
Deus adimplevit fi-  
liis nofttris, refufci-  
tans Jefum, ficut &  
in Pfalmo fecundo  
fcriptum eft : Filius  
meus es tu, ego ho-  
die genui te.

34. Quòd autem  
fufcitavit eum à mor-  
tuis amplius jam non  
reverfurum in cor-  
ruptionem, ita dixit :  
Quia dabo vobis  
fancta David fide-  
lia.

35. Ideoque & a-  
liàs dicit : Non da-  
bis Sanctum tuum  
videre corruptio-

Ps. 34. *aut*, mourir.

30. Mais Dieu l'a ref-  
fufcité d'entre les morts le  
troifième jour ; & il a été  
vû durant plufieurs jours  
par ceux

*Matth.*  
28. 6.  
*Marc.*  
16. 6.  
*Luc.* 24.  
6.  
*Jean.* 20.  
19.

31. qui étoient venus  
avec lui de Galilée à Jeru-  
falem : qui lui rendent en-  
core aujourd'hui témoi-  
gnage devant le peuple.

32. Ainfi nous vous an-  
nonçons l'accompliffement  
de la promeffe qui a été  
faite à nos peres ;

33. Dieu nous en ayant  
fait voir l'effet, à nous qui  
fommes leurs enfans, en  
refufcitant JESUS, se-  
lon qu'il eft écrit dans le  
second Pfeaume : Vous  
êtes mon Fils ; je vous ai en-  
gendré aujourd'hui.

*Pfal.* 2. 7.

34. Et pour montrer  
qu'il l'a refufcité d'entre  
les morts pour ne plus re-  
tourner au fepulcre //, il  
dit : J'accomplirai fidelle-  
ment les promeffes que j'ai  
faites à David.

*Ifaï.* 55.  
3.

35. Et il dit encore en  
un autre endroit : Vous ne  
permettez pas que votre  
Saint éprouve la corrup-

*Ps.* 15.  
10.

tion.

nem.

5. Reg.  
2, 10.

36. Car pour David, après avoir servi en son temps aux desseins de Dieu, il s'est endormi, & a été mis avec ses peres, & il a éprouvé la corruption.

36. David enim in sua generatione, cum administrasset voluntati Dei, dormivit, & appositus est ad patres suos, & vidit corruptionem.

37. Mais celui que Dieu a ressuscité, n'a point éprouvé la corruption.

37. Quem vero Deus suscitavit à mortuis, non vidit corruptionem.

38. Sachez donc, mes freres, que c'est par lui que la remission des pechés vous est annoncée,

38. Notum igitur fit vobis, viri fratres quia per hunc vobis remissio peccatorum annuntiatur, & ab omnibus, quibus non potuistis in lege Moysi justificari.

39. Et que quiconque croit en lui est justifié par lui de toutes les choses dont vous n'avez pû être justifiés par la loi de Moïse.

39. in hoc omnis, qui credit, justificatur.

40. Prenés donc garde qu'il ne vous arrive ce qui est prédit par les Prophetes :

Hab. 1.  
6.

40. Videte ergo ne superveniat vobis quod dictum est in Prophetis :

41. Voyez, vous qui méprisez *ma parole* ; soyez dans l'étonnement, & tremblez de frayeur ; car je ferai une œuvre en vos jours, une œuvre que

41. Videte, contemtores, & admiramini, & disperdimini : quia opus operor ego in diebus vestris, opus quod non credetis, si quis

enarraverit vobis.

vous ne croirez pas lors même qu'on vous l'annoncera.

42. Exeuntibus autem illis, rogabant ut sequenti sabbato loquerentur sibi verba hæc.

42. // Après qu'ils furent sortis, on les pria de parler encore du même sujet au sabbat suivant.

43. Cùmque dimissa esset synagoga, secuti sunt multi Judæorum, & colentium advenarum, Paulum & Barnabam: qui loquentes suadebant eis ut permanerent in gratia Dei.

43. Et quand l'assemblée fut séparée, plusieurs des Juifs & des Profelytes craignant Dieu suivirent Paul & Barnabé, qui les exhortoient à perseverer dans la grace de Dieu.

44. Sequenti verò sabbato penè universa civitas convenit audire verbum Dei.

44. Le sabbat suivant presque toute la ville s'assembla pour ouïr la parole de Dieu.

45. Videntes autem turbas Judæi, repleti sunt zelo; & contradicebant his, quæ à Paulo dicebantur, blasphemantes.

45. Mais les Juifs voyant ce concours de peuple, furent remplis d'envie & de colere; & ils s'opposoient avec des paroles // de blasphème, à ce que Paul disoit.

46. Tunc constanter Paulus & Barnabas dixerunt: Vobis oportebat primum loqui ver-

46. Alors Paul & Barnabé leur dirent hardiment: Vous étiez les premiers à qui il falloit an-

ψ. 42. *aut. gr.* Comme les Juifs sortoient de la synagogue, les Gentils prièrent les Apôtres de leur parler du même sujet durant la semaine.  
ψ. 45. *gr.* de contradiction & de blasphème.

noncer la parole de Dieu ; mais puisque vous la rejetez , & que vous vous jugez vous-mêmes indignes de la vie éternelle , nous nous en allons presently vers les Gentils.

47. Car le Seigneur nous l'a ainsi commandé, *selon Isai. 49.* *qu'il est écrit :* Je vous ai établi pour être la lumière des Gentils ; afin que vous soyez leur salut jusqu'aux extrémités de la terre.

48. Les Gentils entendant ceci se réjouirent , & ils glorifioient la parole du Seigneur ; & tous ceux qui avoient été prédestinés à la vie éternelle embrassèrent la foi.

49. Ainsi la parole du Seigneur se répandoit dans tout ce pays.

50. Mais les Juifs ayant animé des femmes devotes & de qualité , & les principaux de la ville , excitèrent une persécution contre Paul & Barnabé , & les chassèrent de leur pays.

*Matt.*  
20. 14.

51. Alors Paul & Barna-

bum Dei ; sed quoniam repellitis illud , & indignos vos judicatis æternæ vitæ ; ecce convertimur ad Gentes.

47. Sic enim præcepit nobis Dominus : Posui te in lucem Gentium , ut sis in salutem usque ad extremum terræ.

48. Audientes autem Gentes gavisæ sunt , & glorificabant verbum Domini : & crediderunt quotquot erant præordinati ad vitam æternam.

49. Disseminabatur autem verbum Domini per universam regionem.

50. Judæi autem concitaverunt mulieres religiosas , & honestas , & primos civitatis , & excitarunt persecutionem in Paulum & Barnabam , & ejecerunt eos de finibus suis.

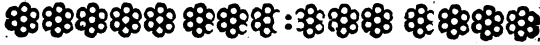
51. At illi , ex-

cusso pulvere pedum  
in eos , venerunt  
Iconium.

52. Discipuli quo-  
que replebantur gau-  
dio , & Spiritu sanc-  
to ,

bé ayant secoué contr'eux Mar. 82  
la poussiere de leurs pieds , 11.  
ils vinrent à Icone. Luc. 9. 34

52. Cependant les disci-  
ples étoient remplis de joie,  
& du Saint-Esprit,



SENS LITTERAL ET SPIRITUEL.

¶. 1. jusqu'au 4. **I**L y avoit alors dans l'Eglise  
d'Antioche des Prophetes &  
des Docteurs , entre lesquels étoient Barnabé &  
Simon , qu'on appelloit le Noir , Lucius le Cy-  
renéen , Manabén frere de lait d'Herode le  
Tetrarque , & Saul. Or pendant qu'ils s'acquit-  
toient des fonctions de leur ministère devant le  
Seigneur , &c.

Il paroît constant par le témoignage de tous  
les anciens , que saint Pierre avoit prêché JESUS-  
CHRIST aux Juifs dans Antioche : & non seu-  
lement les Juifs , mais les Gentils mêmes y  
avoient aussi , comme on l'a vû , embrassé la  
foi , qui y fut beaucoup affermie & répandue  
par le ministère de saint Barnabé & de saint  
Paul lorsqu'ils y prêcherent l'Evangile un an  
entier , avant que d'aller à Jerusalem porter  
les aumônes dont on a parlé. Ainsi il ne faut  
pas s'étonner s'il est dit ici , qu'il y avoit dans  
cette Eglise plusieurs Prophetes , & plusieurs  
Docteurs : car le Seigneur multiplioit les mini-  
stres à proportion de l'étendue du ministère , &  
il augmentoit le nombre des ouvriers , à mesure

## 400. EXPLICATION DU CHAP. XIII.

que la moisson paroïsoit plus abondante. Ceux qu'on appelloit *Prophetes* dans la loi nouvelle, étoient particulièrement ceux que le Seigneur remplissoit de son Esprit, pour expliquer d'une maniere surnaturelle ce qu'il y avoit de plus caché dans les Ecritures. Et ces *Prophetes* tenoient, selon saint Paul, le premier rang après les Apôtres. Les *Docteurs* étoient ceux qui instruisoient aussi les fidelles, mais en un degré inferieur à celui des *Prophetes*, n'étant pas remplis comme eux de cette lumiere surabondante du Saint-Esprit, pour l'intelligence des mysteres des livres saints; quoique ce soit, comme dit le même Apôtre, un seul & même Esprit qui opere toutes ces choses. Or il paroît par l'exemple de saint Barnabé & de saint Paul, qui sont mis ici parmi ces *Prophetes* & ces *Docteurs*, que les mêmes personnes pouvoient être en même-temps, & Apôtres, & *Prophetes*, & *Docteurs*; quoique ces dons, & ces ministeres differens fussent separés ordinairement dans les autres, selon que saint Paul le témoigne encore.

Dieu voulant répandre de plus en plus l'Evangile, & la foi de JESUS-CHRIST, destina saint Paul & saint Barnabé pour aller porter la parole à d'autres peuples, après qu'ils eurent travaillé assez long-temps à Antioche. Ainsi, lorsque tous les saints ministres s'acquiessoient des fonctions de leur ministere devant le Seigneur; ce qui peut marquer en particulier, selon l'une des significations du mot grec: Pendant qu'ils offroient le saint sacrifice, & qu'ils observoient le jeûne, le Saint-Esprit leur dit, ou d'une maniere



niere sensible par une voix intelligible, ou par le ministère de quelques-uns des Prophètes mê- Chrysost. p. 251.

mes dont on a parlé : *Separez-moi Saul & Barnabé, pour l'œuvre à laquelle je les ai appelés.* Ceci prouve, dit saint Chrysostome, la divinité du Saint-Esprit. Car il n'y avoit qu'un Dieu qui pût parler avec cette autorité. Et remarquez en effet, qu'il ne dit pas : *Separez pour le Seigneur,* mais : *Separez-moi;* ce qui fait paroître qu'il a la même puissance avec le Pere & avec le Fils, comme étant un seul & même Dieu avec eux. Cette *séparation* dont parle le Saint-Esprit, marquoit proprement l'ordination ecclésiastique, par laquelle il vouloit qu'en les séparant des autres Prophètes & Docteurs, on les établit tous deux Apôtres, pour porter la parole de Dieu aux nations. Car quoique saint Paul déclare ailleurs : *Qu'il a été établi Apôtre non par les hommes, ni par un homme, mais par JESUS-CHRIST, & Dieu son Pere,* à cause que JESUS-CHRIST l'appella lui-même à l'apostolat en l'appellant à la foi, & que ce ne fut point par le choix des hommes qu'il fut établi Apôtre; il n'avoit pas néanmoins reçu non plus que saint Barnabé, *l'imposition des mains*, qui étoit le caractère de l'ordination ecclésiastique. Ce fut donc pour cet effet que les saints ministres de l'Eglise s'étant mis tout de nouveau en prières avec les fidèles, & y ayant joint non seulement le jeûne, mais sans doute encore le sacrifice comme la plus excellente priere de l'Eglise, *leur imposèrent les mains, & les laisserent aller où l'Esprit de Dieu les appelloit.*

Que si l'Eglise inspirée divinement employoit

alors & les prieres & les jeûnes pour l'ordination de ces saints Apôtres, appellés visiblement par l'ordre de Dieu à l'apostolat; combien est elle présentement plus obligée d'avoir recours, comme elle le fait, aux mêmes prieres & aux mêmes jeûnes pour le choix & l'ordination de ses ministres, dans l'incertitude où elle est de la volonté de Dieu, qui ne lui fait plus entendre sensiblement ces paroles si consolantes : *Separez-les-moi pour l'œuvre à laquelle je les ai appellés.* Elle a donc recours aux mêmes moyens que l'Écriture nous marque ici, pour s'assurer autant qu'il lui est possible du choix du Seigneur, & pour attirer l'abondance de sa grace sur ceux qui sont établis dans le sacré ministère. *Simon, Luce & Mnaben*, qui avoient sans doute reçu des Apôtres l'ordination épiscopale, furent ceux qui imposèrent les mains à saint Paul, & à saint Barnabé. Et le Saint-Esprit ne voulut point, selon la réflexion de saint Chrysostome, se servir de personnes plus relevées, c'est à-dire des Apôtres, pour les ordonner, afin qu'il parût plus clairement que c'étoit lui-même, & sa puissance divine qui les élevoit à l'apostolat.

*Chrysoft.*  
p. 249.

¶ 4. 5. *Etant ainsi envoyés par le Saint-Esprit, ils allerent à Seleucie, & de là ils s'embarquerent pour aller en Chypre, &c.*

*Chrysoft.*  
om. 28.  
255.

Il ne faut pas demander pourquoi ces deux saints Apôtres prennent plutôt cette route que non pas une autre. Car l'Écriture fait assez entendre, qu'ils alloient où le Saint-Esprit les conduisoit, lorsqu'elle a marqué non seulement, que ce fut par son ordre que les ministres de l'E-

glise leur imposèrent les mains pour l'ordination épiscopale, mais qu'ils allèrent d'abord à Seleucie, *étant envoyés par le Saint-Esprit*. Aussi nous voyons ailleurs, que lorsque saint Paul <sup>Act. 16.</sup> avoit dessein d'aller prêcher en certains lieux, <sup>6. 7.</sup> l'Esprit de Dieu l'en empêchoit quelquefois, ayant choisi selon le decret de son éternelle volonté, certaines provinces, ou certaines villes plutôt que d'autres, pour les favoriser les premières de la grâce de l'Evangile. Il est remarquable qu'encore qu'ils fussent destinés principalement pour prêcher aux nations, ils ne laissoient pas néanmoins d'annoncer d'abord la parole de Dieu dans les synagogues des Juifs, selon qu'il est dit ici; parce que toutes les promesses les regardoient les premiers; que c'étoit à eux que le Fils de Dieu avoit été envoyé d'abord; & qu'ainsi il ne falloit pas leur donner lieu de se plaindre qu'on les avoit negligés.

v. 6. jusqu'au 12. *Ayant été dans toute l'Isle jusqu'à Paphos, ils trouverent un Juif magicien & faux-prophete, nommé Bar-jesu, qui étoit avec le Proconsul Serge Paul, homme sage & prudent, &c.*

Quoique nous voyions dans l'Evangile, que <sup>Matth.</sup> JESUS-CHRIST rend gloire à son Pere de <sup>11. 3.</sup> ce qu'il avoit caché les mysteres de sa religion aux sages & aux prudens, & qu'il les avoit revelés aux simples & aux petits; il ne laisse pas de nous faire voir ici qu'il est maître de ses graces; & qu'étant mort, comme dit saint Paul, pour <sup>2. Cor.</sup> tous les hommes, il fait aussi-bien aux grands <sup>5. 15.</sup> qu'aux petits misericorde quand il lui plaît. Car il semble que le Saint Esprit envoie saint

Paul & saint Barnabé exprès à Paphos, afin d'y communiquer la lumiere de la foi à un Proconsul, de qui il fait cet éloge, que c'étoit un *homme prudent* : & il faut entendre sans doute par cette prudence, une certaine sagesse & maturité de jugement, qui le dispoit à juger de la verité des choses sans prévention. Il parut combien non seulement cette prudence naturelle, mais beaucoup plus la lumiere de la grace, étoient nécessaires à ce Proconsul, pour empêcher que tant d'obstacles qu'il avoit à surmonter ne lui dérobaient la connoissance de la verité. Car il avoit près de lui un ministre du démon, des plus dangereux ennemis de la foi que les Apôtres annonçoient; puisqu'il étoit premierement *Juif*, & par conséquent opposé directement à JESUS-CHRIST. Il étoit de plus *magicien*; & le commerce particulier qu'il avoit avec le démon, le rendant puissant en prestiges, il usoit d'enchantemens pour engager plus étroitement dans ses liens ceux qui avoient confiance en lui. Enfin, comme *faux-prophete*, il tenoit tous les esprits en suspens & en admiration sur plusieurs choses que le démon pouvoit bien prévoir par la grande subtilité de sa lumiere, & qu'il lui faisoit prédire pour tromper les peuples par l'apparence d'un vrai esprit prophétique, quoiqu'il ne fût en effet qu'un faux-prophete. On ne pourroit donc assez s'étonner de ce que ce Proconsul étant obsédé par un si grand ennemi de l'Eglise, desiroit cependant *entendre la parole de Dieu*, & envoya effectivement *querir Barnabé & Saul*, afin de se faire instruire; si on ne consideroit que le

*Chrysost.*  
2. 255.

même Esprit de Dieu , qui les avoit envoyés à Paphos , disposa interieurement le cœur de cet Officier pour y recevoir comme en une terre excellente la semence de l'Evangile.

Cependant Bar-jesu , qui se nommoit par excellence , *Elymas* , c'est-à-dire , *Mage* ; ce qui selon les Perles , marquoit un homme éminent en sagesse & en science , s'opposoit de tout son pouvoir à la prédication des Apôtres , & s'efforçoit d'empêcher le Proconsul d'embrasser la foi de JESUS-CHRIST par le desir qu'il avoit , comme le remarque saint Chrysostome , de se conserver cette vaine & injuste autorité qu'il s'étoit acquise sur son esprit. Comme il étoit donc de la dernière consequence de reprimer l'ambition de cet homme , également ennemi de la verité , & amoureux de lui-même , saint Paul *inspiré de Dieu* , crut devoir user à son égard d'un châtiment aussi rude , qu'étoit grand le mal qu'il causoit par son orgueil. Ainsi , *le regardant fixement* pour le confondre , & pour lui faire sentir en quelque sorte , qu'il pénédroit dans la profondeur de sa malice , il lui dit d'abord ces paroles foudroyantes , très-capables d'humilier sa vanité : *O homme , qui veux te faire passer pour un Docteur plein de lumière & de prudence , & qui n'es rempli que de tromperie , & de fourberie ; puisque tu cherches tes intérêts & ta propre gloire , lorsque tu feins de procurer l'avantage de celui que tu ne crains point de tromper : enfant du diable , dont tu imites la malice , & employes les artifices pour corrompre & séduire les ames , & ennemi de toute justice , dont tu éloignes les hommes par la cor-*

*Chrysof.* ruction de ta doctrine : *Ne cesseras-tu point de pervertir les voyes du Seigneur ?* Ce qui est de même que s'il lui eût dit : Ce n'est pas nous que tu attaques en t'opposant à la vérité que nous annonçons. C'est contre Dieu même que tu combats. Car nous ne faisons nous autres que prêcher *les voyes droites du Seigneur* ; c'est-à-dire , la conduite véritable qu'on doit tenir pour se rendre dignes que le Seigneur vienne demeurer en nous. Et toi , tu *les pervertis* en enseignant une doctrine contraire à la vérité , & en détournant ainsi les peuples de marcher dans la vraie voie qui seule conduit à Dieu.

Mais après avoir humilié de la sorte l'orgueil de ce faux-prophete , il lui prononce de la part de Dieu cet arrêt : *Et maintenant , ajouta-t-il , la main du Seigneur est sur toi ; c'est-à-dire , sa justice est toute prête de te faire sentir son pouvoir : tu vas devenir aveugle , toi qui te vantes d'éclairer les autres ; & au lieu que tu te glorifies de percer l'obscurité de l'avenir , tu ne verras plus la lumière-même du soleil , jusqu'à un cer-*

*Chrysof.*  
ut supr.  
Ep. 257.  
258.  
Origen.  
in Exod.  
p. 22. 23.

*tain temps.* Heureux châtement ! qui selon les Peres , lui devient en même-temps un remede. Car ils ont crû que par cet aveuglement extérieur , qui ne devoit être , comme le marque saint Paul , que *pour un temps* seulement , Dieu toucha le cœur de ce Juif , le fit entrer dans un esprit de pénitence , & guérit les yeux de son ame aussi bien que ceux de son corps , afin qu'il pût voir & le soleil de la nature , & le soleil surnaturel de la Justice. Un tel châtement ne devoit donc pas , dit saint Chrysostome , être regardé comme sa punition , mais comme sa gué-

riſon. Et la maniere dont ſaint Paul lui prononce ſon arrêt eſt auſſi très remarquable. Car comme il lui avoit fait entendre, que ce n'étoit pas à eux qu'il ſ'attaquoit, mais à Dieu même, dont il perverſiſſoit les loys, c'eſt-à-dire, la vérité de ſes paroles & de ſes préceptes; il lui déclare que ce n'étoient pas eux non plus qui le frappoient d'aveuglement, mais *la man*, c'eſt-à-dire, la juſtice du Seigneur. Ainſi toute la conduite de l'Apôtre ne reſpiroit que l'humilité. Il ſe regardoit, & vouloit qu'on le regardât comme le ſimple miniſtre de ſon divin Maître. Sa dureté apparente avoit pour principe la charité. Et tout ſon but étoit de ſauver, & celui qu'il corrigeoit, & celui devant lequel il le puniſſoit. Auſſi lorſque l'Ecriture ajoûte : Que Bar-jeſus étant devenu tout d'un coup aveugle, cherchoit quelqu'un qui lui donnât la main pour le conduire, il devoit bien reconnoître par ce qui étoit arrivé à ſon corps, ce qu'il étoit obligé de faire encore plus pour ſon ame, en cherchant un guide qui le mît dans la voie de ſon ſalut.

Quant au Proconſul, il eſt certain par le témoignage de l'Ecriture, que ce miracle l'ayant rempli d'étonnement, il embralla la foi de JESUS CHRIST, & reçût avec admiration les inſtructions qu'on lui donna touchant nos myſteres. Comme il paroît que le ſaint Apôtre dont Dieu ſe ſervit pour le convertir, ne commença à porter le nom de Paul, qu'après ſa conversion, il ſemble que ç'aît été de ce Proconſul nommé Serge Paul qu'il ait pris ce nom; ſoit qu'il l'ait pris de lui-même, comme quel-

*Hieron.*  
*in Phil.*  
*p. 259.*

ques-uns l'ont crû , pour reconnoître la grace de cette victoire que le Seigneur lui avoit fait remporter sur le démon ; soit que ç'ait été le Proconsul qui le pria de le prendre , pour être plus obligé en quelque sorte de se souvenir toujours de lui , & de l'offrir au Seigneur dans ses prières.

v. 13. jusqu'au 17. *Quand Paul & ceux qui étoient avec lui furent partis de Paphos, ils vinrent à Perge en Pamphylie. Mais Jean les ayant quittés, s'en retourna à Jerusalem. Et pour eux, étant partis de Perge sans s'y arrêter, ils vinrent à Antioche de Pisidie, &c.*

P. 256.

Saint Chrysostome considère ici avec admiration le zèle des saints Apôtres pour procurer l'accroissement de la foi. Ils ne se laissent point, dit ce Pere, éblouir par les honneurs, ni n'envifagent en aucune sorte l'estime que le Gouverneur du pays faisoit d'eux. Ils cherchoient la gloire de Dieu, & non la gloire des hommes. Et voyant la foi assez établie dans l'Isle de Chypre, sans s'y arrêter plus long-temps, & sans être retenus par les liens de l'amitié d'un Proconsul, converti si divinement à JESUS-CHRIST, ils se hâtent d'aller travailler ailleurs à l'œuvre à laquelle Dieu les avoit appelés. On ne peut douter que *Jean* surnommé Marc, n'ait fait une faute de quitter, comme il est marqué ici, les saints Apôtres au milieu de leurs travaux apostoliques ; puisqu'on verra dans la suite, que saint Paul ne voulut point le reprendre dans sa compagnie à son retour à Jerusalem, comme indigne d'accompagner ceux qu'il avoit abandonnés dans l'œuvre de Dieu. Il parut bien



neanmoins par la maniere dont nous verrons que saint Barnabé en usa à son égard, que sa faute étoit un effet de l'infirmité humaine. Il eut peur des longs voyages qu'il leur voyoit entreprendre. Et ce sentiment qu'il eut alors de sa foiblesse, lui servit depuis à l'affermir dans un travail qui tendoit uniquement à procurer la gloire de Dieu, & le salut des nations. P. 257.

Saint Chrysostome témoigne, que ce qui empêcha les Apôtres de s'arrêter ni à Perge, ni aux autres villes où ils ne firent que passer, c'est qu'ils se hâtoient d'aller à *Antioche de Pisidie*, qui étoit la capitale du pays, dans l'Asie mineure. Mais on peut bien ajouter qu'ils alloient où l'Esprit de Dieu les envoyoit; s'arrêtant où il vouloit qu'ils s'arrêtassent, & passant seulement par les villes où il ne leur permettoit pas d'annoncer la foi. Etant donc *entrés un jour du sabbat dans la synagogue des Juifs*, qui y étoient établis comme dans toutes les villes, & qui y vivoient parmi les Gentils, *ils s'assirent avec tous les autres Juifs, pour entendre la lecture de Moïse & des Prophetes*, qui en ces jours du sabbat, s'y faisoit publiquement. Et comme après la lecture des livres saints, on les expliquoit au peuple, ceux qui avoient la principale conduite de la synagogue, voyant parmi eux des étrangers, leur firent civilité, & les inviterent à parler sur ce qu'on venoit de lire, *s'ils avoient quelque exhortation à faire au peuple*. Ainsi les Apôtres, selon la réflexion de saint Chrysostome, ne se hâtent point de parler: mais ils attendent qu'on les en prie; afin que moins ils font paroître d'empressement, leur discours en soit re-

410 EXPLICATION DU CHAP. XIII.

*Chryl. in.  
hom. 29.  
p. 260.*

çû d'une maniere plus favorable. Et quoiqu'il parût que saint Barnabé pouvoit pour plusieurs raisons qu'il est aisé de remarquer dans les chapitres précédens, prendre la parole, il laissa parler saint Paul, n'ayant en vûe que le plus grand bien de l'Eglise, & regardant non-seulement sans envie, mais avec joie, les dons éminens qu'il plaisoit à Dieu de faire éclatter en celui qu'il avoit lui-même été auparavant chercher à Tarse, pour l'amener à Antioche de Sirie, par la grande estime qu'il faisoit de lui.

¶. 17. jusqu'au 23. *Le Dieu du peuple d'Israël a choisi nos peres, &c.*

Cette prédication de saint Paul, qui est la premiere que l'Écriture rapporte de ce grand Apôtre, se peut diviser en trois parties : dans la premiere, il fait voir que Dieu par un effet d'une bonté toute gratuite, a choisi les descendans d'Abraham pour en faire son peuple particulier, qu'il a comblé de ses graces : & dans la seconde, il montre l'accomplissement de ses promesses dans la personne de JESUS-CHRIST, & prouve que c'est ce liberateur & ce Messie que Dieu avoit promis à leurs ancêtres : dans la troisieme il les exhorte à recevoir ce Sauveur qui leur étoit destiné.

L'Apôtre voulant gagner la bienveillance de ses auditeurs, commence par le récit des bienfaits dont Dieu a favorisé ce peuple d'où le Messie devoit prendre naissance. Y avoit-il en effet un moyen plus propre pour gagner l'affection des Juifs qui l'écoutoient, que de leur dire que Dieu, qui est le souverain Seigneur de toutes les nations, les a toujours aimés comme son

peuple particulier ; qu'il a tiré leurs ancêtres du milieu d'une nation idolâtre , pour les attacher à son service ; & qu'après avoir rendu très-nombreuse leur posterité, il a fait éclater sa puissance en leur faveur par de grands prodiges, & les a tirés avec une force toute divine de la captivité où le Roi d'Egypte les retenoit. Saint Paul dans ce discours ne dit précisément sur cet amour de préférence pour les Juifs, que ce que Moïse leur avoit dit long-temps avant lui en plusieurs endroits du Deuteronome. *Vous êtes* <sup>c. 14. 2.</sup> <sup>c. 7. 7. 8.</sup> *un peuple saint & consacré au Seigneur votre Dieu.* Il dit encore la même chose, ch. 4. v. 37. & ajoute, comme a fait ici l'Apôtre, que *Dieu extermina de grandes nations qui étoient plus fortes qu'eux, pour les faire entrer dans leur pais, & pour les mettre en possession de leur terre.* Il fait voir encore davantage l'excès de cet amour de Dieu tout gratuit pour les Israélites, en disant qu'il ne s'est point rebuté de l'indocilité de ce peuple opiniâtre, & a souffert pendant 40. ans avec une patience incroyable, leurs mœurs déréglées dans le desert, c'est-à-dire, leurs revoltes & leurs murmures, sans se lasser de les supporter & de les nourrir ; & l'on peut dire qu'il s'est conduit à leur égard, comme une bonne mere qui ne laisse pas de nourrir de son lait & d'aimer tendrement son enfant, malgré ses petites opiniâtres & les mauvais traitemens qu'elle en reçoit. Mais cette bonté si tendre pour un peuple si ingrat, est tout-à-fait mystérieuse. Saint Paul écrivant aux Ephésiens, dit que Dieu *nous* <sup>c. 1. 4. 5.</sup> *a élus en lui avant la création du monde, par l'amour qu'il nous a porté, afin que nous fussions*

*saints & irrépréhensibles devant ses yeux ; nous ayant prédestinés par un pur effet de sa bonne volonté, pour nous rendre ses enfans adoptifs par JESUS-CHRIST. C'est-là ce peuple que Dieu avoit en vûe quand il a choisi les Israélites pour son peuple particulier : cette posterité d'Abraham selon la chair, étoit la figure de celle qui l'est par la foi, ces deux sortes d'enfans d'Abraham étoient marqués par les deux fils qu'il eut, l'un de la servante, & l'autre de la femme libre, ce qui n'étoit comme dit saint Paul, qu'une allegorie.*

*Galat. 4.  
22. 23.  
24.*

Le voyage pénible des Israélites dans le desert, figuroit celui des Chrétiens dans cette vie mortelle ; & cette terre fertile où ceux-là devoient s'établir en repos, representoit le ciel où ceux-ci aspirent. Enfin les sept peuples qu'il extermina de cette terre, marquoient les sept pechés capitaux ; c'est-à-dire, tous les vices dont Dieu purifie son Eglise, pour laquelle il s'est livré lui-même à la mort, afin de la sanctifier pour la faire paroître devant lui pleine de gloire, n'ayant ni tache, ni ride, ni rien de semblable.

*Ephes 5  
26. 27.*

*Deut. 7*

*Jos. 3. 10.  
Judic. 1.  
4. 5. 6.*

Ces sept peuples, sçavoir les Hehéens, les Gergéséens, les Amorrhéens, les Chananéens, les Phériséens, les Hévéens, & les Jebuséens qui habitoient cette terre, étoient tous descendus de la race de Chanaan, dont l'impieeté attira sur lui & sur ses descendans la malediction de Noé son ayeul, qui le condamna à devenir un jour l'esclave de Sem, dont les Israélites sont sortis. Mais d'ailleurs ces peuples maudits avoient comblé la mesure de leurs crimes, en s'abandonnant à l'idolatrie & à toutes sortes d'abominations.

ainsi ce fut très-justement que Dieu, qui est le maître souverain de la vie des hommes, ordonna aux Israélites de les mettre tous à mort sans en épargner un seul, voulant nous marquer sous l'image de cette severité terrible, que nous devons égorger dans nous mêmes tout amour dereglé, sans épargner le plus tendre & le plus agreable.

Après donc que ces peuples furent détruits, Dieu fit entrer en leur place les Israélites à qui il partagea ce beau pays; & leur en distribua les terres par sort, en assignant à chaque tribu la portion qu'elle, devoit posséder. Ce partage se fit selon l'ordre de Dieu, par Eleazar & Josué, avec un Prince de chaque tribu. On peut voir ce qui a été remarqué sur la maniere de faire ce partage par sort, dans le livre des Nombres. L'Apôtre dit que cette division se fit 450. ans après, sans ajouter après quel temps. La Vulgate qui termine les 450. ans à la division de la terre promise, ne peut s'entendre qu'en comptant ce nombre d'années depuis la naissance d'Isaac, qui arriva l'an du monde 2108. & la division de la terre sainte, l'an 2559. c'est-à-dire, 451. an après. Car quoique saint Paul n'ait point fait mention d'Isaac ni de sa naissance, on peut dire néanmoins que Dieu a commencé le choix des peres du peuple Hebreu dans la personne d'Isaac; parce que c'est dans sa famille qu'il a renfermé son alliance, & que c'est lui seul par preference à tous ses freres, qui porte proprement la qualité de fils d'Abraham: c'est Isaac qui sera appellé votre fils. Le Grec porte, & ensuite environ 450. après il leur donna des Rois

Num. 33.

35.

Num. 34.

17. 18.

c. 33. 54.

## 414 EXPLICATION DU CHAP. XIII.

Selon ce texte cette supputation commence à la naissance de Moïse, qui fut proprement le temps où Dieu commença à visiter son peuple, & à le tirer de la servitude dans laquelle il gemissoit, & se termine à Samuel, sans y comprendre le temps de sa judicature. On peut voir cette difficulté plus amplement éclaircie dans l'Analyse des Actes. Pour ce qui regarde les Juges, leurs noms, leurs qualités, & le temps de leur gouvernement, l'histoire en est rapportée dans le livre canonique qui porte leur nom, & dans les explications qui ont été faites sur ce livre, & sur le premier des Rois.

*Dissert.*  
31.

L'Apôtre dit ensuite, qu'ils demandèrent un roi, & que Dieu leur donna Saül fils de Cis, qui regna 40. ans; on comprend dans ce nombre d'années le gouvernement de Samuel, & le regne de ce Prince commence à la mort d'Héli à qui Samuel a succédé: tout ceci est aussi expliqué sur le ch. 8. du 1. des Rois. A quoi l'on peut ajouter, que ce peuple ingrat qui rejettoit en demandant un Roi, le gouvernement de Dieu même & l'ordre qu'il avoit établi, ne laissoit pas d'accomplir par sa desobeïssance les desseins de cette Sageffe infinie, qui tire le bien du mal, & qui tourne le mal en bien; car Dieu prit de là occasion d'établir ce regne & cette race royale de laquelle il vouloit faire naître le Sauveur du monde: c'est pourquoy, il rejetta Saül qui étoit de la tribu de Benjamin, qui n'étoit pas celle d'où le Messie devoit sortir, & se forma un Prince selon son cœur, qui devoit accomplir toutes ses volontés. Saint Paul dit que Dieu a rendu témoignage à David, & qu'il

1. Reg. 13.  
4.  
Psal. 88.  
21.

*l'a trouvé selon son cœur.* Sur quoi l'on peut demander comment il est dit que Dieu à qui *Hebr. 4. 13. 1. Reg. 13.* *nulle creature n'est cachée, & devant les yeux de qui tout est à nud & à découvert, s'est cherché un homme selon son cœur, & a trouvé David son serviteur.* Mais il est aisé de répondre, que Dieu pour s'accommoder à l'intelligence des hommes, parle souvent dans ses Ecritures selon leur langage, pour marquer que le choix qu'il fait de ceux qu'il veut employer, ne se fait point par hazard, & qu'il ne prend pas les premiers qui se presentent. Les hommes ne trouvent ce qu'ils souhaitent qu'après avoir bien cherché : mais Dieu trouve sans chercher les sujets tels qu'il les veut ; parce qu'il les fait lui même tels qu'ils doivent être pour meriter son approbation. On peut voir ce qui a été dit sur ce sujet dans l'explication de ce passage du Pseaume 88. *Bellarmin. in Ps. 88.*

On peut demander encore comment s'accorde ce que l'Ecriture dit de David, que depuis qu'il fut sacré, *l'Esprit du Seigneur fut toujours en lui, & qu'il accompliroit toutes ses volontés,* avec le récit des deux grands crimes que le même David a commis depuis. A quoi l'on répond avec les Interpretes, premièrement, que l'Esprit du Seigneur se prend dans les Ecritures pour les dons du Saint Esprit, qui peuvent subsister sans la grace justificante : ainsi David a pu avoir toujours un esprit de force, de sagesse & de prophetie, dont Dieu l'avoit revêtu pour exécuter ses desseins par son ministère, comme il a fait par beaucoup d'autres. Mais on peut dire même que David n'a pas laissé d'accomplir toutes les volontés de Dieu, nonobstant ses chûtes es- *1. Reg. 16. 13. Es. in Judi. 14. 6. Vatab. in 1. Reg. 16. 13.*

froyables, parce qu'il a toujours été disposé à obeir à son Seigneur & à suivre ses ordres; ce qui paroît par la difference de sa disposition & de celle de Saül, quand l'un a été repris par Samuel, & l'autre par Nathan. Dieu qui lui a fait misericorde l'a neanmoins puni d'une maniere si terrible, qu'il lui a fait reparer au *quadruple* l'injustice qu'il lui avoit faite; de sorte que sa docilité & sa soumission pour accepter de bon cœur les maux qu'il a plû à Dieu de lui envoyer; sa fidelité & son attachement à procurer la gloire de Dieu dans toutes les occasions pendant tout le cours de sa vie, lui ont bien pû meriter cet éloge d'avoir accompli toutes les volontés du Seigneur.

v. Reg.  
22. 6.

v. 23. jusqu'au 26. *C'a été de sa race que Dieu, selon sa promesse, a suscité JESUS pour être le Sauveur d'Israël, &c:*

Voici la deuxième partie du discours de saint Paul, qui n'a point d'autre but que de faire voir aux Juifs que JESUS, qui est descendu de la race royale de David, est le Messie qu'ils devoient attendre, selon les promesses que Dieu en avoit faites à leurs ancêtres, & le prouve par trois raisons. Premièrement, parce qu'il est de la famille de David, selon les Ecritures: en second lieu, parce qu'il a eu un précurseur Prophete, qui avoit été prédit par les Prophetes; enfin, parce que ce précurseur qui est un témoin irréprochable, l'a assuré lui-même, & l'a publié devant tout le peuple de la Palestine.

Depuis la chute de notre premier pere, le monde qui étoit enseveli dans les tenebres du peché & de l'ignorance, auroit miserablement croupi



troupi dans cet état funeste, sans pouvoir même desirer le secours qui lui étoit nécessaire, si Dieu par sa miséricorde infinie ne lui avoit fait espérer un libérateur. Les promesses de ce secours tout divin ont été faites à *Abraham* & à *sa race*, c'est-à-dire, à l'un de sa race, qui est **JESUS-CHRIST**, dit le même Apôtre; mais ce Sauveur a été promis à *David* d'une manière encore plus précise. Dieu a promis à *David* que sa race & son trône subsisteroient éternellement, & l'a promis avec serment, pour marquer que cette promesse qu'il faisoit étoit absolue, & qu'il avoit résolu par un décret irrévocable, de donner aux hommes pecheurs un Sauveur qu'il devoit faire naître de la race de *David*. C'est ce même Sauveur que l'Ange promet à la bienheureuse *Vierge*: *Le Seigneur Dieu*, dit-il, *lui donnera le trône de David* son pere, *il regnera éternellement sur la maison de Jacob*, & son règne n'aura point de fin. Les Prophetes dans leurs divins écrits ont non seulement prédit l'origine de cet illustre Fils de *David*, mais aussi plusieurs d'entr'eux lui ont donné le nom de *David*, comme à celui qui étoit fils de *David* selon la chair, & dont ce Prince a été en beaucoup de choses une excellente figure; ainsi les Juifs instruits dans leur loi étoient si persuadés de cette vérité, que parmi eux, être fils de *David* & être le Messie c'étoit la même chose.

Mais ce n'étoit pas assez que saint Paul montrât aux Juifs que **JESUS** étoit ce Fils de *David* que Dieu avoit promis de susciter pour être le Sauveur d'Israël, il falloit encore

D d

Galat. 3.  
16.

Ps. 88.

30. 35.

Ps. 131.

Isa. 11. 13

Jerem.

30. 9.

Ezech.

34. 23.

24. 37.

24. 23.

Osée. 3. 3.

## 418 EXPLICATION DU CHAP. XIII.

qu'il fit voir qu'il en avoit les caracteres ; & une des principales conditions du Messie , c'est d'avoir un Prophete pour préparer son avènement au monde. Il n'étoit pas difficile de persuader aux Juifs que saint Jean-Baptiste étoit Prophete , puisqu'il passoit pour tel dans l'estime de tout le monde , selon le rapport des Evangelistes , & qu'ils croyoient même qu'il fût le Messie : il étoit même plus que Prophete, puisqu'il monroit au doigt comme présent celui que les Prophetes avoient prédit long-temps auparavant. C'étoit l'Ange qui devoit le précéder pour préparer sa voie , comme parle Malachie : c'étoit cette *voix* marquée dans Isaïe , qui devoit crier dans le desert : *Preparez la voie du Seigneur , rendez droits ses sentiers*. Le saint Précurseur fait pour son Maître , ce qu'on fait ordinairement pour les Princes que l'on reçoit magnifiquement ; on a soin de redresser & d'aplanir les chemins par où ils doivent passer : saint Jean l'a fait d'une maniere toute spirituelle , en prêchant au peuple la pénitence , & en les disposant par son batême à recevoir la remission de leurs pechés ; ce qui ne se pouvoit faire qu'en levant les obstacles qui s'opposoient à l'entrée de ce Roi divin dans leurs ames qu'il vouloit purifier par un batême de feu.

Saint Paul employe encore une preuve bien forte , pour faire voir aux Juifs que J E S U S étoit le Sauveur qu'ils attendoient , c'est le témoignage que saint Jean lui a rendu ; pouvoit-il y en avoir un plus authentique , plus sincere & plus constant ? Il étoit Prophete , & l'on ne pouvoit douter de ce qu'il déclaroit d'une ma-

Matth.  
14. 5. 6.  
21. 26.

Malach.  
3. 1.  
Matth.  
11. 10.  
4. 1. 3.

niere si affirmative. Depuis le commencement de sa prédication jusqu'à la fin de sa vie, il n'a point cessé de s'abaisser pour relever JESUS-CHRIST, & le faire reconnoître pour le Messie : comme les Juifs voyoient bien que c'étoit à peu près à ce temps que se terminoient les propheties qui promettoient le CHRIST, l'estime qu'ils avoient pour ce Saint leur faisoit Luc. 32 croire qu'il pouvoit bien l'être ; il protesta de- 15. 16. vant tout le monde qu'il ne l'étoit point ; mais qu'il en venoit un autre plus puissant que lui, dont il n'étoit pas digne de délier les souliers ; Joan. 13 il répondit de même aux députés qui lui furent 9. envoyés de la part du grand Sanedrin ; & lorsqu'enfin il achevoit sa course, il envoya de sa prison deux de ses disciples à JESUS-CHRIST pour voir ses œuvres merveilleuses, & apprendre de lui-même qui devoit être le CHRIST à qui ils devoient s'attacher. Un témoin aussi Matth. 11. 25 irréprochable que l'étoit saint Jean, ne devoit point être suspect aux Juifs, & ils devoient reconnoître pour leur Messie celui qu'il leur marquoit. En effet quelle apparence y avoit-il que ce saint homme qui étoit dans la prison d'Herode, rendit un témoignage si avantageux à JESUS-CHRIST ? Témoignage humainement parlant, qui lui devoit être à lui-même si préjudiciable ; car le Sauveur qui ne mé- Luc. 133 nageoit nullement ce Prince dans les discours 32. qu'il faisoit au peuple, devoit lui être très-odieux : c'étoit donc la force de la vérité & le desir de leur salut qui tiroit cet aveu sincere de sa bouche, & qui l'obligeoit de reconnoître qu'il n'étoit rien en comparaison de lui. Mais en

## 410 EXPLICATION DU CHAP. XIII.

effet c'étoit pour suivre les regles de son devoir & pour eonfommer son ministère; en sacrifiant sa reputation devant les hommes, & sa vie même pour la gloire de son Maître: car comme l'aurore dispartoit lorsque le soleil se leve; de même aussi le saint Précurseur devoit finir sa course, lorsque le Soleil de justice est venu paroître, pour dissiper les tenebres de cette nuit affreuse dans laquelle les hommes étoient enlevés depuis si long-temps.

*v. 26. jusqu'au 30. C'est à vous, mes freres, qui êtes enfans d'Abraham, & à ceux d'entre vous qui craignez Dieu, que cette parole de salut a été envoyée, &c.*

Après que l'Apôtre a posé les fondemens de tout son discours, & qu'il a prouvé que J E S U S a tous les caracteres du Messie que les Juifs attendoient, il commence à les exhorter à recevoir l'Evangile, & la parole de salut qui leur est adressée de sa part.

Le Sauveur du monde n'est point venu parmi les hommes pour procurer le salut d'un petit coin de la terre; mais comme toute la nature humaine est tombée par la prévarication de notre premier pere, il a bien voulu s'en revêtir & se rendre semblable à nous pour la relever, & la remettre en son premier état; & voici l'ordre qu'il lui a plû de garder dans cette entreprise aussi inconcevable par l'excès de la bonté qu'il a eue pour nous, qu'il l'est lui-même par l'excellence de sa nature. Il s'est fait le prédicateur des Juifs, & pendant tout le cours de sa vie mortelle, il s'est renfermé dans les bornes étroites de ce petit pays: mais après sa re-

urrection il a envoyé ses Apôtres à toutes les nations, pour leur faire part de ses miséricordes. Le même saint Paul donne la raison de cette sage conduite dans l'Épître aux Romains ch. 15. **JESUS-CHRIST**, dit-il, a été lui-même le dispensateur & le ministre de l'Évangile dans l'accomplissement des promesses qu'il a faites à leurs peres; car quoique ce soit par une miséricorde toute gratuite que l'Évangile a été prêché aux Juifs aussi bien qu'aux Gentils, cependant il semble que Dieu leur étoit redevable de cette grace, parce qu'il la leur avoit promise préférentiellement aux autres nations: c'est pourquoi l'Apôtre dit ici que ce Messie qui avoit été promis à leurs peres, & qui devoit naître parmi eux, est enfin venu, & que c'est de sa part qu'il leur adresse cette nouvelle du salut qu'ils attendoient, à eux qui sont de la race d'Abraham, & à ceux d'entre eux qui craignent Dieu, soit que ceux-ci marquent les vrais Israélites qui sont aussi enfans d'Abraham selon l'esprit & selon la promesse; soit que l'on entende par là ceux d'entre les Gentils qui avoient embrassé la religion Juive, & qu'on appelloit profélytes.

Mais quoique cette nouvelle dût être fort agreable à ses auditeurs, & qu'ils dâssent en être convaincus par les raisons qu'il avoit apportées, il n'étoit pas néanmoins aisé de leur persuader que celui que leurs freres de Jerusalem, avoient mis en croix & avoient traité comme le dernier scelerat, étoit leur liberateur. L'Apôtre prévient cette objection, & tâche d'effacer les impressions choquantes dont ils étoient

412 EXPLICATION DU CHAP. XIII.

préoccupés contre leur Sauveur ; c'est ce qu'il fait d'une manière aussi éloquente que subtile , en leur représentant premièrement qu'ils ne devoient point prendre de part à la faute que les Juifs de Jerufalem avoient faite , mais qu'ils devoient p'utôt profiter de leur aveuglement : il les appelle *habitans de Jerufalem* , pour les opposer aux Juifs Hellenistes , tels qu'étoient ceux à qui il parloit ; car on fait assez la jalousie qui se rencontroit entre ceux-ci , & les Juifs originaires de Jerufalem qui parloient Hebreu ou Siriaque , ce qu'on peut voir par le chapitre sixième de ce livre. Si donc les Juifs de Jerufalem n'ont pas connu leur bonheur , s'ils ont méprisé & rejeté l'auteur de la vie , faut-il pour cela , leur disoit-il , que ceux d'Antioche refusent la grace qu'on leur présente ? Faut-il qu'ils imitent l'impiété & l'ingratitude de ceux qui ont travaillé à leur propre perte , en conspirant avec tant de fureur contre celui qui devoit les sauver ?

Mais pour leur faire voir par une preuve manifeste , que celui qu'ils ont si cruellement maltraité est vraiment le Messie , c'est que ce qu'ils ont fait d'une manière si scandaleuse , n'a servi que pour accomplir les propheties dans sa personne. Ne falloit-il pas que la pierre que ceux qui bâtissoient ont rejetée , devint la principale pierre de l'angle ? Ces architectes ne sont-ce pas les Prêtres & les Docteurs de la loi , comme l'explique J E S U S - C H R I S T lui-même , & les Apôtres après lui. Ne falloit-il pas , selon Isaïe , qu'il fût méprisé comme le dernier des hommes ; qu'il prît sur soi nos langueurs , & qu'il

*Pf.* 117.

21.

*Matth.*

21. 42.

*Act.* 4.

11.

*Rom.* 9.

33.

*Isa.* 53. 7.

*Dan.* 7.

26.

*Pf.* 21.

se chargeât de nos douleurs ; qu'il fût mené à la mort comme une brebi qu'on va égorger ? Tout cela a été executé par le ministère des Juifs de Jerusalem, & des Princes du peuple qui ont sollicité sa mort. Qu'ont-ils donc fait autre chose en cela, que d'accomplir dans la personne du Messie les propheties qui marquoient ces événemens ? Ils lisoient toutes les semaines ces prédictions dans les Ecritures, mais la passion qui les aveugloit ne leur permettoit pas de les entendre & d'en faire l'application ; & quoiqu'ils fussent assez persuadés de l'innocence de celui qu'ils persécutoient, ils n'ont pas laissé de demander sa mort à Pilate qui la leur accorda. Il est vrai qu'ils ne connurent point qui étoit **JESUS**, ils ne sçavoient pas qu'il fût Dieu, & ne croyoient pas certainement que leur Messie dût être le Fils naturel du Pere Eternel : ils n'étoient pas néanmoins excusables, parceque cette ignorance venoit d'une affectation qui les empêchoit aussi bien d'entendre la voix de ses miracles, que les paroles des Prophetes qu'ils lisoient chaque jour du sabbat. N'est-ce pas, dit saint Jean Chrysostome, ce qui arrive tous les jours ? Nous imitons les Juifs qui écouoient attentivement les Prophetes le jour du sabbat, & qui tuerent néanmoins celui que ces Prophetes annonçoient. Nous entendons prêcher, nous lisons l'Ecriture ; & nous ne laissons pas de commettre les crimes qu'elle défend le plus clairement. N'est-ce pas se jouer de Dieu que d'entendre continuellement sa parole sans en rien retenir dans ses actions ? Réduit-on toute la pieté à se trouver à l'Eglise ; & ne vaudroit-il

424 EXPLICATION DU CHAP. XIII.

pas mieux se tenir au logis, que de revenir de l'Eglise sans être meilleur que lorsqu'on y étoit allé ? Prions donc Dieu qu'il nous ôte le voile qui étoit sur le cœur des Juifs lorsqu'ils lisoient le vieux Testament. Ils ont accompli tout ce qui avoit été écrit de JESUS-CHRIST sans le savoir & sans le vouloir faire ; & Dieu s'est servi d'eux pour le condamner, comme il s'est servi de Judas pour le trahir, & de Pilate pour le juger, parcequ'il falloit que ce qui avoit été prédit de lui fût accompli, & parceque Dieu fait executer ses desseins par ses plus grands ennemis, & par le diable même quand il lui plaît. JESUS-CHRIST aussi a permis le procedé sanguinaire des Juifs en finissant sa vie mortelle, lorsqu'étant prêt d'expirer, il dit que tout étoit accompli.

Luc. 24.  
44.  
Joan. 19.  
30.

Joan. 19.  
30.

Saint Paul ajoute qu'après qu'ils l'eurent détaché de la croix ils le mirent dans le tombeau ; ce qu'on ne doit point entendre des mêmes Juifs qui le firent mourir, mais de quelques autres qui n'avoient point consenti à leur dessein & à ce qu'ils avoient fait, & qui étoient du nombre de ceux qui attendoient le royaume de Dieu. Joseph d'Arimathie vint trouver Pilate, & lui demander le corps de JESUS ; & l'ayant ôté de la croix, il l'enveloppa d'un linceul. & le mit dans un sepulcre taillé dans le roc, où personne n'avoit encore été mis. Nicodeme l'assista dans ce pieux office, & apporta environ cent livres d'aromates pour embaumer le corps, selon la maniere d'ensevelir qui étoit ordinaire aux Juifs. L'on peut dire néanmoins que ceux qui avoient crucifié JESUS, contribuerent quelque chose à sa se-

Luc. 23.  
61. &c.

Joan. 19.  
39.



pulture , parcequ'ils scellerent la pierre du sepulcre , & y mirent des gardes pour s'en assurer ; ce qui tourna à leur honte , parceque cette précaution ne servit qu'à faire éclatter davantage la mort & la resurrection de celui dont ils avoient entrepris d'abolir la memoire ; Dieu l'ayant enlevé du sepulcre malgré tous les soins que prirent ses ennemis de l'y tenir enfermé. Qui peut donc douter que tous les efforts que font les impiés contre les desseins de Dieu , ne servent qu'à les affermir & à faire voir les profondeurs de sa sagesse ? Ne peut-on pas leur adresser cette parole du Prophete : *Malheur à vous qui vous retirez dans la profondeur de vos cœurs , pour cacher à Dieu même le secret de vos desseins ; la sagesse des sages perira , & la prudence des hommes intelligens sera obscurcie ; ou comme dit Dieu lui-même , je perdrai la sagesse des sages , & j'abolirai la science des savans.*

*Isai. 29.  
14. 15.  
1. Cor. 1.  
19.*

v. 30. jusqu'au 38. *Mais Dieu l'a ressuscité d'entre les morts le troisième jour , & il a été vu durant plusieurs jours par ceux qui étoient venus avec lui de Galilée à Jerusalem , &c.*

La resurrection à une vie immortelle étoit un caractère du Messie si absolu pour l'établissement de la religion , que c'en est le principal fondement , sans lequel tout l'édifice de la foi tombe en ruine : *Si JESUS-CHRIST*

*1. Cor.  
15. 14. 17.*

*n'est point ressuscité , notre prédication est vaine , dit saint Paul , votre foi est vaine aussi ; & vous êtes encore engagés dans vos pechés. Les Juifs qui se scandalisoient des souffrances & de la mort de JESUS-CHRIST , reconnoissoient que le CHRIST devoit être immortel , & que*

son regne ne devoit jamais finir ; c'est ce qu'ils lui avouerent eux-mêmes : *Nous avons appris de la loi, disent-ils, que le CHRIST doit demeurer éternellement.* En effet cette vérité est établie dans plusieurs endroits des Pseaumes & des Prophetes. L'Apôtre prouve donc aux Juifs, que JESUS qu'ils ont fait mourir d'une mort si ignominieuse, est ressuscité glorieux pour vivre & regner éternellement, & démontre cette resurrection par un grand nombre de témoins oculaires, & par plusieurs passages de l'Ecriture.

Lorsque le Sauveur sortit du sepulcre où il avoit été mis trois jours auparavant, il se fit voir dès le même jour à ses disciples, & s'est montré à eux diverses fois pendant quarante jours qui se sont écoulés jusqu'à son ascension : mais pour converser avec eux plus familièrement, & hors de la portée de ceux qui pouvoient leur faire du mal, il les assûra qu'ils le verroient en Galilée, & qu'il les préviendroit dans cette province : c'est-là où il s'est fait voir en une seule fois à plus de cinq cens de ses disciples, dont la plupart l'avoient accompagné dans son dernier voyage de Galilée en Jerusalem. C'est de ce voyage dont parle saint Luc, quand il dit : *Lorsque le temps auquel il devoit être enlevé du monde approchoit, il se mit en chemin avec un visage assuré pour aller à Jerusalem.* Et pour marquer qu'il étoit en grande compagnie, c'est qu'il envoya devant lui des personnes pour annoncer sa venue ; afin de trouver du logement & les autres choses nécessaires pour lui & pour tous ceux de sa suite, qui alloient

Joan. 11.

21.

2. Reg.

7. 16.

Pf. 88.

30.

Pf. 109. 4.

Pf. 116. 2.

Isaï. 9. 7.

e. 40. 8.

Ezech.

37. 25.

Dan. 7.

14.

Matth.

28. 7.

1. Cor.

15. 6.

e. 4. 51.

pour lors à la fête des Tabernacles. Ce sont donc <sup>Luc. 24</sup> les Apôtres & tous les disciples qui l'ont vû <sup>17.</sup> après sa resurrection, & qui l'ont reconnu, ne pouvant le faire qu'ils se trompassent en prenant un autre pour lui. Et le témoignage qu'ils lui ont rendu, a dû être irréprochable & par le nombre des personnes, & par la maniere avec laquelle ils l'ont relevé. Car pour ce qui est du nombre, pendant que les Apôtres dispersés par les Provinces prêchoient la resurrection de JESUS, saint Jacque Evêque de Jerusalem, & plusieurs de ces cinq cens disciples auxquels il s'étoit fait voir en Galilée, lui rendoient tous ce témoignage devant le peuple dans cette ville capitale, au temps où saint Paul parloit : mais la maniere libre & resolute avec laquelle ils le faisoient, rendoit la chose tout-à-fait hors de doute. Car d'abord les Apôtres animés par le Saint-Esprit qu'ils venoient de recevoir, <sup>Luc. 24</sup> rendirent témoignage avec grande force <sup>33.</sup> à la resurrection de JESUS-CHRIST, sans craindre les menaces de ceux qui voulurent les empêcher de parler, & qui ne pouvoient souffrir <sup>v. 23</sup> qu'ils enseignassent le peuple, & qu'ils annonçassent la resurrection des morts en la personne de JESUS. Saint Pierre au nom de tous les autres, <sup>Act. 2</sup> assura que Dieu l'avoit ressuscité d'entre <sup>15.</sup> les morts : Et nous sommes dit-il, témoins de sa resurrection. Or ce n'étoit pas seulement par la force de leurs paroles, mais aussi par les miracles, que les disciples de JESUS-CHRIST confirmoient cette verité fondamentale de la religion : ils l'ont même attestée par l'effusion de leur sang ; ce qui leur a fait donner le nom

de martyrs, c'est à-dire témoins par excellence.

*v. 32. Ainsi nous vous annonçons l'accomplissement de la promesse qui a été faite à nos peres.*

L'Apôtre rehausse ici la voix & parle avec autorité, pour faire voir qu'ils sont Barnabé & lui, de légitimes ministres de Dieu, qui viennent leur annoncer que le Tout-puissant en ressuscitant JESUS, avoit accompli de leur temps la promesse qu'il avoit faite à leurs peres, de leur envoyer un Messie qui seroit leur liberateur : & comme ils étoient persuadés de la bonté divine pour leur nation, il leur fait sentir que ce seroit une ingratitude extrême de rejeter cette grace inestimable, de leur donner ce Sauveur qu'il avoit promis à leurs ancêtres, en leur rendant présent celui que leurs peres n'esperoient devoir arriver que long-temps après : que s'ils le refusoient, ce seroit renoncer à cette alliance si honorable que Dieu avoit faite avec eux ; que maintenant, *il en faisoit voir l'effet & l'accomplissement dans la personne de leurs enfans* : c'est-à-dire, dans lui-même qui leur parloit, & dans ceux qui l'écoutoient, qui descendoient des Patriarches à qui la promesse avoit été faite. La Vulgate porte que *Dieu en avoit fait voir l'effet à nos enfans*, ce qu'on peut entendre des Juifs qui étoient du temps de saint Paul ; au-lieu que l'original porte, *à nous qui sommes leurs enfans*. Or cette promesse ne trouva son entier accomplissement que dans la resurrection de JESUS CHRIST, qu'il leur a suffisamment prouvée, & qu'il prouve encore par trois passages de l'Ecriture. Le premier est tiré du Pleaume 2, que l'on doit entendre du Messie, puisque les

Apôtres l'ont interpreté de la sorte en plusieurs <sup>18. 42</sup>  
 endroits du nouveau Testament. Dieu donc lu <sup>26. c. 23.</sup>  
 dit : *Vous êtes mon-Fils, je vous ai engendré au- 33.*  
*jourd'hui.* Ces paroles s'expliquent ordinaire- <sup>Hebr. 1.</sup>  
 ment des trois naissances du Fils de Dieu ; de sa <sup>5. 1. 5. 5.</sup>  
 naissance éternelle qu'il a reçue dans le sein de <sup>Apoc. 2.</sup>  
 son Pere, comme l'Apôtre l'a entendue dans l'E- <sup>27. c. 19.</sup>  
 pître aux Hebreux ; de sa naissance temporelle <sup>15.</sup>  
 qu'il a tirée du sein sacré de la Vierge, comme  
 l'expliquent quelques Peres : mais elles s'enten-  
 dent beaucoup mieux de cette naissance par la-  
 quelle il est né d'une nouvelle maniere, pour vi-  
 vre éternellement d'une vie immortelle & glo-  
 rieuse. C'est ainsi que le même Apôtre s'explique  
 dans l'Épître aux Romains : *il a été prédestiné,* <sup>Rom. 1. 42</sup>  
 (ou selon le Grec) *déclaré & reconnu Fils de Dieu* <sup>Matth.</sup>  
*par sa resurrection d'entre les morts, avec une sou-* <sup>28. 18.</sup>  
*veraine puissance qui lui a été donnée dans le ciel*  
*& dans la terre ; aussi l'appelle-t-il ailleurs, le pre-* <sup>Coloss. 1.</sup>  
*mier-né d'entre les morts, pour marquer que la re-* <sup>18.</sup>  
 surrection est une regeneration, comme le Fils  
 de Dieu lui-même le dit de la resurrection gene- <sup>Matth.</sup>  
 rale ; car c'est naître de nouveau que d'être rap- <sup>19. 28.</sup>  
 pélé de la mort à la vie. En effet David dit dans  
 ce Pseaume, que celui dont il parle, a paru Fils  
 de Dieu avec éclat ; ce qui ne peut pas si bien  
 convenir à sa naissance éternelle qui étoit cachée  
 dans le sein du Pere, ni à sa naissance temporelle  
 selon la chair, qui a été obscure & beaucoup  
 moins éclatante, que n'a été cette nouvelle nais-  
 sance dans laquelle son Pere l'a fait paroître au  
 monde avec une gloire telle que devoit être celle  
 de son Fils unique, qui est sorti du tombeau tout  
 triomphant de la mort, & souverain maître de la

430 EXPLICATION DU CHAP XIII.

vie; & pour faire voir que Dieu l'a ressuscité d'entre les morts pour ne plus mourir. S. Paul avance un second passage tiré d'Isaïe, par lequel il prouve l'immortalité de la vie nouvelle & ressuscitée de JESUS-CHRIST. *Faccomplirai fidèlement*, dit Dieu le Pere, *les promesses que j'ai faites à David.* Une des principales est que le CHRIST fils de David seroit immortel après sa resurrection, & que son regne seroit éternel; on peut en voir les endroits de l'Ecriture cités sur le v. 30. Saint Paul qui vouloit s'accommoder aux Juifs Hellenistes à qui il parloit, rapporte ce passage selon l'édition des Septante dont ils se servoient. Le texte Hebreu porte: *Je ferai avec vous une alliance éternelle, pour rendre stable la miséricorde que j'ai promise à David.* Ce David se peut encore mieux entendre du Messie même, qui porte ce nom dans plusieurs endroits de l'Ecriture; ce qui paroît par le verset suivant du Prophete: *Je m'en vais le donner pour témoin aux peuples, pour Maître & pour chef aux Gentils.* Isaïe décrit au long en cet endroit l'abondance des graces que Dieu a répandues sur nous par JESUS-CHRIST: si donc la grace que Dieu a promis de donner dans son Fils doit être éternelle, il faut que lui-même le soit aussi, & que sa vie ne soit point sujette au changement; car *c'est en lui que toutes les promesses de Dieu ont leur verité & leur accomplissement.*

b. Cor.  
1. 20.

S. Paul cite un autre passage qui prouve encore l'immortalité du Messie, il est pris du 15. Pseaume vers. 10. où JESUS-CHRIST parlant à son Pere, se promet de sa part qu'il ne permettra pas que son Saint éprouve la corruption comme les

autres hommes: c'est-à-dire la dissolution de son corps en poussiere après sa mort: car comme il est *Hebr. 9:* arrêté que les hommes meurent une fois, c'est aussi *27.* une loi commune qu'ils retourneront en poussiere: *Genes. 3:* mais le CHRIST qui devoit se rendre victorieux *19.* de la mort & du peché par la mort même & par sa resurrection, n'étoit point sujet à aucune loi, comme le declare ici saint Paul, qui prévient aussi l'abus que les Juifs pouvoient faire de cet endroit du Pseaume, en l'appliquant au Prophete David, & montre que de mourir sans éprouver la corruption, c'étoit un privilege qui ne convenoit proprement qu'à JESUS-CHRIST: car pour David, après avoir servi en son temps durant l'espace de quarante ans aux desseins de Dieu, il s'est endormi du sommeil de la mort, & a été mis avec ses peres, & il a éprouvé la corruption: comme le dit aussi Saint Pierre: *Le Act. 2:* Patriarche David est mort, a été enseveli, & son *29.* sepulchre se voit encore parmi nous. Ainsi, selon ces deux Apôtres, son corps ayant été réduit en poussiere, ce qu'il a avancé par esprit de prophetie, il n'a pû se l'appliquer à lui-même, mais à JESUS-CHRIST que Dieu a ressuscité, & qui n'a point éprouvé la corruption.

v. 38. 39. Sachez donc, mes freres, que c'est par lui que la remission des pechés vous est annoncée; &c.

Après que l'Apôtre a montré par des preuves incontestables, que Jesus est le Messie que ses auditeurs attendoient, il les presse de croire en lui par deux puissans motifs, qui sont l'esperance d'un grand bonheur s'ils le reçoivent, & la crainte d'un grand malheur s'ils le méprisent.

432 EXPLICATION DU CHAP. XIII.

Peut-on espérer un plus grand bonheur que la remission de ses pechés pour être reconciliés avec Dieu, & vivre éternellement avec lui ? Peut-on redouter un plus grand malheur que celui de la reprobation de Dieu, qui nous éloigne pour toujours de sa divine présence ? C'est le bien qu'il fait espérer, & le mal qu'il fait craindre dans cette dernière partie de son discours.

*Sachez donc, mes freres, leur dit-il, pour leur faire entendre que ce seroit une chose indigne pour eux, d'ignorer les graces que Dieu nous a presentées par JESUS-CHRIST; il les appelle ses freres, non-seulement parcequ'il étoit de même nation qu'eux, mais aussi pour leur marquer la tendresse qu'il avoit pour eux, & l'intérêt qu'il prenoit pour leur salut: il leur declare donc que c'est par JESUS-CHRIST que la remission des pechés leur est annoncée, c'est-à-dire, comme le dit Saint Pierre, que c'est par son Nom & par son autorité, que ceux qui croiront en lui recevront la remission de leurs pechés: que la loi avec toutes ses ceremonies & ses sacrifices ne pouvoit point produire cet ouvrage tout divin, ni donner à l'ame du pecheur cette justice interieure qui le rend agreable à Dieu: car, comme dit le même Apôtre, il est impossible que le sang des taureaux & des boucs ôte les pechés, & rende justes & parfaits ceux qui s'approchent de Dieu.*

Act. 10.  
43.

Hebr. 10.  
14.

¶. 40. *Prenez donc garde qu'il ne vous arrive ce qui est prédit par les Prophetes.*

L'Apôtre finit son discours en menaçant ceux de ses auditeurs qui mépriseroient la grace qu'il leur offre de la part de Dieu, du malheur extrême dont



dont les Prophetes ont menacé leurs ayeuls, il se contenté de leur citer cet endroit terrible d'Habacuc, où ce Prophete les menace d'un événement si funeste, qu'ils auront peine à le croire quand on le leur annoncera : *cette œuvre surprenante que Dieu devoit faire éclater ; c'étoit selon la lettre, la ruine entiere des Juifs par le ministere de Nabuchodonosor, l'embrasement du temple, l'enlèvement du peuple en captivité ; mais cette déclaration n'étoit que la figure de cet abandon de Dieu, & de cet aveuglement spirituel dont il les a frappés depuis pour n'avoir point voulu croire JESUS-CHRIST, lors même qu'il les en menaçoit : Je vous declare, leur disoit-il, que le royaume de Dieu vous sera ôté, & qu'il sera donné à un peuple qui en produira les fruits.* Matth. 21. 43.

C'est le malheur incroyable dont l'Apôtre les menace, s'ils refusent de recevoir l'Évangile qu'il leur prêche. Il leur cite ce passage selon les Septante pour s'accommoder à eux, mais il est peu different de l'Hebreu ; le mot *disperdimini* répond au Grec, qui signifie, *evanesce*, *disparaissez*, soit comme font ceux que la crainte ou la honte oblige de se cacher, soit même comme font ceux qui perissent, & qui ne paroissent plus parmi les hommes.

¶. 42. 43. *Après qu'ils furent sortis, on les pria de parler encore du même sujet au sabbat suivant, &c.*

Le discours de saint Paul fit sur ses auditeurs l'effet que fait ordinairement la parole de Dieu, *qui est aux uns une odeur de mort qui les fait mourir, & aux autres une odeur de vie qui les fait vivre.* Paul & Barnabé remarquant bien la repu- 2. Cor. 2. 16.

E e

gnance que les Juifs avoient à croire & à obéir à l'Évangile, sortirent assez brusquement de l'assemblée : quelques uns néanmoins qui avoient été ébranlés par ce discours, les prièrent de parler encore de cette matière au sabbat suivant, parceque la synagogue ne se tenoit qu'au jour du sabbat. Le Grec porte que ce furent les Gentils qui les en prièrent, mais ce ne pouvoit être que les Gentils Profélytes convertis au Judaïsme; car ces Juifs n'auroient jamais souffert que des Gentils incirconcis fussent entrés dans leur assemblée. Le même texte peut encore s'expliquer de la sorte : *Comme les Juifs sortoient de la synagogue, les Gentils prièrent les Apôtres de leur parler du même sujet durant la semaine, ce qui devoit s'entendre des Gentils incirconcis.* Quoiqu'il en soit, leur discours ne fut point inutile; car à la fin de l'assemblée plusieurs d'entr'eux tant Juifs que Profélytes, les accompagnerent jusques dans leur logis, pour s'instruire plus à fond des vérités qu'ils avoient entendues, & qui avoient fait impression sur leur esprit. Paul & Barnabé les en entretinrent avec plaisir, & par des paroles puissantes les exhorterent à demeurer fermes dans la profession de cette doctrine salutaire, & à soutenir jusqu'à la fin avec courage les combats qu'on leur livreroit pour les priver de la grace que Dieu leur avoit faite de connoître la voie qui les devoit conduire au bonheur éternel. Ils ne leur donnerent pas néanmoins aussi-tôt le batême, mais prirent du temps pour les affermir.

v. 44. jusqu'au 49. *Le sabbat suivant presque toute la ville s'assambla pour oïr la parole de Dieu, &c.*

Nous voyons dans la fin de ce chapitre l'accomplissement de deux événemens des plus considérables que les Prophètes aient prédits , sçavoir l'endurcissement des Juifs, & la conversion des Gentils. Le bruit s'étant répandu que Paul & Barnabé devoient se trouver le sabbat suivant dans la synagogue pour y parler encore sur la même matiere , presque toute la ville vint en foule pour les entendre : ainsi plusieurs Gentils même incirconcis & infidelles , qui avoient appris que le Sauveur, que ces Apôtres annonçoient, n'étoit pas seulement venu pour les Juifs, mais aussi pour les autres nations , firent sans doute quelque effort pour trouver place dans la synagogue. Ce qui irrita extrêmement les Juifs, qui étant poussés tant par un faux zèle de soutenir leur loi, que par la jalousie & l'indignation qu'ils avoient contre les Gentils, qu'ils voyoient disposés à recevoir l'Evangile, mirent tout en usage pour s'y opposer. Lorsque l'Apôtre voulut parler , ils l'interrompirent avec beaucoup d'importunité ; & contredisant à toutes les verités qu'il annonçoit, ils profererent plusieurs blasphêmes contre JESUS-CHRIST. Mais Paul & Barnabé s'animant d'un nouveau zèle contre les ennemis de leur Maître , leur resisterent avec hardiesse , & leur déclarerent qu'ils avoient grand tort de rejeter la parole qu'ils leur portoient de sa part ; que c'étoit pour accomplir les promesses que Dieu leur avoit faites qu'ils s'adressoient à eux pour leur porter les premières nouvelles du salut, selon les ordres qu'ils en avoient reçûs de JESUS-CHRIST même ; que cette préférence leur étoit offerte , parceque le Sauveur avoit bien voulu

Matth.  
10. 5. 6.  
Rom. 1.  
16.

naître. parmi eux, & que la loi qu'ils avoient reçûe les approchoit plus près de Dieu que les Gentils. Mais que puisqu'ils étoient assez ingrats pour rejeter une si grande faveur, & qu'ils se jugeoient eux-mêmes indignes de la vie éternelle qui leur étoit présentée, ils ne devoient attribuer qu'à eux-mêmes leur propre perte; que pour eux ils alloient porter tous leurs soins à enrichir les Gentils des graces que les Juifs refusoient, qu'ils en avoient aussi reçû l'ordre de Dieu par ces paroles du Pere à son Fils, dont ils étoient les executeurs: *J: vous ai établi pour être la lumiere des Gentils, afin que vous soyez leur*

Cap. 49.

1. 6.

Matth.

28. 19.

Marc. 16.

15.

Act. 1. 8.

*salut jusqu'aux extremités de la terre.* Ces paroles qui sont tirées du Prophete Isaïe, s'adressent à JESUS-CHRIST, qui ayant commencé par les Juifs la prédication de son Evangile, a ordonné à ses Apôtres & à leurs successeurs d'en faire part non-seulement aux Juifs, mais aussi à tout les nations *jusqu'aux extremités de la terre;* ce qui fait voir que JESUS-CHRIST n'est pas seulement le Sauveur des Juifs, mais aussi des Gentils, comme saint Simeon le reconnoît, lorsqu'il dit par un esprit de prophetie: *Qu'il étoit destiné pour être exposé à la vue de tous les peuples, pour être la lumiere qui éclaireroit les nations, & la gloire du peuple d'Israël.*

Alors les Gentils qui avoient sujet de croire qu'ils n'avoient pas tant d'accès auprès de Dieu que les Juifs, conçurent une joie particuliere, lorsqu'ils apprirent que Dieu avoit resolu de les sauver, & que le Sauveur avoit été envoyé aussi-bien pour eux que pour les Juifs; & voyant arriver l'accomplissement de cette prophetie, ils

relevoient par leurs éloges la parole du Seigneur, & le louoient de la bonté qu'il avoit pour eux : ainsi *tous ceux qui avoient été prédestinés à la vie éternelle embrassèrent la foi.*

On peut ici remarquer deux choses avec Estius : La première, qu'entre tous ces Gentils il peut y avoir eu des reprovés qui embrassèrent la foi avec les autres, mais qui n'ont pas perseveré : La deuxième, qu'il peut y avoir eu, parmi eux des élus qui n'embrassèrent point alors la foi, mais qui depuis l'ont fait & y ont perseveré. Mais saint Luc veut seulement dire, que Dieu se sert de la prédication de l'Evangile pour appeler à la foi principalement ceux à qui il a résolu de donner la vie éternelle ; le Grec porte, *ordinati*, qui *avoient été destinés*, ce qui marque les moyens par lesquels ceux que Dieu a élus avant Eph. 1. la création du monde, parviennent à la gloire librement & infailliblement tout ensemble. Ces moyens sont la vocation à la foi, la justification & la perseverance, comme dit l'Apôtre : *Ceux* Rom. 8. *qu'il a prédestinés il les a aussi appelés, & ceux* 30. *qu'il a appelés il les a aussi justifiés, & ceux qu'il a justifiés il les a aussi glorifiés.*

✠. 49. jusqu'à la fin. *Ainsi la parole du Seigneur se répandoit dans tout ce pays, &c.*

Saint Luc représente ici le progrès que fit l'Evangile par la prédication de Paul & de Barnabé, & la jalousie furieuse que les Juifs en conçurent. Nous voyons au verset 13. de ce chapitre, que ces deux Apôtres étoient accompagnés de quelques disciples : il y a de l'apparence qu'ils se répandirent par le pays d'alentour, pour prêcher la parole de Dieu, tandis que les Apôtres demeu-

438 EXPLICATION DU CHAP. XIII.

roient ordinairement à Antioche pour y soutenir ceux qui avoient embrassé la foi. Les Juifs qui s'apperçurent de ce progrès commencerent à se déchaîner contr'eux, & tâcherent d'engager toutes les personnes les plus considerables de cette ville capitale à conspirer leur perte; mais sur tout ils enflammerent le zèle de quelques Dames de qualité, qui ayant embrassé la religion des Juifs, l'observoient avec un attachement qui leur donnoit la réputation d'être fort devotes; & exciterent par leur moyen une telle persecution contre les Apôtres, qu'ils furent obligés de sortir de toute la Pisidie, où ils avoient commencé de répandre l'Evangile, Dieu n'ayant pas permis qu'ils souffrissent plus de mal de la part de si furieux ennemis. *Alors Paul & Barnabé secouèrent contr'eux la poussiere de leurs pieds, & leur firent connoître par ce signe sensible qui étoit en usage parmi eux, qu'ils détestoient leur impiété, & qu'ils ne vouloient avoir rien de commun avec eux.* J E S U S- C H R I S T donnant ses ordres à ses Apôtres, leur avoit ordonné de se servir de cette marque d'execration contre ceux qui ne les écouteroient pas: & le même saint Paul, pour faire voir aux Juifs de Corinthe qu'il avoit en horreur leur incredulité, secoua contr'eux non la poussiere de ses souliers, mais celle de ses habits. Ayant donc été chassés de la sorte de tout ce pays, ils vinrent à Icone, ville celebre de la Lycaonie, éloignée de quatre ou cinq lieues d'Antioche, & proche du mont Taurus. Cependant les nouveaux disciples d'Antioche & de Pisidie ne se troublèrent point de ces émeutes; mais au contraire se trouvant heureux d'être sortis de

Matth.  
10. 14.

Act. 18.  
6.

Leurs tenebres, ils étoient pleins de joie dans l'esperance de la vie éternelle que leur foi leur donnoit, & cependant avoient pour arrhes de leur salut le Saint-Esprit qui les remplissoit de ses dons.



## CHAPITRE XIV.

1. **F**actum est autem Iconii, ut simul introirent in synagogam Judæorum, & loquerentur, ita ut crederet Judæorum & Græcorum copiosa multitudo.

2. qui verò increduli fuerunt Judæi, suscitaverunt, & ad iracundiam concitaverunt animas Gentium adversus fratres.

3. Multo igitur tempore demorati sunt, fiducialiter agentes in Domino, testimonium perhibente verbo gratiæ suæ, dante signa &

1. **O**R il arriva qu'étant à Icone, ils entre-  
rent ensemble dans la synagoge des Juifs : & ils y parlèrent d'une telle sorte, qu'une grande multitude de Juifs & de Grecs embrassa la foi.

2. Mais ceux des Juifs qui demeurèrent dans l'incrédulité, exciterent & irriterent l'esprit des Gentils contre les freres.

3. Ils demeurèrent donc long temps *en cette ville*, se conduisant // avec grande liberté pour la gloire du Seigneur //, qui rendoit témoignage à la parole de sa

ψ. 3. gr. parlant.

Ibid. *ant.* par la grace du Seigneur.

grace , en leur faisant faire des prodiges & des miracles.

prodigia fieri per manus eorum.

4. Ainsi toute la ville fut partagée , les uns étant pour les Juifs , & les autres pour les Apôtres.

4. Divisa est autem multitudo civitatis : & quidam quidem erant cum Judæis quidam vero cum Apostolis.

5. Mais comme les Gentils & les Juifs avec leurs principaux chefs alloient se jeter sur eux pour les outrager & les lapider ,

5. Cum autem factus esset impetus Gentilium & Judæorum cum principibus suis , ut contumeliis afficerent , & lapidarent eos ,

6. les Apôtres l'ayant sçu , ils s'enfuirent à Lystre & à Derbe , villes de Lycaonie , & au pays d'alentour , où ils prêchoient l'Evangile.

6. intelligentes confugerunt ad civitates Lycaoniæ , Lystram & Derben , & universam in circuitu regionem : & ibi evangelizantes erant.

7. Or il y avoit à Lystre un homme perclus de ses jambes , qui étoit boiteux dès le ventre de sa mere , & qui n'avoit jamais marché.

7. Et quidam vir Lystris infirmus pedibus sedebat , claudus ex utero matris suæ , qui nunquam ambulaverat.

8. Cet homme entendit la prédication de Paul ; & Paul arrêtant les yeux sur lui , & voyant qu'il avoit la foi qu'il seroit guéri ,

8. Hic audivit Paulum loquentem ; qui , intuitus eum , & videns quia fidem haberet ut salvus fieret ,

9. Il lui dit à haute

9. dixit magnâ



voce : Surge super pedes tuos rectus. Et exilivit , & ambulabat.

10. Turbæ autem cùm vidissent quod fecerat Paulus , levaverunt vocem suam , Lycaonicè dicentes : Dii similes facti hominibus , descenderunt ad nos.

11. Et vocabant Barnabam , Jovem , Paulum verò , Mercurium , quoniam ipse erat dux verbi.

12. Sacerdos quoque Jovis , qui erat ante civitatem , tauros & coronas ante januas afferens , cum populis volebat sacrificare.

13. Quod ubi audierunt Apostoli , Barnabas & Paulus . conficissis tunicis suis exilierunt in turbas , clamantes ,

14. & dicentes : Viri , quid hæc facitis ? Et nos morta-

voix : Levez-vous & tenez-vous droit sur vos pieds. Aussi-tôt il se leva en sautant , & commença à marcher.

10. Le peuple ayant vû ce que Paul avoit fait , ils éleverent leurs voix , & dirent en langue Lycaonienne : Ce sont des Dieux qui sont descendus vers nous sous la forme d'hommes.

11. Et ils appelloient Barnabé Jupiter , & Paul Mercure , parceque c'étoit lui qui portoit la parole.

12. Et même le sacrificateur *du temple* de Jupiter , qui étoit près de la ville , amena des taureaux , & apporta des couronnes devant la porte , voulant aussi bien que le peuple *leur* sacrifier.

13. Mais les Apôtres Barnabé & Paul , ayant entendu ceci , déchirerent leurs vêtements ; & s'avancant au milieu de la multitude , ils crièrent :

14. Mes amis , que voulez-vous faire ? Nous ne sommes que des hommes

non plus que vous, & sujets aux mêmes infirmités; & nous vous annonçons que vous vous convertissiez de ces vaines superstitions au Dieu vivant, qui a fait le ciel & la terre, la mer, & tout ce qu'ils contiennent :

*Gen. 1. 1.*  
*Pf. 145.*  
*6.*  
*Apocal.*  
*14. 7.*

15. qui dans les siècles passés a laissé marcher toutes les nations dans leurs voies.

16. Et néanmoins il n'a point cessé de rendre toujours témoignage de ce qu'il est, en faisant du bien aux hommes, en dispensant les pluies du ciel, & les saisons favorables pour les fruits, en nous donnant la nourriture avec abondance, & remplissant nos cœurs de joie.

17. Mais quoiqu'ils pussent dire, ils eurent bien de la peine à empêcher que le peuple ne leur sacrifiât.

18. En ce même temps quelques Juifs d'Antioche & d'Icone survenus, gagnèrent le peuple; & ayant lapidé Paul, ils le traînerent hors de la ville,

les sumus, similes; vobis homines, annuntiantes vobis ab his vanis converti ad Deum vivum, qui fecit cælum & terram, & mare & omnia quæ in eis sunt :

15. qui in præteritis generationibus dimisit omnes gentes ingredi vias suas.

16. Et quidem non sine testimonio semetipsum reliquit, beneficiens de cælo, dans pluvias & tempora fructifera, implens cibo & lætitiâ corda nostra.

17. Et hæc dicentes, vix sedaverunt turbas, ne sibi immolarent.

18. Supervenerunt autem quidam ab Antiochia & Iconio Judæi, & persuasis turbis, lapidantesque Paulum, traxerunt extra civitatem, exi-

stimantes eum mortuum esse.

19. Circumdantibus autem eum discipulis, surgens intravit civitatem; & postera die profectus est cum Barnaba in Derben.

20. Cumque evangelizassent civitati illi, & docuissent multos, reversi sunt Lystram, & Iconium, & Antiochiam,

21. confirmantes animas discipulorum, exhortantesque ut permanerent in fide; & quoniam per multas tribulationes oportet nos intrare in regnum Dei.

22. Et cum constituerent illis per singulas Ecclesias Presbyteros, & orassent cum jejunationibus, commendaverunt eos Domino in quem crederunt.

23. Transeuntisque Pisidiam, venerunt in Pamphyliam.

¶ 10. de Pisidie.

croyant qu'il fût mort.

19. Mais les disciples s'étant amassés autour de lui, il se leva & rentra dans la ville; & le lendemain il partit avec Barnabé pour aller à Derbe.

20. Et après avoir annoncé l'Évangile dans cette ville-là, & instruit plusieurs personnes, ils retournerent à Lystre, à Icone, & à Antioche,

21. fortifiant le courage des disciples, les exhortant à perséverer dans la foi, & leur remontrant que c'est par beaucoup de peines & d'afflictions que nous devons entrer dans le royaume de Dieu.

22. Ayant donc ordonné des Prêtres en chaque Eglise avec des prières & des jeûnes, ils les recommanderent au Seigneur, auquel ils avoient crû.

23. Ils traverserent ensuite la Pisidie, & vinrent en Pamphylie.

444 LES ACTES DES APÔTRES. CHAP. XIII.

24. Et ayant annoncé  
la parole du Seigneur à  
Perge, ils descendirent à  
Attalie :

Sup. 13.  
31.

25. de là ils firent voile  
à Antioche, d'où on les  
avoit envoyés, en les //  
abandonnant à la grace de  
Dieu, pour l'œuvre qu'ils  
avoient accomplie.

26. Y étant arrivés, &  
ayant assemblé l'Eglise, ils  
raconterent combien Dieu  
avoit fait de grandes cho-  
ses // avec eux, & comme  
il avoit ouvert aux Gentils  
la porte de la foi.

27. Et ils demeurèrent  
là assez long-temps avec  
les disciples.

24. Et loquentes  
verbum Domini in  
Perge descenderunt  
in Attaliam :

25. & inde na-  
vigaverunt Antio-  
chiam, unde erant  
traditi gratiæ Dei,  
in opus quod com-  
pleverunt.

26. Cùm autem  
venissent, & congregassent  
Ecclesiam, retulerunt  
quanta fecisset Deus cum  
illis, & quia aperuisset  
Gentibus ostium fidei.

27. Morati sunt  
autem tempus non  
modicum cum disci-  
pulis.

ψ. 25. autr. recommandant.

ψ. 26. autr. par eux.





SENS LITTERAL ET SPIRITUEL.

¶. 1. jusqu'au 7. *L* Orsqu'ils furent à Icone, ils entrerent ensemble dans la synagogue des Juifs, & ils y parlerent d'une telle sorte, qu'une grande multitude de Juifs & de Grecs embrasserent la foi, &c.

Les Apôtres étant venus à Icone, leur prédication y eut à peu-près le même succès qu'à Antioche; car ils entrerent selon leur coûtume, dans la synagogue des Juifs, & les discours qu'ils y firent en convertirent plusieurs, comme aussi les entretiens qu'ils eurent hors la synagogue avec les Grecs en attirerent aussi beaucoup de ceux-ci. On appelloit Grecs par opposition aux Juifs, non seulement ceux qui parloient Grec, comme faisoient tous les peuples de l'Asie mineure, mais généralement tous ceux qui professoient une autre religion que le Judaïsme. Qui n'admira ici la constance des Apôtres, qui après avoir été maltraités dans un lieu, vont dans un autre tout déterminés à s'exposer de nouveau à la fureur de leurs ennemis, pour y prêcher l'Évangile parmi toutes les oppositions des hommes? Lors donc que les Juifs incredulés eurent vû le grand nombre de ceux qui abandonnoient les ceremonies de la loi, & le culte des idoles à la persuasion des Apôtres, ils s'enflammerent de zèle & de fureur contre eux, & tâcherent de faire entrer dans leur passion les Gentils infidèles, en leur représentant

2. Tim.  
8. 11.

que leurs temples & le culte de leurs dieux seroient bien-tôt abandonnés, s'ils ne travailloient avec eux à arrêter le progrès que faisoit cette secte nouvelle. Saint Luc ne dit point quels furent les effets de ce soulèvement; mais nous apprenons de Saint Paul luy-même, qu'il à souffert de grandes afflictions à Antioche & à Icone, aussi-bien qu'à Lystre, & que Dieu l'a tiré de ces rudes persecutions. Il paroît en effet que Dieu a soutenu & conservé ses serviteurs parmi ces troubles, puisqu'ils demeurèrent long-temps à Icone, & qu'ils y parlerent avec grande liberté pour la gloire du Seigneur. On croit que ce séjour ne s'étendit guere moins qu'à une année, pendant laquelle les Apôtres convertirent à JESUS-CHRIST un grand nombre de Juifs & de Gentils, parmi lesquels se trouve l'illustre Thecle, dont le martyre celebre a merité les éloges de toute l'Eglise ancienne: aussi Dieu rendoit témoignage à la parole de sa grace, en leur faisant faire des prodiges & des miracles. Saint Luc appelle l'Evangile une parole de grace, parceque c'est par la prédication de cette parole divinée que le salut nous est offert par JESUS-CHRIST, & que Dieu a découvert les graces qu'il a faites aux hommes.

Mais comme les miracles ne sont point capables de convertir ceux dont Dieu ne touche point le cœur pour obeir à l'Evangile, toute la ville fut partagée, les uns étant pour les Juifs, & les autres pour les Apôtres. Les Gentils faisoient le corps de la ville d'Icone, & y étoient en bien plus grand nombre que les Juifs. Quel-

ques-uns de ces infidelles sollicités par les Juifs incredules, se joignirent à eux pour maltraiter les Prédicateurs de l'Évangile; mais ceux d'entre les Gentils qui avoient reçu la foi, les défendirent tant qu'ils purent: & s'étant trouvés plus foibles, il fallut céder. Ainsi comme les Gentils & les Juifs avec leurs principaux chefs, alloient se jeter sur eux pour les outrager, & les lapider, les Apôtres l'ayant sçû ils s'enfuirent à Lystre & à Derbe, villes de Lycaonie, & au pays d'alentour, où ils prêchoient l'Évangile. Les principaux chefs des Gentils étoient les Magistrats de la ville; ceux des Juifs étoient les chefs de leur synagogue. Si les ministres de JESUS-CHRIST s'enfuirent, ce n'étoit point par la crainte des maux dont on les menaçoit, mais c'étoit pour obéir à l'ordre de leur Maître, qui commande à ses disciples de fuir d'une ville dans une autre, lorsque leurs ennemis les persécuteront. Cet ordre est plein de sagesse, parce que la mort qu'ils attendroient seroit inutile, & leur fuite auroit ces avantages, qu'elle appaiseroit les troubles, & qu'elle donneroit occasion de répandre l'Évangile en plusieurs endroits.

Matth.  
10. 23.

✧. 7. jusqu'au 10. Or il y avoit à Lystre un homme perclus de ses membres, qui étoit boiteux dès le ventre de sa mere, & qui n'avoit jamais marché, &c.

La prédication des Apôtres étoit ordinairement suivie des miracles, qui servoient à confirmer les paroles qu'ils annonçoient: celui-ci ne pouvoit être suspect; c'étoit un homme âgé, qui n'avoit jamais marché, & qui recouvra la santé à la vûe de tout le peuple. Dieu qui vouloit

448 **EXPLICATION DU CHAP. XIV.**

se servir de ce malade pour operer le salut dequelques-uns en ce lieu-là, fit deux miracles par avance ; l'un fut de donner la foi à ce pauvre boiteux, & lui faire esperer qu'il pouvoit être guéri par la puissance de **J E S U S-CHRIST** ; l'autre fut de faire connoître à saint Paul la disposition du cœur de cet homme, c'est pour cela qu'il haussa la voix avec confiance, & qu'il lui commanda de *se lever, & de se tenir droit sur ses pieds*, mais la joie qu'il eut de sentir une vigueur qu'il n'avoit jamais éprouvée, le fit non seulement marcher d'un pas ferme, mais aussi le fit sauter & bondir *comme un daim*, selon l'expression du Prophete.

Isaï. 35.

*ψ. 10. jusqu'au 18. Le peuple ayant vu ce que Paul avoit fait, ils éleverent leur voix, & dirent en langue Lycaonienne, &c.*

Les peuples ont bien de la peine à se défaire des superstitions & des erreurs dans lesquelles ils ont été nourris. L'Apôtre leur prêchoit un seul Dieu, & un mediateur par lequel tous les hommes devoient être sauvés, & confirma cette verité par un miracle éclatant ; & cependant les Lycaoniens au lieu d'y faire attention, prennent Paul & Barnabé pour deux de leurs faux dieux, qu'ils s'imaginent être descendus du ciel pour les visiter. Cette présomtion leur venoit de leurs anciennes fables dont les Poëtes sont remplis, qui rapportent quantité d'apparitions de leurs dieux en forme d'hommes ; à quoi néanmoins ont donné occasion celles qui nous sont rapportées dans l'Ecriture & dans les Peres, touchant les Anges qui ont souvent apparu aux hommes. La langue Lycaonienne étoit



Étoit une dialecte de la Grecque qui étoit en usage dans toute l'Asie mineure. Comme Barnabé avoit apparemment la taille plus avantageuse & l'air plus venerable que Paul, ils l'appelloient Jupiter, & croyoient que Paul qui portoit la parole étoit son interprete, & qu'il étoit Mercure, que le paganisme prenoit pour l'interprete des dieux & le patron de l'éloquence. Les Lycaoniens les prenoient pour des dieux; mais ce n'étoit pas assez, il falloit leur rendre les honneurs qu'ils croyoient être obligés de leur rendre. *Et même le Sacrificateur du temple* v. 125 *de Jupiter, qui étoit près de la ville, amena des taureaux, & apporta des couronnes devant la porte; voulant aussi-bien que le peuple leur sacrifier.* Il est vraisemblable que ce Sacrificateur fut poussé par un motif particulier de donner encore une plus grande réputation au Dieu de son temple, qui ne manqueroit pas d'avoir une plus grande foule d'adorateurs, quand on sauroit que Jupiter lui-même avoit paru sous une forme humaine, & avoit operé ce grand miracle; ainsi il vint du fauxbourg de la ville où étoit le temple de Jupiter, il amena dans la ville devant la porte du logis où étoient les Apôtres, des taureaux couronnés de guirlandes de fleurs, selon la coutume; les Prêtres s'en couronnoient aussi ordinairement, & l'on dorroit même quelquefois les cornes des taureaux. Il se dispoisoit donc avec cet appareil à leur immoler ces victimes en presence de tout le peuple. On croit que les Lycaoniens voulurent reparer par un sacrifice solennel, l'affront que Lycaon leur Roi avoit fait autrefois à Jupiter, qui

leur avoit apparu sous la forme d'un homme.

- v. 13. *Mais les Apôtres Barnabé & Paul ayant entendu ceci par le bruit que le peuple faisoit devant la porte, & ayant vû l'appareil de ce sacrifice, entrèrent dans une sainte colere, pour détester l'impieté de ces sacrileges, qui vouloient leur rendre un honneur qui n'est dû qu'à Dieu seul, déchirerent leurs vêtements pour marquer la douleur dont leur cœur étoit déchiré. C'étoit un usage parmi les Juifs, de déchirer leur robe par en haut jusqu'à la poitrine, lorsqu'ils voyoient quelque impiété qui leur faisoit horreur, ou qu'ils entendoient prononcer quelque blasphème contre Dieu; ce qui se pratiquoit aussi dans la plupart des nations du levant, & même chez les Romains, lorsqu'il leur arrivoit quelque grand sujet d'affliction. Etant donc effrayés d'un dessein si horrible, ils sortirent de la maison, & s'avançant au milieu de la multitude, ils commencerent à crier: Mes amis que voulez-vous faire? Ils leur représenterent autant qu'ils purent parmi ce tumulte, que ce n'étoit point à eux, qui n'étoient que des hommes sujets à toutes les infirmités & les misères de la vie; qu'il falloit offrir des sacrifices, mais à Dieu seul qui avoit fait le miracle qu'ils avoient vû: qu'ils n'étoient venus que pour leur annoncer qu'ils devoient se détacher de ces vaines superstitions qui leur faisoient adorer des idoles sans vie & sans sentiment; & qu'il falloit se convertir au Dieu vivant qui a fait le ciel & la terre, la mer & toute ce qu'ils contiennent. Que si Dieu dans les siècles passés a laissé marcher toutes les nations dans leurs voies. S'il les a laissé vivre à leur gré, & les a*
- Virgil.  
Æn. id.  
lib. 12.*
- v. 14.
- v. 15.

abandonnés à leurs propres tenebres, depuis le commencement du monde; ç'a été pour punir leurs crimes, & pour leur faire desirer le Libérateur qu'il vouloit leur donner. Ce n'est pas qu'il ne se soit fait connoître aux hommes, & *v. 16.* qu'il ait cessé de rendre témoignage de ce qu'il est par les effets merveilleux de sa providence: il a fait connoître sa puissance éternelle & sa divi- *Rom. 11.* nité en faisant du bien aux hommes, en dispensant *20.* les pluies du ciel & les saisons favorables pour les fruits, en nous donnant la nourriture avec abondance, & remplissant nos cœurs de joie. Ainsi les hommes sont inexcusables de ne point reconnoître celui qui employe tout à leur usage & à leur satisfaction, jusqu'à remplir leurs cœurs de joie; ce qu'il fait principalement, en leur donnant cette liqueur délicieuse qui réjouit le cœur de l'homme. Que si Dieu ne fait pas toujours *Ps. 103.* sentir jusqu'à ce point les effets de sa bonté, *15.* c'est pour punir les hommes de l'abus qu'ils en font, & pour faire voir qu'il en est le maître. C'est ainsi que les Apôtres tâcherent de vaincre l'obstination des Lycaoniens à vouloir leur sacrifier. Mais quoi qu'ils pussent dire, ils eurent bien de la peine à empêcher que le peuple ne leur sacrifiât.

*v. 18. 19.* En ce même temps quelques Juifs d'Antioche & d'Icône survenus, gagnèrent le peuple; & ayant lapidé Paul, ils le traînèrent hors de la ville, croyant qu'il fût mort. Mais les Disciples s'étant amassés autour de lui, il se leva & rentra dans la ville; & le lendemain il s'en alla à Derbe avec Barnabé.

On voit ici un exemple assez surprenant de

## 452. EXPLICATION DU CHAP. XIII.

l'inconstance du peuple ; ceux-mêmes qui regardoient Paul comme un Dieu, se portent incontinent après à le lapider comme une peste publique. Les Juifs incredules d'Antioche, qui par leurs intrigues en avoient fait sortir les Apôtres, vinrent à Icone pour les suivre par tout ; mais comme les serviteurs de Dieu y furent soutenus, ils y demeurèrent assés longtemps. Ces ennemis de JESUS-CHRIST ayant enfin gagné par leurs sollicitations les principaux de la ville, ils les firent encore chasser d'Icone, & les obligèrent de s'enfuir dans la Lycaonie, où ils ne les laisserent pas encore en repos ; car y étant venus aussitôt après la guérison du boiteux & l'entreprise du sacrifice, ils firent croire au peuple de Lystré, que c'étoient des imposteurs qui faisoient des prodiges par des enchantemens ; & les ayant animés de leur propre fureur, ils enleverent Paul, & l'ayant accablé à coups de pierre, & le croyant mort, ils le traînerent hors de la ville, pour le jeter à la voirie. Saint Paul parle de cette lapidation dans la seconde Epître aux Corinthiens chap. 11. v. 25. & l'on croit selon la plus exacte chronologie, que ce fut pour lors que son

2. Cor. 12.  
2. 4. ame devant être séparée d'avec son corps, il fut ravi au troisième ciel. Ce fut sans doute par une vertu toute miraculeuse qu'il recouvra ses forces ; & les Disciples s'étant amassés autour de lui, ou pour l'enterrer s'il étoit mort, ou pour le faire revivre s'il lui restoit encore un peu de vie ; il se leva sain & vigoureux, rentra avec eux dans la ville, d'où il partit dès le lendemain avec son collègue, pour aller à Derbe

autre ville de Lycaonie. Qui vit jamais un courage comparable à celui de Paul ? Les souffrances étoient ses delices, & il se réjoüissoit plus des mauvais traitemens qu'il recevoit, dit saint Chrysostome, que des miracles qu'il faisoit.

v. 20. jusqu'au 27. *Et après avoir annoncé l'Evangile dans cette ville-là, & instruit plusieurs personnes, ils retournerent à Lystre, à Icone & à Antioche, fortifiant le courage des Disciples, les exhortant à perseverer dans la foi, & leur remontrant que c'est par beaucoup de peines & d'afflictions que nous devons entrer dans le Royaume de Dieu, &c.*

Saint Luc ne dit rien de particulier de cette mission de Derbe ; elle ne se passa pourtant point sans miracles, & sans persecutions, surtout de la part des Juifs. Alors Paul & Barnabé jugerent à propos de retourner dans ces mêmes villes où ils avoient été si maltraités, sans considerer qu'ils s'exposeroient encore à de plus grands dangers s'ils étoient découverts ; mais le danger où se trouvoient les nouveaux convertis, leur paroissoit plus pressant que celui de leur propre vie. C'étoit la pratique des Apôtres, & ce doit être celle de tous les Pasteurs 17. 18. de visiter les nouveaux convertis, pour les soutenir & les encourager à supporter toutes les traverses & les persecutions qu'on leur pourroit susciter, & sur-tout de leur apprendre que ce n'est que par *les peines & les afflictions que nous devons entrer dans le Royaume de Dieu,* à l'exemple de JESUS-CHRIST notre chef, qui n'a pû entrer dans la gloire sans souffrir beaucoup, selon 16.

254 EXPLICATION DU CHAP. XIV.

82.22.

l'ordre de son Pere. Ceux qui ne sont pas encore bien affermis dans leur foi se rebutent aisément, s'ils ne sont bien persuadés de cette vérité fondamentale de la religion. Mais nos Apôtres avoient encore un puissant motif de retourner dans les villes où ils avoient prêché l'Evangile; c'étoit d'ordonner des Prêtres dans chaque Eglise avec des prieres & des jeûnes. Il ne suffit pas d'instruire & d'encourager à perseverer, le fruit de tous les travaux apostoliques devient inutile, si l'on n'établit des Evêques & des Prêtres pour entretenir dans la suite des siècles la foi que l'on a plantée; & nous voyons que les conversions des peuples les plus éclatantes ne subsistent point, manquant d'employer ce moyen que Dieu a donné à son Eglise. L'ordination se fait par l'imposition des mains de l'Evêque, marquée selon l'usage de l'Eglise, par le mot grec, qui signifie proprement créer un Magistrat en levant les mains, comme il se pratiquoit alors. Avant cette ordination les Apôtres priaient avec les fidelles, & jeûnerent, comme l'Eglise employe encore le jeûne des Quatre-Temps de l'année, avec des prieres particulieres pour obtenir de Dieu de bons Ministres pour son Eglise, soit afin que ceux qui doivent faire ce choix soient éclairés des lumieres de l'Esprit de Dieu pour choisir les plus capables & les plus dignes, soit afin que ceux qui sont choisis soient remplis des qualités pastorales necessaires pour bien conduire les peuples.

Après les avoir ordonnés avec ces ceremonies, ils les recommanderent au Seigneur auquel

ils avoient crû. Ces paroles semblent marquer que les Apôtres choisirent parmi les Neophytes ceux qu'ils jugerent les plus dignes du ministère sacré de la Prêtrise. En les quittant ils prièrent Dieu qu'il les assistât de sa grace, eux & le peuple qu'ils avoient à conduire. *Ils traverserent* v. 23: *ensuite la Pisidie, & vinrent en Pamphylie.* Ce Province s'étend le long des côtes de la mer où ils vouloient s'embarquer; ainsi ayant v. 24: *annoncé la parole du Seigneur à Perge, ville de ce pais, où ils avoient passé auparavant sans y prêcher l'Evangile, quand ils vinrent en Asie, Dieu le permettant ainsi pour des raisons qui ne laissent pas d'être justes, quoiqu'elles nous soient inconnues, ils descendirent ensuite à Attalie: c'est une autre ville de la même Province, située sur le bord de la mer. C'est-là où ils s'embarquerent, & firent voile à Antioche de Syrie, en laissant à droit l'isle de Chypre, par où ils avoient passé en Asie, en partant de cette même ville d'Antioche d'où on les avoit envoyés,* v. 25: *en les abandonnant à la grace de Dieu pour l'œuvre qu'ils avoient accomplie. On ne les envoya prêcher qu'après qu'ils eurent été ordonnés par l'imposition des mains des Evêques; ensuite on les recommanda à Dieu en le priant qu'il les assistât de sa divine protection, pour travailler avec fruit à la conversion des Juifs, & surtout des Gentils dans l'Asie. Ils s'étoient acquittés de ce ministère pénible avec beaucoup de soin & de zele, & y avoient réussi autant qu'il avoit plû à l'Esprit de Dieu qui les conduisoit. Voyez sur ce sujet le chap. 13. v. 5.*

v. 26. 27. *Il étant arrivés, & ayant assemblé*

Ff iij

*l'Eglise, ils raconterent combien Dieu avoit fait de grandes choses avec eux, & comme il avoit ouvert aux Gentils la porte de la foi ; & ils demeurèrent là assez long-temps avec les Disciples.*

Il y a quelque apparence que ce fut dans ce temps-là que Paul prêcha dans toute la Judée, & qu'il porta l'Évangile depuis Jérusalem jusqu'à l'Illyrie & dans les Provinces d'alentour, Les Chrétiens d'Antioche se réjouirent extrêmement du retour des Apôtres : Cette Eglise étoit fort nombreuse, parce que c'étoit dans cette ville capitale que saint Pierre avoit établi son premier siège, & que ce fut-là que les Disciples furent premièrement nommés Chrétiens. Paul & Barnabé les ayant fait assembler, ils leur rendirent compte de tout ce qui s'étoit passé dans leur mission ; ils leur rapportèrent les miracles, les conversions & la constance des fidelles dans les persecutions ; & sans s'attribuer rien de toutes ces choses, ils disent que c'est Dieu qui les a faites par leur ministère. C'est ainsi que Saint Paul s'explique en plusieurs autres endroits, pour marquer que les Pasteurs & les Prédicateurs de l'Évangile ne sont que des instrumens dont Dieu se sert pour travailler à la perfection des Saints & à l'édification du corps de JÉSUS-CHRIST. Mais ce qui remplit les fidelles de joie & d'admiration tout-ensemble, c'est d'apprendre la grande miséricorde que Dieu avoit faite aux Gentils, de leur ouvrir la porte de la foi, en leur ouvrant le cœur par la grace pour recevoir la parole de l'Évangile. Les Apôtres demeurèrent à Antioche environ deux ans, & y travail-

É. 15. 4.

É. 21. 19.

1<sup>re</sup> Cor. 15.

10.

Eph. 4.

22.





CHAPITRE XV.

1. **E**T quidam descendentes de Judæa, docebant fratres : Quia nisi circumcidamini secundum morem Moysi, non potestis salvari.

2. Facta ergo seditione non minima Paulo & Barnabæ adversus illos, statuerunt ut ascenderent Paulus & Barnabas, & quidam alii, ex aliis ad Apostolos & Presbyteros in Jerusalem super hac questione.

3. Illi ergo ducti ab Ecclesia, pertransibant Phœnicem & Samatiam narrantes conversionem Gentium; & faciebant gaudium magnum omnibus fratribus.

1. **O**R quelques-uns qui étoient venus de Judée, enseignoient cette doctrine aux frères : Si vous n'êtes circoncis selon la pratique de la loi de Moïse, vous ne pouvez être sauvés. *Gal. 5.2.*

2. Paul & Barnabé s'étant donc élevés fortement contre eux, il fut résolu que Paul & Barnabé, & quelques-uns d'entre les autres iroient à Jerusalem vers les Apôtres & les Prêtres, pour leur proposer cette question.

3. Les fidèles de cette Eglise les ayant accompagnés à leur départ, ils traversèrent la Phénicie & la Samarie, racontant la conversion des Gentils; ce qui donnoit beaucoup de joie à tous les frères.

¶. 2. *autr. gr.* s'étant donc | temps disputé avec eux.  
 élevé sur cela un grand trouble, | ¶. 1. *autr. gr.* Etant donc  
 Paul & Barnabé ayant long- | députés par l'Eglise.

4. Et étant arrivés à Jérusalem, ils furent reçus par l'Eglise, par les Apôtres & par les Prêtres, & ils leur rapportèrent combien Dieu avoit fait de grandes choses avec eux.

5. Mais quelques-uns de la secte des Pharisiens qui avoient embrassé la foi, s'élevèrent & soutinrent qu'il falloit circoncire les Gentils, & leur ordonner de garder la loi de Moïse.

6. Les Apôtres donc & les Prêtres s'assemblerent, pour examiner & résoudre cette affaire.

7. Et après en avoir beaucoup conféré ensemble, Pierre se leva & leur dit :  
 Mes freres, vous savez qu'il y a long-temps que Dieu m'a choisi d'entre nous, afin que les Gentils entendissent par ma bouche la parole de l'Evangile, & qu'ils crussent.

8. Et Dieu qui connoît les cœurs leur a rendu témoignage, leur donnant le Saint-Esprit aussi bien qu'à nous.

9. Et il n'a point fait de

4. Cùm autem venissent Jerusalem, suscepti sunt ab Ecclesia, & ab Apostolis, & Senioribus, annuntiantes quanta Deus fecisset cum illis.

5. Surrexerunt autem quidam de heresi Phariseorum, qui crediderunt dicentes, quia oportet circumcidi eos, præcipere quoque servare legem Moysi.

6. Conveneruntque Apostoli & Seniores videre de verbo hoc.

7. Cùm autem magna conquisitio fieret, surgens Petrus dixit ad eos: Viri fratres, vos scitis quoniam ab antiquis diebus Deus in nobis elegit per os meum audire Gentes verbum Evangelii, & credere.

8. Et qui novit corda Deus, testimonium perhibuit, dans illis Spiritum sanctum sicut & nobis.

9. Et nihil discre-

Sup. 10.  
20.

Sup. 10.  
45.

vit inter nos & illos, fide purificans corda eorum.

10. Nunc ergo quid tentatis Deum, imponere jugum super cervices discipulorum, quod neque patres nostri neque nos portare potuimus?

11. Sed per gratiam Domini Jesu Christi credimus salvari, quemadmodum & illi.

12. Tacuit autem omnis multitudo: & audiebant Barnabam & Paulum, narrantes quanta Deus fecisset signa & prodigia in gentibus per eos.

13. Et postquam tacuerunt, respondit Jacobus, dicens: Viri fratres, audite me:

14. Simon narravit quemadmodum primum Deus visitavit sumere ex Gentibus populum nomini suo;

différence entr'eux & nous, ayant purifié leurs cœurs par la foi.

10. Pourquoi donc tentez-vous maintenant Dieu, en imposant aux disciples un joug, que ni nos pères ni nous n'avons pu porter ?

11. Mais nous croyons que c'est par la grace du Seigneur JESUS-CHRIST que nous serons sauvés aussi bien qu'eux.

12. Alors toute la multitude se tût; & ils écoutoient Barnabé & Paul, qui leur racontolent combien de miracles & de prodiges Dieu avoit faits par eux parmi les Gentils.

13. Après qu'ils se furent tûs, Jacques prit la parole, & dit: Mes frères, écoutez-moi:

14. Simon vous a représenté de quelle sorte Dieu a commencé de regarder favorablement les Gentils, pour choisir parmi eux un

11. autr. Mais nous croyons *seulement*: ou, aussi bien que nos pères ont été sauvés. Aug.

14. ex, que les Gentils seront

peuple consacré à son nom ;

15. & les paroles des Prophetes s'y accordent, selon qu'il est écrit :

15. & huic concordant verba Prophetarum, sicut scriptum est :

Amos. 9.  
114

16. Après cela je reviendrai édifier de nouveau la maison de David, qui est tombée : je reparerai ses ruines, & la releverai ;

16. Post hæc revertar, & reedificabo tabernaculum David, quod decidit, & diruta ejus reedificabo, & erigam illud ;

17. afin que le reste des hommes & tous les Gentils // qui seront appelés de mon Nom //, cherchent le Seigneur. C'est ce que dit le Seigneur qui fait ces choses.

17. ut requirant ceteri hominum Dominum, & omnes gentes, super quas invocatum est nomen meum, dicit Dominus faciens hæc.

18. Dieu connoît // son œuvre de toute éternité.

18. Notum à sæculo est Domino opus suum.

19. C'est pourquoi je juge qu'il ne faut point inquiéter ceux d'entre les Gentils, qui se convertissent à Dieu ;

19. Propter quod ego judico non inquietari eos, qui ex Gentibus convertuntur ad Deum ;

20. mais qu'on leur doit seulement écrire qu'ils s'abstiennent des souillures des idoles, de la fornication, des chairs étouffées, & du sang.

20. sed scribere ad eos ut abstineant se à contaminationibus simulacrorum, & fornicatione, & suffocatis, & sanguine.

†. 16. *letr. sur qui mon nom* } *craignent Dieu.*

a. 6. *invocant, hebraïsm.*

1b. cx. *Serviteurs de Dieu ;*

†. 18. *gr. toutes les œuvres.*

21. Moyſes enim à temporibus antiquis habet in ſingulis civitatibus qui eum prædicent in ſynagogis, ubi per omne ſabbatum legitur.

22. Tunc placuit Apoſtoliſ & Senioribus cum omni Eccleſia, eligere viros ex eis, & mittere Antiochiam cum Paulo & Barnaba, Judam qui cognominabatur Barſabas, & Silam, viros primos in fratribus;

23. Scribentes per manus eorum : APOſTOLI, & Seniores Fratres, hiſ qui ſunt Antiochiæ, & Syriæ, & Ciliciæ, Fratribus ex Gentibus, ſalutem.

24. Quoniam audivimus quia quidam ex nobis excuntes turbaverunt vos verbis, evertentes animas veſtras, quibus non mandavimus :

21. Car quant à Moïſe, il y a de tout temps en chaque ville des hommes qui le prêchent dans les ſynagogues, où on le lit chaque jour du ſabbat.

22. Alors il fut reſolu par les Apôtres & les Prêtres, avec toute l'Egliſe, de choiſir quelques uns d'entr'eux pour envoyer à Antioche avec Paul & Barnabé. Ils choiſirent donc Jude, ſurnommé Barſabas, & Silas, qui étoient des principaux entre les freres ;

23. & ils écrivirent par eux cette lettre : LES APÔTRES, les Prêtres & les Freres, à nos Freres d'entre les Gentils qui ſont à Antioche, en Syrie & en Cilicie, ſalut.

24. Comme nous avons ſçû que quelques-uns qui venoient d'avec nous, vous ont troublés par leurs diſcours, & ont renverſé vos ames, ſans toutefois que nous leur en euſſions don-

ſ. 21. ex. il n'eſt pas neceſſaire de faire aux Juifs la même deſenſe qu'on fait aux Gentils, parcequ'ils en ſont aſſez inſtruits par la loi de Moïſe qu'on lit cha-

que jour de ſabbat. Chryſoſt. ſ. 24 le grec ajoute, en voulant vous obliger à être circoncis & à garder la loi

né aucun ordre :

25. Apres nous être assemblés dans un même esprit, nous avons jugé à propos de vous envoyer des personnes choisies, avec nos chers freres Barnabé & Paul ;

26. qui sont des hommes qui ont exposé leur vie pour le nom de notre Seigneur JESUS-CHRIST.

27. Nous vous envoyons donc Jude, & Silas, qui vous feront entendre les mêmes choses de vive voix.

28. Car il a semblé bon au Saint-Esprit & à nous, de ne vous point imposer d'autre charge, que celles-ci qui sont nécessaires :

29. Savoir de vous abstenir de ce qui aura été sacrifié aux idoles, du sang, des chairs étouffées, & de la fornication, dont vous ferez bien de vous garder. Adieu.

30. Ayant donc été envoyés de la sorte, ils vinrent à Antioche, où ils as-

25. Placuit nobis collectis in unum, eligere viros, & mittere ad vos, cum carissimis nostris Barnaba & Paulo,

26. hominibus, qui tradiderunt animas suas pro nomine Domini nostri Jesu Christi.

27. Misimus ergo Judam & Silam, qui & ipsi vobis verbis referent eadem.

28. Visum est enim Spiritui sancto & nobis, nihil ultra imponere vobis oneris quam hæc necessaria :

29. Ut abstineatis vos ab immolatis simulacrorum & sanguine, & suffocato, & fornicatione ; à quibus custodientes vos bene agetis. Valere.

30. Illi ergo dimissi, descenderunt Antiochiam, & con-

ψ. 26. *lett.* qui ont livré leurs ames.

ψ. 27. *surnommé* Barabas,

ψ. 22. plus haut, Ibid. ou Silvain,

gregatâ multitudine, semblerent les fidelles, & tradiderunt epistolam, leur rendirent cette lettre,

31. quam cum legerent, gavisî sunt super consolatione.

32. Judas autem & Silas, & ipsi cum essent Prophetæ, verbo plurimo consolati sunt fratres, & confirmaverunt.

33. Facto autem ibi aliquanto tempore, dimissi sunt cum pace à fratribus ad eos qui miserant illos.

34. Visum est autem Silæ ibi remanere; Judas autem solus abiit Jerusalem.

35. Paulus autem & Barnabas demorabantur Antiochiæ, docentes, & evangelizantes, cum aliis pluribus verbum Domini.

36. Post aliquot autem dies, dixit ad Barnabam Paulus: Revertentes visitemus fratres per universas civitates, in quibus prædicavimus verbum Domini.

31. qu'ils lurent avec beaucoup de consolation & de joie.

32. Jûde & Silas étant eux-mêmes Prophetes, consolèrent & fortifierent aussi les freres par plusieurs discours.

33. Et après qu'ils eurent demeuré là quelque temps, les freres les renvoyèrent en paix à ceux qui les avoient envoyés.

34. Silas néanmoins jugea à propos demeurer à Antioche: & Jude retourna seul à Jerusalem.

35. Paul & Barnabé demeurèrent aussi à Antioche, où ils enseignoient & annonçoient avec plusieurs autres la parole du Seigneur.

36. Quelques jours après Paul dit à Barnabé: Retournons visiter nos freres par toutes les villes où nous avons prêché la parole du Seigneur, pour voir en quel état ils sont.

7. 33. 27. aux Apôtres.

ni, quomodo se habeant.

Col. 4. 10. 37. Or Barnabé vouloit // prendre avec lui Jean, surnommé Marc //.

37. Barnabas autem volebat secum assumere & Joannem, qui cognominabatur Marcus.

Sup. 13. 38. Mais Paul le prioit de considerer qu'il n'étoit pas à propos de prendre avec eux celui qui les avoit quittés en Pamphylie, & qui ne les avoit point accompagnés dans leur ministère.

38. Paulus autem rogabat eum, ut qui discessisset ab eis de Pamphylia, & non esset cum eis in opus, non debere recipi.

39. Il se forma donc entre eux une contestation, qui fut cause qu'ils se separerent l'un de l'autre. Barnabé prit Marc avec lui, & s'embarqua pour aller en Chypre.

39. Facta est autem dissensio, ita ut discederent ab invicem, & Barnabas quidem, assumpto Marco, navigaret Cyprum.

40. Et Paul ayant choisi Silas, partit avec lui, après avoir été abandonné // à la grace de Dieu par les freres.

40. Paulus vero, electo Sila, profectus est, traditus gratia Dei à fratribus.

41. Il traversa la Syrie & la Cilicie, confirmant les Eglises : & leur ordonnant de garder les reglemens des Apôtres & des Prêtres.

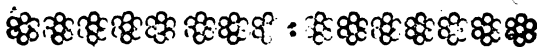
41. Perambulabat autem Syriam, & Ciliciam, confirmans Ecclesias: præcipiens custodire præcepta: Apostolorum, & Seniorum.

¶. 37. gr. étoit d'avis de, | 4. 10.  
 &c. |  
 Ibid. son cousin. voy. Coloss. remis,

¶. 40. autr. recommandé,

SENS





SENS LITTERAL ET SPIRITUEL.

V. I. *O* R quelques-uns qui étoient venus de Jérusalem, enseignoient cette doctrine aux freres : Si vous n'êtes circoncis selon la pratique de la loi de Moïse, vous ne pouvez être sauvés.

Les Apôtres n'ont point eu de plus grand obstacle à surmonter dans la prédication de l'Evangile, pour l'établissement de la religion de JESUS-CHRIST, que l'obstination des Juifs mêmes & convertis à la foi. Ils étoient si attachés aux observations des ceremonies de la loi, qu'ils ne pouvoient se résoudre à les quitter ; il se trouvoit même parmi eux des prédicateurs zelés, qui leur persuadoient que l'Evangile ne les sauveroit point à moins qu'ils ne se fissent circoncire, & qu'ils ne se soumissent à toutes les autres observations de la loi. Ce sont ces faux Apôtres contre lesquels Saint Paul s'éleve dans l'Épître aux Galates & ailleurs. Quelques-uns de ces Juifs convertis qui étoient venus de Jerusalem à Antioche, commencerent à enseigner cette doctrine, pretendant que si les Gentils qui recevoient la foi ne se faisoient circoncire, il ne pouvoient être sauvés. Saint Epiphane rapporte que ce fut Cerinthe qui fut depuis un fameux heresiarque, qui se rendit le chef de ce nouveau parti qui se forma entre les fidelles de l'Eglise d'Antioche, ce qui causa une sedition qui ne fut pas petite, contre Paul &c.

Gg

*Barnabé*, ou plutôt, selon le texte grec, s'étant donc élevé sur cela un grand trouble, & Paul & Barnabé ayant long-temps disputé avec eux, il fut résolu que Paul & Barnabé, & quelques-uns d'entre les autres iroient à Jérusalem vers les Apôtres, pour leur proposer cette question.

Il étoit de la dernière importance de décider cette question pour assoupir toutes ces contestations. Les Juifs, sur-tout ceux de la secte des Pharisiens qui faisoient profession d'une plus exacte observance de la loi, ayant appris que Paul & Barnabé avoient converti grand nombre de Gentils sans les avoir fait circoncire, & sans leur avoir prescrit aucune cérémonie légale, ils s'éleverent contr'eux, & la dispute s'échauffoit de plus en plus; il paroît même qu'ils voulurent obliger Paul de faire circoncire Tite qu'il avoit amené avec lui; mais l'Apôtre leur résista avec d'autant plus de force, qu'il considéroit la circoncision & les autres cérémonies légales, comme autant d'obstacles à la conversion des Gentils & au progrès de l'Evangile. Enfin il fut résolu que Paul & Barnabé, & quelques-uns du parti contraire iroient à Jérusalem pour terminer ce différend par l'avis des Apôtres & des anciens: Saint Paul dit dans l'Epître aux Galates chap. 2. qu'il mena Tite avec lui, & qu'il y alla suivant une révélation qu'il en avoit eue, qu'il exposa aux fidèles l'Evangile qu'il prêchoit parmi les Gentils, & qu'on n'obligea point Tite, qui étoit Gentil, de se faire circoncire; & que ceux qui paroissoient comme les colonnes de l'Eglise, Jacques, Cephias, & Jean, ayant reconnu la grace qu'il avoit re-

*Qu'ils leur donnerent la main à Barnabé & à lui, pour marque de la société & de l'union qui étoit entr'eux. Il y a apparence qu'il ne se trouva alors à Jerufalem que ces trois Apôtres, Saint Pierre y étoit revenu de Rome dont il avoit été chassé avec tous les autres Juifs, par un Edit de l'Empereur Claude, & ce fut par une conduite particuliere de la providence, qu'il vint pour assister au premier Concile de l'Eglise & pour y presider.*

*¶. 3. 4. 5. Les fidelles de cette Eglise les ayant accompagnés à leur départ, ils traverserent la Phenicie & la Samarie, racontant la conversion des Gentils; ce qui donnoit beaucoup de joie à tous les freres, &c.*

L'Ecriture nous fait remarquer par tout la civilité & l'honnêteté des Chrétiens les uns envers les autres; ils conduisoient une partie du chemin ceux qui faisoient voyage, pour les consoler & leur fournir les choses necessaires; c'est ainsi qu'en usent les fidelles d'Antioche à l'égard de Paul & de Barnabé. Les Pheniciens qui étoient Gentils, & les Samaritains par où ils devoient passer, furent bien aises d'apprendre d'eux les merveilles que Dieu avoit operées par eux dans la conversion des Gentils de l'Asie. *Lorsqu'ils arriverent à Jerufalem, ils furent bien reçus par l'Eglise, par les Apôtres & par les Prêtres; il pouvoit aussi se trouver dans la ville des Evêques, qui sont souvent compris sous le nom de Prêtres dans les écrits des Apôtres, Paul & Barnabé leur exposèrent le sujet de leur voyage, & pour faire voir par avance la bonté de leur cause, ils leur rapporterent les grandes*

*cho, es que Dieu avoit faites par leur ministère en faveur des Gentils, sans les avoir obligés à pratiquer ni la circoncision, ni aucune autre observance legale; mais ce discours déplut fort à quelques-uns de la secte des Pharisiens qui avoient embrassé la fo. On croit que c'étoient eux qui sans consulter les Apôtres; avoient envoyé à Antioche ceux qui y avoient excité ce trouble. Ces gens-ci s'éleverent donc contre Paul & Barnabé, & soutinrent qu'il falloit circoncire les Gentils, & leur ordonner de suivre la loi de Moïse. D'autres rapportent ce verset à ces Pharisiens dont Cerinthe étoit le chef; qui s'étoient élevés contre Paul & Barnabé à Antioche.*

w. 25.

*vs. 6. jusqu'au 12. Les Apôtres donc & les Prêtres s'assemblerent pour examiner & résoudre cette affaire. Et après en avoir beaucoup conféré ensemble, Pierre se leva & leur dit: Mes freres, &c.*

*Dent. 17. 9.* C'est ici le premier Concile qui se soit tenu dans l'Eglise, auquel assisterent les Apôtres, les Evêques, & les Prêtres qui se trouverent à Jerusalem. Dieu avoit ordonné dans l'ancienne loi de consulter dans les causes difficiles à décider, le Grand Prêtre assisté des autres Prêtres de la race de Levi; mais dans la loi nouvelle les Apôtres & leurs successeurs, le souverain Pontife & les autres Evêques jugent de tout ce qui regarde la conduite & la doctrine de l'Eglise. Il s'agissoit ici d'un point très-important, & qui causoit un grand trouble parmi les fidèles. Il falloit rompre cette muraille de séparation, & détruire l'inimitié qui divisoit les Juifs & les

Genils. La principale cause de cette division étoit la loi de la circoncision, & ce fut aussi le principal sujet de l'assemblée. D'un côté les Juifs convertis soutenoient qu'elle étoit nécessaire, & que Dieu l'avoit établie pour être toujours observée, parceque Dieu l'avoit ordonnée comme *le signe de l'alliance éternelle qu'il faisoit avec eux*: mais Paul avec Barnabé répondit, que cette ceremonie & toutes les autres observations legales, devoient cesser par l'établissement de la loi nouvelle & par le don de la foi; le même Apôtre a fait voir depuis dans ses Epîtres par des raisons puissantes, que la pretention des Juifs étoit insoutenable. Les Apôtres ne doutoient nullement de ce qu'il étoit à propos de résoudre sur ce sujet; ils vouloient néanmoins laisser aux deux partis tout le temps & la liberté de défendre leurs avis pour donner plus de poids à la décision. *Après donc en avoir beaucoup conféré ensemble*, & que la question eut été longtemps agitée de part & d'autre, Pierre se leva. & fit un petit discours, qui servit beaucoup à terminer la contestation: il en fait deux points: dans le premier il prouve par l'autorité de Dieu même, qu'il ne faut point obliger les Gentils à garder la loi; dans le second, il fait voir que c'est ruiner entierement le salut des hommes, que de jeter ce scrupule dans les consciences: *Mes freres, dit-il, vous savez qu'il y a longtemps que Dieu m'a choisi d'entre nous, afin que les Gentils entendissent par ma bouche la parole de l'Evangile, & qu'ils crussent.* Il parle de l'ordre qu'il avoit reçu de la part de Dieu, d'aller trouver Corneille le Centenier qui étoit Gentil

Gen. 17  
11. 14.

v. 7.

Act. 10.  
10. 45.

## 470 EXPLICATION DU CHAP. XV.

de naissance; il y avoit environ onze ans: quelle que difficulté qu'il sentît d'aller chez des incircis, il fallut obeïr à l'Esprit qui le lui commandoit. Il y alla, & pendant qu'il les instruisoit, le Saint-Esprit descendit sur tous ceux qui l'écoutoient, comme il étoit descendu à la Pentecôte sur les Apôtres, ce qui surprit extrêmement les fidèles Juifs qui étoient venus avec Saint Pierre. Il y a apparence que cet Apôtre fit le recit de toute l'histoire dans l'assemblée, pour faire voir que Dieu ne demandoit point l'observation de la loi aux Gentils pour être sauvés: Qui sommes-nous, ajouta-t-il, pour nous opposer à la volonté de Dieu? Ne l'a-t-il pas fait assez connoître par l'effusion du Saint-Esprit sur eux dans l'état même de leur incircision? *Pourquoi-donc tentez-vous maintenant Dieu en imposant aux Disciples un joug, que ni vos peres, ni nous n'avons pû porter? &c.* Après avoir montré que Dieu a voulu décharger les Gentils du joug de la loi, il fait voir que c'est commettre deux grands pechés que de pretendre les y obliger contre sa volonté; le premier contre Dieu même en le tentant, c'est-à-dire en cherchant d'autres moyen de connoître sa volonté, après qu'il s'est déclaré si nettement & si précisément; le second, contre les Gentils qu'ils jettoient dans le desespoir, en les voulant engager à l'observation d'une infinité de ceremonies auxquelles ils ne sont point accoutumés, & qu'il étoit impossible qu'ils pratiquassent, puisque ni eux-mêmes qui y étoient obligés; ni leurs peres ne l'avoient pû faire que très-difficilement: il conclut enfin qu'ils se font

ch. 10. v.  
44.

ch. 10. 11.

un très-grand tort à eux-mêmes de refuser la faveur que Dieu leur fait de les dispenser de ce joug insupportable; que les uns & les autres devoient chercher leur salut, non dans l'observation de ces ceremonies impuissantes, mais dans la grace du Tout-puissant que JESUS-CHRIST nous a meritée par sa mort, & que la loi n'obligeoit plus ceux qui faisoient profession de la foi. Saint Augustin explique cette parole *aussi-bien qu'eux*, des ancêtres des Juifs, & prouve par-là, qu'ils n'ont pû être sauvés que par la foi & la grace du CHRIST qui devoit venir.

L. 1. c. 21.  
ad Bonif.

Alors toute la multitude témoigna par son silence l'approbation qu'elle donnoit au sentiment de saint Pierre, dont elle fut encore bien plus persuadée par le recit que Paul & Barnabé firent des miracles & des prodiges que Dieu avoit faits par eux parmi les Gentils, soit dans l'Eglise de Chypre, soit dans l'Asie, ce qu'ils n'osoient dire auparavant sans être contredits; mais les Juifs n'y repliquerent rien, & furent convaincus par la descente du Saint-Esprit, & par les miracles operés sur les Gentils, que la circoncision ne leur étoit point nécessaire. Après qu'ils se furent tûs, Jacques Evêque de Jerusalem prit la parole, & ayant demandé audience à toute l'assemblée des freres, confirma l'avis de Pierre par les oracles des Prophetes, & conclut comme lui, qu'il falloit exempter les Gentils de l'observation des ceremonies legales; mais il apporta quelque temperament pour accorder les deux partis, voici comme il parla.

Ÿ. 41. jusqu'au 19. Simon, dit-il, vous a représenté de quelle sorte Dieu a commencé de re-

*garder favorablement les Gentils pour choisir parmi eux un peuple consacré à son nom, &c.*

Dieu a commencé d'appeller les Gentils à la foi par Corneille & sa famille ; car quoiqu'il y en ait peut-être eu quelques-uns convertis à la foi avant lui, il est visible néanmoins que Corneille est le premier qui ait reçu le batême d'entre les Gentils incirconcis, & qui leur a ouvert l'entrée dans l'Eglise : ç'a été par une

Rom. 15.  
3.

grace toute speciale qu'il les a regardés favorablement, ne leur ayant point fait les promesses, qu'il avoit faites aux Juifs, néanmoins les paroles des Prophetes s'y accordent, & quoique cet Apôtre pût en citer plusieurs endroits, il se contente de rapporter un passage d'Amos c. 9.

Psal. 17.

60.

2. Reg.

3. 50.

Pf. 106.

Joan. 21.

19. &c.

*Après cela je reviendrai édifier de nouveau la maison de David qui est tombée, j' reparerai ses ruines & la releverai.* La maison de David est l'état des Juifs, & le Royaume de ce Prince qui étoit la figure du Messie, Dieu l'ayant abandonnée pendant plusieurs siècles, à cause de leurs pechés, & sur-tout de leur idolatrie, il promet d'en reparer les ruines, & de relever la décadence de ce peuple reprouvé par de nouveaux sujets qui sont ici marqués par le Prophete, afin que le reste des hommes, & tous les Gentils qui seront appelés de mon nom cherchent le Seigneur. On ne peut pas douter que le Prophete ne marque expressément la vocation des Gentils à la foi de JESUS-CHRIST, c'est un dessein que le Seigneur lui-même déclare qu'il vouloit executer ; c'est ce que dit le Seigneur qui fait ces choses, l'Apôtre ajoute, que Dieu connoît son œuvre, ou selon le Grec, tou-

v. 17.



ses ses œuvres de toute éternité, c'est-à-dire, <sup>v. 12.</sup> qu'il sçait & qu'il prévoit ce qu'il a resolu d'accomplir dans le temps. Si donc il veut être connu & adoré des Gentils, sans les obliger à l'observation des ceremonies legales, qui pourra l'en empêcher ? Il l'a predit par ses Prophetes, & a commencé de l'executer en ce temps. On peut voir ce qui a été dit sur ce <sup>6. 9. 12.</sup> passage d'Amos. Saint Augustin le cite plutôt selon les Septante que selon l'Hebreu qui est tout different; mais cette difference ne vient peut-être en quelques mots que de la ponctuation qui est arbitraire chez les Hebreux, surtout en mettant *Edom* qui signifie l'Idumée, au lieu d'*Adam* qui signifie les hommes: mais l'Apôtre ou saint Luc qui rapporte ses paroles, a plutôt regardé le sens du Prophete que les termes de l'un ou de l'autre texte.

v. 19. 20. 21. Il jugea donc, comme Saint Pierre, qu'il ne falloit point inquieter ceux d'entre les Gentils qui se convertissoient à Dieu, &c.

Que le joug qu'on vouloit leur imposer seroit un très-grand obstacle à leur conversion, qu'il y avoit même quelques ceremonies qu'il leur étoit impossible d'observer, étant la plupart aussi éloignés qu'ils l'étoient du temple où il falloit offrir tous les ans en certain temps des sacrifices; qu'il falloit néanmoins garder quelque ménagement, & pour ne point les rebuter par les observations trop rigoureuses, ni choquer les Juifs en abolissant toutes les ceremonies legales, il fut d'avis qu'on leur devoit seulement écrire qu'ils s'abstinsent des souillures des idoles, de la fornication, des chairs étouffées, & du sang.

Ce jugement est plein d'une sagesse toute divine & d'une moderation capable de satisfaire les deux partis. Il étoit fort à propos de défendre aux Gentils sur tout, l'usage de ces quatre choses pour les réunir avec les Juifs à qui elles étoient défenduës & odieuses.

1. L'usage des viandes immolées aux idoles, qu'il appelle *soüillures*, parce qu'elles soüillent ceux qui en mangent pour honorer l'idole, devoit leur être interdit pour deux raisons; soit parce qu'y étant accoutumés & se trouvant avec ceux qui en mangeroient, ils se seroient laissé aller à en manger en s'imaginant comme auparavant, que ces viandes avoient reçu quelque changement par cette consecration sacrilege; soit pour éviter le scandale, s'ils en avoient mangé indirectement devant les foibles, & principalement les Juifs qui s'en seroient fort choqués. Car comme dans l'ancienne loi, ceux qui participoient à la chair des hosties qu'ils avoient offertes, entroient en quelque société avec Dieu à qui le sacrifice avoit été présenté, il sembloit aux Juifs que ceux qui mangeoient des viandes immolées aux idoles, quoiqu'ils fussent Chrétiens, reconnoissoient leur divinité, & étoient en quelque communion avec les faux-dieux; ce qui leur paroissoit une impiété tout-à-fait insupportable. Saint Paul a traité depuis ce sujet dans la premiere aux Corinthiens, où il donne pour regle aux fidelles de n'user point de ces viandes si leurs freres s'en scandalisoient, qu'au reste il falloit suivre en cela le jugement de sa conscience. Dans l'Apocalypse l'Ange reprend l'Evêque de Thyatire de ce qu'il permet-

soit qu'une fausse Prophetesse corrompît les ser-  
viteurs de JESUS-CHRIST, & leur ensei-  
gnât à manger de ce qui est sacrifié aux idoles :  
cette loi a duré fort long-temps dans l'Eglise,  
mais elle a cessé peu à peu avec le paganisme.

2. La fornication devoit aussi leur être dé-  
fendue absolument, parce qu'ils la mettoient au  
rang des choses indifferentes, & qu'il n'y avoit  
point de loi parmi eux qui la défendît : ils en  
avoient fait de rigoureuses contre l'adultere,  
mais ils n'en avoient point fait contre la forni-  
cation simple, ni contre le concubinage, quoi-  
que ce soient des actions contraires à la loi na-  
turelle, aussi bien qu'à la pureté de la religion  
Chrétienne.

3. La défense de manger des chairs étouffées  
& du sang des animaux, étoit encore nécessaire,  
tant pour contenter les Juifs qui en avoient hor-  
reur ( soit que le sang fût encore dans le corps  
de l'animal comme il l'est dans les viandes étouf-  
fées, soit qu'il eût été répandu en tuant l'ani-  
mal ) que pour inspirer aussi à ces nouveaux con-  
vertis de l'horreur pour le meurtre par lequel on  
verse le sang humain. C'est la raison pour la-  
quelle la défense de manger du sang des ani-  
maux avoit été faite à Noé & à ses descendans  
aussi-tôt après le deluge : elle a aussi duré quel-  
ques siècles, & a été même renouvelée dans  
quelques Conciles ; mais ce n'étoit que pour  
donner de l'éloignement du meurtre & de la  
cruauté, & pour s'accommoder comme avoient  
fait les Apôtres, à la foiblesse des Juifs convertis,  
surquo on peut voir ce qui a été dit sur le  
*chap. 9. de la Genese v. 4.*

4. Tous ces reglemens ne se firent que pour assujettir en quelque chose les Gentils à l'observance des ceremonies legales, car les choses dont l'usage y est interdit, sont toutes, hormis la fornication, indifferentes de leur nature, & saint Jacques ne vouloit pas qu'on ordonnât ces choses aux Gentils comme commandées par la loi; mais il falloit accorder aux Juifs une partie de ce qu'ils demandoient pour les approcher des Gentils, dont ils avoient de tout temps un grand éloignement, sans néanmoins dégouter ceux-ci dont le nombre étoit beaucoup plus considerable. Il n'étoit pas necessaire de faire aux Juifs fidelles les mêmes défenses qu'on fait ici aux Gentils, puisqu'elles sont contenues dans la loi

*Exod.* 34. *de Moïse qui se lit de tout temps dans leurs syna-*  
*15.*  
*Dent.* 7. *gogues chaque jour de sabbat.* Car les Juifs con-  
*Gen.* 18. *vertis à la foi continuoient toujourns de s'y ren-*  
*24.*  
*Num.* 25. *dre tous les jours de sabbat, pour y entendre de*  
*8.*  
*Levit* 7. *leurs Docteurs l'explication de la loi. D'autres*  
*26. &c.* *expliquent ces paroles de Saint Jacques; car*  
*4. 21.* *quant à Moïse, il y a de tout temps en chaque*  
*ville des hommes qui le prêchent dans leurs syna-*  
*gogues, comme s'il eût voulu dire que les Juifs*  
*soutenus par leurs Docteurs, étoient trop atta-*  
*chés à leurs pratiques ordinaires pour s'en dé-*  
*faire si-tôt, & qu'il falloit les laisser encore*  
*quelque temps pour ensevelir, comme on dit,*  
*la synagogue avec honneur; mais cette pre-*  
*miere explication paroît plus naturelle que tou-*  
*tes les autres.*

Après que ce Saint Apôtre eut ouvert un avis si sage, & qu'il eut conclu, comme étant Evêque de Jerusalem, dit Saint Chrysostome, on

n'eut pas de peine à s'y rendre , & le résultat du Concile se fit sur ce qu'il avoit dit.

v. 22. jusqu'au 32. *Alors il fut résolu par les Apôtres & les Prêtres avec toute l'Eglise , de choisir quelques-uns d'entr'eux pour envoyer à Antioche avec Paul & Barnabé. Ils choisirent donc Jude , &c.*

C'étoit sans doute une précaution très-sage mais nécessaire, de choisir dans l'Eglise de Jerusalem des personnes distinguées par leur vertu & par leurs merites, pour porter à Antioche le decret du Concile. Ceux qui avoient eu part à la contestation , n'auroient pas été bien reçus de l'un ou de l'autre parti. Paul & Barnabé qui s'étoient si fort opposés aux Juifs, auroient été peu propres à leur faire agréer une décision qui étoit contraire à leurs prétentions. Ainsi l'on choisit pour cela Jude surnommé Barsabas , ( que quelques-uns croient être frere de Joseph Barsabas , qui fut proposé avec Saint Mathias pour être Apôtre , ) & un autre Disciple nommé Silas, qui est aussi appelé Silvain dans la premiere & seconde lettre aux Thessaloniens ; ces deux députés furent choisis d'un commun consentement par toute l'Eglise de Jerusalem qui eut part à cette élection, quoiqu'elle n'en ait point eu à la décision du Concile , ils furent chargés d'assurer les Gentils & les Juifs d'Antioche, que la lettre qu'ils leur portoient contenoit le decret des Apôtres approuvé par tous les fidelles de cette Eglise , qui avoient été témoins du bon ordre que l'on avoit gardé dans le Concile : l'autorité de ces deux grands hommes qui étoient des plus considérés après les Apôtres ,

278 **EXPLICATION DU CHAP. XV.**

ne servit pas peu à faire accepter ce decret, surtout auprès des Juifs qui perdoient leur cause. Voici ce que contenoit la lettre qu'ils portoient:

no. 23.

*Les Apôtres, les Prêtres & les freres, à nos freres d'entre les Gentils, qui sont à Antioche, en Syrie & en Cilicie, salut.* La lettre synodale s'adresse aux Gentils convertis à la foi qui étoient à Antioche dans la Syrie, dont Antioche étoit la capitale, & qui étoit pleine de Gentils & de Juifs fidelles; & dans la Cilicie, Province voisine de la Syrie; parceque les choses dont le Concile leur prescrivoit de s'abstenir, étoient défendues aux Juifs par leur loi même, & le joug qu'on leur imposoit n'étoit qu'une voie d'accommodement pour réunir ces peuples sous une même forme de religion: après leur avoir donné le salut, ils exposent le fait qui a donné occasion à la décision du Concile, mais on présume que c'est Saint Jacques Evêque de Jerusalem qui est auteur de la lettre, parceque le salut qu'on y donne, est le même que dans son Epître canonique, au lieu que les autres Apôtres souhaitent ordinairement à ceux à qui ils écrivent, la grace & la misericorde de Dieu

no. 24.

dans le titre de leurs lettres. Ils disent donc qu'ils avoient appris que quelques-uns qui étoient venus de Jerusalem à Antioche, les avoient troublés par leurs discours, & avoient renversé leurs ames, en y jettant le scrupule & troublant la paix des consciences, comme si la foi en JESUS-CHRIST ne suffisoit point pour être sauvé sans être circoncis & garder la loi & que c'étoit sans leur en avoir donné aucun ordre. Ils ne se plaignent point d'eux avec

injures , dit Saint Chrysoſtome , & ne diſent point que ce ſont des impoſteurs & des ſeduc-teurs ; c'étoit allez pour faire voir leur temerité , que de marquer quel étoit le ſentiment de tous les Apôtres. Ils déclarent aux fidelles, que pour remedier au mal qu'ils avoient fait, *ils s'étoient aſſemblés en un même eſprit*, pour v. 24. examiner avec ſoin les difficultés qui leur faiſoient de la peine qu'ils avoient jugé à propos de choiſir deux perſonnes des plus conſiderables de leur corps , & de les leur envoyer avec leurs v. 26. *trés-chers freres Barnabé & Paul, qui ſont des hommes qui ont mille fois expoſé leurs vies pour la défenſe de notre Seigneur JESUS-CHRIST.* C'eſt avec grande raiſon qu'ils louent ces deux Apôtres , pour oppoſer leurs louanges aux calomnies que les faux zelés pour le Judaïsme répandoient de tous côtés contr'eux. La plus grande gloire d'un miniſtre de JESUS-CHRIST, n'eſt pas d'avoir beaucoup travaillé , mais d'avoir beaucoup ſouffert pour lui ; les ſouffrances ſont les marques d'honneur & les titres glorieux dont il anoblit ſes plus fidelles ſerviteurs; ce ſont ces *marques que ſaint Paul portoit im-* 'Galat. 6. *primées ſur ſon corps*, qu'il oppoſoit aux impor- 17. tunités des faux Apôtres qui lui cauſoient de nouvelles peines. Peut être même que les Apôtres de Jeruſalem donnoient cet éloge à ces fidelles miniſtres de JESUS-CHRIST, pour ſervir comme de reproche & d'éguillon contre ces zelateurs indiscrets, qui n'ayant jamais rien ſouffert pour la cauſe du Sauveur, avoient la temerité de troubler des Eglifes ; qui avoient coûté à ces genereux ſoldats de JESUS-CHRIST

280 EXPLICATION DU CHAP. XV.

tant de playes & de meurtrissures pour les établir.

- v. 27. Quoique ces deux grands hommes ne dussent pas être suspects aux Gentils, les Apôtres de Jerusalem ne laissèrent pas d'envoyer avec eux *Jule & Silas* qu'ils leur nomment, afin que tous les fidèles fussent assurés de leur mission, en marquant qu'ils les envoient pour leur faire entendre de vive voix les mêmes choses qui étoient contenues dans la lettre synodale. Mais afin qu'on ne crût pas que le décret eût été fait de leur tête par quelque motif humain, ils déclarèrent que ç'a été de l'avis du Saint-Esprit qu'ils l'avoient formé, & qu'ils n'avoient fait autre chose qu'écrire ce qu'il leur avoit dicté; car quoiqu'ils se nomment séparément, *il a semblé bon au Saint-Esprit & à nous*, ils ne s'attribuent néanmoins que le ministère sous la direction du Saint-Esprit dont ils ont suivi les lumières, comme il est dit que *le peuple d'Israël crut au Seigneur & à Moïse son serviteur*. Les mêmes Apôtres joignent encore leur témoignage à celui du Saint-Esprit, quand ils disent: *Nous sommes les témoins de ce que nous vous disons, & le Saint-Esprit que Dieu a donné:*
- Exod. 14. 31. *JESUS-CHRIST* lui-même, lorsqu'il dit que l'Esprit de vérité rendra témoignage de lui, ajoute en s'adressant à ses Apôtres, *vous en rendrez aussi témoignage*. Ces manières de parler familières à l'Écriture, ne signifient autre chose, si ce n'est que le Saint-Esprit s'explique par la voix & l'organe de ses ministres; ils disent donc qu'après avoir imploré l'assistance du Saint-Esprit, ils ont jugé à propos de ne point imposer.
- Act. 5. 32.
- Joan. 15. 26. 27.



*imposer aux Gentils d'autres charges que celles-ci qui sont nécessaires.* Ils n'ont point prétendu excepter ni le decalogue, ni la loi naturelle, qui oblige tous les hommes, mais la loi de Moïse, en les obligeant seulement de s'abstenir <sup>v. 19.</sup> de ce qui aura été sacrifié aux idoles, du sang, des chairs étouffées & de la fornication. Ces choses qui sont défendues par la loi ancienne, étoient néanmoins indifférentes, si l'on en excepte la fornication; mais la conjoncture présente les rendoit nécessaires pour faciliter la réünion des Gentils avec les Juifs; & cette nécessité a cessé dans les trois premières observations légales, lorsqu'il n'y a plus eu de Juifs qui s'en soient scandalisés. La conclusion de la lettre se fait en deux mots, par une manière de parler qui marque, que si les fidèles d'Antioche exécutoient ce qui y est contenu, les Apôtres & les frères qui l'écrivent approuveront leur procédé & leur en sauront gré. Ils finissent en disant *Adieu*, qui est le terme ordinaire parmi les Grecs & les Latins, mais peu en usage dans les écrits des Apôtres.

Quand donc les députés furent arrivés à Antioche, ils assemblerent les fidèles, pour oïr lire <sup>v. 30. |</sup> la lettre synodale dont ils étoient chargés: & <sup>v. 31.</sup> la lurent avec beaucoup de consolation & de joie, sur-tout les Gentils, qui se virent par-là débarrassés du joug des cérémonies légales, auxquelles ils n'avoient pas prétendu s'engager en embrassant la religion Chrétienne. Mais quoique plusieurs d'entre les Juifs témoignassent recevoir de bon cœur la décision du Concile, il faut avouer néanmoins qu'elle n'eut pas de la part

482 EXPLICATION DU CHAP. XV.

des Juifs tout le succès qu'on en pouvoit attendre. Car il paroît que plusieurs d'entr'eux ne cessèrent point de prêcher par tout l'obligation de garder les ceremonies de la loi avec l'Évangile; ce qui a donné à Saint Paul occasion d'écrire la plupart de ses Epîtres pour soutenir les fidelles contre leurs seductions & leurs entreprises. Nous voyons même que Saint Pierre eut en cela trop de condescendance pour les Juifs; & qu'il fut repris par Saint Paul de ce qu'il leur accordoit trop contre l'intention du Concile & contre son propre aveu.

Galat. 2.

11.

vs. 32. jusqu'au 36. *Quoiqu'il en soit, Jude & Silas qui étoient Prophetes, c'est-à-dire grands prédicateurs & habiles interpretes de l'Écriture; consolèrent les fidell:s & les affermirent dans la foi, par les beaux discours qu'ils firent en diverses rencontres.*

Et après qu'ils eurent demeuré autant de temps qu'il en fallut pour achever d'affoupir toutes les contestations qui pouvoient rester entre les fidelles de l'un & de l'autre parti, les freres de cette Eglise les renvoyerent en paix aux Apôtres qui les avoient envoyés, en priant Dieu pour eux, & leur souhaitant un heureux retour; car c'est ce que signifie renvoyer en paix. Mais quoiqu'ils eussent d'abord résolu de s'en retourner ensemble, Silas néanmoins jugea à propos pour un plus grand bien, de demeurer à Antioche, & Jude retourna seul à Jerusalem pour rendre compte aux Apôtres de leur commission. Paul & Barnabé demurerent aussi à Antioche pour quelque temps, & continuerent à y prêcher avec plusieurs autres la parole du Sei-

*gneur.* Comme tous ces ministres de JESUS-CHRIST n'avoient point d'autre vûë dans cette sainte fonction que d'établir la foi dans cette grande Eglise, ils conspiroient tous sans jalousie & sans partialité pour le même dessein de travailler pour la gloire de Dieu & le salut des ames.

*v. 36. jusqu'à la fin. Quelques jours après Paul dit à Barnabé : Retournons visiter nos freres par toutes les villes où nous avons prêché la parole du Seigneur, pour voir en quel état ils sont.*

On ne peut assés admirer le zele du grand Apôtre des nations, qui porte dans son cœur tous ceux que Dieu a éclairés des lumieres de la foi par son ministère ; il apprehende toujours que ceux qui n'étoient pas assez affermis, ne fussent seduits comme Eve le fut par le serpent, ou découragés par les persecutions. Il donne en cela aux Pasteurs un excellent modele de vigilance. Voyez ce qui a été dit sur ce sujet ci-dessus. Il exhorte donc le cher compagnon de ses travaux à recevoir leurs nouveaux convertis. c. 14. 22.

*Or Barnabé qui approuva ce dessein, vouloit prendre avec lui Jean surnommé Marc, qui étoit son cousin ; il étoit apparemment bien aise de le faire rentrer dans le ministère qu'il avoit abandonné, soit par l'apprehension des incommodités qui sont inseparables de ces peines, soit par quelqu'autre raison qu'on ne sçait pas ; Mais Paul le prioit de considerer qu'il n'étoit pas à propos de prendre avec eux celui qui les avoit quittés en Pamphylie, & qui ne les avoit point accompagnés dans leur ministère : que dans la visite qu'ils avoient à faire, toutes choses seroient*

nouvelles, & que n'étant pas connu dans les villes où il falloit passer, il ne pouvoit y travailler utilement. Qu'il falloit lui faire reconnoître la faute qu'il avoit faite; & comme il y avoit encore bien des dangers à courir & des incommodités à supporter, il craignoit peut-être qu'il n'eût pas assés de résolution pour y résister, & qu'il ne les abandonnât une seconde fois. Barnabé au contraire avoit ses raisons, outre que la proximité du sang ne lui permettoit pas d'en user envers lui avec cette rigueur: il croyoit peut-être qu'il falloit accorder quelque chose au fils d'une mere, dont la maison servoit de retraite aux fidelles, & étoit dans Jerusalem comme une Eglise où se faisoient les assemblées & les prieres; qu'il falloit lui donner occasion de réparer la faute qu'il avoit faite. Mais comme Paul demeueroit ferme dans sa résolution, *il se forma entr'eux une contestation, qui fut cause qu'ils se separerent l'un de l'autre.* Mais cette separation, bien loin de nous scandaliser, peut au contraire nous édifier beaucoup, dit

v. 42. „ Saint Chrysostome : tout ce que l'on en pour-  
 18. pag. „ roit conclure au pis, est que l'un de ces deux  
 238. „ Apôtres étoit plus porté à la severité & à l'e-  
 „ xactitude de la justice, & l'autre plus indulgent  
 „ & plus plein de tendresse. Ces deux dispositions  
 „ différentes étoient des dons que Dieu avoit mis  
 „ dans ces deux hommes, dont ils savoient se ser-  
 „ vir divinement, & qui auroient été inutiles dans  
 „ d'autres personnes. Les Prophetes autrefois  
 „ avoient chacun leur caractere particulier. Moïse  
 „ étoit doux, Elie étoit plus severe. La severité de  
 „ Saint Paul contre ce Disciple, étoit même un

effet de la charité, puisque ce n'étoit que pour lui faire mieux connoître sa faute. Aussi cette severité le toucha jusques dans le cœur, & dans cet abbattement il avoit besoin de la tendresse de Barnabé pour le soutenir. Ainsi bien loin de blâmer la division de ces deux personnes, ce fut au-contraire ce qui sauva ce Disciple. Il étoit perdu, ou si tous deux eussent voulu dissimuler la faute, ou si tous deux l'eussent voulu abandonner. Les Disciples aussi ne pouvoient se scandaliser de cette contestation, puisqu'elle n'arrivoit pas pour un point d'intérêt ou d'honneur, mais pour le bien des ames, qui étoit le seul but où ils tendoient tous deux, quoique par des voies différentes. Voilà ce que dit excellemment ce Pere sur cet endroit des Actes. *Ainsi Barnabé prit Marc avec lui, & s'embarqua pour aller en Chypre, & Paul ayant choisi Silas pour son compagnon, ne put partir sans laisser aux fidelles d'Antioche un grand regret de son absence; ils étoient tout penetrés des obligations sensibles qu'ils lui avoient; ils lui en marquerent leur reconnoissance, en le recommandant par leurs prieres & leurs vœux à la conduite de la grace de Dieu.*

Il traversa donc la Syrie & la Cilicie, & par tous les lieux où il passoit, il exhortoit les fidelles, & les affermissoit dans la foi qu'ils avoient reçüe, leur ordonnant de garder les reglemens des Apôtres & des Prêtres, qui avoient été nouvellement publiés, & particulièrement adressés à ces deux Provinces. Ce fut sans doute par une providence de Dieu toute particuliere que ces deux Apôtres se separerent, pour

étendre plus loin la parole du Seigneur, puisqu'en se separant, ils la répandirent en plus d'endroits en même-temps : cette separation se fit sans aucune division ou alteration de charité, Plût à Dieu, dit saint Jean Chrysostome, que toutes nos separations se fissent de la sorte, & qu'elles n'eussent pour but que la gloire de Dieu & le salut des fidelles ; mais nous sommes si accoutumés à rompre la charité à l'égard des personnes de qui nous nous divisons, que jugeant par nous-mêmes & par notre propre foiblesse de la conduite de ces saints Apôtres, nous avons peine à ne nous pas étonner d'une separation qui seroit en effet blâmable dans nous qui agissons dans un autre esprit qu'eux, mais qui étoit très-louable en eux, puisqu'ils ne suivoient en cela que le mouvement du Saint-Esprit. On voit assez la bonne intelligence que ces deux Apôtres ont gardée l'un avec l'autre, par la maniere avantageuse dont saint Paul a parlé de son fidelle compagnon dans ses Epîtres : & il paroît que le disciple qui fut le sujet de la contestation, profita de la severité de saint Paul, qui en parle dans l'Epître aux Colossiens, comme d'un de ses chers disciples.

1. Cor. 2.  
6.

Coloss. 4.  
18.





CHAPITRE XVI.

1. **P**ervenit autem Derben, & Lystram : & ecce discipulus quidam erat ibi nomine Timotheus, filius mulieris Judææ fidelis, patre Gentili.

2. Huic testimonium bonum reddebant, qui in Lystris erant & Iconio fratres.

3. Hunc voluit Paulus secum proficisci : & assumens circumcidit eum, propter Judæos qui erant in illis locis ; sciebant enim omnes quod pater ejus erat Gentilis.

4. Cum autem pertransirent civitates, tradebant eis custodire dogmata quæ erant decreta ab Apostolis & Senioribus, qui erant Jerusalemis.

5. Et Ecclesiæ qui-

\*. 1. *lett.* l'ayant pris.

1. **O**R Paul arriva à Derbe, & ensuite à Lystre, où il rencontra un disciple nommé Timothée, fils d'une femme Juive fidelle, & d'un pere Gentil.

2. Les freres qui étoient à Lystre & à Icone, rendoient un témoignage avantageux à ce disciple.

3. Paul voulut donc qu'il vint avec lui : & il le circoncit à cause des Juifs qui étoient en ces lieux-là ; car tous savoient que son pere étoit Gentil.

4. Or allant de ville en ville, ils donnoient pour regle aux fidelles de garder les ordonnances qui avoient été établies par les Apôtres & par les Prêtres de Jerusalem.

5. Ainsi les Eglises é-

Hh üij

toient fortifiées en la foi ,  
& croissoient en nombre  
de jour en jour.

6. Lorsqu'ils eurent tra-  
versé la Phrygie & la Gala-  
tie, le Saint-Esprit leur dé-  
fendit d'annoncer la pa-  
role de Dieu en Asie.

7. Et étant venus en  
Mysie, ils se disposoient à  
passer en Bithynie; mais  
l'Esprit de JESUS ne le  
leur permit pas.

8. Ils passerent ensuite  
la Mysie, & descendirent à  
Troade;

9. où Paul eut la nuit  
cette vision: Un homme de  
Macedoine se presenta de-  
vant lui, & lui fit cette  
prière: Passez en Mace-  
doine, & venez nous se-  
courir.

10. Aussi-tôt qu'il eut eu  
cette vision, nous nous dis-  
posâmes à passer en Mace-  
doine, ne doutant point que  
Dieu ne nous y appellât  
pour y prêcher l'Evangile.

11. Nous étant donc  
embarqués à Troade, nous  
vîmes droit à Samothra-  
ce, & le lendemain à Na-  
ples;

dem confirmabantur  
fide, & abundabant  
numero quotidie.

6. Transientes au-  
tem Phrygiam &  
Galatiæ regionem,  
verati sunt à Spiritu  
sancto loqui verbum  
Dei in Asia.

7. Cùm venissent  
autem in Mysiam,  
tentabant ire in Bi-  
thyniam; & non  
permisit eos Spiritus  
Jesu.

8. Cùm autem per-  
transissent Mysiam,  
descenderunt Troa-  
dem;

9. & visio per no-  
ctem Paulo ostensa  
est: Vir Macedo  
quidam erat stans,  
& deprecans eum, &  
dicens: Transiens in  
Macedoniam, adju-  
va nos.

10. Ut autem vi-  
sum vidit, statim  
quæsimus proficif-  
ci in Macedoniam,  
certi facti quòd vo-  
casset nos Deus evan-  
gelizare eis.

11. Navigantes au-  
tem à Troade, recto  
cursu venimus Sa-  
mothraciam, & se-  
quenti die Neapolim;



12. & inde Philippas, quæ est prima partis Macedonia civitas colonia. Erasmus autem in hac urbe diebus aliquot conferentes.

13. Die autem sabbatorum egressi sumus foras portam juxta flumen ubi videbatur oratio esse. Et sedentes loquebamur mulieribus, quæ convenerant.

14. Et quædam mulier nomine Lydia, purpuraria civitatis Thyatirenorum, colens Deum, audivit: cujus Dominus aperuit cor intendere his quæ dicebantur à Paulo.

15. Cum autem baptizata esset, & domus ejus, deprecata est, dicens: Si judicassetis me fidelem Domino esse, introite in domum meam, & manete. Et coëgit nos.

16. Factum est au-

12. de-là à Philippe, qui est la première colonie romaine qu'on rencontre de ce côté-là dans la Macédoine, où nous demeurâmes quelques jours.

13. Le jour du sabbat nous sortîmes hors de la ville, & nous allâmes près de la rivière où étoit le lieu ordinaire de la prière. Nous nous assîmes, & nous parlâmes aux femmes qui étoient là assemblées.

14. Il y en avoit une nommée Lydie, de la ville de Thyatire, marchande de pourpre, qui servoit Dieu. Elle nous écouta; & le Seigneur lui ouvrit le cœur pour entendre avec soumission ce que Paul disoit.

15. Après qu'elle eut été baptisée, & sa famille avec elle, elle nous fit cette prière: Si vous me croyez fidelle au Seigneur, entrez en ma maison, & y demeurez. Et elle nous y força.

16. Or il arriva que

¶ 12. au. colonie Romaine, qui est la première qu'on rencontre, &c.

¶ 13. C'étoit une manière de

chapelle appelée Proseucha, où les Juifs dans les lieux où ils n'avoient point de synagogue, s'assembloient pour prier.

comme nous allions au lieu ordinaire de la priere, nous rencontrâmes une servante, qui ayant un esprit de python, apportoit un grand gain à ses maîtres en devinant.

17. Elle se mit à nous suivre Paul & nous, en criant: Ces hommes sont des Serveurs du Dieu très-haut, qui vous annoncent la voie du salut.

18. Elle fit la même chose durant plusieurs jours. Mais Paul ayant peine à le souffrir se retourna vers elle, & dit à l'esprit: Je te commande au Nom de JESUS-CHRIST de sortir de cette fille: & il sortit à l'heure même.

19. Mais les maîtres de cette servante voyant qu'ils avoient perdu l'esperance de leur gain, se saisirent de Paul & de Silas; & les ayant emmenés au Palais devant ceux qui commandoient dans la ville,

20. ils les presenterent aux Magistrats, en leur disant ces hommes troublent toute notre ville, car ce

tem euntibus nobis ad orationem, puel- lam quamdam ha- bentem spiritum py- thonem obviare no- bis, quæ quæstum magnum præstabat dominis suis divi- nando.

17. Hæc subsecuta Paulum & nos, cla- mabat, dicens: Isti homines servi Dei excelli sunt, qui an- nuntiant vobis viam salutis.

18. Hoc autem fa- ciebat multis diebus. Dolens autem Pau- lus, & conversus, spiritui dixit: Præci- pio in nomine Jesu Christi exire ab ea: & exiit eadem horâ.

19. Videntes au- tem domini ejus quia exivit spes quæstus eorum, apprehen- dentes Paulum & Si- lam, perduxerunt in forum ad Prin- cipes,

20. & offerentes eos Magistratibus, dixerunt: Hi homi- nes conturbant civi- tatem nostram, cum

21. & annunciant morem , quem non licet nobis suscipere , neque facere , cum sumus Romani .

21. qui veulent introduire une manière de vie , qu'il ne nous est point permis à nous qui sommes Romains , de recevoir ni de suivre .

22. Et cucurrit plebs adversus eos , & Magistratus scissis tunicis eorum , jusserunt eos virgis cædi .

22. le peuple accourut en foule contre eux : & les Magistrats ayant fait déchirer leurs robes , commanderent qu'ils fussent battus de verges .

23. Et cum multas plagas eis imposuissent , miserunt eos in carcerem , precipientes custodi ut diligenter custodiret eos .

23. Et après qu'on leur eut donné plusieurs coups , ils les mirent en prison , & ils ordonnerent au geolier , de les garder sûrement .

24. Qui cum tale præceptum accepisset , misit eos in interiorem carcerem , & pedes eorum strinxit ligno .

24. Le geolier ayant reçu cet ordre , les mit dans un cachot , & leur serra les pieds dans des cepts .

25. Mediâ autem nocte , Paulus & Silas orantes , laudabant Deum : & audiebant eos , qui in custodia erant .

25. Sur le minuit Paul & Silas s'étant mis en priere , chantoient des hymnes à la louange de Dieu ; & les prisonniers les entendoient .

26. Subitò verò terræ motus factus est magnus , ita ut moverentur fundamenta carceris . Et statim aperta sunt

26. Et tout d'un coup il se fit un si grand tremblement de terre , que les fondemens de la prison en furent ébranlés ; toutes les

portes s'ouvrirent en même temps, & les liens de tous les prisonniers furent rompus.

27. Le geolier s'étant éveillé, & voyant toutes les portes de la prison ouvertes, tira son épée & voulut se tuer, s'imaginant que les prisonniers se fussent sauvés.

28. Mais Paul lui cria à haute voix : Ne vous faites point de mal ; car nous voici encore tous.

29. Alors le geolier ayant demandé de la lumière, entra dedans ; & tout tremblant se jeta aux pieds de Paul & de Silas :

30. & les ayant tirés de ce lieu-là, il leur dit : Seigneurs, que faut-il que je fasse pour être sauvé ?

31. Ils lui répondirent : Croyez au Seigneur JESUS, & vous serez sauvé, vous & votre famille.

32. Et ils lui annoncèrent la parole du Seigneur, & à tous ceux qui étoient dans sa maison.

33. A cette même heure

omnia ostia, & universorum vincula soluta sunt.

27. Expergefactus autem custos carceris, & videns januas apertas carceris, evaginato gladio, volebat se interficere, æstimans fugisse vincetos.

28. Clamavit autem Paulus vocè magnâ, dicens : Nihil tibi mali feceris, universi enim hîc sumus.

29. Petitoque lumine, introgressus est, & tremefactus, procidit Paulo & Silæ ad pedes :

30. & producens eos foras, ait : Domini, quid me oportet facere, ut salvus fiam ?

31. At illi dixerunt : Crede in Dominum Jesum, & salvus eris tu, & domus tua.

32. Et locuti sunt ei verbum Domini, cum omnibus qui erant in domo ejus.

33. Et tollens eos

in illa hora noctis, lavit plagas eorum : & baptizatus est ipse, & omnis domus ejus continuò.

34. Cùmque perduxisset eos in domum suam, apposuit eis mensam, & lætatus est cum omni domo sua credens Deo.

35. Et cùm dies factus esset, miserunt Magistratus lictores, dicentes : Dimitte homines illos.

36. Nuntiavit autem custos carceris verba hæc Paulo : Quia miserunt Magistratus ut dimittamini : nunc igitur exeuntes, ite in pace.

37. Paulus autem dixit eis : Cæsos nos publicè, indemnatos, homines Romanos, miserunt in carcerem, & nunc occultè nos ejiciunt ? Non ita : sed veniant, & ipsi nos ejiciant.

de la nuit il lava leurs plaies : & aussi-tôt il fut bapisé avec toute la famille.

34. Puis les ayant menés en son logement, il leur servit à manger ; & il se réjouit avec toute la maison de ce qu'il avoit crû en Dieu.

35. Le jour étant venu, les Magistrats lui envoyèrent dire par des huissiers, qu'il laissât aller ces prisonniers.

36. Aussi-tôt le geolier vint dire à Paul : Les Magistrats ont mandé qu'on vous élargît : sortez donc maintenant, & vous en allez en paix.

37. Mais Paul dit à ces huissiers : Quoi, après nous avoir publiquement battus de verges, sans connoissance de cause, nous qui sommes citoyens Romains ; ils nous ont mis en prison, & maintenant ils nous en font sortir en secret ? Il n'en sera pas ainsi : il faut qu'ils viennent eux-mêmes nous en tirer.

¶ 34. *lettres* envoyant en Dieu,

38. Les huiffiers rapporterent ceci aux Magistrats ; qui eurent peur , ayant appris qu'ils étoient citoyens Romains.

39. Ils vinrent donc leur faire des excuses ; & les ayant mishors de la prison, ils les supplierent de se retirer de leur ville.

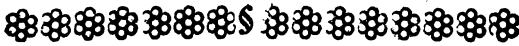
40. Et eux au sortir de la prison allerent chez Lydie ; & ayant vû les fetes, les consolerent, & puis partirent.

38. Nuntiaverunt autem Magistratibus lictores verba hæc ; rimueruntque audito quod Romani essent.

39. Et venientes deprecari sunt eos ; & educentes , rogabant ut egrederentur de urbe.

40. Exeuntes autem de carcere , introierunt ad Lydiam , & visis fratribus , consolati sunt eos , & profecti sunt.





SENS LITTERAL ET SPIRITUEL.

v. 1. jusqu'au 4. *P* *Aul* étant arrivé à *Derbe* & à *Lystre*, il se rencontra là un disciple nommé *Timothée*, &c.

L'Apôtre exécute le dessein qu'il avoit de visiter les Eglises qu'il avoit plantées & arrosées par la prédication de l'Evangile pour y gagner de nouveau des ames à Dieu, & lui conserver celles qui avoient été tirées de leurs tenebres, & délivrées de la servitude du diable. Etant donc venu à *Derbe* & à *Lystre*, où il avoit travaillé avec *Barnabé* à la conversion d'un grand nombre de fidelles, il y trouva un disciple nommé *Timothée*, fils d'une femme Juive qui s'appelloit *Eunice*, & d'un pere Gentil dont on ne sçait pas le nom. La loi défendoit aux Juifs de contracter mariage avec les étrangers, mais ces alliances n'étoient défendues qu'avec les Chananéens, dont le commerce & la familiarité auroit été sans doute très-pernicieuse aux Hebreux, ce qui n'étoit point si fort à craindre dans les pays éloignés. L'on n'a point blâmé *Esther* d'avoir épousé *Assuerus*, ni *Moïse* d'avoir épousé une femme Ethiopienne. Ainsi l'on ne peut point blâmer *Eunice* d'avoir épousé un Grec, qui d'ailleurs ne paroît point avoir apporté aucun obstacle à l'exercice de sa religion, ni empêché qu'elle & *Loïde* sa mere, que l'Apôtre avoit convertie dans sa premiere mission, n'ayent élevé le jeune *Timothée* dans la pieté.

& dans la lecture des Ecritures, comme il le  
 r. 3. 15. témoigne dans la deuxième Epître à ce cher  
 Disciple. Il ne faut donc pas s'étonner que l'o-  
 deur de sa piété se répandit déjà dans les villes  
 d'alentour, & que *les fidelles de Lystré & d'I-  
 cone rendissent un témoignage avantageux à sa  
 vertu.* Cette vie irréprochable qui attire l'estime  
 & l'approbation de tout le monde, est une des  
 principales qualités que l'Apôtre donne aux  
 r. Tim. 3. ministres de JESUS-CHRIST. Comme donc  
 2.  
 v. 3. il trouvoit Timothée tel qu'il le desiroit, *il  
 voulut qu'il vînt avec lui pour être le compa-  
 gnon de ses voyages, & le coadjuteur de ses  
 travaux apostoliques.* Mais comme il étoit in-  
 circoncis, & qu'en cet état il n'auroit pû tra-  
 vailler à la conversion des Juifs qui l'auroient  
 évité comme un homme impur & profane, cet  
 Apôtre à qui Dieu avoit donné en cette ma-  
 tière plus de discernement & de lumière qu'à  
 ses confreres, jugea à propos de faire circon-  
 cirire Timothée, parcequ'il étoit Juif du côté  
 de sa mere: quoique lui-même eût fait voir  
 v. Galat. 2. une résistance vigoureuse pour empêcher que  
 6. Tite Gentil de pere & de mere, ne fût obligé  
 à cette loi. Depuis la publication de l'Evangile,  
 la circoncision & les autres ceremonies ont ces-  
 sé d'être de nécessité & d'obligation, & c'est  
 cela proprement que le Concile de Jerusalem a  
 prétendu. On n'a pas laissé d'en tolerer l'usage  
 pour condescendre à la foiblesse des Juifs qui  
 y étoient attachés, jusqu'à ce qu'ils fussent plus  
 instruits: ainsi l'Apôtre ne leur a point voulu  
 v. Galat. 3. ceder quand ils ont voulu circoncire Tite,  
 6. parcequ'ils prétendoient que cette ceremonie  
 étoit



étoit nécessaire ; mais il leur a cédé lorsqu'il a été obligé d'y assujettir Timothée , pour éviter le scandale & le murmure des Juifs qui étoient v. 3. en grand nombre dans cette ville : car tous savoient que son père étoit Gentil. Il crut alors que le meilleur moyen d'abolir la circoncision, étoit de s'en servir pour un temps , afin de les gagner eux-mêmes ; & c'est en ce sens qu'il dit en écrivant aux Corinthiens , qu'il s'est fait tout à tous , & qu'il a vécu comme Juif avec les Juifs. Aussi falloit-il alors , dit S. Chrysostome, que ceux qui étoient employés fussent circoncis, afin qu'ils fussent tout-à-fait irréprochables. C'étoit assés d'abord pour commencer d'abolir cette ceremonie , que de souffrir que des Gentils ne le fussent pas ; le reste devoit suivre volontairement.

v. 4. 5. Or allant de ville en ville: ils donnoient pour regle aux fidelles de garder les ordonnances qui avoient été établies par les Apôtres & les Prêtres de Jerusalem.

Ils recommandoient aux Gentils convertis à la foi, de fuir la fornication, & l'usage du sang, & des viandes immolées , & aux Juifs fidelles accoûtumés à ces reglemens, de ne point exiger des Gentils l'observation de toutes les autres ceremonies, dont les Apôtres les dispensoient eux-mêmes: ces obstacles étant levés, les Eglises étoient fortifiées en la foi, & croissoient en nombre de jour en jour.

v. 6. jusqu'au 14. Ensuite ils traverserent la Phrygie & la Galatie.

Ce ne fut point sans prêcher l'Evangile, quoique saint Luc n'en parle point ; mais saint

## 498 EXPLICATION DU CHAP. XVI.

Paul lui-même rapporte que les Galates le reçurent avec une extrême joie, comme s'il eût été un Ange de Dieu, & comme JESUS-CHRIST même, & qu'ils eussent été prêts, s'il eût été possible, de s'arracher les yeux pour les lui donner, tant ils s'estimoient heureux de recevoir l'Evangile. *Le Saint-Esprit leur défendit d'annoncer la parole de Dieu en Asie.* Cette Asie étoit une Province de l'Asie mineure sur la côte de la mer, qui a pour capitale la ville d'Ephese: ils voulurent y entrer en sortant de Phrygie, mais le Saint-Esprit ne le leur permit pas, & étant venus en Mysie, comme ils se dispo-  
 Gal. 4. 14. 15. v. 6. v. 7. v. 8.

soient à prendre la route de Bithynie, le même Esprit saint le leur défendit encore par quelque inspiration secrète, ce qui les obligea de passer la Mysie, & de descendre à Troade, qui est une ville située sur le bord de la mer, environ à une demi-lieuë des ruines de l'ancienne Troye.

Si l'on demande pourquoi le Saint-Esprit ne permit pas de prêcher en Asie & en Bithynie, on peut répondre avec plusieurs Interpretes après saint Prosper, que Dieu est maître de ses graces, & qu'il les dispense quand & à qui il lui plaît, mais on en peut donner néanmoins quelques raisons avec saint Chrysostome & plusieurs autres, qui croient, ou que ces Provinces étoient réservées à saint Jean, qui pour lors étoit à Ephese, ou qu'étant voisines de celles où la foi avoit déjà été plantée, elles en pouvoient recevoir du secours; car l'on croit que saint Pierre avoit déjà prêché l'Evangile dans la Bithynie & dans l'Asie, comme il paroît par la premiere Epître qu'il adresse à ces peuples;

& qu'il étoit plus juste de porter la lumière de l'Evangile à ceux qui ne l'avoient pas encore reçûë.

Quoiqu'il en soit, Paul se trouvant à Troade, *il eut la nuit cette vision, ce fut apparemment en songe: Il se presenta devant lui un homme qui lui paroissoit être de Macedoine à l'habillement & au langage, qui le prioit très-humblement de passer en Macedoine pour les secourir. C'étoit l'Ange tutelaire de cette Province qui desiroit procurer la connoissance de Dieu, & les moyens du salut à ce peuple qui en étoit très éloigné: car les Macedoniens qui avoient été occupés sous la conduite d'Alexandre dans des guerres continuelles, étoient non seulement plongés dans les tenebres du paganisme, mais encore infectés d'une infinité de maux & de dereglemens qui en font des suites inseparables. Ainsi-tôt que l'Apôtre eut en cette vision, il se disposa à passer en Macedoine avec ceux de sa compagnie, ne doutant point que Dieu ne les y appellât pour y prêcher l'Evangile.*

C'est en cet endroit où saint Luc auteur de ce livre commence à se mettre du nombre des compagnons de saint Paul; jusqu'ici il en avoit parlé en troisième personne, mais dans presque tout le reste du livre, il paroît qu'il l'a toujours suivi par tout. Ainsi il faut ou qu'il ait attendu l'Apôtre à Troade; ou qu'ayant été choisi par les fidelles d'Antioche pour l'accompagner dans ses voyages, il le soit venu joindre là, pour prendre part à ses travaux & en composer l'histoire, c'est ce que l'Apôtre semble dire dans la seconde Epître aux Corinthiens. Voici com-

- c. 8. 19.  
v. 11.  
me saint Luc parle ensuite : *Nous étant donc embarqués à Troade, nous vîmes droit à Samothrace, & le lendemain à Naples.* Samothrace est une île de l'Archipel, la dernière du côté de la Thrace, & Naples est une ville située sur le bord de la mer, sur les frontières de la Thrace & de la Macedoine ; de là ils vinrent à *Philippes* où ils s'arrêtèrent : cette ville appelée de la sorte du nom de Philippe pere d'Alexandre qui l'avoit rétablie, étoit des plus considérables de la Macedoine, & se rencontroit la première du país en venant du côté de l'Asie. C'étoit alors une colonie Romaine composée de vieux soldats ou de pauvres Romains, à qui on avoit distribué les terres des anciens habitans, lorsque ce país fut assujetti à l'Empire. Paul & ses compagnons y demeurèrent quelques jours, en attendant l'occasion de parler aux Juifs qui s'y trouveroient, mais il y en avoit fort peu en ce lieu là : les habitans étoient presque tous Gentils, vivant sous les loix Romaine & sous un Empereur qui haïssoit les Juifs, qui n'avoient là qu'un petit oratoire hors la ville, où ils s'assembloient pour prier, & pour confer des Ecritures.
- v. 13.  
v. 14.  
*Nous y allâmes, dit saint Luc, nous nous assimes, & nous parlâmes aux femmes qui étoient là assemblées.* Leur exhortation ne fut point inutile, une riche marchande de pourpre les écarta, & ajouta foi à leurs discours. Cette femme étoit originaire de *Thyatie* ville de Lydie de l'Asie mineure, elle s'appelloit *Lydie* ; comme elle étoit étrangère à Philippes, il se peut que ce nom soit plutôt celui de son pa-

qu'un nom propre, comme si l'on disoit la Lydienne, ce qui est assez ordinaire. Sain<sup>t</sup> Luc dit qu'elle *servoit Dieu*, c'est qu'apparemment elle étoit Juifve, soit de naissance soit de religion, puisqu'elle se trouvoit avec les autres femmes Juifves dans leur oratoire, où elles ne l'auroient pas soufferte si elle avoit encore été dans le paganisme,

¶. 14. jusqu'au 19. *Le Seigneur lui ouvrit le cœur pour entendre avec soumission ce que Paul disoit, &c.*

Nous voyons ici le besoin que nous avons de la grace de Dieu, pour bien comprendre & goûter les verités du salut que l'on nous prêche; car quoique la prédication de la parole soit nécessaire, elle demeure néanmoins sans fruit, si Dieu n'applique l'esprit & n'ouvre le cœur pour le recevoir: aussi JESUS-CHRIST marque dans son Evangile, que pour profiter de ses instructions, il falloit avoir *des oreilles pour entendre*, & *des yeux pour voir*; & Moïse ne donne point d'autre raison pourquoi les Juifs étoient toujours desobeissans, après avoir vû de si grands prodiges & tant de marques de la puissance de Dieu, si ce n'est que le Seigneur ne leur avoit pas donné jusqu'alors un cœur qui eût de l'intelligence, des yeux qui pussent voir, & des oreilles qui pussent entendre. Si donc cette marchande de pourpre s'est portée seule entre tant d'autres femmes à suivre avec tant de docilité les conseils de l'Apôtre, c'est que le Seigneur lui ouvrit le cœur pour s'y appliquer: elle le fit en effet avec tant de sincérité, que l'Apôtre ne fit point de difficulté de lui donner

le batême dont il lui avoit apparemment fait voir la nécessité. *Après qu'elle eut été baptesée & sa famille avec elle, c'est-à-dire ses enfans, si elle en avoit, & ses domestiques qui avoient déjà comme elle la connoissance du vrai Dieu, elle voulut reconnoître une si grande grace qu'elle avoit reçüe par le ministère de l'Apôtre & de ses compagnons; elle les pria que s'ils la croyoient vraiment fidele au Seigneur, ils lui fissent la grace de prendre sa maison pour leur logis, & d'y demeurer pendant le séjour qu'ils feroient dans cette ville. Elle ne pouvoit rien dire de plus pressant pour vaincre leur difficulté, dit saint Chrysostome; mais elle les pressa encore avec tant d'instance qu'ils furent contraints de se rendre, & suivirent en cela la regle de JESUS-CHRIST: Lorsque vous serez dans une ville, informez-vous qui y est digne de vous recevoir, & demeurez-y.*

Matth.  
20. 13.

9. 16.

Mais il arriva un accident inopiné qui troubla bien-tôt la joie que Lydie avoit de posseder de si saints hôtes; car comme ils alloient au lieu ordinaire de la priere, ils rencontrerent une servante, qui ayant un esprit de python, apportoit un grand gain à ses maîtres en devinant: & comme cette fille suivoit Paul & ses collegues pendant plusieurs jours, en criant que c'étoient les serviteurs de Dieu qui venoient annoncer la voie du salut; Paul se sentant importuné de ses flateries trompeuses, commanda à ce malin esprit de sortir de cette fille, ce qui leur attira une furieuse tempête comme nous verrons ci-après. Cet esprit de Python, étoit un démon ainsi appelé du nom d'Apollon le

Pythien, qui avoit un temple fameux à Delphes où il rendoit des oracles par les Pytho-  
niffes; cette malheureuse en étoit possédée, &  
rendoit apparemment des réponses à tous ceux  
qui venoient la consulter; car le demon con-  
noît le present & le passé, & par la subtilité  
de son esprit conjecture souvent l'avenir, *ce* Levit.  
*qui apportoit un grand gain à ses maîtres en* 2<sup>o</sup> 6.  
*devinant.* Dieu a défendu en plusieurs endroits Deut. 18.  
de l'écriture de consulter l'esprit de Python: 10. 11.  
cet esprit malin qui se transforme quelquefois en 1. Reg.  
*Ange de lumière*, rendoit aux Apôtres un té- 28. 21.  
moignage très favorable à l'Évangile, mais Isai. 8. 9.  
c'étoit un artifice dont il falloit se garder; il 2. Cor. 12.  
espéroit que s'ils se laissoient gagner par ses 14.  
flatteries, il se maintiendrait dans son poste,  
& qu'il acquereroit même un plu grand cré-  
dit par la bonne intelligence qui paroîtroit en-  
tre lui & eux: que si au-contre ils l'en chaf-  
soient par le pouvoir qu'ils en avoient reçu, ils  
ne manqueroient pas de s'attirer une perfec-  
tion qui troubleroit leurs mesures, & ruine-  
roit tout le fruit qu'ils pourroient faire par la  
prédication de l'Évangile, c'est aussi ce qui  
arriva: car saint Paul qui ne s'engageoit pas à  
faire des miracles sans nécessité, le laissa dire  
d'abord; mais enfin comme il continuoit tou-  
jours, il lui commanda au nom de JESUS-  
CHRIST de sortir de la fille, comme JESUS-  
CHRIST avoit fait taire les démons qui pu-  
blioient qu'il étoit le Messie & Fils de Dieu.

¶ 19. jusqu'à la fin. *Les maîtres de cette ser-  
vante, voyant qu'ils avoient perdu l'esperance de  
leur gain, se saisirent de Paul & de Silas.*

L'avarice est, comme dit saint Paul, la source de tous les maux : ces maîtres cruels. aiment mieux voir cette fille possédée & tourmentée par le démon, que de voir leur gain perdu, & cet esprit d'avarice plus cruel que le démon, les porte à calomnier comme criminels de leze-majesté des hommes innocens, qui ne cherchent qu'à faire du bien ; ils les entraînent au lieu où on rend la Justice ; & les ayant présentés aux Magistrats, ils les accusèrent de deux crimes ; de ce qu'étant Juifs ils excitoient des séditions qui troubloient la ville, & de ce qu'ils enseignoient une doctrine nouvelle. Pour ce qui regarde le premier chef d'accusation, les Juifs commençoient d'être hais de tous côtés, & avoient été depuis peu chassés de Rome par le commandement de Claude, comme des séditeux qui causoient du trouble dans la ville ; c'étoit un prétexte assez plausible contre les Apôtres. Voyez ce qui est dit, chap. 18. 2.

v. 21. Pour ce qui est de la nouveauté de la doctrine, elle étoit manifeste & toute opposée aux maximes des Romains : les Apôtres enseignoient qu'il n'y avoit qu'un Dieu ; les Romains en reconnoissoient plusieurs, & il ne leur étoit point permis de recevoir ni de suivre une nouvelle forme de religion, ni d'adorer aucune nouvelle divinité qui n'eût été reçue & autorisée par un décret du Senat ; or les colonies du nombre desquelles étoient les Philippiens, se gouvernoient par les loix Romaines. Il n'en fallut pas davantage pour animer le peuple contre les Apôtres, il accourut en foule contre eux, & les Magistrats, sans leur donner le loisir de se défendre, firent

v. 22.



déchirer leurs robes, & commanderent qu'ils fussent battus de verges : l'Apôtre parle de cet outrage dans la 2. aux Thessaloniens, chap. 2. 2. & dans la 2. aux Corinthiens, chap. 11. 25. il dit qu'il a été battu de verges trois fois, quoique saint Luc ne parle que de cette fois-ci. Comme il étoit citoyen Romain, il eût bien pû s'épargner ce supplice ; mais il voulut le souffrir pour l'amour de JESUS-CHRIST, & pour tenir compagnie à Silas qui n'avoit pas le même droit que lui de s'en exempter. *Après qu'on leur eut v. 239* donné plusieurs coups, ils les firent mettre en prison, & ils ordonnèrent au geolier de les garder sûrement, de peur qu'ils n'échappassent. Pour executer cet ordre, il les mit dans un cachot, & leur serra les pieds dans des ceps de bois. *v. 24.* Il est assez extraordinaire de punir des coupables sans les entendre, & de les mettre encore en prison comme s'ils n'avoient pas été punis : mais les Juges ne se mirent guere en peine de garder l'ordre de la justice à l'égard de ces étrangers, & n'en usèrent de la sorte que pour appaiser le tumulte, en attendant qu'on examinât leur cause plus à fond. Mais Dieu fit bien-tôt connoître l'innocence de ses serviteurs, & par la joie qui marquoit leur confiance, & par les prodiges qu'il fit éclatter en leur faveur. Car Paul & Silas tout meurtris de plaies & accablés de douleur, *v. 252* se mirent en prieres sur le minnis, & chanterent à haute voix des hymnes à la louange de Dieu ; de sorte que les prisonniers qui étoient au-dessus les entendoient clairement. C'étoit un usage parmi les premiers Chrétiens, de se lever au milieu de la nuit pour prier & pour louer

306 EXPLICATION DU CHAP. XVI.

Dieu ; ce saint usage s'est conservé en beaucoup d'Ordres religieux , & en quelques Eglises cathedrales , les autres s'étant relâchées dans cette pratique si chrétienne & si exemplaine.

- Dieu fit connoître par un miracle éclatant , qu'il a un soin particulier de ses fidelles serviteurs ; car pendant qu'ils prioient , *il se fit tout*
- v. 26. *d'un coup un si grand tremblement de terre , que les fondemens de la prison en furent ébranlés , toutes les portes s'ouvrirent en même temps , & les chaînes tomberent d'elles-mêmes des mains & des pieds de tous les prisonniers , ce qu'un tremblement ordinaire ne pouvoit pas faire. Le geolier s'étant éveillé au bruit , accourut à la prison , & voyant que toutes les portes étoient ouvertes , crut que les prisonniers s'étoient sauvés ; & comme il en répondoit sur sa vie , il entra dans un desespoir qui lui fit prendre son épée pour se tuer. Mais Dieu eut pitié de lui , & le tira du bord du précipice où il s'alloit jeter.*
- v. 28. *Ce Paul qui connut du fond de son cachot par une lumiere divine qu'il étoit sur le point de se tuer , lui cria à haute voix qu'il ne se fit point de mal , qu'ils étoient encore tous dans la prison. Paul & Silas ne voulurent point remuer de leur place ; pour ce qui est des autres prisonniers , soit que le tremblement de terre les eût étourdis , soit qu'ils ne scüssent pas que les portes de la prison fussent ouvertes , ils ne songerent point à s'échapper. Le geolier ayant entendu la voix de Paul se rassura un peu , & se fit apporter de la*
- v. 29. *lumiere pour reconnoître la verité : lorsqu'il s'en fut éclairci , qu'il eut vû que tout ce qui s'étoit passé étoit l'effet d'une puissance toute*

divine, & que Paul n'avoit pû connoître sans miracle du milieu des tenebres de son cachot, le desespoir qui le portoit à le tuer, il fut frappé d'une frayeur pleine de respect, & étant entré dans le cachot, il se jeta tout tremblant aux pieds de Paul & de Silas, & leur rendit graces de lui avoir sauvé la vie.

Cette crainte salutaire lui faisant oublier l'ordre qu'il avoit reçu des Magistrats, *il les tira* v. 30. *de ce lieu-là*, étant convaincu de leur innocence, & du pouvoir souverain du Dieu qu'ils adoroient: *il leur demanda en les appelant ses seigneurs, ce qu'il falloit qu'il fît pour être sauvé, ils lui répondirent, qu'il falloit croire en JESUS-CHRIST.* Cette créance renferme aussi l'observation des commandemens de Dieu, & les autres choses nécessaires au salut, dont ils l'instruisirent lui & tous ses domestiques. *A cette même heure de la nuit, cet homme plein de reconnaissance, prit soin de la santé de ses bien-facteurs; il lava leurs plaies, & employa tout ce qu'il avoit de remedes & d'industrie pour les guérir; mais les Apôtres jugeant qu'il ne falloit point differer de le batiser, il le fut incontinent,* AB. 8. *peut-être dans la prison même, lui & toute sa* 38. *famille.* Car il paroît par d'autres exemples c. 10. 47. c. 16. 15. semblables, qu'on donnoit alors sur le champs ce Sacrement à ceux qui étoient disposés à le recevoir. Mais ce nouveau converti considerant que ses hôtes étoient épuisés, *il les mena en son logement, & leur servit à manger avec une joie extraordinaire.* v. 34. Il estimoit infiniment le don de la foi qu'il avoit reçu avec toute sa maison, ayant en même-temps reçu l'esperance des biens éternels.

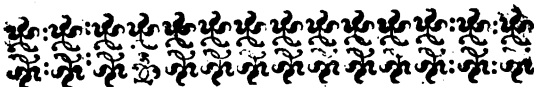
v. 35. Le lendemain à la pointe du jour *les Magistrats*, qui pouvoient avoir sçû ce qui étoit arrivé, envoyèrent leurs huissiers au geolier, avec ordre de relâcher les deux prisonniers qu'on lui avoit amenez le jour précédent; ils crurent peut-être que l'émotion qu'ils avoient causée étant calmée, ils en avoient été suffisamment punis. Cette nouvelle fut très-agreable au geolier, qui vint dire aussi-tôt à Paul, & les exhorta tous deux à user de la permission qui leur étoit donnée de peur qu'il n'arrivât quelque changement dans leur affaire: mais Paul qui ne vouloit pas qu'on crût qu'il s'étoit échappé de la prison comme criminel, & qui avoit besoin de la reputation de son innocence pour la prédication de l'Evangile, ne voulut point user de cette grace prétendue, & dit aux huissiers, Qu'après les injustices qu'ils avoient reçues des Magistrats, ils ne pouvoient point sortir de prison sans qu'eux-mêmes rendissent témoignage à leur innocence; qu'ils les avoient fait battre de verges publiquement, quoiqu'ils fussent citoyens Romains, ce qui étoit un attentat contre la majesté du peuple Romain; qu'ils leur avoient fait ce traitement indigne sans connoissance de cause & sans les entendre, qu'après cela ils les avoient fait jeter dans un cahot, contre toute sorte de justice; & que pour couvrir leur faute, ils les vouloient faire sortir en secret: non, dit-il, cela ne se passera pas de la sorte; il faut qu'ils viennent eux-mêmes nous en tirer, & qu'ils reparent publiquement les injures qu'ils nous ont faites en public, & le tort qu'ils ont fait à nôtre innocence.

v. 38. *Les Huissiers rapportent ces plaintes aux Magis-*

trats qui furent saisis de crainte, ayant appris qu'ils étoient citoyens Romains. Ils étoient plus fâchez d'avoir maltraité des citoyens Romains, que d'avoir fait punir des personnes innocentes sans examiner leur cause, parce qu'ils craignoient plus les hommes que Dieu même. Ils vinrent donc leur faire des excuses, les priant d'imputer à la sedition du peuple ce qui leur étoit arrivé; & après les avoir fait sortir de prison avec beaucoup de civilité, ils les supplièrent de se retirer aussi de la ville, de peur qu'on ne leur fit encore quelque insulte qui leur pourroit être attribuée. L'apôtre exigea cette satisfaction de ces Magistrats, non seulement pour conserver l'estime & le credit nécessaire aux predicateurs de l'Évangile, mais encore pour les engager à laisser en repos les fidèles de Philippes, dans la crainte d'être entrepris eux-mêmes sur le violement des privilèges du peuple Romain.

Les Apôtres sortirent de la prison, & retournerent dans la maison de Lydie, où ayant trouvé les disciples Luc, Timothée, & les nouveaux convertis dans une grande peine de ce qui leur seroit arrivé, ils les consolèrent en leur racontant tout ce qui s'étoit passé, & après les avoir encouragés à demeurer fermes dans la foy, ils partirent de Philippes.





## CHAPITRE XVII.

1. **I**Ls passerent de là par Amphipolis, par Apollonie & vinrent à Thessalonique, où il y avoit une synagogue des Juifs.

2. Paul y entra selon sa coutume, & il les entretenoit des Ecritures durant trois jours de sabbat.

3. leur découvrant & leur faisant voir qu'il avoit fallu que le CHRIST souffrit, & qu'il ressuscitât d'entre les morts: & ce CHRIST, leur disoit-il, est JESUS-CHRIST, que je vous annonce.

4. Quelques-uns d'entre eux crurent, & se joignirent à Paul & à Silas; comme aussi une grande multitude de Grecs craignant Dieu, & plusieurs femmes de qualité.

5. Mais les Juifs poussés d'un faux zele, pri-

1. **C**Um autem perambulassent Amphipolim, & Apolloniam, venerunt Thessalonicam, ubi erat synagoga Judæorum.

2. Secundum consuetudinem autem Paulus introivit ad eos, & per sabbata tria diserebat eis de Scripturis.

3. Adaperiens & insinuans quia Christum oportuit pati, & resurgere à mortuis; & quia hic est Jesus Christus, quem ego annuntio vobis.

4. Et quidam ex eis crediderunt, & adjuncti sunt Paulo & Silæ: & de colentibus Gentilibusque multitudo magna, & mulieres nobiles non paucæ.

5. Zelantes autem Judæi, assumentesque

de vulgo viros quosdam malos, & turbam factam, concitaverunt civitatem: & assistentes domui Jasonis, querebant eos producere in populum.

6. Et cum non invenissent eos, traxerunt Jasonem & quosdam fratres a Principibus civitatis, clamantes: Quoniam hi qui urbem concitant, & huc venerunt:

7. quos suscepit Jason, & hi omnes contra decreta Caesaris faciunt, Regem illum dicentes esse Jesum.

8. Concitaverunt autem plebem & Principes civitatis audientes hæc.

9. Et acceptam satisfactionem à Jasonem, & à cæteris, dimiserunt eos.

10. Fratres vero

rent avec eux quelques méchans hommes de la lie du peuple, // & ayant excité un tumulte, ils troublèrent toute la ville, & vinrent en troupe à la maison de Jason, voulant enlever Paul & Silas, & les mener devant le peuple.

6. Mais ne les ayant point trouvés, ils traînerent Jason & quelques uns des freres devant les Magistrats de la ville en criant: Ce sont-là ces gens qui sont venus nous troubler ici.

7. & Jason les a reçus chez lui. Ils sont tous rebelles aux ordonnances de Cesar, en soutenant qu'il y a un autre Roi, qu'ils nomment JESUS.

8. ils émurent donc la populace, & les Magistrats de la ville qui les écoutoient.

9. Mais Jason & les autres ayant donné caution //, les Magistrats les laisserent aller.

10. Dès la nuit même

Y. 5. Le Grec ajoute, qui étoient demeurez dans l'incréduité.

Y. 9. Ex. de représenter Paul & Silas ou de se représenter quand n seroit besoin.

les freres conduisirent hors de la ville Paul & Silas pour aller à Berée : où étant arrivés ils entrèrent dans la synagogue des Juifs.

11. Or ces Juifs de Berée étoient de plus honnêtes gens que ceux de Thessalonique ; & ils reçurent la parole avec beaucoup d'affection & d'ardeur : examinant tous les jours les Ecritures , pour voir si ce qu'on leur disoit étoit véritable.

12. De sorte que plusieurs d'entr'eux , & beaucoup de femmes Grecques de qualité , & un assez grand nombre d'hommes , crurent en JESUS-CHRIST.

13. Mais quand les Juifs de Thessalonique sçurent que Paul avoit aussi annoncé la parole de Dieu à Berée , ils y vinrent émuvoir & troubler le peuple.

14. Aussi-tôt les freres se hâterent de faire sortir Paul , pour aller vers la

confestim per noctem dimiserunt Paulum & Silam in Berœam : qui cum venissent in synagogam Judæorum introierunt.

11. Hi autem erant nobiliores eorum qui sunt Thessalonicae ; qui susceperunt verbum cum omni aviditate : quotidie scrutantes Scripturas , si hæc ita se haberent.

12. Et multi quidem crediderunt ex eis , & mulierum Gentilium honestarum , & viri non pauci.

13. Cum autem cognovissent in Thessalonica Judæi , quia & Berœæ prædicatum est à Paulo verbum Dei , venerunt & illuc commoventes & turbantes multitudinem.

14. Statimque tunc Paulum dimiserunt fratres , ut iret us-

7. 14. g. comme,

mer ;



que ad mare , Silas  
autem & Timotheus  
remanferunt ibi.

15. Qui autem deducebant Paulum , perduxerunt eum usque Athenas , & accepto mandato ab eo ad Silam & Timotheum , ut quam celeriter venirent ad illum , profecti sunt.

16. Paulus autem cum Athenis eos expectaret , incitabatur spiritus ejus in ipso , videns idololatriæ editam civitatem.

17. Disputabat igitur in synagoga cum Judæis & colentibus , & in foro , per omnes dies ad eos qui aderant.

18. Quidam autem Epicurei & Stoici Philosophi differabant cum eo ; & quidam dicebant : Quid vult feminiverbium hic dicere ? Alii verò : Novorum dæmoniorum videtur annuntiator : quia Jesum &

15. Mais ceux qui conduisoient Paul , le menerent jusqu'à Athenes , où ils le quitterent , après avoir reçu ordre de lui , de dire à Silas & à Timothée qu'ils le vinssent trouver au plûtôt.

16. Pendant que Paul les attendoit à Athenes , son esprit se sentoit ému & comme irrité dans lui-même , en voyant que cette ville étoit si attachée à l'idolâtrie.

17. Il parloit donc dans la synagogue avec les Juifs , & avec ceux qui craignoient Dieu , & tous les jours en la place avec ceux qui s'y rencontroient.

18. Il y eut aussi quelques Philosophes Epicuriens & Stoïciens qui confererent avec lui ; & les uns disoient : Qu'est-ce que veut dire ce discoureur ? Et les autres : Il semble qu'il prêche de nouveaux dieux : ce qu'ils disoient

¶ 16. an. pleine d'idoles.

à cause qu'il leur annonçoit  
JESUS, & la resurrection.

resurrectionem annuntiabat eis.

19. Enfin ils le prirent & le menerent à l'Areopage, en lui disant : Pourrions-nous savoir de vous quelle est cette nouvelle doctrine que vous publiez ?

19. Et apprehensum cum ad Areopagum duxerunt, dicentes : Possumus scire quæ est hæc nova, quæ à te dicitur doctrina ?

20. Car vous nous dites de certaines choses dont nous n'avons point encore ouï parler. Nous voudrions donc bien savoir ce que c'est.

20. Nova enim quædam in fers auribus nostris; Volumus ergo scire quidnam velint hæc esse.

21. Or tous les Atheniens & les étrangers qui demouroient à Athenes, ne passoient tout leur temps qu'à dire & à entendre quelque chose de nouveau.

21. Athenienses autem omnes, & advenæ hospites, ad nihil aliud vacabant, nisi aut dicere, aut audire aliquid novi.

S. Denis.

22. † Paul étant donc au milieu de l'Areopage, leur dit : Seigneurs Atheniens, il me semble qu'en toutes choses vous estes religieux jusqu'à l'excès.

22. Stans autem Paulus in medio Areopagi, ait : Viri Athenienses, per omnia quasi superstitiones vos video.

23. Car ayant regardé en passant les // statües de vos dieux, j'ai trouvé même un autel, sur lequel il est écrit : AU DIEU INCONNU. C'est donc ce Dieu que

23. Præteriens enim & videns simulacra vestra, inveni & aram in qua scriptum erat : IGNOTO DEO. Quod ergo ignorantes colitis, hoc ego annuntio vobis.

†. 23. gr. choses que vous adorez.

vous adorez sans le connoître, que je vous annonce.

24. Deus qui fecit mundum, & omnia quæ in eo sunt, hic cæli & terræ cum sit Dominus, non in manufactis templis habitat.

24. Dieu qui a fait le monde, & tout ce qui est dans le monde, estant le Seigneur du ciel & de la terre, n'habite point dans les temples bâtis par les hommes.

25. Nec manibus humanis colitur, indigens aliquo, cum ipse det omnibus vitam, & inspirationem, & omnia.

25. Il n'est point honoré par les ouvrages de la main des hommes, comme s'il avoit besoin de ses creatures //, lui qui donné à tous la vie, la respiration, & toutes choses.

26. Fecitque ex uno omne genus hominum inhabitare super universam faciem terræ. definiens statuta tempora, & terminos habitationis eorum.

26. Il a fait naître d'un seul toute la race des hommes, & il leur a donné pour demeure toute l'étendue de la terre, ayant marqué l'ordre des saisons, & les bornes de l'habitation de chaque peuple,

27. quærent Deum si forte attrectent eum, aut inveniant, quamvis non longe sit ab unoquoque nostrum.

27. afin qu'ils cherchassent Dieu, & qu'ils tâchassent de le trouver comme avec la main & à tâtons ; quoiqu'il ne soit pas loin de chacun de nous.

Ÿ. 25. *lestr.* quelque chose.

Ÿ. 26. *astr.* déterminé le temps précis & les bornes de leur demeure sur la terre.

28. Car c'est en lui que nous avons la vie, le mouvement & l'estre: & comme quelques-uns de vos Poëtes ont dit: Nous sommes même les enfans & la race de Dieu.

29. Puis donc que nous sommes les enfans & la race de Dieu, nous ne devons pas croire que la divinité soit semblable à de l'or, à de l'argent, ou à de la pierre, dont l'art & l'industrie des hommes a fait des figures.

30. Mais Dieu // étant en colere contre ces temps d'ignorance, fait maintenant annoncer à tous les hommes & en tous lieux, qu'ils fassent pénitence;

31. parce qu'il a arrêté un jour auquel il doit juger le monde selon la justice, par // celui qu'il a destiné à en être le juge, dont il a donné à tous les hommes une preuve certaine, en le résuscitant d'entre les morts.

32. Mais lorsqu'ils entendirent parler de la resurre-

28. In ipso enim vivimus, & movemur, & sumus: sicut & quidam vestrarum Poëtarum dixerunt: Ipsius enim & genus fumus.

29. Genus ergo cum simus Dei, non debemus æstimare auro aut argento, aut lapidi, sculpturæ artis & cogitationis hominis, divinum esse simile.

30. Et tempora quidem hujus ignorantie despiciens Deus, nunc annuntiat hominibus, ut omnes ubique pœnitentiam agant;

31. eò quòd statuit diem, in quo judicaturus est orbem in æquitate, in viro in quo statuit, fidem præbens omnibus suscitans eum à mortuis.

32. Cùm audissent autem resurrectio-

ψ. 30. *autr.* Dieu ayant laissé passer & comme dissimulé, &c. | *letr.* Dieu méprisant, ψ. 31. *letr.* l'homme

nem mortuorum, quidam quidem irridebant, quidam vero dixerunt: Audiemus te de hoc iterum.

33. Sic Paulus exivit de medio eorum.

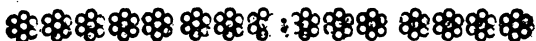
34. Quidam vero viri adhaerentes ei, crediderunt; in quibus & Dionysius Areopagita, & mulier nomine Damaris, & alii cum eis.

ction des morts, quelques-uns s'en moquerent, & les autres dirent: Nous vous entendrions une autre fois sur ce point.

33. Ainsi Paul sortit de leur assemblée.

34. Quelques-uns néanmoins se joignirent à lui, & embrassèrent la foi, entre lesquels fut Denys Sénateur de l'Areopage, & une femme nommée Damaris, & d'autres avec eux. ¶





SENS LITTERAL ET SPIRITUEL.

¶. 1. jusqu'au 10. *Les passerent de là par Amphipolis, par Apollonie, & vinrent à Thessalonique, &c.*

Paul & Silas sortirent de cette ville qui est sur la frontiere de la Macedoine, pour aller dans la capitale du pays; ils passerent par Amphipolis & par Apollonie, mais ils ne s'y arrêrèrent pas, parcequ'il n'y avoit point de synagogue; au lieu qu'il y en avoit une celebre à Thessalonique. *Paul y entra selon sa coutume, & il y entretint les Juifs des Ecritures, ou selon le Grec, par les preuves tirées des Ecritures, durant trois jours de sabbat; car quoiqu'il fût Apôtre des Gentils il avoit toujourns accoutumé de commencer son ministère par les synagogues où les Juifs s'assembloient pour lire & expliquer les Ecritures, parceque ce lui étoit une occasion de les appliquer à J E S U S - C H R I S T, & de prouver qu'il étoit le Messie; c'est ce qu'il fit aussi alors: il leur fit voir par l'autorité des Ecritures, & par la claire explication des Prophetes deux choses.*

Premierement, *qu'il avoit fallu que le Christ qui leur étoit promis, souffrît, & qu'il ressuscitât d'entre les morts, pour établir un regne tout spirituel, & non point terrestre, comme ils se l'imaginoient.*

Secondement, que ce *Christ* qu'il leur annonçoit, étoit *Jesus* de Nazareth fils de Marie;

ils ne doutoient point qu'il n'eût été crucifié, & il y avoit eu tant de témoins qui l'avoient vû; & qui avoient mangé avec lui après la resurrection, qu'il étoit mal aisé de n'en pas convenir. Ils devoient donc conduire que J E S U S de Nazareth étoit le vrai Messie.

Ce discours persuada quelques-uns d'entre les Juifs qui se joignirent à Paul & à Silas; mais il se convertit un bien plus grand nombre de Gentils de naissance, qui faisoient profession du Judaïsme, ou qui étant incirconcis, croyoient en un seul Dieu & le craignoient; (le texte Grec se peut entendre en l'un ou en l'autre sens.) Et parmi eux il se trouva plusieurs femmes distinguées par leur qualité, ou leurs grands biens, qui embrasserent aussi l'Évangile: ces Dames en attirerent ordinairement beaucoup d'autres après elles.

Mais les Juifs qui étoient demeurés dans l'incrédulité n'en demeurèrent pas là: le faux zélé dont ils étoient animés, leur fit prendre des moyens, qui faisoient bien voir par quel esprit ils agissoient: ils ramassèrent dans les places publiques quelques méchans hommes de la lie du peuple, qui n'ayant rien à perdre, sont capables de tout entreprendre; ils se mirent à leur tête, & ayant excité un tumulte, ils troublerent toute la ville. Les Apôtres & leurs compagnons étoient logés chez Jason qui étoit parent de Paul; ces séditieux l'ayant appris, ils vinrent en troupe attaquer cette maison, voulant enlever Paul & Silas; pour les exposer à la fureur de cette populace qui les auroit accusés à coups de pierres & à coups de bâtons.

u. 6. Mais ne les ayant point trouvés , ils s'en pri-  
 rent à leur hôte, qu'ils traînerent avec quelques  
 disciples qui se rencontrèrent chez lui , devant  
 les Magistrats de la ville , pour les faire con-  
 damner comme séditieux. Saint Luc qui parle  
 ici en troisième personne , ne semble pas s'être  
 trouvé avec les Apôtres à Thessalonique : il  
 étoit apparemment employé autre part ; aussi  
 ne parle-t-il point ici de plusieurs choses dont  
 l'Apôtre fait ressouvenir les Thessaloniciens  
 dans les Epîtres qu'il leur a écrites , comme des  
 miracles qu'il a faits parmi eux ; qu'il a travaillé  
 jour & nuit de ses mains pour avoir de quoi  
 subsister sans être à charge à aucun d'eux , &  
 d'autres choses semblables. Ces Juifs de Thes-  
 salonique qui avoient appris ce qui s'étoit passé  
 à Philippes , & qui savoient d'ailleurs l'histoire  
 des conversions que l'Apôtre avoit déjà faites  
 dans toute l'Asie mineure , vinrent donc devant  
 les Magistrats de la ville , en criant que Paul  
 & ceux qui l'accompagnoient semoient une  
 nouvelle doctrine par tout le monde ; qu'ils  
 étoient venus dans leur ville pour y jeter le  
 trouble ; & qu'ils reconnoissoient un Roi in-  
 dépendant de Cesar & du Senat , qu'ils nom-  
 moient JESUS.

1. *Thess.*  
 2. 1. c. 2.  
 3.  
 2. *Thess.*  
 3. 8.

u. 7. Ces cris émeurent le peuple & les Magistrats,  
 qui ne vouloient pas qu'on leur pût reprocher  
 de s'être endormis sur une accusation de cette  
 nature. Ils écoutèrent les plaintes des accusa-  
 teurs , ils les examinèrent ; mais comme les ac-  
 cusés ne paroissoient pas , ils se contenterent  
 de la caution que Jason & les autres donnerent ,  
 de représenter Paul & Silas , ou plutôt de se



représenter eux-mêmes quand il en seroit besoin : c'est tout ce que des Juges équitables pouvoient leur demander , aussi ils les laisserent aller.

✓. 10. *jusqu'au* 16. Cependant les disciples qui voyoient le danger que couroient les Apôtres , les conduisirent hors la ville dès la nuit même , pour aller à Berée ville de Macedoine , assez proche de Thessalonique. Lorsqu'ils y furent arrivés , ils entrèrent dans la synagogue des Juifs , quoiqu'ils dussent s'attendre de leur part à de pareils traitemens qu'ils avoient soufferts dans les autres villes. La haine & la malignité de ces cruels ennemis envenimés contre le grand Apôtre ne pouvoient le détourner le moins du monde de travailler à leur salut : mais ils trouverent à Berée des Juifs plus hon-<sup>v. 11.</sup> nêtes & plus raisonnables que n'étoient ceux de Thessalonique ; ils reçurent la parole avec beaucoup d'affection & d'ardeur , & ce qui marquoit la sagesse de leur conduite , c'est qu'ils exami-  
noient tous les jours les Ecritures , pour voir si les passages en avoient été fidèlement cités , & si l'application en étoit juste ; & comme ils trouvoient un grand rapport en tout ce que Paul avoit avancé , ils ne douterent plus de l'accomplissement des propheties dans la personne de JESUS-CHRIST.

*De sorte que plusieurs d'entr'eux* , hommes &<sup>v. 12.</sup> femmes , embrassèrent la foi , sans que l'Apôtre eût employé des miracles pour les persuader. Quelques-uns rapportent ces deux versets aux Thessaloniens , comme si les plus considérables de cette ville qui avoient reçu la parole avec ar-

deur, eussent voulu s'en assurer en l'absence de Paul, par l'examen des passages qu'il avoit cités; & qu'après avoir vû que ce qu'on leur avoit avancé étoit véritable, ils attirèrent un grand nombre d'autres personnes à la foi de JESUS-CHRIST. Cette explication n'a rien qui repugne au texte Grec & Latin.

v. 13. Mais les Juifs de Thessalonique ayant appris que Paul qui leur étoit échappé, avoit aussi annoncé la parole de Dieu dans Berée, qui n'en est éloignée que d'environ cinq lieues, ils y accoururent pour les en chasser, comme ils les avoient chassés de leur ville: ce que Dieu permettoit pour répandre l'Evangile en plusieurs endroits, & pour tenir toujours l'Apôtre dans l'humilité. Comme donc ces ennemis implacables du nom de JESUS-CHRIST soulevoient le peuple contre Paul qui étoit le principal objet de leur haine; aussi-tôt les freres se hâterent de le dérober à leur fureur; ils le firent sortir, & prirent le chemin de la mer pour le mettre en lieu sûr, ou selon le texte Grec, ils le conduisirent du côté de la mer, comme pour le faire embarquer afin que le bruit en courût: mais ils tournerent tout court à droit, & le menerent par terre à Athenes à quinze lieues de Berée. Ils le quitterent là, après avoir reçu v. 15. ordre de lui de dire à Silas & à Timothée, qui étoient demeurés à Berée pour fortifier les freres, de venir le rejoindre au plutôt à Athenes, où il y avoit beaucoup à travailler.

v. 16. jusqu'à la fin du chap. Pendant que Paul étoit à Athenes, son esprit se sentoit enflé & comme irrité dans lui-même, en voyant que

cette ville étoit si attachée à l'idolâtrie, ou selon le Grec, pleine d'idoles, &c.

Athenes étoit autrefois la capitale de la Grece, & le siege de l'empire de tout ce pays; mais du temps de saint Paul elle se trouvoit sous la puissance des Romains. Elle n'a pas été aussi moins fameuse par l'exercice & la profession de la Philosophie, & de toutes les autres sciences. Il est vrai qu'elle avoit alors perdu beaucoup de cette grande réputation, mais il lui en restoit encore assez pour faire juger à l'Apôtre qu'il étoit important d'y détruire la sagesse pernicieuse de ces Philosophes superbes, en y faisant connoître les vérités de l'Évangile. Mais sur toutes choses elle étoit si attachée à l'idolâtrie, & à toutes sortes de superstitions, qu'il n'y avoit point ailleurs plus de fêtes instituées en l'honneur des dieux; & elle étoit si remplie d'idoles, qu'il sembloit qu'elle fit gloire de ramasser celles de tout le monde, jusqu'à dresser des statues à des divinités qu'elle ne connoissoit pas. Car les historiens ecclésiastiques rapportent, que l'autel que saint Paul y rencontra entre les autres, étoit consacré aux dieux inconnus de l'Asie, de l'Europe & de l'Afrique; mais il est plus probable, comme nous dirons ci-après que l'Apôtre trouva aussi un autel dédié à un Dieu inconnu, tel qu'il pût être. Quoiqu'il en soit, pendant qu'il attendoit Silas & Timothée à Athenes, & qu'il considéroit cette malheureuse ville plongée dans l'impieeté du culte des faux dieux, il se sentoit enflammé de zèle pour Dieu, d'indignation contre les idolâtres, & touché d'une douleur sen-

524. EXPLICATION DU CHAP. XVII.

v. 17. sible pour la perte de tant d'ames ; il entra donc, selon la coutume, dans la synagogue des Juifs, & conféroit avec eux & ceux d'entre les Gentils qui craignoient Dieu, soit qu'ils fussent profelytes, ou incirconcis ; il conféroit de même tous les jours dans la place avec ceux qui ne reconnoissant point le vrai Dieu, n'avoient point la liberté de se trouver dans les assemblées des Juifs. Les Philosophes étoient de ce nombre : il y en avoit alors à Athenes de quatre sortes de sectes principales, les Academiciers, les Peripateticiens, les Stoïciens, & les Epicuriens, S. Luc ne parle point de ces deux premières sectes, parcequ'ils se retiroient hors la ville & dans les fauxbourgs ; mais les Epicuriens & les Stoïciens disputoient avec lui. Ces Philosophes qui avoient des principes fort opposés entr'eux-mêmes, ne s'accordoient jamais ensemble ; mais ils étoient encore bien plus éloignés de s'accorder avec l'Apôtre. Ceux-là qui mettoient leur souverain bien dans le plaisir, & qui nioient l'immortalité de l'ame, n'avoient garde de suivre une doctrine qui ne parloit que de mortifier les sens, & de renoncer aux plaisirs de la vie, pour parvenir à une vie immortelle par les merites de J E S U S- C H R I S T crucifié & ressuscité. Les autres qui avoient des sentimens encore plus opposés à l'humilité chrétienne, prenoient pour folie ce que saint Paul leur annonçoit : les uns disoient que c'étoit un discoureur qui avançoit des choses qu'il ne pouvoit pas ; le mot grec peut signifier un homme de neant, qui ramasse les grains qui tombent dans un marché : & les autres disoient qu'il annonçoit de nouvelles divi-

v. 18.

mités, parcequ'il leur prêchoit JESUS-CHRIST Dieu & homme, & sa resurrection d'entre les morts. Saint Chrysostome remarque qu'ils prenoient le mot Grec *αἰετία* pour une divinité.

Comme ces Philosophes & les autres habitants de cette grande ville n'avoient point d'autre occupation le long de la journée, que d'entendre & de débiter quelque chose de nouveau, ils voulurent s'éclaircir de cette doctrine nouvelle qu'il avançoit, & de ces choses extraordinaires dont ils n'avoient jamais oui parler; ainsi ils le prirent & le menerent à l'Areopage, soit comme criminel, sa religion sur le fait des dieux leur étant suspecte; soit plutôt que ce fût pour s'expliquer plus à fond dans une grande assemblée: car l'Areopage étoit un lieu celebre dans Athenes, où se decidoient les causes les plus importantes, surtout celles de la religion. C'étoit un Senat dont les Juges étoient renommés par l'integrité de leurs mœurs, & redoutables par la severité de leurs jugemens. L'Apôtre se vit donc obligé de paroître au milieu de l'Areopage, en presence de tout ce qu'il y avoit de plus éclairé dans la Grece, pour rendre compte de sa religion; & ce fut avec un si grand danger de sa vie, que s'il avoit dit ouvertement qu'il y eût eu d'autres dieux que ceux que cette ville idolâtre adoroit, il eût sans doute été condamné comme l'avoit été Socrate dans une pareille cause. Il connut le danger où on l'engageoit; mais il l'évita par une prudence merveilleuse, en faisant voir aux Atheniens que le Dieu qu'ils adoroient sans le connoître, étoit le seul qu'il fal-

v. 19.  
20. 21.

loit reconnoître préféablement à tous les autres. Dans cet admirable discours qu'il fit pour satisfaire leur curiosité en apparence, mais en effet pour gagner à Dieu quelques-uns d'entr'eux, il loue d'abord les Atheniens de leur religion, qu'ils portoient même *jusqu'à l'excès*; ensuite il les instruit sur la providence de Dieu, & sur la sagesse de sa conduite à l'égard des hommes; enfin il voulut les entretenir de JESUS-CHRIST, mais il fut interrompu d'abord qu'ils *entendirent parler de la résurrection des morts.*

Saint Ambroise représenté ce discours comme un parfait modèle que doivent suivre ceux qui ont à parler aux infidèles pour les convertir; il faut premièrement les persuader de l'unité d'un Dieu createur de toutes choses, de peur que l'on ne se moque d'eux avant de les entendre. C'est ce qu'a fait ici saint Paul avec une adresse toute spirituelle, car prenant occasion de l'autel qu'il avoit vû dressé *au Dieu inconnu*, il en fit le sujet de son instruction: l'on ne sçait point néanmoins précisément si c'étoit au vrai Dieu, & à quelle occasion cet autel fut érigé. Quelques-uns croient que ce fut pour reconnoître la grace que les Atheniens avoient reçue du Dieu qui avoit fait cesser la peste parmi eux, après avoir inutilement imploré le secours de beaucoup d'autres divinités. Saint Chrysostome croit qu'après s'être informés de toutes parts des divinités qu'on adoroit par toute la terre, de peur d'en manquer quelqu'une, ils dressèrent un temple *au Dieu inconnu*: d'autres enfin estiment que cet honneur se rendoit au vrai Dieu, & que les Atheniens en avoient

eu quelque connoissance par les oracles des Sibyles, & par le rapport de leurs Philosophes qui avoient lû les livres sacrés, mais qu'ils n'en savoient pas le nom, que les Juifs mêmes tenoient ineffable. On remarque que les payens donnoient quelquefois au Dieu des Juifs le nom du Dieu inconnu; & Lucien prend l'inconnu d'Athenes pour le Dieu que les Chrétiens adoroient.

Ce troisième sentiment paroît le plus probable, puisque saint Paul déclare, qu'il *vient leur annoncer ce même Dieu qu'ils adoroient sans le connoître*. Il leur fait entendre que le culte qu'ils rendoient à leurs Dieux étoit un culte vague & incertain, qu'ils ne savoient à quoi s'en tenir, puisqu'ils adoptoient des divinités à l'aventure & sans les connoître. Il prétendoit donc leur donner la connoissance du vrai Dieu, en leur montrant quelle est cette divinité inconnue qu'ils adoroient, & par ce moyen il détruisoit l'idolatrie du paganisme, & toutes les fausses opinions des Philosophes. Les uns disoient que le monde étoit éternel & incréé; les autres que Dieu lui-même étoit l'ame du monde; & d'autres enfin, que le monde s'étoit fait de lui-même par la rencontre & l'assemblage des atômes: il renverse toutes ces erreurs, en disant, *que Dieu a fait le monde & toutes les parties qui le composent*. Mais ce qu'il dit ensuite suffit pour dissiper les plus épaisses tenebres du paganisme. Ils avoient appris de leurs Poëtes, que les différentes parties de l'univers étoient assujetties à des dieux qui les gouvernoient; mais l'Apôtre leur enseigne que *Dieu est le Sei-*

gneur du ciel & de la terre, & qu'ainsi il est seul & unique maître de tout l'univers sans aucun partage, puisqu'il en est le createur.

La plupart d'entr'eux croyoient aussi que leurs divinités étoient renfermées dans leurs statues, ou qu'elles ne sortoient point des temples qui leur étoient dédiés ; il falloit que l'Apôtre montrât que *Dieu n'habite point dans les temples bâtis par les hommes*, & qu'il n'y peut être renfermé, étant présent par tout par l'incompréhensible immensité de son Etre infini. Mais pour achever de détruire dans leur esprit toute sorte de superstition & d'idolatrie, il falloit aussi les avertir que ce Dieu Tout-puissant vouloit être adoré d'un culte spirituel, qu'il n'a point besoin ni de victimes, ni de sacrifices, ni de l'hommage des hommes. Que si on lui bâtit des autels & des temples, ce n'est point pour lui servir de demeure ; si on lui consacre des Prêtres pour le servir, ce n'est pas qu'il en ait affaire, mais tout cela ne se fait que pour nous qui en avons besoin, pour entretenir le culte que nous devons lui rendre, il n'en tire aucune utilité, parceque lui seul se suffit à soi-même, trouvant en lui toute sa gloire & tout son bonheur ; ainsi loin de recevoir quelque chose de ses creatures, c'est lui qui les fait subsister, & qui *donne aux hommes la vie qu'ils possèdent, l'air qu'ils respirent, & toutes les autres choses nécessaires à la vie.*

Il restoit encore à les instruire sur l'origine des hommes, pour les desabuser de l'erreur de leurs Philosophes, qui croyoient que le monde ayant été de toute éternité, les hommes n'avoient



Voient point eu aussi de commencement, & que la terre habitable avoit toujors été peuplée : quelques nations mêmes ont crû que leurs habitans n'étoient point venus d'ailleurs, mais qu'ils étoient sortis de la terre même qu'ils habitoient ; cette erreur qui étoit particuliere aux Atheniens, se trouvoit néanmoins parmi les Grecs & les Latins, qui ont des termes particuliers pour marquer ces sortes de peuples sortis de la terre. L'Apôtre leur apprend que c'est Dieu qui a formé le corps du premier homme, & qu'il lui a donné une ame, non tirée de sa substance, ou d'une ame universelle, mais créée de rien par sa toute-puissance, & que tous les hommes sont descendus de celui-là, & qu'il les a répandus par toute la terre pour l'habiter, qu'il a marqué non seulement aux peuples en general, mais encore à tous les hommes en particulier, *le temps précis de leur naissance & de leur commencement, la durée de leur vie, & les bornes de leur demeure sur la terre.*

Loin d'ici cette vaine indolence que les Epicuriens attribuoient à Dieu, s'imaginant qu'il s'incommoderoit s'il se mêloit du gouvernement du monde, ou que s'il s'en mêle ce n'est que par une inspection generale sans s'inquieter des affaires des particuliers.

Loin d'ici cette doctrine impie des Stoïciens qui assujettissent le Tout-puissant à la loi rigoureuse du destin, & à cet enchaînement de causes qui se suivent par nécessité.

Loin d'ici cette erreur grossiere que les Poètes ont introduites dans le monde, que tout se fait par hazard, & que tous les événemens sont

530 EXPLICATION DU CHAP. XVII.  
soumis au gré d'une déesse aveugle qu'ils appellent *fortune*, l'Apôtre renverse toutes ces imaginations, en montrant que la providence de Dieu s'étend à tout, & qu'il n'arrive rien qu'il n'ait prévu & qu'il n'ait réglé selon ses desseins éternels.

Le soin paternel de cette providence qui a donné l'être aux hommes & qui les conserve, l'usage des creatures qu'elle a produites en leur faveur, les doit élever à la connoissance de ce souverain Créateur, & quoique depuis le péché, l'homme soit comme dans une nuit obscure enveloppé de ténèbres épaisses, il peut néanmoins chercher Dieu, & tâcher de le trouver comme avec la main & à tâtons; car les grandeurs invisibles de Dieu, sa puissance éternelle & sa divinité, deviennent comme visibles en se faisant connoître

Rom. 1.  
2.

par ses ouvrages depuis la création du monde. Mais il n'est pas nécessaire de sortir hors de nous-mêmes pour nous rendre Dieu sensible, lui qui remplit le ciel & la terre, se rend tellement présent à chacun de nous, qu'il pénètre tout notre intérieur par sa vertu toute-puissante, de sorte qu'il faut être prodigieusement stupide pour ne le pas reconnoître. Les operations qu'il fait en nous sont si merveilleuses, qu'il ne fait rien de beau & d'excellent dans le monde qu'il ne le fasse d'une manière plus parfaite dans l'homme qui en est comme l'abregé. Si donc nous voulons considerer ce que nous sommes & ce qui se passe en nous, nous reconnoissons aisément que Dieu n'est pas loin de chacun de nous, puisqu'il est au fond de notre être qu'il remplit, qu'il conserve, & qu'il fait agir; de sorte

Jerem.  
20. 14.

que c'est par son influence continuelle *que nous vivons, que nous agissons, & que nous subsistons.* Que si ce n'est aussi qu'en lui & par lui que subsistent les autres creatures qu'il gouverne & qu'il conserve, il est néanmoins proprement le Pere de l'homme qu'il a fait *à son image & sa ressemblance*, & à qui il se communique avec des sentimens tendres & amoureux. Vos Auteurs, leur dit-il, ont reconnu cette qualité d'enfans que nous portons à l'égard de Dieu, puisque *quelques-uns de vos Poëtes ont dit : Nous sommes même les enfans & la race de Dieu.* C'est Aratus compatriote & contemporain de saint Paul, qui parle de la sorte dans ses Phenomènes, & qui attribue à Jupiter ce qui ne convient qu'à Dieu, d'être intimement présent dans tous les lieux & dans tous les êtres. Il est vrai que ce Poëte a peut-être entendu, comme Platon, que Dieu étoit l'ame du monde, & que les nôtres en étoient détachées comme des parcelles de la divinité; mais saint Paul a eu raison de prendre dans son vrai sens, une verité qui a été altérée par les imaginations des Philosophes.

Mais il n'en demeure pas là, de ce principe il tire une conclusion convainquante qui tend à renverser toutes les idoles du paganisme; voici son raisonnement: Si nous qui avons une ame formée à la ressemblance de Dieu, ne pouvons être représentés que grossièrement par des images sensibles, comment peut-on s'imaginer, que la majesté de Dieu, qui est tout esprit, & invisible, puisse être bien exprimée par des idoles d'or ou d'argent, ou de pierre qui dépendent de l'imagination des peintres, & du caprice des sculpteurs.

§ 2. EXPLICATION DU CHAP. XVII.

On pouvoit opposer à saint Paul, qu'il avoit tort de reprendre comme un abus, un usage reçu dans toute la suite des siècles, approuvé par tous les habiles gens & par toutes les personnes les plus sages, & les plus considérables dans tous les temps; comment le souverain Createur de l'univers auroit-il permis que tout le monde eût été si long-temps dans l'erreur sur la connoissance du vrai Dieu, & sur le culte qu'on lui doit rendre ?

L'Apôtre prévient cette objection, en disant que Dieu ayant méprisé & regardé avec indignation les égaremens des hommes, il les a long-temps dissimulés; mais qu'enfin il a eu pitié de cette ignorance funeste dans laquelle toutes les nations du monde étoient ensevelies, & leur a fait annoncer par toute la terre qu'ils fissent pénitence de leurs crimes, s'ils vouloient obtenir le salut qu'il leur promettoit par le ministère de ceux qu'il avoit choisis pour publier par tout cette heureuse nouvelle; & que ceux

Rom. 2.  
5. qui par la dureté & l'impénitence de leur cœur méprisoient les richesses de sa bonté, de sa patience, & de sa longue tolérance qui les invite à la pénitence, s'amassoient un trésor de colère, & attiroient sur eux toute la rigueur de son indignation en ce jour épouvantable *qu'il a arrêté dans les siècles à venir, auquel il doit juger le monde selon la justice.* C'est par condescendance qu'il appelle JESUS-CHRIST seulement *homme*, parce que les Athéniens n'étoient point capables de comprendre qu'il fût Dieu: d'ailleurs la puissance de juger lui a été donnée en

Jean. 5.  
26. qualité d'homme, & c'est dans sa nature hu-

maine qu'il paroîtra pour juger les vivans & les morts.

Ce discours de saint Paul fit des effets bien differens dans les esprits de ses auditeurs, car il y en eut plusieurs qui ayant entendu parler de la resurrection des morts, s'éclatterent de rire & s'en mocquerent comme d'une chose qui leur paroissoit impossible & ridicule; c'étoit apparemment tous ces Philosophes qui l'avoient engagé à s'expliquer en public sur ses sentimens. Les Epicuriens croyoient qu'après la mort l'ame étoit détruite aussi bien que le corps. Les sectateurs de Pytagore & de Platon s'imaginoient que les ames passaient du corps dans un autre, mais ils ne pouvoient pas se persuader que l'ame après la mort pût se réunir au même corps pour l'animer & en faire la même personne, c'est pourquoi ce que disoit Paul passoit auprès d'eux pour extravagance.

Quelqu'autres furent fâchés qu'on l'eût interrompu d'une maniere si brusque & si peu honnête, ils lui dirent qu'ils seroient bien aises de l'entendre encore une autre fois sur cette matiere, soit que ce fût la curiosité qui les portât à vouloir entendre le reste, soit qu'ils commençassent à goûter des verités dont ils n'avoient pas encore ouï parler. Ainsi l'Apôtre sortit de l'Areopage, & bien-tôt après de la ville même, considerant qu'il y avoit peu à faire avec des gens pleins d'eux-mêmes, & prévenus de leurs fausses opinions: cependant sa prédication ne fut pas sans fruit, car il y en eut quelques-uns qui crurent & s'attachèrent à lui, entre lesquels fut un des plus considerables Senateurs de l'Areopage.

page nommé Denys, & une femme nommée Damaris, ou selon d'autres, Damalis : elle n'étoit pas femme de cet illustre Sénateur, comme le disent quelques Peres sans fondement ; mais c'étoit une Dame Athenienne de grande considération, qui embrassa la foi de JESUS-CHRIST avec encore quelqu'autres personnes.



## CHAPITRE XVIII.

1. **A**près cela, Paul étant parti d'Athene, vint à Corinthe.

2. Et ayant trouvé un Juif nommé Aquilas, originaire du Pont, qui étoit nouvellement venu d'Italie avec Priscille sa femme, parceque l'Empereur Claude avoit ordonné à tous les Juifs de sortir de Rome, il se joignit à eux.

3. Et parceque leur métier étoit de faire des tentes, & que c'étoit aussi le sien, il demouroit chez eux, & y travailloit.

4. Mais il prêchoit dans la synagogue tous les jours de sabbat ; & faisant entrer dans ses discours le nom du Seigneur JESUS

1. **P**ost hæc egres-  
sus ab Athenis,  
venit Corinthum.

2. Et inveniens quendam Judæum nomine Aquilam, Ponticum genere, qui nuper venerat ab Italia, & Priscillam uxorem ejus, eo quod præcepisset Claudius discedere omnes Judæos à Roma, accessit ad eos.

3. Et quia ejusdem erat artis, manebat apud eos, & operabatur (erant autem scenofactoriarum artis.)

4. Et disputabat in synagoga per omne sabbatum, interponens nomen Domini Jesu, suadebatque Judæis, &

Græcis.

il s'efforçoit de persuader  
les Juifs & les Grecs.

5. Cum venissent  
autem de Macedonia  
Silas & Timotheus,  
instabat verbo Paulus,  
testificans Judæis  
esse Christum  
Jesum.

5. Or quand Silas &  
Timothée furent venus de  
Macedoine, Paul // s'em-  
ploit à prêcher avec en-  
core plus d'ardeur, en  
montrant aux Juifs que  
JESUS étoit le CHRIST.

6. Contradicen-  
tibus autem eis, &  
blasphemantibus, ex-  
cutiens vestimenta  
sua, dixit ad eos:  
Sanguis vester super  
caput vestrum; mun-  
dus ego, ex hoc ad  
Gentes vadam.

6. Mais les Juifs le con-  
tradisant avec des paroles  
de blasphème, il secoua ses  
habits, & leur dit: Que  
votre sang soit sur votre  
tête: pour moi j'en suis in-  
nocent, je m'en vais desor-  
mais vers les Gentils.

7. Et migrans in-  
de, intravit in do-  
mum cujusdam, no-  
mine Titi-Justi, co-  
lentis Deum, cujus  
domus erat conjun-  
cta synagoga.

7. Et étant parti de là,  
il entra chez un nommé  
Tite-Juste, qui craignoit  
Dieu, dont la maison te-  
noit à la synagogue.

8. Crispus autem  
archisynagogus cre-  
didit Domino cum  
omni domo sua; &  
multi Corinthiorum  
audientes credebant,  
& baptizabantur.

8. Crispe chef d'une sy-  
nagogue crut aussi au Sei-  
gneur avec toute sa famille:  
& encore plusieurs autres  
des Corinthiens ayant oui  
Paul, crurent & furent  
baptisés.

9. Dixit autem  
Dominus nocte per

9. Alors le Seigneur dit  
à Paul en vision durant la

✧ 4. *letr.* il persuadoit.

✧ 5. *gr.* sentoit une grande ferveur d'esprit.

nuit : Ne craignez point, mais parlez sans vous taire *pour quoi que ce soit* ;

10. car je suis avec vous, & personne ne vous pourra maltraiter, parce-que j'ai en cette ville un grand peuple.

11. Il demeura donc un an & demi à Corinthe, leur enseignant la parole de Dieu.

12. Or Gallion étant Proconsul d'Achaïe, les Juifs d'un commun accord s'éleverent contre Paul, & le menerent à son tribunal,

13. en disant : Celui-ci veut persuader aux hommes d'adorer Dieu d'une manière contraire à la loi.

14. Et Paul étant prêt de parler *pour sa défense*, Gallion dit aux Juifs : O Juifs, s'il s'agissoit de quelque injustice, ou de quelque mauvaise action, je me croirois obligé de vous entendre avec patience.

15. Mais s'il ne s'agit que de contestations de doctrine, de mots, & de

visionem Paulo : Noli timere, sed loquere, & ne taceas ;

10. propter quod ego sum tecum, & nemo apponetur tibi ut noceat te : quoniam populus est mihi multus in hac civitate.

11. Sedit autem ibi annum & sex menses docens apud eos verbum Dei.

12. Gallione autem Proconsule Achaïæ, insurrexerunt uno animo Judæi in Paulum, & adduxerunt eum ad tribunal,

13. dicentes : Quia contra legem hic persuadet hominibus colere Deum.

14. Incipiente autem Paulo aperire os, dixit Gallio ad Judæos : Si quidem esset iniquum aliquid, aut facinus pessimum, ô viri Judæi, rectè vos sustinerem.

15. Si verò quæstiones sunt de verbo, & nominibus, &



lege vestra, vos ipsi videritis: judex ego horum nolo esse.

vosre loi, démêlez vos differends comme vous l'entendrez ; car je ne veux point m'en rendre juge.

16. Et minavit eos à tribunali.

16. Il les fit retirer ainsi de son tribunal.

17. Apprehendentes autem omnes Sosthenem principem synagogæ, percutiebant eum ante tribunal, & nihil eorum Gallioni cura erat.

17. Et tous " ayant saisi Sosthenes chef d'une synagogue, le battoient devant le tribunal, sans que Gallion s'en mît en peine.

18. Paulus verò, cum adhuc sustinisset dies multos, fratribus valefaciens, navigavit in Syriam, & cum eò Priscilla, & Aquila, qui sibi tonderat in Cenchris caput, habebat enim votum.

18. Quand Paul eut encore demeuré là plusieurs jours, il prit congé des freres, & s'embarqua pour aller en Syrie avec Priscille & Aquilas, qui s'étoit fait couper les cheveux à Cenchrée, à cause d'un vœu qu'il avoit fait.

*Nomb. 6.  
18.  
Infr. 21.*

19. Devenitque Ephesum, & illos ibi reliquit: ipse verò ingressus synagogam disputabat cum Judæis.

19. Et il arriva à Ephese, où il laissa Priscille & Aquilas. Pour lui, étant entré dans la synagogue, il conféra avec les Juifs ;

20. Rogantibus autem eis, ut ampliori tempore maneret, non consensit,

20. qui le prierent de demeurer plus long-temps avec eux ; mais il ne voulut point s'y accorder,

21. sed valefaciens,

21. & il prit congé

†. 17. gr. les Grecs.

d'eux, en leur disant // : & disens : Iterum  
Je reviendrai vous voir, revertar ad vos, Deo  
si c'est la volonté de Dieu; volente, profectus  
& il partit ainsi d'Ephese. est ab Epheso.

22. Etant abordé à Ce- 22. Et descendens.  
saree, il alla à Jerusalem; Cæsaream, ascendit.  
& après avoir salué l'Eglise, & salutavit Eccle-  
il alla à Antioche : siam, & descendit  
Antiochiam :

23. où il passa quelque 23. & facto ibi-  
temps; & il en partit en- aliquanto tempore,  
suite, traversant par ordre profectus est, per-  
& de ville en ville, la ambulans ex ordine  
Galatie, & la Phrygie, & Galaticam regio-  
fortifiant tous les disciples. nem, & Phrygiam,  
confirmans omnes  
discipulos.

24. En ce même-temps 24. Judæus au-  
un Juif nommé Apollon, tem quidam, Apollo-  
originaire d'Alexandrie, nomine, Alexandri-  
homme éloquent & puis- nus genere, vir elo-  
sant dans les Ecritures //, quens, devenit Eph-  
vint à Ephese. sum, potens in Scrip-  
turis.

25. Il étoit instruit dans 25. Hic erat edoc-  
la voie du Seigneur; & tus viam Domini:  
parlant avec zèle & avec & fervens spiritu  
ferveur d'esprit, il expli- loquebatur, & doce-  
quoit & enseignoit avec bat diligenter ea que  
soin ce qui regardoit Je- sunt Jesu, scitens tan-  
sus; quoiqu'il n'eût con- tum baptisma Joan-  
noissance que du batême nis.

26. Il commença donc 26. Hic ergo cepit

¶. 23. Le Grec ajoute : Il faut absolument que j'aie passé la tête prochaine à Jerusalem, mais.

¶. 24. expl. intelligens dans les Ecritures, & les employant efficacement.

pit fiducialiter agere in synagoga. Quem cum audissent Priscilla & Aquila, assumserunt eum, & diligentius exposuerunt ei viam Domini.

27. Cum autem vellet ire Achaïam, exhortati fratres scripserunt discipulis ut susciperent eum. Qui cum venisset, contulit multum his qui crediderant.

28. Vehementer enim Judæos revinçebat publicè, ostendens per Scripturas esse Christum Jesum.

à parler librement & hardiment dans la synagogue. Et quand Priscille & Aquilas l'eurent oui, ils le retirèrent chez eux, & l'instruisirent plus amplement de la voie de Dieu.

27. Il voulut ensuite passer en Achaïe : & les freres l'y ayant exhorté, ils écrivirent aux disciples qu'ils le reçussent. Et y étant arrivé, il servit beaucoup aux fidelles.

28. Car il convainquoit les Juifs publiquement avec grande force, leur montrant par les Ecritures que JESUS étoit le CHRIST,

\* 27. gr. par la grace dont il étoit rempli.





## SENS LITTERAL ET SPIRITUEL.

✧. 1. jusqu'au 12. *A* Près cela Paul étant parti d'Athènes, vint à Corinthe, &c.

L'Apôtre voyant que les Atheniens étoient peu disposés à recevoir l'Evangile ; partit d'Athènes, & y ayant laissé comme l'on croit, les fidèles sous la conduite spirituelle de Denys l'Areopagite qui fut fait le premier Evêque de cette Eglise, il vint à Corinthe. Cette ville étoit la plus fameuse qui fut dans la Grece par son commerce, parcequ'elle étoit située sur l'Isthme qui joint le Peloponèse avec la Grece. Il trouva  
 0. 2. là un homme nommé Aquilas. Juif de religion, & originaire de la province du Pont dans l'Asie mineure : ce n'est point ce Juif l'interprete de l'Ecriture qui étoit de même país, & portoit le même nom, mais qui n'a vécu que depuis sous Trajan ; celui-ci étoit nouvellement venu d'Italie avec Priscille sa femme, ils s'étoient établis à Rome, & furent compris en qualité de Juifs dans l'Edit de l'Empereur Claude, qui ordonna de chasser tous les Juifs de Rome, à cause du tumulte qu'ils y excitoient. Ce bruit venoit apparemment de ce que le Christianisme faisant de grands progrès par la prédication de saint Pierre, les Juifs obstinés qui haïssoient le nom de JESUS - CHRIST, s'y opposerent avec grande chaleur ; c'est ce qui fait dire à Suetone, que le principal auteur de ce trouble étoit un

Sueton.  
 & laude.  
 c. 25.

appelé *Chrest* : il appelle ainsi JESUS-CHRIST, parce qu'il n'étoit point instruit de la religion chrétienne, ni de la véritable cause de ces contestations ; & d'ailleurs il n'a écrit que plus de soixante & dix ans depuis cet Edit.

Paul qui sçavoit que JESUS-CHRIST avoit ordonné à ses Apôtres quand il les envoya Matt. 10. prêcher de s'informer en quelques villes qu'ils 1. 1. entraissent, qui étoit celui qui étoit digne de les loger ; se joignit à Aquilas & Priscille pour demeurer chez eux, & ce qui marque combien ce choix étoit judicieux, c'est qu'il leur rend Rom. 16. témoignage qu'ils ont travaillé avec lui pour le 3. 4. service de JESUS-CHRIST ; qu'ils ont exposé leurs têtes pour lui sauver la vie, & qu'il n'est pas le seul qui leur soit obligé, mais encore toutes les Eglises des Gentils : c'étoit aussi pour travailler avec eux : car leur métier étoit de faire des tentes, & c'étoit aussi le sien. Il avoit appris ce métier, selon la coutume des Pharisiens, que leur secte obligeoit de savoir quelque art mécanique & de l'exercer. Ils'en servit fort à propos dans cette ville, pour n'être point à charge à ceux à qui il prêchoit l'Évangile : car quoi-1. Corint. qu'il eût droit de vivre aux dépens de ceux 4. 12. qu'il instruisoit, il ne vouloit pas néanmoins 1. Thess. user de ce pouvoir, pour ôter aux ennemis 2. 9. de l'Évangile tout prétexte de l'accuser d'an- 2. Thess. noncer la parole par quelques vûes d'inté- 3. 2. rêt, il vouloit se conserver la gloire de l'avoir 1. Cor. 9. publié gratuitement, & par là se maintenir 4. & suiv. dans le droit de parler avec plus de liberté. Si les directeurs spirituels & les autres ministres de JESUS-CHRIST imitoient ce grand exemple de

542 EXPLICATION DU CHAP. XIII.

desintéressement, leur conduite seroit plus honorable pour eux, plus utile pour ceux qu'ils gouvernent, & plus avantageuse pour l'honneur de l'Eglise.

*Mat. 20.*  
34. Mais quoique l'Apôtre fût occupé à travailler pour avoir de quoi fournir à tout ce qui lui étoit nécessaire, & à ceux qui étoient avec lui, il ne laissoit pas de vaquer à l'oraïson & aux fonctions de son ministère tous le jours de sabbat. Il prêchoit dans la synagogue des Juifs, & faisant entrer dans ses discours le Nom du Seigneur JESUS, il s'efforçoit de les persuader aussi-bien que les Grecs, que c'est lui qui est le Messie que l'on attendoit, qui devoit être le mediateur pour reconcilier les hommes avec Dieu. Mais après que Silas & Timothée, qu'il avoit laissés en Macedoine, en furent revenus pour le joindre à Corinthe, se voyant fortifié de ce secours, son zele s'échauffa de nouveau, & il prêcha avec plus de force qu'auparavant, le Seigneur confirmant sa parole par les miracles qui l'accompagnoient, par les prodiges & les effets extraordinaires de la puissance divine, comme il dit lui même.

*1. Ave 16.*  
20.

*1. Cor. 12.*  
12.

Les Juifs l'écoutèrent paisiblement jusqu'à ce qu'il vint à parler de JESUS-CHRIST ouvertement, mais quand il leur voulut montrer la nécessité de le reconnoître pour le CHRIST, ils s'opposèrent à tout ce qu'il disoit, & s'éleverent avec fureur en proferant des paroles de blasphème, soit contre JESUS-CHRIST, soit contre lui. Alors se souvenant du précepte que le Sauveur donna à ses Apôtres,

*Matth.*  
10. 14. il secoua ses habits sur eux. Voyez ce qui a été

dit ci-dessus chap. 13. v. 51. Cette ceremonie marquoit deux choses : la premiere, que ce n'étoit point par aucun motif d'interest qu'il étoit venu leur annoncer la parole de Dieu, puisqu'il ne vouloit pas qu'il lui restât rien de leur terre, non pas même la pouffiere qui s'étoit attachée à ses habits : la seconde, qu'il ne vouloit avoir rien de commun avec eux, de peur d'être enveloppé dans la perte à laquelle ils se destinoient eux-mêmes en rejetant l'Evangile ; que s'ils vouloient perir, ils ne devoient s'en prendre qu'à eux-mêmes ; que leur sang, c'est-à-dire la peine dûë aux auteurs de leur perte éternelle, retomberoit sur leur tête : ce mot de *sang* qui signifie *meurtre* dans l'écriture, signifie aussi la perte d'une personne de quelque maniere qu'elle arrive. Cette façon de parler familiere aux Hebreux, se trouve en un endroit d'Ezechiel, c. 3. 18. où Dieu parlant à ce Prophete, lui declare que s'il n'annonce point de sa part la verité à l'impie, afin qu'il se détourne de son impieté, il lui redemandra son sang, c'est-à-dire, qu'il le rendra responsable de sa perte éternelle. L'Apôtre leur declare donc que s'ils se perdent, ce sera par leur faute ; que pour lui il en étoit innocent, & qu'ils ne peuvent point trouver mauvais que désormais il les quitte, pour porter aux Gentils le salut qu'ils rejettent.

Saint Paul avoit été établi Apôtre des Gentils, ainsi il n'auroit pas manqué de travailler à leur conversion, quand bien même les Juifs auroient reçu l'Evangile avec toute la docilité possible : mais il leur marque qu'il ne prendroit plus aucun soin de leur salut, ayant d'ailleurs

accoutumé d'entrer dans leurs synagogues, & de commencer par eux dans quelque lieu qu'il se trouvât, afin de leur réunir ensuite les Gentils, pour ne faire qu'un corps des deux peuples.

Mais s'il les menaçoit de les quitter, ce n'étoit que pour les faire rentrer en eux-mêmes, & les piquer de jalousie par l'exemple des Gentils; car en sortant d'avec eux, il alla faire sa demeure dans une maison qui tenoit à leur synagogue, afin que ceux qui voudroient l'écouter pussent le faire facilement. Cette maison appartenoit à un homme de bien & craignant Dieu, nommé Tite Juste, selon la Vulgate, & *Juste* seulement selon le Grec. Quelques-uns après saint Chrysostome, confondent ce Tite avec le disciple que saint Paul établit Evêque de Candie à qui il adresse son Epître; mais il ne paroît pas que ce soit le même, quoyqu'il fût Gentil comme lui; ce qui a donné occasion à quelques Auteurs de croire que l'Apôtre avoit quitté exprès la maison d'Aquila & de Priscille qui étoient Juifs de naissance, pour marquer qu'il vouloit se séparer de tous ceux de sa nation, à cause de l'opiniâtreté de quelques uns.

Le soin qu'il eut de s'approcher de la synagogue ne fut point inutile, car il en convertit les chefs, sçavoir Crispe avec toute sa famille, qu'il dit lui-même avoir baptisé de ses propres mains; & Sosthene autre chef de synagogue dont il fait mention, & en parle comme de son collègue, dans la salutation de la même Epître. Plusieurs autres des Corinthiens embrassèrent aussi la foi, & furent baptisés. Ces bons succès releverent le courage de l'Apôtre: il avoit besoin de

1. Cor. 1.  
14.

v. 17. de  
ce Chap.  
1. Cor. 1.  
3.



de cette consolation ; car il a écrit depuis, que  
*tant qu'il fut parmi eux, il y fut toujours dans un* 1. Cor. 16.  
*état de foiblesse, de crainte & de tremblement.* 8.

C'est pourquoi nostre Seigneur lui apparut  
 la nuit dans une vision pour le fortifier encore  
 davantage, & lui ordonna de parler hardiment  
 & sans crainte : *Ne craignez point*, lui dit-il,  
*mais parlez sans vous taire.* Cette repetition fait  
 voir qu'il n'y a point de défaut plus opposé au  
 ministère de la parole de Dieu, que la crainte  
 qui resserre & qui abbat le courage. Il lui pro-  
 met qu'il seroit avec lui pour l'assister & le sou-  
 tenir ; que personne ne lui seroit outrage, c'est-  
 à-dire ; qu'il le tireroit d'entre les mains de ceux  
 qui voudroient le maltraiter : & qu'enfin sa pei-  
 ne ne seroit pas perduë, parcequ'il avoit en  
 cette ville un grand peuple, qui étoit ou déjà  
 converti, ou prédestiné à la vie éternelle. L'éve-  
 nement lui fit connoître la verité de cette reve-  
 lation : car ayant demeuré un an & demi dans  
 Corinthe, & aux environs de cette ville, il y  
 enseigna la parole de Dieu avec tant de succès,  
 que durant ce temps cette Eglise s'accrut extrê-  
 mement par la conversion de plusieurs person-  
 nes de toute qualité. Nous ne savons point  
 en particulier ce qu'il y a fait, & ce qu'il y a  
 souffert pour le Nom de JESUS-CHRIST,  
 il dit seulement que les marques de son aposto-  
 lat ont paru parmi les Corinthiens dans toute  
 sorte de tolerance & de patience, & dans les  
 miracles & dans les prodiges.

¶ 12. jusqu'au 18. Mais les Juifs ennemis  
 du Nom de JESUS-CHRIST, ne se las-  
 soient jamais de persecuter Paul ; ils se saisirent

M m

de lui, & le menèrent devant le tribunal du Proconsul d'Achaïe : c'étoit alors Novat frere de Seneque le Philosophe ; lequel ayant été adopté par Gallion banni sous Tibere, en avoit pris le nom. Ils l'accuserent donc devant ce Juge d'enseigner à servir Dieu d'une maniere contraire à celle qui avoit été prescrite par la loi de Moïse, & de troubler par ses predications la liberté que les Romains donnoient aux Juifs d'adorer Dieu selon leurs loix & leurs coûtumes. Cette accusation parut fort peu importante à Gallion, qui n'étant point instruit de la loi des Juifs ni de leurs ceremonies, ne donna pas à saint Paul le loisir de parler, mais leur declara que s'il se plaignoient de quelque méchante action qu'il eût commise, il les écouteroit & leur feroit justice ; mais que s'il ne s'agissoit entr'eux que de quelques points de doctrine, qui regardoient leur religion, & de quelques termes de leur loi qu'il falloit interpreter, ils vuidassent leurs differens comme ils l'entendroient, que pour lui il ne vouloit point s'en rendre le juge. Cette sentence étoit digne de la moderation & de la douceur qu'on attribue à ce Proconsul, qu'on dit avoir été un homme d'esprit, doux & agreable à tout le monde. Avec cette réponse il les fit retirer de devant son tribunal. Ces furieux étant outrez de dépit de se voir rebutez, ils n'oserent s'en prendre à Paul, mais ils se jetterent tous sur Sosthene qui étoit chrétien, & le maltraiterent devant Gallion, sans qu'il s'en mît en peine ; parce que ne voulant point se mêler de leurs affaires, il ne se soucioit pas qu'ils outrageassent un chef de leur synagogue.

*Synopf.  
ibid.*

On ne convient pas néanmoins par qui Sosthene fut battu, & pourquoi; car comme l'original porte que ce furent les Grecs qui le battirent, plusieurs croient que Sosthene n'étant pas encore converti avoit succédé à Crispe devenu chrétien, ou étoit chef d'une autre synagogue, & qu'il se mit à la tête des Juifs pour demander justice contre Paul: que Gallion ayant rejeté leur requête, il ne laissoit pas d'insister encore avec importunité; ce qui donna lieu aux Officiers du Proconsul, ou aux Grecs qui demandoient aussi audience, de le faire retirer à coups de poing comme un importun qui troubloit l'audience du Proconsul. On rapporte encore d'autres opinions sur ce fait, mais qui paroissent peu probables. Quoi qu'il en soit, si Sosthene n'avoit point encore pour lors embrassé la foi, il l'a pu faire dans la suite; car *saint Paul demeura-là encore plusieurs jours* depuis ce tumulte, & c'est de là qu'il écrivit les deux Epîtres aux Thessaloniens.

ÿ. 18. jusqu'au 24. Après que saint Paul eut passé au moins dix-huit mois à Corinthe & dans les païs d'alentour, il s'embarqua avec Priscille & Aquilas à Cenchrée, qui est un port de Corinthe du côté de l'orient, pour aller en Syrie & à Jerusalem; non pas tout droit, mais par un grand détour, en parcourant plusieurs provinces. Mais avant que de partir de Cenchrée, il se fit conper les cheveux à cause d'un vœu qu'il avoit fait. On croit probablement que c'étoit le vœu des Nazaréens, auquel on donne par excellence le

M m ij

## 548 EXPLICATION DU CHAP. XVIII.

Nom. 6.  
v. 12.

nom simple de vœu. On peut voir sur le chap. 6. des Nombres quel étoit ce vœu, & à quoi il engageoit : c'étoit entr'autres choses à ne point boire de vin, & à laisser croître ses cheveux jusqu'au jour où finissoit ce vœu ; & alors on offroit des sacrifices, & on se faisoit couper les cheveux. Mais s'il arrivoit que le Nazaréen contractât quelque impureté legale, il se faisoit aussitôt couper les cheveux ; il offroit huit jours après le sacrifice prescrit par la loi, & recommençoit tout de nouveau le temps de son vœu, qui n'étoit guere alors que pour un mois. On croit qu'il étoit arrivé à saint Paul quelque accident qui l'obligea à se couper les cheveux à Cenchrée, remettant à offrir le sacrifice lorsqu'il seroit à Jerusalem ; parcequ'il ne se pouvoit offrir que dans le temple ; & il paroît que saint Paul entreprit exprès ce voyage de Syrie pour l'accomplir : car ce qu'il dit qu'il falloit absolument qu'il y allât, marque quelque chose de plus qu'une simple resolution. Quelques Auteurs disent que c'étoit Aquilas & non pas l'Apôtre, qui avoit fait ce vœu, mais ils le disent avec peu de fondement. & contre le sentiment de presque tous les Interpretes. L'Apôtre ne l'entreprit que pour s'accommoder à la foiblesse des Juifs, qui le prenoient pour l'ennemi de la loi : il tâchoit de les gagner par ce moyen, en leur montrant qu'il honoroit la loi comme sainte, sans se croire obligé d'en pratiquer les ceremonies ; ce qui paroît assez par le reste de sa conduite. Voyez le chap. 21. v. 26.

v. 19.

Estant parti de Cenchrée, il vint par mer

à Ephèse , où il entra , selon sa coutume , dans la synagogue pour conferer avec les Juifs : ils le prièrent instamment de faire quelque séjour avec eux ; ce qui marque la bonne disposition où ils étoient à l'égard de Paul , & de l'Evangile qu'il leur annonçoit. Mais il s'en excusa , & en prenant congé d'eux , il leur dit , qu'il falloit absolument qu'il allât passer la fête prochaine à Jerusalem ; c'étoit apparemment celle de la Pentecôte : & après leur avoir fait espérer que si c'étoit la volonté de Dieu il reviendroit les voir , il partit aussi-tôt par mer de cette ville , où il laissa en sa place Aquilas & Priscille , pour forrifier les Ephesiens par leurs discours , parcequ'ils étoient fort instruits. Dieu se servit de leur ministère pour achever par eux ce qu'il avoit commencé dans un des principaux ministres de son Eglise. *Voyez v. 24.*

L'Apôtre ayant eu le temps favorable , il aborda à Cesarée en Palestine ; & sans s'y arrêter il monta à Jerusalem , où il salua cette Eglise qui est appelée l'Eglise par excellence , comme étant la mere des autres : il y passa la fête & y accomploit son vœu , ou quelque autre projet dont saint Luc ne dit rien. Il revint de là à Antioche de Syrie , d'où il étoit parti autrefois avec Barnabé pour aller prêcher l'Evangile. Il ne pouvoit oublier cette Eglise où il avoit reçu tant de graces , & avoit pour elle une affection toute particuliere. Il y passa quelque temps , & après y avoir donné ordre à ce qu'il jugea nécessaire , il parcourut de suite toute la Galatie & toute la Phrygie , allant de ville en ville , & for-

tifiant dans la foi tous les disciples qu'il trouvoit , confirmant le bien qu'il avoit établi , & corrigeant les abus qui s'y étoient glissés.

¶. 24. *jusqu'à la fin.* Peu de temps après que saint Paul fut parti d'Ephèse , il y vint un Juif d'Alexandrie nommé Apollon , qui étoit éloquent , fort intelligent dans les Ecritures , & avec cela plein de zèle & de ferveur : ces trois qualités le rendoient capable de travailler avec grand fruit à la conversion de ce peuple. Il n'avoit reçu que le baptême de saint Jean , & l'avoit reçu sans doute du saint Précurseur même qui baptisoit seul ; & cependant il étoit bien instruit de ce qui regardoit JESUS-CHRIST , c'est-à-dire , qu'il étoit le Messie promis aux Juifs , & que la foi en son nom étoit nécessaire pour le salut , & enseignoit avec soin & avec certitude ce qu'il avoit appris des vérités de l'Evangile : il parla même avec beaucoup de hardiesse dans la synagogue , ou Aquilas & Priscille l'ayant entendu , ils s'apperçurent qu'il lui manquoit encore quelque chose ; ils le firent venir chez eux , & l'instruisirent plus à fond des mysteres de la religion chrétienne. Ils avoient été assez long-temps disciples de saint Paul , pour être en état d'instruire même les plus sçavans & les plus fervens tel qu'étoit Apollon. Ce fut d'ailleurs un bel exemple d'humilité dans un homme aussi éloquent & aussi estimé qu'il étoit , de vouloir bien recevoir des instructions d'un artisan & d'une femme. L'on ne sçait point s'il reçut alors le baptême ; mais saint Chrysostome dit nettement , que quoiqu'il ne fût pas par-

**DES ACTES DES APÔTRES. 551**  
faitement éclairé sur nos mysteres, il avoit néanmoins attiré en lui le Saint Esprit comme Corneille, par ce zele & ce courage que le Saint Esprit même lui avoit donné.

Il se resolut ensuite de passer en Achaïe pour y annoncer la parole de Dieu, & les freres qui étoient à Ephese l'y exhorterent, & écrivirent aux disciples qui étoient à Corinthe, qu'ils le reçussent selon son merite. Lorsqu'il y fut arrivé, il contribua beaucoup par la grace dont il étoit rempli, à affermir les fidelles dans la foi, car il confondoit les Juifs par la force de ses discours & par l'autorité de l'écriture, dont il se servoit efficacement, leur montrant que JESUS-CHRIST étoit le Messie. L'éclat que la prédication d'Apollon fit à Corinthe où il alla au fortir d'Ephese, lui acquit beaucoup d'admirateurs; & y produisit deux ou trois ans après une division fâcheuse, dont l'Apostre parle dans sa premiere Epître aux Corinthiens, chap. I. v. 10. 11. 12.



Mm iiiij



## CHAPITRE XIX.

† Veille  
de la  
Pente-  
côte.

1. † Pendant qu'Apollon étoit à Corinthe, Paul ayant traversé les hautes provinces *de l'Asie*, vint à Ephèse, où ayant trouvé quelques disciples,

2. il leur dit : Avez vous reçu le Saint-Esprit depuis que vous avez embrassé la foi ? Ils lui répondirent : Nous n'avons pas seulement oui dire qu'il y ait un Saint-Esprit.

3. Et il leur dit : Quel batême avez-vous donc reçu ? Ils lui répondirent : Le batême de Jean.

4. Alors Paul leur dit : Jean a batisé du batême de la pénitence, en disant au peuple, qu'ils devoient croire en celui qui venoit après lui, c'est-à-dire, en JESUS.

1. Factum est autem cum Apollo esset Corinthus, ut Paulus peragratis superioribus partibus veniret Ephesum, & inveniret quosdam discipulos.

2. dixitque ad eos : Si Spiritum sanctum accepistis credentes ? At illi dixerunt ad eum : Sed neque, si Spiritus sanctus est, audivimus.

3. Ille verò ait : In quo ergo baptizati estis ? Qui dixerunt : In Joannis baptismate.

4. Dixit autem Paulus : Joannes baptizavit baptismo penitentiae populum, dicens : in eum, qui venturus esset post ipsum, ut crederent, hoc est, in Jesum.

Math.

3. 11.

Marc. 1.

8.

Luc. 3. 16.

Joan. 1.

26.

Sup. 1. 5.

11. 16.

†. 1. expl. la Galatie & la Phrygie.



5. His auditis, baptisati sunt in nomine Domini Jesu.

6. Et cum imposuisset illis manus Paulus, venit Spiritus sanctus super eos, & loquebantur linguis, & propheta-bant.

7. Erant autem omnes viri ferè duodecim.

8. Introgressus autem synagogam, cum fiducia loquebatur per tres menses, disputans & suadens de regno Dei.

9. Cum autem quidam indurarentur & non crederent, maledicentes viam Domini coram multitudine, discedens ab eis, segregavit discipulos, quotidie disputans in schola Tyranni cujusdam;

10. hoc autem factum est per biennium. Ita ut omnes, qui habitabant in Asia, audirent ver-

5. Ce qu'ayant oui, ils furent baptisez au nom du Seigneur JESUS.

6. Et après que Paul leur eut imposé les mains, le Saint-Esprit descendit sur eux, & ils parloient diverses langues, & ils prophétisoient.

7. Ils étoient en tout environ douze.

8. Paul entra ensuite dans la synagogue, où il parla avec liberté & hardiesse pendant trois mois, conferant avec les Juifs, & s'efforçant de leur persuader ce qui regarde le royaume de Dieu. ¶

9. Mais comme quelques-uns s'endurcissoient & demeuroient dans l'incrédulité, décriant devant tout le peuple la voie du Seigneur; il se retira, & sépara ses disciples d'avec eux, & il enseignoit tous les jours dans l'école d'un nommé Tyran:

10. ce qu'il continua durant deux ans. De sorte que tous ceux qui demeuroient en Asie, tant Juifs que Gen-

tils, ouïrent la parole du Seigneur JESUS.

11. Et Dieu faisoit des miracles extraordinaires par les mains de Paul ;

12. jusques-là même que les mouchoirs & les linges qui avoient touché son corps, étant appliqués aux malades, ils étoient guéris de leurs maladies, & les esprits malins sortoient //.

13. Or quelques uns des exorcistes Juifs qui alloient de ville en ville, entreprirent d'invoquer le Nom du Seigneur JESUS sur ceux qui étoient possédés des malins esprits, en leur disant : Nous vous conjurons par JESUS que Paul prêche.

14. Ceux qui faisoient cela étoient sept fils d'un Juif Prince des Prêtres ; nommé Sceva.

15. Mais le malin esprit leur répondit : Je connois JESUS, & je sai qui est Paul ; mais vous, qui êtes-vous ?

bum Domini, Judæi atque Gentiles.

11. Virtutesque, non quasi libet faciebat Deus per manum Pauli ;

12. ita ut etiam super languidos deferrentur à corpore ejus sudaria, & semicinctia, & recedebant ab eis languores, & spiritus æquam egrediebantur.

13. Tentaverunt autem quidam & de circumeuntibus Judæis exorcistis invocare super eos qui habebant spiritus malos, nomen Domini Jesu, dicentes: Adjuro vos per Jesum quem Paulus prædicat.

14. Erant autem quidam Judæi Scevæ Principis sacerdotum septem filii, qui hoc faciebant.

15. Respondens autem spiritus nequam dixit eis: Jesum novi, & Paulum scio: vos autem qui estis ?

ψ. v. l. *antr.* tabliers.

*acid gr.* hors de ceux qui en étoient possédés.

16. Et infiliens eos homo, in quo erat dæmonium pessimum, & dominatus amborum, invaluit contra eos, ita ut nudi & vulnerati effugerent de domo illa.

17. Hoc autem notum factum est omnibus Judæis, atque Gentilibus, qui habitabant Ephesi: & cecidit timor super omnes illos, & magnificabatur nomen Domini Jesu.

18. Multique credentium veniebant confidentes & annuntiantes actus suos.

19. Multi autem ex eis qui fuerant curiosi sectati, contulerunt libros, & combusserunt coram omnibus: & computatis pretiis illorum, invenerunt pecuniam denariorum quinquaginta milium.

20. Ita fortiter

16. Aussi-tôt l'homme qui étoit possédé d'un démon très-méchant, se jeta sur deux de ces exorcistes, & s'en étant rendu maître, il les traita si mal, qu'ils furent contraints de s'enfuir de cette maison tout nuds & blessés.

17. Cet événement ayant été sù de tous les Juifs & de tous les Gentils qui demeuroient à Ephese; ils furent tous saisis de crainte, & ils glorifioient le Nom du Seigneur J E S U S.

18. Et plusieurs de ceux qui avoient crû, venoient confesser & declarer ce qu'ils avoient fait *de mal*.

19. Il y en eut aussi beaucoup de ceux qui avoient exercé les arts curieux, qui apporterent leurs livres & les brûlerent devant tout le monde; & quand on en eut supputé le prix, on trouva qu'il montoit à cinquante mille // pieces d'argent.

20. Ainsi la parole de

✓. 19. deniers qui valaient environ dix-neuf mille livres.

Dieu se répandoit de plus en plus, & se fortifioit puissamment.

21. Après cela Paul, se proposa par l'instinct du S. Esprit, de passer par la Macedoine & par l'Achaïe, & d'aller ensuite à Jerusalem, disant : Lorsque j'aurai été là, il faut aussi que je voie Rome.

22. Et ayant envoyé en Macedoine deux de ceux qui le servoient dans son ministère, Timothée & Eraste, il demeura encore quelque temps en Asie.

23. Mais la voie du Seigneur fut alors traversée par un grand trouble.

24. Car un orfèvre, nommé Demetrius, qui faisoit de petits temples d'argent de la Diane d'Éphèse, & donnoit beaucoup à gagner à ceux de ce métier,

25. les assembla avec d'autres qui travailloient à ces sortes d'ouvrages, & leur dit : Mes amis, vous

descebat verbum dei, & confirmabatur.

21. His autem expletis, proposuit Paulus in Spiritu, transitâ Macedoniâ & Achaiâ, ire Jerusalem, dicens : Quoniam, postquam fuero ibi, oportet me & Romam videre.

22. Mittens autem in Macedoniam duos ex ministrantibus sibi, Timotheum & Erastum, ipse remansit ad tempus in Asia.

23. Facta est autem illo tempore turbatio non minima de via Domini.

24. Demetrius enim quidam nomine, argentarius, faciens ædes argenteas Dianæ, præstabat artificibus non modicum quæstum ;

25. quos convocans, & eos qui hujusmodi erant opifices, dixit : Viri, scitis quia de hoc an-

\*. 21. *autr.* prit en lui-même le dessein de passer.

ificio est nobis acquisitione :

26. & videtis, & auditis, quia non solum Ephesi, sed penè totius Asiae, Paulus hic suadens avertit multam turbam, dicens, quoniam non sunt dii, qui manibus sunt.

27. Non solum autem hæc periclitabitur nobis pars in redargutionem venire, sed & magnæ Dianæ templum in nihilum reputabitur, sed & destrui incipiet majestas ejus, quam tota Asia, & orbis colit.

28. His auditis, repleti sunt irâ, & exclamaverunt, dicentes: Magna Diana Ephesiorum!

29. Et impleta est civitas confusione,

savez que c'est de ces ouvrages que vient tout notre gain:

26. & cependant vous voyez vous-mêmes, & vous entendez dire, que ce Paul a ici détourné un grand nombre de personnes du culte des dieux, non seulement à Ephese, mais presque par toute l'Asie, en disant que les ouvrages de la main des hommes ne sont point des dieux.

27. Et il n'y a pas seulement à craindre pour nous que nôtre métier ne soit décrié, mais même que le temple de la grande déesse Diane ne tombe dans le mépris; & que la majesté de celle qui est adorée dans toute l'Asie, & même dans tout l'univers, ne s'aneantisse peu à peu.

28. Ayant entendu ce discours, ils furent transportés de colere, & ils s'écrierent: Vive la grande Diane des Ephesiens!

29. Toute la ville fut aussi tôt remplie de con-

fusion : & ces gens - là coururent en foule à la place publique , où étoit le theatre , entraînant Gaius & Aristarque Macedoniens , qui avoient accompagné Paul dans son voyage.

30. Paul vouloit aller se presenter à ce peuple , mais les disciples l'en empêchèrent.

31. Et quelques - uns aussi des Asiarques <sup>U</sup> , qui étoient ses amis , l'envoyèrent prier de ne se presenter point au theatre.

32. Cependant les uns crioient d'une maniere , & les autres d'une autre ; car tout ce concours de peuple n'étoit qu'une multitude confuse ; & la plupart même ne savoient pas pourquoi ils étoient assemblés.

33. Alors Alexandre fut tiré de la foule , étant aidé par les Juifs qui le pouffoient devant eux. Et étant tendant la main , il de-

& impetum fecerunt uno animo in theatrum , rapto Gaio & Aristarcho Macedonibus, comitibus Pauli.

30. Paulo autem volente intrare in populum, non permiserunt discipuli.

31. Quidam iavtem & de Asia Principibus , qui erant amici ejus , miserunt ad eum rogantes ne se daret in theatrum.

32. Alii autem aliud clamabant ; erat enim Ecclesia confusa : & plures nesciebant qua ex causa convenissent.

33. De turba autem detraxerunt Alexandrum , propellentibus eum Judæis. Alexander autem manu silentio postu-

U. 31. expl. *Pré des Gentils de l'Asie. Lettr.* quelques-uns des Princes d'Asie.

lato, volebat reddere  
rationem populo.

manda audiance , pour se  
justifier devant le peu-  
ple ?

34. Quem ut cog-  
noverunt Judæum  
esse , vox facta una  
est omnium , quasi  
per horas duas cla-  
mantium : Magna  
Diana Ephesiorum.

34. Mais ayant reconnu  
qu'il étoit Juif , ils s'é-  
crierent tous *comme* d'une  
seule voix durant près de  
deux heures : *Vive* la  
grande Diane des Ephe-  
siens.

35. Et cum sedaf-  
set Scriba turbas ,  
dixit : Viri Ephesii ,  
quis enim est homi-  
num , qui nesciat  
Ephesiorum civita-  
rem cultricem esse  
magnæ Dianæ , Jo-  
visque prolis ?

35. Après quoy le Greff-  
ier de la ville ayant ap-  
paisés , il leur dit : Sei-  
gneurs Ephesiens , y a-t-il  
quelqu'un qui ne sache  
pas que la ville d'Ephese  
rend un culte particulier à  
la grande Diane , fille de  
Jupiter ?

36. Cum ergo his  
contradicti non possit,  
oportet vos sedatos  
esse , & nihil temerè  
agere.

36. Puis donc qu'on ne  
peut pas disconvenir de  
cela , vous devez demeurer  
en paix , & ne rien faire  
inconsiderément.

37. Adduxistis e-  
nim homines istos ,  
neque sacrilegos. ne-  
que blasphemantes  
deam vestram.

37. Car ceux que vous  
avez amenés ici , ne sont  
ni sacrileges , ni blasphe-  
mateurs de vôtre déesse.

38. Quodd si De-  
metrius , & qui cum  
eo sunt artifices , ha-

38. Que si Demetrius ,  
& les ouvriers qui sont  
avec lui , ont quelque

γ. 33. *lett.* voulant rendre raison.

γ. 35. *gr.* & à la figure , qui est descendue du ciel :

plainte à faire contre quelqu'un, on tient l'audience, & il y a des Proconsuls, qu'ils s'appellent en justice les uns les autres.

39. Que si vous avez quelqu'autre affaire à proposer; elle se pourra terminer dans une assemblée legitime.

40. Car nous sommes en danger d'être accusés de sedition pour ce qui s'est passé aujourd'hui, ne pouvant alleguer aucune raison pour justifier ce concours tumultuaire de peuple. Ayant dit cela il congedia toute l'assemblée.

bent adversus aliquem causam; conventus forenses aguntur, & Proconsules sunt, accusent invicem.

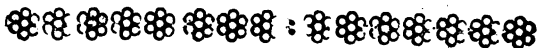
39. Si quid autem alterius rei quaeritis, in legitima Ecclesia poterit absolvi.

40. Nam & periclitamur argui seditionis hodiernae, cum nullus obnoxius sit (de quo possimus reddere rationem) concursus istius. Et cum haec dixisset, dimisit Ecclesiam.



SENS





SENS LITTERAL ET SPIRITUEL.

v. 1. jusqu'au 3. *P*endant qu'Apollon étoit à Corinthe, &c.

Paul ayant parcouru les parties de l'Asie les plus éloignées de la mer, & les plus septentrionales, il revint à Ephèse lors qu'Apollon en étant parti pour aller à Corinthe, il y rencontra douze disciples qui n'ayant été baptesés que du baptesme que saint Jean administroit, n'avoient encore reçu que les premiers élémens de la foi; l'Apôtre croyant qu'ils avoient été baptesés du baptesme de JESUS-CHRIST, mais qu'ils n'avoient pas été confirmés, leur demanda si depuis qu'ils avoient embrassé la foi, ils avoient reçu le Saint-Esprit, il connut par leur réponse, qu'ils n'avoient été baptesés que du baptesme de saint Jean, car ils lui dirent qu'ils n'avoient pas seulement oui dire qu'il y eût un Saint-Esprit. Cette demande & cette réponse nous apprend deux choses: La première, que le baptesme de saint Jean ne se donnoit point en la forme ordinaire, sous l'invocation des trois personnes divines; car en ce cas ces disciples n'auroient pas manqué d'être instruits de ce qu'il faut croire du Saint-Esprit, qui auroit été nommé distinctement dans la forme de ce baptesme: La deuxième qui suit de là, c'est que le baptesme de JESUS-CHRIST est tout différent de celui de saint Jean, comme le définit le Concile de Trente.

Seff. 7.  
can. 1.

Nn

Saint Jean donnoit un batême qu'il appelloit un batême de pénitence pour la remission des pechés, c'est-à-dire, qu'il excitoit les hommes à la pénitence, & les préparoit à recevoir la remission de leurs pechés par JESUS-CHRIST dont il annonçoit l'avenement prochain. Jean batîsoit dans l'eau pour figurer le batême de JESUS-CHRIST où l'on doit renâître par l'eau & par le Saint-Esprit. Après que ces disciples eurent été suffisamment instruits de ces verités, ils furent batîsés par l'ordre de saint Paul, au nom du Seigneur JESUS, c'est-à-dire du batême institué par JESUS-CHRIST, qui a ordonné de l'administrer, au nom du Pere, du Fils & du Saint-Esprit; c'est la forme ordinaire sans laquelle le batême de JESUS-CHRIST ne peut point être conféré, dit saint Augustin. Saint Luc l'appelle de la sorte pour le distinguer de celui de saint Jean; sans rapporter ni les paroles ni les ceremonies avec lesquelles se donnoit ce batême.

Lorsque les premiers Chrétiens embrassoient la foi, ils étoient batîsés après avoir été instruits des principales verités de la religion: aussi tôt après ils recevoient le Saint-Esprit par l'imposition des mains des Apôtres; c'est-à-dire la Confirmation, qui est un sacrement institué par JESUS-CHRIST, pour donner aux batîsés la grâce & la vertu du Saint-Esprit; pour croire, pour confesser, & pour défendre jusqu'à la mort les verités de la foi. Mais outre cette force interieure, ces premiers fidelles recevoient encore differens dons extérieurs qui servoient à l'établissement de l'Eglise. C'est pour-

Matth.  
18.  
Liv. 6.  
de Bapt.  
c. 26.

quoï saint Paul ayant imposé les mains à ces douze disciples, le Saint-Esprit descendit sur eux; & pour marquer sa présence, il les fit parler diverses langues, & prophétiser. Ce mot qui signifie quelquefois prédire l'avenir & interpréter les Ecritures, signifie en cet endroit, louer Dieu & publier ses merveilles; ce que saint Luc explique ailleurs en ces termes : *Ms. ibi*  
*45.* Ils les entendoient parler diverses langues, & glorifier Dieu.

¶. 8. jusqu'au 13. Saint Paul ne desirant rien plus que de gagner tous les autres habitans d'Ephese, & sur tout les Juifs, entra pendant trois mois dans leur synagogue chaque jour de sabbat, & leur prêcha avec une entière liberté les vérités de la foi, en conferant avec les Docteurs de la loi de ce qui regarde le royaume de Dieu, & des vertus nécessaires pour y parvenir. Mais quoiqu'il les convainquit tous, il n'en persuada que peu, plusieurs demeurèrent dans leur endurcissement; car la parole qui est aux uns une odeur de vie qui les fait vivre, est aux autres une odeur de mort qui les fait mourir. Paul voyant leur obstination qui alloit même jusqu'aux blasphêmes contre JESUS-CHRIST & contre sa doctrine devant tout le peuple, il se sépara lui & ses disciples d'avec eux, de peur que leurs méchans discours ne fissent quelque impression sur ceux qu'il avoit convertis, ou pour n'être point engagé à des disputes inutiles qui n'auroient servi qu'à les aigrir davantage. Il quitta donc la synagogue, & choisit pour faire ses instructions l'école d'un nommé Tyrann, qui est peut-être ce Sophiste dont Suidas parle, *Synopf.*  
 qui a écrit de la Rhetorique. Là il conferoit  
 N n ij

rent contraints de s'enfuir de la maison, blessés & tout nus; parce qu'apparemment le possédé leur avoit déchiré leurs habits. Le texte Latin & quelques manuscrits Grecs ne parlent que de deux; mais il se peut faire que quoiqu'il soit parlé auparavant des sept fils de Sceva, le possédé ne put se jeter que sur deux, les cinq autres s'en étant enfuis plus vite que ces derniers; ou enfin qu'ils ne se trouverent peut-être que deux en cette rencontre.

Cet événement remplit de crainte tous les habitans d'Ephese, Juifs & Gentils, & personne n'osoit plus parler de JESUS-CHRIST qu'avec grand respect. Plusieurs de ceux qui avoient embrassé la foi profiterent aussi de cet événement, & vinrent déclarer publiquement, & confesser par le détail les fautes dont ils se sentoient coupables: ainsi l'on voit que la terreur est souvent plus utile aux hommes que l'indulgence & la douceur. Plusieurs même de ceux qui s'étoient appliqués à la recherche des arts curieux de l'astrologie & de la magie, ce qui étoit fort commun à Ephese, apporterent les livres qui traitoient de ces matieres, & les brûlerent devant tout le monde; le prix en ayant été supputé, on trouva qu'il montoit à cinquante mille deniers, qui reviennent environ à dix-neuf mille livres.

La parole de Dieu se répandoit de plus en plus dans la ville & dans tous les lieux d'alentour: mais ce ne fut point sans que l'Apôtre souffrit beaucoup; car il proteste avec serment qu'il n'y avoit point de jour qu'il ne se vît près de la mort; & il combattit même contre les

bêtes, c'est-à-dire, selon le sentiment de plusieurs Peres, qu'il fut exposé aux bêtes dans l'amphitheatre, & qu'il en auroit été devoré si Dieu ne l'avoit sauvé par miracle: néanmoins la plupart des Interpretes l'entendent allegoriquement des hommes impies & cruels, qui sont ordinairement marqués dans les Ecritures par le mot de bêtes sauvages. Pendant les trois ans qu'il fut à Ephese, comme il en sortoit quelquefois pour aller prêcher aux environs, on croit que c'est en ce temps qu'il peut avoir fait un second voyage à Corinthe pour y régler quelques affaires, ce fut aussi apparemment en ce temps qu'il écrivit son Epître aux Galates.

Après que saint Paul eut ainsi passé un temps considerable à Ephese, il resolut, soit de lui-même, soit par le mouvement du Saint-Esprit, d'aller en Macedoine & en Achaïe, pour passer de là à Jerusalem, afin d'y porter les aumônes qu'il avoit recueillies, & il se proposoit aussi de faire le voyage de Rome; car il y avoit plusieurs années qu'il désiroit d'y aller, mais il ne savoit pas encore de quelle maniere il iroit. En attendant qu'il partir de l'Asie, il envoya Timothée & Eraste en Macedoine, avec ordre à Timothée d'aller à Corinthe, & après

1. Cor.  
4. 17.

cela de le revenir trouver. C'est encore avant qu'il sortit d'Ephese qu'il reçût des nouvelles de la part des Corinthiens, qui lui manderent l'état de leur Eglise par le moyen de Stephanas, Fortunat, & Achaïque, & qui lui proposerent plusieurs difficultés qui l'obligerent de leur écrire la lettre que l'on compte pour la pre-

miere aux Corinthiens, car quelques uns croyent qu'il leur avoit écrit dès auparavant une autre lettre qui est perdue.

✧. 23. *jusqu'à la fin.* L'Apôtre étant sur le point de partir d'Ephese, il s'éleva une grande sédition contre lui à cause de la doctrine qu'il enseignoit. Les Ephesiens avoient toujours extrêmement reveré une statue de Diane faite de bois de vigne, qu'ils prétendoient être descendue du ciel: ils lui avoient fait bâtir un temple très-magnifique qui avoit été quatre cens ans à faire, & qui étoit soutenu de cent vingt-sept colonnes par les soins d'autant de Rois. Ce premier temple fut brûlé par Herostrate, qui étoit un homme de très-basse condition qui vouloit faire parler de lui; mais on en retablit un encore plus magnifique par une contribution générale de tout le pais, lequel a été depuis ruiné par les Goths: on en faisoit des images & des representations d'argent pour contenter la superstition ou la curiosité des peuples. Cela faisoit gagner un grand nombre d'ouvriers, & particulièrement un Orfèvre nommé Demetrius, qui en faisoit travailler beaucoup d'autres sous lui. Comme il sentoit déjà diminuer son trafic, & qu'il craignoit que le commerce ne se ruinât par l'abolition du culte de Diane, que saint Paul entreprenoit de ruiner par ses prédications, il assembla un jour tous ceux qui travailloient à ce métier, & leur representa qu'ils étoient sur le point de tomber dans une extrême misere; que Paul cet homme qu'ils connoissoient tous, avoit persuadé à un grand nombre de personnes, non-seulement à Ephese, mais pres-

*Synops.*

*Plin.*  
l. 36.  
*Strabo.*  
l. 10. c.  
14. *Geog.*

que par toute l'Asie, que les dieux faits par la main des hommes, bien loin d'être des dieux, n'avoient aucun sentiment, & qu'il les avoit détournés de leur culte; qu'ainsi ils n'auroient plus moyen de gagner leur vie: mais que si leur propre intérêt n'étoit pas capable de les animer à arrêter les entreprises de Paul, ils devoient au moins y être portés par le zèle de la religion; que dorénavant le temple de Diane alloit être abandonné, & que la majesté de cette grande déesse que l'Asie & les autres provinces du monde adoroient, alloit tomber dans le dernier mépris. Il n'en fallut pas davantage pour ces sortes de gens: la considération de leur intérêt soutenue du faux prétexte de piété, les fit entrer dans une fureur extrême. Ils se mirent à crier, tout transportés de colere: *Vive la grande Diane des Ephesiens*, & remplirent toute la ville d'une étrange confusion: en courant par les rues comme des insensés, ils rencontrèrent Gaius & Aristarque Macedoniens, qu'ils reconnurent pour compagnons de saint Paul qu'ils cherchoient, ils s'en saisirent, & les entraînent dans la place publique, où étoit le theatre (qui étoit souvent le lieu des assemblées publiques du peuple, & où les jugemens se rendoient) pour les y faire condamner à mort, ou pour les exposer à la fureur de cette populace mutinée; car ils crioient les uns d'une façon, les autres d'une autre, sans qu'ils scussent même pourquoi ils étoient assemblés.

Saint Paul qui savoit le danger où se trouvoient ces fidèles disciples, eut assez de cou-

rage pour vouloir se presenter au milieu de cette foule de peuple pour les dégager, & pour essayer de calmer ce trouble. Mais il eut assez d'humilité pour ceder à l'opposition que ses disciples lui firent ; & même quelques-uns des Princes de l'Asie, qui étoient ses amis, quoique non encore convertis, l'envoyerent prier de ne se pas exposer à un danger si évident. Ces amis de l'Apôtre, que le texte Grec appelle Asiarques, étoient les Pontifes payens de l'Asie, qui étoient principalement établis pour faire celebrer les jeux publics à leurs dépens ; ainsi c'étoient toujours les plus riches & les plus considerables des villes. Les Juifs qui voyent qu'on crioit indifferemment contr'eux aussi bien que contre les Chrétiens, tirerent de la foule un homme de leur nation nommé Alexandre, qui devoit être parmi eux en grande consideration, pour plaider leur cause, & la séparer de celle des Chrétiens ; mais aussi-tôt qu'il parut sur le theatre pour demander audience, & que les séditieux reconnurent que c'étoit un Juif, c'est-à-dire, un ennemi de Diane & des autres dieux, tout le peuple commença à crier encore plus fort qu'auparavant : *Vive la grande Diane des Ephesiens*, & cela continua durant deux heures.

Mais enfin le Greffier de la ville, qui étoit comme le Syndic qui fait au peuple la lecture des ordonnances, les appaisa par un discours populaire, mais plein d'une prudence politique, en leur representant, qu'il n'y avoit personne qui doutât que la ville d'Ephese ne rendît un culte fidelle à la grande Diane fille de Jupiter, le Grec porte, & à la figure qui est descendue

• *synops.*



du ciel ; que toutes les nations en demeuroient d'accord ; qu'il n'y avoit pas de sujet de craindre que l'on manquât de rendre à ce temple auguste les respects qui lui sont dûs ; qu'il falloit donc qu'ils prissent garde de rien faire avec précipitation. Pour ce qui est des deux hommes qu'ils avoient amenés au theatre pour les faire punir , qu'il ne les trouvoit coupables d'aucun blasphème contre la Déesse , que si Demetrius & les autres ouvriers qui étoient avec lui, avoient quelque affaire contre quelqu'un, qu'on tenoit l'audience , & qu'on pouvoit demander justice au Proconsul ; que s'il s'agissoit de quelque affaire qui regardât la Republique , on la pouvoit proposer dans l'assemblée legitime qui se tenoit trois fois par mois : Qu'au reste ce tumulte pouvoit passer pour une sédition dont ils seroient responsables à l'Empereur. Ce discours appaisa cette émotion populaire , & après ces paroles il congédia toute l'assemblée, & les renvoya tous chacun dans sa maison.





## CHAPITRE XX.

1. **L**E tumulte étant cessé, Paul fit venir les disciples, & les ayant exhortés, il leur dit adieu, & partit pour aller en Macedoine.

2. Après avoir été en divers lieux de cette province, & avoir fait plusieurs exhortations *aux fidelles*, il vint en Grece :

3. où ayant demeuré trois mois, il resolut de retourner par la Macedoine, à cause que les Juifs lui avoient dressé des embûches sur le chemin qu'il devoit prendre pour aller par mer en Syrie.

4. Il fut accompagné // par Sopatre fils de Pyrrhus de Berée, par Aristarque & par Second, qui étoient de Thessalonique, par Gaius de Derbe, & par Timothée, & par Tychi-

ŷ. 4. gr. jusqu'en Asie.

1. **P**ostquam autem cessavit tumultus, vocatis Paulus discipulis, & exhortatus eos, valedixit, & profectus est ut iret in Macedoniam.

2. Cum autem perambulasset partes illas, & exhortatus eos fuisset multo sermone, venit ad Græciam :

3. ubi cum fecisset menses tres, factæ sunt illi insidiæ à Judæis navigaturo in Syriam : habitique consilium ut reverteretur per Macedoniam.

4. Comitatus est autem eum Sopater Pyrrhi Berœensis, Thessalonicensium verò Aristarchus, & Secundus, & Gaius Derbeus, & Timotheus : Asiani verò

Eutychie & Trophimus.

que & Trophime, qui étoient tous deux d'Asie.

5. Hi cum præcessissent, sustinuerunt nos Troade.

5. Ceux-ci étant allés devant, ils nous attendirent à Troade.

6. Nos verò navigavimus post dies azymorum à Philippis, & venimus ad eos Troadem in diebus quinque, ubi demorati sumus diebus septem.

6. Pour nous après les jours des pains sans levain, nous nous embarquâmes à Philippes, & nous vîmes en cinq jours les trouver à Troade, où nous en demeurâmes sept.

7. Una autem sabbati, cum convenissemus ad frangendum panem, Paulus disputabat cum eis, profecturus in crastinum, protraxitque sermonem usque in mediam noctem.

7. Le premier jour de la semaine les disciples étant assemblés pour rompre le pain, Paul qui devoit partir le lendemain, leur fit un sermon qu'il continua jusqu'à minuit.

8. Erant autem lampades copiosæ in cœnaculo, ubi eramus congregati.

8. Il y avoit beaucoup de lampes en la salle haute où nous étions assemblés.

9. Sedens autem quidam adolescens, nomine Eutychie super fenestram, cum mergeretur somno gravi (disputante diu Paulo) ductus somno cecidit de tertio cœnaculo deorsum, & sublatus est mortuus.

9. Et comme le discours de Paul dura long-temps, un jeune homme nommé Eutyque, qui étoit assis sur une fenêtre, s'endormit, & étant enfin assoupi d'un profond sommeil, il tomba du troisième étage en bas, & on le remporta mort.

10. Ad quem cum descendisset Paulus iacubuit super eum,

10. Mais Paul étant descendu en bas, se jeta sur

lui; & l'ayant embrassé il leur dit Ne vous troublez point, car il vit.

11. Pais étant remonté, & ayant rompu le pain & mangé; il leur parla encore jusqu'au point du jour, & s'en alla ensuite.

12. Et on amena le jeune homme vivant, dont ils furent extrêmement consolés.

13. Pour nous, nous montâmes sur un vaisseau, & nous allâmes jusques à Asson, où nous devions reprendre Paul, selon l'ordre qu'il en avoit donné; parce que pour lui il avoit voulu faire le chemin à pied.

14. Lors donc qu'il nous eut rejoints à Asson, nous allâmes tous ensemble à Mitylene.

15. Et continuant notre route, nous arrivâmes le lendemain vis-à-vis de Chio le jour suivant nous abordâmes à Samos; & le jour d'après nous vîmes à Milet.

16. Car Paul avoit réso-

& complexus dixit: Nolite turbari, anima enim ipsius in ipso est.

11. Ascendens autem, frangensque panem & gustans, factisque allocutus usque in lucem, sic profectus est.

12. Adduxerunt autem puerum viventem, & consolati sunt non minimè.

13. Nos autem ascendentes navem, navigavimus in Asson, inde suscepturi Paulum: sic enim disposuerat ipse per terram iter facturum.

14. Cum autem convesisset nos in Asson, assumpto eo, venimus Mitylenen.

15. Et inde navigantes, sequenti die venimus contra Chium: & alia applicuimus Samum, & sequenti die venimus Miletum.

16. Proposuerat

10. 10. 10. son ame est en lui.

11. 11. 11. nous étant arrêtés à Traggile.

Enim Paulus trans-  
navigare Ephesum ,  
ne qua mora illi fie-  
ret in Asia, Festina-  
bat enim, si possibile  
sibi esset, ut diem  
Pentecostes faceret  
Jerosolymis.

17. A Mileto au-  
tem mittens Ephe-  
sum, vocavit majo-  
res natu Ecclesiar.

18. Qui cum vē-  
nissent ad eum, &  
simul essent, dixit  
eis: Vos scitis, à pri-  
ma die quā ingressus  
sum in Asiam, qua-  
liter vobiscum per  
omne tempus fue-  
rim:

19. Serviens Do-  
mino cum omni hu-  
militate, & lacry-  
mis, & tentationi-  
bus, quæ mihi acci-  
derunt ex insidiis Ju-  
daeorum:

20. Quomodo ni-  
hil subtraxerim uti-  
lium, quominus an-  
nuntiarem vobis, &  
docerem vos publicè  
& per domos,

lu de passer Ephese sans y  
prendre terre, afin qu'il  
n'eût point d'occasion de  
s'arrêter en Asie, se hâ-  
tant pour être, s'il étoit  
possible, le jour de la Pen-  
tecôte à Jerusalem.

17. † Etant à Milet, il  
envoya à Ephese, pour faire  
venir les Prêtres de cette  
Eglise.

† Saint  
Estienne  
Pape &  
martyr,

18. Et quand ils furent  
venus le trouver & qu'ils se  
furent joints, il leur dit:  
Vous savez de quelle sorte  
je me suis conduit pendant  
tout le temps que j'ai été  
avec vous, depuis le pre-  
mier jour que je suis en-  
tré en Asie.

19. Que j'ai servi le Sei-  
gneur avec toute humilité,  
& avec beaucoup de lar-  
mes, parmi les traverses  
qui me sont survenues par  
la conspiration des Juifs  
contre moi:

20. Que je ne vous ai  
rien caché de tout ce qui  
vous pouvoit être utile,  
rien ne m'ayant empêché  
de vous l'annoncer, &  
de vous en instruire en  
public & en particulier,

21. prêchant aux Juifs aussi bien qu'aux Gentils la pénitence envers Dieu, & la foi envers notre Seigneur JESUS-CHRIST. ¶

22. Et maintenant étant lié par le Saint-Esprit, je m'en vais à Jerusalem, sans que je sache ce qui m'y doit arriver;

23. sinon que dans toutes les villes par où je passe, le Saint-Esprit me fait connaître que des chaînes & des afflictions m'y sont préparées.

24. Mais je ne crains rien de toutes ces choses, & je suis prêt d'exposer ma vie, pourvu que j'acheve ma course, & que j'accomplisse le ministère que j'ai reçu du Seigneur JESUS, qui est de prêcher l'Evangile de la grace de Dieu.

25. Je sçai que vous ne verrez plus mon visage vous tous, parmi lesquels j'ai passé en prêchant le royaume de Dieu.

26. Je vous déclare donc

21. testificans Judæis atque Gentilibus in Deum penitentiam, & fidem in Dominum nostrum Jesum Christum.

22. Et nunc ecce alligatus ego Spiritu, vado in Jerusalem; quæ in ea ventura sint mihi ignorans;

23. nisi quod Spiritus sanctus per omnes civitates mihi protestatur, dicens: quoniam vincula & tribulationes Jerusalemis me manent.

24. Sed nihil horum vereor; nec facio animam meam pretiosiores quam me, dummodo consummam cursum meum, & ministerium verbi quod accepi à Domino Jesu, testificari Evangelium gratia Dei.

25. Et nunc ecce ego scio, quia amplius non videbitis faciem meam vos omnes, per quos transivi prædicans regnum Dei.

26. Quapropter

¶ 21. déjà lié en esprit. | point plus précieuse que moi.  
 ¶ 24. l'âme n'est ni plus ni moins précieuse que moi. | ¶ 24. gr. avec joye.

aujourd'hui

Contestor vos hodie-  
nâ die, quia mundus  
sum à sanguine om-  
nium ;

27. Non enim sub-  
terfugi, quominus an-  
nuntiarem omne con-  
siliium Dei vobis.

28. Attendite vo-  
bis, & universo gre-  
gi, in quo vos Spiri-  
tus sanctus posuit E-  
piscopos regere Ec-  
clesiam Dei, quam  
acquisivit sanguine  
suo.

29. Ego scio quò-  
niam intrabunt post  
discessionem meam  
lupi rapaces in vos,  
non parcentes grege;

30. & ex vobis ip-  
sis exurgent viri lo-  
quentes perversa, ut  
abducant discipulos  
post se.

31. Propter quòd  
vigilate, memoriâ re-  
tinentes quoniam per  
triennium nocte &  
die non cessavi cum  
lacrymis, monens  
unumquemque ve-  
strum.

32. Et nunc com-

aujourd'huy que je suis pur  
& innocent du sang de vous  
tous ;

27. parce que je n'ai point  
fui de vous annoncer toutes  
les volontez de Dieu //.

28. Prenez donc garde à  
vous-mêmes, & à tout le  
troupeau sur lequel le Saint-  
Esprit vous a établi Evê-  
ques pour gouverner l'Egli-  
se de Dieu, qu'il a acquise  
par son propre sang.

29. Car je sçai qu'après  
mon départ, il entrera par-  
mi vous des loups ravissans,  
qui n'épargneront point le  
troupeau ;

30. & que d'entre vous-  
mêmes, il s'élèvera des gens  
qui publieront des doctri-  
nes corrompues, afin d'atti-  
rer des disciples après eux.

31. C'est pourquoi veillez  
en vous souvenant que je  
n'ai point cessé ni jour ni  
nuit durant trois ans, d'a-  
vertir avec larmes chacun  
de vous.

32. Et maintenant // je vous

✓. 27. *lett.* tout le conseil de Dieu.

✓. 32. *gr.* mes freres.

recommande à Dieu, & à la parole de sa grace, à celui qui peut achever l'édifice que nous avons commencé, & vous donner part à son heritage avec tous les saints.

33. Je n'ai desiré de recevoir de personne ni de l'argent, ni de l'or, ni des vêtements :

1. Cor. 4.  
12.  
2. Theff.  
3. 8.

34. & vous savez vous-mêmes que ces mains que vous voyez, ont fourni à tout ce qui m'étoit nécessaire, & à ceux qui étoient avec moi.

35. Je vous ai montré qu'en toutes choses il faut soutenir ainsi les foibles en travaillant, & se souvenir de ces paroles que le Seigneur JESUS a dites lui-même : Qu'il y a plus de bonheur à donner qu'à recevoir.

36. Après leur avoir ainsi parlé, il se mit à genoux, & pria avec eux tous.

37. Ils commencerent aussi-tôt à fondre en larmes, & se jettant au cou de Paul, ils le baisoient,

38. étant principalement  
l'ap. 12. lettre, a le pouvoir d'édifier, &

mendo vos Deo, & verbo gratia ipsius, qui potens est ædificare & dare hereditatem in sanctificatis omnibus.

33. Argentum & aurum, aut vestem nullius concupivi, sicut

34. ipsi scitis, quoniam ad ea quæ mihi opus erant, & his quæ mecum sunt, ministraverunt manus istæ.

35. Omnia ostendi vobis, quoniam sic laborantes oportet suscipere infirmos, ac meminisse verbi Domini Jesu, quoniam ipse dixit: Beatius est magis dare quam accipere.

36. Et cum hæc dixisset, positus genibus suis, oravit cum omnibus illis.

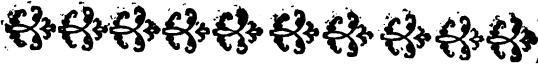
37. Magnus autem fletus factus est omnium: & procumbentes super collum Pauli, osculabantur eum,

38. dolentes maxi-



affligez de ce qu'il leur avoit dit qu'ils ne le verroient plus jamais; & ils le conduisirent jusqu'au vaisseau.

mè in verbo quod dixerat, quoniam amplius faciem ejus non essent visuri; & deducebant eum ad navem.



## SENS LITTERAL ET SPIRITUEL.

§. 1. jusqu'au 7. *L*E tumulte étant cessé,  
&c.

Après que le trouble excité par Demetrius eut été apaisé, Paul assembla les disciples, les exhorta à la persévérance dans la foi, il leur dit adieu & les quitta pour exécuter le dessein qu'il avoit fait de visiter les Eglises d'Achaïe & de Macedoine, ayant prêché en Asie près de trois ans. Il n'alla pas droit en Macedoine, mais il prit le chemin de Troade pour y prêcher l'Evangile, dans l'espérance d'y trouver Tite, de qui il vouloit apprendre l'état de l'Eglise de Corinthe où il l'avoit envoyé; & quoique le Seigneur lui eût ouvert en ce lieu une porte & une entrée favorable, il n'eut pourtant point l'esprit en repos, parce qu'il n'y avoit pas trouvé ce fidelle disciple, qui étoit son Interprete; ainsi il prit bien-tôt congé des fidelles qui y étoient, & passa en Macedoine. Il visita plusieurs Eglises de cette Province, & après avoir consolé & encouragé les fidelles par beaucoup d'exhortations, il en partit peu après pour venir en Grece, c'est-à-dire, en Achaïe; mais avant son départ il eut la consolation de rencontrer Tite à Philippes, qui

2. Cor. 24  
12. 13

lui rapporta le bon état de l'Eglise de Corinthe ; & sur son rapport il leur écrivit la deuxième Epître qui s'adresse à tous les Chrétiens d'Achaïe ; & ce fut par Tite qu'il la leur envoya , lorsque ce disciple retourna encore à Corinthe pour avertir les Corinthiens de tenir leurs aumônes prêtes quand l'Apôtre y viendrait. Après avoir donc traversé la Macedoine il se rendit en Achaïe, où il ne demeura que trois mois, durant ce temps il vint à Corinthe qui est la capitale du pais , où après y avoir donné les reglemens necessaires & recueilli les aumônes qui y étoient préparées pour les porter à Jerusalem , il se disposa pour son voyage. Etant prêt de partir il écrivit sa lettre aux Romains , pour accorder les differens qui s'étoient élevez parmi eux , & elle fut portée à Rome par Phœbé diaconisse de l'Eglise de Cenchrée.

L'Apôtre avoit resolu de s'embarquer au port de Cenchrée pour aller en Syrie ; mais ayant appris que les Juifs lui dressoient des embûches sur la route qu'il vouloit prendre , il aima mieux aller par terre & retourner par la Macedoine : ainsi il éluda la conspiration de ses ennemis qui avoient envie , ou de se défaire de lui , ou d'enlever les aumônes qu'il s'étoit chargé de porter aux pauvres de Jerusalem. Car c'étoit-là le principal dessein du voyage de l'Apôtre , lequel voulant avoir des témoins de sa fidelité dans le transport de *cette grande somme dont il étoit le dispensateur* , il prit avec lui , de la part des villes où la queste s'étoit faite , ceux qu'il appelle lui-même les *Apôtres des Eglises* , qui l'accompagnèrent jusques dans l'Asie , comme porte le Grec,

2<sup>e</sup> Cor. 8.  
10. 23.

Synops.  
Ibid.

c'est--à-dire, jusqu'à Jerusalem, où l'on voit que Trophime se trouva avec saint Paul. Timothée fut aussi du voyage; ainsi l'Apôtre ne le laissa pas alors à Ephese comme quelques uns l'ont crû. Ils l'accompagnèrent d'abord jusqu'à Philippes, d'où par son ordre, ils prirent le devant jusqu'à Troade, où ils l'attendirent; ce que quelques-uns n'entendent que des deux derniers, Tychique & Trophime.

Saint Paul s'arrêta à Philippes avec quelques disciples, du nombre desquels étoit saint Luc qui le rejoignit là, & ne le quitta plus depuis, jusqu'à ce qu'il fût arrivé à Rome. L'Apôtre qui aimoit les Philippiens à cause de leur pieté, fut bien-aise de passer avec eux les jours des azymes; ayant d'ailleurs accoutumé de celebrier les fêtes dans les grandes villes. Or bien que la loi ne permît pas d'immoler l'agneau pascal hors de Jerusalem, les Juifs ne laissoient pas d'observer par tout le monde, comme ils font encore, la ceremonie des pains azymes, & l'Apôtre pour les gagner à JESUS-CHRIST, s'accommodoit à cet usage qui n'étoit pas encore aboli par tout. Deut. 16.  
6. Après les jours des azymes il s'embarqua à Philippes avec sa compagnie, & joignit en cinq jours ceux qui l'attendoient à Troade, & demeura une semaine en ce lieu. Il paroît que quand il arrivoit quelque part où il y avoit quelque nombre de fidelles, il y demouroit au moins jusqu'au Dimanche, pour participer avec eux aux choses saintes dans les assemblées ordinaires.

✧. 7. jusqu'au 17. Le premier jour de la semaine, les disciples étant assemblez pour rompre le pain, &c.

382 EXPLICATION DU CHAP. XX.

Le Dimanche les Chrétiens de Troade s'assemblerent pour rompre le pain sacré ou l'Eucharistie, soit que ce fût le Samedi au soir, dans le dessein de faire le sacrifice durant cette nuit qui appartenoit au Dimanche, soit que ce fût vers le soir du Dimanche même; soit enfin que ce fût à l'heure ordinaire du sacrifice sur les neuf heures du matin, & que les disciples oubliassent leurs repas pour entendre saint Paul, il leur fit un sermon qui dura jusqu'à minuit, parcequ'il devoit partir le lendemain. Ils étoient assemblés dans une chambre haute éclairée d'un grand nombre de lampes. Pendant que saint Paul parloit, un jeune homme nommé Eutype, qui étoit assis sur une fenêtre, après avoir écouté longtemps s'endormit, & le sommeil l'accablant il tomba du troisième étage en bas, & on l'emporta mort. Le diable voulut troubler la joie des fidelles, & interrompre le discours de l'Apôtre par cet accident funeste; mais Dieu le fit servir à la gloire & à celle de son ministre. Car il descendit aussi-tôt, se jeta sur le mort, & en l'embrassant il lui rendit la vie; & pour couvrir ce miracle par une action d'une grande humilité, il dit seulement aux assistans: *Ne vous troublez point, car il est vivant*, comme pour marquer que s'il vivoit, ce n'étoit point par son ministère. Il remonta ensuite dans la salle pour rompre le pain, ce qui signifie célébrer les saints mysteres, & mangea pour être en état de faire voyage, mais le repas qu'il fit fut si sobre qu'il ne l'empêcha pas de continuer à parler jusqu'au point du jour.

Avant qu'il partît, on amena dans l'assemblée

ce jeune homme qui étoit plein de vie , ce que les remplit tous d'une grande consolation. Il envoya par mer saint Luc & les autres disciples jusqu'à Asson au dessous de Troade , où il devoit les rejoindre : pour lui il fut bien-aïse de faire à pied ce chemin ; le mot Grec peut signifier aller par terre, mais il signifie ordinairement ( aller à pied , ) soit pour avoir par là occasion d'instruire quelqu'un ; soit pour s'entretenir plus librement avec Dieu seul ; soit enfin par mortification, en laissant à ses disciples la voye la plus commode , & prenant pour lui la plus penible. Il s'embarqua avec eux à Asson , & le jour même ils arriverent à Mitylene, appelé aujourd'hui Metelin, ville de l'ancienne isle de Lesbos ; ils passerent le lendemain devant l'isle de Chio , & le jour suivant à Samos : selon le Grec, ils allerent aborder à Tragylle qui est un promontoire & une isle de même nom près de Samos ; le lendemain ils vinrent à Milet ville celebre dans la province de Carie , environ à trois lieues & demie de Tragylle. Ainsi l'Apôtre passa à la vûe d'Ephese sans y arrêter, parce qu'il avoit resolu de faire toute la diligence possible pour se trouver à Jerusalem le jour de la Pentecôte , soit pour gagner les Juifs en leur marquant le respect qu'il avoit pour leurs fêtes & leurs ceremonies ; soit qu'il esperât faire quelque fruit parmi eux en leur annonçant l'Evangile du salut, lorsqu'ils se seroient assemblez de toutes parts pour celebrer la fête; soit enfin pour distribuer aux Juifs convertis les aumônes qui avoient été recueillies pour eux, sans être obligé de faire une convocation expresse de toutes les parties de la Judée.

184 EXPLICATION DU CHAP. XX.

¶. 17. jusqu'à la fin. *Estant à Milet il envoya à Ephese pour faire venir les Prêtres de cette Eglise, &c.*

Quoique saint Paul ne voulût point entrer à Ephese de peur d'y être retardé, il ne pouvoit pas néanmoins en passer si près sans voir les Prêtres de cette Eglise qui lui étoit si chere; il fit donc venir à Milet les anciens ou les Prêtres d'Ephese, ce sont les chefs de cette Eglise, c'est-à-dire, les Evêques & les Prêtres qui servoient dans la ville, & dans les lieux circonvoisins, ajoute saint Irenée: il pouvoit bien les faire venir à Tragylle qui n'est qu'à une lieue d'Ephese; mais cette proximité y eût attiré un si grand nombre de fidelles, qu'il n'eût pû s'en débarasser si-tôt qu'il eût voulu.

Lorsqu'ils furent assemblez, il leur fit un discours plein de zele & de tendresse, comme étant le dernier qu'il devoit leur faire: le but qu'il s'y propose est de les porter à s'acquitter de leur devoir, en leur proposant la maniere dont il s'en étoit acquitté lui-même. Il parloit à des gens qui étoient très-persuadés de sa modestie & de son integrité, & à qui il pouvoit dire en toute confiance: *Soyez mes imitateurs comme je le suis de JESUS-CHRIST.* Il les fait donc ressouvenir de l'uniformité de sa vie, & il parle avantageusement de lui-même, c'est la necessité qui l'y oblige pour leur laisser dans sa conduite irreprochable, un modelle plus court & plus efficace que toutes les regles qu'il auroit pû leur prescrire. Il leur representa son humilité, parce qu'il n'y a rien de plus necessaire à ceux qui gouvernent

1. Cor. 11.  
3.  
Phil. 3.  
17.

u'une humilité entiere & parfaite , qui paroisse dans les actions & dans les paroles , envers les grands & les petits ; car c'est ce qu'il appelle *servir Dieu avec toute humilité*. Il leur marque qu'il n'a point opposé d'autres armes aux traverses que les Juifs lui ont suscitées , que les larmes & les prieres , pour leur apprendre que c'est par la patience que les Pasteurs doivent vaincre l'obstination de leurs ennemis , & qu'ils doivent être touchés de compassion de leur aveuglement. Et parceque la principale fonction des Pasteurs est la prédication de la parole de Dieu , il les instruit sur ce sujet dans sa personne , en leur remontrant que ni la crainte , ni la négligence , ni aucune autre consideration ne l'a pu empêcher de leur dire tout ce qui leur étoit utile à eux & à tous les autres fidelles , non seulement dans les assemblées publiques , mais aussi en particulier , dans les maisons selon les differens besoins de ceux qu'il faut ou exhorter ou reprimander. Un Pasteur vigilant ne se contente pas de parler en general à tous , mais il a soin d'avertir chaque particulier , s'il le peut , par lui-même , au moins dans les occasions qui se présentent. L'Apôtre marque deux choses qu'il a eu soin de prêcher tant aux Juifs qu'aux Gentils ; la nécessité de faire penitence pour se reconcilier avec Dieu ; & la foi en JESUS-CHRIST. Ces deux points sont également nécessaires , & renferment tous les moyens pour arriver au salut : il met la pénitence avant la foi en JESUS-CHRIST , parceque la conversion tant des Juifs que des Gentils à qui on prêchoit l'Evangile , commençoit par la pénitence & le regret

des pechés, qui avoit Dieu pour objet, & s'achevoit par la foi en JESUS-CHRIST, comme étant l'unique moyen que Dieu ait donné pour nous reconcilier avec lui par le bapême & la justification; c'est l'ordre que le Sauveur a gardé dans sa prédication: *Faites pénitence, dit-il, & croyez à l'Evangile.*

Mais comme il devoit les quitter pour ne les plus revoir, considerant qu'ils ne seroient plus animés par sa présence, il les exhorte à se préparer comme lui à toutes sortes de périls; leur déclare qu'il s'en va à Jerusalem, étant lié en esprit, ou par le Saint-Esprit, ce qui peut s'entendre en plusieurs manieres; soit que l'Esprit de Dieu lui inspirât un désir ardent d'y aller pour souffrir les maux qui lui étoient destinés; soit qu'il pressentît, & qu'il portât déjà en esprit les liens qu'on lui préparoit; soit pour marquer qu'il étoit tout disposé de cœur & d'affection à être enchaîné, comme on appelle pauvre d'esprit, celui qui l'est par affection; soit enfin que cette expression marque la ferme resolution par laquelle il s'étoit fait une nécessité d'y aller: & quoiqu'il ne sçût point en particulier tout ce qui lui devoit arriver à Jerusalem, il savoit néanmoins par le rapport des Prophetes qu'il trouvoit dans les villes par où il passoit, comme on verra dans le chapitre suivant, & même par des revelations particulieres, qu'il étoit destiné à y souffrir beaucoup de maux. Mais ce qui fait voir le courage invincible du grand Apôtre, c'est qu'il n'appréhende nullement tous les maux dont il étoit menacé, & qu'il n'estime pas que sa vie soit plus précieuse que lui-même; il semble qu'il separe

*Synops.  
Ibid.*

*C. 21. 10.*



sa personne de sa vie corporelle, comme d'une chose dont il fait peu de cas ; l'original porte : Ma vie ne m'est point précieuse, c'est-à-dire, qu'il n'en faisoit point d'état, & qu'il étoit prêt de l'exposer pour s'acquitter de son devoir : que son unique prétention étoit d'achever avec joie la carrière qu'il avoit commencée, & d'accomplir les fonctions de son apostolat, dans lequel il a été établi non par les hommes, mais par JESUS-CHRIST, & de la part de Dieu *Gal. 1. 12* son Pere, pour prêcher l'Evangile de la grace de Dieu, c'est-à-dire, dans lequel Dieu promet & offre ses graces à ceux qui croiront en JESUS-CHRIST. Ce même Evangile est encore appelé le royaume de Dieu, parceque c'est par la prédication de cette parole divine, que le royaume de Dieu commence ici-bas par sa grace dans les justes, en attendant qu'il régne parfaitement dans eux par sa gloire dans les cieux. *Marc 14.*

Comme le dessein de l'Apôtre étoit de laisser dans l'esprit de ses disciples une vive impression de ce qui lui restoit à leur dire, il leur declare comme une chose certaine, qu'eux & tous ceux à qui il avoit prêché ne le reverroient plus, & qu'il leur parloit pour la dernière fois ; qu'il les prenoit à témoins que si quelques-uns d'eux se perdoient, il n'en étoit point responsable, & qu'il étoit pur de leur sang, c'est-à-dire, innocent de leurs pechés & de leur damnation; parcequ'il n'a rien omis pour leur faire connoître toutes les volontés de Dieu, & qu'il n'a pas tenu à lui qu'ils ne fussent suffisamment instruits de tous les moyens nécessaires que Dieu a établis pour conduire les hommes au salut éternel. *Voyez ce qui a été dit sur le v. 6. ch. 18.*

### 388 EXPLICATION DU CHAP. XX.

Saint Paul ayant prévu par l'Esprit de Dieu qu'il seroit livré entre les mains des Juifs ses cruels ennemis, il croyoit être bien fondé sur la conjecture qu'il avoit qu'il seroit mis à mort : néanmoins Dieu ayant fait réussir la chose autrement qu'il ne pensoit, il a écrit depuis aux *Philip. 2.* Philippiens, qu'il se promettoit de la bonté du *24.* Seigneur, qu'il les iroit voir lui même bien-tôt. Il paroît en effet par plusieurs endroits de ses Epîtres, qu'il est revenu dans l'orient au grand contentement de toutes les Eglises qu'il avoit fondées.

Après les avoir préparés pour l'écouter avec attention, il leur donne maintenant les avertissemens qu'il juge nécessaires ; mais sur-tout il les exhorte à veiller sur eux & sur leur troupeau, & les y porte par plusieurs motifs en peu de mots.

1. Parcequ'ils sont établis pour la conduite & la garde du troupeau qui leur est confié ; & le nom même d'Evêque les avertit du soin & de la vigilance continuelle qu'ils en doivent avoir : mais avant toute chose il leur ordonne de veiller sur eux-mêmes, puisqu'on ne peut pas prendre soin du salut des autres quand on néglige le sien, & que c'est inutilement que l'on exhorte les autres à vivre dans la piété, quand on n'en donne point l'exemple soi-même. Il faut donc qu'un Pasteur soit persuadé qu'il doit rendre compte à Dieu du salut des ames qui lui ont été confiées, mais qu'il ne peut point procurer leur salut, qu'il n'ait soin de se bien conduire, & d'acquiescer la science & la pureté des mœurs convenables à son caractère.

2. Parceque ce n'est point un homme mortel,

mais le Saint-Esprit même qui les a chargés de la conduite des peuples : ainsi le respect qu'ils doivent avoir pour cette majesté souveraine, doit les exciter à employer leurs soins & leurs veilles, pour s'acquitter de leur devoir avec toute sorte d'exactitude.

3. Parceque c'est un très-grand honneur que Dieu leur fait de leur donner son Eglise à gouverner ; une fonction si élevée demandant une application qui y soit proportionnée, & la négligence n'étant point excusable dans un degré d'honneur si éminent.

4. Parcequ'il chérit uniquement son Eglise ; & s'étant livré lui-même à la mort pour elle, il se l'est acquise par le prix inestimable de son propre sang. Comment donc les Pasteurs négligens pourront-ils se justifier devant Dieu, s'ils laissent périr par leur faute des ames rachetées d'un si grand prix ? N'est-ce pas faire une injure extrême à JESUS-CHRIST, que de rendre inutile le fruit de sa mort ; & n'est-ce pas se rendre coupable de la profanation de ce sang précieux, que d'en faire si peu de cas, & d'en laisser à néant l'efficace & la vertu ? Ce sang est le sang d'un Dieu par l'union de la personne divine à l'humanité sacrée de JESUS-CHRIST. C'est ce que l'Apôtre marque ici, & ce passage prouvettement la divinité de notre Sauveur.

L'Apôtre les excite encore à la vigilance par un motif fort pressant, qui est qu'après son départ il devoit entrer parmi eux des loups ravissans qui n'épargneroient point le troupeau. On ne peut pas douter que saint Paul n'arrêtât par sa présence les entreprises des ennemis de

L'Evangile, qui n'osoient paroître devant lui; mais il prédit ici par un esprit prophétique, que non seulement il viendra de dehors des magiciens, des Juifs, des heretiques & des tyrans qui ravagerent le troupeau dont ils sont chargés, & obligeront les fideles à renoncer la foi de JESUS-CHRIST pour les précipiter dans la mort éternelle; mais qu'il s'éleva encore du dedans des séducteurs, qui prêcheront une fausse doctrine, afin de se faire des sectateurs; car cette vanité est la source de toutes les heresies. Nous n'avons tous qu'un seul maître à suivre, dont la doctrine doit seule servir de règle: ainsi s'il se trouve des maîtres qui ayant l'ambition d'attirer des disciples après eux, ou la temerité d'enseigner une autre doctrine, ils sont par là convaincus de schisme ou d'heresie.

Il propose ensuite les moyens qu'ils doivent employer pour empêcher ces malheurs: c'est de veiller & de suivre l'exemple qu'il leur a laissé: il leur recommande de veiller sur eux-mêmes & sur leur troupeau. Ces deux choses sont inséparables dans un Pasteur; il est établi à la garde de son Eglise, comme dans une ville ou une forteresse environnée de tous côtés de cruels ennemis, qui ne cherchent qu'à faire quelque brèche pour y entrer. Cette vigilance doit être continuelle & sans relâche, à l'imitation de l'Apôtre; car comme les ennemis de l'Eglise ne dorment point, non plus que des loups affamés qui rodent autour de la bergerie; les Pasteurs doivent aussi prendre garde de s'endormir, de peur que quelques uns ne se perdent

par leur négligence. Il les fait aussi ressouvenir des larmes qu'il verfoit, soit pour obtenir de Dieu la miséricorde pour les pecheurs, soit pour amolir la dureté de leurs cœurs : elles ont en effet une efficace toute autre que n'a la parole ; & les larmes d'un Pasteur attirent aisément celles de ceux qu'il conduit, quelque opiniâtres qu'ils soient. Enfin il leur propose le soin qu'il avoit de leur donner à chacun d'eux en particulier, les avis qui leur étoient nécessaires pour s'acquitter de leur devoir, & les instruit par son exemple à descendre dans le détail de la conduite de leurs oüailles, comme étant obligés de répondre du salut de chaque particulier.

Avant que d'achever ce discours qui est plein d'une affection tendre pour ses disciples, il s'adresse à Dieu pour les lui recommander, & à la parole de la grace, c'est-à-dire à l'Évangile, qui est la force & la vertu de Dieu pour sauver tous ceux qui croient, & qui est le moyen par lequel il communique ses graces. L'Apôtre souhaite à ses disciples, que la parole de Dieu leur serve de maître en son absence pour les fortifier dans les persécutions, & les assurer contre les erreurs des herétiques. Il espere que Dieu qui avoit commencé de bâtir dans leurs âmes par son ministère l'édifice de la foi, ne manquera pas de l'achever comme il le peut faire, & qu'il leur donnera part au bonheur éternel, qu'il a préparé aux enfans qu'il a adoptés pour leur en donner la jouissance. C'est le même souhait qu'il fait en faveur des Philippiens : J'ai, dit-il, une ferme confiance que ces

Rom. 16.

Phil. 6.

Num. 16.  
15.  
1. Reg.  
12. 3.

lui qui a commencé en vous le saint ouvrage de votre salut, l'achevera & le perfectionnera de plus en plus jusqu'au jour de J E S U S - C H R I S T. Il finit en leur proposant l'exemple de son desintéressement, comme Moïse & Samuel avoient fait; & il les prend à témoins qu'au lieu de recevoir quoique ce soit de personne, quoiqu'il pût vivre aux dépens de ceux pour qui il travailloit, il a mieux aimé travailler de ses mains pour fournir à tout ce qui lui étoit nécessaire, & à ceux qui étoient avec lui, savoir Silas, Timothée, Tychique, & les autres qui n'avoient peut-être pas appris de métier comme l'Apôtre.

1. Cor. 9.  
18.  
2. Cor.  
11. 11.  
10. 12.  
12.

Il n'est pas absolument nécessaire que tous les Pasteurs imitent un exemple d'une si grande perfection, mais il le leur propose pour leur apprendre deux maximes importantes: La première, c'est d'avoir beaucoup d'égard à la foiblesse de ceux dont nous sommes chargés, & de prendre garde de leur donner occasion de soupçonner que c'est par quelque motif d'intérêt qu'on leur rend service; car la plupart des gens font bien moins de cas des instructions qu'on leur fait, que du peu qu'ils donnent pour la subsistance de ceux qui les instruisent; ainsi il les en faut décharger, si cela met quelque obstacle à leur avancement, comme saint Paul l'a fait à l'égard des Corinthiens principalement, pour ne point céder aux faux apôtres qui se van-toient de prêcher gratuitement.

La seconde, c'est de bien retenir cette maxime de J E S U S - C H R I S T que l'Apôtre avoit apprise par le rapport de ceux qui l'a-  
voient

voient entendue de sa bouche : Qu'il y a plus de bonheur à donner qu'à recevoir. Cette maxime est de droit naturel, & les Payens en ont fait de belles leçons : mais le Sauveur ne l'a pas avancée comme eux pour servir d'une règle de politique, comme si la liberalité ne servoit, ou que pour se faire estimer, ou pour se faire des creatures ; mais pour soulager le prochain dans ses besoins dans la vûe de plaire à Dieu. Il est vrai qu'il y a plus de bonheur à donner qu'à recevoir ; parceque donner est une action de vertu, au lieu que recevoir est une marque de nécessité & d'indigence : c'est une action de prééminence & de superiorité par laquelle on se rend semblable à Dieu qui donne toutes choses à tous, sans rien recevoir de ses creatures qui puisse le rendre heureux : mais si cette action ne se fait pour assister le prochain par un motif de charité, quand on distriberoit tout son bien pour la nourriture des pauvres, cela ne serviroit de rien. Saint Paul recommande cette maxime comme une regle de conduite pour les Pasteurs, qui doivent être disposés à donner leur vie pour leur troupeau, à plus forte raison leur bien, sans rien recevoir de personne, si cela pouvoit apporter quelque obstacle à l'avancement de l'Évangile & au salut des fidelles.

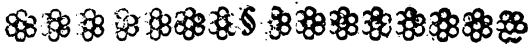
1. Cor.  
13. 2.

Dès que l'Apôtre eut fini, il se mit à genoux, lui & tous ceux qui l'accompagnoient, pour prier Dieu qu'il imprimât profondément ces verités dans leur cœur, & qu'il leur fit la grace de les mettre en pratique. C'étoit alors le temps pascal ; mais où l'on n'observoit pas encore uni-

P p

594 EXERC. DU CHAR. XX. DES ACTES, &c.  
 véritablement ce que l'Eglise a pratiqué depuis, de ne point prier à genoux en ce temps, ou cette ceremonie n'étoit en usage que dans les prieres publiques, & ne s'étendoit pas jusqu'aux prieres particulieres, où l'on suit le mouvement naturel de la pieté qui porte à se mettre à genoux pour prier, afin de marquer notre respect & notre humilité.

Les fidelles l'ayant conduit ensuite à son vaisseau, se jetterent à son cou & le baisèrent, fondant en larmes à cause de l'affliction sensible où ils étoient de son départ, & sur-tout parcequ'il leur avoit déclaré qu'ils ne le reverroient plus. Ce que lui même ne prit pas néanmoins pour une prophetie, puisqu'il a eu un dessein formel de revenir en orient. Voyez ce qui a été dit ci-dessus §. 25.



## CHAPITRE XXI.

1. **A**près que nous nous fûmes séparés d'eux avec beaucoup de peine, nous nous éloignâmes du port, & nous vinsmes droit à Cos, le lendemain à Rhodes, & de là à Patare.

2. Et ayant trouvé un vaisseau qui passoit en Phœnicie, inous montâmes dessus, & fîmes voile.

3. Nous découvriâmes

1. **C**um autem factum esset ut navigarem ab istis, recto cursu venimus Cōm, & sequenti die Rhodum, & inde Pataram.

2. Et cūm invenissemus navem transfrētantem in Phœnicen, ascendentes navigavimus.

3. Cūm apparuis-



femus autem Cypro, relinquentes eam ad sinistram, navigavimus in Syriam, & venimus Tyrum: ibi enim navis expositura erat onus.

4. Inventis autem discipulis, mansimus ibi diebus septem: qui Paulo dicebant per Spiritum ne ascenderet Jerosolymam.

5. Et expletis diebus, profecti ibamus, deducentibus nos omnibus eam uxoribus & filiis usque foras civitatem, & positis genibus in litore, oravimus.

6. & cum vallessemus invicem, ascendimus navem: illi autem redierunt in sua.

7. Nos verò navigatione expletâ à Tyro, descendimus Ptolemaidam, & salutatis fratribus, mansimus die unâ apud illos.

8. Aliâ autem die

l'Isle de Chypre, que nous laissâmes à gauche; & continuant notre route vers la Syrie, nous vinsmes à Tyr, où le vaisseau devoit décharger ses marchandises.

4. Y ayant trouvé des disciples nous y demeurâmes sept jours; & l'Esprit leur faisoit dire à Paul qu'il n'allât point à Jerusalem.

5. Après que nous y eûmes passé ces sept jours, nous en partîmes, & ils vinrent tous avec leurs femmes & leurs enfans, nous conduire jusques hors de la ville, où ayant mis les genoux en terre sur le rivage, nous fîmes la priere.

6. Et après nous être dit adieu les uns aux autres // nous montâmes sur le vaisseau; & ils retournerent chez eux.

7. De Tyr nous vinsmes à Ptolomaïde, où nous achevâmes notre navigation: & ayant salué les freres, nous demeurâmes un jour avec eux.

8. Le lendemain étant

Sup. 8. 5.  
8. 5.

\* 6. gr. Et après nous être embrassés les uns les autres,

Pp ij

partis de là, nous vinsmes à Cesarée; & étant entrés dans la maison de Philippe l'Evangeliste, qui étoit l'un des sept *Diacres*, nous demeu. âmes chez lui.

9. Il avoit quatre filles vierges qui prophétisoient.

10. Pendant notre demeure *en cette ville*, qui fut de quelque jours, un Prophete, nommé Agabus, arriva de Judée,

11. qui nous étant venu voir, prit la ceinture de Paul, & s'en liant les pieds & les mains, il dit: Voici ce que dit le Saint-Esprit: L'homme à qui est cette ceinture sera lié de cette sorte par les Juifs dans Jerusalem, & ils le livreront entre les mains des Gentils.

12. Ayant entendu cette parole, nous le priâmes, nous & ceux de ce lieu là, de ne point aller à Jerusalem.

13. Mais Paul répondit: Que faites vous de pleurer ainsi, & de m'attendrir le cœur? *Je vous déclare que*

profecti venimus Cesar. eam; & intrantes domum Philippi Evangelistæ, qui erat unus de septem, mansimus apud eum.

9. Huic autem erant quatuor filie virgines prophetantes.

10. Et cum moraremur per dies aliquot, supervenit quidam à Judæa Propheta, nomine Agabus,

11. Is cum venisset ad nos, tulit zonam Pauli; & alligans sibi pedes & manus, dixit: Hæc dicit Spiritus sanctus: Virum, cujus est zona hæc, sic alligabunt in Jerusalem Judæi, & tradent in manus Gentium.

12. Quod cum audissemus, rogabamus nos, & qui loci illius erant, ne ascenderet Jerusalem.

13. Tunc respondit Paulus, & dixit: Quid facitis flentes, & affligentes cor meum? Ego enim

non solum alligari, sed & mori in Jerusalem paratus sum, propter nomen Domini Jesu.

14. Et cum ei suadere non possemus, quievimus, dicentes: Domini voluntas fiat.

15. Post dies autem istos preparati, ascendebamus in Jerusalem.

16. Venerunt autem & ex discipulis à Cæsarea nobiscum, adducentes secum apud quem hospitaremur Mnasonem quemdam Cyprium, antiquum discipulum.

17. Et cum venissemus Jerosolimam, libenter exceperunt nos fratres.

18. Sequenti autem die introibat

je suis tout prêt de souffrir: à Jerusalem non seulement la prison, mais la mort même, pour le nom du Seigneur.

JESUS.

14. Et quand nous vîmes que nous ne pouvions le persuader, nous ne le pressâmes pas davantage, mais nous dîmes: Que la volonté du Seigneur soit faite.

15. Ces jours étant passés, nous nous disposâmes à partir, & nous allâmes à Jerusalem.

16. Quelques-uns des disciples de la ville de Cæsarée vinrent aussi avec nous, qui amenoient un ancien disciple, nommé Mnason, originaire de l'Isle de Chypre, chez lequel nous devons loger.

17. Quand nous fûmes arrivés à Jerusalem, les freres nous reçurent avec joie.

18. Et le lendemain nous allâmes avec Paul visiter

ψ. 14. *lestr.* nous demeurâmes en repos, & nous dîmes.

ψ. 15. *an.* ayant chargé nos hardes, nous allâmes.

ψ. 16. *an. gr.* pour nous mêmes chez un ancien disciple

chez qui nous devons demeurer.

Jacques, chez lequel tous les Prêtres s'assemblerent.

19. Après les avoir embrassés, il leur raconta en détail tout ce que Dieu avoit fait par son ministère parmi les Gentils.

20. Ayant entendu toutes ces choses, ils en glorifierent Dieu, & lui dirent : Vous voyez, mon frere, combien de milliers de Juifs ont crû ; & cependant ils sont tous zelés pour la loi.

21. Or ils ont oui dire que vous enseignez à tous les Juifs qui sont parmi les Gentils, de renoncer à Moïse, en disant qu'ils ne doivent pas circoncire leurs enfans, ni vivre selon les coutumes reçues parmi les Juifs.

22. Que faut-il donc faire ? Il faut les assembler tous ? Car ils sauront que vous êtes arrivé.

23. Faites donc ce que nous vous allons dire : Nous avons ici quatre hommes qui ont fait un vœu,

24. prenez les avec vous

Paulus nobiscum ad Jacobum, omnesque collecti sunt Seniores.

19. Quos cum salutasset, narrabat per singula, quæ Deus fecisset in Gentibus per ministerium ipsius.

20. At illi cum audissent, magnificabant Deum, dixeruntque ei : Vides, frater, quot millia sunt in Judæis, qui crediderunt, & omnes amulatores sunt legis.

21. Audierunt autem de te, quia discessionem doceas à Moïse eorum, qui per Gentes sunt. Judæorum, dicens non debere eos circumcidere filios suos, neque secundum consuetudinem ingredi.

22. Quid ergo est ? Utrique oportet convenire multitudinem ; audient enim te supervenisse.

23. Hoc ergo fac quod tibi dicimus : Sunt nobis viri quatuor, votum habentes super se,

24. his assumtis

sanctifica te cum illis : & impende in illis ut radant capita , & scient omnes quia quæ de te audierunt falsa sunt , sed ambulas & ipse custodiens legem.

& vous purifiez avec eux , en faisant les frais de la cérémonie ; afin qu'ils se rassent la tête , & que tous sachent que ce qu'ils ont oui dire de vous est faux , mais que vous continuez à garder la loi.

Num. 6.  
18.  
Sup. 18.  
8.

25. De his autem qui crederunt ex Gentibus , nos scripsimus , judicantes ut abstineant se ab idolis immolato , & sanguine , & suffocato , & fornicatione.

25. Quant aux Gentils qui ont crû , nous leur avons écrit que nous avions jugé qu'ils // devoient s'abstenir des viandes immolées aux idoles , du sang , & des chairs étouffées , & de la fornication.

Sup. 11.  
20. 29.

26. Tunc Paulus assumtis viris , poterat die purificatus cum illis intravit in templum , annuntians expletionem dierum purificationis donec offerretur pro unoquoque eorum oblatio.

26. Paul ayant dont pris ces hommes , & s'étant purifié avec eux , entra au temple le jour suivant , faisant savoir les jours auxquels s'accompliroit // leur purification , & quand l'offrande devoit être présentée pour chacun d'eux.

27. Dum autem septem dies consummarentur , hi qui de Asia erant Judæi , cum vidissent eum in templo , concitaverunt omnem populum , & injecerunt ei manus , clamantes :

27. Mais , sit la fin des sept jours , les Juifs d'Asie l'ayant vû dans le temple en sûrent tout le peuple , & se saisirent de lui , en criant :

ψ. 25. gr. ne devoient rien | seulement s'abstenir.  
observer de ces choses , mais | ψ. 26. en. la purification.

28. Au secours, Israélites: voici celui qui dogmatise par tout contre ce peuple, contre la loi, & contre ce lieu *saint*, & qui de plus a encore amené des Gentils // dans le temple, & a profané ce saint lieu.

29. *Ils disoient cela*, parce qu'ayant vû dans la ville Trophime d'Ephese avec Paul, ils croyoient que Paul l'avoit introduit dans le temple.

30. Aussi-tôt toute la ville fut émûe, & il se fit un concours du peuple; & ayant saisi Paul ils le tirèrent hors du temple, dont les portes furent fermées en même temps.

31. Et comme ils se disposoient à le tuer, le bruit vint au Tribun de la cohorte qui *gardoit le temple*, que toute la ville de Jérusalem étoit en trouble & en confusion.

32. Il prit au même instant des soldats & des centeniers avec lui, & courut à ceux qui *tenoient Paul*; qui voyant le Tribun &

7. 28. gr. des Grecs.

28. Viri Israëlitar., adjuvare: hic est homo qui adversus populum, & legem, & locum hunc, omnes ubique docens, insuper & Gentiles induxit in templum, & violavit sanctum locum istum.

29. Viderant enim Trophimum Ephesium in civitate cum ipso, quem aestimaverunt, quoniam in templum introduxisset Paulus.

30. Commoque est civitas tota, & facta est concursio populi; & apprehendentes Paulum, trahabant eum extra templum, & statim clausæ sunt januæ.

31. Querentibus autem eum occidere, nuntiatum est Tribuno cohortis, quia tota confunditur Jerusalem.

32. Qui statim assuntis militibus & centurionibus, decurrit ad illos; qui cum vidissent Tribunum & milites, cese

faverunt percutere les foldats, cefferent de bat-  
Paulum. tre Paul.

33. Tunc accedens  
Tribunus apprehen-  
dit eum, & juffit  
eum alligari catenis  
duabus, & interro-  
gabatur quis effet; &  
quid feciffet.

34. Alii autem  
aliud clamabant in  
turba. Et cum non  
poffet certum co-  
gnoscere præ tumultu,  
juffit duci eum  
in castra.

35. Et cum veniffet  
ad gradus, contigit  
ut portaretur à mi-  
litibus propter vim  
populi;

36. fequebatur  
enim multitudo po-  
puli clamans: Tolle  
eum.

37. Et cum cœ-  
piffet induci in castra  
Paulus, dicit Tri-  
buno: Si licet mihi  
loqui aliquid ad te?  
Qui dixit: Græcè  
nofti?

38. Nonne tu es  
Ægyptius, qui an-  
te hos dies tumultum

33. Le Tribun s'appro-  
chant fe faifit de lui; &  
l'ayant fait lier de deux  
chaines, il demandoit qui il  
étoit, & ce qu'il avoit fait.

*Infr. 23.  
17.*

34. Mais dans cette foule  
les uns crioient d'une ma-  
niere & les autres d'une au-  
tre. Voyant donc qu'il n'en  
pouvoit rien apprendre de  
certain à caufe du tumulte,  
il commanda qu'on le me-  
nât dans la fortereffe.

35. Lorsque Paul fut fur  
les degrés, il fallut que les  
foldats le portaffent à caufe  
de la violence & de la foule  
de la populace;

36. car il étoit fuivi  
d'une grande multitude de  
peuple, qui crioit: Faîtes-  
le mourir.

37. Paul étant fur le point  
d'entrer dans la fortereffe,  
dit au Tribun: Puis-je  
prendre la liberté de vous  
dire quelque chofe? Le  
Tribun lui répondit: Savez-  
vous parler Grec?

38. N'êtes-vous pas cet  
Égyptien, qui ces jours  
paffés fouleva & mena au







SENS LITTERAL ET SPIRITUEL.

v. 1. jusqu'au 10. *A* Près que nous nous fîmes  
*separez d'eux avec beau-*  
*coup de peine, nous nous éloignâmes du port, &c.*

Les disciples qui étoient venu accompagner Paul jusqu'au vaisseau, eurent bien de la peine à se séparer de lui & de sa compagnie ; ils demeurèrent sur le rivage jusqu'à ce qu'ils perdirent de vûe le vaisseau sur lequel il s'étoit embarqué. Etant parti de Milet, il arriva en un jour à l'Isle de Cos, fameuse par la naissance d'Hippocrate & par celle d'Appellès. Le lende- Plin. 2  
 main il aborda à Rhodes, la plus considérable 14. 6. 7  
 des isles de l'Archipel, & renommée par son colosse de cent cinq pieds de hauteur, autour duquel il y en avoit cent autres moindres ; cet ouvrage merveilleux avoit été abbatu, du temps de saint Paul, par un tremblement de terre. De là il vint à Patare capitale de Lycie, où il changea de vaisseau, & se mit dans un autre qui faisoit voile en Phenicie, & qui devoit décharger à Tyr en laissant l'isle de Chypre à gauche. Il demeura là sept jours avec les disciples qu'il y trouva. Comme il étoit plus 14. 6. 7  
 près de Jerusalem, il ne se pressoit plus tant alors, étant assez assuré de s'y trouver pour la fête. Les Chrétiens de Tyr le prioient de ne point aller à Jerusalem, parceque le Saint-Esprit leur avoit revelé qu'il y devoit souffrir beaucoup de maux : mais ils ne savoient pas que Dieu vou-

loit qu'il s'y rendît ainsi c'étoit par leur esprit propre & par une tendresse humaine qu'ils vouloient l'empêcher d'y aller.

Il partit de Tyr avec ses disciples au bout de ces sept jours, & fut conduit jusques hors la ville par tous les Chrétiens avec leurs femmes & leurs enfans. Avant que de monter dans le vaisseau, ils se mirent tous à genoux sur le rivage pour prier Dieu. Après qu'ils se furent embrassés, Paul se mit sur mer avec sa compagnie, & les fidelles de Tyr s'en retournerent chez eux.

Ils vinrent de Tyr à Ptolemaïde, où ils acheverent la course de ce jour-là, quoiqu'il n'y eût que peu d'heures de navigation de l'une à l'autre. Ils saluerent là les fidelles qu'ils y trouverent, & demeurèrent un jour avec eux; c'est-à-dire, apparemment une bonne partie du même jour qu'ils y étoient arrivés. Ils arriverent le lendemain à Cesarée, que le grand Herode appella de ce nom en l'honneur d'Auguste; c'étoit auparavant la tour de Straton.

Ils y demeurèrent quelques jours chez Philippe, l'un des sept premiers Diacres, qui est appelé Evangeliste, c'est-à-dire, prédicateur de l'Evangile, comme l'Apôtre lui-même prend ce mot dans son Epître aux Ephesiens, & dans la seconde à Timothée. Les Apôtres envoient ces Evangelistes prêcher çà & là; quelques-uns n'étoient que Diacres comme Philippe; c'est pourquoi ils sont employés dans l'Eglise pour lire l'Evangile. Philippe avoit quatre filles vierges & prophetesses: elles étoient vierges, soit qu'elles eussent fait vœu

c. 4. 11.  
# 4. 5.

**D'ES ACTES DES APÔTRES.** 807  
de virginité , soit qu'elles fissent profession de  
la garder , avec une ferme resolution de ne  
s'engager jamais dans le mariage ; & ce fut,  
dit saint Jérôme , par le mérite de leur pureté,  
qu'elles acquirent la grace de la prophetie , qui  
marquoit dans ces saintes filles , ou le don de  
prédire par l'Esprit de Dieu l'avenir & les cho-  
ses cachées , ou selon d'autres , la grace d'en-  
tendre & d'expliquer les Ecritures , non point  
en public , mais en particulier , & dans toutes  
les rencontres.

Ch. 10. *jusqu'au* 17. Pendant le temps que  
l'Apôtre & ses compagnons étoient à Cesarée ,  
il vint de Judée un Prophete nommé Agabe ,  
le même qui avoit déjà prédit la famine qui  
devoit arriver sous l'Empereur Claude. Il  
prit la ceinture de Paul , & s'en lia les pieds  
& les mains , pour marquer que celui à qui  
appartenoit cette ceinture , devoit être pris &  
lié dans Jerusalem ; & déclara par le Saint-  
Esprit , que les Juifs le lieroient de la sorte ,  
& qu'ils le livreroient aux Gentils. C'étoit la  
coutume des Prophetes de joindre aux paroles  
quelques actions exterieures , telles que l'Es-  
prit de Dieu le leur inspiroit ; afin que leurs  
prédications fissent plus d'impression dans les  
esprits.

Cette prédiction si bien circonstanciée , af-  
figea tous les assistans , & ils le conjurerent  
avec larmes , tant ses disciples que les Chré-  
tiens de Cesarée , de n'aller point à Jerusalem.  
Ils savoient quel étoit le service que l'Apôtre  
rendoit à l'Eglise , & croyoient qu'il se pour-  
roit laisser fléchir à leurs prieres , de même

qu'il avoit fait en d'autres rencontres. Mais il leur résista, parceque leur compassion n'étoit pas dans l'ordre de Dieu, qui étoit par tout la règle unique qu'il suivoit. Il marque au contraire, qu'il n'est touché que de leurs larmes, & non pas des maux dont il étoit menacé. Pourquoi leur disoit-il, m'attendrissez-vous le cœur par vos larmes? Tous ses disciples sont en peine pour lui; mais sans penser à ce qui lui doit arriver, il ne considère & ne s'afflige que de la douleur de ses disciples, tant il étoit tendre & compatissant pour les autres, & impitoyable pour lui-même. Les disciples jugeant par sa fermeté, que c'étoit la volonté de Dieu qu'il souffrit, ils s'y soumirent humblement, & ne le pressèrent plus de demeurer.

Saint Paul & ceux qui l'accompagnoient se disposoient donc à partir; & après qu'on eut chargé le bagage, ils se mirent en chemin pour aller à Jerusalem. Quelques-uns d'entre les Chrétiens de Cesarée se joignirent à eux, & amenèrent un ancien disciple de l'isle de Chypre, nommé Mnason, qui les devoit tous loger à Jerusalem, où il avoit une maison qui servoit d'oratoire aux fidelles, qui y alloient encore aux principales fêtes de l'année.

¶ 17. *jusqu'au 27.* Lorsqu'ils furent arrivés à Jerusalem, ils furent reçus avec beaucoup de joie par les freres, quoiqu'on eût répandu contre lui bien des bruits désavantageux. Le lendemain ils furent voir saint Jacques, appelé le frere du Seigneur, qui

étoit Evêque de Jerufalem, & trouverent dans  
 fa maifon tous les Prêtres qui s'y étoient affem-  
 blés pour recevoir Paul. Après les avoir fa-  
 lués, il leur fit un récit exact de tout ce que  
 Dieu avoit fait parmi les Gentils par fon mi-  
 niftère. Saint Luc ne dit point qu'il leur ra-  
 conta ce qu'il avoit fait, mais ce que Dieu avoit  
 fait par lui : tous en louerent non faint Paul,  
 mais Dieu qui fe fervoit de l'Apôtre comme  
 d'un instrument qu'il avoit choifi pour porter  
 fon Nom devant les Gentils, devant les Rois, <sup>Act. 9.</sup>  
 & devant les enfans d'Ifraël. Ils font voir <sup>15.</sup>  
 enfuite jufqu'où doit aller la condefcendance  
 pour les foibles : ils lui reprefenterent que  
 ces milliers de Juifs qui avoient embraffé  
 la foi, étoient tout-à-fait prévenus contre  
 lui : qu'ils étoient toujours très-jaloux obser-  
 vateurs de leur loi ; & qu'on leur avoit fait  
 accroire qu'il en étoit un ennemi déclaré ;  
 qu'il enfeignoit que les Juifs qui étoient ré-  
 pandus parmi les Gentils, ne devoient point  
 circoncrire leurs enfans, ni pratiquer aucunes  
 des obfervances legales ; que ce bruit les avoit  
 fcandalifés, & qu'il étoit à craindre qu'il ne  
 s'élevât quelque émotion fâcheufe d'abord  
 qu'ils le verroient : qu'il ne pouvoit pas fe  
 difpenfer de paroître dans l'afsemblée qui fe  
 faisoit le Dimanche dans l'Eglife ; que même  
 ayant appris qu'il étoit arrivé, ils ne man-  
 queroient pas de s'affembler pour demander  
 juftice contre lui : que s'il ne paroiffoit point,  
 fon abfence augmenteroit leur foupçon ; mais  
 que pour les appaifer & pour lever cette pré-  
 vention, ils lui confeilloient de faire paroî-

tre par quelques actions exterieures, qu'il observoit la loi de Moïse : qu'il y avoit parmi eux quatre Juifs fidelles, qui s'étoient engagés pour quelque temps au vœu des Nazaréens. Ce vœu consistoit à ne point boire de vin, ni de tout ce qui pouvoit enyvrer ; à laisser croître sa barbe & ses cheveux, à fuir toute sorte d'impureté légale ; ils l'exhorterent à se joindre à eux dans cette ceremonie, & de faire même pour eux les frais du sacrifice, & des autres choses qu'il falloit dépenser le jour que leur vœu finiroit : que par ce moyen ces Juifs zelés connoitroient qu'il observoit la loi, & se desabuseroient des faux bruits qu'on avoit fait courir contre lui. D'ailleurs cela ne devoit point scandaliser les Gentils dont il étoit l'Apôtre ; & cet exemple ne les regardoit point, puisqu'on avoit jugé dans le Concile tenu huit ans auparavant, qu'ils n'étoient point obligés à l'observation des ceremonies de la loi, mais seulement qu'ils s'abstiendroient de l'usage de trois choses que la loi défendoit, quoiqu'elles fussent indifferentes, qui sont les viandes immolées aux idoles, le sang des animaux, & les chairs étouffées avec leur sang ; & qu'ils éviteroient la fornication, que la morale & la coûtume des payens ne défendoient pas, quoiqu'elle fût criminelle. On peut voir sur cette matiere ce qui a été dit.

c. 15.  
20. 29.

Quoique ce que les Juifs reprochoient à l'Apôtre fût vrai en partie, c'étoient néanmoins des reproches calomnieux. Il est vrai qu'il s'opposoit vigoureusement à ceux qui prétendoient

doient que l'observation de la loi étoit nécessaire pour le salut , mais il ne condamnoit pas la loi comme mauvaise ; & bien qu'il crût que la pratique de ses ceremonies fût contraire à la liberté de l'Evangile , néanmoins par condescendance il en permettoit l'usage , & les pratiquoit quelquefois lui-même , pour tâcher de gagner ceux qui y étoient attachés. Ainsi les bruits que les faux apôtres avoient semez contre lui n'avoient point d'autre fondement , sinon qu'il défendoit aux Gentils l'observation des ceremonies de la loi , & qu'il n'y obligeoit point les Juifs. Pour ruiner absolument les calomnies dont on le chargeoit , il se rendit sans peine à l'avis qu'on lui donna , & voulut pratiquer à la vûe de tous les Juifs , ces mêmes ceremonies qu'on l'accusoit de rejeter comme des abominations & des sacrileges. Il prit donc dès le lendemain ces quatre Nazaréens , & alla avec eux dans le temple , pour declarer aux Prêtres le jour auquel le vœu de chacun d'eux finissoit , & quand on devoit offrir pour eux des sacrifices. Il se purifia d'abord avec eux , selon la loi , de toutes les impuretés legales qui étoient presque inévitables , & s'abstint comme eux avec grand soin pendant le temps de leur nazaréat , de tout ce qui pouvoit fouïiller.

*v. 27. jusqu'à la fin. Mais sur la fin des sept jours , les Juifs d'Asie l'ayant vu dans le temple , émurent tout le peuple , &c.*

Le vœu que Paul avoit fait finissoit le septième jour depuis son arrivée à Jerusalem. Lorsque ces sept jours étoient sur le point d'être

VIO EXPLICATION DU CHAP. XXI.

accomplis, & qu'il étoit prêt d'achever la cérémonie de son vœu, les Juifs d'Asie qui étoient venus pour la fête, & qui le connoissoient très-bien pour l'avoir vû long-temps à Ephese, l'ayant vû dans le temple, & s'imaginant qu'il y avoit fait entrer Trophime, qu'ils avoient vû avec lui dans la ville; ils se jetterent sur lui, en criant, qu'il avoit profané ce lieu saint, & qu'il ne cessoit de dogmatiser par-tout contre la loi. On voit dans ce tumulte le genie des Juifs qui sont toujourns seditieux: ils demandent du secours aux assistans contre un homme seul qui n'étoit défendu de personne, & ne disent que des calomnies pour l'accuser. Il est vrai qu'il n'étoit pas permis aux Gentils tels qu'étoit Trophime, d'entrer dans le parvis interieur, qui n'étoit ouvert qu'aux seuls Juifs purifiés; mais ils n'étoient fondés que sur un simple soupçon, pour assurer que Paul l'y avoit fait entrer. Le bruit de ce tumulte s'étant répandu par-tout, toute la ville prit l'alarme, & il se fit vers le temple un grand-concours du peuple contre Paul.

Ils le traînerent hors du temple, parce que c'étoit un asyle inviolable pour tous les criminels, & qu'ils ne vouloient pas en profaner la sainteté par l'effusion de son sang; & ils ne consideroient pas quel crime ils commettoient d'exposer un homme innocent à la fureur d'une populace, pour le battre & le massacrer sans scrupule. Aussi-tôt qu'il fut dehors, on en ferma les portes, de-peur qu'il n'y rentrât une seconde fois pour sauver la vie: & ces furieux l'eussent tué effectivement, si Ly-



sias qui fut averti de ce tumulte ne les en eût empêché; il étoit Tribun de la cohorte Romaine, qui étoit en garnison dans Jerusalem. Et comme il y avoit toujours des soldats en armes & en garde dans la tour Antonia, qui tenoit aux galeries extérieures du temple, pour empêcher ces sortes de tumultes qui y étoient fort ordinaires, sur-tout les jours de fête. Lyfias fut bien-tôt en état d'appaifer cette sedition: il accourut en diligence avec les soldats, & arrêta à son arrivée ceux qui battoient saint Paul, & étoient prêts de le tuer. Il le leur arracha par force d'entre les mains: & comme il ne savoit point encore qui il étoit, ni ce qu'il avoit fait, il le fit lier de deux chaînes, selon la prophetie d'Agabe, l'une aux mains & l'autre aux pieds; & n'ayant pû rien apprendre de certain parmi les voix confuses de tous ces seditieux, qui crioient qu'il le falloit faire mourir, sans qu'on pût savoir de quoi ils l'accusoient, il le fit conduire dans le camp, qui étoit à ce qu'on croit, la forteresse Antonia que le grand Herode avoit fait rétablir, & l'avoit nommée de la sorte en l'honneur d'Antoine le Triumvir, dont il avoit suivi le parti contre Auguste.

Lorsque Paul fut arrivé au bas de l'escalier, la foule du peuple qui le pressoit & le poursuivoit étoit si grande, que les soldats furent obligés de le porter en montant les degrez, soit pour le sauver d'entre les mains de cette populace mutinée contre lui, soit parce que ses fers l'empêchoient de marcher. Comme il étoit prêt d'entrer dans la forteresse, il de-

Qq ij

manda au Tribun s'il pouvoit prendre la liberté de lui dire une parole: le Tribun l'entendant parler d'une langue qu'il entendoit, car le Grec étoit devenu la langue commune des peuples d'Asie & d'Egypte, depuis le regne des successeurs d'Alexandre le Grand, & il étoit alors assez familier aux Romains; il répondit à Paul: Vous savez donc parler Grec; & en même-temps lui demanda s'il n'étoit point cet Egyptien qui avoit excité des troubles quelque temps auparavant. Ce qui faisoit croire au Tribun que saint Paul pouvoit bien être ce fameux imposteur, c'est qu'il parloit Grec, & qu'il voyoit les outrages que les Juifs lui faisoient. Cet Egyptien rebelle étoit magicien; & contrefaisant le Prophete, il s'étoit fait suivre d'abord par une troupe de brigands, au nombre d'environ quatre mille: mais cette multitude s'étant grossie jusqu'à trente mille, il les mena dans le desert, & leur promit que par sa seule parole il feroit tomber les murailles de Jerusalem. Le Gouverneur Felix en ayant été informé, envoya des soldats qui défirent une partie de ces misérables, & en firent plusieurs prisonniers. Joseph

*Antiq. l.*

*20. c. 6.*

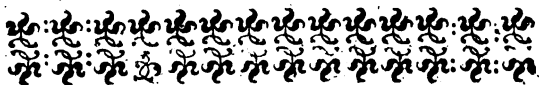
*Guer. des*

*Juifs. l. 2.*

*6. 12.*

en rapporte l'histoire dans ses Antiquités & dans la guerre des Juifs. Saint Paul assûra le Tribun qu'il étoit Juif, né à Tarse en Cilicie, & citoyen de cette ville assez celebre: & ayant obtenu permission de parler au peuple, il se presenta sur les degrez, tout meurtri de coups qu'il étoit, demanda audience, & parla assez long-temps dans une langue mêlée d'Hebreu & de Syriaque, dont les Juifs de Pa-

**DES ACTES DES APÔTRES. 613**  
 Festine se servoient alors ; & leur fit ce discours avec une douceur & une presence d'esprit merveilleuse , sans que les chaînes dont il étoit chargé , ni cette foule de Juifs qui demandoient sa mort , pussent rien diminuer de son courage & de la tranquillité de son ame.



**CHAPITRE XXII.**

1. **V**iri fratres , & patres , audite quam ad vos nunc reddo rationem.

2. **C**um autem audissent autem quia Hebræâ linguâ loqueretur ad illos , magis præstiterunt silentium.

3. **E**t dicit : Ego sum vir Judæus , natus in Tarso Ciliciæ , nutritus autem in ista civitate , secus pedes Gamaliel , eruditus juxta veritatem paternæ legis , æmulator legis , sicut & vos omnes estis hodie :

et. 3. 27. Dieu,

1. **M**Es freres , & mes peres , je vous prie de vouloir écouter ce que j'ai à vous dire maintenant pour ma justification.

2. **Q**uand ils entendirent qu'il leur parloit en langue Hébraïque , ils écoutèrent avec encore plus de silence.

3. **E**t il leur dit : Pour ce qui regarde ma personne je suis Juif , né à Tarse en Cilicie. J'ai été élevé en cette ville aux pieds de Gamaliel , & instruit dans la maniere la plus exacte d'observer la loi de nos peres , étant zélé pour la loi , comme vous l'êtes encore

tous aujourd'hui :

4. c'est moi qui ai persécuté ceux de cette secte // *Sup. 8.1.* jusqu'à la mort, les chargeant de chaînes, hommes & femmes, & les mettant en prison.

5. comme le Grand Prêtre & tout le Senat m'en sont témoins, jusques-là même qu'ayant pris d'eux des lettres pour les freres de Damas, j'y allai pour amener aussi prisonniers à Jerusalem ceux de cette même secte qui étoient-là, afin qu'ils fussent punis.

6. Mais il arriva que comme j'étois en chemin, & que j'approchois de Damas vers l'heure de midi, je fus environné tout d'un coup & frappé d'une grande lumière du ciel.

7. & étant tombé par terre, j'entendis une voix qui me disoit : Saul, Saul, Pourquoi me persécutez-vous ?

8. Je répondis : Qui êtes-vous, Seigneur ? Et celui qui me parloit me dit : Je suis

4. qui hanc viam persecutus sum usque ad mortem, alligans & tradens in custodias viros ac mulieres.

5. sicut Princeps Sacerdotum mihi testimonium reddit, & omnes majores natu, à quibus & epistolas accipiens, ad fratres Damascum pergebam, ut adducerem inde vinctos in Jerusalem, ut punirentur.

6. Factum est autem, cunte me, & appropinquante Damasco mediâ die, subito de cælo circumfulsit me lux copiosa.

7. & decidens in terram, audivi vocem dicentem mihi : Saule, Saule, quid me persequeris ?

8. Ego autem respondi : Quis es, Domine ? Dixitque ad

†. 4. *let.* cette voye jusqu'à la mort, chargeans,

me: Ego sum Jesus Nazarenus, quem tu persequeris.

JESUS de Nazareth, que vous persecutés.

9. Et qui mecum erant, lumen quidem viderunt, vocem autem non audierunt ejus qui loquebatur mecum.

9. Ceux qui étoient avec moi virent bien la lumiere // mais ils n'ouïrent point la voix de celui qui me parloit.

10. Et dixi: Quid faciam, Domine? Dominus autem dixit ad me: Surgens, vade Damascum, & ibi tibi dicetur de omnibus quæ te oporteat facere.

10. Alors je dis: Seigneur, que ferai-je? Et le Seigneur me répondit: Levez-vous, & allez à Damas, & on vous dira là tout ce que vous devez faire.

11. Et cum non viderem præ claritate luminis illius, ad manum deductus à comitibus, veni Damascum.

11. Et comme le grand éclat de cette lumiere m'avoit aveuglé, ceux qui étoient avec moi me prirent par la main, & me menèrent à Damas.

12. Ananias autem quidam, vir secundum legem testimonium habens ab omnibus cohabitantibus Judæis.

12. Or il y avoit à Damas un homme // selon la loi, nommé Ananie, à la vertu duquel tous les Juifs qui y demeuroient, rendoient témoignage,

13. veniens ad me, & astans, dixit mihi: Saul frater, respice; & ego eadem horâ respexi in eum.

13. il me vint trouver, & s'approchant de moi //, il me dit: Mon frere Saul, recouvrez la vûë //; & au

ÿ. 9. gr. Et en furent eff. ayés. | moi.

ÿ. 12. gr. pieux.

ÿ. 13. gr. étant au-dessus de

Ibid. *lett.* regardez.

même instant je vis & le regardai.

14. Il me dit ensuite: Le Dieu de nos peres vous a prédestiné pour connoître le Juste, & pour entendre les paroles de sa bouche;

15. car vous lui rendrez témoignage devant tous les hommes de ce que vous avez vû, & entendu.

16. Qu'attendez-vous donc? Levez-vous, & recevez le batême, & lavez vos pechés en invoquant le nom du Seigneur //

17. Etant retourné depuis à Jerusalem, lorsque j'étois en prieres dans le temple, j'eus un ravissement d'esprit,

18. & je le vis // qui me dit: Hâtez-vous, & sortez promptement de Jerusalem; car ils ne recevront point le témoignage que vous leur rendrez de moi.

19. Je lui répondis: Seigneur, ils savent eux-mêmes que c'étoit moi qui mettois en prison, & qui

14. At ille dixit: Deus patrum nostrorum præordinavit te, ut cognosceres voluntatem ejus, & videres Justum, & audires vocem ex ore ejus;

15. quia eris testis illius ad omnes homines, eorum quæ vidisti, & audisti.

16. Et nunc quid moraris? Exurge, & baptizare, & ablus peccata tua, invocato nomine ipsius.

17. Factum est autem revertenti mihi in Jerusalem, & oranti in templo, fieri me in stupore mentis,

18. Et videre illum dicentem mihi: Festina, & exi velociter ex Jerusalem, quoniam non recipiant testimonium tuum de me.

19. Et ego dixi: Domine, ipsi sciunt quia ego eram concludens in carcerem, & ex-

†. 16. *lestr.* son nom.

†. 18. *ex.* le Seigneur.

dens per synagogas eos qui credebant in te :

20. & cum fundetur sanguis Stephani testis tui, ego astabam, & consentiebam, & custodiebam vestimenta interficiendum illum.

21. Et dixit ad me: Vade, quoniam ego in nationes longe mitтам te.

22. Audiebant autem eum usque ad hoc verbum; & levaverunt vocem suam dicentes: Tolle de terra hujusmodi; non enim fas est eum vivere.

23. Vociferantibus autem eis, & proicientibus vestimenta sua, & pulverem jactantibus in aërem,

24. jussit Tribunus induci eum in castra, & flagellis cædi, & torqueri eum, ut sciret propter quam causam sic acclamarent ei.

faisois soüetter dans les synagogues ceux qui croyoient en vous;

20. & que lorsqu'on répandoit le sang de vôtre martyr Estienne, j'étois présent, & je consentois à sa mort, & que je gardois les vêtements de ceux qui le lapidoient <sup>Sup. 7. 57.</sup> 0.

21. Mais il me dit: Allez-vous-en; car je vous enverrai bien loin vers les Gentils.

22. Les Juifs l'avoient écouté jusqu'à ce mot; mais alors ils éleverent leurs voix, & crièrent: Otez du monde ce méchant; car ce seroit un crime de le laisser vivre.

23. Et comme ils crioient, & jettoient leurs robes, & faisoient voler de la poussière en l'air;

24. le Tribun le fit mener dans la forteresse, & commanda qu'on lui donnât la question en le soüettant, pour tirer de sa bouche ce qui les faisoit ainsi crier contre lui.

\* 20. *lester*, qui le faisoient mourir.

25. Mais comme on l'eut lié //, Paul dit à un Centenier qui étoit présent : Vous est-il permis de fouetter un citoyen Romain, & qui n'a point été condamné ?

26. Le Centenier ayant ouï ces paroles alla trouver le Tribun, & lui dit : Que pensez-vous faire //, car cet homme est citoyen Romain ?

27. Le Tribun aussi - tôt vint à Paul, & lui dit : // Estes-vous citoyen Romain ? Paul lui répondit : Oui, je le suis.

28. Le Tribun lui répartit : Il m'a bien coûté de l'argent pour acquérir ce droit d'être citoyen Romain. Et moi, lui répondit Paul, je le suis par naissance.

29. Au même-temps ceux qui lui devoient donner la question se retirèrent ; & le Tribun eut peur voyant que Paul étoit citoyen Romain, & qu'il l'avoit

25. Et cum astrinxissent eum loribus: dixit astanti sibi Centurioni Paulus: Si hominem Romanum & indemnatum licet vobis flagellare ?

26. Quo audito Centurio accessit ad Tribunum, & nuntiavit ei, dicens: Quid acturus es hic enim homo, civis Romanus est.

27. Accedens autem Tribunus, dixit illi: Dic mihi si tu Romanus es? At ille dixit: Etiam.

28. Et respondit Tribunus: Ego multum summam civilitatem hanc consecutus sum. Et Paulus ait: Ego autem & natus sum.

29. Protinus ergo discesserunt ab illo, qui eum torturi erant. Tribunus quoque timuit, postquam rescivit, quia civis Romanus esset, &

ψ. 25. gr. comme on l'eut mis en état d'être fouetté.

que vous allez faire.  
ψ. 27. lestr. Dites-moi si vous êtes.

ψ. 26. gr. Prenez garde à ce

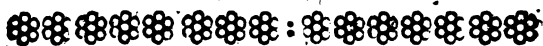


quia alligasset eum. fait lier.

30. Postera au-  
tem die volens scire  
diligentius qua ex  
causa accusaretur à  
Judæis, solvit eum,  
& iussit Sacerdotes  
convenire, & omne  
concilium, & produ-  
cens Paulum statuit  
inter illos.

30. Le lendemain vou-  
lant savoir au vrai pour  
quel sujet il étoit accusé  
des Juifs, il lui fit ôter  
ses chaînes; & ayant or-  
donné que les Princes des  
Prêtres, & tout le conseil  
s'assemblassent, il amena  
Paul, & le presenta devant  
eux.





## SENS LITTERAL ET SPIRITUEL.

¶. 1. jusqu'au 6. *M*Es freres & mes peres. je vous prie de vouloir écouter ce que j'ai à vous dire maintenant pour ma justification, &c.

Quoiqu'on ne sçache pas au vrai ce que l'Apôtre devoit dire de plus pour se justifier, parce qu'il fut interrompu; néanmoins son discours tel que nous l'avons, se peut réduire à quatre ou cinq points. 1. Il montre qu'ayant été bien instruit des maximes de la loi, il en a été un religieux & zélé observateur. 2. Qu'il a été un des plus violens persecuteurs du Christianisme. 3. Que s'il a quitté le Judaïsme pour embrasser cette religion, c'est qu'il y a été porté par une puissance invincible, ayant été abbatu par une force toute divine, & convaincu de la vie & de la divinité de JESUS-CHRIST qui lui a parlé. 4. Qu'il n'avoit point pris ce parti, sans une pleine & entiere connoissance de ce qu'il faisoit, qu'il étoit bien instruit de la loi de Moïse: mais que Dieu lui avoit commandé d'aller trouver un maître fidelle & irréprehenfible pour l'instruire exactement des maximes de la religion de JESUS-CHRIST. Enfin qu'étant venu à Jerusalem dans le dessein de rendre service à ceux de son païs par la prédication de l'Évangile, Dieu ne le lui avoit pas permis, mais qu'il lui avoit ordonné de porter la doctrine du salut parmi les nations. Voilà un abrégé

du discours de saint Paul, qui après avoir été si maltraité, ne laisse pas d'user de tous les ménagemens possibles pour appaiser la fureur de ses persecuteurs. Il leur parle dans leur langue maternelle pour tâcher de les gagner davantage: il les appelle *freres* par amitié, & *peres* par respect selon l'âge & la dignité de ceux qui composoient cette assemblée tumultueuse, ainsi il les engagea à l'écouter avec grand silence.

Il leur declare d'abord qu'il est Juif comme eux, né dans Tarse, de parens Juifs, mais qu'il a été élevé à Jerusalem, y ayant été envoyé dès son enfance pour être instruit par le plus celebre & le plus savant Docteur de la loi, & de la maniere la plus exacte qui fût en usage parmi les Juifs; & partant le changement de sa religion ne peut point être attribué à son peu de suffisance dans la science de la religion de Moïse. Il dit qu'il a été instruit *aux pieds de Gamaliel*, pour montrer par ce terme son assiduité, son ardeur & son respect pour son maître, d'ailleurs les disciples étoient assis beaucoup au-dessous de leurs maîtres. Mais pour faire voir encore qu'il n'eût jamais quitté la loi sans y être contraint par quelque grande necessité, il marque le zele outré qu'il avoit pour la soutenir, vû qu'il n'attendoit pas l'ordre de persecuter les Chrétiens, mais qu'il s'y portoit de lui-même avec empressement, en chargeant de chaînes tous ceux qui faisoient profession du Christianisme, hommes & femmes indifferemment, & les traînant en prison pour les faire mourir: il en donne des témoins irreprochables dans la personne du souverain Pontife &

322 EXPLICATION DU CHAP. XXII.

de tout le Senat, de qui il avoit reçu des lettres pour les Juifs de Damas, pour amener de là à Jerufalem les Chrétiens qui s'y trouveroient, pour les faire punir selon toute la rigueur de la loi. On ne pouvoit donc point douter de son attachement au Judaïsme; il ne s'agit maintenant que de voir ce qui l'a obligé d'y renoncer.

vs. 6. jusqu'au 22. *Mais il arriva que comme j'étois en chemin & que j'approchois de Damas vers l'heure du midi, &c.*

L'Apôtre prouve la nécessité de son changement par le recit de sa conversion merveilleuse, & montre par plusieurs prodiges qui arriverent alors, que Dieu en est l'auteur. Saint Luc rapporte encore cette histoire, où l'on peut voir ce qui y a été dit. Il raconte donc qu'allant à Damas, qui est environ à six journées de Jerufalem, il fut frappé d'une grande lumiere sur le midi; ce prodige ne pouvoit pas être sujet à l'illusion: il peut arriver la nuit quelques lueurs brillantes qui se forment quelquefois par les exhalaisons chaudes de la terre; mais cette lumiere éclatante qui l'environna en plein midi, ne pouvoit être l'effet d'une cause naturelle. Cette voix qu'il entendit fut encore un événement merveilleux, il y répondit, & apprit que celui qui lui parloit c'étoit JESUS-CHRIST même qu'il persécutoit dans ses membres; car le Fils de Dieu qui est incapable de souffrir dans sa personne, declare qu'étant notre chef il souffre non seulement avec nous, mais aussi dans nous-mêmes, toutes les injures qu'on nous fait. Paul confirme ces merveilles par le témoignage de ceux qui l'accompagnoient, qui virent

La lumière, mais ne virent point le corps glorieux dont elle parloit : ils ouïrent aussi le son de la voix, mais ils n'en entendirent pas l'articulation des paroles ; ou peut-être que JESUS-CHRIST parlant Hebreu, ils ouïrent les paroles distinctement, mais ils n'en comprirent pas le sens. Voyez c. 9. 7.

Sur quoi quelques-uns disent, que la voix qu'ils entendirent c'étoit celle de Paul qui répondit à JESUS-CHRIST, & non pas celle de JESUS-CHRIST qui parloit à Paul ; aussi ne furent-ils point convertis, & Dieu le permit par sa providence, afin que demeurant dans leur incredulité, ils pussent rendre aux Juifs un témoignage qui leur fût moins suspect. Mais il arriva encore d'autres prodiges assez surprenans, c'est que l'éclat de cette lumière fut si violent qu'il en fut aveuglé ; mais il fut envoyé à un saint homme qui le vint trouver & lui rendit la vûe en un instant. Ananie à qui JESUS-CHRIST l'adressa étoit Juif & très-instruit de la loi, ainsi il ne pouvoit pas être suspect aux Juifs ; & Paul ne pouvoit pas s'empêcher de suivre l'avis qu'il lui donna de la part de Dieu, de reconnoître JESUS-CHRIST pour le Sauveur, & de suivre son Evangile. Ce même disciple lui déclara, que c'étoit le Dieu de leurs peres qui le destinoit à connoître sa volonté, & le dessein qu'il a eu de toute éternité de sauver les hommes par la mort de son Fils unique, & qu'il avoit voulu qu'il le vît lui-même de ses propres yeux, qu'il entendît ses paroles, afin qu'il lui rendît témoignage, & qu'il publiât par tout sa resurrection & sa divinité.

## §24 EXPLICATION DU CHAP. XXII.

AB. 7.  
32.

Il donne à JESUS-CHRIST le nom de Juste par excellence, parcequ'il est la source de toute justice : c'est ainsi que saint Estienne le nomme quand il reproche aux Juifs, que leurs peres avoient *tue tous ceux qui leur prédisoient l'avenement du Juste qu'ils venoient de trahir, & dont ils avoient été les meurtriers.* Paul dit qu'Ananie l'exhorta ensuite de se lever sans délai, & de laver ses pechés dans l'eau du batême, en invoquant le nom du Seigneur. Les pechés sont lavés & effacés par le Batême, parce qu'en même temps que le corps est lavé dans ce bain sacré, l'ame est purifiée de toutes ses taches par l'invocation du Nom de JESUS-CHRIST avec les deux autres Personnes de la sainte Trinité. D'autres croient que ces paroles, *en invoquant le Nom du Seigneur*, ne regardent point la forme du Batême; mais qu'elles signifient que Paul devoit prier & adorer JESUS-CHRIST qu'il persécutoit auparavant, en même temps qu'il recevoit ce Sacrement qui n'efface les pechés que par les merites de son sang.

Il leur raconta ensuite qu'étant venu à Jerusalem, (on l'entend ordinairement du premier voyage, qu'il y fit trois ans après sa conversion, quoique d'autres l'entendent de celui qu'il y fit huit ans après avec Barnabé, pour y porter aux fidelles de cette Eglise les aumônes dont ils s'étoient chargés;) quoiqu'il en soit, lorsqu'il étoit à Jerusalem, & qu'il prioit dans le temple, il dit qu'il fut ravi en esprit, & que JESUS-CHRIST s'étant apparu à lui, il lui avoit ordonné de sortir promptement de Jerusalem, parce qu'on n'y recevoit point le témoignage qu'il y rendroit

rendroit à la vérité : mais comme il brûloit de charité pour ses freres, jusqu'à desirer de devenir anathême pour eux, il representa à JESUS-CHRIST qu'ils ne devoient pas tenir son témoignage suspect, après s'être montré si zelé pour la défense de leur loi. Qu'à la mort d'Etienne son martyr, il avoit non seulement été present, mais qu'il y avoit consenti, & pour marquer qu'il l'approuvoit, c'est qu'il avoit gardé les manteaux de ceux qui le lapidoient, comme s'il eût voulu le lapider par leurs mains : qu'ainsi les Juifs concluroient que ce n'étoit point sans de grandes raisons qu'il étoit devenu Chrétien lui-même, & qu'ils seroient disposés à l'écouter plus volontiers que les autres Apôtres ; *cependant* que notre Seigneur sans vouloir l'entendre, lui avoit répliqué, qu'il s'en allât, & qu'il fit ce qu'il lui ordonnoit, parcequ'il le vouloit envoyer prêcher bien loin aux Gentils, & qu'il l'établissoit l'Apôtre des nations plutôt que des Juifs.

v. 22. jusqu'à la fin. *Les Juifs l'avoient écouté jusqu'à ce mot ; mais alors ils éleverent leurs voix & crierent : Otez du monde ce méchant, &c.*

Quoique les Juifs pussent bien connoître par le récit que Paul leur faisoit, qu'il ne tenoit point à lui qu'il ne leur rendît tout le service dont il étoit capable, & que c'étoit par un ordre exprès du ciel qu'il étoit obligé d'aller prêcher aux Gentils : néanmoins ils s'en faisoient tellement accroire, qu'ils méprisoient tout le reste du monde, comme si toute la religion n'eût consisté qu'à placer la posterité d'Abraham au des-

fus de tous les autres hommes ; ainsi lorsqu'il vint à rapporter l'ordre qu'il avoit reçu de JESUS CHRIST, ils se mirent à crier qu'il étoit indigne de vivre, & à donner des marques d'un emportement extraordinaire. Ils jettoient leurs manteaux par terre, comme pour se préparer à le lapider, & ne trouvant point de pierres qu'ils pussent lui jeter à la tête, ils faisoient voler de la poussière en l'air, pour marquer au Tribun qu'il meritoit d'être lapidé, & n'ayant rien en effet dont ils pussent accuser saint Paul, ils s'efforçoient d'intimider le Tribun par leurs cris, afin qu'il leur accordât sa mort. Ce Tribun fait paroître autant de faiblesse, que les Juifs faisoient paroître de fureur. Comme il n'entendoit point l'Hebreu, & qu'il vouloit savoir le sujet pour lequel il voyoit les Juifs si animés contre saint Paul, sans avoir aucune preuve qu'il fût coupable, il voulut lui faire donner la question à coups de fouet. Il usoit de sa puissance contre les règles de la justice ; car il devoit interroger les accusateurs, mais il ne pensoit qu'à obliger les Juifs, ne craignant point de faire une chose injuste pour appaiser leur violence. Mais lorsqu'on l'éten-  
doit pour le fouetter, & qu'on l'eut attaché avec des cordes, il jugea à propos de leur épargner cette injustice de maltraiter un homme sans connoissance de cause pour favoriser ses ennemis, & pour en arrêter l'exécution il demanda au Centenier qui y présidoit, s'il leur étoit permis de fouetter un citoyen Romain, qui même n'avoit point été condamné. Saint



Paul se soucioit peu de sa qualité de citoyen Romain : mais étant parmi des gens qui l'estimoient beaucoup, & qui n'avoient que du mépris pour ce qui étoit véritablement grand & élevé, il se faisoit respecter par ce qu'ils pouvoient trouver estimable en lui; afin qu'ils pussent profiter des exemples qu'il leur donnoit par sa patience.

Le Tribun Lyfias ayant appris que Paul étoit citoyen Romain, eut peur; car c'étoit un crime irremissible de violer la liberté du peuple Romain dans la personne d'un de ses citoyens. Il voulut en être assuré par lui-même; & ayant demandé à Paul comment il se pouvoit faire qu'il fût citoyen Romain, vû que ce privilege lui avoit tant coûté à lui-même : il lui répondit qu'il l'étoit par sa naissance. Voyez ce qui a été dit sur ce sujet chap. 16. v. 37. Lyfias fit aussi tôt retirer ceux qui lui devoient donner la question, & fit par la crainte des Romains ce qu'il devoit faire par la crainte de Dieu, par l'amour de la justice, & par le devoir de sa charge. Cet exemple doit instruire les Magistrats Chrétiens à rendre la justice aux personnes opprimées, par le seul motif de leurs obligations, & non par des considerations purement humaines, dit saint Chrysostome sur cet endroit. Ce Tribun voulant néanmoins savoir au vrai de quoi Paul étoit accusé, il lui fit ôter ses chaînes, & ayant donné ordre que les Princes des Prêtres & tout le conseil s'assemblassent en quelque lieu proche de la forteresse, il le fit venir, & le presenta devant eux.



## CHAPITRE XXIII.

1. **P**aul regardant fixement le conseil, dit : Mes freres , jusqu'à cette heure je me suis conduit devant Dieu , en suivant entierement les mouvemens de ma conscience //.

2. A cette parole Ananie Grand-Prêtre , ordonna à ceux qui étoient près de lui , de le frapper sur le visage.

3. Alors Paul lui dit : Dieu vous frappera vous-même , muraille blanchie. Quoi , vous êtes assis ici pour me juger selon la loi , & cependant contre la loi vous commandez qu'on me frappe ?

4. Ceux qui étoient presens dirent à Paul : Osez-vous bien maudire le Grand-Prêtre de Dieu ?

5. Paul leur répondit : Je ne savois pas , mes freres , que ce fût le Grand-

1. **I**ntendens autem in concilio nPaulus , ait : Viri fratres , ego omni conscientia bonam conversatus sum ante Deum , usque in hodiernum diem.

2. Princeps autem Sacerdotum Ananias præcepit assistantibus sibi , percutere os ejus.

3. Tunc Paulus dixit ad eum : Percutiet te Deus , paries dealbate. Et tu sedens judicas me secundum legem , & contra legem jubes me percuti ?

4. Et qui astabant dixerunt : Summum Sacerdotem Dei maledicis ?

5. Dixit autem Paulus : Nesciebam , fratres , quia Prin-

ŷ. 1. *lett.* en toute bonne conscience.

ceps est Sacerdotum; scriptum est enim: Principem populi tui non maledices.

Prêtre; car il est écrit: Vous ne maudirez point le Prince du peuple // *Exod. 22. 28.*

6. Sciens autem Paulus . quia una pars esset Sadducæorum , & altera Phariseorum , exclamavit , in concilio : Viri fratres , ego Phariseus sum , filius Phariseorum ; de spe & resurrectione mortuorum ego judico.

6. Or Paul sachant qu'une partie de ceux qui étoient là étoient Sadducéens , & l'autre Pharisiens , il s'écria dans l'assemblée : Mes freres , je suis Pharisien , & fils de Pharisien : & c'est à cause de l'esperance d'une autre vie , & de la resurrection des morts que l'on veut me condamner. *Phil. 3. 9.*

7. Et cum hæc dixisset , facta est dissensio inter Phariseos & Sadducæos , & soluta est multitudo.

7. Paul ayant parlé de la sorte , il s'émût une dissension entre les Pharisiens & les Sadducéens , & l'assemblée fut divisée.

8. Sadducæi enim dicunt , non esse resurrectionem , neque Angelum , neque Spiritum : Pharisei autem utraque confitentur.

8. Car les Sadducéens disent qu'il n'y a ni resurrection , ni Ange , ni Esprit : au-lieu que les Pharisiens reconnoissent l'un & l'autre. *Matth. 22. 23.*

9. Factus est autem clamor magnus . Et surgentes quidam Phariseorum , pu-

9. Il s'éleva ensuite un grand bruit. Et quelques-uns des Pharisiens // contestoient , en disant : Nous

ŷ. 5. *lett.* de votre peuple.

ŷ. 9. *gr.* les Docteurs de la loi du parti des Pharisiens.

ne trouvons point de mal en cet homme. Que faisons-nous si un esprit //, ou un Ange, ne lui auroit point parlé // ?

10. Le tumulte s'augmentant, & le Tribun ayant peur que Paul ne fût mis en pièces, il commanda qu'on fit venir des soldats, afin qu'ils l'enlevassent d'entre leurs mains, & le menassent dans la forteresse.

11. La nuit suivante le Seigneur se presenta à lui, & lui dit : Paul, ayez bon courage ; car comme vous avez rendu témoignage de moi dans Jérusalem, il faut aussi que vous me rendiez témoignage dans Rome.

12. Le jour étant venu, quelques Juifs s'étant ligués, firent vœu avec serment & imprécation, de ne manger, ni boire, qu'ils n'eussent tué Paul,

13. Ils étoient plus de quarante qui avoient fait

gnabant, dicentes : Nihil mali invenimus in homine isto. Quid si Spiritus locutus est ei, aut Angelus ?

10. Et cum magna dissensio facta esset, timens Tribunus ne discerperent Paulus ab ipsis, iussit milites descendere, & rapere eum de medio eorum, ac deducere eum in castra.

11. Sequenti autem nocte assistens ei Dominus, ait : Constans esto ; sicut enim testificatus es de me in Jerusalem, sic te oportet & Romæ testificari.

12. Factâ autem die, collegerunt se quidam ex Judæis, & devoverunt se, dicentes, neque manducaturos, neque bibituros, donec occiderent Paulum.

13. Erant autem plusquam quadra-

ŷ. 9. 44. l'Esprit.

Ibid. le 27. 47. Ne combattons point contre Dieu.

ginta viri, qui hanc  
conjuracionem fecerant :

14. qui accefferunt ad Principem Sacerdotum, & Seniores, & dixerunt : Devotione devovimus nos nihil gasteruros, donec occidamus Paulum.

15. Nunc ergo vos notum facite Tribuno cum concilio ut producat illum ad vos, tanquam aliquid certius cognituri de eo ; nos verò priusquam appropiet, parati sumus interficere illum.

16. Quod cum audisset filius sororis Pauli infidias, venit & intravit in castra, nuntiavitque Paulo.

17. Vocans autem Paulus ad se unum ex Centurionibus, ait : Adolescentem hunc perduc ad Tribunalum, habet enim aliquid indicare illi.

18. Et ille quidem

14. & ils vinrent se presenter aux Princes des Prêtres, & aux Senateurs, & leur dirent : Nous avons fait vœu avec de grandes imprecations, de ne point manger que nous n'ayons tué Paul.

15. Vous n'avez donc qu'à faire savoir de la part du conseil au Tribun, que vous le priez de faire amener demain Paul devant vous, comme pour connoître plus particulièrement de son affaire : & nous serons prêts pour le tuer avant qu'il arrive.

16. Mais le fils de la sœur de Paul ayant appris cette conspiration, vint & entra dans la forteresse, & en avertit Paul.

17. Paul ayant appelé un des Centeniers, lui dit : Je vous prie de mener ce jeune homme au Tribunal, car il a quelque chose à lui dire.

18. Le Centenier prit le

Rr iiii

jeune homme avec lui, & le mena au Tribun auquel il dit : Paul le prisonnier m'a prié de vous amener ce jeune homme, qui a quelque avis à vous donner //.

19. Le Tribun le prenant par la main, & l'ayant tiré à part, lui demanda ce qu'il avoit à lui dire //.

20. Ce jeune homme lui dit : Les Juifs ont résolu ensemble de vous prier que demain vous envoyiez Paul dans leur assemblée, comme s'ils vouloient connoître plus exactement de son affaire :

21. mais ne consentez pas à leur demande ; car plus de quarante hommes d'entr'eux lui doivent dresser des embûches ; ayant fait vœu avec de grands sermens, de ne manger ni boire, qu'ils ne l'ayent tué : & ils font déjà tout préparés ; attendant *seulement*

assumens eum, duxit ad Tribunum, & ait: Vinētus Paulus rogavit me hunc adolescentem perducere ad te, habentem aliquid loqui tibi.

19. Apprehendens autem Tribunus manum illius, secessit cum eo seorsum, & interrogavit illum: Quid est quod habes indicare mihi ?

20. Ille autem dixit: Judæis convenit rogare te, ut crastinâ die producas Paulum in concilium, quasi aliquid certius inquisituri sint de illo :

21. tu verò ne credideris illis; insidiantur enim ei ex eis viri amplius quàm quadraginta, qui se devoverunt non manducare, neque bibere, donec interficiant eum, & nunc parati sunt, expectantes promissum tuum.

¶. 18. *lett.* quelque chose à vous dire.

¶. 19. *lett.* Qu'avez-vous à me dire ?

22. Tribunus igitur dimisit adolescentem, præcipiens ne cui loqueretur quoniam hæc nota sibi fecisset :

23. & vocatis duobus Centurionibus, dixit illis : Parate milites ducentos, ut eant usque Cæsaream, & equites septuaginta, & lancearios ducentos, à tertia hora noctis.

24. Et jumenta præparate, ut imponentes Paulum, saluum perducerent ad Felicem Præfidem.

25. ( Timuit enim ne fortè raperent eum Judæi, & occiderent, & ipse postea calumniam sustineret, tanquam accepturus pecuniam. )

26. Scribens epistolam continentem hæc : CLAUDIUS Lyfias optimo Præfidi Felici, salutem.

27. Virum hunc

¶ 23. au. *lettr.* deux cens lances.

que vous leur ayez accordé ce qu'ils desirerent.

22. Le Tribun *ayant oui cela*, renvoya le jeune homme, & lui défendit de découvrir à personne qu'il lui eût donné cet avis :

23. & ayant appelé deux Centeniers, il leur dit : Tenez prêts dès la troisième heure de la nuit, deux cens soldats, soixante & dix cavaliers, & deux cens archers // pour aller jusqu'à Césarée.

24. Il leur ordonna aussi d'avoir des chevaux pour monter Paul, & le mener sûrement au Gouverneur Felix.

25. Car il eut peur que les Juifs ne l'enlevassent, & ne le tuassent, & qu'après cela on ne l'accusât d'avoir reçu d'eux de l'argent *pour le leur livrer.*

26. Il écrivit en même-temps à Felix en ces termes : CLAUDE Lyfias au très-excellent Gouverneur Felix, salut.

27. Les Juifs s'étant fai-

sis de cet homme, & étant sur le point de le tuer, j'y arrivai avec des soldats, & le tirai de leurs mains ayant sçû qu'il étoit citoyen Romain.

28. Et voulant savoir de quel crime ils l'accusoient, je le menai en leur conseil :

29. mais j'ai trouvé qu'il n'étoit accusé que de certaines choses qui regardent leur loi, sans qu'il y eût en lui aucun crime qui fût digne de mort, ou de prison.

30. Et sur l'avis qu'on m'a donné d'une entreprise que les Juifs avoient formée pour le tuer, je vous l'ai envoyé //, ayant aussi commandé à ses accusateurs d'aller proposer devant vous ce qu'ils ont à dire contre lui. Adieu.

31. Les soldats donc pour executer l'ordre qu'ils avoient reçu, prirent Paul avec eux, & le menerent la nuit à Antipatride.

32. Et le lendemain ils

7. 30. gr. à l'heure même.

comprehensum à Judæis, & incipientem interfici ab eis super veniens cum exercitu eripui, cognito quia Romanus est.

28! Volensque scire causam quam objiciebant illi, deduxi eum in conciliatorum :

29. quem inveni accusari de questionibus legis ipsorum, nihil verò dignum morte aut vinculis habentem criminis.

30. Et cum mihi perlatum esset de insidiis, quas paraverant illi, misi eum ad te, denuntians & accusatoribus, ut dicant apud te. Vale.

31. Milites ergo secundum præceptum sibi, assumentes Paulum, duxerunt per noctem in Antipatridem.

32. Et postera die.



dimissis equitibus , s'en retournerent à la forteresse , l'ayant laissé entre les mains des cavaliers :

33. qui cum venissent Cæsaream, & tradidissent epistolam Præsidi, statuerunt ante illum & Paulum.

34. Cum legisset autem, & interrogasset de qua provincia esset, & cognoscens quia de Cilicia :

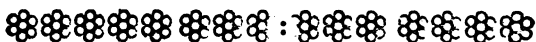
35. Audiam te, inquit, cum accusatores tui venerint; iussitque in prætorio Herodis custodiri eum.

33. qui étant arrivés à Césarée, rendirent la lettre au Gouverneur, & lui présenterent Paul.

34. Le Gouverneur l'ayant lûë, s'enquit de quelle province étoit Paul; & ayant appris qu'il étoit de Cilicie,

35. il lui dit : Je vous entendrai quand vos accusateurs seront venus; & il commanda qu'on le gardât au Palais d'Herode.





## SENS LITTERAL ET SPIRITUEL.

ŷ. I. jusqu'au II. *P* *Aul regardant fixement le conseil, dit : Mes freres jusqu'à cette heure je me suis conduit devant Dieu, en suivant entierement les mouvemens de ma conscience, &c.*

Saint Paul qui se voyoit exposé devant une assemblée qui ne respiroit que sa perte, ne perdit rien néanmoins de sa liberté, & commença son discours par une protestation d'avoir vécu jusqu'alors sans aucun reproche devant Dieu & devant les hommes ; car ce fut par ignorance & de bonne foi qu'il avoit persecuté les Chrétiens, & non par une malice affectée. On ne sçait point ce qu'il auroit dit ensuite, ayant tout d'un coup été interrompu par le Grand-Prêtre Ananie ; qui par une brutalité indigne de la moderation que demandoit son caractère, le fit frapper au visage : ce fut peut-être parce qu'il avoit osé parler sans en attendre la permission ; ou à cause du témoignage qu'il rendoit de lui-même, comme s'il eût voulu blâmer ses accusateurs en justifiant son innocence ; ou enfin pour avoir manqué de respect à leur égard, en les traitant de freres. Saint Paul se voyant donc frappé sans raison, étoit tout disposé à presenter l'autre joue ; mais jugeant qu'en cette occasion il falloit défendre l'honneur de son ministere, & témoigner de la force & de la vigueur par une ré-

ponse genereuse , il reprocha à Ananie , qu'il prenoit pour un simple Sénateur, la maniere injuste dont il usoit contre un homme qu'il outrageoit sans l'avoir entendu , quoiqu'il prétendît le juger selon la loi; & le traittant de muraille blanchie , c'est-à-dire , d'un hypocrite , qui cachoit une ame barbare sous l'apparence d'un juge équitable , il le menaça que Dieu le frapperoit lui-même ; ce qu'on croit avoir été dit par esprit de prophetie , pour marquer ce qui arriva bien-tôt après à ce souverain Pontife. Car après qu'il eut contribué à avancer la ruine de son pais , par une faction puissante qu'il y forma ; il fut tué lui-même des premiers dans la revolte des Juifs , avec son frere , non par les armes des Romains, mais par le crime des Juifs d'une autre faction, dont son propre fils étoit chef. Ainsi c'étoit le Saint-Esprit qui lui inspiroit ce courage : car sans ce mouvement de Dieu, dit saint Chrysostome , il n'eût pas voulu parler de la sorte : je ne dis pas à ce souverain Pontife , mais à toute autre personne. En effet quoiqu'il parlât avec cette force après avoir été offensé , on voit néanmoins par ce qu'il dit dans la suite qu'il ne perdoit pas sa douceur : car il en fit excuse lorsqu'on l'eut averti que c'étoit le Grand-Prêtre de Dieu qu'il traitoit de la sorte ; & il protesta qu'il ne le connoissoit pas. Ce n'est point, comme quelques-uns disent , en raillant, ou qu'il ne le reconnût pas pour Grand-Prêtre , parceque la loi étoit abolie, mais il est croyable qu'il ne le connoissoit pas en effet, soit parce qu'Ananie n'avoit point de marque

qui le distinguât des autres; soit que l'assemblée ne se tint pas au lieu ordinaire & dans l'ordre accoutumé des séances. D'ailleurs il n'étoit venu que trois fois à Jerusalem, & n'y avoit paru qu'en passant depuis sa conversion, qui étoit arrivée 24. ans auparavant: quoiqu'il en soit, il témoigne par sa réponse pleine de douceur & d'humilité, avec quelle tranquillité il avoit dit ces paroles si fortes, puisque des personnes troublées par la colere, ne peuvent pas revenir à elles si promptement.

Mais comme l'Apôtre voyoit qu'il étoit sur le point d'être condamné, il s'avisâ d'un moyen d'échapper de leurs mains, qui lui réussit. Sachant donc que les Juifs qui étoient si unis contre lui, étoient divisés entr'eux par des opinions contraires; car les Pharisiens qui faisoient partie de cette assemblée, croyoient la resurreccion des morts; les Sadducéens au contraire ne reconnoissoient ni resurreccion, ni Anges, ni Esprit, ni ame séparée: il s'écria qu'il étoit Pharisien, & qu'il n'étoit accusé qu'à cause de la resurreccion des morts. Sur quoi on peut demander deux choses: 1. S'il pouvoit dire sans mentir qu'il ne paroissoit devant eux pour être jugé, qu'à cause qu'il croyoit la resurreccion, puisque ce n'étoit point là ce qu'on lui objectoit, comme on peut voir, ch. 21. v. 28. 2. S'il lui étoit permis de mettre la desunion entre des gens qui s'accordoient bien ensemble.

Pour répondre à la premiere question, il faut remarquer que saint Paul étoit prêt de plaider

sa cause, & de se justifier d'une maniere simple & & sincere : mais voyant qu'on ne vouloit pas l'écouter, pour empêcher une injustice manifeste , il usa de cet artifice innocent , & exempt de tout mensonge ; car il étoit vrai que les Sadducéens lui vouloient du mal , principalement parcequ'il prêchoit la resurrection des morts. Il ne nioit pas qu'il y eût d'autres chefs d'accusation contre lui, mais ce qu'il avançoit étoit très-vrai , puisque la resurrection est la foi propre des Chrétiens , qui les distingue de tous les Philosophes payens. A l'égard des Pharisiens qui croyoient la resurrection à venir, il ne disconvenoit d'avec eux qu'en ce qu'il sôutenoit que JESUS-CHRIST étoit non seulement mort , comme ils le croyoient eux-mêmes , mais qu'il étoit aussi ressuscité.

On peut répondre à la seconde question, qu'il est vrai que Dieu déteste ceux qui sèment la discorde entre les freres que la charité unit entre eux, mais il n'y a point de mal de mettre la division entre ceux qui ne s'accordent que pour faire du mal ; puisque JESUS-CHRIST lui-même dit , qu'il n'est pas venu apporter la paix sur la terre, mais l'épée, pour séparer les uns des autres, les parens les plus proches, ceux qui aiment Dieu, d'avec ceux qui aiment le monde. Cette adresse innocente eut l'effet que S. Paul désiroit ; toute l'assemblée se remplit d'une confusion étrange, & ceux qui étoient ses accusateurs, devinrent tout d'un coup ses apologistes. Les Docteurs de la loi du parti des Pharisiens, par la jalousie qu'ils avoient contre les Sadducéens , plutôt que pour l'amour de l'Apôtre, se déclaroient pour lui avec

Prov. 1.

19.

Matth.

10. 14.

hauteur, & disoient qu'ils ne le trouvoient coupable d'aucun crime; que c'étoit peut-être l'Esprit de Dieu, ou selon d'autres, une ame séparée, ou un Ange qui lui avoit parlé de la part de Dieu dans cette apparition qu'il racontoit le jour précédent, & qu'il y avoit à craindre qu'ils ne s'opposassent à Dieu même. Mais le tumulte croissant toujours de plus en plus, parceque les Sadducéens s'efforçoient de se saisir de Paul, & que les Pharisiens le défendoient; Lyfias craignant qu'ils ne le missent en pieces, fit venir des soldats pour le tirer de leurs mains, & le ramener dans la citadelle. Il étoit persuadé de son innocence; & d'ailleurs il avoit peur qu'on ne lui fit un crime d'avoir abandonné un citoyen Romain à la fureur de ses ennemis.

v. 11. jusqu'au 22. *La nuit suivante le Seigneur se presenta à lui, & lui dit: Paul ayez bon courage, &c.*

Comme c'est dans les afflictions que Dieu console ses serviteurs, JESUS-CHRIST s'apparut à saint Paul la nuit suivante; non pour le retirer de ses chaînes, ou lui promettre quelques traitemens plus doux, mais pour l'encourager à supporter de nouvelles fatigues; parcequ'il falloit qu'il lui rendît à Rome le même témoignage qu'il lui avoit rendu à Jerusalem. Il l'avoit déjà préparé à ce voyage, comme saint Luc le rapporte. Cependant les Juifs outrés de ce qu'il leur étoit échappé, ne pensoient qu'aux moyens de s'en défaire au plutôt. Quelques-uns des plus furieux, apparemment du parti des Sadducéens s'étant assemblés dès le point du jour, firent une conjuration contre sa vie, & s'engagerent

Act. 19.  
21.

s'engagerent par vœu, avec des imprécations contre eux-mêmes, de ne boire ni manger qu'ils ne l'eussent tué. Ils étoient plus de quarante qui avoient fait cette conjuration, afin qu'ils fussent assez forts pour tirer Paul d'entre les mains de ses gardes. Ils déclarèrent leur dessein aux Princes des Prêtres & aux Sénateurs; lesquels au lieu d'avoir horreur d'une proposition si détestable, y consentirent, en demandant au Tribunal de la part de tout le conseil, de faire encore comparoître l'accusé le lendemain devant eux, comme pour examiner son affaire avec plus de tranquillité; cependant les conjurés se devoient tenir tout prêts pour le tuer, avant qu'il fût arrivé à l'assemblée.

Saint Paul avoit à Jerusalem un neveu du côté de sa sœur, qui étoit peut-être venu avec lui de l'Asie: ce jeune homme apprit cette conspiration, & en vint avertir son oncle; & par son ordre en alla donner avis au Tribunal. On peut ici reconnoître les effets merveilleux de la providence de Dieu, qui se sert d'un enfant pour confondre les desseins des ennemis de Paul, qui tenoient sa perte toute sûre. Mais quoiqu'il fût assuré de la protection de Dieu, il ne falloit pas néanmoins qu'il négligeât les moyens humains que la providence lui donnoit pour sauver sa vie.

✓. 22. jusqu'à la fin. *Le Tribunal ayant ouï cela, renvoya le jeune homme, & lui défendit de découvrir à personne qu'il lui eût donné cet avis, &c.*

Lysias jugea bien par la conduite des Juifs, qui agissoient en toute cette affaire comme des

642 EXPLICATION DU CHAP. XXIII.  
brigands, que cet avis étoit bien vraisemblable. Mais il fit bien de recommander à ce jeune homme le secret, de peur qu'ils ne prissent de nouvelles mesures pour se défaire de Paul, il ne songea donc qu'à prévenir la requête qu'ils devoient lui faire le lendemain. C'est pourquoy il fit préparer une bonne escorte, & fit partir Paul sur les neuf ou dix heures du soir, pour le faire conduire sûrement au Gouverneur Felix, qui faisoit sa résidence à Cesarée. Le v. 25. de la Vulgate Latine qui paroît s'être glissé de la marge dans le texte, marque que le Tribun prit cette précaution, pour empêcher qu'on ne le soupçonnât d'avoir reçu de l'argent des Juifs pour le leur abandonner, quoiqu'il fût citoyen Romain. Il en écrit à ce Gouverneur d'une manière fort avantageuse à saint Paul, en faisant voir l'insolence de ses accusateurs, qui vouloient tuer un citoyen Romain qui n'étoit coupable d'aucun crime, mais qui n'étoit accusé que sur de certaines questions de leur loi, dont ils disputoient entr'eux. Ce fut une marque de prudence & d'équité dans Lysias, de prévenir Felix en faveur de Paul, qui avoit à faire contre toute la nation, sans que personne osât prendre sa défense. Les soldats employèrent toute la nuit pour le mener en diligence jusqu'à Antipatride, ville maritime de la Palestine, qu'Herode avoit fait bâtir en l'honneur d'Antipatre son père, & qui est éloignée de Jerusalem pour le moins de seize lieues; ainsi il falloit que tous ces soldats fussent montés aussi bien que Paul. Le lendemain ils remirent à la cavalerie le soin de le



conduire à Cefarée, parcequ'il n'y avoit plus de danger. Après que le Gouverneur eut lu la lettre de Lyfias, & qu'il eut appris que Paul étoit de Cilicie, il lui dit qu'il examineroit fa caufe quand fes accufateurs feroient venus, & cependant il le fit garder dans le prétoire qu'Herode avoit fait bâtir avec une magnificence royale. Ce Gouverneur étoit frere de Pallas grand favori de l'Empereur Claude; & ce fut par fa recommandation qu'il avoit eu le gouvernement de la Judée, dont fon avarice, fa cruauté, & tous fes autres vices joints à la baffeffe de fa naiffance le rendoient très-indigne.





## CHAPITRE XXIV.

1. **C**Inq jouts après Ananie Grand Prêtre descendit à *Cesarée*, avec quelques Senateurs, & un certain Orateur nommé Tertulle, qui se rendirent accusateur de Paul devant le Gouverneur.

2. Et Paul ayant été appelé, Tertulle commença de l'accuser en ces termes: Comme c'est par vous, très-excellent Felix, que nous jouïssons d'une profonde paix, & plusieurs ordres très-salutaires à ce peuple. ayant été établis par votre sage prévoyance,

3. nous le reconnoissons en toutes rencontres, & en tous lieux, & nous vous en rendons de très-humbles actions de graces.

4. Mais ne voulant pas vous arrêter long-temps, je vous prie d'écouter avec

1. **P**ost quinque autem dies descendit Princeps Sacerdotum Ananias, cum senioribus quibusdam, & Tertullo quodam Oratore, qui adierunt Præsidentem adversus Paulum.

2. Et citato Paulo cepit accusare Tertullus, dicens: Cum in multa pace agamus per te, & multa corrigantur per tuam providentiam,

3. semper & ubique suscipimus, optime Felix, cum omni gratiarum actione.

4. Ne diutius autem te protraham, oro; breviter audias

nos pro tua clemencia,

vosre équité ordinaire ce que nous avons à vous dire en peu de paroles.

5. Invenimus hunc hominem pestiferum, & concitantem seditiones omnibus Judæis in universo orbe, & auctorem seditionis, scilicet Nazarenorum:

5. Nous avons trouvé cet homme qui est une peste publique, qui met dans tout l'univers la division & le trouble parmi tous les Juifs, & qui est le chef de la secte seditieuse des Nazaréens:

6. qui etiam templum violare conatus est: quem & apprehensum volumus secundum legem nostram judicare;

6. qui a même attenté de profaner le temple: de sorte que nous nous étions saisis de lui, & le voulions juger selon notre loi;

7. superveniens autem Tribunus Lysias, cum vi magna eripuit eum de manibus nostris.

7. mais le Tribun Lysias étant survenu, nous l'a arraché d'entre les mains avec grande violence,

8. Jubeas accusatores ejus ad te venire: à quo poteris, ipse judicans, de omnibus istis cognoscere, de quibus nos accusamus eum.

8. ordonnant que ses accusateurs viendroient comparoître devant vous: & vous pourrez vous-même en l'interrogeant reconnoître la vérité de toutes les choses dont nous l'accusons.

9. Adjecerunt autem & Judæi, dicentes, hæc ita se habere.

9. Les Juifs ajoutèrent que tout cela étoit véritable.

10. Respondit au-

10. Mais le Gouverneur

† 8. D'autres rapportent cela à Lysias.

646. . . . . E. E. S. A. Q. T. E. S.  
 ayant fait signe à Paul de parler, il le fit de cette sorte : J'entreprendrai avec d'autant plus de confiance de me justifier devant vous, que je sçai qu'il y a plusieurs années que vous gouvernez cette province.

Supr. 11.  
26.

11. Car il vous est aisé de savoir qu'il n'y a pas plus de douze jours que je suis venu à Jerusalem pour adorer Dieu :

12. & ils ne m'ont point trouvé disputant avec personne, ni amassant le peuple, soit dans le temple, soit dans les synagogues,

13. soit dans la ville : & ils ne sçauoient prouver // aucun des chefs dont ils m'accusent maintenant.

14. Il est vrai, & je le reconnois devant vous, que selon cette secte //, qu'ils appellent heresie, je sers le Dieu de nos peres, // croyant toutes les choses qui sont écrites dans la loi & dans les Prophetes :

11. Potes enim cognoscere, quia non plus sunt mihi dies, quam duodecim, ex quo ascendi adorare in Jerusalem :

12. & neque in templo invenerunt me cum aliquo disputantem, aut concursum facientem turbæ, neque in synagogis,

13. neque in civitate : neque probare possunt tibi de quibus nunc me accusant.

14. Confitebor autem hoc tibi, quod secundum sectam, quam dicunt hæresim, sic deservio Patri & Deo meo, credens omnibus, quæ in lege & Prophetis scripta sunt :

\* 13. l. prouver devant vous, I.  
\* 14. gr. voye,

l. v. Patri & Deo meo.

15. spem habens in Deum quam & hi ipsi expectant, resurrectionem futuram justorum, & iniquorum.

16. In hoc & ipse studeo sine offenculo conscientiam habere ad Deum, & ad homines semper.

17. Post annos autem plures, elemosynas facturus in gentem meam veni, & oblationes, & vota;

18. in quibus invenerunt me purificationem in templo, non cum turba, neque cum tumultu.

19. Quidam autem ex Asia Judæi, quos oportebat apud te præsto esse, & accusare si quid haberent adversum me.

20. Aut hi ipsi dicunt, si quid invenimus in me iniquitatis, cum sitem in concilio:

15. esperant en Dieu, comme ils l'esperent eux-mêmes, que tous les hommes justes ou injustes ressusciteront un jour.

16. C'est pourquoi je travaille incessamment à conserver ma conscience exempte de reproche devant Dieu, & devant les hommes.

17. Mais étant venu, après plusieurs années, pour faire des aumônes à ma nation, & rendre à Dieu mes offrandes & mes vœux;

18. lorsque j'étois encore dans ces exercices de religion, ils m'ont trouvé purifié dans le temple sans amas de peuple, ni tumulte.

19. Et ce sont // certains Juifs d'Asie, qui devoient comparoître devant vous, & se rendre accusateurs, s'ils avoient quelque chose à dire contre moi.

20. Mais que ceux-ci mêmes déclarent s'ils m'ont trouvé coupable de quoi que ce soit, lorsque j'ai

1. 19. expl. Ceux qui m'ont trouvé sont

comparu dans leur assemblée :

21. si ce n'est qu'on me  
*Supr. 23.* *6.* veuille faire un crime de  
 cette parole que j'ai dite  
 hautement en leur presen-  
 ce : C'est à cause de la re-  
 surrection des morts que  
 vous me voulés condamner  
 aujourd'hui.

22. Felix ayant ouï tous  
*11. 2.* ces discours les remit à une  
 autre fois, en disant : Lors-  
 que je me serai plus exacte-  
 ment informé de cette se-  
 cte //, & que le Tribun  
 Lysias sera venu de Jerusa-  
 lem, je jugerai de votre  
 affaire.

23. Il commanda ensuite  
 à un Centenier de garder  
 Paul, mais en le tenant  
 moins resseré //, & sans em-  
 pêcher qu'aucun des siens  
 le servit //.

24. Quelques jours après  
 Felix étant revenu à Cesa-  
 rée avec Drusille sa femme,  
 qui étoit Juive, fit venir  
 Paul, & il écouta ce qu'il

21. nisi de una hac  
 solummodo voce, qua  
 clamavi inter eos :  
 Quoniam de resurre-  
 ctione mortuorum  
 ego judicor hodie à  
 vobis.

22. Distulit autem  
 illos Felix, certissimè  
 scens d. : via hac ; di-  
 cens : Cum Tribunus  
 Lysias descenderit ,  
 audiam vos.

23. Jussitque Cen-  
 turioni custodire eum,  
 & habere requiem,  
 necquemquam desuis  
 prohibere ministrare  
 ei.

24. Post aliquot  
 autem dies, veniens  
 Felix cum Drusilla  
 uxore sua, quæ erat  
 Judæa, vocavit Pau-  
 lum, & audi vit ab eo.

ψ. 21. l. v. Felix le remit à  
 une autre fois, sçachant très-  
 bien ce que c'étoit que cette  
 voye, *est scite.*

ψ. 23. *lett.* lui donnant du  
 repos.  
 Ibid. gr. *aj.* ou le visita.

fidem, quæ est in lui dit de la foien JESUS-  
Christum Jesum. CHRIST.

25. Disputante au-  
tem illo de justitiâ &  
castitate, & de judi-  
cio futuro, tremefa-  
ctus Felix respondit :  
quod nunc attinet,  
vade, tempore autem  
opportuno accersam  
eum.

26. Simul & spe-  
rans, quod pecunia  
ei daretur à Paulo ;  
propter quod & fre-  
quenter accersens  
eum, loquebatur cum  
eo.

27. Biennio autem  
expleto, accepit suc-  
cessorem Felix Por-  
tium Festum. Volens  
autem gratiam præ-  
stare Judæis Felix,  
reliquit Paulum vin-  
ctum.

25. Mais comme Paul  
lui parloit de la justice, de  
la chasteté, & du jugement  
à venir, Felix en fut ef-  
frayé, & lui dit: C'est af-  
sez pour cette heure, re-  
tirez-vous, quand j'aurai le  
temps je vous manderai.

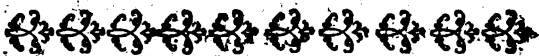
26. Et parcequ'il espe-  
roit que Paul lui donneroit  
de l'argent //, il l'envoyoit  
querir souvent, & il s'en-  
tretienoit avec lui.

27. Deux ans s'étant pas-  
sés //, Felix eut pour succes-  
seur Portius Festus ; & vou-  
lant obliger les Juifs, il  
laissa Paul en prison.

¶. 26. gr. 27. affir' qu'il sembleroit de Felix, ou de la capti-  
vité de Paul.

¶. 27. expl. du gouverne-





SENS LITTERAL ET SPIRITUEL.

§. 1. jusqu'au 10. *Cinq jours après Ananie Grand-Prêtre descendit à Cesarée avec quelques Senateurs, & un certain Orateur nommé Tertulle, &c.*

Comme les quarante conjurés avoient apparemment peur de demeurer long-temps sans boire ni manger, ils ne manquèrent pas de presser les Pontifes d'aller dès le matin demander au Tribun qu'il fit comparoître saint Paul; mais ils furent tous bien surpris d'apprendre qu'il leur étoit encore échappé. Lyfias leur dit qu'il l'avoit envoyé à Cesarée au Gouverneur Felix, qu'ils pouvoient porter leurs plaintes contre lui à ce Tribunal. Le Grand Pontife Ananie prit avec lui quelques-uns des principaux Senateurs, & s'y rendirent avec un Avocat nommé Tertulle. Ils arrivèrent à Cesarée cinq jours après que saint Paul eut été pris dans le temple, & douze depuis qu'il fut venu à Jerusalem. Les Juifs ayant comparu, Paul fut appelé, & Tertulle l'accusa par un discours plein de flatteries pour le Juge, & de faussetés contre l'accusé. L'on n'est pas assuré si la cause fut plaidée en Grec ou en Latin; quoiqu'il en soit, cet Orateur commença son discours par les louanges & les actions des graces qui étoient dûes à Felix pour avoir rétabli la paix & la tranquillité



dans toute la Judée. Cet éloge quoique faux, avoit néanmoins quelque apparence de vérité ; car il avoit pris par adresse un certain Eleazar chef d'un parti de voleurs, & avoit apaisé le tumulte qu'avoit excité cet imposteur Egyptien dont il est parlé cy-dessus ch. 21. v. 38. Mais d'ailleurs il exerçoit dans son gouvernement tant de cruautés & d'injustices qu'on fut contraint de le rappeler, & il ne put éviter sa condamnation que par le grand crédit de Pallas son frere.

Il vint ensuite au fonds de la cause, & accusa Paul de trois chefs.

1. Que c'étoit une peste publique & un séditioneux, qui mettoit dans tout l'univers le trouble parmi les Juifs. Il ne s'agissoit que de la loi de Moïse contre laquelle ils croyoient que Paul vouloit s'élever ; mais l'Avocat s'exprime d'une manière generale pour faire croire que Paul troubloit le repos de l'Empire. Or toute nouveauté est suspecte aux politiques, qui ne distinguent point le vrai d'avec le faux en fait de doctrine.

2. Qu'il étoit chef de la secte des Nazaréens, c'est-à-dire, des Chrétiens, que les Juifs appelloient de ce nom à cause de JESUS de Nazareth qui en étoit proprement le chef & l'auteur.

3. Qu'il avoit profané la sainteté du temple sans rien spécifier, quoique cette accusation étant développée dût paroître fort legere à un Gentil tel qu'étoit Felix, elle n'étoit pas néanmoins à mépriser dans ses conséquences.

parce qu'une telle profanation étoit capable d'exciter un grand trouble dans toute la ville.

Il ajouta que pour arrêter toutes ces entreprises faites contre la loi, ils avoient voulu lui faire son procès dans les formes; ce qui étoit un mensonge évident, puisqu'ils ne pensoient qu'à le tuer par voie de fait, & c'est pour cela que le Tribun le leur avoit arraché des mains, quoiqu'il avançât que c'étoit pour leur ôter la connoissance de son affaire; mais le principal dessein des Juifs étoit de persuader Felix de renvoyer Paul à leur jugement. Cet Orateur faisoit paroître tant de confiance dans la bonté de sa cause, qu'il s'en rapportoit à la conscience de l'accusé, ou plutôt à Lyfias: car les termes à *quo*, se peuvent entendre de l'un ou de l'autre. Quelques-uns sur le rapport de quelques manuscrits, croient qu'il faut lire à *quibus*, & rapporter ce pluriel aux accusateurs qui assurèrent immédiatement après, que leur Avocat n'avoit rien avancé qui ne fût vrai.

v. 10. jusqu'au 24. Le Gouverneur ayant fait signe à Paul de parler, il se défendit avec beaucoup de liberté, mais il fit paroître son humilité & sa douceur ordinaire, sans témoigner aucune aigreur contre ses accusateurs, & sans même se plaindre de la manière si indigne & si violente dont il avoit été traité. Il ne flatte point Felix, mais il dit seulement qu'il étoit bien-aisé d'avoir affaire à un Juge expérimenté, qui depuis plusieurs années qu'il gouvernoit cette province, pouvoit aisément connoître la

genie de ce peuple si prompt à se porter aux séditions & aux entreprises temeraires, à quoi les engageoit le zèle indiscret qu'ils avoient pour leur loi; Que pour refuter leurs calomnies, il n'y avoit qu'à considérer qu'il n'étoit arrivé en Judée que depuis douze jours, dont il falloit retrancher les cinq jours qui s'étoient passés depuis sa captivité, & qu'il avoit passé les autres jours à accomplir dans le temple un vœu qu'il avoit fait; qu'il n'y avoit donc nulle apparence d'aucune entreprise secrète, & qu'ils n'en pouvoient produire aucunes marques, non plus que de cette prétendue profanation du temple.

Pour ce qui regarde l'article de la secte des Nazaréens, Paul avoia franchement qu'il en faisoit profession: (Felix qui gouvernoit la Palestine depuis plusieurs années, savoit assez ce que les Juifs entendoient par la secte des Nazaréens, & ne la regardoit pas apparemment comme un grand crime) & montra qu'il n'avoit point d'autre religion qu'eux-mêmes; qu'il servoit le même Dieu que leurs peres avoient adoré; qu'il croyoit comme eux tout ce qui étoit écrit dans la loi & les Prophetes, (cela s'entend des Pharisiens & du commun des Juifs, & non pas des Sadducéens qui ne recevoient que les cinq livres de Moïse.) Qu'il eseroit comme eux la resurrection future de tous les hommes, & qu'il s'y préparoit par une application continuelle à se conserver sans reproche devant Dieu & devant les hommes.

654 · EXPLICATION DU CHAP. XXIV.

Il ajouta : Qu'il ne voyoit pas comment on pouvoit l'accuser d'avoir violé la sainteté du temple ; Qu'étant venu à Jerusalem dans ce dernier voyage, pour y apporter les aumônes dont on l'avoit chargé pour les pauvres de sa nation, ( il n'y étoit venu depuis sa conversion qu'une fois en passant, il y avoit environ quatre ans ) il étoit entré dans le temple pour rendre à Dieu ses vœux & lui offrir des sacrifices sans amas de peuple, ni tumulte ; que si c'étoit être une peste publique que de faire du bien à ceux de sa nation ; si c'étoit profaner le temple que d'y rendre ses vœux & s'y purifier, il avoüoit que ses accusateurs avoient raison ; que s'il y avoit eu quelque tumulte, il n'en étoit point la cause, mais que c'étoient certains Juifs d'Asie qui étoient les premiers accusateurs, qui se défioient de la bonté de leur cause, puisqu'ils ne paroissent pas à ce Tribunal ; qu'il attestoit même ceux qui étoient presens, & qui se rendoient ses parties en leur place, si lorsqu'il comparut dans leur assemblée, ils le trouverent coupable d'autre chose que d'avoir dit que c'éroit à cause qu'il croyoit la resurrection des morts qu'on vouloit le condamner. Il ne parla point de J E S U S - C H R I S T, parceque ce n'étoit pas alors le point de la question ; mais en établissant la resurrection, il confirmoit celle de J E S U S - C H R I S T.

Le Gouverneur Felix après ce discours jugea bien que Paul étoit innocent ; mais comme il ne vouloit pas mécontenter les Juifs, il refusa de l'absoudre, & il remit le jugement de l'affaire

quand Lyfias feroit venu à Cefarée , & qu'il l'auroit informé plus exactement de cette feûte , c'est-à-dire du Chriftianifme , à quoi il voyoit bien que fe reduifoit le principal point de l'accufation des Juifs. D'ailleurs , ayant remarqué que Paul avoit dit qu'il avoit apporté de l'argent pour le diftribuer aux pauvres , il crut qu'il lui en pourroit bien tomber quelque partie entre les mains ; il donna cependant l'Apôtre en garde à un Capitaine , & ordonna qu'on lui laiffât beaucoup de liberté.

v. 24. jufqu'à la fin. *Quelques jours après Felix étant revenu à Cefarée avec Drufille fa femme , qui étoit Juive , fit venir Paul , &c.*

Saint Paul qui étoit toujours prêt de prêcher l'Evangile de JESUS-CHRIST , fouffroit beaucoup pour ce même Evangile , jufqu'à être dans les chaînes comme un fcclerat ; mais la parole de Dieu n'étoit pas enchaînée , il la fit paroître avec tant de force devant fon Juge , qu'il le fit trembler : ce fut à la perfuafion de fa femme Drufille qui étoit Juive , qu'il eut la curiosité de l'entendre parler touchant la foi en JESUS-CHRIST. Cette Princeffe étoit fœur du jeune Agrippa dont il eft fait mention dans le chapitre fuivant : elle avoit d'abord été fiancée à Epiphane Roi de Comagene , à condition qu'il fe feroit Juif ; & ce Prince n'ayant pas voulu accomplir fa promeffe , elle époufa Azize Roy d'Emefe : mais enfin Felix ayant employé pour la débaucher jufqu'à l'art magique , elle quitta fon mari & fa religion pour l'époufer con-

1. Tim.

2. 9.

Jofeph,

Antiq. l.

20. c. 5.

les loix des Juifs. L'Apôtre fut bien-aîsé d'avoir occasion de les instruire de leurs principaux devoirs, & de les exciter à la pénitence. Il leur parla sur la justice au mépris de laquelle Felix avoit commis tant d'injustices ; sur la chasteté qu'il violoit par un adultere public ; sur le jugement dernier, qui devoit tirer sa vengeance de tous ces crimes. Felix que ce discours pressoit un peu trop, interrompit l'Apôtre que la chaleur de son zele eût emporté encore plus loin ; & lui dit qu'il le manderoit quand il auroit le temps. En effet il le faisoit venir souvent pour lui parler, & s'entretenir avec lui, mais c'étoit dans l'esperance qu'il lui donneroit de l'argent pour sa délivrance ; il connoissoit son innocence, néanmoins ce Juge avare ne pouvoit lui accorder son élargissement qu'il ne l'achetât. Il présu-moit qu'étant fort considéré dans sa secte, il trouveroit bien des amis qui s'employeroient pour le délivrer. Ainsi durant que saint Paul parloit contre l'avarice, & relevoit le mépris des richesses, cet homme endurci ne songeoit qu'à amasser de l'argent ; mais il ne put rien tirer ni de Paul, ni d'aucun de ses disciples. Deux ans se passerent de la sorte depuis sa prison, après lesquels Felix fut rappelé, & eut pour successeur Portius Festus. Comme il avoit irrité les Juifs par ses violences & sa conduite toute tyrannique, il voulut un peu adoucir leur haine en laissant Paul dans les chaînes, & moderer les plaintes & les poursuites qu'ils avoient déjà faites contre lui auprès de Neron.

Neron. Mais quoiqu'il fit pour gagner leur affection, cela n'empêcha pas que plusieurs d'entr'eux n'allèrent l'accuser à Rome, & il ne put éviter le supplice que par le moyen de Pallas son frere, qui possedoit encore de grandes richesses, quoiqu'il eût perdu son grand credit dès la premiere année de cet Empereur.



## CHAPITRE XXV.

1. **F**Estus ergo, cum venisset in provinciam, post triduum ascendit Jerusolymam à Cæsarea.

2. Adieciuntque eum Principes Sacerdotum, & primi Judaeorum, adversus Paulum, & rogabant eum;

3. postulantes, gratiam adversus eum, ut juberet perducere eum in Jerusalem, insidias tendentes ut interficerent eum in via.

1. **F**Estus étant donc arrivé dans la province, vint trois jours après de Césarée à Jerusalem.

2. Et // les Princes des Prêtres avec les premiers d'entre les Juifs le vinrent trouver, pour accuser Paul devant lui;

3. & ils lui demandoient comme une grace, qu'il le fit venir à Jerusalem, leur dessein étant de le faire assassiner par des gens qu'ils avoient disposés dans le chemin.

\*. 2. gr. le Grand Prêtre,

4. Mais Festus leur répondit que Paul étoit en prison à Césarée, où il iroit dans peu de jours.

5. Que les principaux donc d'entre vous, leur dit-il, y viennent avec moi // ; & si cet homme a commis quelque crime, qu'ils l'en accusent.

6. Ayant demeuré à Jérusalem huit ou dix jours au plus, il vint à Césarée : & le lendemain s'étant assis sur le tribunal, il commanda qu'on amenât Paul.

7. Et comme on l'eut amené, les Juifs qui étoient venus de Jérusalem, se présenterent tous autour du tribunal, accusant Paul de plusieurs grands crimes, dont ils ne pouvoient apporter aucune preuve.

8. Et Paul se défendoit en disant : Je n'ai rien fait, ni contre la loi des Juifs, ni contre le temple, ni

4. Festus autem respondit, servari Paulum in Cæsarea; se autem maturius profecturum.

5. Qui ergo in vobis [ ait ] potentes sunt, descendentes simul, si quod est in viro crimen, accusent eum.

6. Demoratus autem inter eos dies non amplius quam octo, aut decem, descendit Cæsaream: & alterâ die sedit pro tribunali, & iussit Paulum adduci.

7. Qui cum perductus esset, circumsteterunt eum, qui ab Ierosolyma descenderant Judæi, multas & graves causas objicientes, quas non poterant probare.

8. Paulo rationem reddente: Quoniam neque in legem Judæorum, neque in templum, ne-

Y. 5. an. Que ceux donc, | Que ceux qui pourront l'accu-  
leur dit-il, qui pourront ve- | cuser, &c.  
nir avec moi y viennent : on,



que in Cæsarem quid- contre Cefar.  
quam peccavi.

9. Festus autem volens gratiam præstare Judæis, respondens Paulo, dixit: Vis Jerosolymam ascendere, & ibi de his judicari apud me?

10. Dixit autem Paulus: Ad tribunal Cæsaris sto, ibi me oportet judicari; Judæis non nocui, sicut su melius nosti.

11. Si enim nocui, aut dignum morte aliquid feci, non recuso mori: si verò nihil est eorum, quæ hi accusant me, nemo potest me illis donare: Cæsarem appello.

12. Tunc Festus cum concilio locutus, respondit: Cæsarem appellasti, ad Cæsarem ibis.

9. Mais Festus étant bien-aisé de favoriser les Juifs, dit à Paul: Voulez-vous venir à Jerusalem, & y être jugé devant moi sur les choses dont on vous accuse?

10. Paul lui répondit: Me voici devant le tribunal de Cefar, c'est-là où il faut que je sois jugé; je n'ai fait aucun tort aux Juifs, comme vous-même le savez fort bien.

11. Que s'il se trouve que je leur aye fait quelque tort, ou que j'aye commis quelque crime digne de mort, je ne refuse pas de mourir: mais s'il n'y a rien de véritable dans toutes les accusations qu'ils font contre moi, personne ne me peut livrer entre leurs mains: J'en appelle à Cefar.

12. Alors Festus, après en avoir conféré, avec son conseil, répondit: Vous avez appelé à Cefar, vous irez devant Cefar.

T t ij

13. Quelques jours après, le Roy Agrippa & Berenice vinrent à Cefarée pour faluer Festus.

14. Et comme ils y demeurèrent assez long-temps, Festus parla au Roi de l'affaire de Paul, en lui difant: Il y a ici un homme que Felix a laiffé pri-sonnier;

15. que les Princes des Prêtres, & les Senateurs des Juifs vinrent accufer devant moi lorsque j'étois à Jerufalem, me deman-dant que je le condamnaffe à la mort.

16. Mais je leur répondis: Que ce n'étoit point la coûtume des Romains // de condamner un homme, avant que l'accufé ait fes accufateurs prefens devant lui, & qu'on lui ait don-né la liberté de fe justifier du crime // dont on l'accufe.

17. Après qu'ils furent venus ici, je m'affis dès

13. Et cum dies aliquot tranfacti ef-sent, Agrippa Rex & Berenice descen-derunt Cæfaream ad falutandum Festum.

14. Et cum dies plures ibi demoraren-tur, Festus Regi in-dicavit de Paulo, di-cens: Vir quidam est derelictus à Felice vinctus;

15. de quo, cum eifsem Jerofolymis, a-dierunt me Principes Sacerdotum, & Se-niores Judæorum, postulantes adverfus illum damnationem.

16. Ad quos ref-pon-di: Quia non eſt Romanis confuetudo damnare aliquem ho-minem, priuſquam is, qui accuſatur, præ-ſentes habeat accuſa-tores, locumque de-fendendi accipiat ad abluenda crimina.

17. Cum ergò huc conveniffent, ſine ul-

γ. 16. gr. d'abandonner unfaire mourir.  
homme à ſes ennemis pour le Ibid. le ſtr. des crimes.

la dilatione, sequenti die sedens pro tribunali, jussi adduci vi- rum.

le lendemain sur le tribu- nal, ne voulant point dif- ferer cette affaire, & je commandai que cet homme fût amené.

18. De quo, cum steterissent accusatores, nullam causam defe- rebant, de quibus ego suspicabar malum :

18. Ses accusateurs é- tant devant lui, ne lui reprocherent aucun des crimes, dont je m'étois attendu qu'ils l'accuse- roient :

19. quæstiones ve- rò quasdam de sua superstitione habe- bant adversus eum, & de quodam Jesu defuncto, quem affir- mabat Paulus vivere.

19. mais ils avoient seu- lement je ne sçai quelle dispute avec lui touchant leur superstition, & un certain J E S U S mort, que Paul assûroit être vivant.

20. Hæsitans au- tem ego de hujusmo- di quæstione, dice- bam si vellet ire Jero- solymam, & ibi judi- cari de istis.

20. Ne sçachant donc quelle résolution je devois prendre sur cette affaire, je lui demandai s'il vouloit bien aller à Jerusalem, pour y être jugé sur les points dont on l'accusoit.

21. Paulo autem ap- pellante, ut servaretur ad Augusti cognitio- nem, jussi servari eum, donec mittam eum ad Cæsarem.

21. Mais Paul en ayant appelé, & voulant que sa cause fût réservée à la con- noissance d'Auguste, j'ai ordonné qu'on le gardât jusqu'à ce que je l'envoyasse à Cesar.

22. Agrippa au- tem dixit ad Festum :

22. Agrippa dit à Festus Il y a déjà du temps que

j'ai envie d'entendre parler cet homme // Vous l'entendrez demain , répondit Festus.

23. Le lendemain donc Agrippa & Berenice vinrent avec grande pompe , & étant entrez dans la sale des audiences avec les Tribuns & les principaux de la ville , Paul fut amené par le commandement de Festus.

24. Et Festus dit à Agrippa : O Roi Agrippa , & vous tous qui êtes ici presens avec nous , vous voyez cet homme contre lequel tout le peuple Juif m'est venu trouver dans Jerusalem // , me représentant avec de grandes instances & de grands cris , qu'il n'étoit pas juste de le laisser vivre plus longtemps.

25. Cependant j'ai trouvé qu'il n'avoit rien fait qui fût digne de mort ; & comme lui-même a appelé à Auguste , j'ai resolu de le

Volebam & ipse hominem audire. Cras , inquit , audies cum.

23. Altera autem die , cum venisset Agrippa & Bernice cum multa ambitione , & introissent in auditorium cum Tribunis & viris principalibus civitatis , jubente Festo , adductus est Paulus.

24. Et dicit Festus : Agrippa Rex , & omnes qui simul adestis nobiscum viri , videtis hunc de quo omnis multitudo Judæorum interpellavit me Jerosolymis , petentes & acclamantes non oportere cum vivere amplius.

25. Ego verò comperi nihil dignum morte cum admisisse ; ipso autem hoc appellante ad Augustum , judicavi

23. Je souhaitois parler cet homme.

24. Je souhaitois moi-même d'entendre

25. & ici

mittere.

26. De quo quid certum scribam domino; non habeo, propter quod produxi eum ad vos, & maximè ad te, Rex Agrippa, ut interrogatione factâ habeam quid scribam,

27. Sine ratione enim mihi videtur mittere vincitum, & causas ejus non significare.

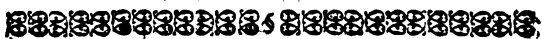
lui envoyer.

26. Mais parce que je n'ai rien de certain à en écrire à l'Empereur, je l'ai fait venir devant cette assemblée, & principalement devant vous, ô Roi Agrippa; afin qu'après avoir examiné son affaire je sçache ce que j'en dois écrire.

27. Car il me semble qu'il n'y a point d'apparence d'envoyer un prisonnier, sans marquer en même-temps quels sont les crimes dont on l'accuse.

\*. 26. *lett.* après l'avoir interrogé.





## SENS LITTERAL ET SPIRITUEL.

¶ 1. jusqu'au 13. *Festus étant donc arrivé dans la province, vint trois jours après de Cesarée à Jerusalem, &c.*

L'Apôtre ne fut pas traité plus favorablement par ce nouveau Gouverneur qu'il l'avoit été par Felix. Cependant la providence divine ne permit pas que les ennemis de Paul eussent plus de succès dans une seconde instance que dans la première. Festus étant venu à Jerusalem pour prendre possession de son gouvernement dans cette capitale de Judée, où étoit le temple & le siege de la religion, le souverain Pontife Ismaël successeur d'Ananie, & les principaux des Juifs avec tout le peuple, lui vinrent demander avec de grands cris la condamnation de saint Paul, & le prient de faire mourir en leur faveur un Apôtre très-innocent. Ils s'efforcent de lui faire conclure sa mort, avant même qu'il l'ait écouté; parcequ'ils craignoient que s'il l'entendoit parler, il ne fût persuadé de son innocence. Festus leur répondit fort sagement, que ce n'étoit point la coutume des Romains de condamner un homme sans lui donner la liberté de se justifier, & de le confronter avec ses accusateurs. Ils le prièrent donc de leur accorder pour première grace, de le faire venir à Jerusalem pour y terminer sa cause au même Tribunal où elle avoit été commencée, & de leur épargner la peine de faire un

grand voyage: mais ce Gouverneur qui vraisemblablement avoit été informé du dessein qu'ils avoient de l'assassiner, ne voulut point leur accorder ce qu'ils souhaitoient. Mais comme il avoit peu de jours à demeurer à Jerusalem, il leur dit qu'il s'en retournoit bien-tôt à Cesarée; (les Romains avoient établi cette ville la capitale de la province & le séjour des Gouverneurs) que Paul y étoit sous une bonne & sûre garde; qu'ils n'avoient qu'à choisir ceux d'entr'eux qui pourroient venir avec lui, ou qui seroient plus propres à l'accuser; qu'il les écouteroit & leur feroit justice.

Dès le lendemain que Festus fut arrivé à Cesarée, il donna aux Juifs une audience publique, où il fit paroître saint Paul devant ses accusateurs. Ils le chargerent de plusieurs crimes, non seulement contre leur loi, mais encore contre l'État, comme ils avoient fait à l'égard de JESUS-CHRIST. L'Apôtre se défendit sur tous les chefs avec tant de force, que Festus bien loin d'accorder sa mort aux Juifs, qui la lui demandoient avec autant de hardiesse & d'impudence que d'injustice, voulut même le mettre tout-à-fait en liberté; mais les Juifs s'y opposerent avec tant d'opiniâtreté, qu'il fut obligé de ceder; & ne sachant qu'elle resolution prendre, étant d'ailleurs plus porté à contenter un peuple entier, qu'à soutenir l'innocence d'un homme seul, il demanda à Paul s'il consentoit d'être transféré à Jerusalem pour y être jugé. Il lui demanda son consentement; parce qu'étant citoyen Romain, on ne pouvoit, selon les loix Romaines, le contraindre de répondre à aucun Juge de province. L'Apô-

ch. 25.  
18.

Synops.  
Ibid.

tre se trouva alors dans la nécessité d'appeller l'Empereur, pour n'être pas livré entre les mains des Juifs, qui apparemment avoient gagné Festus pour l'abandonner à leur discretion, quoiqu'il reconnût son innocence, comme saint Paul lui-même semble le lui reprocher. Ainsi ils ne poursuivoient sa translation à Jerusalem, que pour trouver l'occasion de le tuer en chemin. C'auroit donc été tenter Dieu que de consentir à cette translation, au lieu de prendre le moien qu'il lui presentoit d'aller à Rome, selon la vision qu'il avoit eue, dans laquelle le Seigneur lui avoit prédit qu'il falloit qu'il y allât. Ainsi ne doutant point de la protection qu'il lui avoit promise pour l'y conduire, il fit ce qu'il se trouva en état de faire, & en remit le succès à la providence divine. Saint Augustin dit que l'Apôtre en recourant à Neron, nous a appris ce que doivent faire les ministres de l'Eglise, lorsqu'ils la voyent opprimée sous des Empereurs chrétiens par la violence des heretiques. La sentence de cet appel, que le Gouverneur prononce malgré lui, après avoir pris l'avis de ses assesseurs, ôta aux Juifs toute l'esperance qui leur restoit de pouvoir nuire à saint Paul; & leur fureur ne servit qu'à le rendre plus glorieux, & à contribuer, malgré eux, à la reputation de celui qu'ils persecutoient: de sorte que les Rois & les Reines desirerent avec passion de l'entendre, dit saint Chrysostome.

†. 13. jusqu'à la fin. Quelques jours après, le Roy Agrippa & Berenice vinrent à Cesarée pour saluer Festus, &c.

Act. 25.  
v. 4.

Agrippa & sa sœur Berenice aussi bien que



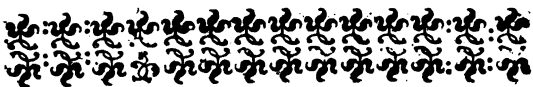
Drusille femme de Felix, étoient tous trois enfans du premier Agrippa, qui ayant fait trancher la tête à saint Jacques, avoit aussi fait mettre saint Pierre en prison. Etant donc venu à Cesarée pour saluer le nouveau Gouverneur, ils eurent la curiosité d'entendre Paul, sur le rapport que Festus leur en avoit fait dans leurs entretiens; car ils demeurèrent plusieurs jours à Cesarée.

Il leur raconta que d'abord qu'il fut arrivé à Jerusalem, les Juifs lui demanderent la condamnation de Paul, ou du-moins qu'il le fit venir à Jerusalem pour y être jugé; mais qu'il les obligea de se rendre à Cesarée pour le poursuivre par les formes de la justice: que sa cause ayant été plaidée devant lui, il ne le trouva coupable d'aucun crime; qu'il ne s'agissoit que de quelques points de leur superstition. (Festus ne fait pas difficulté d'appeller de ce nom la religion d'Agrippa, même en sa presence: ce qui fait voir le peu de cas que ces Gouverneurs faisoient des Rois dans les provinces.) Il leur dit aussi qu'il avoit parlé d'un certain Jesus mort, qu'il prétendoit être ressuscité. Festus parle de JESUS-CHRIST avec mépris; parceque des Gouverneurs de province ne croyoient pas qu'il fût digne d'eux de savoir ce que c'étoit, ou plutôt parcequ'ils ne le meritoient pas. Il paroît par ce recit que saint Paul ne s'en étoit pas tenu comme auparavant, à la these generale de la resurrection; mais qu'il entra dans les preuves des mysteres de la religion chrétienne, ce qui réunit aisément les Pharisiens avec les Sadducéens contre lui.

Festus dit encore, que s'étant trouvé embar-

568 EXP. DU CHAP. XXV. DES ACTES, &c.  
rassé sur ces sortes de questions qu'il n'entendoit pas assez, il avoit proposé à Paul d'aller à Jerusalem, pour y être jugé sur ces articles, où l'on auroit pû s'en éclaircir à fond. Mais qu'en ayant appelé à l'Empereur, il le faisoit garder pour l'envoyer à Rome. Ce Gouverneur déguise ici l'injustice qu'il avoit faite à Paul; car il est évident par son procédé, que ce n'étoit que pour favoriser les Juifs, qu'il vouloit le faire transférer à Jerusalem, & qu'il avoit reconnu son innocence. C'est ce qu'il marque assez lui-même en pleine assemblée, lorsqu'ayant fait venir Paul devant le Roi Agrippa, sa sœur & les principaux de la ville, il déclara que n'ayant rien trouvé en lui qui méritât la mort, il ne savoit ce qu'il en devoit écrire à l'Empereur; qu'il n'étoit pas néanmoins à propos de lui envoyer un prisonnier sans marquer les crimes dont on l'accusoit; que c'étoit pour cela qu'il étoit bien-aîsé de le faire parler devant cette illustre assemblée, & sur-tout devant un Prince instruit en ces sortes de questions; afin qu'après cette nouvelle information de sa cause, il sçût précisément ce qu'il devoit en écrire à l'Empereur.





CHAPITRE XXVI.

1. **A** Grippa verò ad Paulum ait: permittitur tibi loqui pro temetipso. Tunc Paulus extenâ manu, cœpit rationem redere:

2. De omnibus quibus accusor à Judæis, Rex Agrippa, æstimo me beatum apud te cum sim defensus me hodie.

3. Maximè te sciente omnia, & quæ apud Judæos sunt consuetudines, & questiones; propter quod obsecro patienter me audias.

4. Et quidem vitam meam à juventute, quæ ab initio fuit in gente mea in Jerosolymis, noverrunt omnes Judæi;

1. **A** Lors Agrippa dit à Paul: On vous permet de parler pour votre défense. Paul aussi tôt ayant étendu la main, commença à se justifier de cette sorte:

2. Je m'estime heureux, ô Roi Agrippa, de pouvoir aujourd'hui me justifier devant vous, de toutes les choses dont les Juifs m'accusent.

3. Parceque vous êtes pleinement informé de toutes les coutumes des Juifs, & de toutes les questions qui sont entr'eux; c'est pourquoi je vous supplie de m'écouter avec patience.

4. Premièrement pour ce qui regarde la vie que j'ai menée dans Jerusalem parmi ceux de ma nation depuis ma jeunesse, elle est connue de tous les Juifs:

5. car s'ils veulent rendre témoignage à la vérité, ils savent que suivant l'exemple de mes ancêtres, j'ai vécu en Pharisien, faisant profession de cette secte qui est la plus approuvée de notre religion.

6. Et cependant on m'oblige aujourd'hui de paraître devant des Juges, parce que j'espère en la promesse que Dieu a faite à nos pères :

7. de laquelle nos douze Tribus, qui servent Dieu nuit & jour, espèrent d'obtenir l'effet. C'est cette espérance, ô Roi, qui est le sujet de l'accusation que les Juifs forment contre moi.

8. Vous semble-t-il donc incroyable que Dieu ressuscite les morts ?

9. Pour moi j'avois crû l'abord qu'il n'y avoit rien que je ne dûsse faire contre le Nom de Jésus de Nazareth.

5. præscientes me ab initio, si velint testimonium perhibere, quoniam secundum certissimam sectam nostræ religionis vixi Pharisæus.

6. Et nunc in spe, quæ ad patres nostros repromissionis facta est à Deo, sto iudicio subiectus :

7. in quam duodecim tribus nostræ, nocte ac die deservientes, sperant devenire. De qua spe accusor à Judæis, Rex.

8. Quid incredibile judicatur apud vos, si Deus mortuos suscitât ?

9. Et ego quidem existimaveram, me adversus nomen Jesu Nazareni debere multa contraria agere.

†. 5. au. dès mes plus tendres années.

Ib. au. exacte.

†. 7. gr. aj. Agrippa,

†. 9. Lettr. que je devois entreprendre beaucoup de choses pour détruire le nom de . . .

10. Quod & feci  
Jerofolymis, & mul-  
tos sanctorum ego in  
carceribus inclusi, à  
Principibus Sacerdo-  
tum potestate accepta:  
& cum occiderentur,  
detuli sententiam.

11. Et per omnes  
synagogas frequenter  
puniens eos, compell-  
ebam blasphemare,  
& amplius infaniens  
in eos, persequabar  
usque in exteras civi-  
tates.

12. In quibus dum  
irem Damascum cum  
potestate & permistu  
Principum Sacerdo-  
tum,

13. die mediâ in  
via, vidi, Rex, de cæ-  
lo supra splendorem  
solis circumfulsisse  
me lumen, & eos qui  
mecum simul erant.

14. Omnesque rios  
cum decidissent in  
terram, audiivi vo-  
cem loquentem mihi  
Hebraicâ linguâ;  
Saul, Saul, quid

10. Et c'est ce que j'ai  
executé dans Jerusalem, où  
j'ai mis en prison plusieurs  
des saints, en ayant reçu le  
pouvoir des Princes des  
Prêtres: & lorsqu'on les  
faisoit mourir, j'y ai donné  
mon consentement.

11. J'ai été souvent dans  
toutes les synagogues, où je  
les forçois de blasphémer à  
force de tourmens & de  
supplices. Et étant trans-  
porté de fureur contr'eux,  
je les persécutois jusques  
dans les villes étrangères.

12. Un jour donc que <sup>Sup. 9. 23</sup>  
j'allois dans ce dessein à Da-  
mas, avec un pouvoir & une  
commission des Princes des  
Prêtres,

13. lorsque j'étois en che-  
min, ô Roi, je vis en plein  
midi briller du ciel une lu-  
miere plus éclatante que  
celle du soleil, qui m'envi-  
ronna, & tous ceux qui m'ac-  
compagnoient.

14. Et étant tous tombés  
par terre; j'entendis une  
voix qui me disoit en langue  
Hebraïque: Saul, Saul,  
pourquoi me persécutez ?

vous ? Il vous est dur de re-  
gimber contre l'éguillon.

15. Je dis alors : Qui êtes  
vous, Seigneur ? Et le Sei-  
neur me dit : Je suis JESUS  
que vous persecutez.

16. Mais levez-vous, &  
vous tenez debout // ; car je  
vous ai apparu afin de vous  
établir ministre & témoin  
des choses que vous avés  
vûes, & de celles aussi que  
je vous montrerai en vous  
apparoissant de nouveau ;

17. & je vous délivrerai  
de ce peuple, & des Gen-  
tils auxquels je vous envoie  
maintenant,

18. pour leur ouvrir les  
yeux, afin qu'ils se conver-  
tissent des tenebres à la lu-  
miere, & de la puissance de  
satan à Dieu ; & que par la  
foi qu'ils auront en moi,  
ils reçoivent la remission de  
leurs pechés, & qu'ils ayent  
part à l'heritage des saints.

19. Je ne resistai donc  
point //, ô Roi Agrippa, à  
la vision celeste :

me persecueris ? Dū-  
rum est tibi contra stī-  
mulum calcitare.

15. Ego autem dixi  
Quis es, Domine ?  
Dominus autem di-  
xit : Ego sum Jesus,  
quem tu persecueris.

16. Sed exurge, &  
sta super pedes tuos :  
ad hoc enim apparui  
tibi, ut constituam te  
ministrum & testem  
eorum quæ vidisti, &  
eorum quibus appare-  
bo tibi,

17. eripiens te de  
populo, & Gentibus,  
in quas nunc ego mit-  
to te,

18. aperire oculos  
eorum, ut convertan-  
tur à tenebris ad lu-  
cem, & de potestate  
satanæ ad Deum, ut  
accipiant remissio-  
nem peccatorum, &  
sortem inter sanctos,  
per fidem quæ est in  
me.

19. Unde, Rex A-  
grippa, non fui incre-  
dulus celesti visioni,

¶. 16. *lett.* sur vos pieds.

¶. 19. *Ainsi*.... je n'ai point été ingredule,

20. sed his, qui sunt Damasci primùm, & Jerosolymis, & in omnem regionem Judææ & Gentibus, annuntia-  
bam ut pœnitentiam agerent & converterentur ad Deum, digna pœnitentiæ opera facientes.

21. Hac ex causa me Judæi, cùm essem in templo comprehensum tentabant interficere.

22. Auxilio autem adjutus Dei, usque in hodiernum diem sto, testificans minori atque majori nihil extra dicens quàm ea quæ Prophetæ locuti sunt futura esse, & Moïses :

23. si passibilis Christus, si primus ex resurrectione mortuorum lumen annuntiaturus est populo & Gentibus.

24. Hæc loquente eo, & rationem reddente, Festus magnâ voce dixit: Insanis, Paule: mulæ te literæ ad insaniam convertunt.

20. Mais j'ai annoncé premièrement à ceux de Damas, & ensuite dans Jerusalem, dans toute la Judée & aux Gentils qu'ils fissent pénitence, & qu'ils se convertissent à Dieu, en faisant de dignes œuvres de pénitence.

21. Voilà le sujet pour lequel les Juifs s'étant saisis de moi dans le temple, se sont efforcés de me tuer.

22. Mais par l'assistance que Dieu m'a donné, j'ai subsisté jusqu'à aujourd'hui, rendant témoignage de Jesus aux grands & aux petits, & ne disant autre chose que ce que les Prophetes & Moïse ont prédit devoir arriver :

23. savoir, que le CHRIST souffriroit la mort, & qu'il seroit le premier qui ressusciteroit d'entre les morts, & qui annonceroit la lumiere au peuple & aux Gentils.

24. Lorsqu'il disoit ces choses pour sa défense, Festus s'écria: Vous êtes insensé, Paul; votre grand savoir vous met hors du sens.

V u.

25. Paul lui répondit :  
Je ne suis point insensé,  
très excellent Festus ; mais  
les paroles que je viens de  
dire sont des paroles de ve-  
rité & de bon sens.

26. Car le Roi est bien  
informé de tout ceci ; & je  
parle devant lui avec d'au-  
tant plus de liberté, que je  
sçai qu'il n'ignore rien de  
ce que je dis ; parceque ce  
ne sont pas des choses qui  
se soient passées en secret.

27. O roi Agrippa, ne  
croyez-vous pas aux Pro-  
phetes ? Je sçai que vous y  
croyez.

28. Et Agrippa dit à  
Paul // Il ne s'en faut guere  
que vous ne me persuadiez  
d'être Chrétien.

29. Paul lui repartit :  
Plût à Dieu que non seule-  
ment il ne s'en fallût guere,  
mais qu'il ne s'en fallût  
rien du tout, que vous &  
tous ceux qui m'écoutent  
présentement, devinssiez  
tels que je suis, à la re-  
serve de ces liens.

30. // Le Roi, le Gouver-

25. Et Paulus y  
Non infanio (inquit)  
optime Feste, sed ve-  
ritatis & sobrietatis  
verba loquor.

26. Scit enim de  
his Rex, ad quem  
& constanter loquor;  
latere enim cum ni-  
hil horum arbitror,  
neque enim in angu-  
lo quidquam horum  
gestum est.

27. Credis, rex  
Agrippa, Prophetis?  
Scio quia credis.

28. Agrippa autem  
ad Paulum : In mo-  
dico suades me Chri-  
stianum fieri.

29. Et Paulus :  
Opto apud Deum,  
& in modico, & in  
magno, non tantum  
te, sed etiam omnes  
qui audiunt, hodie  
fieri tales, qualis &  
ego sum, exceptis  
vinculis his.

30. Et exsurrexit

γ. 28. αη. Vous voudriez presque me persuader.  
δ. 30. γρ. εψ. Paul ayant dit ces paroles.



Rex, & Præfes, & Bernice, & qui affi-  
debanr eis.

31. Et cùm fecer-  
fiffent, loquebantur  
ad invicem, dicen-  
res : Quia nihil  
morte, aut vinculis  
dignum quid fecit  
homo ifte.

32. Agrippa autem  
Fefto dixit : Dimitti  
poterat homo hic,  
fi non appellaffet  
Cæfarem.

neur, Berenice & ceux qui  
étoient affis avec eux, fe  
leverent.

31. Et s'étant retirés à  
à part, ils parlerent en-  
semble & dirent : Cet  
homme n'a rien fait qui  
foit digne de la mort ou de  
la prifon.

32. Et Agrippa dit à  
Feflus : Il pouvoit être ren-  
voyé absous, s'il n'eût point  
appellé à Cefar.





## SENS LITTERAL ET SPIRITUEL.

v. 1. jusqu'au 24. *A* Lors Agrippa dit à Paul :  
*On vous permet de parler  
 pour votre défense , &c.*

Lorsqu'Agrippa eut permis à saint Paul de parler pour sa défense , il fit un discours pathétique , & tout animé de ce zèle qu'il avoit pour la gloire de JESUS - CHRIST , se mettant moins en peine de justifier son innocence, que d'instruire ceux qui l'écoutoient. Il s'adressa au roi Agrippa plutôt qu'à Festus , non seulement parceque cette audience se tenoit particulièrement pour lui ; mais encore parceque ce Prince étoit bien informé des coûtumes & des maximes des Juifs , & des questions de la loi qui servoient de matiere aux accusations de ses ennemis. C'est pour cela qu'il protesta d'abord , qu'il s'estimoit heureux d'avoir à se défendre devant un Prince aussi instruit de la religion des Juifs qu'il l'étoit. Il avoit éprouvé que Felix & Festus se mocquoient de tout ce qu'il avançoit pour sa justification , qui étoit tiré de la loi & des Prophetes ; mais il esperoit en parlant à Agrippa , qu'il lui prouveroit son innocence , & qu'il pourroit même le toucher par le respect qu'il avoit pour les Prophetes , en lui faisant voir que tout ce qu'ils avoient prédit , s'étoit accompli en JESUS CHRIST.

Mais ayant que d'entrer dans l'examen de

En cause, il veut prévenir Agrippa en sa faveur sur les faux bruits que ses ennemis faisoient courir contre l'intégrité de sa vie; & montre quelle a été son éducation & sa conduite dès son enfance, en prenant ses ennemis mêmes à témoin de ce qu'il dit; il leur fait voir qu'il a toujours fait profession de vivre selon la secte la plus exacte & la plus approuvée de leur religion. Car quoique les Pharisiens eussent altéré la loi en plusieurs points, & qu'ils préférassent souvent leurs imaginations à ses préceptes, c'étoit pourtant la secte qui s'écartoit le moins de sa pureté: mais saint Paul n'y considéroit que le dogme principal, qui est celui de la resurrection des morts, & déclare que c'étoit le sujet de l'accusation que les Juifs formoient contre lui. Mais pour entendre l'état de la question, il faut remarquer que les accusateurs de saint Paul étoient Sadducéens & Pharisiens; les premiers ne pouvoient pas lui faire un crime de croire la resurrection des morts, puisque cette créance lui étoit commune avec les Pharisiens mêmes: ces derniers lui pouvoient beaucoup moins faire ce reproche, puisque c'étoit leur dogme essentiel. Ils ne l'accusoient donc qu'à cause qu'il renfermoit dans cette créance la foi en JESUS-CHRIST, sur la resurrection duquel il prétendoit qu'étoit fondée toute l'esperance des fidèles: qu'ainsi la religion des Juifs étoit nulle, si elle ne regardoit ce médiateur promis à leurs peres, comme auteur d'une vie nouvelle: que c'étoit par lui qu'on obtient le bonheur où

V u iij

ils esperoient de parvenir par tout le culte qu'ils rendoient à Dieu nuit & jour. C'étoit-là le principal sujet qui l'exposoit en bute à la contradiction des Juifs ; & quoiqu'il semble ne parler que de la resurrection en general , il y comprend toujours celle de JESUS-CHRIST, qui en est la cause & le modèle.

Mais comme il avoit en vûe la conversion du roi Agrippa , & des autres auditeurs qui composoient cette assemblée , avant que de faire le récit de la sienne , & de parler ouvertement de JESUS-CHRIST ; il leur fait voir que Dieu qui a bien pû tirer du néant toutes les creatures , & qui a donné la vie à tous les hommes , peut bien aussi la leur rendre quand il voudra : ce qu'il confirma apparemment par plusieurs raisons & plusieurs témoignages de l'Écriture , pour les convaincre de ce point capital de la religion chrétienne. Il passe ensuite à l'histoire de sa conversion , pour exciter par un exemple si merveilleux à embrasser comme lui la foi de JESUS-CHRIST , & pour montrer que s'il fait profession de cette doctrine , ce n'est que par un ordre exprès de Dieu qu'il le fait ; & qu'un miracle moindre que celui qui est arrivé , n'auroit pas été capable de le faire changer de creance. Car enfin quelle fureur n'a-t-il point fait éclatter contre l'honneur de JESUS-CHRIST , & contre ses disciples ? Son zèle outré pour la loi n'a que trop paru dans la ville de Jerusalem : il recherchoit par tout les Chrétiens pour les maltraiter & les conduire en prison ; il sollicitoit

leur condamnation à mort , il l'approuvoit par son suffrage , & se chargeoit de faire exécuter leur sentence ; il parcouroit les synagogues de Jerusalem & de la Judée , pour les contraindre à force de tourmens de blasphémer le Nom de JESUS-CHRIST ; il passoit même jusques dans les villes & les provinces étrangères , pour signaler ce zèle furieux. C'étoit dans ce dessein qu'ayant reçu un pouvoir des Princes des Prêtres pour aller à Damas , afin d'exterminer tous les Chrétiens qu'il y trouveroit , il fut arrêté en chemin par celui-là même qu'il persécutoit , & fut contraint de se rendre docile & soumis à ses ordres , comme saint-Luc le rapporte ch. 9. On peut voir ce qui a été dit en cet endroit sur ce sujet.

L'Apôtre fait encore ici ce récit devant le roi Agrippa & le Gouverneur , comme il avoit déjà fait en défendant sa cause devant Felix chap. 22. pour faire voir que ce ne fut point par legereté qu'il avoit renoncé au Judaïsme pour suivre JESUS-CHRIST, non-obstant l'opposition qu'il avoit alors pour le christianisme. Il ajoute qu'après avoir été terrassé, JESUS qui lui parla le fit relever , pour recevoir les ordres qu'il vouloit lui donner. Il lui déclara donc qu'il lui étoit apparu non pas pour se venger de tous les excès qu'il avoit commis contre ses fidelles serviteurs ; mais pour l'établir prédicateur de sa doctrine , afin qu'il publiât par tout le monde ce qu'il avoit vû : c'est-à-dire , sa resurrection , son état glorieux , sa divinité , sa demeure dans

le ciel, & les autres verités qu'il devoit lui reveler dans la suite. Saint Paul fait mention de ces visions & de ces revelations dans la seconde aux Corinthiens chap. 12. v. 1. 4. qu'il auroit beaucoup à souffrir de la part de ceux vers qui il l'envoyoit, mais qu'il le délivreroit de la fureur des Juifs & des Gentils, qui ne reconnoissant point le bien qu'il voudroit leur faire, exerceroient contre lui toutes sortes d'outrages, comme les phrenetiques maltraitoient les medecins qui vouloient les guerir. Il rapporte ensuite quelles sont les grandes faveurs que Dieu fait aux hommes par le ministère de la parole, & quelle est son efficace dans ceux que sa grace convertit. Il les fait passer des tenebres à la lumiere, & de la puissance du démon à celle de Dieu, & à la compagnie des Saints. Car nous naissons tous aveugles, esclaves du démon, ennemis de Dieu, sujets & engagés à la mort éternelle, il faut donc que Dieu nous éclaire par la lumiere de son Evangile, & qu'il dissipe par la lumiere de la foi, les tenebres de notre ignorance & de notre incredulité; il faut qu'il nous délivre par sa grace de la tyrannie du démon, qui exerce son pouvoir sur les incredules & les rebelles, & les tourne à son gré & selon sa volonté. Il faut enfin que nous soyons reconciliés avec Dieu par les merites de JESUS-CHRIST, & que nous obtenions par sa grace la remission de nos pechés, pour entrer dans la participation du bonheur éternel que les Saints possèdent.

*Eph. 2. 2*

Après que l'Apôtre eut fait le récit fidelle de sa conversion, il conclut que c'étoit sans raison que les Juifs l'accusoient de porter le trouble par tout, & d'être contraire à la foi de Moïse : parce qu'il n'a dû ni pû s'opposer à JESUS-CHRIST, qui lui ayant apparu d'une maniere si sensible, lui a ordonné de prêcher la penitence par toute la terre. C'est ce qu'il a fait, premierement aux Juifs de Damas dans leurs *synagogues*, assurant que JESUS 18. 9. étoit le Fils de Dieu : ensuite à ceux de Jeru- 20. 27. salem, parlant avec force au Nom du Seigneur v. 28. JESUS ; & enfin aux Gentils mêmes, en les exhortant de retourner à Dieu par une veritable conversion du cœur, & à faire des œuvres de penitence proportionnées à leurs pechés. 1. Parce qu'il n'enseignoit à tous sans acception de personne, que ce qu'il avoit vû & entendu, & qu'il n'avançoit rien qui ne fût conforme à ce que Moïse & les Prophetes avoient prédit touchant le Messie ; qu'il devoit souffrir la mort ; qu'il devoit ressusciter, pour être la cause de la resurrection & de l'immortalité des hommes ; & qu'il devoit annoncer par ses Apôtres aux Juifs & aux Gentils la verité de son Evangile : que cependant les Juifs sans considerer qu'il agissoit de bonne foi, & qu'ils ne pouvoient le persecuter sans s'opposer à Dieu même, s'étoient saisis de lui dans le dessein de le tuer ; mais que Dieu qui lui avoit promis sa protection, l'avoit tiré de leurs mains par des voies extraordinaires.

¶ 24. jusqu'à la fin. *Lorsqu'il disoit ces cho-*

231 EXPLICATION DU CHAR. XXVI.

*ses pour sa défense, Festus s'écria : Vous êtes insensé, Paul, &c.*

Comme l'Apôtre s'animoit de plus en plus, & qu'il adressoit toujours son discours à Agrippa; Festus à qui cela ne plaisoit peut-être pas, & qui d'ailleurs ne comprenoit rien à tout ce qu'il disoit, l'interrompit brusquement, & le traita même d'insensé, attribuant cette extravagance prétendue à son étude & à sa science. Saint Paul lui répondit avec une modération vraiment chrétienne, qu'il n'étoit point insensé, & qu'il ne disoit rien qui ne fût & véritable & de bon sens, & prit à témoins de tout ce qu'il avançoit Agrippa même, qui en avoit sans doute une parfaite connoissance. Car pour ce qui regarde J E S U S - C H R I S T, disoit-il, la vie a été si publique & si fameuse, & il y a si peu de temps qu'il a opéré ses merveilles, que personne entre les Juifs ne les peut ignorer; & sa resurrection a été confirmée par tant de témoins & tant de preuves, qu'il n'est nullement permis d'en douter. Le Roi pouvoit aussi avoir appris l'événement merveilleux qui étoit arrivé à Paul sur le chemin de Damas, par le rapport de ceux qui l'accompagnoient dans ce voyage, qui étoient des témoins à l'égard des Juifs, d'autant plus irréprochables, qu'ils ne s'étoient point convertis à la foi de J E S U S - C H R I S T comme il avoit fait. Ce n'étoit pas assez de savoir les merveilles que J E S U S avoit fait éclatter dans la Judée, si l'on ne croyoit aussi que tout ce qui avoit été prédit du Messie avoit été accompli dans sa personne. C'est pour-



quoï l'Apôtre prit la liberté de demander à Agrippa, s'il ne croyoit pas tout ce que les Prophetes avoient prédit du Messie, dont l'attente étoit l'objet de toute la piété des Juifs. Ce Prince qui comprit bien que la foi des propheties le conduisoit à la foi de l'Évangile, mais qui songeoit peut-être plus à ne pas mécontenter Festus qu'à sauver son ame, lui dit en riant :

*Peut s'en faut que vous ne me persuadiiez d'être* *Synops. Ibid.*

Chrétien : mais parce qu'il semble que ce Prince dans ce lieu & dans cette conjoncture n'auroit pas osé déclarer si ouvertement l'inclination qu'il auroit eue pour la religion chrétienne sur tout en présence de Festus qu'il vouloit ménager, on donne cet autre sens à ces paroles :

*Vous me pressez de me faire Chrétien sur le champ, sans me donner le loisir d'y penser.*

D'autres y donnent ce troisieme sens, fondé sur l'apritte Grec qui signifie *esse* ou *factum esse*, & non pas *feri* : *Peu s'en faut que vous ne me persuadiiez à moi-même que je suis devenu Chrétien sans le savoir.*

A quoi saint Paul répondit fort sérieusement ; Plût à Dieu que vous & tous ceux qui m'écoutent devinsiez tels que je suis, à la reserve de ces liens ! Cette réponse marque non-seulement la présence d'esprit de saint Paul, mais aussi le zèle ardent qu'il avoit pour le salut des ames. Ces liens, selon quelques-uns, signifient seulement qu'il étoit prisonnier & environné de gardes, quoique sans être enchaîné ; mais il y a plus d'apparence qu'il étoit actuellement dans les fers, ce qui n'empêchoit pas qu'il n'eût la liberté d'étendre la main. Il ne

*Mand. dissert. 4<sup>te</sup>.*

*Synops. Ibid.*

684 EXPL. DU CHAP. XXVI. DES ACTES, &c.  
faut pas s'étonner, dit saint Chrysostome, que l'Apôtre qui se glorifie par tout ailleurs de ses chaînes, en parle ici comme d'une chose incommode & fâcheuse; c'est qu'il parloit à des personnes foibles, qui ne comprennoient pas que c'est le souverain bonheur d'être lié pour JESUS-CHRIST. Et si l'on donnoit à choisir, dit ce Pere, ou du ciel, ou de ces chaînes de Saint Paul, nous devrions aimer mieux être prisonniers comme lui, que d'être placés dans les cieus avec les Anges.

Agrippa & les autres se leverent ensuite; & après avoir conféré ensemble de la cause de ce prisonnier, ils convinrent tous qu'il étoit innocent: ce qui étoit sans doute un grand préjugé pour la gloire de l'Evangile, & la religion chrétienne. Agrippa même dit à Festus, que sans son appel il auroit pû être mis en liberté: mais la providence divine avoit ordonné ce moyen pour le faire venir dans la capitale du monde, où l'Evangile que les Juifs ne vouloient point recevoir, devoit remporter d'illustres victoires sur l'idolatrie.





CHAPITRE XXVII.

1. **U**T autem judicatum est navigare cum in Italiam, & tradi Paulum cum reliquis custodis, Centurioni, nomine Julio, cohortis Augustæ,

2. ascendentes navem Adrumetinam, incipientes navigare circa Asiæ loca, sustulimus, perseverante nobiscum Aristarcho Macedone Thessalonicensi.

3. Sequenti autem die devenimus Sidonem, Humanè autem tractans Julius Paulum, permisit ad amicos ire, & curam sui agere.

4. Et inde cum sustulissimus, sub-

1. **A**près qu'il eut été résolu que Paul iroit en Italie, & qu'on le mettroit // avec d'autres prisonniers entre les mains d'un nommé Jule, Centenier dans la cohorte appelée l'Auguste,

2. nous montâmes sur un vaisseau d'Adrumette, & nous levâmes l'ancre pour côtoyer les terres d'Asie, ayant avec nous Aristarque Macedonien de Thessalonique.

3. Le jour suivant nous arrivâmes à Sidon : & Jule traitant Paul avec humanité, lui permit d'aller voir ses amis, & de pourvoir lui-même à ses besoins.

4. Etant partis de là, nous prîmes notre route

ψ. 1. gr. que nous irions . . . on mit Paul  
 ψ. 2. gr. d'Adramytte,

au - deffous de Chypre, parceque les vents étoient contraires.

5. Et après avoir traversé la mer de Cilicie & de Pamphylie, nous arrivâmes à Lystre // de Lycie :

6. où le Centenier ayant trouvé un vaisseau d'Alexandrie, qui faisoit voile en Italie, il nous y fit embarquer.

7. Nous allâmes fort lentement pendant plusieurs jours ; & nous arrivâmes avec grande difficulté vis-à-vis de Gnide ; & parceque le vent nous empêchoit d'avancer, nous côtoyâmes l'isle de Crete vers Salmone :

8. & allant avec peine le long de la côte, nous abordâmes à un lieu nommé Bonsports, près duquel étoit la ville de // Thalasse.

9. Mais parceque beau-

navigavimus Cyprium, propterea quod essent venti contrarii.

5. Et pelagus Ciliciæ & Pamphyliaë navigantes, venimus Lystram, quæ est Lycia :

6. & ibi inveniens Centurio navem Alexandrinam navigantem in Italiam, transposuit nos in eam.

7. Et cum multis diebus tardè navigaremus, & vix devenissemus contra Gnidum, prohibente nos vento, adnavigavimus Cretæ, juxta Salmonem :

8. & vix juxta navigantes, venimus in locum quemdam, qui vocatur Boniportus, cui juxta erat civitas Thalassa

9. Multo autem

¶. s. gr. Myre. D'autres disent qu'il faut lire Lymira, qui est une ville de Lycie, plus maritime que Myre.

¶. 8. gr. Laÿte.

tempore peracto, & cum jam non esset tura navigatio, cō quōd & jejunium jam præterisset, consolabatur eos Paulus,

coup de temps s'étoit écoulé, & que la navigation devenoit perilleuse, le temps du jeûne étant déjà passé, Paul // donna cet avis à ceux qui nous conduisoient :

10. dicens eis : Viri, video quoniam cum injuria & multo damno, non solum oneris & navis, sed etiam animarum nostrarum, incipit esse navigatio.

10. Mes amis, je vois que la navigation s'en va devenir très-fâcheuse, & pleine de péril, non seulement pour le vaisseau & pour sa charge, mais aussi pour nos personnes & nos vies.

11. Centurio autem gubernatori & nauclero magis credebatur, quam his quæ à Paulo dicebantur.

11. Mais le Centenier ajoûtoit plus de foi aux avis du Pilote & du Maître du vaisseau, qu'à ce que disoit Paul.

12. Et cum aptus portus non esset ad hiemandum, plerumque statuerunt consilium navigare inde, si quomodo possent, devenientes Phœnicen, hiemare portum Cretæ respicientem ad africanum,

12. Et comme le port n'étoit pas propre pour hiverner, la plupart furent d'avis de se remettre en mer, pour tâcher de gagner Phenice, qui est un port de Crete, qui regarde les vents du cou-

¶ 9. ex. le grand jeûne des Juifs aux jours de l'expiation, qui arrivoit à leur septième mois, qui répond partie au mois de Septembre, partie au mois

d'Octobre, où les tempestes sont plus ordinaires.

Ibid. letr. les consoloit.

¶ 12. sudouest & nordouest,

chant d'hiver & d'été //, & ad eorum.  
afin d'y passer l'hiver.

13. Le vent du midi commençant à souffler doucement, ils penserent qu'ils viendroient à bout de leur dessein, & ayant levé l'ancre d'Asson, ils côtoyèrent de près l'isle de Crete.

14. Mais il se leva peu après un vent impetueux d'entre le levant & le nord //, qui donnoit contre l'isle :

15. & comme il emportoit le vaisseau, sans que nous pussions y résister, nous le laissâmes aller au gré du vent.

16. Nous fûmes poussés au-dessous d'une petite isle appelée Caude, où nous pûmes à peine être maîtres de l'esquif.

17. Mais l'ayant enfin tiré à nous, les matelots employèrent toutes sortes de moyens, & lièrent le vaisseau par-dessous, craignant d'être jettés sur des bancs

13. Aspirante autem austro, astimantes propositum se tenere, cum sustulissent de Asson, legebant Cretam.

14. Non post multum autem misit se contra ipsam ventus typhonicus, qui vocatur euroaquilo :

15. cumque arrepta esset navis, & non posset contrari in ventum, datâ nave flatibus, ferebatur.

16. In insulam autem quamdam decurrentes, quæ vocatur Cauda, potuimus vix obtinere scapham.

17. Quâ sublata, adjutoriis utebantur, accingentes navem, timentes ne in syrtem inciderent, summisso vase sic ferebantur.

¶. 12. sudouest & nordouest.

¶. 14. *lestr.* euroaquilon, aujourd'hui nordest.

de fable ; ils abaiffèrent le mast //, & s'abandonnerent ainsi à la mer.

18. Validâ autem nobis tempestate jactatis, sequenti die jectum fuerunt :

18. Et comme nous étions rudement battus de la tempête, le jour suivant ils jetterent les marchandises dans la mer.

19. & tertiâ die suis manibus armamenta navis projece- runt.

19. Trois jours après ils y jetterent aussi de leurs propres mains l'équipage du vaisseau //.

20. Neque autem sole, neque syderibus apparentibus per plures dies, & tempestate non exiguâ imminente, jam ablata erat spes omnis salutis nostræ.

20. Le soleil, ni les étoiles ne parurent point durant plusieurs jours, & la tempête étoit toujours si violente, que nous perdimmes toute esperance de nous sauver.

21. Et cum multa jejunatio fuisset, tunc stans Paulus in medio eorum, dixit : Oportebat quidem, ô viri, audito me, non tollere à Creta, lucrique facere injuriam hanc & jacturam.

21. Mais parcequ'il y avoit long - temps que personne n'avoit mangé, Paul se leva au milieu d'eux, & leur dit : Sans doute, mes amis, vous eussiez mieux fait de me croire, & de ne point partir de Crete, pour nous épargner tant de peine, & une si grande perte.

ψ. 17. au. ils abbattirent la vergue & les voiles.

ψ. 19. expl. les cordages, voiles, ancres, &c.

22. Je vous exhorte néanmoins à avoir bon courage ; parceque personne ne perira , & il n'y aura que le vaisseau de perdu,

23. Car cette nuit même un Ange du Dieu à qui je suis & que je sers , m'a apparu,

24. & m'a dit : Paul , ne craignez point , il faut que vous comparoissiez devant César : & je vous annonce que Dieu vous a donné tous ceux qui navigent avec vous.

25. C'est pourquoi, mes amis, ayez bon courage : car j'ai cette confiance en Dieu, que ce qui m'a été dit arrivera.

26. Mais nous devons être jettés contre une certaine isle.

27. La quatorzième nuit comme nous navigions // sur la mer Adriatique, les matelots crurent vers le minuit qu'ils appro-

22. Et nunc suadeo vobis bono animo esse ; amissio enim nullius animæ erit ex vobis , præterquam navis.

23. Assitit enim mihi hac nocte Angelus Dei, cujus sum ego, & cui deservio,

24. dicens : Ne timeas, Paule, Casari te oportet assistere : & ecce donavit tibi Deus omnes qui navigant tecum.

25. Propter quod bono animo estote, viri: credo enim Deo, quia sic erit, quemadmodum dictum est mihi.

26. In insulam autem quandam oportet nos devenire.

27. Sed postquam quartadecima nox supervenit, navigantibus nobis in Adria, circa mediam noctem suspicaban-

γ. 27. gr. comme les vents nous pouffoient deçà & delà.



tur nauæ apparere choient de quelque terre.  
sibi aliquam regionem.

28. Qui & summittentes bolidem, invenerunt passus viginti : & pusillum inde separati, invenerunt passus quindecim.

29. Timentes autem ne in aspera loca incideremus, de puppi mittentes anchoras quatuor, optabant diem fieri.

30. Nautis verò quærentibus fugere de navi, cum misissent scapham in mare, sub obtentu quasi inciperent à proci anchoras extendere.

31. dixit Paulus Centurioni & militibus : Nisi hi in navi manserint, vos salvi fieri non potestis.

32. Tunc absciderunt milites funes,

28. Et ayant jetté la sonde, ils trouverent vingt brasses; & un peu plus loin, ils en trouverent quinze.

29. Alors craignant que nous n'allassions donner contre quelque écueil, ils jetterent quatre ancres de la poupe, & ils attendoient avec impatience que le jour vînt.

30. Or comme les matelots cherchoient à s'enfuir du vaisseau, & qu'ils descendoient l'esquif en mer, sous prétexte d'aller jettet des ancres du côté de la prouë,

31. Paul dit au Centenier & aux soldats : Si ces gens-cy ne demeuront dans le vaisseau, vous ne pouvez vous sauver.

32. Alors les soldats couperent les cables de l'es-

Xx ij

quif, & le laiffèrent tomber.

33. // Sur le point du jour, Paul les exhorta tous à prendre de la nourriture, en leur difant : Il y a aujourd'hui quatorze jours que vous êtes à jeun, & que vous n'avez rien pris, en attendant *la fin de la tempête.*

34. C'est pourquoi je vous exhorte à prendre de la nourriture pour vous pouvoir fauver ; car il ne tombera pas un feul cheveu de la tête d'aucun de vous.

35. Après avoir dit cela, il prit du pain, & ayant rendu grâces à Dieu devant tous, il le rompit, & comença à manger.

36. Tous les autres prirent courage à son exemple, & fe mirent auffi à manger.

37. Or nous étions dans le vaiffeau deux cens foixante & feize perfonnes en tout.

¶ 33. g. En attendant que le jour vint,

scaphæ, & paffi funt eam excidere.

33. Et cùm lux inciperet fieri, rogabat Paulus omnes fumere cibum, dicens: Quattadecimâ die hodie expectantes jejuni permanetis nihil accipientes.

34. Propter quod rogo vos accipere cibum pro falute veftra: quia nullius veftrum capillus de capite peribit.

35. Et cùm hæc dixiffet, fumens panem, gratias egit Deo in confpectu omnium: & cùm fregiffet, cepit manducare.

36. Animæ quiores autem facti omnes, & ipfi fumferunt cibum.

37. Erasmus verd universæ animæ in navi ducentæ feptuaginta fex.

38. Et satiati cibo alleviabant navem, jactantes triticum in mare.

39. Cùm autem dies factus esset, terram non agnoscebant: sinum verò quemdam considerabant habentem littus, in quem cogitabant, si possent, ejicere navem.

40. Et cùm anchoras sustulissent, committebant se mari: simul laxantes juncturas gubernaculorum; & levato artemone secundùm auræ flatum tendebant ad litus.

41. Et cùm incidissemus in locum dirhassum, impegerunt navem: & prora quidem fixa manebat immobilis, puppis verò solvebatur à vi maris.

42. Militum autem

✱. 38. gr. les vivres.

38. Quand ils furent rassasiés, ils soulagerent le vaisseau en jettant le blé dans la mer.

39. Le jour étant venu, ils ne reconnurent point quelle terre c'étoit: mais ils apperçurent un golfe où il y avoit un rivage, & ils résolurent d'y faire échouer le vaisseau, s'ils pouvoient.

40. Ils retirèrent les ancrés, & lâchèrent en même-temps les attaches des gouvernaux; & s'abandonnant à la mer, après avoir mis le voile de l'artimon au vent, ils tiroient vers le rivage,

41. Mais ayant rencontré une langue de terre, qui avoit la mer des deux côtés, ils y firent échouer le vaisseau; & la proue s'y étant enfoncée demeureroit immobile, mais la poupe se rompoit par la violence des vagues.

42. Les soldats étoient

d'avis de tuer les prisonniers; de-peur que quelqu'un d'eux s'étant sauvé à la nage, ne s'enfuît.

43. Mais le Centenier les en empêcha, parcequ'il vouloit sauver Paul; & il commanda que ceux qui pouvoient nager se jettassent les premiers hors du vaisseau, & se sauvassent en terre;

44. les autres se mirent sur des planches ou sur des pieces du vaisseau. Et ainsi ils gagnerent tous la terre, & se sauverent.

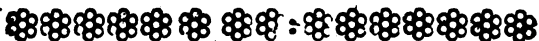
consilium fuit, ut custodias occiderent; ne quis calum enataisset, effugeret.

43. Centurio autem volens servare Paulum, prohibuit fieri; iussitque eos, qui possent natare, emittere se primos, & evadere, & ad terram exire:

44. & cæteros alios in tabulis ferebant, quosdam super ea, quæ de navi erant. Et sic factum est, ut omnes animæ evaderent ad terram.

¶ 44. gr. & que les autres se missent, &c.





SENS LITTERAL ET SPIRITUEL.

¶. 1. jusqu'au 21. *A* Près qu'il eut été résolu que Paul iroit en Italie, on le mit avec d'autres prisonniers entre les mains d'un nommé Jule, Centenier dans la cohorte appelée l'Auguste, &c.

Comme saint Paul avoit appelé à Cefar, & que la connoissance de sa cause lui devoit être réservée comme au Juge supérieur, Festus le fit embarquer sur un vaisseau de la ville d'Adrumet, qui est sur la côte d'Afrique : mais selon le Grec, ce fut sur un vaisseau d'Adramyte, ville de Mysie dans l'Asie mineure, ce qui est plus probable ; parceque ce vaisseau devoit aller côtoyer l'Asie, & ce n'étoit qu'en attendant qu'on en trouveroit un autre sur la route qui allât à Rome. Il fut mis entre les mains d'un nommé Jule, qui le traita toujours avec beaucoup d'humanité ; c'étoit le Centenier de la cohorte appelée Auguste, ou plutôt, selon d'autres, d'une cohorte de la legion qui portoit ce nom. L'Apôtre fut accompagné dans son voyage par saint Luc & par Aristarque de Thessalonique, Juif de naissance, qui l'ayant suivi à Ephese, avoit été exposé à la fureur du peuple dans la sedition de Demetrius. Il le suivit encore l'année d'après lorsqu'il passa de Grece en Asie pour venir à Jerusalem, & l'ayant accompagné jusqu'à Rome, il l'assista dans sa captivité, & fut ensuite prisonnier avec lui. Saint

## 696 EXPLICATION DU CHAP. XXVII.

Paul l'a toujours considéré comme un de ses plus fidèles compagnons. Le lendemain sans s'arrêter à Tyr, ils mouillèrent l'ancre à Sidon; où l'Apôtre, avec l'agrément du Centenier, eut la consolation d'aller visiter ses amis, c'est-à-dire les Chrétiens, accompagné sans doute de quelque garde: il en reçut apparemment les secours qui lui étoient nécessaires pour son voyage. Nous ne lisons point dans l'Ecriture, quand ce fut que les Tyriens & les Sidoniens reçurent l'Evangile de JESUS-CHRIST; mais ce que le Sauveur en dit marque assez que ce fut de bon cœur qu'ils le firent. Etant partis de Sidon, le vent contraire les obligea de relâcher, & de passer à la droite de l'isle de Chypre, en la côtoyant: d'autres disent que cette route se fit au-dessous de Chypre, en tournant le long des côtes d'Asie, & laissant l'isle à gauche. Quoiqu'il en soit, ils furent contraints de traverser la mer de Pamphlie & de Cilicie, & vinrent mouiller à Myre en Lycie; le Latin porte Lystre en Lycie, mais on ne connoît point d'autre ville de Lystre, que celle qui est en Lycaonie bien loin de la mer. Grotius conjecture qu'il ne faut lire en cet endroit ni Lystre, ni Myre, mais Lymire, qui est une autre ville maritime de Lycie, qui est presque à pareille distance de la mer que Myre: mais cette conjecture ne paroît pas appuyée sur aucun manuscrit; ainsi il est plus sûr de suivre l'original. Le vaisseau où ils étoient embarqués n'étoit point chargé pour l'Italie, mais devoit le mener le long des côtes de l'Ionie: aussi le Centenier en ayant trouvé un autre qui étoit d'Alexandrie, & qui portoit du blé en

*Matth.*  
21.21.

*Mand.*  
*ibid.*

Italie, il y rembarqua tous ses prisonniers : mais en changeant de vaisseau, on ne changea pas de vent, qui étant toujours contraire, & rendant la navigation de plus en plus difficile, ils furent long-temps à approcher de Gnide, ville & promontoire de la Carie, qui n'est qu'à onze ou douze lieues de Myre. De là pour aller droit en Italie, il auroit fallu passer entre les isles de la mer Egée; mais ce même vent qui leur étoit contraire, les contraignit de relâcher au-dessous de Crete, vers un promontoire qui est à l'orient de cette isle, appelé Salmone, & qu'on nomme aujourd'hui le Cap de Salamani. Enfin en côtoyant toujours l'isle avec grande peine, ils aborderent à un lieu nommé Bonports, ou selon l'original, Beauxports : on croit que c'est le port de la ville appelée par les Geographes Calacte, ou Calata, c'est-à-dire, Beauport, lieu proche de la ville de Thalassa selon le Latin, & de Lasée selon le Grec. La Geographie ne con-<sup>Synopsf.</sup>noît ni l'un ni l'autre de ces deux mots. Fromond<sup>ibid.</sup> croit que c'est peut-être la même ville de Calacta, dont a pû se former par corruption, *Thalatta*, ou *Thalassa*, qui signifie la mer. D'autres<sup>Synopsf.</sup> croient que la vraie leçon, c'est *Alassa*, qui se<sup>ibid.</sup> lit en quelques manuscrits Grecs.

Il y avoit déjà long-temps qu'ils étoient partis de Césarée, & la saison étoit venue que la navigation devenoit dangereuse, à cause, dit saint Luc, que le temps du jeûne étoit déjà passé; ce que la plupart des Interpretes entendent du jeûne solennel de l'expiation, qui se celebroit au septième mois, c'est-à-dire, vers la fin de Sep-

tembre, ce qui marque qu'on étoit déjà bien avant dans le mois d'Octobre, qui est le temps où la mer est plus sujette aux orages. Saint Paul leur représenta qu'ils ne pouvoient se remettre sur mer sans s'exposer au peril de faire naufrage. Il prévoyoit ce danger non seulement par conjecture, mais aussi par esprit de prophétie, dit saint Chrysostome, quoiqu'il ne le témoignât pas, patcéqu'il n'avoit pas encore acquis assez de credit pour être crû. Ainsi le Centenier suivit le sentiment du Pilote & du Maître du vaisseau, qu'il croyoit plus habiles que Paul dans la navigation, & ils furent d'avis de tâcher à gagner Phenice, port de Candie, qui est, selon les Geographes, sur la côte meridionale de cette isle, mais qui regarde l'occident. Quelques-uns croient que ce port étoit disposé de telle sorte, que faisant un demi cercle, il présentoit ses divers côtés aux vents du couchant d'hiver & du couchant d'esté, qu'on nomme Sud-Oüest, & Nord-Oüest, & qu'on s'y pouvoit mettre à l'abri de ces vents, en changeant de côté, selon le vent qui souffloit. Ils crurent donc y pouvoir arriver à la faveur d'un petit vent de midi qui s'étoit levé, & partirent dans ce dessein en côtoyant toujours l'isle de fort près; c'est le sens de l'original. Le Latin porte qu'en partant de Bonport, ils tirerent vers Asson; mais ~~Asson~~ en cet endroit, n'est point un nom propre, c'est un adjectif qui signifie *proche*, n'y ayant d'ailleurs point de ville de ce nom que dans les terres. Ils ne furent pas long-temps à reconnoître la verité de ce que Paul leur avoit dit: car il se leva bien-

Synopf.  
ibid.



tôt après un vent impetueux du côté de l'orient d'esté, ou du Nord-Est, qui donnoit contre l'isle avec tant de violence, que les matelots ne pouvant être maîtres du vaisseau, furent contraints de le laisser aller au gré du vent. Il fut poussé au-dessous d'une petite isle appelée Caude ou Gaudé, située au midi de Candie. Là ils firent d'abord tous leurs efforts pour mettre l'esquif dans le vaisseau, de peur que le vent ne l'emportât, ou qu'il ne se brisât, ou même qu'il n'endommageât le vaisseau en le choquant, & ce ne fut pas sans beaucoup de peine qu'ils en vinrent à bout. Ensuite ils mirent tout en usage pour arrêter le vaisseau, de peur d'être engagés dans les syrtes qui sont sur les côtes d'Afrique, ou dans quelques autres bancs de sable; c'est pourquoi ils le lièrent par-dessous avec des cordages, de peur que les sables ne le fissent ouvrir: & parceque les vents étoient toujours très-violens, ils abaissèrent le mât, & selon d'autres, ils abbattirent la vergue & les voiles; & le lendemain comme la tempête croissoit, ils commencerent à jeter dans la mer, premierement les marchandises, executant contre leur gré, ce que saint Paul leur avoit prédit.

Le jour suivant ils jetterent même l'équipage du vaisseau; c'est-à-dire, toutes les choses qui servent à le mettre en état de faire voile, sçavoir les cordages, les voiles, les armes, & les provisions necessaires: mais ce qui augmentoit encore le danger où ils se trouvoient, c'est que les matelots conduisoient le vaisseau à l'aventure sans pouvoir reconnoître la route, parceque le ciel étoit couvert de nuages si épais, que ni le soleil

pendant le jour , ni les étoiles pendant la nuit ne parurent point durant plusieurs jours; car c'étoit à la vûe du soleil & des étoiles que les matelots se conduisoient sur mer , avant l'invention de la Bouffole : & comme la tempête continuoit toujours avec la même violence , ils perdirent dès-lors toute esperance de se sauver.

ÿ. 21. jusqu'à la fin. *Mais parcequ'il y avoit long-temps que personne n'avoit mangé, Paul se leva au milieu d'eux, & leur dit: sans doute, mes amis, vous eussiez mieux fait de me croire, &c.*

Dieu permit que tous ceux qui étoient dans le vaisseau ne vissent plus d'apparence de se sauver , afin qu'ils se rendissent dociles aux avis de saint Paul, & qu'ils n'attribuassent leur salut qu'au seul secours de Dieu, qu'ils obtenoient par l'entremise de cet illustre captif. Aussi ne voulut-il point leur parler, qu'il ne les vîd dans l'état où ils étoient , abatus & tout épuisés. Il y avoit quatorze jours qu'ils n'avoient mangé , soit à cause de l'agitation du vaisseau, soit plutôt par la crainte de la mort qui leur paroïssoit toujours présente. Comme il ne semble pas qu'on puisse être si long-temps à jeun sans miracle, la plupart des Interpretes croyent qu'ils n'avoient presque rien mangé qui merità d'être compté pour un juste repas; mais saint Chrysostome & d'autres après lui , l'entendent à la lettre, ce qui s'accorde assez avec les paroles du Texte.

L'Apôtre les voyant donc bien disposés à l'écouter, pour les porter à le croire davantage , il leur représenta, que s'ils avoient suivi son avis, ils se seroient épargnés beaucoup de fatigues. &c.

de pertes; il les exhorta néanmoins à prendre courage, & leur promit qu'ils se sauveroient tous, & que le vaisseau seul seroit perdu. Il les en assûra sur le rapport qui lui en avoit été fait par un Ange qui lui étoit apparu de la part du Dieu qu'il adoroit; que ce même Ange lui avoit déclaré qu'ils meritoient de perir à cause de leur desobéissance, mais que Dieu lui accordoit comme une grace, la vie de tous ceux qui étoient avec lui dans le vaisseau. Ce n'étoit point pour attirer sur lui leur estime & leur reconnoissance, qu'il leur découvroit cette vérité, mais ce fut pour les engager à recevoir plus aisément les instructions qu'il pourroit leur donner dans la suite: & pour leur marquer que ce qu'il leur disoit de la part de Dieu arriveroit infailliblement, il ajouta qu'ils devoient échouer contre une isle dont il ne savoit pas le nom.

Il y avoit quatorze jours qu'ils vogoient dans une crainte continuelle de faire naufrage. La nuit suivante les matelots ayant jetté la sonde, reconnurent qu'ils approchoient de la terre, & jetterent quatre ancrs pour arrêter le vaisseau jusqu'au jour, de peur de donner contre quelque écueil; mais ils songeoient en même-temps à se jeter dans l'esquif & à se sauver, & le descendoient déjà en mer, sous prétexte d'aller jeter plus près de la terre les ancrs de la proue; soit que ce fussent des captifs & des forçats qui ne cherchoient qu'à s'enfuir; soit que ce fussent les nauionniers mêmes qui vou'oient lâchement abandonner ceux dont ils s'étoient chargés, & qu'ils avoient jettés dans ce peril extrême pour

n'avoit pas crû ce que Paul leur avoit prédit. Le même Apôtre s'apperçût de leur dessein par un esprit prophétique, dit saint Chrysostome ; il en avertit le Centenier pour les arrêter , en lui déclarant qu'on ne pouvoit se sauver sans leur secours : ce n'est pas que la promesse que Dieu avoit faite à saint Paul dépendît d'eux ; mais Dieu ne vouloit les sauver tous que par certains moiens que sa providence rendoit nécessaires pour l'exécution de sa promesse, & c'eût été tenter Dieu que de les négliger.

Comme le jour commençoit à paroître, ou selon l'original, en attendant que le jour vînt, saint Paul, que Dieu avoit rendu comme le sauveur & le protecteur de tout ce peuple , qui étoit dans le vaisseau , tâchoit par ses exhortations de relever leur courage dans l'abattement où ils se trouvoient. Il leur fit prendre de la nourriture , & les y porta par ses paroles & par son exemple : il leur représenta que s'ils ne mangeoient , ils n'auroient ni la force , ni la présence d'esprit pour sortir du vaisseau qui devoit faire naufrage ; mais que s'ils le vouloient croire , il les assûroit que nul d'eux ne periroit. En même temps il prit du pain , & rendant grâces à Dieu devant tout le monde , il leur apprenoit ce saint usage de ne prendre point la nourriture sans en remercier celui qui seul est l'auteur de tous les biens que nous ne recevons que de sa libéralité. Après qu'ils furent rassasiés , il jetterent le blé, ou selon le Grec, les vivres , dans la mer pour soulager le vaisseau. Mais pour vérifier la prédiction de l'Apôtre , il falloit que le vaisseau perît, & que toutes les per-

sonnes qui y étoient au nombre de deux cens soixante & seize , échappassent du danger sans qu'il leur arrivât aucun mal. C'est ce qui s'exécuta aussi ; car les mariniers ayant apperçû un golfe qui avoit une rade de tout côtés, ils résolurent d'y pousser le vaisseau le plus près de la terre qu'il se pourroit. Dans ce dessein, ils leverent toutes les ancrs qui arrêtoient le vaisseau, ils lâcherent les attaches de l'un & l'autre gouvernail; ( car anciennement il y en avoit deux, un de chaque côté , ) ils mirent au vent la petite voile de l'artimon, & tirèrent ainsi vers le rivage ; mais ils rencontrèrent une langue de terre qu'ils n'avoient pas apperçûe, parcequ'elle étoit couverte d'eau, & le vaisseau y échoua: & ce fut alors que chacun crut être perdu. Il n'étoit pas possible, humainement parlant, que plusieurs parmi un si grand trouble ne perissent dans ce naufrage. Ils étoient tous presque abattus de tristesse & de langueur; tous effrayés du danger present. Peu d'entr'eux, selon les apparences, pouvoient se sauver à nage ; & cependant tous arriverent à terre & se sauverent, pour faire voir la verité de Dieu, & la fidelité qu'il gardoit à Paul son fidele serviteur. Ce saint Apôtre armé de la puissance de son maître, fait plus lui seul tout enchainé qu'il est, que tous les autres qui ne l'étoient pas. Il leur avoit donné un avis salutaire qui leur auroit épargné le peril extrême qu'ils coururent, & tous les maux qu'ils souffrirent; ils ne voulurent pas en profiter. Avec la perte de leur vaisseau & de leurs marchandises, ils devoient aussi naturellement faire celle de leur propre vie ; mais Dieu

la leur accorda en consideration de son Apôtre , qui la leur sauva encore , & lorsqu'il empêcha les matelots de s'enfuir , & lorsqu'il les exhorta à prendre de la nourriture, sans laquelle ils n'auroient pas eu le courage de se sauver: ce fut aussi à lui que furent redevables de leur vie les prisonniers qui étoient avec lui dans le vaisseau.

Voilà ce que c'est, dit saint Chrysostome, que de vivre dans la compagnie d'un Saint , quand ce seroit un prisonnier , & de l'avoir pour protecteur parmi tant de dangers qui nous assiegent tous les jours , soit dans le corps , soit dans l'ame. Ce grand Apôtre est encore , dit ce Pere , comme le compagnon de notre navigation dans ce monde. Si nous le croyons , quelque tempête qu'il s'éleve , nous en serons délivrés , & si nous écoutons ses avis , nous serons certainement sauvés. Que cette image que Dieu nous trace dans ce chapitre , de l'état où nous sommes dans cette vie , nous fasse rentrer en nous-mêmes , & que la vûë d'un naufrage qui nous menace, nous ouvre les yeux pour connoître au - moins notre misère , & pour implorer celui qui nous en peut délivrer.





CHAPITRE XXVIII.

1. **E**T cùm eva-  
fifsemus, tunc  
cognovimus quia  
Melita insula vo-  
cabatur. Barbari ve-  
rò præstabant non  
modicam humanita-  
tem nobis.

2. Accensâ enim  
pyrâ, reficiebant nos  
omnes, propter im-  
brem, qui immine-  
bat, & frigus.

3. Cùm congre-  
gasset autem Pau-  
lus sarmentorum ali-  
quantam multitudi-  
nem, & imposuisset  
super ignem, vipera,  
à calore cùm pro-  
cessisset, invasit ma-  
num ejus.

4. Ut verò vide-  
runt Barbari pen-  
dentem bestiam de  
manu ejus, ad invi-  
cem dicebant: Uti-  
que homicida est ho-  
mo hic, qui cùm  
evaserit de mari, ul-  
tio non finit cùm vi-  
vre.

1. **N**ous étant ainsî  
sauvés, nous re-  
connûmes que l'isle s'ap-  
pelloit Malte. Et les Bar-  
bares nous traitèrent avec  
beaucoup de bonté.

2. Car ils nous reçurent  
tous chez eux, & ils y al-  
lumerent un grand feu à  
cause de la pluye & du  
froid qu'il faisoit.

3. Alors Paul ayant ra-  
massé quelques sarmens, &  
les ayant mis au feu, une  
vipere que la chaleur en fit  
sortir, le prit à la main.

4. Quand les Barbares  
virent cette bête qui pen-  
doit à sa main, ils s'entre-  
disoient : •Cet homme est  
sans doute quelque meur-  
trier, puisqu'après avoir  
été sauvé de la mer, la  
vengeance divine le pour-

Y y

*suit encore*, & ne veut pas le laisser vivre.

*Marc.*  
• 16. 28.

5. Mais Paul ayant secoué la vipère dans le feu, n'en reçut aucun mal.

6. Les Barbares s'attendoient qu'il enfleroit *''*, ou qu'il tomberoit mort tout d'un coup ; mais après avoir attendu long-temps, lorsqu'ils virent qu'il ne lui en arrivoit aucun mal, ils changerent de sentiment, & dirent que c'étoit un Dieu.

7. Il y avoit en cet endroit-là des terres qui appartenoient à un nommé Publius, le premier de cette isle, qui nous reçut fort humainement, & qui exerça envers nous l'hospitalité durant trois jours.

8. Or il se rencontra que son pere étoit malade de fièvre & de dyssenterie : Paul l'alla donc voir, & ayant fait sa prière, il lui imposa les mains, & le guérit.

9. Après ce miracle, tous ceux de l'isle qui étoient

5. Et ille quidem excutiens bestiam in ignem, nihil mali passus est.

6. At illi existimabant eum in tumorem convertendum, & subito casurum, & mori. Diu autem illis expectantibus, & videntibus nihil mali in eo fieri, convertentes se, dicebant eum esse Deum.

7. In locis autem illis erant prædia principis insulæ, nomine Publii, qui nos suscipiens, triduo benignè exhibuit.

8. Contigit autem ; patrem Publii febribus & dyssenteria vexatum jacere ; ad quem Paulus intravit ; & cum orasset, & imposuisset ei manus, salvavit eum.

9. Quo facto, omnes qui in insula ha-

7. 6. gr. lui alloit survenir une grande inflammation,



bebant infirmitates, malades vinrent à lui, & ils  
 accedebant, & cu- furent guéris.  
 rabantur.

10. Qui etiam mul-  
 tis honoribus nos ho-  
 noraverunt, & na-  
 vigantibus imposue-  
 runt quæ necessaria  
 erant.

10. Ils nous rendirent  
 aussi de grands honneurs,  
 & lorsque nous nous re-  
 mîmes en mer, ils nous  
 pourvûrent de tout ce qui  
 nous étoit nécessaire pour  
 notre voyage.

11. Post menses  
 autem tres, naviga-  
 vimus in navi Ale-  
 xandrina, quæ in  
 insula hiemaverat,  
 cui erat insigne Ca-  
 storum.

11. Au-bout de trois  
 mois nous nous embarquâ-  
 mes sur un vaisseau d'Ale-  
 xandrie, qui avoit passé l'hy-  
 ver dans l'isle, & qui por-  
 toit pour enseigne Castor  
 & Pollux.

12. Et cum venif-  
 femus Syraeufam,  
 mansimus ibi triduo.

12. Nous abordâmes à  
 Syracuse, où nous demeu-  
 râmes trois jours.

13. Inde circum-  
 legentes devenimus  
 Rhegium: & post  
 unum diem flante  
 austro, secundâ die  
 venimus Puteolos;

13. De là en côtoyant  
 la Sicile, nous vînmes à  
 Rhege: & un jour après le  
 vent de midi s'étant levé,  
 nous arrivâmes en deux  
 jours à Pouzzoles;

14. ubi inventis  
 fratribus, rogati fu-  
 mus manere apud  
 eos dies septem: &  
 sic venimus Romam.

14. où nous trouvâmes  
 des freres qui nous prie-  
 rent de demeurer chez eux  
 sept jours; & ensuite nous  
 prîmes le chemin de Rome.

15. Et inde cum  
 audissent fratres, oc-  
 currerunt nobis usque

15. Lorsque les freres de  
 Rome eurent appris des  
 nouvelles de notre arrivées,

Y y ij

ils vinrent au-devant de nous jusqu'au lieu appelé Le marché d'Appius & aux Trois loges // ; & Paul les ayant vus rendit grâces à Dieu , & fut rempli d'une nouvelle confiance.

16. Quand nous fûmes arrivés à Rome // , il fut permis à Paul de demeurer où il voudroit avec un soldat qui le gardoit.

17. Trois jours après, Paul pria les principaux d'entre les Juifs de le venir trouver ; & quand ils furent venus, il leur dit : Mes freres , quoique je n'eusse rien commis contre le peuple , ni contre les coutumes de nos peres , j'ai été fait prisonnier à Jerusalem , & mis entre les mains des Romains :

18. qui m'ayant examiné , me vouloient mettre en liberté , parcequ'ils ne me trouvoient coupable d'aucun crime qui meritât la mort.

ad Appii forum , ac Tres tabernas : quos cum vidisset Paulus , gratias agens Deo , accepit fiduciam.

16. Cum autem venissemus Romam , permiffum est Paulo manere fibimet cum custodiente se milite.

17. Post tertium autem diem convocavit primos Judæorum ; cumque convenissent , dicebat eis : Ego , viri fratres , nihil adversus plebem faciens , aut morem paternum , victus ab Jerosolymis traditus sum in manus Romanorum :

18. qui cum interrogationem de me habuissent , voluerunt me dimittere , eò quòd nulla esset causa mortis in me.

¶. 15. au. hôtelleries.

¶. 16. gr. aj. le Centenier remit les prisonniers entre les

mains du Capitaine des gardes , mais il fut , &c.

19. Contradicen-  
tibus autem Judæis,  
coactus sum appella-  
re Cæsarem, non  
quasi gentem meam  
habens aliquid accusare.

20. Propter hanc  
igitur causam roga-  
vi vos videre, & al-  
loqui; propter spem  
enim Israël carenâ  
hac circumdatus  
sum.

21. At illi dixe-  
runt ad eum: Nos  
neque litteras accep-  
imus de te à Judæa,  
neque adveniens ali-  
quis fratrum nuntia-  
vit, aut locutus est  
quid de te malum.

22. Rogamus au-  
tem à te audire quæ  
sentis: nam de secta  
hac notum est nobis  
quia ubique ei con-  
tradicitur.

23. Cùm consti-  
tuissent autem illi  
diem, venerunt ad  
eum in hospitium  
plurimi, quibus ex-  
ponebat testificans

19. Mais les Juifs s'y  
opposant, j'ai été contraint  
d'appeller à César, sans  
que j'aye dessein nean-  
moins d'accuser en aucune  
chose ceux de ma nation.

20. C'est pour ce sujet  
que je vous ai priés de ve-  
nir ici, afin de vous voir  
& de vous parler; car c'est  
pour l'esperance d'Israël  
que je suis lié de cette  
chaîne.

21. Ils lui répondirent:  
Nous n'avons point reçu  
de lettre de Judée sur vo-  
tre sujet, & il n'est venu  
aucun de nos freres de ce  
païs-là qui nous ait dit du  
mal de vous.

22. Mais nous voudrions  
bien que vous nous disiez,  
vous-même vos sentimens;  
car ce que nous savons de  
cette secte, c'est qu'on la  
combat par tout.

23. Ayant donc pris  
jour avec lui, ils vinrent  
en grand nombre le trou-  
ver dans son logis, & il  
leur prêchoit le royaume

ψ. 20. ex. ce qu'espera. Israël, sup. 26. 6.

✱. 22. gr. heretic.

de Dieu, leur confirmant ce qu'il leur disoit par plusieurs témoignages; & depuis le matin jusqu'au soir il tâchoit de leur persuader la foi de JESUS // par la loi de Moïse & par les Prophetes.

24. Les uns croyoient ce qu'il disoit, & les autres ne le croyoient pas.

25. Et ne pouvant s'accorder entr'eux, ils se retiroient; ce qui donna sujet à Paul de leur dire cette parole: C'est avec grande raison que le Saint-Esprit, qui a parlé à nos peres par le Prophete Isaïe,

26. a dit: Allez vers ce peuple, & lui dites: Vous écouterez, & en écoutant vous n'entendrez point: vous verrez, & en voyant vous ne verrez point.

27. Car le cœur de ce peuple s'est appesanti //, & leurs oreilles sont devenues sourdes //, & ils ont fermé leurs yeux; de peur que leurs yeux ne voyent, que

regnum Dei, fundensque eis de Jesu ex lege Moysi & Prophetis, à mand usque ad vesperam.

24. Et quidam credebant his quæ dicebantur: quidam vero non credebant.

25. Cumque invicem non essent consentientes, discedebant, dicente Paulo unum verbum: Quia benè Spiritus sanctus locutus est per Isaiam prophetam ad patres nostros,

26. dicens, Vade ad populum istum, & dic ad eos: Aure audietis, & non intelligetis: & videntes videbitis, & non perspicietis.

27. Incrassatum est enim cor populi hujus, & auribus graviter audierunt, & oculos suos compresserunt: ne forte videant oculis, &

Isaï. 6. 9.

Matth.

13. 14.

Marc.

4. 12.

Luc. 8.

10.

Johan. 12.

40.

Rom. 11.

2.

ψ. 23. lestr. ce qui regarde Jesus. ψ. 27. lestr. engraislé,  
Ibid. lestr. ils ont qui dur de leurs oreilles,

auribus audiant , & corde intelligant , & convertantur , & famem eos.

28. Notum ergo fit vobis , quoniam Gentibus missum est hoc salutare Dei , & ipsi audient.

29. Et cum hæc dixisset , exierunt ab eo Judæi , multam habentes inter se quæstionem.

30. Mansit autem biennio toto in suo conducto : & suscipiebat omnes , qui ingrediebantur ad eum ,

31. prædicans regnum Dei , & docens quæ sunt de Domino Jesu Christo cum omni fiducia , sine prohibitione.

leurs oreilles n'entendent , que leur cœur ne comprenne , & que s'étant convertis je ne les guérisse.

28. Sçachez donc que // ce salut de Dieu est envoyé aux Gentils , & qu'ils le recevront //.

29. Lorsqu'il leur eut dit ces choses , les Juifs s'en allerent , ayant de grandes contestations entr'eux.

30. Paul ensuite demeurera deux ans entiers dans un logis qu'il avoit loué , où il recevoit tous ceux qui le venoient voir ,

31. prêchant le royaume de Dieu , & enseignant ce qui regarde le Seigneur JESUS - CHRIST avec toute liberté , sans que personne l'en empêchât.

¶. 28. an. cette grace salutaire de Dieu est envoyée. Ibid. *letr.* l'écouteront , *c'est-à-dire* , qu'ils obéiront.



\*\*\*\*\*:§\*\*\*\*\*

### SENS LITTERAL ET SPIRITUEL.

v. 1. jusqu'au 15. *N*ous étant ainsi sauvés , nous reconnûmes que l'isle s'appelloit Malte. Et les Barbares nous traitèrent avec beaucoup de bonté, &c.

Le lieu où saint Paul & les compagnons de son naufrage aborderent , étoit l'isle de Malte, située entre la Sicile & l'Afrique ; & non pas Melite qui est dans le golfe de Venise, sur les côtes de Dalmatie. Ses habitans sont appellés Barbares, parcequ'ils ne parloient ni Grec, ni Latin: mais la bonté singuliere qu'ils firent paroître à l'égard de ceux qui étoient échappés du naufrage, marquoit assez qu'ils n'étoient barbares que de nom. C'étoit apparemment des Africains qui s'y étoient établis: ils furent touchés de compassion de l'état misérable de ces pauvres gens, tout degoutans d'eau & transis de froid, & eurent soin sur-tout de les faire bien chauffer. Saint Paul, toujours actif pour secourir les autres, sans dédaigner de faire les choses les plus basses, est le premier, nonobstant ses chaînes, à se mettre en devoir de leur allumer du feu. Comme donc il y mettoit quelques broussailles qu'il avoit ramassées, il en sortit une vipere qui le prit à la main. Cet accident surprit les Barbares. Comme ils voyoient qu'il étoit enchaîné, ils crurent que c'étoit un meurtrier, que la justice

divine n'avoit laissé échapper de la fureur de la mer, que pour en faire une punition plus rigoureuse & plus exemplaire sur la terre. Car la lumière naturelle leur faisoit reconnoître que tout se fait dans le monde par l'ordre & la disposition de Dieu, & qu'il ne permet pas que le crime demeure impuni ; mais ils ne savoient pas encore que cette même justice, par un ordre qui est au-dessus de notre raison, permet souvent que les plus grands maux tombent en ce monde sur ceux qui sont les plus innocens. Cependant l'Apôtre sans se troubler, secoua la tête dans le feu, & n'en souffrit aucun mal.

On vit alors accomplir ce que Dieu avoit promis à ceux qui croiroient en lui : Qu'ils prendroient les serpens avec la main ; & que s'ils buvoient quelque breuvage mortel, il ne leur feroit point de mal. Mais Dieu pour récompenser la fidélité de son Apôtre, a voulu même faire un miracle perpetuel dans cette isle, qui est que les serpens dès-lors n'y seroient plus venimeux, ni en état de nuire. Cependant ces Barbares qui croyoient qu'il s'enferoit par tout le corps, comme cela arrive d'ordinaire, & qu'il tomberoit mort à leurs pieds, voyant qu'il ne lui arrivoit aucun mal, passerent d'une extrémité à l'autre, en disant que c'étoit un Dieu : ils le prirent pour Hercule, comme les Lycaoniens l'avoient pris pour Mercure. Il ne faut pas douter que saint Paul n'ait rejeté cet honneur avec indignation, & n'ait refuté avec force cette erreur impie, comme il avoit fait à Lystré.

*Marc. 164*  
18.

*Synopf.*  
*Ibid.*

*Act. 142*  
11.

Or il y avoit dans cette isle un homme con-

fiderable qui y avoit de grands biens ; quelques-uns croyent qu'il en étoit le Magiftrat : car en ce temps-là sous Neron l'ifle de Malte relevoit apparemment du Gouverneur de Sicile. Soit donc que Publius en fût le Gouverneur, soit que ce fût un grand Seigneur de Rome, qui s'y étoit retiré dans ces temps fâcheux, il reçut chez lui saint Paul, & tous ceux qui s'étoient sauvés du naufrage, & les traita pendant trois jours avec beaucoup d'humanité. Quelques-uns jugent qu'il n'est pas probable qu'il ait pû recevoir tant de monde ; & croyent plutôt qu'ayant invité le Centenier chez lui, il fit venir aussi saint Paul en sa compagnie. Quoiqu'il en foit, son hospitalité fut bien-tôt récompensée ; car saint Paul guérit son pere malade d'une fièvre & d'une dyffenterie ; & pour lui rendre la santé il se mit en prieres, pour faire voir qu'il n'étoit pas Dieu, & qu'il avoit besoin du secours du ciel pour obtenir sa guérison : il lui imposa aussi les mains ; pour accomplir ce qui avoit été promis aux fideles, & sur-tout aux Apôtres, qu'ils guériroient les malades par l'imposition des mains. C'est ce qu'apparemment l'Apôtre pratiqua encore à l'égard de cette grande foule de malades, qui vinrent à lui de toutes parts pour être guéris. La maniere dont les habitans de cette isle en usèrent à son égard, fait assez juger comment ils reçurent les verités qu'il leur annonça, & combien grand fut le nombre de ceux qui se convertirent : les honneurs qu'ils lui rendirent, & les soins qu'ils eurent de lui & de ceux de sa compagnie, pendant leur séjour dans

*Marc. 16.*  
18.



DES ACTES DES APÔTRES. 715  
cette île, font des marques évidentes de leur conversion.

Après que saint Paul & ses compagnons eurent été à Malte pendant trois mois, ſçavoir Décembre, Janvier & Février, durant lesquels la mer est impraticable, ils en partirent étant pourvûs de toutes les choses nécessaires pour le voyage. On les fit embarquer de nouveau dans un vaisseau d'Alexandrie, qui portoit pour enseigne les fils de Jupiter, Castor & Pollux : les idolâtres avoient beaucoup de confiance en ces deux divinités, qu'ils croyoient être favorables aux navigateurs dans les tempêtes. Ils vinrent aborder à Syracuse, où ils demeurèrent trois jours : ce fut apparemment pour y décharger de la marchandise ; ils passèrent à Rhege, & arriverent en deux jours à Pouzzoles : c'étoit dans cette ville située dans la campagne d'Italie, que les vaisseaux d'Alexandrie qui apportoient souvent du blé de l'Egypte, avoient accoutumé d'aborder. Comme il se faisoit à leur arrivée un grand concours de monde, ce fut une occasion à saint Paul d'y découvrir des Chrétiens, qui apparemment avoient été convertis par saint Pierre, ou par ceux qu'il y avoit envoyés. Ces disciples le conjurèrent de demeurer avec eux une semaine : ce qu'il leur accorda par la permission du Centenier, de qui la chose dépendoit uniquement. mais cet Officier qui aimoit saint Paul, & qui reconnoissoit lui avoir de grandes obligations, étoit ou converti, ou bien disposé à l'être. De Pouzzoles ils prirent par terre le chemin de Rome,

¶ 15. jusqu'à la fin, *Lorsque les freres de Rome*

## 716 EXPLICATION DU CHAP. XXVIII.

*eurent appris des nouvelles de notre arrivée, ils vinrent audevant de nous, &c.*

Auparavant que saint Paul fut arrivé à Rome, plusieurs Chrétiens qui avoient sans doute appris la nouvelle de son arrivée par ceux de Pouzoles, vinrent avec grande joie audevant de lui, sans craindre de s'exposer en rendant cet honneur à un prisonnier. Ils étoient ravis de voir l'auteur de cette belle Epître, où ils avoient reçu tant d'instructions si excellentes: l'Apôtre de son côté qui ne respiroit que l'avancement de l'Evangile, n'étoit pas moins consolé de voir les fruits de la benediction que Dieu y avoit donnée dans cette capitale de l'Empire, il en rendit grâces à Dieu, & conçut une nouvelle confiance d'y faire du progrès par la prédication de l'Evangile. Il entra donc dans Rome tout enchaîné qu'il étoit, avec le même courage qu'un Prince qui reviendrait triomphant après avoir remporté quelque grande victoire sur ses ennemis.

Le Centenier Jule remit les prisonniers entre les mains du Prefet du Prétoire, qui n'étoit alors que le Capitaine des Gardes de l'Empereur: c'étoit Afranius Burrus, dont les bonnes qualités sont rapportées avec éloge dans l'histoire. Quant à saint Paul, il lui fut permis de demeurer en son particulier avec un garde, avec lequel il étoit vraisemblablement enchaîné, selon l'usage de ce temps-là, avec une chaîne au bras gauche du soldat: mais ce garde lui servoit plutôt de sûreté pour le garantir contre la mauvaise volonté des Juifs, que de précaution pour l'empêcher de s'enfuir. Ce traitement favorable venoit ce me

semble , & du témoignage avantageux que le Centenier avoit rendu de la vertu extraordinaire de saint Paul , & de ce que le Gouverneur Festus en faisant son rapport au Prefet du Prétoire, l'avoit informé que ce prisonnier étoit innocent. On lui chercha un logis où il fut d'abord occupé à recevoir les visites des Chrétiens Juifs & Gentils , qu'il avoit reconciliés par son Epître. Comme il vouloit travailler à la conversion des Juifs, trois jours après son arrivée il fit prier les principaux d'entr'eux de le venir voir , ne pouvant point les aller trouver parcequ'il étoit enchaîné : il vouloit leur parler avant qu'ils fussent prévenus contre lui. Il leur protesta de son innocence, n'ayant rien fait ni contre ceux de sa nation , ni contre la loi & les coutumes de leurs peres ; qu'il observoit comme les autres Juifs , & n'empêchoit point de les pratiquer. Il leur dit que ses Juges en étoient persuadés , puisqu'ils avoient voulu le mettre en liberté ; mais que ses accusateurs s'étant opposés à son élargissement , il avoit été contraint d'appeller à Cesar , declarant en même-temps qu'il n'avoit aucun dessein de les accuser de quoi que ce fût : en quoi on peut remarquer la grande douceur de l'Apôtre, qui n'accuse point les Juifs de Jerusalem , après en avoir été si maltraité. Il se contente de se justifier devant ceux-ci , & tâche de les gagner par sa douceur , afin qu'ils reçussent avec plus de respect la verité qu'il vouloit leur annoncer. Mais pour entrer en matiere , il leur découvrit le veritable sujet de sa persecution ; il leur dit que s'il étoit chargé de chaînes , c'étoit à cause qu'il prêchoit la venue du Messie , qui

étoit toute l'esperance du peuple d'Israël; ou ce qui revient au même, la resurrection des morts, qu'on devoit obtenir par son moyen.

Act. 26.  
6. 7.

C'est cette esperance, comme il avoit dit au Roi Agrippa, qui étoit le sujet de l'accusation que l'on formoit contre lui. Il y a de l'apparence qu'il s'expliqua un peu plus sur ce sujet, & qu'il se déclara du nombre des disciples de JESUS-CHRIST.

Les Juifs lui répondirent qu'ils n'avoient rien appris de son affaire, & que l'on ne leur en avoit rien écrit de Judée. Ce qui paroît assez extraordinaire, eu égard aux poursuites si ardentés que les Juifs de Jerusalem avoient faites contre lui devant le Gouverneur du pais; mais il est probable qu'ils se contenterent de l'avoir éloigné de Jerusalem, croyant bien d'ailleurs qu'on feroit peu de cas à Rome des chefs d'accusation qu'ils produiroient contre lui, n'étant que des points de la loi. Pour ce qui regarde la Religion chrétienne; que les Juifs de Rome appelloient une secte qui étoit combattue par tout, ils le prièrent de leur expliquer ce qu'il en pensoit. Ils prirent jour pour cette conference, & le revinrent trouver en grand nombre. C'étoit beaucoup pour eux de vouloir bien entendre parler de cette matiere, & l'on peut bien s'imaginer quelle joie ce fut pour saint Paul, de trouver occasion de les en instruire à fond. Il les entretint depuis le matin jusqu'au soir, en satisfaisant à leurs questions & à leurs doutes. Il leur montra par les témoignages de l'écriture en quoi consistoit le royaume de Dieu, que la plupart croyoient être temporel, & le mettoient dans la jouissance des biens de ce monde: il se servit de la loi, & des Prophetes,

pour leur prouver ce qui avoit été prédit de JESUS-CHRIST, sa mission, sa divinité, sa mort, sa resurrection, & tous les autres mysteres de la Religion chrétienne. Il arriva alors ce qui arrive ordinairement dans la prédication de la parole de Dieu, savoir, qu'elle est aux uns une occasion de vie, & aux autres une occasion de mort: il en persuada plusieurs, les autres demeurèrent dans l'aveuglement. L'Apôtre voyant qu'il ne pouvoit rien gagner sur eux, leur dit franchement, que leur incredulité avoit été prédite par Isaïe, dont il cita les paroles, non pour insulte les incredules, mais pour confirmer dans la verité ceux qui l'avoient embrassée, & pour les empêcher de se scandaliser de l'endurcissement des autres. Ce passage d'Isaïe est cité six fois dans le nouveau Testament; mais le sens dans lequel il s'entend ici est expliqué dans l'Evangile de saint Jean chapitre 12. vers. 41. Les Juifs incredules furent extrêmement offensés de ces paroles, & le furent encore plus de ce qu'il ajoûta pour les picquer de jalousie: Qu'à leur refus les nouvelles du salut seroient portées aux Gentils, & qu'ils les recevoient avec joie. Ils se retirerent ainsi d'avec Paul après cette longue conference, en disputant entr'eux de ce qu'il leur avoit dit. Il parla à ces incredules avec cette fermeté, parcequ'ils n'étoient pas en état de lui nuire, n'étant pas les maîtres à Rome, comme l'étoient à Jerusalem les Juifs de la Judée. Ainsi ces derniers n'avoient servi à saint Paul par tous les efforts qu'ils avoient faits contre lui, qu'à le conduire dans un lieu où ils ne pouvoient plus l'empêcher de prêcher l'Evan-

2. Cor. 1.  
2. 16.

Math. 13.

14.

Marc. 4.

12.

Luc. 8.

10.

Rom. 11.

5.

Math.

21. 42

710 EXPL. DU CHAP. XXVIII. DES ACTES, &c.  
gile avec une liberté toute entière. C'est ce qu'il  
fit durant les deux ans qu'il demeura comme  
prisonnier, en attendant que son affaire fut ju-  
gée : de sorte que sa captivité servit beaucoup à  
la propagation de l'Évangile, & fit même des  
Chrétiens jusques dans le palais de l'Empereur.

Saint Luc finit ici son histoire, & ne nous  
dit rien de tout ce que l'Apôtre a fait jusques  
à la fin de sa vie; quoiqu'il l'ait toujours ac-  
compagné. Quelques-uns croient que saint Luc  
ayant écrit à Rome pour instruire les Chrétiens  
qui y étoient, de ce qu'avoit fait saint Paul  
jusqu'alors; il n'étoit pas nécessaire de leur faire  
le récit des choses dont ils avoient été les té-  
moins eux-mêmes. D'autres assurent qu'il avoit  
dessein de continuer cette histoire, & qu'il en  
vouloit faire un second livre, qui commence-  
roit depuis l'arrivée de saint Paul à Rome; mais  
que ses voyages & les autres occupations qu'il a-  
eues pour la cause de l'Évangile, l'ont empêché  
d'exécuter ce dessein. Mais sans chercher d'au-  
tres raisons, il suffit de dire avec saint Jean  
Chrysofome, que le dessein de ces hommes apo-  
stoliques n'étoit pas d'écrire beaucoup; & qu'il  
en a assez écrit pour notre instruction, si nous  
savons en profiter : que nous devons être per-  
suadés que tout s'est parfaitement fini dans  
saint Paul, & que la fin de sa vie a été entière-  
ment semblable au commencement. On peut  
néanmoins suppléer par les Épîtres, une partie  
de ce qui manque à l'histoire des Actes.

F I N.